

Perspectives économiques en Afrique 2017

THÈME SPÉCIAL :

Entrepreneuriat et industrialisation



Perspectives économiques en Afrique 2017

ENTREPRENEURIAT ET INDUSTRIALISATION

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente ; de l'OCDE, de son Centre de développement ou des gouvernements de leurs pays membres ; ou du Programme des Nations Unies pour le développement.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-92-64-27418-1 (imprimé)
ISBN 978-92-64-27435-8 (PDF)

Série : Perspectives économiques en Afrique
ISSN 1815-9508 (imprimé)
ISSN 1999-1037 (en ligne)

<http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2017-fr>

Crédits photo : Couverture réalisée par la Banque africaine de développement à partir d'images de Shutterstock.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement (2017).

La copie, le téléchargement ou l'impression de ce contenu pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de cette publication dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la BAfD, de l'OCDE et du PNUD dans la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Le rapport annuel *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) est le résultat d'un travail de collaboration entre plusieurs institutions. Il présente un suivi de la situation du continent africain et analyse les performances économiques et sociales récentes des pays d'Afrique. Il expose les évolutions envisageables à court terme et éclaire un thème particulier en lien avec la structure des économies africaines. Pour leur 16^e édition, les *Perspectives économiques en Afrique* ont pour fil conducteur l'entrepreneuriat et l'industrialisation. Le rapport est produit par un partenariat unique en son genre entre trois organisations internationales : la Banque africaine de développement, le Centre de développement de l'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Trois parties composent l'édition 2017 : la première revient sur la performance macroéconomique du continent, le financement, les politiques commerciales et l'intégration régionale, le développement humain et la gouvernance. La deuxième partie explique comment l'industrialisation a tout à gagner de politiques favorisant la création d'entreprises et propose des pistes en ce sens. La troisième partie synthétise les résultats de chaque pays d'Afrique, dont la version abrégée constitue la version imprimée du rapport.

L'annexe statistique comprend 26 tableaux comparant les indicateurs économiques, sociaux et politiques des 54 pays d'Afrique. Pour la première fois, ils sont disponibles uniquement en ligne, pour faciliter l'actualisation des données tout au long de l'année.

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* met à la disposition d'un large public des analyses et des données rigoureuses et indépendantes. Plus de 150 chercheurs, économistes, statisticiens et autres experts d'Afrique et de plusieurs régions du monde contribuent à son élaboration. Ils s'appuient sur des données provenant de multiples sources – bureaux nationaux de la statistique, ministères, institutions multilatérales de développement, société civile et médias notamment. Pour les décideurs, conseillers, analystes des milieux d'affaires, acteurs du secteur privé, journalistes, organisations non gouvernementales et citoyens engagés, partout dans le monde, cette compilation apporte des éléments de réflexion utiles et pertinents sur le plan des politiques autour des facteurs forgeant la trajectoire de développement de l'Afrique.

L'édition 2017 du rapport *Perspectives économiques en Afrique* est disponible en plusieurs versions et formats. Le rapport complet est publié en anglais et en français, avec une version abrégée en portugais. Chaque version est disponible sous forme imprimée et sous forme électronique. Un site dédié, www.africaneconomicoutlook.org/fr, permet de consulter l'édition actuelle et toutes les éditions précédentes. Il propose également la version complète des 54 notes pays dans leur langue d'origine, accompagnées de leurs tableaux et graphiques, ainsi que les 26 tableaux de l'annexe statistique.



Éditorial

Cette 16^e édition des *Perspectives économiques en Afrique* s'attache à souligner le poids des périls de l'économie mondiale sur les performances du continent. En 2016, la croissance du PIB en volume a marqué le pas, à 2.2 %, pénalisée surtout par le repli continu des cours des produits de base et la morosité de la conjoncture internationale. Avec une progression du PIB en volume de 5.3 %, l'Afrique de l'Est fait la course en tête, devant l'Afrique du Nord, à 3 %. Ailleurs sur le continent, la croissance a été anémique : au plus bas en Afrique de l'Ouest, à 0.4 %, sous l'effet de la récession qui frappe le Nigéria, elle ressort à 1.1 % en Afrique australe, la locomotive régionale qu'est l'Afrique du Sud affichant un faible 0.3 %.

Disposant d'un secteur privé dynamique, d'une population douée d'un esprit d'entreprise et de ressources naturelles abondantes, l'Afrique a tous les atouts pour installer une croissance plus alerte et inclusive. La croissance moyenne du continent devrait rebondir à 3.4 % en 2017, sous réserve de la poursuite du redressement des cours des matières premières, du renforcement de l'économie mondiale et de la consolidation des réformes macroéconomiques intérieures. En 2018, la croissance devrait s'accélérer, à 4.3 %.

La composition des apports financiers à l'Afrique traduit le dynamisme de ses marchés intérieurs : en 2017, ils devraient frôler la barre des 180 milliards de dollars. Les envois de fonds atteindront 66.2 milliards, contre 64.6 milliards en 2016, tandis que les investissements directs étrangers devraient dépasser 57 milliards de dollars en 2017, grâce essentiellement aux investissements des économies émergentes dans des projets nouveaux. Les recettes fiscales restent la première source de financement intérieur dans les pays africains, même si elles ont baissé avec le repli des cours des matières premières. Les gouvernements vont devoir explorer de nouvelles options pour mobiliser les ressources intérieures et réduire l'exposition de leurs revenus à la volatilité des cours des produits de base.

S'ils veulent actionner le levier de sources de croissance plus stables pour stimuler le développement humain, les pays devront consentir davantage d'investissements dans le capital humain – santé, éducation et compétences notamment –, accroître les capacités de diversification des financements et s'atteler plus efficacement à la transformation structurelle. Malgré les avancées obtenues depuis dix ans, 54 % de la population dans 46 pays africains vit toujours dans la pauvreté. Il faut redoubler d'efforts pour impartir aux Africains les compétences indispensables à la promotion d'un développement ascendant, porté par l'innovation et l'investissement intérieurs. C'est la raison pour laquelle cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* a choisi de braquer les projecteurs sur le rôle des entrepreneurs dans l'industrialisation du continent.

Nous devons aider les pays africains à relever les défis découlant de la faiblesse du développement humain et de l'exclusion sociale – et c'est ce que nous faisons. Si l'industrialisation fait partie des cinq grandes priorités du programme d'action de la Banque africaine de développement, elle s'inscrit également dans la lignée de la proclamation de l'Union africaine, qui en fait sa principale stratégie pour promouvoir une transformation économique sans exclus – et l'industrialisation est aussi au cœur du neuvième objectif de développement durable. Rappelons également qu'en juillet 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Troisième décennie pour le développement industriel de l'Afrique (2016-25) et que, sous l'impulsion de la Chine, le G20 est convenu en septembre 2016 de soutenir l'industrialisation de l'Afrique au titre de son Plan d'action pour la mise en œuvre de l'Agenda pour le développement durable à l'horizon 2030. Soucieuse d'entretenir cette dynamique, l'édition 2017 des *Perspectives économiques en Afrique* propose des pistes concrètes d'action.



L'industrialisation de l'Afrique ne ressemblera pas à ce qu'ont connu les autres régions du monde – ne serait-ce que, déjà, du fait de la variété des profils des 54 pays d'Afrique, qui emprunteront donc des trajectoires différentes. Ensuite, cette industrialisation ne reposera pas uniquement sur le secteur manufacturier qui, à 11 % du PIB du continent, reste de taille modeste. Les politiques industrielles du 21^e siècle peuvent cibler des secteurs à fort potentiel de croissance, comme l'agro-alimentaire et les services à valeur ajoutée. Avec l'évolution de la technologie et des marchés, qui permet de procéder à une industrialisation moins pénalisante pour l'environnement, les politiques doivent en outre promouvoir une « industrialisation verte ». Cela exige de consacrer plus d'efforts à déployer des infrastructures respectueuses de l'environnement, accessibles aux entreprises comme aux citoyens. Enfin et surtout, l'industrialisation de l'Afrique sera aussi tributaire du dynamisme des entreprises privées du continent. Les nouvelles stratégies d'industrialisation doivent donc s'appuyer sur les entrepreneurs du continent, en plein essor.

La culture entrepreneuriale est bien vivante en Afrique, puisqu'environ 80 % des Africains considèrent l'entrepreneuriat comme une bonne opportunité de carrière. Le continent affiche la plus forte proportion au monde d'adultes démarrant ou gérant une nouvelle entreprise, mais souvent dans des secteurs faiblement productifs. Les nouvelles stratégies d'industrialisation doivent s'efforcer de profiter de cette dynamique et de cibler les entreprises privées du continent à croissance rapide susceptibles de créer des emplois de qualité.

La coopération internationale sera plus que jamais indispensable pour libérer ces extraordinaires sources potentielles de croissance, dans toute leur diversité. Le rapport *Perspectives économiques en Afrique*, produit par la Banque africaine de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Programme des Nations Unies pour le développement, s'efforce de réunir des éléments probants et des analyses les plus récentes afin d'étayer les décisions des responsables africains.

Akinwumi Ayodeji Adesina
Président,
Groupe
Banque africaine
de développement,
Abidjan

Angel Gurría
Secrétaire général,
Organisation
de coopération
et de développement
économiques, Paris

Helen Clark
Administrateur,
Programme
des Nations Unies
pour le développement,
New York



Remerciements

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* a été préparé par un consortium de trois équipes de la Banque africaine de développement (BAfD), du Centre de développement de l'OCDE et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le travail a bénéficié des orientations générales du bureau du vice-président et économiste en chef, Gouvernance économique et gestion du savoir (BAfD), et a été directement supervisé par Abebe Shimeles (directeur par intérim, département de la Politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche, BAfD), Federico Bonaglia (directeur adjoint par intérim, Centre de développement de l'OCDE) et Ayodele Odusola (économiste en chef et responsable de l'unité d'appui stratégique, bureau régional pour l'Afrique, PNUD).

L'équipe de la BAfD, dirigée par Anthony Simpasa, était notamment composée de Maurice Mubila, Louis Kouakou, Anouar Chaouch et l'ensemble des personnels du département Statistiques. L'équipe du Centre de développement de l'OCDE était dirigée par Henri-Bernard Solignac-Lecomte et Arthur Minsat, et l'équipe du PNUD par Angela Lusigi.

Le rapport a bénéficié des précieuses contributions de Jennifer Blanke, vice-présidente pour l'Agriculture et le développement humain et social, ainsi que de Lawrence Tawah, Ferdinand Bakoup, Stefan Muller, Thomas Viot, Mahib Cisse, Alhassane Haidara, Laura Sennet, Walter Odhiambo, Saloua Sehili, Kapil Kapoor, Emanuele Santi, Thouraya Triki et du personnel du département de la Politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche de la BAfD ; ainsi que des contributions de Laurent Bossard, du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et de Nadine Gbossa, Johannes Jütting, Bathylle Missika, Rolando Avendano, Marcus Böhme, Lucia Cusmano, Juan De Laiglesia, Antonio Fanelli, Gaëlle Ferrant, Miriam Koreen, Adrien Lorenceau, Maria Rosa Lunati, Keiko Nowacka, Antonella Noya, Lucia Perez Villar, Jonathan Potter, Annalisa Primi, Jan Rieländer et Vicente Ruiz, de l'OCDE.

La première partie, consacrée aux performances et aux perspectives de l'Afrique, a été rédigée par Jacob Oduor, sur la base des prévisions du département des Statistiques de la BAfD (chapitre 1) ; par Lucia Wegner et Mouhamadou Sy (chapitre 2) ; par Bumi Camara (chapitre 3) ; par Kate Tench et Angela Lusigi (chapitre 4) ; et par Bakary Traoré, Sébastien Markley, Harriet Ayernor et Ines Zebdi (chapitre 5). Des analyses et des contributions supplémentaires ont été apportées par Christine de la Maisonneuve, Richard Dutu, Ryan Jacildo, Willi Leibfritz et Thang Nguyen (chapitre 1) ; Yasmin Ahmad, Olivier Bouret, Elena Bernaldo de Quiros, Angel Melguizo, Emmanuelle Modica, Aimée Nichols, Lorenzo Pavone et Valérie Thielemans (chapitre 2) ; Laurent Bossard, Bakary Traoré, Sébastien Markley, Rodrigo Deiana et Martin Wermelinger (chapitre 3) ; Sunita Pitamber, Adamon Ndungu Mukasa, Andinet Woldemichael, Bumi Camara, Alessandra Heinemann, Keiko Nowacka et Willi Leibfritz (chapitre 4) ; ainsi que par Catherine Anderson, Sara Batmanglich, Joël Boutroue, Derek Carnegie, Rachel Scott et Lisa Williams (chapitre 5).

La deuxième partie, consacrée à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation, a été rédigée par Willi Leibfritz, Arthur Minsat, Thang Nguyen et Rodrigo Deiana avec l'aide de Gisely González-Peña, Palesa Thinta, Kentaro Fujimaru, Portia Maseogane et Paula Mislér. John Page (Brookings Institution), Milan Brahmhatt (World Resources Institute), Catlyne Haddaoui (New Climate Economy) et Wim Naudé (Maastricht School of Management) ont rédigé des papiers de recherche. Les personnes suivantes ont transmis des contributions écrites : Mike Herrington (Global Entrepreneurship Monitoring) ; Dirk Willem te Velde (Overseas Development Institute) ; Frank Cinque et Mario Marco Molteni (E4Impact) ; Saskia Vossenberg (KIT – Royal Tropical Institute/Center for Frugal Innovation in Africa, CFIA) ; Michael Onyango (gouvernement du comté de Kisumu, Kenya) ; Roland Portella (CADE) ; Samuel Mathey et Siriki Coulibaly (FAFEDE) ; Parminder Vir OBE (Fondation Tony Elumelu) ; ONU-Habitat (Branche pour la jeunesse/économie urbaine) ; Sara Núñez Évora (ministère du Commerce, de l'industrie et des affaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est, Rwanda).



En collaboration avec les institutions partenaires et sous la supervision des directeurs régionaux de la BAFD et des économistes principaux, tous les économistes pays de la BAFD ont contribué aux notes pays. Dans la plupart des cas, ils ont collaboré avec des économistes du PNUD ou du Centre de développement de l'OCDE. Le travail sur les notes pays a bénéficié de la contribution importante des consultants en poste sur le terrain. Elles ont été élaborées par les personnes suivantes :

Pays	Auteurs
Algérie	Hervé Lohoues et Tarik Benbahmed
Angola	Joel Muzima et Glenda Gallardo
Bénin	Daniel Ndoye, Ginette Patricia Mondongou Camara et Janvier Polycap Alofa
Botswana	George J. Honde
Burkina Faso	Facinet Sylla, Amata Sangho Diabate, Alain Siri et Hervé Marie Patrice Kouraogo
Burundi	Joel Tokindang, Ernest Bamou et Arthur Rushemeza
Cabo Verde	Adalbert Nshimyumuremyi, Yannis Arvanitis et Luca Monge Roffarello
Cameroun	Richard Antonin Doffonsou et Francis Jony Andrianarison
République centrafricaine	Kalidou Diallo et David Tchuinou
Tchad	Claude N'Kodia et Daniel Gbetnkoum
Comores	Alassane Diabate, El Hadji Ndji Mamadou Fall et Issa Attoumane Boina
Congo	Nouridine Kane Dia et Francis Jony Andrianarison
Congo, Rép. dém.	Jean Marie Vianney Dabire, Ernest Bamou et Jean Amisi Mutumbi Kalongania
Côte d'Ivoire	Pascal Yembiline, Idrissa Diagne et El Alassane Baguia
Djibouti	Guy Blaise Nkamleu
Égypte	Angus Downie
Guinée équatoriale	Dominique Puthod
Érythrée	Magidu Nyende et Frederick Mugisha
Éthiopie	Edward Batte Sennoga, Admit Wondifraw Zerihun, James Wakiaga et Haile Kibret
Gabon	Dominique Puthod et Célestin Tsassa
Gambie	Adalbert Nshimyumuremyi, Yannis Arvanitis, Khadidiatou Gassama, Radhika Lal et Abdoulie Janneh
Ghana	Eline Okudzeto, Radhika Lal et Kordzo Sedegah
Guinée	Olivier Manlan, Idrissa Diagne et Mamadou Sarifou Dia Diallo
Guinée-Bissau	Yannis Arvanitis, Luca Monge Roffarello et Inacio Ie
Kenya	Walter Odero, Wilmot Reeves et Julius Chokerah
Lesotho	Edirisa Nseera et Asha P. Kannan
Libéria	Patrick Hettinger, Moses Sichei et Stanley Kamara
Libye	Yasmine Eita
Madagascar	Tankien Dayo, El Hadji Ndji Mamadou Fall et Adamson Rasolofo
Malawi	Peter Mwanakatwe et Alka Bhatia
Mali	Abdoulaye Konate, Hamaciré Dicko et Becaye Diarra
Mauritanie	Marcellin Ndong Ntah, Becaye Diarra et Selma Cheikh Malainine
Maurice	Ndoli Kalumiya et Luka Jovita Okumu
Maroc	Vincent Castel
Mozambique	Andre Almeida Santos, Glenda Gallardo et Manuel Filipe
Namibie	Martha Phiri et Alka Bhatia
Niger	Facinet Sylla, Amata Sangho Diabate et Moctar Seydou
Nigéria	Barbara Barungi, Ojijo Odhiambo et Robert Asogwa
Rwanda	Bernis Byamukama et Yemesrach Workie
Sao Tomé-et-Principe	Flavio Soares Da Gama et Idrissa Sanoussi
Sénégal	Toussaint Houeninvo, Khadidiatou Gassama et Isiyaka Sabo
Seychelles	Tilahun Temesgen et Roland Alcindor
Sierra Leone	Jamal Zayid, Moses Sichei et Milton Korseh-Hindowa
Somalie	Richard Walker et Salome Kimani
Afrique du Sud	Wolassa Lawisso Kumo, Fatou Nyang Leigh et Arthur Minsat
Soudan du Sud	Guy Blaise Nkamleu et Frederick Mugisha
Soudan	Suwareh Darbo et Yousif Eltahir
Swaziland	Peninah Kariuki et Asha P. Kannan
Tanzanie	Chidodzie Emenuga, Prosper Charle et Rogers Dhliwayo
Togo	Carpophore Ntagunguria, Ginette Patricia Mondongou Camara et Jeanne Bougonou
Tunisie	Philippe Trape
Ouganda	Vera Kintu Oling, Yemesrach Workie et Simon Peter Nsereko
Zambie	Peter Engbo Rasmussen, Colleen Zamba et Elda Chirwa
Zimbabwe	Mary Manneko Monyau et Amarakoon Bandara

Le comité pour l'examen par les pairs des notes pays comprenait Adamon Ndungu, Adeleke Salami, John Anyanwu, Amadou Boly, Andinet Woldemichael, Audrey Chouchane, Blessing Ose Oligbi, Bumi Camara, Carlos Mollinedo, Charlotte Karagueuzian, Chuku Chuku, Dawit Birhanu, El-Haji Mamadou Bah, Elizabeth Anyango Owiti, Eric Kere, Gilbert Galibaka, Jacob Novignon, Jacob Oduor, Jacqueline Odula, Johnathan Dastu Danlad, Kevin Lumbila, Laureline Pla, Linguere M. Mbaye, Mawuko Kokou Kponnou, Mouhamadou Sy, Nicolas Masiyandima, Oscar Pitti Rivera, Qingwei Meng, Regis Lakoue Derant, Rose Mwebaza, Sandrine Alissoutin, Thierry Kangoye, Urbain Nerry Cyrille Mballa et Zeke Geh (BAfD) ; Rodrigo Deiana, Arthur Minsat et Thang Nguyen (OCDE) ; et Angela Lusigi et Idrissa Diagne (PNUD).

Le cadre macroéconomique et la base de données qui ont servi aux prévisions et à l'annexe statistique ont été exploités par Mubila Maurice et Koua Louis Kouakou, à la BAfD. Des informations statistiques de premier ordre pour actualiser la base de données et faire tourner le modèle des PEA ont été fournies par Anouar Chaouch, Mbiya H.K. Kadisha, Soumaila Karambiri, Doffou Marc Elisée Monsoh, Slaheddine Saidi et Jerbi Slim, du département des Statistiques de la BAfD. Bakary Traoré et Sébastien Markley ont compilé la série définitive qui a servi de base au travail de publication effectué au Centre de développement de l'OCDE. Le projet a également bénéficié du soutien de Patience Gogo, Veronique Aka, Abiana Nelson et Elisabeth Turner.

Des contributions et commentaires précieux ont été reçus d'un grand nombre de représentants de gouvernements africains, d'opérateurs privés, de la société civile, de spécialistes sectoriels et des responsables du complexe de la vice-présidence de la BAfD et de ses départements des opérations et bureaux locaux, d'experts du Bureau régional Afrique et des bureaux pays du PNUD ainsi que, au sein de l'OCDE, du Centre de développement ; du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, le développement local et le tourisme ; du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ; du Département des affaires économiques ; de la Direction des affaires financières et des entreprises ; de la Direction de la coopération pour le développement ; de la Direction des échanges et de l'agriculture ; de la Direction de l'emploi ; du travail et des affaires sociales ; de la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial ; de la Direction des relations extérieures et de la communication ; de la Direction des statistiques ; de la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation et du Secrétariat des relations mondiales.

La deuxième partie, consacrée à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation, a considérablement bénéficié de l'apport d'experts internationaux invités à Paris pour la réunion préparatoire des 10 et 11 octobre 2016 : Blandina Kilama (Repoa), Eric Bazin, Catherine Dernis (Land of African Business), Catlyne Haddaoui, Russell Austin Bishop (New Climate Economy), Christophe Angely (FERDI), Dorothy McCormick (université de Nairobi), Eyerusalem Siba (Brookings Institution), Isabelle Ramdoo (Linkages and Investment), Jean-Michel Severino (Investisseurs & Partenaires), Lena Giesbert, Tabea Lakemann (GIGA Institute of African Affairs), Lucia Wegner (KIT – Royal Tropical Institute), Magena Ayyagari (George Washington University), Marco Kamiya (ONU-Habitat), Marie-Ange Véganzonès Varoudakis (CERDI-CNRS), Martyn Shannon (DfID), Max Cuvellier (GSMA Mobile for Development), Oa Selialia Sechada (Scoody), Olga Memedovic (ONUUDI), Paul Ginies (Stratconseil), Pierre Ewencyk (FMI), Roland Portella (CADE), Siriki Coulibaly et Samuel Mathey (FAFEDE) et Wim Naudé (Maastricht School of Management).

Des contributions essentielles aux chapitres thématiques ont également été fournies par Justin Yifu Lin (université de Pékin), Dirk Willem te Velde (Overseas Development Institute), David Kaplan (université du Cap), Elizabeth Glass (US Small Business Administration), Abiodun Egbetokun (National Centre for Technology Management), Thierry Giordano (FAO), José Pineda (université de Colombie-Britannique), Anton



Cartwright (African Centre for Cities), Felicity Proctor (Proctor Consulting), Gideon Mass (université de Coventry), Jacqueline Kew (université du Cap), Kingston Mutsonziwa (FinMark Trust), Mikael Samuelsson (Stockholm School of Economics), Allon Raiz (Raizcorp), Lesley Wentworth (Southern Africa Business Forum), Edwin Bbenkele (université de Johannesburg), Akmal Abdurazakov (université de Boston) et Setlakalane Molepo (South Africa's National Empowerment Fund).

La forte implication de l'équipe d'édition, traduction et relecture a été essentielle pour la production du rapport dans les délais prévus. Jill Gaston a géré le processus éditorial avec Vanda Lintott et Elisabeth Turner, tandis que Delphine Grandrieux a supervisé la production du rapport, sous sa forme électronique et dans sa version imprimée, avec Louise Schets. Aida Buendia et Pykha ont réalisé la mise en page et la conception graphique. Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele ont participé à la conception de la couverture. Anne-Lise Prigent a apporté son concours éditorial.

Le Centre de développement de l'OCDE est reconnaissant à l'Allemagne (GIZ), l'Italie (ministère des Affaires étrangères et Coopération internationale) et au Portugal (Camões – Instituto da Cooperação e da Língua, I.P.) pour leur soutien additionnel à l'édition 2017.



Table des matières

Résumé	17
PARTIE I : PERFORMANCES ET PERSPECTIVES EN AFRIQUE	21
<i>Chapitre 1. Perspectives macroéconomiques en Afrique</i>	23
En bref.....	24
La capacité de résilience économique de l'Afrique a été mise à l'épreuve mais les conditions d'une croissance plus solide sont là.....	26
La demande intérieure s'impose progressivement comme un moteur incontournable de la croissance.....	30
Les économies qui se diversifient gagnent en performance sur le plan régional.....	33
Des politiques coordonnées et cohérentes ont un effet protecteur contre les chocs.....	35
Les déséquilibres extérieurs sont intrinsèquement liés aux incertitudes politiques.....	37
Annexe 1.A1. Balance extérieure et incertitude politique en Afrique.....	39
Références.....	42
<i>Chapitre 2. Apports financiers extérieurs et recettes fiscales en Afrique</i>	45
En bref.....	46
Les flux privés jouent un rôle toujours plus important dans le paysage des apports financiers extérieurs.....	48
Les investissements vers l'Afrique retrouvent une trajectoire de croissance.....	51
Les transferts des migrants peuvent stimuler l'investissement et avoir un effet de levier sur l'entrepreneuriat.....	62
L'aide publique au développement reste inférieure aux engagements.....	65
La mobilisation des ressources intérieures ne parvient toujours pas à couvrir les besoins.....	70
Notes.....	75
Références.....	76
<i>Chapitre 3. Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique</i>	79
En bref.....	80
Le commerce africain se développe mais peine à se diversifier.....	82
Le commerce intra-africain est la clé d'un développement économique durable.....	88
L'évolution de la conjoncture internationale devrait avoir des répercussions variables sur les échanges avec l'Afrique.....	90
Les communautés régionales d'Afrique défendent les politiques commerciales et l'intégration mais se heurtent à des obstacles.....	93
Pour réussir, l'intégration régionale nécessite des mesures de correction des freins à l'offre et à la demande.....	99
Note.....	103
Références.....	103
<i>Chapitre 4. Développement humain en Afrique</i>	107
En bref.....	108
Le développement humain est à la fois un moyen et une fin.....	110
Le développement humain en Afrique affiche des résultats positifs en dépit des chocs mondiaux.....	111



Pour exploiter son dividende démographique, l'Afrique se doit d'investir dans les compétences et l'innovation	122
L'investissement dans la santé et la nutrition demeure une priorité essentielle pour soutenir la productivité, la croissance et la résilience	127
Vision stratégique commune de l'Afrique en faveur du développement humain pour favoriser l'entrepreneuriat	130
Notes	132
Références	133
Chapitre 5. Gouvernance politique et économique en Afrique	137
En bref	138
Les données récentes sur la gouvernance en Afrique font apparaître une demande grandissante pour plus d'opportunités économiques et davantage de responsabilisation dans l'action publique	140
Les capacités actuelles des institutions à répondre aux besoins par de meilleures politiques publiques sont limitées, ce qui affaiblit leur crédibilité	147
L'examen d'initiatives récentes révèle des exemples positifs d'amélioration des services publics mais souligne également la nécessité de poursuivre ces efforts	154
Références	163
PARTIE II : ENTREPRENEURIAT ET INDUSTRIALISATION	167
Chapitre 6. Renforcer l'entrepreneuriat pour aider l'industrialisation en Afrique	169
En bref	170
Le retour de l'industrialisation parmi les objectifs des politiques économiques africaines	172
L'industrialisation de l'Afrique requiert des stratégies innovantes	174
Les entrepreneurs africains représentent un potentiel important, mais encore inexploité, pour l'industrialisation	182
Annexe 6.A1. Évolution de la valeur ajoutée de l'industrie en général, et du secteur manufacturier en particulier, dans différents pays africains, 1990-2015	191
Annexe 6.A2. Base de données du <i>Global Entrepreneurship Monitor</i> disponible pour les pays d'Afrique, 2011-16	192
Notes	193
Références	194
Chapitre 7. Élaboration, mise en œuvre et évaluation des stratégies d'industrialisation africaines	199
En bref	200
Les pouvoirs publics peuvent concevoir des stratégies d'industrialisation pour encourager l'entrepreneuriat	202
Des défis persistent à la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies d'industrialisation	209
Annexe 7.A1. Effets des programmes d'entrepreneuriat en Afrique	217
Notes	218
Références	218
Chapitre 8. Des politiques publiques favorisant l'entrepreneuriat pour l'industrialisation de l'Afrique	223
En bref	224
L'industrialisation de l'Afrique passe par des politiques publiques qui facilitent la pratique des affaires pour les entrepreneurs	226



L'amélioration des compétences est essentielle au renforcement des capacités entrepreneuriales de l'Afrique.....	231
Les clusters peuvent contribuer au développement des entreprises africaines.....	236
Des solutions de financement diversifiées peuvent orienter les ressources vers les entrepreneurs africains	242
Annexe 8.A1. Incubateurs de start-ups actifs en Afrique.....	251
Notes.....	252
Références	253
PARTIE III : NOTES PAYS	261
ANNEXE STATISTIQUE	329
Graphiques	
1.1. Croissance économique en Afrique, 2013-18.....	26
1.2. Indice des prix des produits de base, valeur mensuelle (2005 = 100).....	27
1.3. Croissance dans les pays du Printemps arabe d'Afrique du Nord, 2013-18.....	28
1.4. Situation économique en Afrique au premier trimestre 2017 et attentes pour les six prochains mois.....	29
1.5. Principaux moteurs de la croissance en Afrique, 2000-18.....	31
1.6. Redressement des pays africains dans l'indice mondial de compétitivité, 2011-12 et 2016-17	32
1.7. Diversification et résilience de la croissance en Afrique, 2014-15.....	34
1.8. Corrélation entre déficits budgétaires et endettement dans les pays d'Afrique	36
1.9. Balance extérieure courante, dons compris, en Afrique, 2013-18.....	38
1.A1.1. Impact de l'incertitude politique sur la balance extérieure, 2013-14.....	41
2.1. Apports financiers extérieurs à l'Afrique, 2005-17	48
2.2. Investissements directs étrangers vers l'Afrique, pays riches/pauvres en ressources, 2005-17	52
2.3. Sources des investissements dans des projets nouveaux en Afrique par niveau d'investissement, 2015-16 (chiffres cumulés).....	54
2.4. Flux de portefeuille entrants et sortants en Afrique, 2005-17.....	59
2.5. Transferts des migrants en Afrique par région, 2005-17	63
2.6. Transferts des migrants en Afrique par groupe de revenu, 2005-17.....	64
2.7. Aide publique au développement nette totale à l'Afrique, 1997-2015.....	66
2.8. Aide publique au développement nette à l'Afrique par groupe de revenu, 2005-17.....	67
2.9. Composition des recettes fiscales en Afrique, 2005-15.....	70
2.10. Composition des recettes fiscales dans les pays africains riches en ressources, 2005-15	71
2.11. Composition des recettes fiscales dans les pays africains pauvres en ressources, 2005-15	71
3.1. Composition des exportations de marchandises de l'Afrique, 2000-15.....	83
3.2. Composition des importations de marchandises de l'Afrique, 2000-15.....	84
3.3. Deux indicateurs de la diversification des exportations dans les pays africains, 2014.....	85
3.4. Monde, Afrique subsaharienne et Asie du Sud : croissance du secteur manufacturier en valeur ajoutée et en part du total des exportations, 1995-2015.....	86
3.5. Afrique : part des importations de machines et de matériel de transport dans les importations, 2000-15.....	87
3.6. Afrique : importations et exportations de services, 2005-15	88



3.7. Exportations de marchandises depuis l'Afrique, vers l'Afrique, la Chine et les États-Unis, 2000-15	89
3.8. Exportations intrarégionales de cinq régions du monde en pourcentage du total des exportations, 2000-15	90
3.9. Exportations intra-africaines en pourcentage du total des exportations, 2000, 2005, 2010 et 2015	90
3.10. Total des échanges commerciaux de l'Afrique, échanges avec certains partenaires et commerce intra-africain, 2000-15	93
4.1. Niveaux de développement humain par région d'Afrique, 1990-2015	112
4.2. Indice de pauvreté multidimensionnelle et dimensions par région africaine	113
4.3. Les dépenses publiques en matière de santé et d'éducation	114
4.4. Dépenses de santé par habitant dans les pays africains, 2014	115
4.5. Total des dépenses publiques consacrées à l'éducation, 2010-14	116
4.6. Évolutions des taux d'achèvement des études secondaires par région d'Afrique, 2005-14	117
4.7. Composition par genre de l'achèvement de l'école secondaire par région d'Afrique, 2005 et 2014	118
4.8. Évolution à la baisse de la mortalité maternelle, infantile et des enfants de moins de cinq ans malgré l'accroissement démographique	119
4.9. Situation de l'emploi des jeunes en Afrique, 2015	120
4.10. Corrélation entre l'Indice de développement humain et l'Indice de fragilité	122
4.11. Les 20 premiers pays africains selon les dimensions du développement humain, 2015	123
4.12. Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans, rapport taille-poids	127
4.13. Développement humain et priorités en matière d'entrepreneuriat pour l'Agenda 2030, l'Agenda 2063 et les cinq grandes priorités de la BAfD (Top 5)	131
5.1. Taux net de satisfaction vis-à-vis des services essentiels en Afrique, dans les pays à revenu élevé et dans le reste du monde, 2013-15	143
5.2. Protestations civiles en Afrique, 2000-2016	143
5.3. Motivations des protestations civiles en Afrique : enjeux politiques et problématiques économiques, 2011-16	144
5.4. Les quinze principaux motifs des protestations civiles en Afrique, 2011-13 par rapport à 2014-16	145
5.5. Scores moyens d'intégrité suivant les « textes en vigueur » et « dans la pratique » dans le monde : Afrique (2016)/22 autres pays (2011)	149
5.6. Durcissement du régime et violences civiles, 1996-2016	152
5.7. Part des personnes interrogées non satisfaites de la manière dont le gouvernement gère différentes problématiques prioritaires (enquête Afrobaromètre 2014/15)	153
5.8. Gestion du secteur public comparée au ratio impôts/PIB	153
5.9. Facilité ou difficulté d'accès aux services publics selon les citoyens africains, 2005 et 2015	155
6.1. Évolution de la valeur ajoutée du secteur manufacturier et de l'industrie dans son ensemble en Afrique, 1990-2015	176
6.2. Croissance de la productivité du travail dans 11 pays d'Afrique, 2000-10	178
6.3. Part du secteur manufacturier en fonction du revenu par habitant, 1990-2015	179
6.4. Les quatre révolutions industrielles	179



6.5. Produit intérieur brut et demande d'énergie par habitant dans certains pays d'Afrique et en Chine, 1990-2012.....	182
6.6. L'entrepreneuriat dans 18 pays d'Afrique : écart hommes/femmes, 2012-15.....	185
6.7. Composition sectorielle de l'entrepreneuriat en début de cycle en Afrique, 2012-16.....	186
6.8. Types d'activité des entrepreneurs ruraux en Éthiopie, au Malawi et au Niger, 2005-13.....	187
6.9. Part des entrepreneurs récents ayant lancé un nouveau produit ou service, moyenne 2011-16.....	187
6.10. Taille et âge des entreprises du secteur formel dans 38 pays d'Afrique.....	188
6.11. Prévalence des entrepreneurs motivés par l'opportunité et niveau de revenu dans 15 pays d'Afrique et 69 autres pays, moyenne 2011-15.....	189
7.1. Combinaison de mesures pour soutenir l'entrepreneuriat.....	209
7.2. Capacités de gestion des politiques industrielles en Afrique, en Chine et au Viet Nam, 2015.....	214
8.1. Principaux obstacles rencontrés par les entreprises africaines, 2015 ou année la plus récente.....	226
8.2. Manque d'accès aux capitaux pour les micro, très petites, petites et moyennes entreprises formelles en Afrique, 2011.....	228
8.3. Scores moyens pour le management des entreprises manufacturières de taille moyenne, par pays, 2004-14.....	230
8.4. Expérience et formation des entrepreneurs jeunes et des entrepreneurs adultes au Swaziland, en 2012.....	230
8.5. Part des étudiants du secondaire inscrits dans des programmes de formation professionnelle, 2013 ou année la plus récente.....	232
8.6. Proportion du fonds de roulement financé par les banques dans plusieurs pays d'Afrique et en Amérique latine, 2015 ou année la plus récente.....	244

Tableaux

1.A1.1. Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2008-18.....	39
1.A1.2. Économie mondiale et perspectives, 2015-18.....	40
2.1. Apports financiers et recettes fiscales en Afrique, 2005-17.....	49
2.2. Principales destinations des IDE en Afrique par valeur de l'investissement, 2016.....	53
2.3. Premières entreprises investissant en Afrique par niveau d'investissement, 2015-16 (chiffres cumulés).....	55
2.4. Déterminants des apports d'IDE en Afrique, 2015-16.....	56
2.5. Quinze principaux pays bénéficiaires des transferts des migrants vers l'Afrique (classés par % du PIB), 2016.....	62
3.1. Principaux partenaires commerciaux de l'Afrique en valeur des échanges et rang, 2000, 2010 et 2015.....	82
3.2. Part des exportations des CER de l'Afrique vers les régions partenaires, 2012 et 2015 (pourcentage des exportations totales).....	94
5.1. Problèmes les plus souvent cités par les citoyens africains, par pays (enquête Afrobaromètre 2014/15).....	142
5.2. Sélection d'indicateurs sur l'accès au financement en Afrique, dans les pays à revenu élevé et dans le reste du monde, 2011-15.....	146
5.3. Tour d'horizon des élections nationales en Afrique, 2016-18.....	150
5.4. Exemples choisis d'initiatives internationales en faveur de l'énergie en Afrique.....	158



5.5. Les dix pays les plus réformateurs du monde selon le rapport <i>Doing Business</i> , 2010-16....	159
6.1. Part de chaque secteur dans le produit intérieur brut des différentes régions du monde, 2014/15 (%).....	175
6.A1.1. Évolution de la valeur ajoutée du total de l'industrie et du seul secteur manufacturier, dans différents pays africains, 1990-2015	191
6.A2.1. Disponibilité des données de l'enquête auprès de la population adulte du <i>Global Entrepreneurship Monitor</i> pour les pays d'Afrique, 2011-16	192
7.1. Stratégies nationales d'industrialisation en Afrique	203
7.2. Principales caractéristiques des politiques industrielles	205
7.3. Stratégies et initiatives pour encourager l'entrepreneuriat dans les pays africains	207
7.A1.1. Effets des programmes d'entrepreneuriat en Afrique.....	217

Tableaux de l'annexe statistique (publiés en ligne)

- 1 Indicateurs de base
- 2 Taux de croissance du PIB en volume
- 3 Taux de croissance et composition de la demande
- 4 Opérations financières de l'État
- 5 Indicateurs monétaires
- 6 Comptes courants
- 7 Exportations
- 8 Diversification et compétitivité
- 9 Prix international des exportations
- 10 Investissements directs étrangers
- 11 Flux d'aide
- 12 Indicateurs de la dette extérieure
- 13 Indicateurs démographiques
- 14 Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu
- 15 Accès aux services
- 16 Indicateurs de santé de base
- 17 Maladies principales
- 18 Indicateurs d'éducation de base
- 19 Scolarisation
- 20 Emploi et remises
- 21 Indice de perception de la corruption
- 22 Protestations civiles
- 23 Violences civiles par des acteurs non-étatiques
- 24 Durcissement du régime politique
- 25 Projections démographiques
- 26 Indicateurs sexo-spécifiques



Résumé

L'édition 2017 des *Perspectives économiques en Afrique* analyse les performances inégales du continent en 2016 sur le plan des indicateurs économiques, sociaux et en matière de gouvernance, tout en soulignant que les perspectives sont favorables pour 2017 et 2018. Le coup de projecteur de cette édition porte sur le rôle des entrepreneurs pour accélérer l'industrialisation du continent et imprimer ainsi une nouvelle trajectoire de développement. Le rapport propose des politiques à déployer pour installer une croissance plus durable et inclusive.

Confrontée à des vents contraires persistants à l'échelle régionale et mondiale en 2016, la croissance en Afrique a continué de diminuer. Cependant, les perspectives à moyen terme sont positives. Ce ralentissement est à imputer notamment à la faiblesse des cours internationaux des produits de base, la morosité de la conjoncture internationale et l'essoufflement progressif de l'économie chinoise, sans oublier les effets secondaires du Printemps arabe exacerbés par le conflit qui se prolonge en Libye. Tandis que les pays africains exportateurs nets de produits de base ont vécu une année 2016 difficile, la plupart des pays non exportateurs de ces produits ont continué de progresser, consolidant les acquis des années précédentes. Les politiques budgétaires, monétaires et de change ont varié à travers le continent, les pays dotés de politiques mieux coordonnées ayant été plus à même de supporter les chocs.

En 2017 et 2018, l'Afrique devrait bénéficier du redressement des cours des matières premières, entamé en fin d'année 2016, mais également de la hausse de la demande privée, y compris sur les marchés intérieurs, d'une gestion saine des politiques macroéconomiques, désormais ancrée dans de nombreux pays, d'un environnement des affaires globalement favorable qui tend à s'améliorer et d'une structure économique plus diversifiée, en faveur en particulier des services et de l'industrie légère. Les perspectives tablent sur le maintien de déficits courants en 2017, mais moins prononcés qu'en 2016 – à condition que le redressement récent des cours des produits de base se confirme. Fin 2016, l'indice des prix des matières premières était supérieur de plus d'un quart à son niveau de 2015 à la même période. Les pays disposant de politiques plus prévisibles et d'amortisseurs devraient donc mieux traverser les tempêtes provoquées par des déséquilibres externes déstabilisants.

En 2017, les apports financiers extérieurs à l'Afrique devraient ressortir à 179.7 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 177.7 milliards de 2016, les investissements directs étrangers (IDE) et les envois de fonds des migrants confirmant leur statut de principales sources de financements extérieurs. Grâce aux apports du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient, les IDE devraient atteindre 57.5 milliards de dollars. Les investissements se diversifient au profit des biens de consommation et du secteur tertiaire, comme les services financiers, les technologies de l'information et les télécommunications. Les envois de fonds devraient atteindre 66.2 milliards de dollars en 2017, en progression de 2.4 % par rapport à l'année précédente. Tandis que l'aide, plus soutenue et de meilleure qualité, restera essentielle pour les pays à faible revenu et les économies fragiles, les apports privés sont appelés à jouer un rôle grandissant pour mobiliser les financements et stimuler le développement et l'entrepreneuriat à l'échelle locale. Malgré les importants efforts consentis pour accroître les recettes budgétaires, celles-ci ne parviennent toujours pas à couvrir les besoins.

L'intégration commerciale et régionale progresse en Afrique, mais le volume d'échanges intra-africains reste faible. Au cours des 20 dernières années, les échanges entre l'Afrique et le reste du monde ont quadruplé en valeur. Aujourd'hui, les partenaires commerciaux du continent sont également plus diversifiés sur un plan géographique et la coopération



régionale gagne du terrain. Ces évolutions découlent des politiques d'ouverture des pays africains, qui ont par ailleurs investi dans les infrastructures et poursuivi leur intégration régionale. Tout cela facilite la pratique des affaires, en réduisant les coûts et les délais d'acheminement des biens et des services au sein d'un pays et à travers les frontières. Cela renforce également l'attrait du continent comme partenaire dans les échanges internationaux. À terme, l'Afrique va devoir diversifier ses exportations pour réduire sa vulnérabilité aux chocs sur les prix des produits de base. De plus, elle devrait s'efforcer aussi de mieux exploiter les atouts du commerce intra-africain. Enfin, il faut relancer la dynamique de l'intégration régionale.

Dix-huit pays africains ont désormais un niveau de développement moyen ou élevé et le nombre de personnes vivant dans la pauvreté est en recul. Mais les progrès sur le front du développement humain restent lents et inégaux. La création d'emplois et l'entrepreneuriat peuvent contribuer à faire refluer la pauvreté. Les gouvernements y parviendront en levant les freins à l'entrepreneuriat, comme par exemple des débouchés limités pour les jeunes et les femmes. À condition de renforcer l'éducation, les compétences et la santé des populations, d'inclure les jeunes et les femmes et de promouvoir une utilisation durable des ressources environnementales, l'Afrique réussira à mieux respecter ses engagements vis-à-vis des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063.

Les performances de l'Afrique sur le plan de la gouvernance économique et politique s'améliorent, selon les données les plus récentes, mais il reste des défis à surmonter. Grâce aux réformes réglementaires et aux innovations numériques, l'utilisation des ressources publiques par les gouvernements et la fourniture des services sociaux sont en progrès. D'autant que les pouvoirs publics s'emploient à renforcer la qualité de l'environnement des affaires pour stimuler l'investissement du secteur privé. Pourtant, de nombreux Africains restent déçus par les débouchés économiques qui s'offrent à eux. S'ils veulent soutenir les entreprises et favoriser l'innovation, les gouvernements doivent élargir l'accès à l'électricité et aux financements et améliorer les politiques de concurrence. Par ailleurs, l'engagement en faveur de la responsabilité dans les instances politiques clés n'est toujours pas à la hauteur des attentes des citoyens. C'est également le cas pour la performance des administrations publiques.

La promotion de l'industrialisation fait plus que jamais son retour dans l'ordre du jour économique de l'Afrique, avec une énergie décuplée. Les stratégies d'industrialisation du 21^e siècle doivent se montrer innovantes et s'appuyer sur les atouts des 54 pays du continent. Il faut commencer par dépasser les approches traditionnelles se limitant aux seules industries manufacturières, pour couvrir tous les secteurs porteurs de croissance et créateurs d'emplois. Les stratégies d'industrialisation doivent par ailleurs intégrer les entrepreneurs offrant un réel potentiel, en s'appuyant sur les start-ups et les petites et moyennes entreprises capables d'étayer la croissance des grandes entreprises, pour accélérer l'industrialisation africaine. Enfin, elles doivent encourager une « industrialisation plus propre », moins coûteuse sur le plan environnemental. Les politiques industrielles doivent intégrer, en les adaptant à la spécificité du contexte africain, les enseignements venus de pays possédant une solide base industrielle. À cet égard, l'apprentissage innovant entre pairs sera essentiel dans cette nouvelle vague d'industrialisation.

Comment les gouvernements africains peuvent-ils concevoir et déployer des stratégies efficaces d'industrialisation ? Aujourd'hui, près de la moitié d'entre eux disposent d'une stratégie de développement industriel, visant surtout à promouvoir des activités à forte intensité de main-d'œuvre créatrices d'emplois. Mais ces plans directeurs tiennent rarement compte des besoins des entreprises à fort potentiel de croissance. Les capacités de mise en œuvre des politiques demeurent faibles, avec de fréquents



conflits de compétence entre organismes gouvernementaux. Les politiques publiques doivent lever les contraintes pesant sur les entrepreneurs à fort potentiel. Déployer des stratégies de productivité exige un engagement total, sans faille et visionnaire de la part des responsables politiques, une coordination excellente au niveau du gouvernement et la participation active du secteur privé. L'implication des autorités locales peut contribuer à la définition de politiques industrielles adaptées aux besoins des entreprises. Enfin, l'évaluation des politiques publiques et de leurs effets est garante de la réussite des stratégies d'industrialisation.

Le dernier chapitre du rapport se concentre sur trois domaines de l'action publique qui permettraient de lever les obstacles auxquels se heurtent la plupart des entrepreneurs en Afrique. Premièrement, les politiques publiques doivent développer les compétences et, pour cela, donner la priorité à l'éducation formelle, l'apprentissage, la formation professionnelle et les capacités managériales, répondant ainsi aux besoins du marché du travail. Deuxièmement, des politiques de soutien aux regroupements d'entreprises (*clusters*) peuvent servir de catalyseur pour renforcer la productivité et le développement des entreprises, même de petite taille. Enfin, des politiques relatives aux marchés financiers peuvent améliorer l'accès des entreprises à des instruments de financement sur mesure et innovants.



PARTIE I
Performances et perspectives
en Afrique





Chapitre 1

Perspectives macroéconomiques en Afrique

Ce chapitre passe en revue la situation macroéconomique des différents pays et régions d'Afrique et l'évolution du continent dans son ensemble. Il revient sur les tendances de la croissance économique sur le continent, et établit les prévisions pour la période 2017-18 à la lumière des principales dynamiques à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Il examine les grands moteurs de la croissance du côté de l'offre et de la demande et effectue des comparaisons entre les différentes régions africaines en fonction de la structure de leurs économies. Ce chapitre analyse également les positions extérieures ainsi que les politiques budgétaires, monétaires et financières sous-tendant les performances récentes des pays africains et susceptibles d'influencer leurs futures trajectoires de développement.

BRIEF EN

Globalement, la croissance économique de l'Afrique a continué de fléchir en 2016, en grande partie plombée par le repli des cours des produits de base, lequel a particulièrement pénalisé les pays exportateurs de matières premières. Les pays africains non exportateurs de matières premières ont en revanche dans leur majorité conservé une croissance positive. Les perspectives du continent pour la période 2017-18 restent positives, les estimations tablant sur un redressement des cours des produits de base et de la demande intérieure.

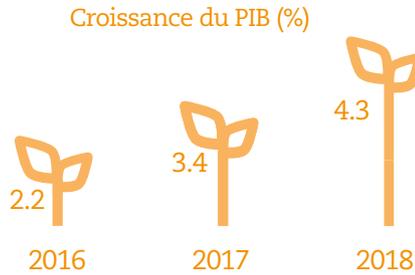
La demande intérieure conserve certes un rôle moteur dans la croissance du continent, mais le maintien de cette résilience sur la période 2017-18 passe par une meilleure gestion macro-économique, une diversification accrue et un environnement des affaires optimisé.

Les pays qui se sont dotés de politiques budgétaire, monétaire et de change mieux coordonnées et plus cohérentes ont de solides capacités de résilience aux chocs. Les pays perçus comme des destinations sûres pour les investissements (du fait entre autres de cette cohérence des politiques) sont les mieux outillés pour résister à des déséquilibres extérieurs importants sur une période de turbulences plus longue, indépendamment de leurs fondamentaux sur le plan de la gouvernance macro-économique.

Le saviez-vous ?

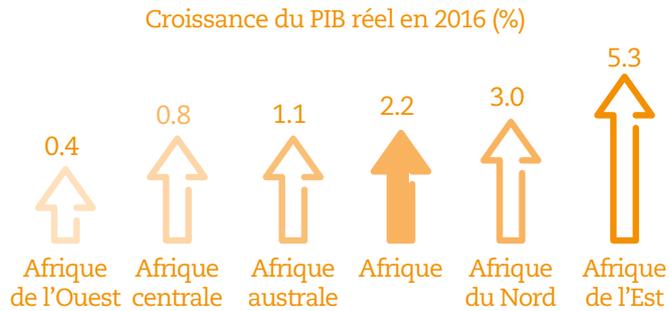
- Malgré un ralentissement de l'activité économique en 2016, les perspectives de croissance africaine sont positives, avec une résilience marquée, fondée sur une forte demande domestique.
- La croissance africaine est moins dépendante des ressources naturelles et de plus en plus favorisée par l'amélioration de l'environnement des affaires et de la gouvernance macroéconomique.
- Une diversification structurelle plus importante a considérablement amélioré la capacité du continent à résister aux chocs extérieurs.
- La prévisibilité de l'action publique est importante pour atténuer les déséquilibres externes, lorsque les fondamentaux macroéconomiques donnent des signes de faiblesse.

Les perspectives de croissance de l'économie africaine sont positives après un ralentissement

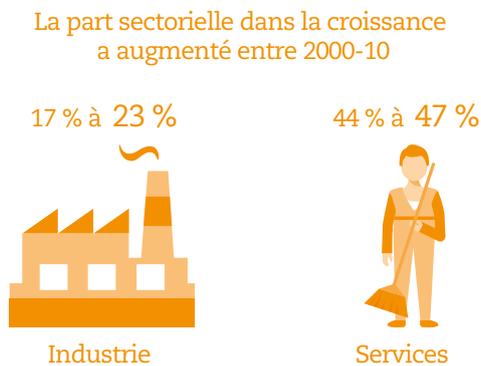


Perspectives macroéconomiques africaines

L'Afrique de l'Est conserve sa première place en matière de croissance régionale



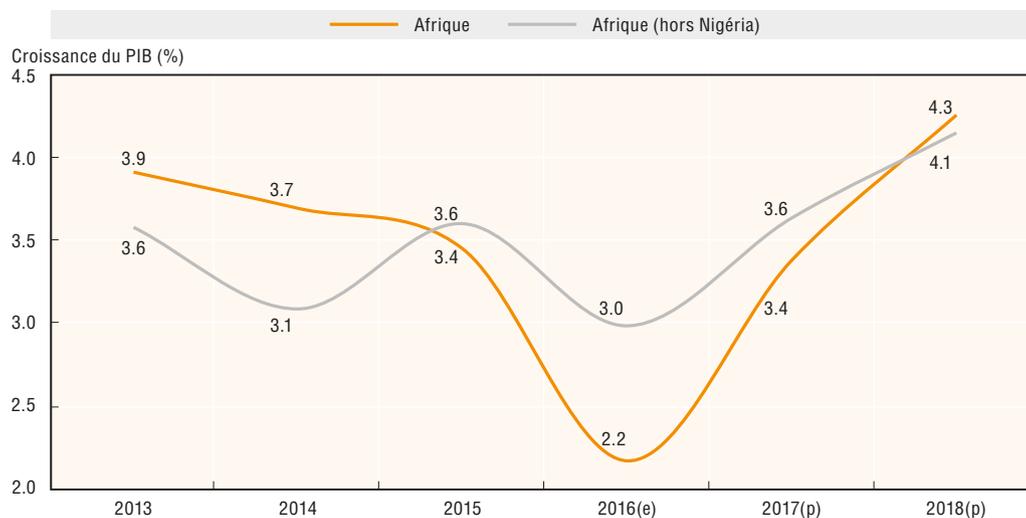
Une diversification plus importante a permis une croissance plus résiliente



La capacité de résilience économique de l'Afrique a été mise à l'épreuve mais les conditions d'une croissance plus solide sont là

Du fait du recul des cours des produits de base qui s'est prolongé jusqu'au début de l'année 2016, le discours autour de l'« Essor de l'Afrique » a été quelque peu mis à mal : la croissance du continent a marqué le pas en 2016, à 2.2 %, contre 3.4 % en 2015. Ce fléchissement du produit intérieur brut (PIB) souligne le rôle important que jouent quelques grandes économies d'Afrique dans la performance d'ensemble. Par exemple, avec 29.3 % du PIB de l'Afrique, le Nigéria est un indiscutable poids lourd. La récession qu'il a connue a donc eu un retentissement global négatif plus important que les récessions en Libye ou au Tchad. Malgré cette dégradation, la trajectoire de croissance du continent devrait rester résiliente (graphique 1.1), soutenue par une demande intérieure plus forte, des fondamentaux de la gouvernance macroéconomique plus solides et un environnement des affaires plus propice.

Graphique 1.1. Croissance économique en Afrique, 2013-18



Source : Département de la statistique, Banque africaine de développement.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486444>

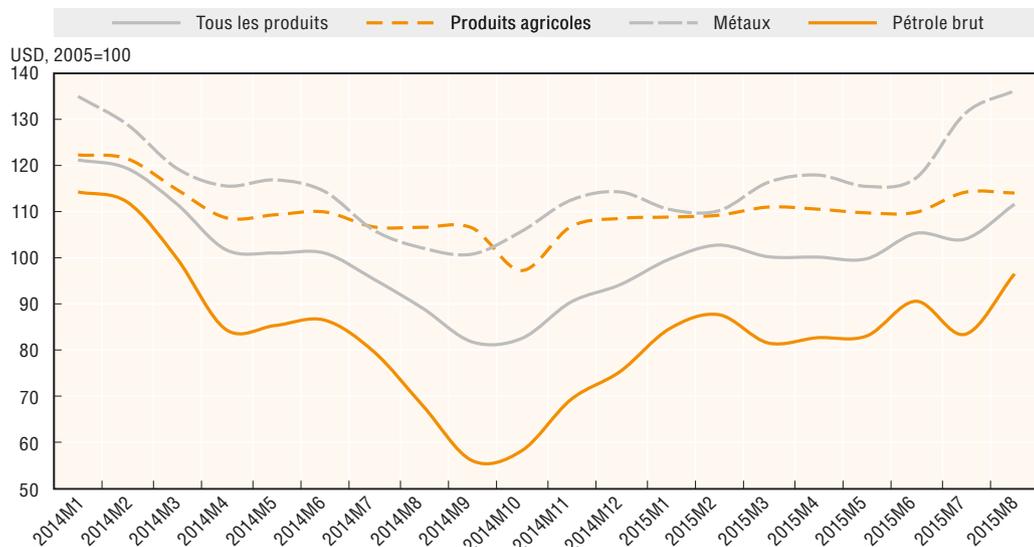
Pour l'année 2016, plusieurs facteurs expliquent la médiocrité des performances économiques d'ensemble du continent, même si la décélération concerne essentiellement les pays exportateurs de matières premières. Il s'agit des effets toujours sensibles du Printemps arabe, d'une reprise économique mondiale somme toute modérée, y compris dans les économies émergentes (avec entre autres le ralentissement qui perdure en Chine, devenue l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique), et des intempéries et des sécheresses dans un certain nombre de pays africains.

Le repli récent des cours des produits de base ralentit la croissance

La chute des prix des matières premières, entamée mi-2014, a eu un effet délétère sur plusieurs pays exportateurs d'Afrique. Les cours des produits de base hors énergie ont plongé de 6 % en 2016 par rapport à leur niveau de 2015 et ont été particulièrement affectés par la baisse des prix des métaux et des minerais. En 2016 en moyenne, les prix annuels des métaux ont été inférieurs de 6 % à leur niveau de 2015, une évolution à imputer principalement à la décélération de la croissance en Chine. Les produits de base agricoles sont restés stables, même si l'indice des prix des matières premières agricoles est passé de 83 USD en 2015 à 80 USD en 2016, du fait surtout des effets d'escalade des subventions

à la production et d'une abondance des volumes d'offre. D'une manière générale, les prix annuels des produits pétroliers ont connu un recul par rapport à 2015 et 2014 : ainsi, les cours nominaux du pétrole brut ont chuté d'un pic de 114.8 USD le baril en juin 2014 à un niveau plancher de 28.9 USD en janvier 2016 (prix du Brent, au comptant). L'indice du pétrole brut (graphique 1.2) est passé de 203.05 à 56.06 sur la même période. Malgré le redressement des cours du pétrole au second semestre 2016, les prix annuels moyens sont ressortis à 43 USD le baril en 2016, en recul de 16 % par rapport à 2015, ce qui a rejailli négativement sur la croissance.

Graphique 1.2. **Indice des prix des produits de base, valeur mensuelle (2005 = 100)**



Source : Federal Reserve Bank of St. Louis (2017), <https://fred.stlouisfed.org/series/PALLFNFINDEXQ>.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486456>

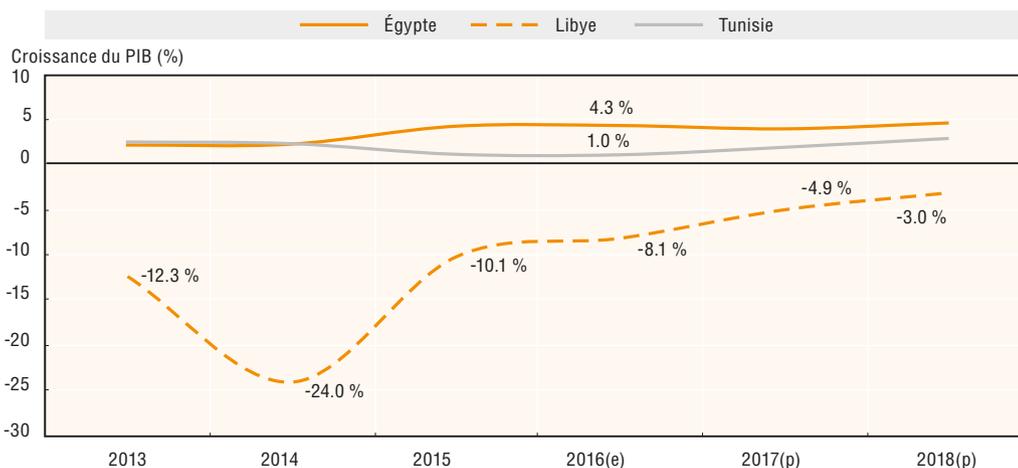
L'effondrement des cours du pétrole est à imputer à la fois à la situation de l'offre et à celle de la demande mondiale. Côté offre, la production de gaz de schiste aux États-Unis et la décision de l'Arabie saoudite d'augmenter sa production pour préserver sa part de marché à l'international entrent en ligne de compte. Côté demande, les facteurs sont à rechercher dans le ralentissement des marchés émergents et la diminution des importations de pétrole par les États-Unis. Résultat, le taux de croissance des pays africains exportateurs de pétrole comme l'Algérie, l'Angola, le Nigéria et le Soudan a fortement marqué le pas en 2016, à 1.6 %, contre 3.3 % en 2015. En Libye et en Guinée équatoriale, cette contraction atteindrait respectivement -8.1 % et -8.2 % en 2016, la croissance du PIB en volume du Tchad et du Nigéria étant attendue à respectivement -3.4 % et -1.5 %. En Afrique du Sud, l'une des plus grandes économies du continent et parmi les principaux exportateurs de produits de base hors énergie, la croissance est estimée à un niveau très faible en 2016, à 0.4 %, du fait entre autres de la baisse de performance des industries extractives.

Les contrecoups du Printemps arabe et les poches persistantes de conflit sur le continent entravent la croissance

Deuxième frein à la croissance, les effets de retombée du Printemps arabe qui, après avoir touché la Tunisie, l'Égypte et la Libye, a entraîné un passage à vide économique en Afrique du Nord. Si l'Égypte et la Tunisie sont parvenues à se redresser quelque peu, la Libye est toujours en récession, malgré la légère reprise enregistrée entre 2015 et 2016 (de -10.1 % à -8.1 %) – une contraction comparativement moins importante que le plongeon de -10.1 % de 2015. La dégradation continue de l'économie libyenne est la conséquence directe du Printemps arabe et de la chute du régime de Mouammar Kadhafi, qui a entraîné

une instabilité politique et réduit la production de pétrole, laquelle est actuellement à un tiers de ses capacités. Ces difficultés sont par ailleurs aggravées par le manque de diversification de l'économie libyenne.

Graphique 1.3. Croissance dans les pays du Printemps arabe d'Afrique du Nord, 2013-18



Source : Département de la statistique, Banque africaine de développement.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486460>

Plusieurs pays d'Afrique sont toujours le théâtre d'un conflit armé, ce qui perturbe l'activité économique et, partant, la croissance. Même si leur nombre est en recul depuis dix ans, l'Afrique conserve le record mondial des conflits armés. En 2016, le Burundi, la Libye, le Mali, le Nigéria (avec les rebelles de Boko Haram et les Vengeurs du Delta), la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), la Somalie et le Soudan du Sud étaient aux prises avec un conflit armé actif, sachant que des poches de conflit ont aussi éclaté au Cameroun et en Éthiopie.

La croissance économique reste molle, pénalisée par l'atonie de la reprise mondiale et la décélération des marchés émergents

L'atonie et la fragilité de la reprise dans les économies avancées et les marchés émergents (notamment en Chine) constituent le troisième facteur de ralentissement de l'économie africaine. Les projections de janvier 2017 du Fonds monétaire international (FMI, 2017) montrent que l'économie mondiale a progressé de seulement 3.1 % en 2016 et ne devrait rebondir que légèrement en 2017 et 2018, à respectivement 3.4 % et 3.6 % (tableau 1.A1.2 de l'annexe 1.A1). Les perspectives sont particulièrement sombres pour les économies avancées, le FMI tablant sur une reprise à 1.9 % en 2017 et 2.0 % en 2018, après une croissance estimée à 1.6 % en 2016. Les pays émergents et en développement devraient conserver une dynamique de croissance de 4.1 % en 2016 et progresser pour atteindre respectivement 4.5 % et 4.8 % en 2017 et 2018. Avec une croissance estimée à 6.3 % en 2016 et qui devrait ressortir à 6.4 % et 6.3 % en 2017 et 2018, les pays émergents et en développement d'Asie (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam) dopent la performance du groupe des pays émergents et en développement.

Mais la croissance en Chine reste modérée par rapport aux années précédentes et devrait reculer à 6.7 % en 2016, contre 6.9 % en 2015, avant de connaître un nouveau ralentissement en 2017 et 2018, à respectivement 6.5 % et 6.0 %. Cette évolution est à imputer principalement à un basculement de la politique chinoise en faveur de la consommation et des services, à la place des investissements et des industries manufacturières. Mais le gouvernement a signifié sa volonté de maintenir un plan de relance à travers des crédits bon marché accordés surtout par des banques d'État.

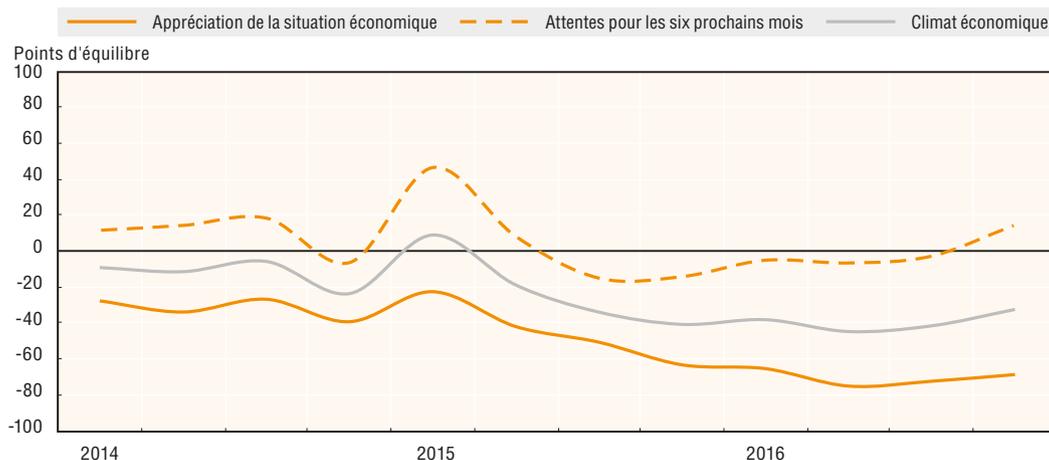
Les exportations de l'Afrique à destination des économies émergentes (essentiellement du pétrole et des métaux) sont dominées par la Chine, ce qui expose le continent aux chocs de la demande mondiale. Aujourd'hui, la Chine représente 27 % du total des exportations de l'Afrique, les produits de base constituant environ 83 % des exportations vers la Chine.

Cette décélération de l'économie chinoise risque également de perturber les liens commerciaux entre les économies africaines et les pays d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Les investissements étrangers de la Chine dans les ressources naturelles en Afrique, en Asie, en Australie et en Amérique latine, notamment, pourraient bien être pénalisés – avec de possibles coupes dans les projets d'investissement, qui se répercuteront sur la croissance des pays destinataires. Les dix destinations africaines préférées des investissements directs étrangers (IDE) représentent pratiquement 80 % du stock d'IDE total, dont près de la moitié est absorbée par le Nigéria et l'Afrique du Sud (CNUCED, 2015).

Le redressement des cours des produits de base ravive les perspectives de croissance de l'Afrique

Les prévisions de croissance pour le continent africain tablent sur un rebond modéré en 2017 et 2018, à respectivement 3.4 % et 4.3 %, contre 2.2 % en 2016. Les facteurs intérieurs restent les principaux moteurs de cette embellie, mais la hausse attendue des prix des matières premières fournira un amortisseur plus que bienvenu pour combler les déficits budgétaires et stimuler la croissance. Les cours de la plupart des produits de base ont entamé leur redressement en 2016 et devraient conserver une trajectoire haussière en 2017 et 2018. Ainsi, les prix du pétrole ont commencé à remonter début 2016 et pourraient atteindre 55 USD le baril en 2017, contre 43 USD en 2016. Cette évolution s'explique par les réductions de production dans certains pays producteurs membres et non membres de l'OPEP au premier trimestre 2017. En décembre 2016, l'OPEP et les autres pays producteurs ont décidé, séparément, de réduire la production de pratiquement 1.8 million de barils par jour sur les six premiers mois de l'année 2017. Dans le sillage de ces accords, les cours de pétrole ont bondi de 10 % à la fin du quatrième trimestre 2016, pour atteindre en moyenne 49.1 USD le baril. Depuis janvier 2017, les prix s'orientent au-dessus de 53 USD le baril et ont atteint 55.99 USD en mars 2017. Une appréciation de la situation économique actuelle de l'Afrique, des attentes et du climat général, réalisée auprès des participants africains à l'enquête économique mondiale de l'institut Ifo, laisse entrevoir un scénario optimiste pour le premier semestre 2017 (graphique 1.4).

Graphique 1.4. Situation économique en Afrique au premier trimestre 2017 et attentes pour les six prochains mois



Source : Institut Ifo (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486474>

Une certaine prudence est cependant de mise, le rétablissement récent des cours du pétrole risquant d'être éphémère. La hausse de la production aux États-Unis pourrait renforcer l'offre mondiale de pétrole brut, annulant les réductions de production décidées par l'OPEP et la hausse des prix. Par ailleurs, si la majorité des pays membres de l'OPEP a réduit la production, un certain nombre de pays (dont l'Iraq, la Libye et le Nigéria) l'ont augmentée depuis octobre 2016. En outre, la hausse des prix au comptant consécutive aux réductions de production devrait stimuler les investissements dans la production en 2017. Depuis le début de l'année 2014, les investissements américains dans le gaz de schiste ont brutalement diminué en réaction à l'effondrement des cours de pétrole, une situation qui avait induit en quelques mois une baisse de la production d'or noir. Les réductions de production des pays membres et non membres de l'OPEP pourraient rapidement être effacées par une augmentation de la production de gaz de schiste aux États-Unis, dans la mesure où les puits deviennent opérationnels dans les douze mois suivant l'investissement initial.

La demande intérieure s'impose progressivement comme un moteur incontournable de la croissance

Même si les ressources naturelles et les produits primaires continuent de jouer un rôle majeur dans la croissance du continent, ils cèdent du terrain au profit de facteurs intérieurs, consommation comprise, qui contribuent toujours plus à la résilience des économies africaines. La demande intérieure soutenue par l'accroissement démographique de l'Afrique constitue un catalyseur de premier plan pour l'entrepreneuriat africain et la contribution des entrepreneurs à l'industrialisation. Dans ce contexte, les réformes institutionnelles et réglementaires améliorent progressivement la gouvernance et l'environnement des affaires (voir chapitre 5), ce qui apporte le soutien nécessaire à la croissance.

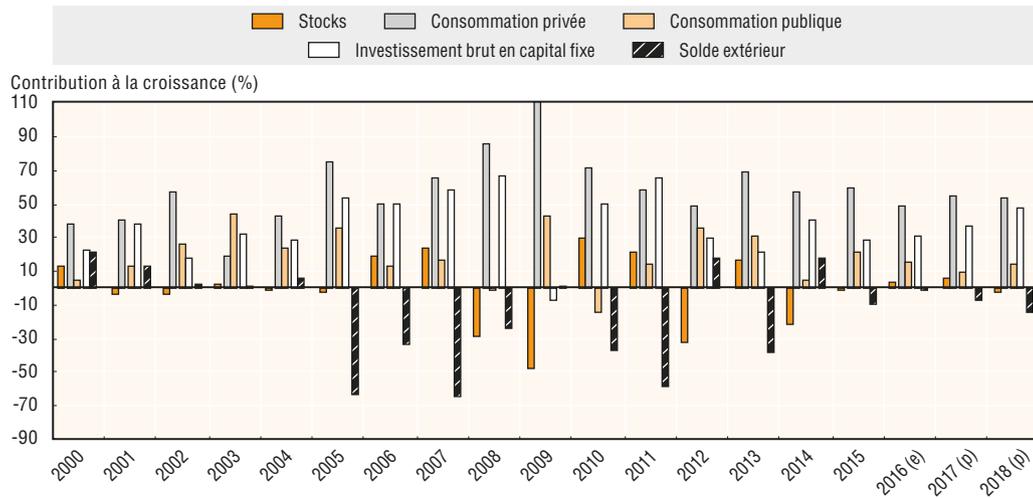
La consommation dopée par l'accroissement démographique est une source importante de résilience

Malgré le ralentissement de l'activité observé dans des grands pays exportateurs de matières premières, le reste de l'Afrique (les pays exportateurs de produits autres que les matières premières) bénéficie depuis cinq ans d'un rythme de croissance du PIB stable. De fait, l'Afrique est toujours la deuxième région la plus dynamique du monde, derrière les pays en développement d'Asie. Le PIB en volume des pays africains importateurs de pétrole a progressé au rythme annuel de 3.0 % en 2016, proche du niveau enregistré pour l'ensemble de l'Afrique en 2015 (3.3 %). Les facteurs intérieurs continuent d'avoir une influence considérable sur la croissance africaine, en particulier la consommation privée. Par ailleurs, l'augmentation des investissements publics dans les infrastructures a consacré le rôle de la demande intérieure comme pilier de la résilience de la croissance africaine. La consommation privée et la consommation publique (essentiellement des investissements d'infrastructure dans le second cas) conservent un rôle clé dans la croissance du PIB (graphique 1.5). En 2016, ces deux composantes ont représenté ensemble une contribution supérieure à 60 %, la part de la consommation privée ne cessant d'augmenter depuis 2003.

Entre 2010 et 2016, la consommation privée a progressé en moyenne de 3.7 % par an et devrait conserver un rythme de 3.5 % sur la période 2017-18. L'un des principaux facteurs de la vigueur de la consommation en Afrique est à rechercher dans l'accroissement démographique du continent (qui compte actuellement 1 milliard d'habitants) et la montée en puissance des classes moyennes (environ 350 millions), sachant que le continent devrait abriter 20 % de la population mondiale environ à l'horizon 2050 (McKinsey Global Institute, 2016). Ce dynamisme démographique devrait induire une hausse des dépenses de consommation, de 680 milliards USD en 2008 à 2 200 milliards USD d'ici 2030. La classe moyenne, dont le pouvoir d'achat s'améliore constamment, recèle un immense potentiel en termes de prospérité.



Graphique 1.5. Principaux moteurs de la croissance en Afrique, 2000-18



Source : Base de données World Development Indicators de la Banque mondiale (2016) et prévisions de l'auteur.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486489>

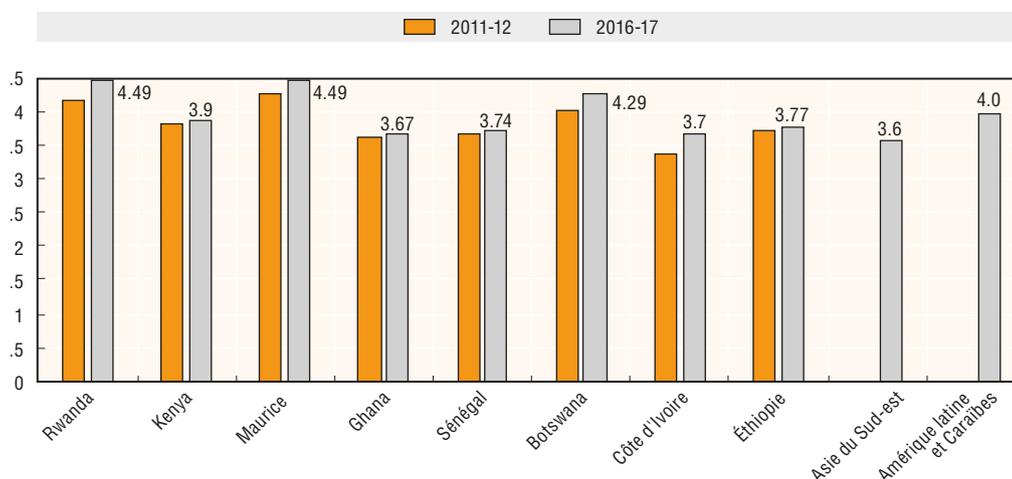
Le rythme des investissements publics d'infrastructure s'accélère en Afrique

Les pays africains, qui ont compris que l'immense déficit d'infrastructures (avec des besoins estimés à environ 50 milliards USD par an) empêchait de concrétiser les objectifs de développement, ont décidé de multiplier les investissements dans des projets infrastructurels. En Afrique subsaharienne, 645 millions d'individus environ sont privés d'accès à l'électricité et un tiers seulement des ruraux habitent à 2 kilomètres d'une route praticable en toutes saisons, contre deux tiers dans les autres régions en développement. En 2014, la part des investissements publics dans le PIB a augmenté de près de 3 % et devrait rester à ce niveau au cours des cinq prochaines années.

Les réformes du secteur des entreprises et de la gouvernance macroéconomique s'enracinent sur le continent

La résilience de la croissance de l'Afrique s'explique par les améliorations apportées à l'environnement des affaires et à la gouvernance, grâce aux réformes audacieuses engagées depuis peu. Le continent a régulièrement progressé sur le plan de la gouvernance et de la gestion des institutions et des ressources publiques et confirme cette orientation vertueuse. Par rapport au passé, l'Afrique obtient désormais de meilleures notes en termes de gouvernance démocratique et d'État de droit, deux facteurs essentiels pour l'édification des nations et l'obtention d'un consensus politique. L'indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2016 (Fondation Mo Ibrahim, 2016) montre qu'en 2015, 70 % des citoyens africains vivaient dans des conditions de gouvernance meilleures. Toujours en 2015, 37 pays ont amélioré leur score global de gouvernance. En outre, le score de gouvernance moyen pour le continent tout entier a gagné un point entre 2006 et 2015, de 49.0 à 50.0. En 2014/15, les pays africains ont été à l'origine de 75 des 230 réformes réglementaires engagées pour faciliter la pratique des affaires (30 %) – un record mondial –, l'Ouganda, le Kenya, la Mauritanie, le Sénégal et le Bénin faisant partie des dix meilleurs pays réformateurs. En plus d'avancées significatives en termes de mise en œuvre des réformes réglementaires, dix pays d'Afrique ont sensiblement progressé sur le plan de l'environnement des affaires en 2015, dont la moitié font partie de l'Afrique subsaharienne. Les rapports sur la compétitivité mondiale 2011 et 2016 du Forum économique mondial (FEM) révèlent qu'une majorité de pays africains ont également gagné des points sur ce plan depuis cinq ans (entre 2011 et 2016). De fait, un certain nombre de pays africains l'emportent largement sur des destinations d'investissement populaires en Asie, y compris le Cambodge, l'Indonésie et le Myanmar (graphique 1.6).

Graphique 1.6. Redressement des pays africains dans l'indice mondial de compétitivité, 2011-12 et 2016-17



Source : FEM (2011 et 2016).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486498>

Le commerce intra-africain ouvre des perspectives de renforcement de la résilience du continent

Les marchés régionaux, en pleine expansion puisqu'ils représentent désormais 16 % environ des échanges totaux sur le continent, ouvrent la voie à la diversité en offrant des débouchés complémentaires aux relations commerciales, plus volatiles, avec des partenaires extérieurs. Le commerce intrarégional progresse régulièrement, ressortant à 18 % du total des exportations africaines en 2015, contre 10 % en 1995. Mais cette part reste modeste comparée aux autres régions du monde. Les produits manufacturés représentent 60 % du total des échanges régionaux et pourraient donc pallier la vulnérabilité de l'Afrique sur les marchés internationaux, notamment pour les produits de base. Les exportations de l'Afrique à destination des économies émergentes – dominées par la Chine et qui portent essentiellement sur le pétrole et les métaux – exposent au contraire le continent aux chocs de la demande mondiale. Actuellement, la Chine représente 27 % du total des exportations mondiales de l'Afrique, les produits de base ressortant autour de 83 % (Pigato et Tang, 2015). Malgré cette évolution globale, certains pays d'Afrique continuent de commercer majoritairement avec les pays de la zone euro et les États-Unis (pour l'Afrique du Sud) ou avec l'Inde (pour Maurice). Les principaux destinataires des exportations de Maurice sont par exemple le Royaume-Uni (13.2 %), les Émirats arabes unis (12.4 %), la France (11.9 %), les États-Unis (10.7 %) et l'Afrique du Sud (8.6 %), tandis que l'Inde (18.7 %), la Chine (17.8 %), la France (7.1 %) et l'Afrique du Sud (6.5 %) sont les premiers importateurs de ses produits. Les pays africains moins dépendants de la Chine pour leurs marchés d'exportation ont globalement tendance à voir leur croissance marquer légèrement le pas.

Les ressources naturelles et les produits primaires cèdent lentement du terrain

Les ressources naturelles et les produits primaires continuent d'être d'importantes sources de revenus pour plusieurs pays d'Afrique, mais leur rôle comme moteurs de la croissance s'estompe lentement. Au Nigéria par exemple, le pétrole représente plus de 90 % des recettes en devises mais seulement 10 % environ du PIB, contre 25.6 % en 2000. Cela traduit un net effondrement de la domination du secteur pétrolier au profit d'autres secteurs, notamment les services et l'agriculture. Ce repli des industries extractives comme source de croissance s'observe pratiquement partout en Afrique. En 2015, les cinq économies les plus dynamiques étaient toutes des pays pauvres en ressources,

l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire et le Rwanda faisant la course en tête, avec une croissance de respectivement 10.2 %, 8.8 % et 7.1 %. Les apports d'IDE s'orientent de plus en plus vers les pays et les secteurs pauvres en ressources. En 2013, le ratio IDE/PIB pour les pays pauvres en ressources ressortait à 4.5 %, deux fois le niveau de 2000. Dans le même temps, la part du total des IDE à destination des pays riches en ressources s'érode progressivement, de 78 % des flux totaux en 2008 à un taux estimé à 65 % en 2013.

Les économies qui se diversifient gagnent en performance sur le plan régional

En moyenne, la croissance a décéléré en Afrique mais les écarts de performance d'un pays et d'une région à l'autre sont considérables, du fait entre autres de la structure dichotomique des économies africaines. Les pays non dépendants du pétrole se distinguent notamment par des taux de croissance obstinément positifs. En Afrique de l'Est, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie ont tous connu des taux de croissance du PIB supérieurs à 6 % en 2016, l'Éthiopie affichant même un solide 8 %. Dans toutes les régions néanmoins, la croissance est moins alerte qu'avant.

L'Afrique de l'Est conserve sa première place régionale

L'Afrique de l'Est maintient sa domination, avec une croissance estimée à 5.3 % en 2016, en recul par rapport à 2015 (6.5 %). L'Afrique du Nord se place en deuxième position, à 3.0 %, dopée par la reprise en Égypte (4.3 %) et en Algérie (3.5 %). Mais des incertitudes politiques persistantes et la baisse de la production de pétrole en Libye continuent de freiner la croissance de cette région. L'Afrique australe se classe troisième, avec une croissance de 1.1 %, contre 1.9 % en 2015 tandis que l'Afrique centrale et l'Afrique australe sont à la traîne, avec un taux de croissance de respectivement 0.8 % et 0.4 %. L'Afrique centrale est pénalisée par la contreperformance de la Guinée équatoriale (croissance estimée à -8.2 % en 2016 pour -8.3 % en 2015), de la RDC (en recul à 2.5 % en 2016 contre 6.9 % en 2015) et du Tchad (estimée à -3.4 % en 2016, contre 1.8 % en 2015). L'Afrique de l'Ouest subit quant à elle le contrecoup de la récession économique au Nigéria, où la croissance s'est contractée à -1.5 % en 2016, contre 2.8 % en 2015.

Le ralentissement dans les grandes économies africaines rejait fortement sur la performance d'ensemble du continent

La forte baisse observée en Afrique de l'Ouest souligne à quel point les performances moyennes de l'Afrique sont tributaires de la situation dans quelques grands pays. Le repli durable des cours du pétrole et les incertitudes politiques ont eu un effet néfaste sur les perspectives de croissance du Nigéria et de l'Afrique du Sud, avec un retentissement sensible sur l'ensemble du continent, ces deux pays étant les deux plus gros contributeurs au PIB de l'Afrique, avec des parts de respectivement 29.3 % et 19.1 %. La récession au Nigéria, où les effets prix du pétrole se sont conjugués à des problèmes structurels, a été encore aggravée par les incertitudes politiques, notamment vis-à-vis du taux de change. L'Afrique du Sud est toujours ébranlée par son déficit énergétique, sur fond de sécheresse provoquée par le phénomène El Niño.

La croissance dans ces régions sera donc tributaire de la performance des pays qui pèsent le plus dans l'équation. En Afrique de l'Ouest, elle devrait rebondir à 3.4 % en 2017, portée par le redressement attendu des cours du pétrole. D'autant que la production dans la région du Delta, au Nigéria, devrait s'améliorer également après l'arrestation des militants responsables des récentes attaques contre les champs pétrolifères. En Afrique australe, la croissance sera pénalisée par l'atonie de l'activité en Afrique du Sud, avec une performance attendue à 1.4 % en 2017. De même, l'Afrique du Nord devrait continuer de payer le prix de l'incertitude politique et du conflit persistants en Libye, où la croissance devrait ressortir à -3.7 % en 2017.



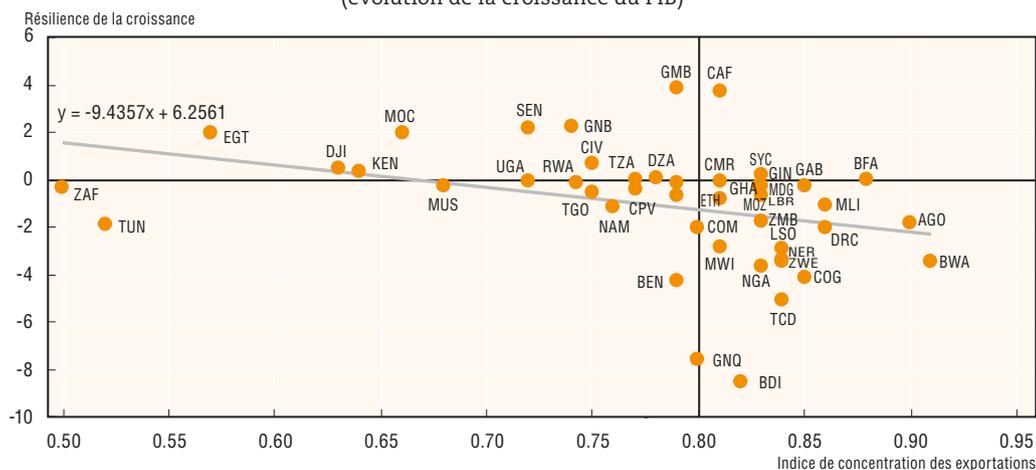
La diversification économique confirme son importance pour se prémunir contre les chocs extérieurs

Un examen approfondi région par région met en évidence une hétérogénéité encore plus marquée, révélant la supériorité des performances des économies plus diversifiées. D'une manière générale, les économies africaines se sont diversifiées et sont donc devenues plus résilientes qu'il y a dix ans, surtout en cas de chocs externes sur les matières premières. La part du secteur industriel est passée de 17 % à 23 % entre 2000 et 2010, tandis que celle des secteurs augmentait de 44 % à 47 % sur la même période. Selon des estimations, le secteur tertiaire ressortirait à 49 % du PIB en 2016, grâce en grande partie à la révolution de l'information et des télécommunications. Les innovations technologiques, particulièrement dans les services financiers, ont stimulé la croissance africaine. En 2015, 45 % du PIB du Kenya ont été réalisés par le biais de M-Pesa, un service de transfert de fonds et de financement basé sur la téléphonie mobile. Au Nigéria, la part du secteur des services a bondi de 13 % du PIB en 2000 à 34.7 % en 2010, tandis que celle de l'agriculture restait importante, à 16 %, dominée par les activités de subsistance.

Mais la transformation structurelle progressive de l'Afrique (McMillan et Harttgen, 2014) a induit un recul sensible de la part de la main-d'œuvre travaillant dans l'agriculture entre 2000 et 2010, de plus de 10 %. Sur la même période, la part de la main-d'œuvre dans les industries manufacturières a augmenté en moyenne de 2.15 %, contre une hausse moyenne de 8.23 % dans les services. Ces statistiques attestent de la transformation structurelle en cours en Afrique, même si les pays vont devoir continuer sur cette voie pour consolider ces acquis.

La diversification accrue a considérablement renforcé l'aptitude de l'Afrique à supporter des chocs extérieurs et à préserver sa dynamique de croissance. L'indice de concentration des exportations – ou indice Herfindahl-Hirschmann – permet d'établir le lien entre concentration accrue des exportations et résilience moindre d'une économie (graphique 1.7), en mesurant le degré de concentration des produits dans les pays africains (évolution du PIB). Les valeurs de l'indice HHI s'échelonnent de 0 à 1, un score proche de 1 signalant la concentration extrême de l'économie autour de quelques produits. La résilience de la croissance des pays africains peut être calculée en examinant l'évolution de la croissance du PIB entre 2014 et 2015. Des valeurs positives signalent que l'économie est résiliente, contrairement aux valeurs négatives, qui prouvent la volatilité de la croissance.

Graphique 1.7. Diversification et résilience de la croissance en Afrique, 2014-15
(évolution de la croissance du PIB)



Source : Base de données UNCTADStat (CNUCED, 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486506>

Le passage à une économie orientée sur les exportations exige de transformer la structure industrielle pour intégrer des machines et des produits électroniques sophistiqués et d'accorder une priorité accrue aux segments à plus forte valeur ajoutée. Un tel changement structurel peut être sous-tendu par une meilleure allocation du crédit (qui favorise le développement des entreprises), le renforcement de la recherche et le développement de nouvelles technologies industrielles mais également par des systèmes éducatifs capables d'impartir des compétences adaptées au 21^e siècle. À l'échelle d'un pays, les systèmes d'innovation et les pôles industriels sont deux clés d'une politique industrielle efficace, qui doit tenir compte du capital humain, physique et institutionnel d'un pays et de son patrimoine naturel. La diversification économique est un processus de moyen à long terme qui requiert, surtout dans les pays exportateurs de produits de base, de passer d'un stock d'actifs essentiellement constitués par les ressources naturelles à un portefeuille plus équilibré entre capital physique et humain. Dans cet esprit, il importe d'améliorer l'éducation et la santé, les infrastructures et les communications mais aussi les règles régissant l'activité privée (voir également les chapitres 6, 7 et 8).

Des politiques coordonnées et cohérentes ont un effet protecteur contre les chocs

Les pays africains touchés par la chute des cours des matières premières ont utilisé le levier des politiques budgétaire, monétaire et de change afin d'enrayer leur déclin économique. Pour ceux qui y sont parvenus, la préservation de la cohérence et de la coordination des politiques porte ses fruits.

Les pays exportateurs de produits de base ont recouru à des politiques d'assainissement budgétaire

Face aux difficultés provoquées par la chute des cours des produits de base et l'érosion de leurs recettes, un certain nombre de gouvernements africains ont vu leurs marges de manœuvre budgétaires s'étioler. Entre 2015 et 2016, le déficit budgétaire global du continent s'est dégradé, plombé par le repli des cours, de 6.3 % à 6.6 %. La détérioration a été plus rapide dans les pays exportateurs de pétrole, qui affichent un déficit budgétaire de 8.0 % en 2016 contre respectivement 7.5 % et 6.3 % en 2015 et 2014. Dans les pays importateurs de pétrole en revanche, le déficit budgétaire est passé à 4.5 % en 2016, contre 4.4 % et 4.0 % en 2015 et 2014. De toutes les régions, c'est l'Afrique du Nord qui connaît le déficit budgétaire le plus prononcé, à 13.5 % du PIB, contre un déficit de 2.9 % en Afrique de l'Ouest.

Confrontés à l'aggravation de leurs déficits, plusieurs gouvernements ont appliqué des politiques d'assainissement budgétaire en 2016 pour juguler les dépenses non productives tout en instituant des mesures pour endiguer les pertes de revenus. Dans un pays dépendant des produits de base comme la Namibie, l'érosion des revenus et une période prolongée de politique budgétaire expansionniste expliquent le creusement du déficit budgétaire en 2016, à 7.3 % du PIB. Soucieux de réduire ce déficit, le gouvernement a introduit un programme d'assainissement budgétaire au cours de l'examen à mi-parcours du budget 2016/17, avec des coupes dans les dépenses atteignant jusqu'à 2.8 % du PIB.

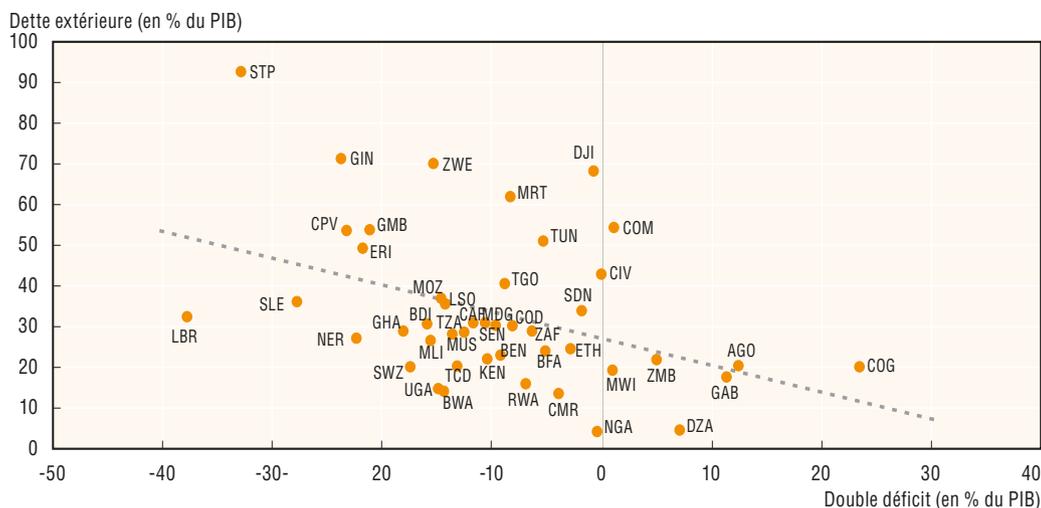
Confrontés à la diminution de leurs recettes budgétaires mais soucieux de continuer à financer le développement, plusieurs gouvernements africains ont fait appel aux marchés boursiers, plus coûteux. De nombreux pays africains, y compris des bénéficiaires de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ), accumulent des dettes à un rythme plus soutenu, au risque de se retrouver en situation de surendettement. Les politiques d'assouplissement quantitatif poursuivies dans la zone euro, au Japon et aux États-Unis ont poussé les investisseurs internationaux à s'orienter vers des opérations plus



lucratives. Mais la morosité des perspectives de croissance sur fond d'aggravation des déficits de la balance courante et d'affaiblissement des devises alimente une dynamique moins favorable de la dette et fragilise la soutenabilité de ce fardeau.

Poussés par la faiblesse des taux d'intérêt mondiaux, les gouvernements africains font appel depuis quelques années au marché obligataire international privé pour financer leurs infrastructures et d'autres projets d'investissement mais également pour juguler leurs déficits budgétaires. En 2013-15, le continent a émis pour 20.9 milliards USD d'obligations souveraines, contre seulement 5.9 milliards en 2009-12. La corrélation négative entre dette fiscale (et déficits extérieurs) et dette extérieure (graphique 1.8) signifie que le creusement des déficits budgétaires aggrave la situation en terme d'endettement extérieur, ce qui a des implications pour la viabilité de la dette de ces pays.

Graphique 1.8. Corrélation entre déficits budgétaires et endettement dans les pays d'Afrique



Source : Département de la statistique de la Banque africaine de développement et Banque mondiale (2016).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486512>

Les équilibres budgétaires de la région devraient s'améliorer légèrement en 2017 et 2018, ressortant à respectivement -5.5 % et -4.5 % – un redressement à imputer aux mesures d'assainissement budgétaire que de nombreux pays exportateurs de produits primaires sont en train de prendre et à la remontée progressive des cours. Les pays exportateurs de pétrole devraient voir leur déficit budgétaire s'aggraver en 2017 et 2018, à respectivement 6.3 % et 5.0 %, contre un déficit de 4.3 % et 3.8 % dans les pays importateurs de pétrole. L'Afrique du Nord devrait rester la région au déficit budgétaire le plus marqué en 2017, à 11.1 %, plombée par les pertes de revenus liées à la réduction de la production de pétrole en Libye.

Dans certains cas, l'incertitude politique a pesé sur l'efficacité des politiques monétaire et de change

Sur le continent, la réponse monétaire et de change aux différents cas de figure économiques est habituellement variable et, dans certains cas, pêche par un manque de coordination avec la politique budgétaire. Confrontés à des contraintes budgétaires auxquelles ils ont réagi par des mesures d'assainissement, certains pays exportateurs de produits de base ont également durci leur politique monétaire. La plupart des pays non exportateurs de produits de base, non pénalisés par la chute des cours des matières

premières, ont opté pour une orientation expansionniste. Dans ce groupe de pays, le repli des cours a permis, en diminuant les prix de l'énergie, de faire reculer l'inflation.

L'absence de coordination entre politiques monétaire et de taux de change et politique budgétaire a parfois débouché sur la poursuite d'objectifs différents. Au Nigéria par exemple, la politique budgétaire a pris un tour en faveur de l'austérité tandis que la politique monétaire est restée expansionniste pendant pratiquement toute l'année 2016. Le manque de concertation et de certitude a émoussé l'efficacité des réponses monétaires aux chocs mondiaux. Ainsi au Ghana et au Malawi, le durcissement de la politique monétaire décidé en 2016 n'a pas permis de ramener l'inflation sous la barre des 10 %. Au Nigéria, les initiatives visant à juguler la demande de devises étrangères, notamment spéculative, ont avorté même après la décision des autorités, en juin 2016, de suspendre l'arrimage du naira au dollar américain. Avant de laisser flotter la monnaie, le taux de change était fixé à 197 NGN pour un dollar. Mais les restrictions administratives et les retournements politiques ont creusé la prime de change sur le marché parallèle. Résultat, le taux du marché parallèle a atteint un niveau record de 520 NGN pour un dollar, tandis que le taux interbancaire s'établissait à 305 NGN. L'inflation est restée soutenue, atteignant encore 18.7 % en janvier 2017. L'inefficacité des interventions des autorités monétaires a nourri une certaine incertitude quant à la capacité de la politique du gouvernement d'enrayer la poussée inflationniste ce qui, par ricochet, a affaibli le naira et réduit les réserves de change. D'une manière générale, l'effet des chocs extérieurs perdure d'autant plus que la concertation fait défaut.

Les perspectives sur le plan des politiques monétaire et de change restent mitigées

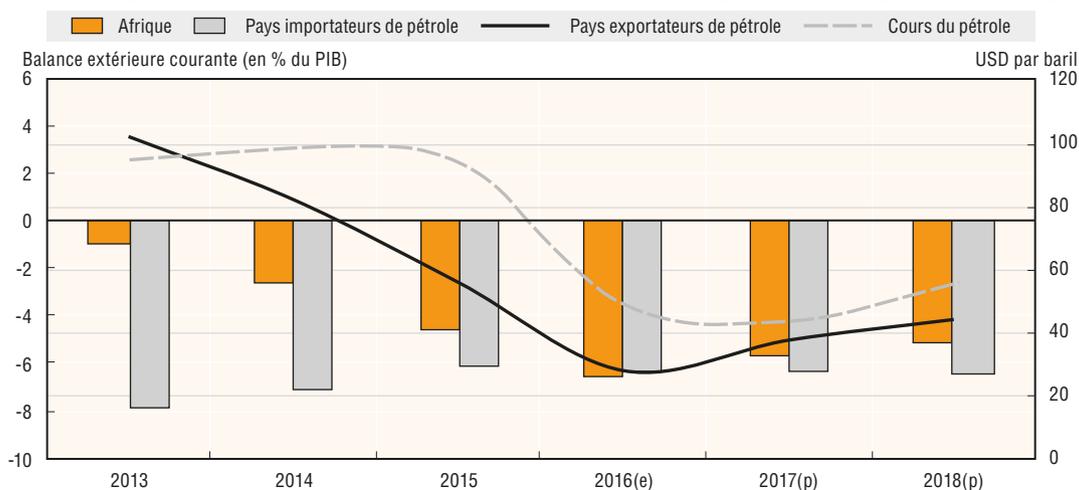
Les perspectives sur le front de la politique monétaire dans la région restent mitigées et fonction du degré d'exposition des pays aux chocs sur les termes de l'échange. Tandis que les pays exportateurs de produits de base devraient maintenir une politique monétaire orientée sur l'austérité et la contraction, les pays exportateurs d'autres produits poursuivront eux une politique expansionniste plus lâche, pour soutenir l'essor du secteur privé. Les prévisions montrent que le creusement des déficits de la balance courante continuera d'exercer des pressions sur les monnaies nationales. Les pays dotés d'un régime de taux de change fixe devraient être plus pénalisés puisqu'ils ne disposent que de moyens limités pour défendre leur monnaie. La faiblesse des devises devrait également continuer de peser sur la marge de manœuvre budgétaire des pays, alourdissant les obligations de service de la dette en monnaie nationale.

Les déséquilibres extérieurs sont intrinsèquement liés aux incertitudes politiques

La plupart des pays africains affichent des déficits extérieurs, provoqués certes par la chute des cours des matières premières mais aussi par les incertitudes politiques qui repoussent les capitaux étrangers et affaiblissent les monnaies nationales. Dans ces conditions, le maintien des équilibres extérieurs devient difficile. L'effondrement durable des cours des matières premières a asséché les sources de revenus pour un certain nombre de pays dépendants de ces produits, qui se sont retrouvés avec un déficit des comptes courants (extérieurs). La plupart connaissent un double déficit (budget de l'État et balance courante) supérieur à 10 %. Le déficit extérieur des pays importateurs de pétrole, et de l'Afrique en général, suit de près l'évolution des cours du pétrole (graphique 1.9). Ce creusement des déficits courants est encore aggravé par le ralentissement économique de la Chine, l'une des principales destinations des exportations de produits primaires de l'Afrique.



Graphique 1.9. Balance extérieure courante, dons compris, en Afrique, 2013-18 (p)



Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : Développement de la statistique, Banque africaine de développement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486529>

Selon les estimations, le déficit de la balance courante de l'Afrique est passé de 6.8 % du PIB en 2015 à 6.5 % en 2016. À l'exception du Botswana et du Swaziland, tous les pays d'Afrique devraient afficher des déficits courants records en 2016, de 27.9 % du PIB à Djibouti jusqu'à 37.8 % en Libye (le maximum), en passant par 31.1 % au Mozambique ou 28.5 % au Libéria. Près de 20 pays africains sur 54 devraient connaître un déficit de la balance courante supérieur à 10 %.

Les perspectives sur ce front devraient s'améliorer en 2017, avec le redressement des cours des matières premières et la légère reprise attendue de l'économie mondiale. En 2017 et 2018, le déficit de la balance courante de l'Afrique devrait atteindre respectivement 5.0 % et 4.1 %. Avec la hausse anticipée des cours du pétrole, de 43 USD le baril en 2016 à 55 USD en 2017, les exportations en valeur devraient augmenter dans la majorité des pays exportateurs. Des tendances semblables sont attendues pour les autres pays exportateurs de produits de base, qui bénéficieront d'une remontée des cours. En outre, grâce à l'amélioration des cours internationaux de produits de base, moins incertains et volatils, et à la forte demande intérieure, l'Afrique devrait attirer davantage d'investissements étrangers et d'investissements de portefeuille.

Au-delà des fondamentaux macroéconomiques, la politique joue bel et bien un rôle important dans le maintien des équilibres extérieurs. Un déficit de la balance courante élevé et instable, qui induit une crise de change et des sorties de capitaux, est lié de manière intrinsèque à l'incohérence et l'instabilité des politiques. L'impact de l'incertitude politique sur la position extérieure transparaît bien dans le lien entre, d'une part, l'évolution du solde de la balance extérieure courante et de la croissance du PIB sur la même période et, d'autre part, l'incertitude politique (graphique 1.A1.1 et note d'accompagnement).

Annexe 1.A1. Balance extérieure et incertitude politique en Afrique

Tableau 1.A1.1. Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2008-18

	Estimations (mars 2017)						
	2008-12	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Taux de croissance du PIB, en volume (%)							
Afrique centrale	4.9	4.0	6.0	3.6	0.8	2.2	3.8
Afrique de l'Est	5.6	7.2	5.9	6.5	5.3	5.7	6.0
Afrique du Nord	4.4	1.7	1.5	3.3	3.0	3.4	3.7
Afrique australe	3.1	3.7	2.8	1.9	1.1	1.9	2.6
Afrique de l'Ouest	6.2	5.7	6.1	3.3	0.4	3.5	5.5
Afrique	4.7	3.9	3.7	3.4	2.2	3.4	4.3
<i>Afrique (hors Libye)</i>	<i>4.5</i>	<i>4.3</i>	<i>4.2</i>	<i>3.7</i>	<i>2.3</i>	<i>3.5</i>	<i>4.4</i>
<i>Pour mémoire</i>							
<i>Afrique du Nord (avec le Soudan)</i>	4.3	1.9	1.6	3.4	3.0	3.4	3.7
<i>Afrique subsaharienne</i>	4.9	5.2	5.0	3.5	1.7	3.4	4.6
<i>Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud</i>	<i>5.7</i>	<i>6.0</i>	<i>5.8</i>	<i>4.1</i>	<i>2.0</i>	<i>3.9</i>	<i>5.2</i>
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	5.0	3.5	3.6	3.3	1.6	3.0	4.1
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	4.2	4.6	3.9	3.6	3.0	4.0	4.4
Prix à la consommation (inflation en %)							
Afrique centrale	6.8	1.9	2.4	2.2	3.1	2.2	2.4
Afrique de l'Est	15.2	12.8	12.2	10.2	12.4	9.9	8.9
Afrique du Nord	6.6	4.9	6.2	7.5	8.1	10.3	8.2
Afrique australe	7.9	6.4	6.3	5.7	10.5	8.7	7.7
Afrique de l'Ouest	10.7	7.6	7.3	8.3	13.0	11.4	9.8
Afrique	19.4	6.7	7.0	7.4	10.1	9.8	8.3
<i>Afrique (hors Libye)</i>	<i>8.9</i>	<i>6.8</i>	<i>7.1</i>	<i>7.4</i>	<i>9.9</i>	<i>9.8</i>	<i>8.3</i>
<i>Pour mémoire</i>							
<i>Afrique du Nord (avec le Soudan)</i>	7.4	6.9	8.1	8.2	8.5	10.7	8.5
<i>Afrique subsaharienne</i>	11.1	7.8	7.5	7.4	11.3	9.5	8.4
<i>Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud</i>	<i>9.2</i>	<i>6.5</i>	<i>6.3</i>	<i>6.4</i>	<i>10.0</i>	<i>8.3</i>	<i>7.3</i>
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	9.5	7.4	8.2	8.9	12.9	12.8	10.5
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	7.7	5.6	5.3	5.3	6.1	5.6	5.2
Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB)							
Afrique centrale	2.4	-1.1	-2.3	-2.9	-4.0	-3.5	-2.4
Afrique de l'Est	-2.5	-4.3	-3.6	-5.1	-4.7	-4.5	-3.3
Afrique du Nord	-2.7	-6.8	-10.9	-13.3	-13.5	-11.1	-9.5
Afrique australe	-2.5	-2.9	-4.1	-3.9	-4.3	-3.8	-3.2
Afrique de l'Ouest	-2.7	-3.1	-2.4	-2.0	-2.9	-2.8	-2.5
Afrique	-2.3	-4.2	-5.4	-6.3	-6.6	-5.5	-4.5
<i>Afrique (hors Libye)</i>	<i>-2.9</i>	<i>-4.2</i>	<i>-4.8</i>	<i>-5.5</i>	<i>-5.7</i>	<i>-4.6</i>	<i>-3.6</i>
<i>Pour mémoire</i>							
<i>Afrique du Nord (avec le Soudan)</i>	-2.6	-6.4	-9.9	-11.8	-11.9	-9.6	-8.2
<i>Afrique subsaharienne</i>	-2.2	-3.1	-3.2	-3.3	-3.8	-3.5	-2.9
<i>Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud</i>	<i>-1.8</i>	<i>-2.9</i>	<i>-3.1</i>	<i>-3.2</i>	<i>-3.9</i>	<i>-3.6</i>	<i>-2.9</i>
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	-1.6	-4.0	-6.3	-7.5	-8.0	-6.3	-5.0
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	-3.3	-4.4	-4.0	-4.4	-4.5	-4.3	-3.8
Solde de la balance extérieure courante, dons compris (en % du PIB)							
Afrique centrale	-2.1	0.3	-1.2	-7.4	-8.1	-5.9	-5.1
Afrique de l'Est	-6.6	-7.0	-6.5	-7.7	-7.0	-7.6	-8.2
Afrique du Nord	3.2	-1.6	-5.3	-9.1	-9.8	-7.5	-5.8
Afrique australe	-2.4	-4.0	-5.0	-6.2	-6.4	-5.4	-4.9
Afrique de l'Ouest	2.0	0.8	-0.7	-4.1	-2.8	-0.9	0.3
Afrique	0.0	-2.1	-3.8	-6.8	-6.5	-5.0	-4.1
<i>Afrique (hors Libye)</i>	<i>-1.0</i>	<i>-2.5</i>	<i>-3.4</i>	<i>-6.2</i>	<i>-5.9</i>	<i>-4.5</i>	<i>-3.7</i>
<i>Pour mémoire</i>							
<i>Afrique du Nord (avec le Soudan)</i>	2.3	-2.1	-5.4	-8.8	-9.1	-7.1	-5.7
<i>Afrique subsaharienne</i>	-1.5	-2.4	-3.3	-5.8	-5.2	-4.2	-3.5
<i>Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud</i>	<i>-0.9</i>	<i>-1.4</i>	<i>-2.8</i>	<i>-6.2</i>	<i>-5.5</i>	<i>-4.2</i>	<i>-3.5</i>
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	4.2	1.8	-1.8	-7.2	-6.6	-4.1	-2.5
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	-5.8	-7.8	-7.1	-6.1	-6.3	-6.4	-6.4

Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : Département de la statistique, Banque africaine de développement.



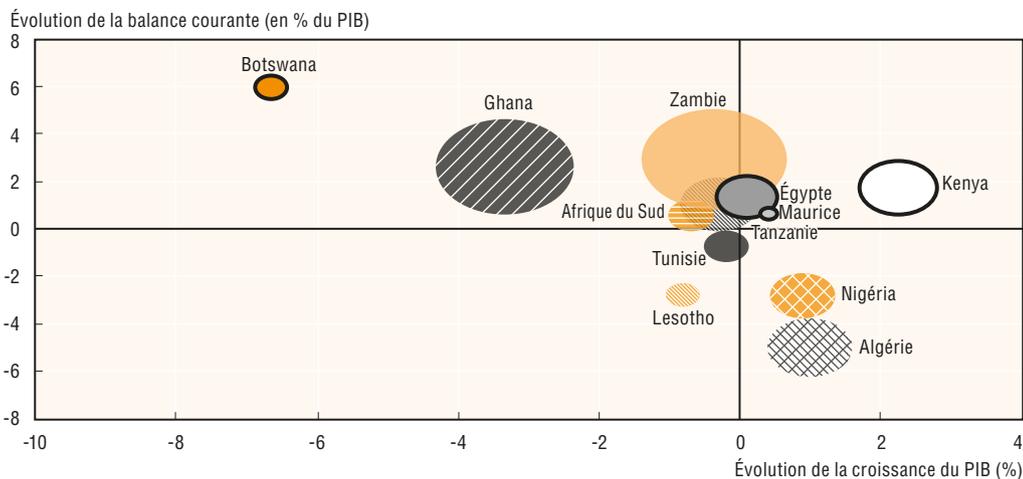
Tableau 1.A1.2. Économie mondiale et perspectives, 2015-18

	2015	2016 (e)	2017(p)	2018(p)
Production mondiale	3.2	3.1	3.4	3.6
Économies avancées	2.1	1.6	1.9	2.0
États-Unis	2.6	1.6	2.3	2.5
Zone euro	2.0	1.7	1.6	1.6
Allemagne	1.5	1.7	1.5	1.5
France	1.3	1.3	1.3	1.6
Italie	0.7	0.9	0.7	0.8
Espagne	3.2	3.2	2.3	2.1
Japon	1.2	0.9	0.8	0.5
Royaume-Uni	2.2	2.0	1.5	1.4
Canada	0.9	1.3	1.9	2.0
Autres économies avancées	2.0	1.9	2.2	2.4
Économies émergentes et en développement	4.1	4.1	4.5	4.8
Communauté des États indépendants	-2.8	-0.1	1.5	1.8
Fédération de Russie	-3.7	-0.6	1.1	1.2
Hors Fédération de Russie	-0.5	1.1	2.5	3.3
Pays d'Asie émergents et en développement	6.7	6.3	6.4	6.3
Chine	6.9	6.7	6.5	6.0
Inde	7.6	6.6	7.2	7.7
ASEAN-5	4.8	4.8	4.9	5.2
Pays d'Europe émergents et en développement	3.7	2.9	3.1	3.2
Amérique latine et Caraïbes	0.1	-0.7	1.2	2.1
Brésil	-3.8	-3.5	0.2	1.5
Mexique	2.6	2.2	1.7	2.0
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan	2.5	3.8	3.1	3.5
Arabie saoudite	4.1	1.4	0.4	2.3
Afrique subsaharienne	3.4	1.6	2.8	3.7
Nigéria	2.7	-1.5	0.8	2.3
Afrique du Sud	1.3	0.3	0.8	1.6
Pour mémoire				
Pays en développement à faible revenu	4.6	3.7	4.7	5.4
Croissance mondiale calculée sur la base des cours de change	2.6	2.4	2.8	3.0
Volume du commerce mondial (biens et services)	2.7	1.9	3.8	4.1
Économies avancées	4.0	2.0	3.6	3.8
Économies émergentes et en développement	0.3	1.9	4.0	4.7
Cours des matières premières (USD)				
Pétrole	-47.2	-15.9	19.9	3.6
Hors combustibles (moyenne fondée sur la pondération des exportations mondiales de matières premières)	-17.4	-2.7	2.1	-0.9
Prix à la consommation				
Économies avancées	0.3	0.7	1.7	1.9
Économies émergentes et en développement	4.7	4.5	4.5	4.4
Taux du LIBOR (pourcentage)				
Dépôts en dollars (6 mois)	0.5	1.0	1.7	2.8
Dépôts en euros (3 mois)	0.0	-0.3	-0.3	-0.2
Dépôts en yens (6 mois)	0.1	0.0	0.0	0.0

Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : FMI (2017).

Graphique 1.A1.1. Impact de l'incertitude politique sur la balance extérieure, 2013-14



Note : L'incertitude politique est illustrée par l'évolution des rendements obligataires moyens entre 2013 et 2014, des valeurs positives traduisant un creusement sur la période et donc une incertitude politique accrue. Des valeurs négatives reflètent une chute des rendements obligataires entre 2013 et 2014, signe d'une confiance accrue dans la politique et les perspectives économiques globales. La taille des bulles représente le degré d'incertitude politique (plus la bulle est grande, plus l'incertitude est prononcée). Les valeurs négatives (avec anneaux noirs) correspondent aux pays où la certitude politique s'est améliorée sur cette période (Botswana, Égypte, Kenya, Maurice). Des valeurs positives du PIB sont le signe d'une amélioration de la croissance du PIB. Des valeurs positives pour le solde de la balance courante traduisent un redressement de la position des comptes courants (réduction du déficit ou augmentation de l'excédent), tandis que des valeurs négatives témoignent d'une aggravation de cette position (creusement du déficit ou réduction de l'excédent). Tous les pays ayant une plus grande constance politique (indiqués par des anneaux noirs) se retrouvent dans le quadrant positif de la position des comptes courants, indépendamment de l'évolution du PIB. Alors que le Kenya a connu une légère dégradation de la croissance du PIB (sa bulle apparaît dans le quadrant négatif de l'évolution du PIB), les trois autres pays ayant progressé sur le plan de la certitude politique (Botswana, Égypte et Maurice) ont tous connu une amélioration de leur taux de croissance du PIB entre 2013 et 2014. Aucun pays n'a connu de dégradation de la position de sa balance extérieure lorsque la certitude politique a progressé.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486539>

Références

- Banque mondiale (2016), Base de données *International Debt Statistics*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://data.worldbank.org/data-catalog/international-debt-statistics>.
- CNUCED (2017), Base de données UNCTADstat, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableView/tableView.aspx> (consulté en janvier 2017).
- CNUCED (2015), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2015 (vue d'ensemble) : réformer la gouvernance de l'investissement international*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2015overview_fr.pdf.
- Federal Reserve Bank of St. Louis (2017), *FRED Economic Data* (base de données), <https://fred.stlouisfed.org/series/PALLFNINDEXQ> (consulté le 3 février 2017).
- FEM (2016), *Global Competitiveness Report 2016-2017*, Forum économique mondial, Genève, www3.weforum.org/docs/GCR2016-2017/05FullReport/TheGlobalCompetitivenessReport2016-2017_FINAL.pdf.
- FEM (2011), *Global Competitiveness Report 2011-2012*, Forum économique mondial, Genève, www3.weforum.org/docs/WEF_GCR_Report_2011-12.pdf.
- FMI (2017), « Un paysage économique mondial en mutation », *Perspectives de l'économie mondiale*, Fonds monétaire international, Washington, DC, <http://www.imf.org/-/media/Files/Publications/WEO/French/0117f.ashx>.
- Fondation Mo Ibrahim (2016), *2016 Ibrahim Index of African Governance: A Decade of Africa's Governance, 2006-2015*, Fondation Mo Ibrahim, Londres, http://s.mo.ibrahim.foundation/u/2016/10/01184917/2016-Index-Report.pdf?_ga=1.98750809.639923930.1490631445.
- Institut Ifo (2017), *Ifo Institute World Economic Survey (WES) I/2017*, CESifo Group, Munich.
- McKinsey Global Institute (2016), *Lions on the Move II: Realizing the Potential of Africa's Economies*, McKinsey & Company, www.mckinsey.com/global-themes/middle-east-and-africa/lions-on-the-move-realizing-the-potential-of-africas-economies.
- McMillan M.-S. et K. Harttgen (2014), "What is driving the 'African growth miracle'?", *NBER Working Paper*, No. 20077, avril.
- Pigato, M.-A. et W. Tang (2015), *China and Africa: Expanding Economic Ties in an Evolving Global Context*, Banque mondiale, Washington, DC.







Chapitre 2

Apports financiers extérieurs et recettes fiscales en Afrique

Ce chapitre analyse l'évolution récente des apports financiers extérieurs à l'Afrique et de la collecte des recettes fiscales. Il s'attache à la manière dont les investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille, les transferts des migrants et l'aide publique au développement se sont comportés en 2015 et 2016 ainsi qu'aux perspectives pour l'année 2017 – mettant en lumière l'importance croissante des flux privés par rapport aux flux publics. Le chapitre s'achève par une description de l'évolution des recettes nationales en Afrique de 2005 à 2015, ainsi que par une analyse des enjeux associés à une plus forte mobilisation des recettes nationales.

EFFET BRÈVE EN

La croissance des apports financiers extérieurs à l'Afrique continue d'être tirée par les flux privés, sous la forme d'investissements et de transferts des migrants. Malgré l'affaiblissement prolongé des cours des matières premières, les flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE) semblent avoir rebondi en 2016, signe d'une diversification accrue des opérations en faveur des services, des industries manufacturières et des projets d'infrastructure. En 2017, les IDE devraient atteindre 57.5 milliards USD, grâce aux investissements massifs des économies d'Extrême-Orient et du Moyen-Orient dans des projets nouveaux. En 2016, l'Afrique a connu son plus faible niveau d'investissements de portefeuille depuis 2008, à 6.5 milliards USD – un repli qui devrait se poursuivre en 2017, à 5.2 milliards USD en moyenne. Les transferts des migrants, qui ont plus que doublé entre 2005 et 2009, sont attendus à 66.2 milliards USD en 2017, l'Égypte et le Nigéria en étant les deux principaux bénéficiaires. L'aide publique au développement (APD) à destination de l'Afrique a diminué de 1.7 % en termes réels en 2016. Certains donateurs sont en effet revenus sur leur engagement d'inverser la tendance à la baisse des flux à destination des pays les plus pauvres. Pour 17 des 27 pays africains à faible revenu, une baisse de l'aide est attendue au moins jusqu'en 2019, scénario qui suscite des inquiétudes. La mobilisation des ressources intérieures progresse mais reste faible. Pour répondre aux besoins de financement de l'Afrique, la communauté internationale et les décideurs africains réfléchissent à de nouveaux modes d'interaction avec le secteur privé, pour mobiliser des financements et promouvoir les marchés financiers et l'entrepreneuriat locaux.

Le saviez-vous ?

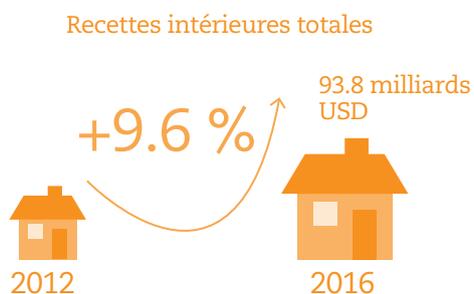
- Les entrées d'IDE en Afrique ont repris en 2016, malgré des prix bas des matières premières pendant une longue période.
- Les IDE à destination de l'Afrique devraient atteindre 57.5 milliards USD en 2017, soutenus par d'importants investissements en provenance d'Extrême-Orient et du Moyen-Orient.
- Les transferts des migrants à destination de l'Afrique ont augmenté de plus de 50 % de 2005 à 2009 et devraient atteindre 66.2 milliards USD en 2017.
- La part de l'aide allouée à 17 des 27 pays africains à faible revenu devrait diminuer au moins jusqu'en 2019.

Le total des flux externes à destination de l'Afrique va augmenter en 2017



- ↑ Transferts des migrants (+2.4 %)
- ↑ IDE (+1.9 %)
- ↑ APD (+1.4 %)
- ↓ Investissements de portefeuille (-20.3 %)

Les pays pauvres en ressources naturelles ont augmenté leur mobilisation des ressources



L'IDE cible des marchés intérieurs en pleine croissance



Les flux privés jouent un rôle toujours plus important dans le paysage des apports financiers extérieurs

Cette section revient sur l'évolution des apports financiers extérieurs à l'Afrique et met en évidence l'importance relative des IDE, des investissements de portefeuille, des transferts des migrants et de l'aide publique au développement (APD). Elle s'intéresse également à de nouveaux moyens pour exploiter l'aide et les apports financiers privés en vue de stimuler l'esprit d'entreprise en Afrique.

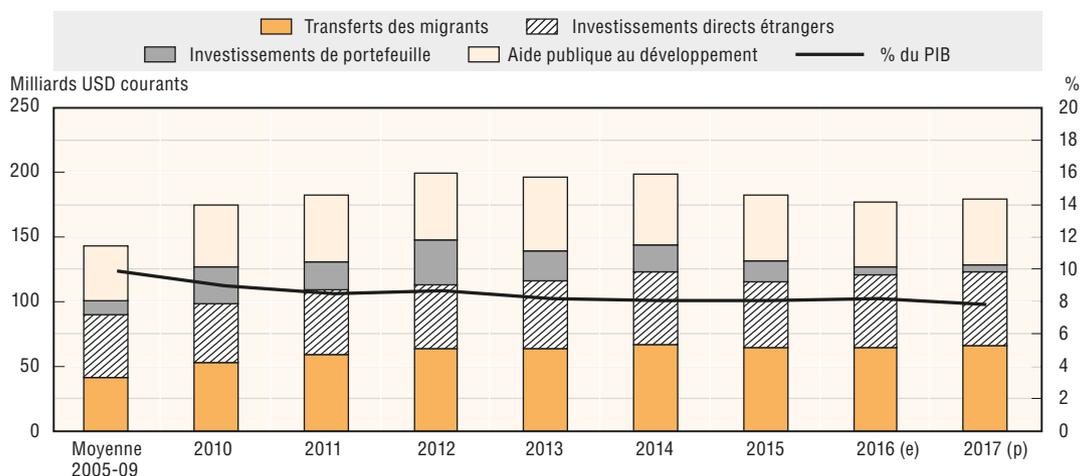
Les apports financiers extérieurs ont marqué le pas en 2016

En 2016, le total des apports extérieurs à l'Afrique devrait ressortir à 177.7 milliards USD, en recul par rapport à 2015 (182.8 milliards). Ce fléchissement s'explique principalement par la baisse brutale des flux de portefeuille (de 60 % par rapport à 2015) et celle de l'APD (2 %) et des transferts des migrants (0.3 %). Ce déclin efface le net rebond des flux entrants d'IDE qui, après avoir fortement chuté en 2015, ont gagné 10 % malgré la faiblesse des cours des matières premières. En 2017, les apports extérieurs devraient globalement augmenter modérément, à 179.7 milliards USD, portés par une légère hausse des transferts des migrants (+2.4 %), des IDE (+1.9 %) et de l'APD (+1.4 %) même si les flux de portefeuille resteront sur une trajectoire inverse (-20.3 %).

Les IDE et les transferts des migrants prennent de l'importance

Depuis dix ans, les flux financiers privés acquièrent de l'importance, puisqu'ils sont passés de 61 % du total des apports extérieurs en 2002 (33.5 milliards USD) à 72 % en 2016 (127.6 milliards). Les IDE ont redémarré en 2016, leur part dans le total des apports privés ayant grimpé de 39 % à 44 % en 2015 (graphique 2.1). Soucieux de réduire leur exposition aux fluctuations des cours des matières premières, de nombreux pays africains ont opéré une diversification en faveur des biens de consommation et des services, pour ne plus dépendre uniquement des ressources minières. En se réorientant vers les biens de consommation, plusieurs pays – notamment l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya et la République-Unie de Tanzanie (Tanzanie) – ont gagné en visibilité sur les écrans radar des investisseurs. En outre, de nouveaux partenaires, en particulier originaires d'Extrême-Orient et du Moyen-Orient mais également du continent africain, constituent une source grandissante d'investissement dans des projets nouveaux en Afrique.

Graphique 2.1. Apports financiers extérieurs à l'Afrique, 2005-17



Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en termes réels de l'aide-pays programmable (APP) (OCDE, 2016). Pour les transferts des migrants, les chiffres reposent sur les prévisions de croissance de la Banque mondiale (ce graphique ne tient compte ni des prêts des banques commerciales, ni des prêts du secteur public, ni des crédits commerciaux).

Sources : Données d'après les *Perspectives économiques en Afrique* ; FMI (2016a) ; OCDE (2016) ; Banque mondiale (2016b).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486541>

À l'inverse, les flux entrants de portefeuille ont fortement chuté en 2016, ne représentant plus que 5 % des apports financiers privés, contre 13,5 % en 2014-15. Cette contraction de 60 % est la plus forte enregistrée en Afrique depuis 2008. Les investisseurs ont réagi aux chocs internationaux en pariant moins sur les actifs des pays en développement. Seuls l'Afrique du Sud et le Ghana ont recouru au marché obligataire international en 2016, contrastant avec la tendance du continent à émettre toujours plus d'obligations souveraines.

Les transferts des migrants restent une source essentielle et stable d'apports financiers extérieurs pour l'Afrique. Depuis cinq ans, ils ont fortement augmenté, représentant 51 % des apports privés en 2016, contre 42 % en 2010. Moins fluctuants que l'aide au développement et les IDE, les transferts des migrants contribuent à lisser la consommation des ménages et à renforcer les réserves de change, constituant par là même un véritable filet de sécurité. Ce sont également eux qui financent les investissements, en particulier dans les petites entreprises et la fourniture de services sociaux de base.

L'importance relative de l'aide diminue tandis que la mobilisation des ressources intérieures reste faible

Alors qu'elle avait augmenté de 4 % en termes réels en 2015¹, l'aide étrangère s'est repliée en 2016, à 1,7 %, du fait que certains donateurs sont revenus sur leur engagement pris lors de la Troisième conférence internationale sur le financement du développement de 2015 à Addis-Abeba dans le but d'inverser la tendance à la baisse des flux à destination des pays les plus pauvres. Les apports publics internationaux constituent toujours un pilier essentiel du financement du développement, surtout pour les pays africains à faible revenu où l'APD représente plus de 50 % des flux extérieurs, mais leur part relative s'érode. Cela vaut particulièrement pour l'aide bilatérale des pays de l'OCDE : entre la période 2002-06 et la période 2012-16, la part de l'APD dans le total des apports extérieurs est passée de 37 % à 28 %. Pour autant, l'aide en provenance de la Chine et d'autres partenaires émergents progresse rapidement.

La mobilisation des ressources intérieures en Afrique marque le pas depuis 2013, sous l'effet de la chute des cours des matières premières et, en particulier, du pétrole. Bien que de nombreux pays pauvres en ressources aient consenti des efforts considérables pour améliorer les rentrées fiscales depuis quelque temps, le niveau de mobilisation des ressources intérieures reste globalement faible (tableau 2.1).

Tableau 2.1. Apports financiers et recettes fiscales en Afrique, 2005-17
(milliards USD courants)

			Moyenne 2005-09	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (e)	2017 (p)
Flux entrants d'IDE			48.7	46.0	49.8	49.4	53.1	56.0	51.3	56.5	57.5
Apports extérieurs	Privés	Investissements de portefeuille	10.5	28.5	21.6	34.3	23.0	21.3	15.7	6.5	5.2
		Transferts des migrants	41.7	53.1	59.6	64.3	63.7	67.2	64.8	64.6	66.2
	Publics	APD (nette, tous donateurs)	42.6	47.8	51.6	51.8	56.8	54.3	51.0	50.2	50.9
Total des apports extérieurs			143.6	175.4	182.7	199.8	196.7	198.8	182.8	177.7	179.7
Apports intérieurs											
Recettes fiscales			351.9	458.2	512.7	561.5	541.0	506.4	436.8		
Pays à faible revenu			30.8	39.4	42.7	45.7	54.2	55.4	47.5	49.7	51.6
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure			76.9	90.9	97.3	118.1	110.7	107.6	99.2	100.1	99.0
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure			31.9	40.1	37.5	30.6	27.0	29.4	29.8	22.5	23.2

Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en termes réels de l'aide-pays programmable (APP) (OCDE, 2016). Pour les transferts des migrants, les chiffres reposent sur les prévisions de croissance de la Banque mondiale (ce tableau ne tient compte ni des prêts des banques commerciales, ni des prêts du secteur public, ni des crédits commerciaux).

Sources : Données d'après les Perspectives économiques en Afrique ; FMI (2016a) ; OCDE (2016) ; Banque mondiale (2016b).

Les apports privés et l'aide devraient se redresser légèrement en 2017 mais ils resteront volatils

En 2017, les apports financiers extérieurs à l'Afrique devraient connaître une croissance marginale. Tandis que les flux privés² sont attendus à 128.9 milliards USD, en hausse de 1.0 % par rapport à 2016, les IDE devraient progresser de 1.9 % mais des risques intérieurs et internationaux entretiendront leur volatilité. L'atonie de l'économie mondiale et le lent redressement des cours des matières premières pourraient déteindre sur l'enthousiasme des investisseurs. Sans compter que le paysage africain de l'investissement pourrait pâtir des conséquences des changements politiques survenus en 2016, en particulier le Brexit – qui entérine la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) – l'élection présidentielle aux États-Unis et le renforcement des risques géopolitiques à l'échelle de la planète. Sur le plan domestique, la lenteur des avancées dans certains pays pour améliorer l'environnement des affaires et atténuer l'instabilité politique peut laisser craindre une aggravation de la situation.

Les flux entrants de portefeuille céderont à nouveau 20.3 %, plombés par le fléchissement des apports à l'Afrique du Sud, au Nigéria et à la République démocratique du Congo (RDC). Les prises de participation ont elles aussi souffert de l'atonie des cours des matières premières et de la volatilité des devises. Mais des enquêtes de conjoncture révèlent que la majorité des investisseurs table sur le maintien – à un rythme moins soutenu cependant – de l'évolution positive de ces transactions à moyen terme.

Les transferts des migrants vers l'Afrique devraient rester stables en 2017, progressant légèrement, de 2.4 %, pour ressortir à 66.2 milliards USD. Leur répartition régionale continuera d'être inégale, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest étant les principaux bénéficiaires.

De nouveaux moyens pour exploiter l'aide et les apports financiers privés pourraient stimuler l'esprit d'entreprise en Afrique

Après une baisse en 2016, l'aide devrait retrouver son niveau de 2015 en 2017 (50.9 milliards USD) et diminuer de 0.5 % et 0.1 % en 2018 et 2019 respectivement. Certains pays africains à faible revenu devraient voir leur aide baisser : 17 des 27 pays de cette catégorie recevront moins d'aide en 2019 qu'en 2015 – une évolution préoccupante au vu de leur forte dépendance à l'égard de ces apports extérieurs.

L'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures sera essentielle pour compenser ce recul de l'aide. Les gouvernements africains vont devoir redoubler d'efforts pour consolider leurs systèmes fiscaux, élargir l'assiette fiscale intérieure et renforcer les places financières locales afin d'attirer d'autres flux privés. Même cumulées, ces ressources intérieures ne suffiront pas à combler les besoins de financement. Une aide plus importante et de meilleure qualité restera un complément indispensable, surtout dans les pays à faible revenu (BAfD et al., 2015).

L'avancement du Plan d'action d'Addis-Abeba et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 oblige la communauté du développement à trouver de nouvelles solutions pour utiliser l'aide comme un catalyseur de l'investissement privé, à travers par exemple des prêts mixtes, des prises de participation, des garanties ou des partenariats public-privé plus traditionnels.

Le secteur privé est appelé à jouer un rôle croissant non seulement pour mobiliser des ressources financières mais également pour apporter des compétences et des savoir-faire et promouvoir l'innovation. À cet égard, en se lançant dans des financements mixtes et des investissements à impact social, les organisations philanthropiques occupent une place toujours plus importante.



Les flux privés de capitaux peuvent également contribuer sensiblement à la création d'entreprises locales, notamment en encourageant les innovations technologiques dans les services financiers locaux. La croissance exponentielle de la banque à distance et des technologies de la banque mobile est un pas dans la bonne direction.

Le potentiel que représentent les transferts des migrants en termes de mobilisation des ressources reste également largement inexploité. Les « entrepreneurs de la diaspora » pourraient par exemple stimuler l'esprit d'entreprise dans leur pays d'origine (chapitre 8), soit en s'y impliquant directement (c'est-à-dire en créant eux-mêmes une entreprise), soit en utilisant leurs transferts pour financer indirectement les investissements des entreprises. Les contributions de la diaspora ne se limitent pas aux investissements financiers : elles peuvent englober les transferts de connaissances et de compétences et un meilleur accès aux places financières internationales. Les décideurs et la communauté du développement réfléchissent à des moyens d'exploiter ce potentiel, par la mise en place d'un environnement des affaires propice aux créations d'entreprises et aux investissements par les membres de la diaspora.

Les investissements vers l'Afrique retrouvent une trajectoire de croissance

Cette section analyse les évolutions récentes et à venir des IDE³, des investissements intra-africains et des investissements de portefeuille. Elle souligne la volatilité des flux d'investissement vers le continent en 2015-16 et décrypte les stratégies déployées par les pays africains pour réduire leur exposition aux fluctuations des cours des matières premières. Les perspectives sont favorables pour les IDE en 2017 même si les risques internationaux et intérieurs devraient entretenir une certaine volatilité.

Les flux entrants d'investissements étrangers ont retrouvé une trajectoire de croissance en 2016

Les flux entrants d'IDE ont été assez volatils en 2015-16, les pays riches en ressources ayant été les plus touchés par la baisse de ces apports. En 2016, les IDE vers l'Afrique sont ressortis à 11.5 % du total des IDE dans le monde, en faveur de 642 projets représentant 4 % du total (fDi Markets, 2017). Après le repli de 8 % observé en 2015, les IDE vers l'Afrique sont repartis à la hausse en 2016, gagnant plus de 10 %, à 56.5 milliards USD. En 2017, ils devraient atteindre 57.5 milliards⁴ USD (FMI, 2016a ; CNUCED, 2016c).

Au lendemain de la crise financière de 2007-08, les flux entrants d'IDE en Afrique ont grimpé de 22 % entre 2010 et 2014 – portés par les taux de croissance soutenus du continent, sa démographie en plein boum, l'expansion de sa classe moyenne et la stabilisation perçue de la situation politique et macroéconomique. La progression sensible des entrées d'IDE sur cette période de cinq ans est à imputer en grande partie aux industries extractives, notamment en Algérie et en Égypte (pour l'Afrique du Nord), au Ghana et au Nigéria (pour l'Afrique de l'Ouest), au Congo et au Tchad (pour l'Afrique centrale) et en Afrique du Sud, en Angola et au Mozambique (pour l'Afrique australe) (KPMG, 2016a). Mais la fin du « supercycle » des matières premières a eu un impact considérable sur la croissance du PIB et les investissements orientés sur les ressources. D'où ce repli des IDE en 2015, particulièrement sensible dans les économies dépendantes des ressources naturelles d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest.

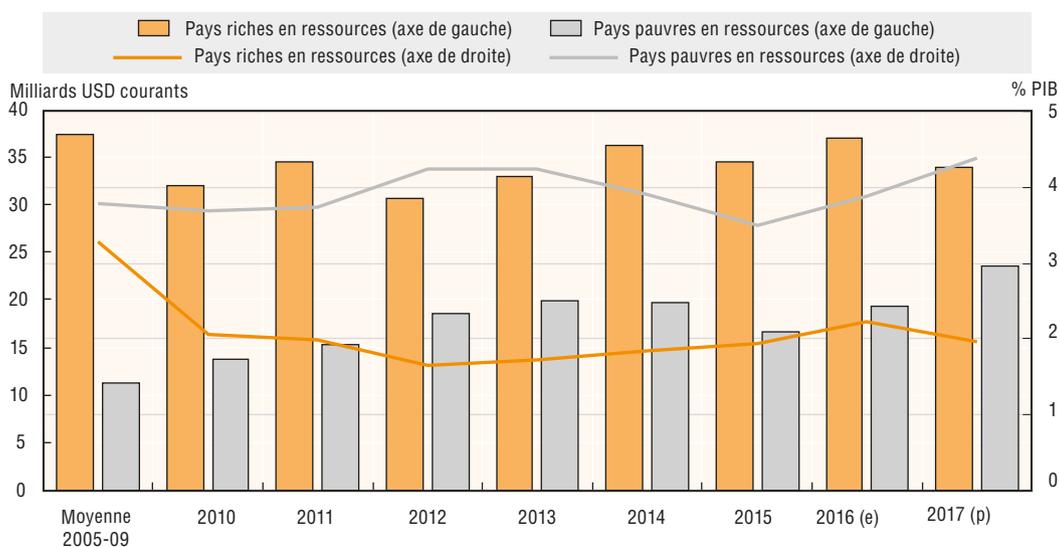
En dépit de la morosité entourant le secteur du pétrole et du gaz et les produits miniers, les flux entrants d'IDE en Afrique semblent avoir rebondi en 2016, une évolution qui s'explique par la diversification accrue des investissements dans les services, les industries manufacturières et les projets d'infrastructure. Entre janvier et novembre 2016 (fDi Markets, 2017), les annonces de nouveaux projets ont vu la part des hydrocarbures



(charbon, gaz et pétrole) dans le total des IDE à l'Afrique s'éroder à 14 %, contre 24 % et 36 % respectivement en 2015 et 2014. Cette baisse des investissements de 19 % (de 15.8 milliards USD en 2015 à 12.9 milliards en 2016) a été plus que compensée par un mouvement inverse dans la construction (+300 %), les industries manufacturières (+40 %), les transports (+300 %) ou encore l'électricité et les technologies de l'information et des communications (TIC).

Bien que les pays riches en ressources minérales⁵ restent les premiers destinataires des flux d'investissements, leur part dans les IDE a reculé en 2015, au profit des pays pauvres en ressources qui gagnent progressivement du terrain : selon les estimations du FMI, ces derniers devraient recevoir 40 % du total des IDE en 2017, contre 33 % en 2015 et 24 % en 2009. Parallèlement, le ratio IDE/PIB pour ces pays devrait ressortir à 4.4 % en 2017, soit deux fois plus qu'en 2002. A contrario, ce ratio va retomber à 2 %, contre 4 % sur la même période dans les pays riches en ressources (graphique 2.2).

Graphique 2.2. Investissements directs étrangers vers l'Afrique, pays riches/pauvres en ressources, 2005-17



Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Sources : FMI (2016a) ; CNUCED (2016c).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486554>

Les investissements étrangers se diversifient vers les services et les industries manufacturières

Sur la base des annonces de projets nouveaux en 2016, les dix premières destinations pour les IDE en Afrique ont été (dans l'ordre) l'Égypte, le Maroc, l'Angola, le Ghana, le Mozambique, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, le Nigéria, la Tanzanie et le Kenya (fDi Markets, 2017). Ensemble, ces pays ont capté 92 % des investissements étrangers annoncés pour le continent en 2016 (ibid.).

Bien que le secteur extractif représente l'essentiel de ces investissements, certains pays commencent à privilégier le secteur des services et les industries manufacturières, moins fortement consommateurs de capitaux, afin de réduire leur vulnérabilité aux fluctuations des cours des matières premières (tableau 2.2). Le Maroc bénéficie ainsi d'IDE dans son industrie automobile, les investissements dans des projets nouveaux, en particulier de la part de PSA Peugeot-Citroën et Renault (France) et de Ford (États-Unis), ayant représenté 1.3 milliard USD en 2016 (fDi Markets, 2017). Une évolution qui s'explique

par un environnement des affaires plutôt propice, une bonne politique industrielle, l'essor des marchés de consommation en milieu urbain, la qualité des infrastructures et des accords commerciaux favorables (CNUCED, 2016a).

Tableau 2.2. Principales destinations des IDE en Afrique par valeur de l'investissement, 2016

Principal pays de destination	Valeur (milliards USD)	Principaux secteurs bénéficiaires
Égypte	10.1	Immobilier, pétrole, gaz, énergies alternatives/renouvelables
Maroc	4.9	Énergies alternatives/renouvelables, immobilier, industrie automobile
Angola	4.4	Pétrole, gaz, communications, transports
Ghana	3.6	Pétrole, services financiers, construction
Mozambique	3.4	Transports, charbon, gaz, immobilier
Éthiopie	2.7	Produits chimiques, immobilier, textile
Afrique du Sud	2.8	Charbon, pétrole, gaz, transports, industrie automobile

Sources : FMI (2016a) ; fDi Markets (2017).

Les pays revoient leurs politiques pour attirer des investissements étrangers dans le secteur manufacturier

En Afrique de l'Est, des pays comme l'Éthiopie commencent également à attirer des investissements dans les industries manufacturières et les services. Au titre de sa *Vision 2025* pour faire du pays un pôle d'industrie légère en Afrique, le gouvernement éthiopien a encouragé la création de parcs industriels autour du textile, du cuir, de l'agro-industrie et des produits pharmaceutiques. Ainsi, le parc industriel d'Hawassa, conçu puis construit par une entreprise chinoise et inauguré en juillet 2016, regroupe 35 sites manufacturiers et une usine textile équipés des toutes dernières technologies et alimentés à l'énergie verte. Il a déjà attiré 15 grandes entreprises manufacturières de Chine, d'Éthiopie, des États-Unis et d'Indonésie. Quand il tournera à pleine capacité, il devrait employer 60 000 personnes et procurer 1 milliard USD de recettes d'exportation par an. Neuf autres parcs industriels sont en cours de construction ou encore à l'état de projet (quatre, à Dire Dawa, Mekelle, Adama et Kombolcha, devraient être achevés au cours de l'exercice budgétaire 2016/17). Globalement, le pays va attirer 1 milliard USD d'investissements annuels dans ses parcs industriels au cours des dix prochaines années, dans l'objectif de doper les exportations de biens manufacturés, produire des connaissances, assurer le transfert de compétences et contribuer à la création d'emplois.

Le Kenya bénéficie également d'une plus forte visibilité sur les écrans radar des investisseurs, grâce aux nouvelles lois commerciales signées en septembre 2015, notamment celles relatives aux entreprises et à leur enregistrement, à la faillite, aux finances et aux zones économiques spéciales (ZES) (*Companies Act, Business Registration Service Act, Insolvency Act et Finance Act and Special Economic Zones*). La dernière recouvre différentes dispositions pour inciter les investisseurs étrangers à créer des ZES autour d'activités manufacturières (KPMG, 2016b). Malgré le tassement des flux entrants d'IDE au Kenya en 2016, la tendance générale depuis dix ans est à la hausse : entre 2007 et 2015, fDi Markets (2016) a constaté une augmentation du nombre de projets de 766.6 % et du volume total d'investissements de 14.04 milliards USD. L'année 2015 a d'ailleurs marqué un record pour le pays, se plaçant deuxième sur la liste des bénéficiaires des IDE, derrière l'Afrique du Sud : le Kenya a attiré 12.44 % du total des investissements en faveur du continent, les services financiers, les services aux entreprises, les communications, les logiciels et l'immobilier faisant l'objet de la majorité des flux entrants d'IDE (ibid.).

En Afrique australe, les investissements étrangers dans des pays comme le Mozambique et l'Afrique du Sud ont été modérés. Après un tassement des IDE de 24 % en faveur du Mozambique en 2015, la situation s'est légèrement redressée (CNUCED, 2016c ; FMI, 2016a)



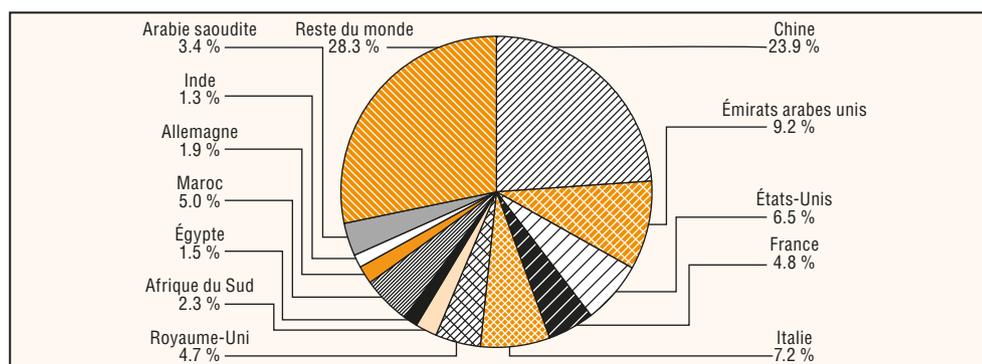
même si le niveau reste inférieur à son potentiel. Les négociations entre les autorités et les compagnies de gaz naturel liquéfié autour de nouveaux projets dans le Nord du pays ont duré plus longtemps que prévu. De nombreuses entreprises, qui s'étaient installées dans le pays attirées par ces perspectives, ont réduit la voilure ou sont allées voir ailleurs. Pour l'Afrique du Sud, traditionnellement l'une des destinations favorites des IDE dans la région, l'année 2016 a été relativement calme sur ce front, avec 1.8 milliard USD. Même si cela représente une hausse de 3 % par rapport à 2015 (la pire année en dix ans), le pays est loin de renouer avec la moyenne de la période 2011-14, à 6 milliards USD. Ce redressement modeste des IDE s'explique par la médiocrité des performances économiques de l'Afrique du Sud, le fléchissement des cours des matières premières et le renchérissement de l'électricité.

En Afrique de l'Ouest, les performances de pays comme le Ghana et le Nigéria sont plus contrastées. Le repli des cours du pétrole a entraîné un ralentissement des flux entrants d'IDE au Nigéria. Selon fDi Markets, les annonces de nouveaux projets dans le pétrole, le charbon et le gaz naturel ont diminué, de 3.5 milliards USD en 2015 à 1.7 milliard en 2016. Au Ghana, les IDE ont représenté en moyenne 3.6 milliards USD en 2016, en hausse de 13 % par rapport à 2015, grâce aux services financiers et aux services aux entreprises.

La Chine continue d'augmenter ses investissements en Afrique

Tandis que l'Europe et les États-Unis, partenaires traditionnels du continent pour les investissements, réalisent de moins en moins d'IDE en Afrique, les économies d'Extrême-Orient et du Moyen-Orient sont de plus en plus intéressées par les projets nouveaux (graphique 2.3). La Chine en particulier continue d'accroître ses opérations sur le continent, malgré le ralentissement de son économie et la baisse de la demande de pétrole et de minerais. Sur la base des annonces de nouveaux projets, les investissements chinois en Afrique entre janvier et novembre 2016 ont augmenté de 1 400 % par rapport à 2015 (fDi Markets, 2017).

Graphique 2.3. Sources des investissements dans des projets nouveaux en Afrique par niveau d'investissement, 2015-16 (chiffres cumulés)



Source : fDi Markets (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486566>

Selon fDi Markets (2017), les entreprises chinoises ont annoncé plus de 30 milliards USD d'investissements dans des projets nouveaux sur tout le continent en 2016 – un niveau record, bien supérieur au pic atteint en 2008, où les opérations avaient franchi la barre des 9 milliards USD. Le nombre de projets a lui aussi été plus élevé que jamais, avec 64 projets annoncés entre janvier et novembre 2016, pour le double de la valeur enregistrée en 2015. Ces investissements auraient créé quelque 38 000 emplois (ibid.). Le record de 2016 est à imputer en grande partie à l'accord de 20 milliards USD signé entre le gouvernement égyptien et China Fortune Land Development Co. (CFLD) en vue de l'aménagement et de la gestion de 5 700 hectares à l'Est de la ville du Caire, une zone qui abritera la nouvelle

capitale administrative du pays. Pour le reste, les investissements chinois en Afrique se répartissent dans le pétrole, les transports, la construction et l'habillement.

Si la Chine conserve la haute main sur les investissements dans des projets nouveaux en Afrique en 2015-16 (avec 38.4 milliards USD), d'autres économies multiplient leurs opérations sur le continent (graphique 2.3). En valeur des nouveaux projets annoncés, les premiers investisseurs étaient : les Émirats arabes unis (EAU) (14.9 milliards USD), l'Italie (11.6 milliards), les États-Unis (10.4 milliards), le Maroc (8.1 milliards), la France (7.7 milliards) et le Royaume-Uni (7.5 milliards). Les pays européens ont représenté 27 % des apports d'IDE à l'Afrique et 34 % des emplois directement créés par les nouveaux projets ainsi financés (92 800 emplois sur 2015-16) (fDi Markets, 2017). Quant à l'Inde, elle a investi 2.2 milliards USD en faveur de 64 projets en 2015-16. Rappelons qu'entre 2008 et 2014, ce pays a investi près de 33 milliards USD dans 261 nouveaux projets, soit 8 % des annonces totales d'investissements de ce type sur le continent pour cette période (ibid.).

Globalement, 495 entreprises ont investi en Afrique en 2016 – un chiffre à peu près identique à celui de 2015. Le conglomérat émirati Al-Habtoor Group, deuxième plus gros investisseur en capital sur le continent (tableau 2.3), est surtout connu dans le secteur de la construction, mais il intervient également dans l'hôtellerie, l'industrie automobile, l'immobilier, l'éducation et l'édition. En décidant de construire l'usine de traitement de gaz naturel de Zohr, en Égypte, Eni SpA s'est hissé au troisième rang des investisseurs (fDi Markets, 2017).

Tableau 2.3. Premières entreprises investissant en Afrique par niveau d'investissement, 2015-16 (chiffres cumulés)

Investisseur	Niveau d'investissement (milliards USD)	Nombre de projets	Nombre d'emplois créés
China Fortune Land Development (CFLD)	20.0	1	3 000
Al Habtoor Group	8.5	1	3 000
Eni SpA (Eni)	8.1	5	2 984
China Petroleum Pipeline Bureau (CPP)	6.0	2	6 000
Office Cherifien des Phosphates (OCP)	4.2	4	947
Sisban Holding	3.6	1	3 000
Terra Sola	3.5	1	776
China State Construction Engineering Corporation	3.3	1	3 000
Indorama	3.1	3	3 002
Bionas Agropolitan Technology Corridor	2.5	1	1 520
Total E&P Angola	2.2	1	214
Taaleritehdas	2.2	7	5 150
Enel Green Power	2.2	11	516
Korea Electric Power	2.1	1	210

Note : Entreprises de 170 pays d'origine des capitaux ayant investi dans 54 pays entre janvier 2015 et décembre 2016. Les données recouvrent les projets d'IDE annoncés ou en cours. Les informations sur le niveau d'investissement et la création d'emplois sont basées sur les investissements de l'entreprise au moment de l'annonce du projet ou de son ouverture. Les entreprises pouvant lever des capitaux sur place, échelonner leur investissement dans le temps et acheminer leurs fonds à travers différents pays à des fins d'optimisation fiscale, les chiffres utilisés par fDi Markets diffèrent des données officielles sur les flux d'IDE.

Source : fDi Markets (2017).

En quête de nouveaux marchés, les multinationales investissent en Afrique

En 2015-16, les IDE des entreprises en Afrique ont été avant tout motivés par des considérations de localisation (tableau 2.4) : plus de 50 % des projets avaient pour objet l'accès aux marchés intérieurs tandis que pour un tiers des IDE environ, la raison est à rechercher dans la proximité avec les marchés et les consommateurs régionaux.



Tableau 2.4. Déterminants des apports d'IDE en Afrique, 2015-16

Motif	Projets	% des projets d'IDE
Potentiel de croissance du marché intérieur	98	55.6
Proximité avec les marchés ou la clientèle	57	32.3
Réglementations ou environnement des affaires	52	29.5
Présence d'une main-d'œuvre qualifiée	17	9.6
Infrastructures et logistique	9	5.1
Pôle industriel/masse critique	5	2.8
Coûts moins élevés	4	2.2
Infrastructures TIC	4	2.2
Attractivité/qualité de vie	3	1.7
Installations sur place ou immobilier	3	1.7
Autre raison	8	4.5

Source : D'après fDi Markets (2017).

Le Maroc est le premier investisseur intra-africain

En 2015-16, les investissements intra-africains ont légèrement fléchi, même si la tendance globale traduit une progression. La part des investissements annoncés dans des projets nouveaux transfrontaliers émanant du continent est ressortie à 17 %, soit un peu moins que la moyenne de 2009-14 (19 %) mais toujours plus qu'entre 2003 et 2008 (11 % en moyenne). Ces investissements devraient créer environ 38 000 emplois en 2015-16 (fDi Markets, 2017).

De plus en plus, le Maroc s'affirme comme un investisseur de premier plan, avec environ 8 milliards USD d'investissements annoncés en 2015-16, signe des gains en capacités des entreprises marocaines dans les services financiers, les télécommunications et les industries manufacturières (CNUCED, 2016c). La majorité des investissements annoncés du Maroc concerne l'Éthiopie, un résultat qui découle de la signature d'un accord, en novembre 2016, entre le groupe marocain Office chérifien des phosphates (OCP) et le gouvernement éthiopien pour plus de 3 milliards USD d'investissements destinés à la construction d'une usine d'engrais. La Côte d'Ivoire est le deuxième bénéficiaire des IDE du Maroc (2.7 milliards USD en 2015-16), qui détrône ainsi la France, ancien premier investisseur dans ce pays. Akwa Group et BTP, filiales de banques marocaines, font partie des entreprises du royaume opérant sur le territoire ivoirien. Depuis dix ans, les institutions financières marocaines ont renforcé leur présence en Afrique subsaharienne, à travers de multiples acquisitions. Désormais, les banques marocaines sont présentes dans plus de 20 pays africains.

Un nombre croissant de grandes entreprises africaines tendent à étendre leur champ d'intervention au reste du continent, certaines opérant dans plusieurs secteurs. Plusieurs sociétés africaines commencent à se faire un nom dans la vente au détail, les services financiers et le transport. Plus de 700 entreprises affichant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 500 millions USD sont recensées en Afrique, la moitié des grandes entreprises du continent étant basée en Afrique du Sud (McKinsey, 2016).

Même si l'Afrique du Sud investit moins en Afrique que par le passé, elle reste une grande source d'IDE en Afrique australe et occupe le premier rang pour les projets nouveaux. En 2015-16, ses investissements sont ressortis à 3.6 milliards USD pour financer quelque 60 projets. Sur la même période, le Kenya, Maurice et le Nigéria ont eux aussi fortement contribué aux investissements intra-africains, avec respectivement 51, 18 et 22 projets nouveaux (fDi Markets, 2017).



Les innovations technologiques soutiennent l'entrepreneuriat africain

La technologie crée de nouveaux modèles et, en désorganisant les chaînes de valeur, entraîne de nouvelles formes et méthodes d'investissements étrangers. Les IDE liés à la technologie ont, notamment, des retombées positives pour les entrepreneurs locaux. Les chefs d'entreprise africains appliquent les nouvelles technologies aux services traditionnels et, ce faisant, développent leur activité. Les innovations vont des services financiers aux paiements mobiles en passant par les projets d'énergie photovoltaïque. Les entreprises étrangères comme les entreprises africaines travaillent avec de nouvelles start-ups et des plateformes technologiques pour faire émerger la prochaine génération des techno-entrepreneurs (encadré 2.1).

Encadré 2.1. Les innovations liées à la technologie, un tremplin pour l'entrepreneuriat

Les différentes start-ups évoquées ici ont toutes adopté des innovations liées à la technologie.

Tala, une société de Santa Monica (États-Unis), qui a créé une application mobile de crédit, opère déjà au Kenya et en Tanzanie et commence à faire des émules en Afrique de l'Ouest. Elle vise les marchés émergents pour aider quiconque possède un téléphone portable à se constituer une identité financière. Grâce à son application, Tala relie plus de 10 000 points de données par client afin d'établir une cote de crédit instantanée, proposer des services financiers sur mesure et décaisser les fonds directement sur le téléphone du client. Sur une base de clientèle de 75 000 personnes au Kenya, Tala a déjà traité 275 000 prêts. La majorité concerne des petits et micro-entrepreneurs ayant besoin de sommes peu importantes pour financer leur activité mais qui sont en général rejetés par les banques traditionnelles, lesquelles estiment qu'ils présentent trop de risques et réclament des garanties. Le système de prêts mobiles se développe rapidement au Kenya, avec une bonne dizaine d'acteurs clés ayant investi ce créneau, dont des plateformes de banques commerciales comme M-Shwari, M-Co-op Cash, KCB M-Pesa et Equitel.

Oxygen Africa Limited est un cabinet conseil en investissements établi au Zimbabwe pour aider les investisseurs étrangers intéressés par le pays. En 2013, il a constitué une coentreprise avec le groupe suisse Meeco, une entreprise d'énergies renouvelables, pour monter Oursun Energy Zimbabwe. Ce producteur d'énergie indépendant s'est spécialisé dans la conception, la construction, la possession et l'exploitation de projets d'énergie solaire photovoltaïque à l'échelle commerciale au Zimbabwe. Oxygen Africa, qui a levé 7 millions USD, est en train de concevoir deux centrales solaires de 5 MW, raccordées au réseau.

Efulusi Africa, en Tanzanie, conçoit des logiciels sur mesure avec, pour cible de prédilection, des applications pour la finance mobile et l'agrégation de contenus. Efulusi est à l'origine de la première plateforme de banque mobile jamais créée et déployée dans le pays. En 2014, son fondateur a monté AIM Group, la première agence numérique de Tanzanie, qui emploie désormais 25 salariés et compte dans son portefeuille clients certaines des marques les plus connues du pays.

En s'appuyant sur les technologies mobiles et Internet, l'entreprise ghanéenne **mPedigree** est devenue le leader mondial de la lutte contre la contrefaçon et le détournement de produits. Chaque client peut authentifier ses produits à travers un code PIN unique à saisir sur un smartphone ou à envoyer par SMS. mPedigree a contribué à lancer un mouvement permettant aux entreprises de protéger leurs marques et aux gouvernements de préserver leurs systèmes réglementaires contre les effets néfastes des produits falsifiés et dangereux. La société améliore aussi la sécurité humaine en protégeant les médicaments et les produits agricoles (comme les engrais et les pesticides).

Sources : D'après différents rapports institutionnels et articles de presse (Forbes, 2016 ; US Africa Business Forum, 2016).



Les flux d'investissement des pays africains vers le reste du monde reculent

Tandis que les flux d'IDE au départ de l'Afrique vers le reste du monde étaient en hausse depuis quelques années, ils ont marqué le pas en 2016, atteignant leur plus faible niveau depuis 2012, à 10.6 milliards USD (FMI, 2016a).

Le phénomène touche surtout les investissements du Nigéria et de l'Afrique du Sud depuis 2015, à imputer essentiellement au repli des cours des matières premières, une demande plus faible chez les principaux partenaires commerciaux et l'érosion des monnaies nationales. L'Afrique du Sud, traditionnellement en tête des investissements à l'étranger, a vu ses flux sortants d'IDE plonger de 30 % en 2015, à 5.3 milliards, et à nouveau de 58 % en 2016 à 2.2 milliards (FMI, 2016a).

Les IDE devraient se redresser légèrement en 2017, même si les risques intérieurs et internationaux entretiennent leur volatilité

Les apports d'IDE à l'Afrique devraient progresser de 2 % environ en 2017, à 57.5 milliards USD, avec l'Égypte en tête des bénéficiaires (9.5 milliards), devant l'Éthiopie (4.4 milliards) et le Maroc (4.3 milliards). Les flux entrants d'IDE dans certains pays exportateurs de produits de base devraient progressivement reprendre des couleurs en 2017, après le ralentissement de 2016. Au Nigéria, ils devraient plus que doubler par rapport à 2016, pour atteindre 2.9 milliards USD, dopés par les réformes politiques visant à améliorer l'environnement relatif à l'investissement privé. Au Mozambique, les apports d'IDE sont attendus à 3 milliards USD en 2017, un niveau qui reste cependant inférieur à la moyenne de 4.3 milliards des années 2012-15. Cette progression est à imputer aux récentes avancées des accords contractuels avec les grandes compagnies pétrolières Anadarko (États-Unis) et Eni (Italie), qui ont donné un coup de fouet aux investissements dans le vaste secteur gazier du pays. Au Ghana, l'amélioration de l'environnement macroéconomique et la progression de l'approvisionnement énergétique permettent également de tabler sur une hausse des flux entrants d'IDE (à 3 milliards USD). La Côte d'Ivoire et le Kenya ne seront pas en reste, avec une hausse des IDE (à respectivement 2.1 milliards et 1.3 milliard USD), les deux pays s'en sortant relativement bien sur le plan des infrastructures et de l'environnement des affaires.

Ailleurs, notamment en Afrique du Sud, en Angola et en RDC, les perspectives pour 2017 sont moins encourageantes. Les apports d'IDE en faveur de l'Afrique du Sud devraient rester anémiques (à 1.7 milliard USD), plombés par l'incertitude politique et des problèmes structurels récurrents, comme l'instabilité de l'approvisionnement électrique (Banque mondiale, 2016a). En Angola, les apports d'IDE devraient eux aussi reculer tout en restant soutenus (à 3 milliards USD), sous l'effet conjugué de l'effondrement des cours du pétrole, d'une inflation élevée et d'une politique monétaire stricte. En RDC, ils perdront 35 % (à 0.8 milliard USD), les tensions politiques venant s'ajouter aux effets de la faiblesse des cours du cuivre.

Mais une série de chocs extérieurs et intérieurs pourrait venir assombrir ces perspectives. Sur la scène internationale, l'atonie de l'économie mondiale doublée d'un ralentissement de la croissance chinoise (Yao, 2014) et de la lenteur du redressement des cours des matières premières (qui conduit les investisseurs étrangers à réduire la voilure dans les pays riches en ressources) pèse sur les investissements transfrontaliers. Les effets du Brexit, du changement d'administration aux États-Unis et des risques géopolitiques accrus partout dans le monde renforcent l'incertitude et la volatilité.

Sur le front intérieur, la lenteur des avancées dans certains pays pour améliorer l'environnement des affaires et atténuer l'instabilité politique pourrait entraîner une aggravation de la situation. Sans oublier les risques liés aux élections prévues en 2017,

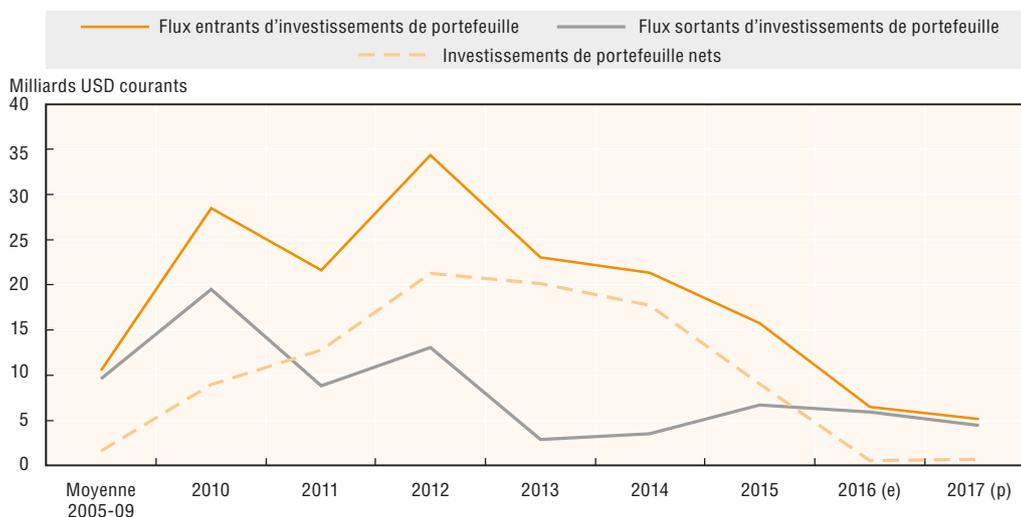


notamment en Angola, au Kenya, au Libéria, en RDC et au Rwanda. Dans certains pays, les attaques terroristes et la dégradation de la sécurité constituent autant de menaces supplémentaires (Banque mondiale, 2016a).

Les investissements de portefeuille entrants et sortants refluent

Les investissements de portefeuille entrants (titres de participation et de créances détenus par des entités non résidentes compris) auraient chuté de 60 % en 2016, à 6.5 milliards USD (FMI, 2016a). Les investissements de portefeuille sortants ont suivi le mouvement, mais de manière moins marquée, avec un recul de 22 %, à 10.6 milliards. Les uns comme les autres devraient poursuivre leur repli en 2017, à respectivement 5.2 et 9.0 milliards USD (ibid.) (graphique 2.4).

Graphique 2.4. Flux de portefeuille entrants et sortants en Afrique, 2005-17



Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : FMI (2016a).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486576>

Les émissions d'euro-obligations sur le continent ont fortement décliné

L'année 2016 marque un niveau plancher record de flux de portefeuille entrants en Afrique depuis 2008, les investisseurs ayant réagi aux chocs internationaux en achetant moins d'actifs des pays en développement. En contradiction avec l'essor rapide des émissions obligataires observé dans la région, seuls le Ghana et l'Afrique du Sud ont fait appel aux marchés obligataires internationaux en 2016. La demande des investisseurs pour des rendements plus élevés a renchéri le coût d'accès aux marchés financiers extérieurs pour les gouvernements sous tension, les obligeant à reporter leurs émissions d'euro-obligations (Banque mondiale, 2016a). Actuellement, les obligations libellées en euros représentent une part importante de l'encours total de la dette publique dans certains marchés frontières d'Afrique subsaharienne, comme le Gabon (48 %), la Namibie (32 %), la Côte d'Ivoire (26 %), la Zambie (24 %), le Ghana (16 %), le Sénégal (15 %) et le Rwanda (13 %) (FMI, 2016b).

En léger recul au premier semestre 2016, les écarts de taux des obligations souveraines dans la région restent élevés par rapport à d'autres marchés émergents. Ainsi, les rendements souverains sur les marchés secondaires ont progressé de respectivement 170 et 310 points de base au Ghana et en Zambie depuis octobre 2014, pour s'établir autour de 9 % en août 2016. Dans les pays plus performants à l'inverse, comme la Côte d'Ivoire, le Kenya ou le Sénégal, ils sont restés stables, entre 5.5 % et 7 % (FMI, 2016b).

Pour le premier semestre 2016, Moody's, S&P et Fitch ont revu à la baisse la notation du crédit souverain de l'Angola, du Congo, du Gabon, du Lesotho, du Mozambique et de la Zambie face à l'alourdissement de la charge de la dette, aux récessions liées à l'effondrement des cours du pétrole et aux risques émergents. Le rythme de ces décotes s'est accéléré tout au long de 2016, si bien que le coût relatif de l'emprunt demeure élevé pour ces pays (Banque mondiale, 2016a).

Plusieurs pays d'Afrique ont vu se tarir les flux entrants de portefeuille en 2016, sans guère de perspectives d'amélioration pour 2017. Si l'Afrique du Sud reste le premier bénéficiaire des apports de portefeuille, elle a connu son plus fort recul en 2016, à 3.4 milliards USD (estimations), contre 8.3 milliards en 2015 – une tendance qui devrait se poursuivre en 2017, à 2.9 milliards. En RDC, les apports ont été divisés par deux, atteignant des valeurs négatives en 2016 (-1.2 milliard USD), une évolution qui devrait s'aggraver en 2017, à -3.4 milliards. En dépit d'une hausse légère en 2016 de 30 %, à 1.1 milliard USD, les flux entrants de portefeuille au Nigéria ne parviennent pas à renouer avec leur niveau moyen de 2009-14, à 6.5 milliards USD (FMI, 2016a), pénalisés par une pénurie de devises, des contrôles sur les mouvements de capitaux et des problèmes dans les installations pétrolières. Ces apports devraient ressortir à 0.3 milliard en 2017. Selon le FMI, l'effet conjugué de cette baisse des apports en RDC, au Nigéria et en Afrique du Sud justifie les perspectives négatives pour le continent tout entier en 2017 même si, au premier trimestre 2017, le Nigéria a émis une nouvelle obligation en euros équivalant à 1 milliard USD environ.

Les prises de participation progressent plus lentement

Le secteur du capital-investissement pâtit de la chute des cours des produits de base et de l'instabilité des monnaies de nombreux pays d'Afrique. En 2015, les prises de participation en Afrique sont tombées à 2.5 milliards USD, contre 8.1 milliards en 2014, et ont à peine dépassé les 900 millions USD en valeur au premier semestre 2016 (AVCA, 2017).

Ce ralentissement de l'activité ne doit cependant pas occulter la quantité d'opérations importantes, signe que les investisseurs en capital continuent de tabler sur les pays africains affichant un potentiel de croissance à long terme. L'accord de 115 millions USD conclu entre Helios Investment Partners et Oando Gas and Power au Nigéria en est une bonne illustration. Le Kenya – qui fait partie des économies africaines les plus résilientes en 2016 – a lui aussi connu une activité importante, avec l'investissement d'Apis Partners dans Direct Pay Online (une société de Fintech) ou celui de LeapFrog Investments dans Goodlife Pharmacy pour 22 millions USD (Popo, 2017).

Avec l'affaiblissement des cours des matières premières, les technologies, les services financiers, les Fintech (qui associent finance et technologie) et les infrastructures ont gagné en importance en 2016 – une tendance qui devrait se poursuivre en 2017. L'initiative Chan Zuckerberg, la fondation créée par Mark Zuckerberg et son épouse, a investi 24 millions USD dans Andela, une entreprise de formation de développeurs africains au Kenya et au Nigéria. La Commonwealth Development Corporation a investi 55 millions USD dans Jumia, la première plateforme de commerce en ligne d'Afrique, présente dans 23 pays, tandis que Interswitch, une entreprise de paiements dématérialisés et de commerce en ligne, a acquis VANSO, une société nigériane d'argent mobile (Popo, 2017).

Selon l'enquête 2016 sur la confiance des investisseurs privés en Afrique (Deloitte, 2016), la majorité d'entre eux table sur une tendance positive à moyen terme des prises de participation, mais à un rythme moins soutenu. Les investisseurs entrevoient de nouvelles opportunités sur les marchés en plein essor, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie et en Tanzanie notamment, qui devraient remplacer les destinations traditionnellement privilégiées, comme l'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigéria.



L'encadré 2.2 présente les plus grands fonds de capital-investissement en Afrique, en soulignant leur concentration sectorielle et géographique.

Encadré 2.2. Les principaux fonds de capital-investissement en Afrique

Les investissements locaux et internationaux dans les fonds de capital-investissement en Afrique sont en hausse depuis quelques années, malgré le ralentissement observé en 2016. Entre 2010 et le premier semestre 2016, ces fonds ont investi 22.7 milliards USD en Afrique répartis sur 928 opérations déclarées (AVCA, 2017). Pour la seule période 2013-15, ces fonds ont représenté 14.8 milliards USD d'affaires (BCG Perspectives, 2016). En valeur, la part de l'Afrique australe dans les investissements en Afrique serait, selon l'African Private Equity and Venture Capital Association (AVCA), tombée à 15 % en moyenne entre 2010 et 2015, tandis que celle de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest ressortait à 33 % (ibid.).

Voici un aperçu des plus grands fonds de capital-investissement en Afrique.

Helios Investment Partners, doté de 3 milliards USD, est spécialiste de l'Afrique et gère une famille de fonds et leurs entités liées de co-investissement. Les entreprises de son portefeuille opèrent dans 35 pays africains et un large éventail de secteurs où les infrastructures et les services de télécommunication jouent un rôle important.

Blackstone Group, basé aux États-Unis, est le premier fonds de capital-investissement au monde. Il a investi près de 2 milliards USD dans des projets d'infrastructure en Éthiopie, au Mozambique, au Nigéria et au Togo, à travers sa filiale Black Rhino.

Le groupe Abraaj, de Dubaï, est présent en Afrique depuis 20 ans. Sur cette période, il a investi 3 milliards USD dans différents secteurs, dont les soins de santé, les services financiers, la logistique, les biens de consommation, les produits alimentaires et les boissons. En 2015, le groupe a levé 1.3 milliard USD pour ses fonds africains (AVCA, 2017). En octobre 2016, il a annoncé avoir acquis une part minoritaire dans Indorama Fertilizers B.V, le premier fabricant d'engrais à base d'urée d'Afrique subsaharienne.

Carlyle Investment Management a levé 698 millions USD pour des investissements en Afrique subsaharienne et a également pris des parts dans la banque nigériane Diamond Bank. Mais depuis l'injection de 147 millions USD par Carlyle, l'action de Diamond Bank a perdu 90 % en dollars, plombée par le plongeon de la monnaie du pays et de graves pénuries de devises, consécutifs à l'effondrement des cours du pétrole.

Warburg Pincus est un fonds américain qui a investi 600 millions USD en 2013 dans Delonex Energy, une société de prospection pétrolière et gazière en Afrique centrale et en Afrique de l'Est.

Catalyst Principal Partners est une société de capital-investissement dotée de 125 millions USD spécialisée dans l'Afrique de l'Est. En 2011, elle a levé 69 millions USD pour réaliser plusieurs investissements dans la région, mobilisant notamment 14.6 millions pour financer Chemi & Cortex Industries Limited, un producteur tanzanien de biens de consommation.

Les fonds de capital-investissement sont en train de diversifier la ventilation sectorielle de leurs portefeuilles. Historiquement, ils investissaient surtout dans l'énergie, la banque et les matières premières. Mais entre 2007 et 2014, 57 % de leurs opérations ont visé des entreprises commercialisant des biens et des services destinés aux consommateurs africains, en plein essor (AVCA, 2017). Ces fonds œuvrent aussi au développement des petites et moyennes entreprises (PME) : **AfricInvest** et **Bpifrance** ont ainsi annoncé le lancement du Fonds franco-africain (FFA), premier fonds de capital-investissement transfrontalier dédié au développement des PME africaines et françaises. Il sera géré par AfricInvest, pionnier et leader du segment intermédiaire en Afrique avec près d'un milliard d'euros sous gestion. Présent en France et dans six pays africains, le fonds investira en priorité dans les entreprises à capitalisation moyenne et fort potentiel de croissance. En plus de son aide financière, AfricInvest accompagnera les entreprises françaises et les entreprises africaines ayant des projets de développement en Afrique, en France et sur le continent européen.

Sources : Afk Insider (2016) ; BCG Perspectives (2016) ; AVCA (2017).



Les flux sortants de portefeuille devraient reculer légèrement

Les apports de portefeuille en provenance d'Afrique, assez fluctuants ces dix dernières années, ont ralenti en 2016 sous l'effet du tassement des opérations réalisées par l'Afrique du Sud : sur la période 2013-15, ce pays assurait 54 % du total des flux sortants de portefeuille – une part qui est retombée à 28 % en 2016. Les flux sortants de portefeuille sud-africains ont été divisés par deux, de 3.9 milliards USD en 2015 à 1.7 milliard en 2016, sachant que le chiffre de 2015 reflétait l'acquisition par le sud-africain Naspers de la société russe Kexh eKommerts, pour 1.2 milliard USD (CNUCED, 2016c). En 2016, l'Angola arrive en tête des flux sortants de portefeuille, avec 4.8 milliards USD (FMI, 2016a).

Les transferts des migrants peuvent stimuler l'investissement et avoir un effet de levier sur l'entrepreneuriat

Cette section revient sur l'évolution récente des transferts officiels des migrants vers l'Afrique, en insistant sur le fait que les données agrégées masquent d'énormes différences entre pays bénéficiaires, d'ordre géographique mais aussi en fonction des groupes de revenu. Les transferts des migrants constituent une source de revenu cruciale et grandissante pour les pays africains. Ils pourraient servir à catalyser l'investissement et à stimuler la création d'entreprise.

Les transferts des migrants restent une source essentielle et stable d'apports financiers extérieurs pour l'Afrique

Pour beaucoup de pays africains, les fonds envoyés par les migrants permettent de lisser la consommation des ménages, d'augmenter les réserves de change et de financer des investissements, y compris dans les petites entreprises et l'éducation, et constituent à cet égard un véritable filet de sécurité. En 2016, le ratio transferts des migrants/PIB s'établissait à 10 % ou plus dans sept pays, parmi lesquels la Gambie, le Lesotho, le Libéria et le Sénégal – qui tous tendent à avoir une forte diaspora. Dans neuf pays africains, les transferts par habitant étaient supérieurs à 100 USD (tableau 2.5).

Tableau 2.5. Quinze principaux pays bénéficiaires des transferts des migrants vers l'Afrique (classés par % du PIB), 2016

Pays	% du PIB	USD par habitant	Milliards USD courants
Libéria	30.4	150.0	0.66
Comores	21.4	161.4	0.13
Gambie	21.0	91.3	0.19
Lesotho	17.7	165.3	0.32
Sénégal	13.2	127.4	1.96
Cabo Verde	12.1	384.7	0.20
Togo	10.0	60.3	0.45
Maroc	6.8	209.9	7.10
Mali	6.6	55.6	0.94
Égypte	5.7	204.9	18.66
Guinée-Bissau	5.6	36.3	0.07
Sao Tomé-et-Principe	5.5	93.5	0.02
Ghana	5.0	78.1	2.15
Nigéria	4.8	108.9	20.00
Tunisie	4.8	180.0	2.02

Sources : FMI (2016a) ; Banque mondiale (2016b).

Les transferts des migrants restent une importante source d'apports financiers extérieurs pour l'Afrique. En 2016, ils ont représenté 37 % environ du total des apports extérieurs. Depuis le milieu des années 90, ces transferts ne cessent d'augmenter : ils

sont passés de 11 milliards USD en 2000 à 64.8 milliards USD en 2015. En 2016, le total des transferts des migrants est ressorti à 64.6 milliards, soit quasiment inchangé par rapport à l'année précédente.

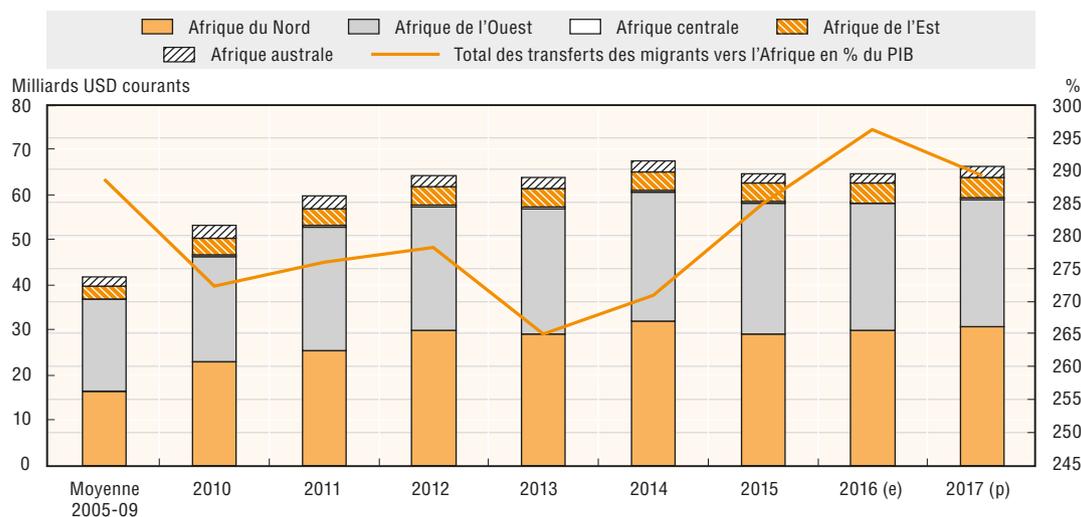
En plus d'être moins volatils que l'aide au développement et les IDE, les transferts des migrants offrent l'avantage d'augmenter quand les bénéficiaires connaissent des revers économiques : les migrants ont tendance à envoyer plus d'argent dans leur pays d'origine si celui-ci traverse une période difficile. Ce caractère anticyclique peut contribuer à soutenir la consommation et l'investissement intérieur en cas de turbulences.

L'Égypte et le Nigéria restent les principaux bénéficiaires des transferts des migrants vers l'Afrique

La relative stabilité des transferts des migrants vers l'Afrique masque de fortes différences d'un pays et d'une région à l'autre. Sur le plan régional, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord en sont toujours les principaux bénéficiaires (graphique 2.5) : en 2016, ces deux régions ont reçu 90 % des transferts destinés au continent, le Nigéria et l'Égypte représentant respectivement 71 % et 63 % des transferts à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique du Nord. En 2016, les principaux pays bénéficiaires étaient les suivants : le Nigéria (20 milliards USD), l'Égypte (18.7 milliards), le Maroc (7.1 milliards), le Ghana (2.2 milliards), l'Algérie (2.1 milliards), la Tunisie (2 milliards) et le Sénégal (1.9 milliard). Le Kenya et l'Ouganda sont les seuls pays d'Afrique de l'Est à avoir franchi le seuil du milliard, avec respectivement 1.6 et 1.1 milliard USD. En Afrique australe, c'est l'Afrique du Sud qui arrive en tête, avec 0.8 milliard USD.

En 2016, les envois des migrants vers certains pays d'Afrique ont sensiblement baissé, tandis qu'ils augmentaient faiblement ailleurs : en recul au Lesotho (12.4 %, à 320 millions USD), au Swaziland (11.9 %, à 16.5 millions) et en Namibie (11.8 %, à 7.7 millions), ces transferts ont progressé d'environ 6 % au Burundi (54.1 millions), de 6.5 % en Côte d'Ivoire (409.6 millions), de 5.6 % au Soudan (160 millions), de 5.9 % au Togo (452.7 millions) et de 5.6 % au Niger (154 millions).

Graphique 2.5. Transferts des migrants en Afrique par région, 2005-17



Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : FMI (2016a) ; Banque mondiale (2016b).

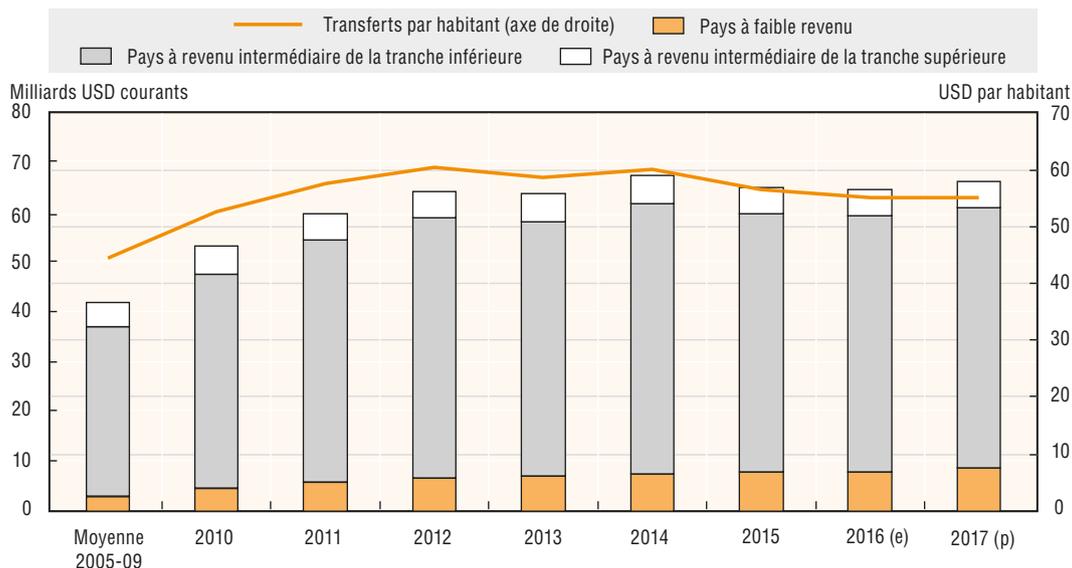
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486581>

La répartition des transferts des migrants par groupe de revenu n'a pratiquement pas évolué depuis cinq ans (graphique 2.6) : les pays à revenu intermédiaire de la tranche



inférieure continuent de bénéficier de l'essentiel de ces transferts en 2016 (80 %), du fait du poids de l'Égypte et du Nigéria. Ces deux pays ont capté 75 % du total des transferts vers les pays de ce groupe. A contrario, la part des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure est ressortie à respectivement 12 % et 8 %.

Graphique 2.6. Transferts des migrants en Afrique par groupe de revenu, 2005-17



Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Sources : FMI (2016a) ; Banque mondiale (2016b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486591>

Les « entrepreneurs de la diaspora » stimulent les finances intérieures et l'activité économique

Les contributions des membres de la diaspora ne se limitent pas à des investissements financiers, puisqu'elles couvrent la levée collective de fonds auprès des migrants en soutien à des activités philanthropiques pour favoriser les transferts de technologie, les échanges de connaissances et un accès amélioré aux places financières du monde entier. Les migrants peuvent doper la croissance économique dans leur pays d'origine en y retournant avec des projets de création d'entreprise ou en finançant des investissements, y compris dans des start-ups (chapitre 8).

En 2016, les membres de la diaspora éthiopienne ont expédié 639 millions USD dans leur pays d'origine. Entre 2000 et 2016, ces apports ont été multipliés par 12, contre un facteur de six pour le reste de l'Afrique. Depuis dix ans, la diaspora éthiopienne est responsable de 10 % des investissements intérieurs.

Différents facteurs se conjuguent pour expliquer cette performance des transferts des migrants en faveur de l'Éthiopie : le fait, pour commencer, que ces transferts proviennent en majorité des États-Unis et que 60 % des immigrants éthiopiens sont arrivés dans ce pays en 2000 ou après (MPI, 2014). Viennent ensuite les politiques mises en place par le gouvernement éthiopien en direction de la diaspora (Kuschminder, 2010), dont la création de la direction des affaires des Éthiopiens expatriés, qui a pour mission de resserrer les liens avec la diaspora, de l'organisme éthiopien chargé des investissements, pour coordonner tous les investissements étrangers, ou encore du dispositif d'incitation aux investissements et aux importations, pour pousser les membres de la diaspora à investir dans leur pays d'origine. En outre, grâce à la « carte jaune », les membres de la diaspora ont les mêmes

droits et privilèges que les investisseurs locaux. Les acteurs et entrepreneurs de la diaspora bénéficient également d'incitations à l'investissement, comme des exonérations de droits de douane et des billets d'avion à tarif réduit. Toutes ces mesures ont poussé un grand nombre d'Éthiopiens de l'étranger à investir dans de petites entreprises dans leur pays d'origine (Wolff et Opoku-Owusu, 2016).

Les décideurs africains ont à leur disposition un certain nombre d'instruments de politique pour resserrer les liens entre transferts des migrants et entrepreneuriat. Cela passe entre autres par la prise en compte des enjeux propres à la diaspora dans les politiques de développement nationales et locales ou l'adoption de politiques sectorielles visant à installer un environnement propice pour les entreprises créées par les membres de la diaspora et leurs investissements. Les mesures visant à rationaliser les procédures réglementaires s'appliquant aux PME jouent également un rôle important, à travers la création de guichets uniques d'information pour les migrants sur les perspectives d'investissement. Le Centre ghanéen de promotion de l'investissement sert ainsi de guichet unique pour les membres de la diaspora désireux d'investir dans leur pays d'origine. Les pouvoirs publics peuvent aussi renforcer les compétences techniques des entrepreneurs migrants/de la diaspora, en particulier pour les start-ups et les entreprises sociales créées par des femmes et des jeunes, par le biais d'un accompagnement, d'une formation et de produits financiers adaptés et correctement ciblés (Wolff et Opoku-Owusu, 2016).

Les transferts des migrants resteront stables à moyen terme

Les prévisions à moyen terme tablent sur la stabilité des transferts des migrants vers l'Afrique, avec une légère hausse de 2.4 % prévue en 2017, à 66.2 milliards USD. La répartition régionale de ces flux devrait rester déséquilibrée, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest continuant de bénéficier de l'essentiel des transferts en 2017, à respectivement 46 % et 43 %. Les cinq premiers bénéficiaires des transferts des migrants vers l'Afrique en 2017 devraient être le Nigéria (20 milliards USD), l'Égypte (19.2 milliards), le Maroc (7.3 milliards), le Ghana (2.2 milliards) et l'Algérie (2.1 milliards).

Le ralentissement économique dans l'UE et le durcissement des politiques migratoires dans les pays développés pourraient contrarier cette évolution. De fait, même si la croissance économique mondiale passe comme prévu de 3.1 % en 2016 à 3.4 % en 2017 (FMI, 2017), il faut s'attendre à un ralentissement, dans la zone euro par exemple (qui représente 72.5 % du PIB de l'UE). La résurgence de plusieurs foyers de tensions, notamment en Libye et en Syrie, et la « crise des migrants » dans les pays occidentaux en général et en Europe en particulier, ont entraîné un durcissement des politiques migratoires – une évolution qui pourrait peser à moyen terme sur les perspectives positives de transferts des migrants vers l'Afrique.

L'aide publique au développement reste inférieure aux engagements

Cette section analyse les dernières tendances de l'APD en faveur de l'Afrique, en s'appuyant sur l'Enquête sur les plans prévisionnels de dépenses des donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) (OCDE, 2016). L'aide à destination des pays les plus pauvres et fragiles reste limitée malgré les engagements pris en 2014 lors de la réunion à haut niveau du CAD puis en 2015 à l'occasion de la Troisième conférence sur le financement du développement, à Addis-Abeba, dans le but d'endiguer l'érosion de l'APD en respectant la cible de 0.7 % du revenu national brut (RNB). En Afrique, plus de la moitié des pays à faible revenu devraient recevoir moins d'APD en 2019 qu'en 2015. Soucieuse de trouver des financements pour les objectifs de développement durable (ODD), la communauté internationale réfléchit à des solutions pour faire de l'aide publique un catalyseur de l'investissement privé.



L'aide étrangère aux pays en développement a rebondi en 2015 à cause du coût des réfugiés dans les pays donateurs

En 2015, l'aide étrangère des pays membres du CAD aux pays en développement est ressortie à 131.4 milliards USD, en hausse de 6.6 % en termes réels par rapport à 2014. Cette évolution traduit l'augmentation des dépenses consacrées au coût des réfugiés dans les pays donateurs, considérées comme une forme d'APD, liée à la hausse spectaculaire du nombre de demandeurs d'asile. Si l'on exclut ces coûts, l'APD nette a tout de même progressé de 1.3 % en termes réels (OCDE, 2017).

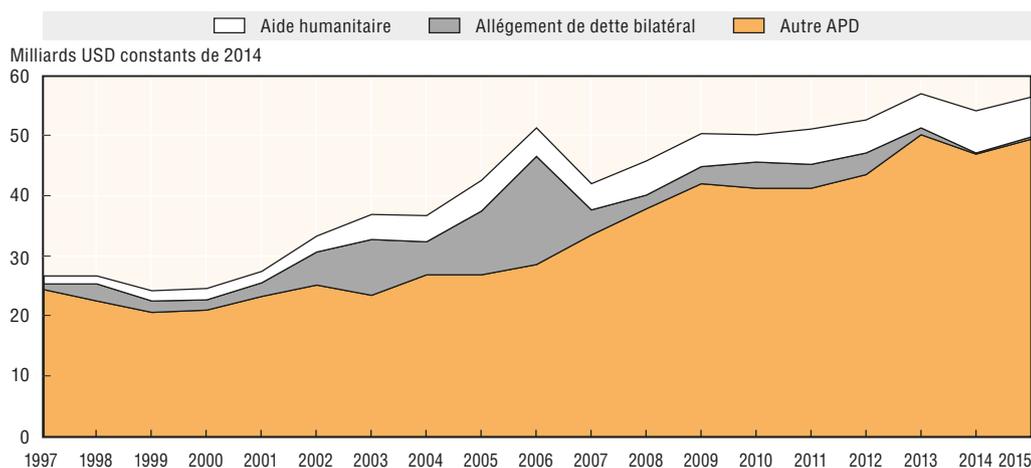
L'aide des pays membres du CAD⁶, qui représente autour des deux tiers de l'APD totale, a atteint en moyenne 0.30 % du RNB, sans changement par rapport à 2014, et encore loin de l'objectif de 0.7 %. Globalement, les données 2015 reflètent une hausse en termes réels de l'aide bilatérale des pays du CAD aux pays les moins développés, de 2.9 %, conforme aux engagements pris par les donateurs du CAD d'endiguer le déclin de ces dernières années. Cette tendance devrait se poursuivre (OCDE, 2017).

Aide bilatérale et multilatérale, en particulier des pays non membres du CAD

L'APD à l'Afrique en 2015 est ressortie à 51 milliards USD, en hausse de 4 % par rapport à 2014 (graphique 2.7). Cependant, les estimations préliminaires montrent une chute de 1.7 % de l'APD à destination du continent en 2016 pour atteindre 45 milliards USD, du fait que certains membres du CAD sont revenus sur leur engagement d'inverser la tendance à la baisse des flux à destination des pays les plus pauvres.

En 2015, l'APD bilatérale des pays du CAD aux pays d'Afrique subsaharienne a atteint 24 milliards USD, soit une augmentation en termes réels de 1.5 % par rapport à 2014. Elle a également progressé sur le continent pris dans son ensemble, de 0.7 % en termes réels, à 27 milliards USD (OCDE, 2017). Parmi les pays du CAD, les principaux donateurs sont les États-Unis (9.3 milliards), devant le Royaume-Uni (4.2 milliards), l'Allemagne (3 milliards) et la France (2.3 milliards).

Graphique 2.7. Aide publique au développement nette totale à l'Afrique, 1997-2015



Source : OCDE (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486600>

L'aide multilatérale a progressé de 7 % en termes réels, à 19.6 milliards USD, les principaux contributeurs étant l'Association internationale de développement (IDA, 6.2 milliards USD), les institutions de l'UE (5.2 milliards), le Fonds mondial (2.2 milliards) et la Banque africaine de développement (BAfD, 2.2 milliards).

L'aide des pays non membres du CAD⁷ est ressortie à 4.4 milliards USD, enregistrant une croissance record de 13 % en termes réels. Globalement, l'aide des pays non membres

du CAD a augmenté de plus de 350 % en termes réels depuis 2012. Pour plus de 50 %, cette aide bénéficie à l'Égypte et provient des Émirats arabes unis.

Les données sur les flux concessionnels des donateurs non membres du CAD sont parcellaires. Il n'existe ainsi aucune donnée disponible sur l'aide au développement de la Chine en faveur du continent, le pays ne faisant pas partie du système de notification des pays créanciers de l'OCDE. Par ailleurs, les autorités chinoises ne fournissent pas d'informations détaillées sur leur aide extérieure. Si, de l'avis général, l'aide de la Chine à l'Afrique a fortement augmenté depuis dix ans, les estimations sont très variables.

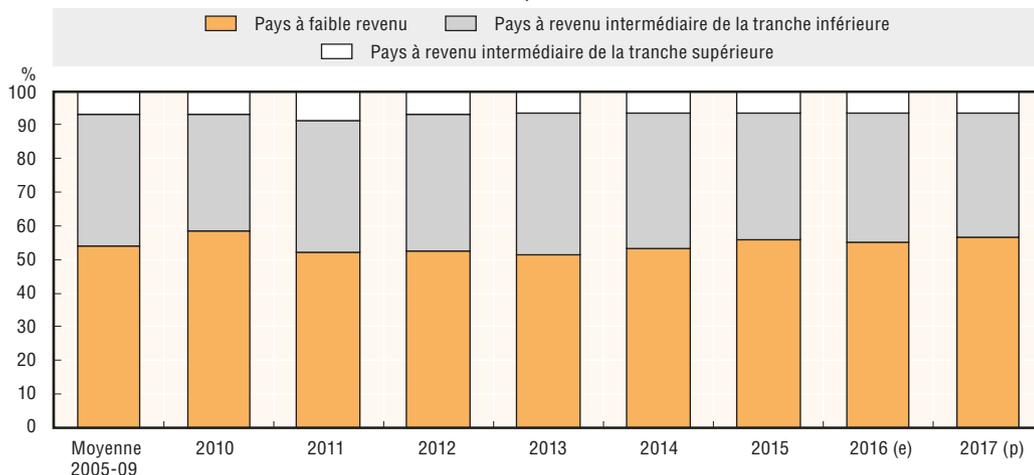
Pour les chercheurs du College of William and Mary⁸, la Chine aurait fourni pratiquement 100 milliards USD d'aide publique à l'Afrique sous différentes formes entre 2000 et 2013. L'essentiel de cette aide à conditions de faveur aurait concerné le développement des infrastructures, y compris les projets de transport et de communication. Pour la China Research Africa Initiative (2016)⁹, les dépenses en faveur de l'aide étrangère ont atteint 3.2 milliards USD en 2013, contre 600 millions en 2000. Au total, les dépenses pour la période 2000-13 sont ressorties à 20.6 milliards USD. Ces écarts frappants selon les sources de données s'expliquent par des définitions de l'aide différentes (celle-ci étant parfois confondue avec les IDE), l'utilisation des chiffres annoncés et non effectivement décaissés et le recours à diverses méthodes de collecte.

Lors du sixième Forum sur la coopération sino-africaine (FOFAC), en décembre 2015, la Chine s'est engagée à investir au total 60 milliards USD, répartis en dons et prêts à taux zéro (5 milliards), prêts à conditions de faveur et crédits acheteurs (35 milliards) et financement commercial (le solde).

L'APD aux pays africains à faible revenu ne s'est que légèrement redressée en 2015

Les pays à faible revenu ont bénéficié d'un peu plus de la moitié des versements d'APD à l'Afrique en 2015 (56 %), en hausse par rapport à la période 2011-14 (52.5 %) (graphique 2.8) – une évolution à imputer cependant en grande partie à la réduction de l'aide financière à l'Égypte et au Maroc, deux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Cela reflète également des dons additionnels de pays membres du CAD et l'octroi de prêts concessionnels par des banques multilatérales de développement en faveur du Soudan du Sud mais également du Libéria et de la Sierra Leone, touchés par l'épidémie Ebola.

Graphique 2.8. Aide publique au développement nette à l'Afrique par groupe de revenu, 2005-17



Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en termes réels de l'aide-pays programmable (APP) (OCDE, 2016).

Source : FMI (2016a) ; OCDE (2016).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486610>

En 2015, l'Éthiopie a été le premier bénéficiaire de l'APD (3.2 milliards USD), même si cela marque un recul de 2 % par rapport à 2014. Parmi les autres destinataires importants, la RDC (2.6 milliards), la Tanzanie (2.6 milliards), l'Égypte (2.5 milliards), le Kenya (2.5 milliards), le Nigéria (2.4 milliards), le Mozambique (1.8 milliard) et le Ghana (1.8 milliard). À eux huit, ces pays ont capté 38 % de l'APD totale à l'Afrique.

L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest ont été les deux premières régions en termes d'allocation de l'aide en 2015 (respectivement 15.5 et 14.9 milliards). Le volume d'APD à destination de l'Afrique de l'Est devrait continuer d'augmenter en 2016 et 2017 (à respectivement 16.4 et 16.9 milliards), tandis que les flux d'APD vers l'Afrique de l'Ouest devraient se tasser légèrement sur la même période (14.6 et 14.2 milliards).

L'aide-pays programmable à 17 des 27 pays à faible revenu va diminuer entre 2015 et 2019

Selon les prévisions, l'aide-pays programmable (APP) à l'Afrique devrait rester stable jusqu'en 2019. L'enquête 2016 du CAD sur les plans prévisionnels de dépenses des donateurs permet d'avoir une vision des allocations d'aide de tous les pays membres du CAD, des principaux donateurs non membres du CAD et des donateurs multilatéraux sur la période 2016-19, établie sur la base des recettes brutes de l'APP.

Après une chute en 2016, l'aide devrait retrouver son niveau de 2015 en 2017 (50.9 milliards USD). Elle devrait ensuite chuter de 0.5 % et 0.1 % en 2018 et 2019 respectivement. Une analyse plus fine montre que seulement 21 pays africains bénéficieront d'une augmentation de l'aide en 2019 par rapport à 2015, les hausses les plus sensibles étant attendues au Cameroun, en Égypte, en Éthiopie, au Kenya, au Libéria, au Nigéria, en Sierra Leone, au Soudan du Sud et en Tunisie. Pour 31 pays d'Afrique subsaharienne, le niveau d'APP en 2019 sera inférieur à celui de 2015. L'APP diminuera notamment dans 17 des 27 pays à faible revenu entre 2015 et 2019. Cette évolution est préoccupante, dans la mesure où pour la plupart des pays à faible revenu, les apports d'aide constituent toujours une part importante des flux financiers extérieurs (51 % en 2015-16). L'aide à des pays comme la Guinée, Madagascar, le Niger et le Togo, régulièrement identifiés comme « orphelins de l'aide » (OCDE, 2014), devrait refluer. Quant à l'aide par habitant, elle devrait diminuer encore plus vite, étant donné le rythme d'accroissement démographique sur le continent : en Afrique subsaharienne, l'APP par habitant devrait retomber à 31.1 USD en 2019, contre 35 USD en 2015.

La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 passe par une utilisation innovante de l'aide

L'avancement du Plan d'action d'Addis-Abeba et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige que la communauté du développement trouve de nouvelles solutions pour faire de l'aide un catalyseur de l'investissement privé. Le financement mixte s'impose de plus en plus comme un moyen d'utiliser le levier des ressources publiques pour mobiliser les investissements du secteur privé au bénéfice de marchés émergents et de marchés à la frontière¹⁰. Les ressources mixtes recouvrent les partenariats public-privé traditionnels mais aussi les instruments fournis par les institutions de financement du développement (prêts mixtes, prises de participation, garanties, etc.). Ces mécanismes de partage des risques sont bien adaptés au financement de projets d'infrastructure lesquels sont, par nature, longs, coûteux et risqués et peuvent décourager les investisseurs privés. Les prêts mixtes permettent de réduire les coûts de financement pour les emprunteurs et améliorent l'accès aux financements des entreprises locales.

Malgré leur efficacité pour les projets d'infrastructure dans les pays à revenu intermédiaire, les ressources mixtes sont peu utilisées dans les pays à faible revenu et les



secteurs sociaux. Il conviendrait de déployer davantage ce type de moyens pour remédier aux déficits de financement dans l'agriculture, la santé, l'éducation et d'autres secteurs clés pour le développement des pays à faible revenu (Clubb, 2016).

Un engagement accru aux côtés du secteur privé permettrait non seulement de mobiliser des ressources mais également de profiter des compétences et du savoir-faire de ces acteurs et de favoriser l'innovation. Les organisations philanthropiques participent ainsi de plus en plus à des opérations de financement mixte et des investissements à impact social. Les acteurs privés se mobilisent aussi spontanément pour soutenir l'entrepreneuriat local en Afrique, en militant pour un transfert accru de compétences et de connaissances (encadré 2.3).

Encadré 2.3. Soutenir les femmes chefs d'entreprise par des innovations inclusives

Les innovations inclusives contribuent à rendre les femmes entrepreneurs plus autonomes, en profitant de la pénétration de la téléphonie mobile pour exploiter les atouts des TIC. Cette tendance, en plein essor sur le continent africain, donne des résultats prometteurs. Grâce à des investissements d'organisations étrangères, privées et caritatives, des femmes chefs d'entreprises informelles peuvent accéder à une formation sur la gestion commerciale, des services financiers, des réseaux professionnels et des informations en temps réel sur les marchés – autant d'éléments qui seraient, sinon, hors de leur portée vu les contraintes de moyens en Afrique. Les femmes entrepreneurs qui recourent à ces innovations inclusives y gagnent de nouvelles compétences, des idées pour développer leur activité et des perspectives pour toucher leurs clients et pénétrer de nouveaux marchés. Elles parviennent ainsi à accroître la rentabilité de leur entreprise, investir dans la création d'emplois locaux et améliorer le bien-être de leurs familles. La réussite des innovations inclusives pour les femmes chefs d'entreprise repose sur deux facteurs essentiels :

- un partenariat avec des associations locales de femmes chefs d'entreprise ou pour la jeunesse, afin d'avoir une portée maximale ;
- l'application de stratégies inclusives pour garantir l'accès des femmes et l'utilisation par les femmes, surtout celles qui vivent en milieu rural, où les infrastructures sont médiocres, leurs capacités de prise de décision restreintes, les coûts de transport élevés et la connaissance de l'anglais limitée.

Le mouvement GROW, au Malawi, fait partie des tentatives réussies de recourir aux TIC pour améliorer les compétences commerciales des entrepreneurs africains. Ce réseau international privé de consultants spécialistes du monde des affaires, établi au Royaume-Uni et fonctionnant sur la base du volontariat, s'efforce d'affecter des consultants à des entrepreneurs du Malawi pour les former à différentes techniques (marketing, comptabilité, planification financière, relations avec la clientèle) pendant des séances en tête à tête gratuites par téléphone ou via des applications comme Skype, WhatsApp... Pour toucher les femmes entrepreneurs du pays, le mouvement GROW intervient en partenariat avec l'association nationale des femmes chefs d'entreprise du Malawi (NABW).

Le mouvement GROW part du principe que des initiatives humaines et sociales sont la clé des transferts de technologie dans un environnement local donné. Faute de quoi, les innovations liées aux TIC ne concerneront que les entrepreneurs qui ont déjà accès aux services TIC et aux transports, vivent en milieu urbain et ont un niveau d'anglais suffisant. Grâce à une stratégie économe en moyens et ouverte à tous, le mouvement GROW limite ses coûts de fonctionnement et offre des services de conseil aux entreprises accessibles et de qualité.

Sources : Vossenber (2016a, 2016b).



Les entreprises sociales qui appliquent des stratégies commerciales pour maximiser l'impact sur la société se sont elles aussi révélées déterminantes pour renforcer les compétences et le bien-être des communautés locales. C'est le cas notamment de la marque SeeMe de joaillerie éthique, une entreprise sociale établie en Tunisie. Fondée par une ancienne responsable européenne de budgets d'aide, SeeMe s'efforce d'améliorer le quotidien des femmes victimes de violences et de discriminations. Les femmes qui viennent se réfugier dans une maison sûre gérée par le centre Amal sont formées à l'art de la joaillerie puis embauchées par la structure. SeeMe cherche aussi à exercer une influence positive sur des grandes marques de la mode, en prônant une approche éthique des procédures d'approvisionnement.

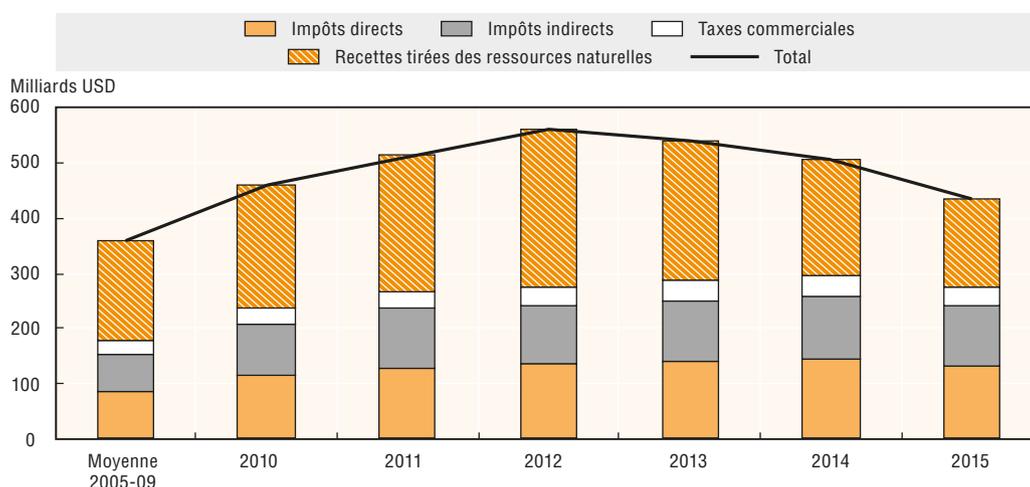
La mobilisation des ressources intérieures ne parvient toujours pas à couvrir les besoins

Cette section analyse l'efficacité des pays africains à recouvrer les impôts sur la période 2005-15, en s'appuyant sur les dernières données de la BAfD, recueillies lors des missions organisées chaque année sur place en vue de la préparation du rapport *Perspectives économiques en Afrique*. Elle décrit l'évolution des recettes fiscales et les difficultés auxquelles se heurtent les pouvoirs publics pour lever davantage d'impôts.

La faiblesse persistante des cours des matières premières rejaille sur les ressources intérieures, en baisse

En dix ans, jusqu'en 2013, l'Afrique est parvenue à mobiliser toujours plus de ressources intérieures, atteignant un pic en 2012, à 561.5 milliards USD. Depuis cependant, une décrue s'est amorcée, à imputer à l'effondrement des cours des matières premières et, notamment, du pétrole (graphique 2.9). Entre 2012 et 2015, les recettes publiques ont reculé de 22.2 %, une chute qui s'explique en grande partie par l'effondrement concomitant des recettes tirées des ressources naturelles (43.7 %).

Graphique 2.9. Composition des recettes fiscales en Afrique, 2005-15

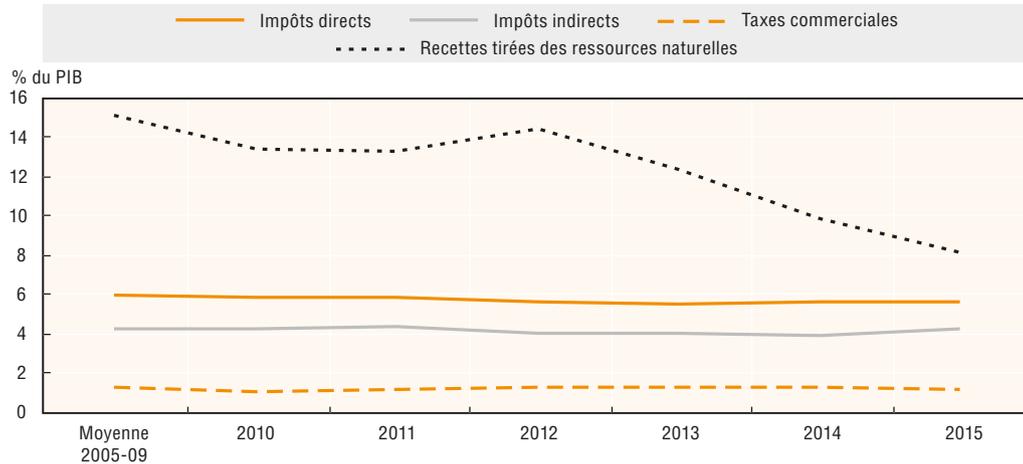


Source : Données des *Perspectives économiques en Afrique*.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486622>

Les pays riches en ressources ont été particulièrement touchés par cette moindre mobilisation des ressources intérieures : entre 2012 et 2015, les rentrées ont été divisées par plus de la moitié en Algérie (baisse de 51.8 %, à 27.9 milliards USD), en Angola (57.2 %, à 19.9 milliards), au Gabon (55 % à 12.2 millions) et au Tchad (65 %, à 2.8 millions), l'étroitesse de l'assiette fiscale dans les pays riches en ressources expliquant en grande partie cette évolution. Comme les recettes hors ressources naturelles sont restées stables depuis plus de dix ans, en deçà de 6 % du PIB (graphique 2.10), les pays riches en ressources ont été

dans l'incapacité de compenser l'effondrement des rentes liées aux ressources, avec une baisse du ratio recettes totales/PIB, qui est passé de 25 % en 2012 à 19 % en 2015.

Graphique 2.10. Composition des recettes fiscales dans les pays africains riches en ressources, 2005-15

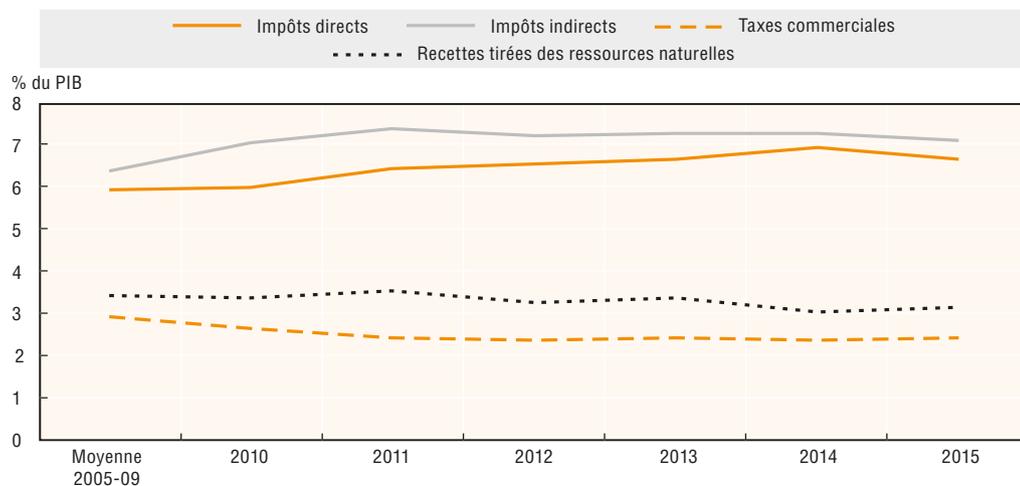


Source : Données des Perspectives économiques en Afrique.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486638>

La mobilisation des ressources intérieures continue de s'améliorer dans les pays pauvres en ressources

Dans les pays pauvres en ressources, la mobilisation des ressources intérieures progresse, contrairement aux pays riches en ressources (graphique 2.11) : entre 2012 et 2016, les ressources intérieures totales ont grimpé de 9.6 %, à 93.8 milliards USD. Ce bon résultat est en grande partie à imputer à la hausse des impôts directs (12 %, à 32.3 milliards USD) et indirects (8 %, à 34.3 milliards).

Graphique 2.11. Composition des recettes fiscales dans les pays africains pauvres en ressources, 2005-15



Source : Données des Perspectives économiques en Afrique.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486645>

Sur la même période, les pays pauvres en ressources les plus efficaces sur le front de la mobilisation des ressources intérieures sont l'Éthiopie (60 %, à 11.2 milliards USD), le Rwanda (44.4 % à 1.3 milliard), le Togo (32.6 %, à 965 millions), le Swaziland (26.5 %, à 1.1 milliard), le Malawi (25.2 %, à 928 millions) et les Seychelles (25.1 %, à 490 millions).

Les pays africains doivent redoubler d'efforts pour mobiliser davantage de ressources intérieures

Les flux financiers extérieurs vers l'Afrique sont en progression constante, de 100 milliards USD en 2000 à 182.8 milliards en 2015, signe de l'attractivité croissante du continent aux yeux des investisseurs. Mais pour avoir les moyens de financer les gigantesques besoins liés au développement, il faut augmenter les ressources intérieures. Selon certaines estimations, l'Afrique subsaharienne devrait mobiliser 93 milliards USD par an pour financer son déficit d'infrastructures (Foster et Briceno-Garmendia, 2009) – d'autant que les pays qui s'appuient davantage sur leurs ressources intérieures bénéficient de manière avérée d'une croissance plus rapide (Aizenman et al., 2007).

Si l'Afrique a effectivement progressé sur le front de la mobilisation des ressources intérieures, elle doit redoubler d'efforts. En 2015, le Programme d'action d'Addis-Abeba a fait des ressources publiques intérieures sa première priorité, indispensable pour la réalisation des ODD. Entre 2005 et 2015, la mobilisation des ressources intérieures en Afrique est passée de 258 à 436.8 milliards USD, soit 2.4 fois la valeur totale des apports financiers extérieurs.

Plusieurs pays sont en train de doper leurs ressources intérieures à travers toute une série de mesures fiscales. L'Éthiopie prend ainsi des dispositions concrètes pour combattre l'évasion fiscale (encadré 2.4).

Encadré 2.4. L'évasion fiscale en Afrique : enseignements de l'expérience éthiopienne

L'absence d'études sur l'ampleur de l'évasion fiscale en Afrique explique la rareté des informations documentées sur son incidence ou sur le recours à des politiques spécifiques visant à améliorer concrètement et efficacement le respect des obligations fiscales. Un travail récent parrainé par la BAfD permet de combler ces lacunes. Conduite en Éthiopie en collaboration avec les autorités fiscales du pays, l'étude s'appuie sur un essai contrôlé randomisé pour apprécier l'ampleur de l'évasion fiscale et les stratégies les plus efficaces pour garantir le respect de leurs obligations par les contribuables.

La collecte d'informations, à travers l'envoi de deux courriers officiels des autorités fiscales, a ciblé des entreprises locales, réparties en groupes de traitement bien définis. La première lettre menaçait les destinataires d'un audit tandis que l'autre, plus positive, félicitait ses destinataires d'avoir payé la totalité des impôts en temps et en heure, sans succomber aux tentations de l'évasion. Le groupe témoin n'a quant à lui reçu aucun des deux courriers. Les chercheurs ont analysé les déclarations d'impôt des entreprises, avant et après l'expérience, en exploitant les données administratives fournies par le fisc. Au total, 4 500 entreprises ont participé à l'expérience. Conclusion, les destinataires du courrier de menace avaient amélioré leurs déclarations d'environ 38 %, contre 32 % pour ceux qui avaient reçu le courrier positif.

Ces résultats permettent de dégager trois pistes pour les politiques :

- l'évasion fiscale en Afrique est un phénomène très répandu et probablement plus que ne le laissent entrevoir les premières estimations (autour de 20 à 30 %) ;
- les autorités fiscales doivent avoir les moyens de collecter et d'analyser des données sur les contribuables. Ainsi, des informations provenant de tiers en matière de taxe sur la valeur ajoutée pourraient permettre d'identifier ceux qui pratiquent systématiquement l'évasion fiscale ;
- pour réduire sensiblement les coûts de transaction liés au recouvrement des impôts et à la lutte contre l'évasion fiscale, les autorités doivent s'efforcer d'améliorer leurs relations avec les entreprises, procéder régulièrement à une évaluation de l'utilisation des taxes au service du développement économique et social et recourir à des incitations pour garantir le respect de toutes les obligations fiscales.

Source : Shimeles et al. (2017).

En renforçant l'efficacité de son administration fiscale, avec le soutien de la communauté de développement et, en particulier, de la BAfD, le Togo est parvenu à mobiliser davantage de ressources intérieures. D'autres pays africains progressent également dans ce domaine, en pratiquant un partage des meilleures pratiques et en rendant leurs données fiscales comparables d'un pays à l'autre (encadré 2.5). Mais d'autres axes devront être renforcés, comme le recours à des mécanismes novateurs – à l'instar des obligations vertes, des taxes sur les primes d'assurance et les services bancaires, des taxes sur le tourisme ou des mesures prises pour améliorer la « moralité fiscale », à savoir la motivation du contribuable à payer ses impôts (Daude et al., 2012).

Encadré 2.5. Comparabilité des statistiques des recettes publiques en Afrique

Le lancement du premier rapport sur les *Statistiques des recettes publiques en Afrique*, en avril 2016, est un pas en avant vers l'objectif affiché par l'UA d'harmoniser les statistiques économiques sur le continent. Publiée conjointement par l'UA, le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) et l'OCDE, avec le soutien financier de la Commission européenne, la première édition couvrait huit pays : l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Maurice, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie. Les prochaines éditions élargiront leur couverture à d'autres pays d'Afrique. Le projet a reclassé les statistiques des recettes publiques des pays africains dans une base de données unique, ce qui permet de comparer ces informations dans le respect des normes internationales avec un niveau de détails sans précédent. Ce faisant, les pays africains peuvent désormais comparer leurs données avec celles de tous les pays de l'OCDE, 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes et six pays d'Asie.

Les données collectées pour les huit pays africains concernés font apparaître une hétérogénéité importante sur le plan de la mobilisation des recettes intérieures, avec des ratios des recettes fiscales en pourcentage du PIB sensiblement inférieurs à ceux observés dans la plupart des pays de l'OCDE. En Afrique du Sud, au Maroc et en Tunisie, le ratio recettes fiscales/PIB s'établissait de 28 % à 31 % en 2014 – contre une fourchette de 16 % à 20 % au Cameroun, en Côte d'Ivoire, à Maurice, au Rwanda et au Sénégal. La même année, les recettes non fiscales en pourcentage du PIB allaient de 9.5 % au Rwanda à 0.6 % en Afrique du Sud. Depuis 2000, ces huit pays ont augmenté ces ratios. En Afrique du Sud, au Maroc, au Rwanda et en Tunisie, la progression a été supérieure à 5 points de pourcentage. Ces hausses sont dues en partie aux réformes fiscales et à la modernisation des systèmes et des administrations fiscales. Les recettes non fiscales ont été une source de financement plus volatile, avec des variations plus importantes d'une année sur l'autre que les recettes fiscales.

Les organisations internationales ont reconnu tout l'intérêt de ces données pour analyser les politiques et étayer les décisions de réforme mais également pour renforcer la coopération régionale. Les travaux menés contribuent au chapitre financier de la Charte africaine de la statistique élaborée en vue du déploiement de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique. Ils viennent en outre appuyer le premier plan de mise en œuvre sur dix ans (2014-23) de l'Agenda 2063 de l'UA visant à « définir et appliquer des cadres dans lesquels devront s'inscrire les politiques conduites en Afrique en matière de statistiques sur les recettes publiques et d'intégration budgétaire ». Au niveau mondial, ils serviront l'ODD 17.1 (« Renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes ») et l'ODD 17.19 (« Appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement »). La seconde édition sera lancée courant 2017 et couvrira un plus grand nombre de pays.

Source : OCDE/ATAF/AUC et al. (2016).

L'importance du secteur informel en Afrique est une entrave à la mobilisation des recettes fiscales

Pour pouvoir augmenter leurs recettes fiscales, les gouvernements africains doivent, entre autres mesures, élargir leur assiette d'imposition. Mais les efforts engagés en ce



sens achoppent sur l'ampleur du secteur informel. En Afrique subsaharienne en moyenne, le secteur informel ressortirait à 42 % du RNB, la fourchette allant de 28 % environ en Afrique du Sud à 60 % au Nigéria, en Tanzanie et au Zimbabwe (Verick, 2006).

Selon l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises du secteur informel en Afrique, les entrepreneurs cherchent avant tout, en opérant en dehors de l'économie formelle, à échapper à l'impôt sur les entreprises déclarées. Les autorités fiscales pourraient, en introduisant des incitations adaptées et en développant la culture du respect des obligations du contribuable, lever des impôts sur le secteur informel mais aussi faciliter la transition vers l'économie formelle de nombreuses entreprises non déclarées et les aider ainsi à accéder à des financements et des marchés. La taxation des entreprises informelles peut aussi être un moyen efficace d'accroître la part des impôts directs dans le PIB qui, actuellement, ressort en moyenne à 6 % en Afrique, contre 22 % dans les pays développés (Auriol, 2014).

Mais l'élargissement de l'assiette fiscale par le biais de la taxation du secteur informel impose d'alléger la charge fiscale, plutôt lourde en Afrique. Le continent affiche déjà le plus haut taux moyen d'imposition marginale sur les entreprises du monde, autour de 29 %, contre une moyenne mondiale de 23 % (Pomerleau, 2015). Selon l'enquête de conjoncture de la Banque mondiale, les entreprises du secteur formel citent systématiquement le niveau du taux d'imposition et les processus imposés par le fisc parmi les obstacles à leur activité (Bruhn, 2011). En outre, des éléments probants ont montré que le coût élevé à supporter pour respecter les obligations fiscales incite les entreprises informelles à le rester tandis qu'une baisse du taux d'imposition des entreprises est associée à une hausse du nombre d'entreprises déclarées (Djankov et al., 2010).

En bref, ces résultats suggèrent que l'Afrique pourrait, en baissant les taux d'imposition et le coût du respect des obligations fiscales, favoriser la transition des entreprises vers l'économie formelle. Quant à la diminution de la taille du secteur informel, elle peut contribuer à élargir l'assiette fiscale, trop étroite, et à augmenter les impôts directs et, ce faisant, à améliorer la mobilisation des recettes fiscales sur le continent.



Notes

1. En 2015, l'APD a diminué en termes courants (tableau 2.1), sous l'effet de la forte dépréciation de la monnaie de nombreux pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) par rapport au dollar américain.
2. Les apports financiers privés sont définis comme le total des apports extérieurs déduction faite de l'APD.
3. L'OCDE définit les IDE comme « un type d'investissement transnational effectué par le résident d'une économie ("l'investisseur direct") afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise ("l'entreprise d'investissement direct") qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct [...]. C'est cette volonté d'influencer ou de contrôler de façon significative la gestion d'une entreprise, qui distingue l'investissement direct de l'investissement étranger de portefeuille [...]. Les investisseurs de portefeuille ne cherchent en aucun cas à établir une quelconque relation durable. C'est la rentabilité des actifs qui constitue le principal déterminant de leur décision d'acheter ou de vendre des valeurs mobilières » (OCDE, 2008).
4. Les flux d'IDE ont été calculés à partir des données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI (octobre 2016) et du *Rapport sur l'investissement dans le monde* (WIR) de la CNUCED (juin 2016). Plus spécifiquement, les données historiques du FMI sur les IDE ont été utilisées pour la période 2000-13, tandis que ce sont les données de la CNUCED (taux de croissance des IDE) qui ont servi pour les années 2014 et 2015, car les données du FMI présentaient quelques lacunes pour ces deux années-là. Le taux de croissance des IDE établi par le FMI a servi à calculer les IDE en 2016 (estimations) et en 2017 (prévisions).
5. Les pays riches en ressources sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, le Botswana, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Libéria, la Libye, la Mauritanie, la Namibie, le Nigéria, la RDC, la Sierra Leone, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et la Zambie (définition du FMI).
6. Les pays membres du CAD sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède et la Suisse. Dans ce rapport, les données des pays membres du CAD n'incluent pas celles de la Hongrie, qui a rejoint le CAD fin 2016 seulement. Par ailleurs, les données de l'UE, elle aussi membre du CAD, sont incluses dans l'aide des donateurs multilatéraux.
7. Les versements d'APD à l'Afrique des donateurs non membres du CAD comprennent des données des pays suivants : Arabie saoudite, Croatie, Chypre, Émirats arabes unis, Estonie, Hongrie, Israël, Koweït (Fonds koweïtien pour le développement économique arabe – KFAED), Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie, fédération de Russie, Thaïlande et Turquie.
 Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
 Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.
 Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
8. Les chercheurs du College of William and Mary (AidData) s'appuient sur la méthodologie MBDC ("media-based data collection") pour collecter leurs données ainsi que sur des documents du gouvernement chinois et d'autres pays.
9. La China Africa Research Initiative présente des informations tirées de sources chinoises, dont l'Annuaire statistique de la Chine.
10. Définition tirée du communiqué de la réunion à haut niveau du CAD, 19 février 2016.



Références

- AfK Insider (2016), “8 largest private equity funds operating in Africa” (article en ligne), <http://afkinsider.com/122791/8-largest-private-equity-funds-operating-africa/5> (consulté le 22 janvier 2017).
- Aizenman J., B. Pinto et A. Radziwill (2007), “Sources for financing domestic capital – is foreign saving a viable option for developing countries?”, *Journal of International Money and Finance*, Elsevier, Vol. 26/5, pp. 682-702, www.nber.org/papers/w10624.pdf.
- Auriol, E. (2014), “Barriers to formal entrepreneurs in developing countries”, *Background Paper, World Development Report 2014*, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/16364>.
- AVCA (2017), *Newsroom, Member News, African Private Equity and Venture Capital Association*, www.avca-africa.org/newsroom/member-news (consulté le 25 janvier 2017).
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions de l’OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>.
- Banque mondiale (2016a), *Africa’s Pulse : Une analyse des enjeux façonnant l’avenir économique de l’Afrique*, Volume 14, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/25097> (consulté le 12 janvier 2017).
- Banque mondiale (2016b), “Migration and remittances data”, Banque mondiale, Washington, DC, www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data (consulté le 26 janvier 2017).
- BCG Perspectives (2016) “Why Africa remains ripe for private equity” (article en ligne), www.bcgperspectives.com/content/articles/private-equity-globalization-why-africa-remains-ripe-private-equity?chapter=3-chapter3w (consulté le 24 janvier 2017).
- Bruhn, M. (2011), “Reforming business taxes”, *Viewpoint, Note Number 330, Banque mondiale, Washington, DC*, <http://siteresources.worldbank.org/EXTFINANCIALSECTOR/Resources/282884-1303327122200/VP330-Reforming-Business-Taxes.pdf>.
- China Africa Research Initiative (2016), *SAIS-CARI data*, Johns Hopkins University School of Advanced International Studies, Washington, DC, www.sais-cari.org/data-chinese-loans-and-aid-to-africa (consulté le 20 janvier 2017).
- Clubb, C. (2016) “Blended finance: Critical steps to ensure success of the sustainable development goals”, *OECD Development Matters*, OCDE, Paris, <https://oecd-development-matters.org/2016/12/20/blended-finance-critical-steps-to-ensure-success-of-the-sustainable-development-goals>.
- CNUCED (2016a), *Global Investment Trends Monitor*, No. 24, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/webdiaeia2016d3_en.pdf.
- CNUCED (2016b), *Rapport sur l’investissement dans le monde*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, <http://www.worldinvestmentreport.org/fr/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2016/>
- CNUCED (2016c), *Global Investment Trends Monitor*, No. 22, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/webdiaeia2016d1_en.pdf.
- Daude, C., H. Gutiérrez et A. Melguizo (2012), “What drives tax morale?”, *OECD Development Centre Working Papers*, Éditions de l’OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k8zk8m61kzq-en>
- Deloitte (2016), “2016 Africa private equity confidence survey: More capital being deployed – what about returns?”, *Deloitte, Johannesburg*, www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ke/Documents/financial-services/2016%20Africa%20Private%20Equity%20Confidence%20Survey.pdf (consulté le 25 janvier 2017).
- Djankov, S., T. Ganser, C. McLiesh, R. Ramalho et A. Shleifer (2010), “The effect of corporate taxes on investment and entrepreneurship”, *American Economic Journal: Macroeconomics*, Vol. 2/3, pp. 31-64, www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/mac.2.3.31.
- fDi Markets (2017), www.fdimarkets.com (consulté le 2 janvier 2017).
- fDi Markets (2016), *The Africa Investment Report 2015*, Londres, www.fDiIntelligence.com/AfricaInvestmentReport.
- Forbes (2016), “30 most promising young entrepreneurs in Africa 2016” (article en ligne) www.forbes.com/sites/mfonobongnsehe/2016/04/25/30-most-promising-young-entrepreneurs-in-africa-2016/#b4e23e3f7212 (consulté le 18 janvier 2017).
- Foster, V. et C. Briceno-Garmendia (2009), *Infrastructures africaines : une transformation impérative*, Série Forum pour le développement de l’Afrique, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/732641468002987941/pdf/521020PUB0FRENCH0Box371944B00PUBLIC0.pdf>.
- FMI (2017), *Perspectives de l’économie mondiale – Mise à jour : Un paysage économique mondial en mutation*, Fonds monétaire international, Washington, DC, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2017/update/01/pdf/0117f.pdf> (consulté le 24 janvier 2017).

- FMI (2016a), *Perspectives de l'économie mondiale : demande modérée – symptômes et remèdes*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2016/02 (consulté le 2 janvier 2017).
- FMI (2016b), « Afrique subsaharienne : une croissance à plusieurs vitesses », *Perspectives économiques régionales*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2016/afr/sreo1016f.pdf (consulté le 24 janvier 2017).
- KPMG (2016a), “What influences foreign direct investment into Africa”, *Insights, South Africa*, KPMG, <https://home.kpmg.com/za/en/home/insights/2016/02/what-influences-foreign-direct-investment-into-africa.html> (consulté le 2 janvier 2017).
- KPMG (2016b), “Progressive business legislation in Kenya: New laws look to spur economic growth in the country”, KPMG, Kenya, <https://home.kpmg.com/content/dam/kpmg/pdf/2016/05/tnf-kenya-feb24-2016.pdf> (consulté le 11 janvier 2017).
- Kuschminder, K. (2010), “Diaspora Engagement in Ethiopia: Findings its Footing”, *Migration policy brief*, No. 4, Maastricht Graduate School of Governance, Maastricht, <http://mgsog.merit.unu.edu/ISademie/docs/PB4.pdf>.
- McKinsey Global Institute (2016), *Lions on The Move II: Realising the Potential of Africa's Economies*, Executive summary, McKinsey & Company, www.mckinsey.com/global-themes/middle-east-and-africa/realizing-the-potential-of-africas-economies.
- MPI (2014), “The Ethiopian diaspora in the United States”, *RAD Diaspora Profile*, Migration Policy Institute, Washington, DC, www.migrationpolicy.org/sites/default/files/.../RAD-Ethiopia.pdf.
- OCDE (2017), *Système de notification des pays créanciers* (base de données), <http://stats.oecd.org> (consulté le 26 janvier 2017).
- OCDE (2016), *CAD, Projections et perspectives mondiales de l'aide* (site web), <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/previsibilitedelaide.htm> (consulté le 31 janvier 2017).
- OCDE (2014), *OECD-DAC Development Brief: Where do we Stand on the Aid Orphans?*, www.oecd.org/dac/aid-architecture/Aid%20Orphans%20Development%20Brief.pdf (consulté le 2 février 2017).
- OCDE (2008), *Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux 2008*, 4^e édition, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264048768-fr>
- OCDE/ATAF/AUC (2016), *Statistiques des recettes publiques en Afrique*, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264253308-en-fr>
- Pomerleau, K. (2015), “Corporate Income Tax Rates around the World, 2015”, *Fiscal Fact*, No. 483, Tax Foundation, Washington, DC, https://files.taxfoundation.org/legacy/docs/TaxFoundation_FF483.pdf.
- Popo, W. (2017), “2017: The new forces shaping African investment” (article en ligne), *African Business Review*, [file://localhost/www.africanbusinessreview.co.za/finance:2676:2017/-the-new-forces-shaping-African-investment](http://localhost/www.africanbusinessreview.co.za/finance:2676:2017/-the-new-forces-shaping-African-investment) (consulté le 24 janvier 2017).
- Shimeles, A., D.-Z. Gurara et F. Woldeyes (2017), “Tax man's dilemma: Coercion or persuasion? Evidence from fully randomized control trial in Ethiopia”, *American Economic Review* 2017.
- US Africa Business Forum (2016) “Tech startup series interview” (article en ligne), <https://medium.com/u-s-africa-business-forum-2016/tagged/startup>.
- Verick, S. (2006), *The Impact of Globalization on the Informal Sector in Africa*, Economic and Social Policy Division, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Institute for the Study of Labour, Addis-Abeba, http://conference.iza.org/conference_files/worldb2006/verick_s872.pdf.
- Vossenbergh, S. (2016a), “Connectivity, profit and what else? Women entrepreneurs benefiting from ICT innovations” (article en ligne), INCLUE Knowledge Platform for Inclusive Development, <http://includeplatform.net/connectivity-profit-else-women-entrepreneurs-benefiting-ict-innovations>.
- Vossenbergh, S. (2016b), “Gender-aware women's entrepreneurship development for inclusive development in Sub-Saharan”, Policy paper (en ligne), INCLUE Knowledge Platform for Inclusive Development, <http://includeplatform.net/downloads/gender-aware-womens-entrepreneurship-development-for-inclusive-development-in-sub-saharan-africa>.
- Wolff, V. et S. Opoku-Owusu (2016), « L'engagement de la diaspora dans le domaine de l'investissement et de l'entreprenariat – Principales stratégies et pratiques notables dans la région du Processus de Rabat », *Document contextuel*, coordonné par le Secrétariat du Processus de Rabat, Centre International pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) et African Foundation for Development (AFFORD), http://migration4development.org/sites/default/files/fr_final_document_de_contexte_0.pdf (consulté le 27 janvier 2016).
- Yao, Y. (2014), “A new normal, but with robust growth: China's growth prospects in the next 10 years”, in *THINK TANK 20: Growth, Convergence and Income Distribution: The Road from the Brisbane G-20 Summit*, Brookings, Washington, DC, <http://www.guntramwolff.net/wp-content/uploads/2015/05/TT20-Nov-7-FINAL-Web-v2.pdf> (consulté le 20 février 2017).







Chapitre 3

Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique

Les échanges entre pays africains et les relations commerciales du continent avec le reste du monde évoluent rapidement. Ce chapitre, en cinq sections, s'intéresse à la diversification des partenaires commerciaux de l'Afrique et des produits négociés et envisage les prochaines avancées. Il analyse la conjoncture économique mondiale, décrypte le rôle des huit communautés économiques régionales ainsi que leurs politiques et leurs initiatives en matière d'intégration et propose plusieurs pistes pour aider le secteur privé en Afrique à tirer le meilleur parti des opportunités offertes par les chaînes de valeur régionales et mondiales.

BRIEF EN

Alors que le monde se transforme progressivement en un marché unique fortement interconnecté, la prospérité d'un pays ne dépend plus simplement de sa productivité mais aussi du choix stratégique de ses partenaires commerciaux et de ses produits et politiques d'exportation. La croissance dont bénéficie l'Afrique depuis plusieurs années est le fruit des progrès sur le front des échanges, des politiques, du cadre réglementaire et de l'intégration régionale.

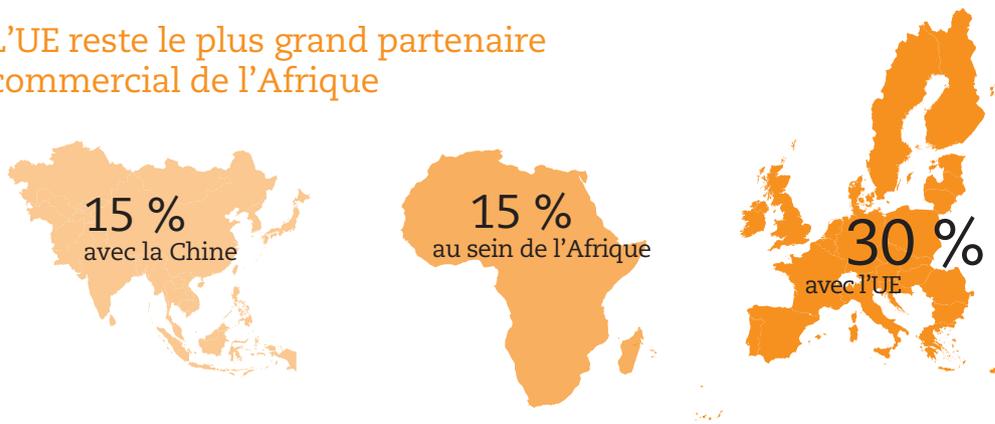
Mais les répercussions des fluctuations des cours des matières premières, aussi amples qu'inégales, sur fond de critique du système commercial international, rendent l'avenir toujours plus incertain. Les pays africains doivent exploiter au mieux la mondialisation, en continuant de diversifier leurs échanges au-delà du secteur des ressources naturelles et en renforçant le commerce intracontinental. Tandis que les changements économiques et politiques en Chine et aux États-Unis auront des effets variables sur le commerce de l'Afrique, le continent doit anticiper les risques à travers des réformes structurelles et réglementaires, l'amélioration du cadre politique et du climat de l'investissement, la poursuite de l'intégration régionale et le maintien de son engagement à réformer. Les communautés économiques régionales africaines jouent un rôle important dans le renforcement des économies et de leur résilience aux chocs mondiaux. Une volonté politique accrue, surtout à l'échelle nationale, est nécessaire afin d'actualiser les accords régionaux d'intégration. La Zone de libre-échange continentale prévue en Afrique pourrait apporter d'importants gains commerciaux et favoriser la concrétisation d'autres objectifs de développement.

Le saviez-vous ?

- Au cours des deux dernières décennies, les échanges entre l'Afrique et le reste du monde ont été multipliés par quatre.
- La Chine et l'Inde, 8e et 9e plus grands pays partenaires commerciaux de l'Afrique en 2000, occupent aujourd'hui la 1^{ère} et 2^e place.
- La diversification géographique des partenaires commerciaux de l'Afrique n'a pas provoqué un changement important dans la composition de ses exportations.
- La Zone de libre-échange continentale en Afrique est en train de devenir la plus grande zone de libre-échange individuelle du monde, en nombre de pays.

Les échanges entre l'Afrique et le reste du monde ont été multipliés par quatre en deux décennies

L'UE reste le plus grand partenaire commercial de l'Afrique



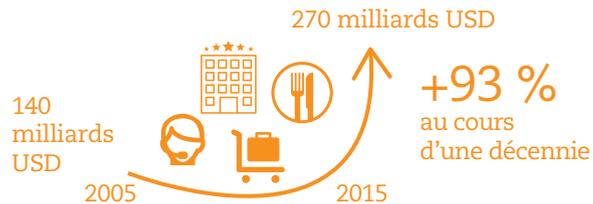
1 pays africain sur 4 dépend d'1 ou 2 produits de base pour au moins 75 % des recettes d'exportation



Globalement, les exportations restent peu diversifiées

L'Afrique a enregistré une hausse continue des échanges de services

Échanges de services (exportations et importations)



Le commerce africain se développe mais peine à se diversifier

Malgré une croissance spectaculaire des échanges en Afrique et la diversification de ses partenariats commerciaux depuis 20 ans, le continent n'est pas parvenu à élargir la gamme de ses produits d'exportation. Ses échanges avec le reste du monde ont explosé entre 1995 et 2015, passant de 197 à 852 milliards USD – une hausse qui traduit la progression des importations et des exportations : sur la période, les importations de l'Afrique ont été multipliées par 4.7 tandis que ses exportations ont quadruplé. Jusqu'en 2013, l'Afrique commerçait essentiellement avec les économies avancées. L'année 2014 marque un tournant puisque depuis, plus de la moitié des échanges du continent avec le reste du monde impliquent des économies émergentes et en développement. Cependant, cette réorientation géographique radicale des relations commerciales ne s'est pas accompagnée d'une diversification des produits africains négociés. Le défi du rééquilibrage des exportations africaines au profit des produits transformés et manufacturés demeure entier.

Les échanges avec l'Asie s'intensifient

La géographie commerciale de l'Afrique privilégie toujours plus l'Asie, au détriment de l'Europe. De par sa taille et son niveau de développement économique, l'Union européenne (UE) reste le premier client du continent, avec plus de 30 % des échanges internationaux de l'Afrique en 2015 – une part qui s'érode néanmoins, puisqu'elle ressortait à 40 % en 2000. Sur la même période, les échanges en valeur entre l'Afrique et l'Asie ont été multipliés par cinq, représentant 25 % du commerce africain avec le reste du monde en 2015. La Chine et l'Inde, qui étaient respectivement aux 8^e et 9^e rangs des partenaires commerciaux de l'Afrique en 2000, occupent en 2015 les deux premières places (tableau 3.1) tandis que les États-Unis et la France, respectivement premier et deuxième en 2000, ont rétrogradé au quatrième et troisième rangs. En 2016, les échanges entre les États-Unis et l'Afrique sont en recul pour la sixième année consécutive. Les importations américaines concernent essentiellement le pétrole et les produits de base comme les pierres précieuses, le cacao et les minerais. Avec la hausse de la production de gaz et de pétrole aux États-Unis, les importations en provenance d'Afrique déclinent progressivement, atteignant un niveau plancher de 22 milliards USD en 2016 alors qu'elles établissaient encore un record en 2010, à 98 milliards USD.

Tableau 3.1. Principaux partenaires commerciaux de l'Afrique en valeur des échanges et rang, 2000, 2010 et 2015

Partenaire commercial	Valeur totale des échanges (milliards USD)			Part dans les échanges internationaux de l'Afrique			Rang parmi les partenaires commerciaux de l'Afrique		
	2000	2010	2015	2000	2010	2015	2000	2010	2015
Chine	7.3	93.3	135.9	3.0	11.4	15.9	8	2	1
Inde	6.9	37.5	51.1	2.9	4.6	6.0	9	4	2
France	27.3	53.2	50.1	11.3	6.5	5.9	2	3	3
États-Unis	33.3	98.4	45.3	13.8	12.1	5.3	1	1	4
Espagne	11.0	31.6	37.0	4.6	3.9	4.3	6	7	5
Allemagne	13.3	33.9	34.8	5.5	4.2	4.1	5	5	6
Italie	15.5	33.9	31.5	6.4	4.2	3.7	3	6	7
Pays-Bas	6.8	29.7	27.1	2.8	3.6	3.2	10	8	8
Royaume-Uni	13.6	21.3	23.1	5.6	2.6	2.7	4	10	9

Source : D'après des données du FMI, <http://data.imf.org/>.

L'évolution des partenaires commerciaux de l'Afrique n'entraîne pas de diversification des exportations

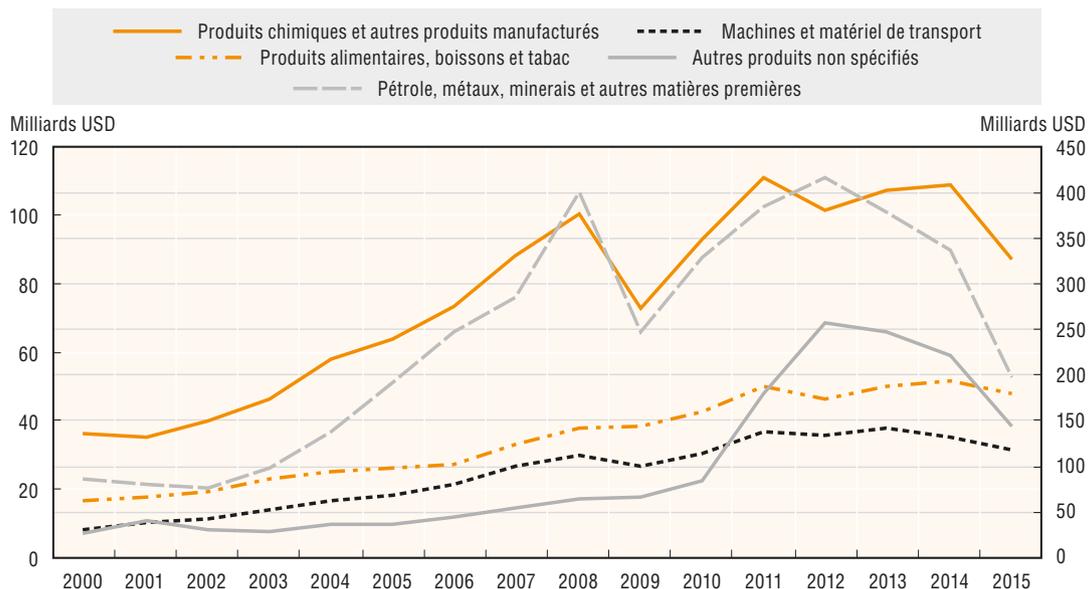
Malgré le développement sensible de ses échanges commerciaux, l'Afrique a du mal à diversifier ses exportations. La concentration autour d'une poignée de produits et de secteurs bride le potentiel commercial, sape la capacité à créer des emplois et accentue

la vulnérabilité aux chocs économiques mondiaux. Conscients de ces risques, de nombreux pays ont fait de la diversification des exportations l'une des priorités de leur développement économique (Hesse, 2008). Mais bien souvent, les initiatives engagées pour susciter une telle diversification n'ont guère rencontré de succès. La dynamique en faveur de la transformation structurelle n'est pas suffisamment puissante. Cette concentration de la production et des échanges expose le continent aux perturbations mondiales et à la fluctuation des cours des produits de base.

Pour de nombreuses économies, les exportations de pétrole et de minerais restent la principale (voire l'unique) source de revenus pour financer le développement et les dépenses. Cette dépendance excessive aux recettes pétrolières freine bon nombre d'initiatives utiles pour le développement dans le secteur non pétrolier. Elle transparaît dans la situation budgétaire et la position extérieure des pays tributaires des hydrocarbures : en 2015, les pays africains exportateurs de pétrole ont subi une dégradation bien plus nette de leur déficit budgétaire que les pays importateurs nets, à 7.4 % contre 4.2 %.

Depuis le début des chocs récents sur les cours internationaux des produits de base, les performances du commerce africain sont médiocres. Globalement, la balance des opérations courantes du continent s'est dégradée, passant d'un excédent moyen de 5.8 % du produit intérieur brut (PIB) entre 2005 et 2009 à un déficit estimé à 6.4 % en 2016. La faiblesse persistante des cours des produits de base rend les perspectives incertaines. Depuis 2012, l'atonie de la demande sur les marchés clés pour le pétrole et le gaz africains, conjuguée au fléchissement des cours des produits de base, induit une forte contraction des recettes d'exportation. En 2015, les exportations de pétrole de l'Afrique se sont érodées de 41 % par rapport à l'année précédente – le plus fort repli depuis 2000 (graphique 3.1). Pour de nombreux pays africains exportateurs, les options permettant de compenser cet important manque-à-gagner sont restreintes. Si l'agriculture assure plus de 60 % des emplois sur le continent, elle ne représente encore que moins d'un quart des exportations totales.

Graphique 3.1. Composition des exportations de marchandises de l'Afrique, 2000-15



Note : Les valeurs correspondant à « Pétrole, métaux, minerais et autres matières premières » sont reportées sur l'axe de droite.

Source : D'après la base de données World Integrated Trade Solution, <http://wits.worldbank.org/wits/>.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486658>

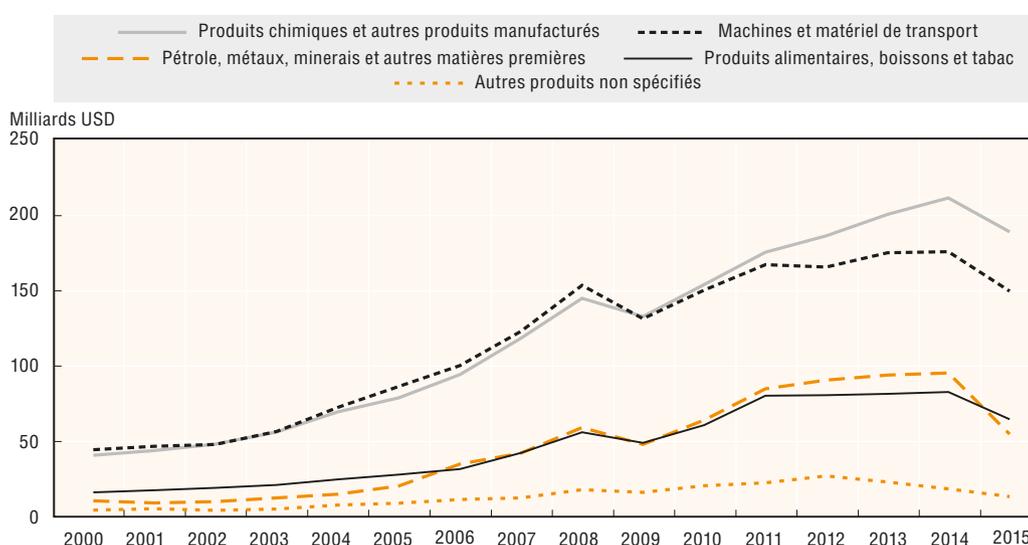
La faiblesse des capacités manufacturières renchérit la facture des importations africaines

En renforçant son industrie légère et de transformation des produits primaires, l'Afrique pourrait singulièrement réduire sa facture d'importations, composées pour l'essentiel de biens manufacturés et de matériel de transport (graphique 3.2). Des années de dépendance vis-à-vis de la production et de l'exportation de produits primaires ont empêché le continent d'explorer des solutions pour produire les biens qu'il importe actuellement. D'où l'inflation des factures de denrées alimentaires et de produits manufacturés moins sophistiqués. À l'exception de l'année 2015, les importations vivrières et de biens manufacturés (hors machines) sont en hausse constante depuis 2000. Le développement de l'industrie légère pourrait permettre à l'Afrique de réduire ses importations en dehors du continent et de doper le commerce intra-africain avec des pays disposant de capacités de production et de transformation de produits agricoles.

Aujourd'hui, l'Afrique dépense environ 63 milliards USD par an pour la nourriture, les boissons et le tabac. De ce montant, 35 milliards USD sont dépensés seulement pour l'importation de produits alimentaires. Au vu de la croissance démographique et si rien n'est fait pour renforcer les capacités locales de production, la facture pourrait grimper à 110 milliards USD à l'horizon 2025. Cette année, de même que les trois années précédentes, la sécheresse affecte 17 millions de personnes, principalement dans la Corne de l'Afrique.

Or, l'agriculture et les agro-industries offrent un potentiel énorme d'autosuffisance alimentaire au continent à travers le développement de corridors régionaux de commerce qui permettraient d'utiliser les surplus de production d'une région pour combler les déficits d'une autre région, et amélioreraient les connections entre les centres de production, de distribution et de consommation. La baisse des cours du pétrole et des produits miniers a poussé les pays africains à s'engager dans la diversification vers l'agriculture, et les économies les plus larges du continent sont en train d'opérer des choix stratégiques pour transformer leurs secteurs agricoles et réduire les importations de produits alimentaires. Ces réorientations stratégiques devraient porter leurs fruits à moyen ou long terme, surtout dans les pays exportateurs de pétrole.

Graphique 3.2. Composition des importations de marchandises de l'Afrique, 2000-15

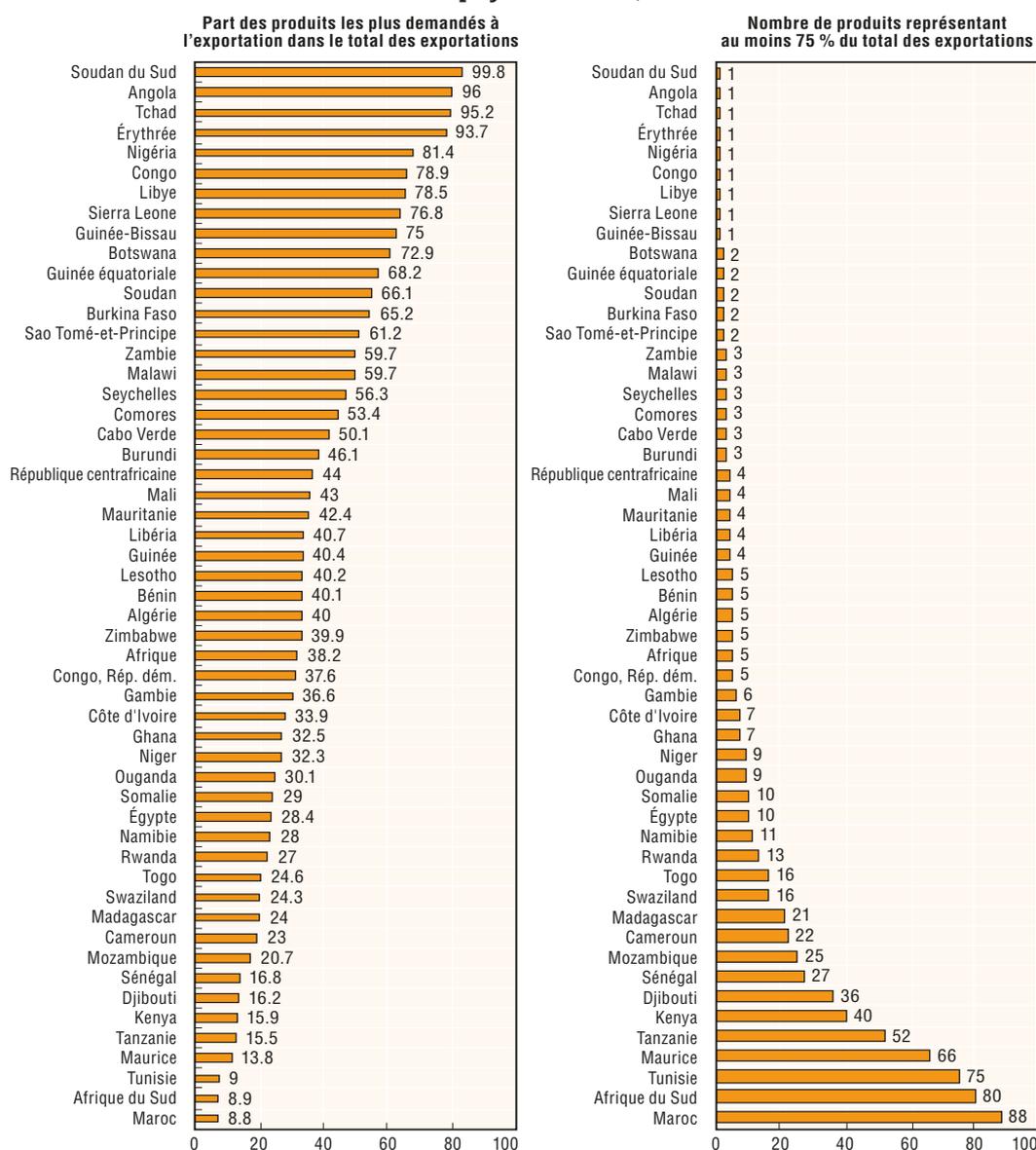


Source : D'après la base de données World Integrated Trade Solution, <http://wits.worldbank.org/wits/>.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486667>

L'Afrique doit exploiter ses ressources pour exporter des produits nouveaux

Dans la plupart des pays africains, les produits de base non transformés assurent l'essentiel des recettes d'exportation. Certains, comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya, le Maroc, Maurice ou la Tunisie, ont intégré quelques produits manufacturés ou semi-transformés et de relativement haute technologie. Mais 26 % environ des pays africains dépendent d'un ou deux produits de base pour au moins 75 % de leurs exportations, le panier s'élargissant jusqu'à cinq produits pour environ 60 % d'entre eux. L'effondrement des cours conjugué à l'étroussure de la base d'exportation exacerbe la pression sur les comptes courants de pays comme l'Angola, l'Érythrée, la Guinée-Bissau, la Libye, le Nigeria, la République du Congo, la Sierra Leone, le Soudan du Sud et le Tchad – qui dépendent quasi exclusivement des exportations d'un seul produit.

Graphique 3.3. Deux indicateurs de la diversification des exportations dans les pays africains, 2014



Source : BafD/OCDE/PNUD (2016).

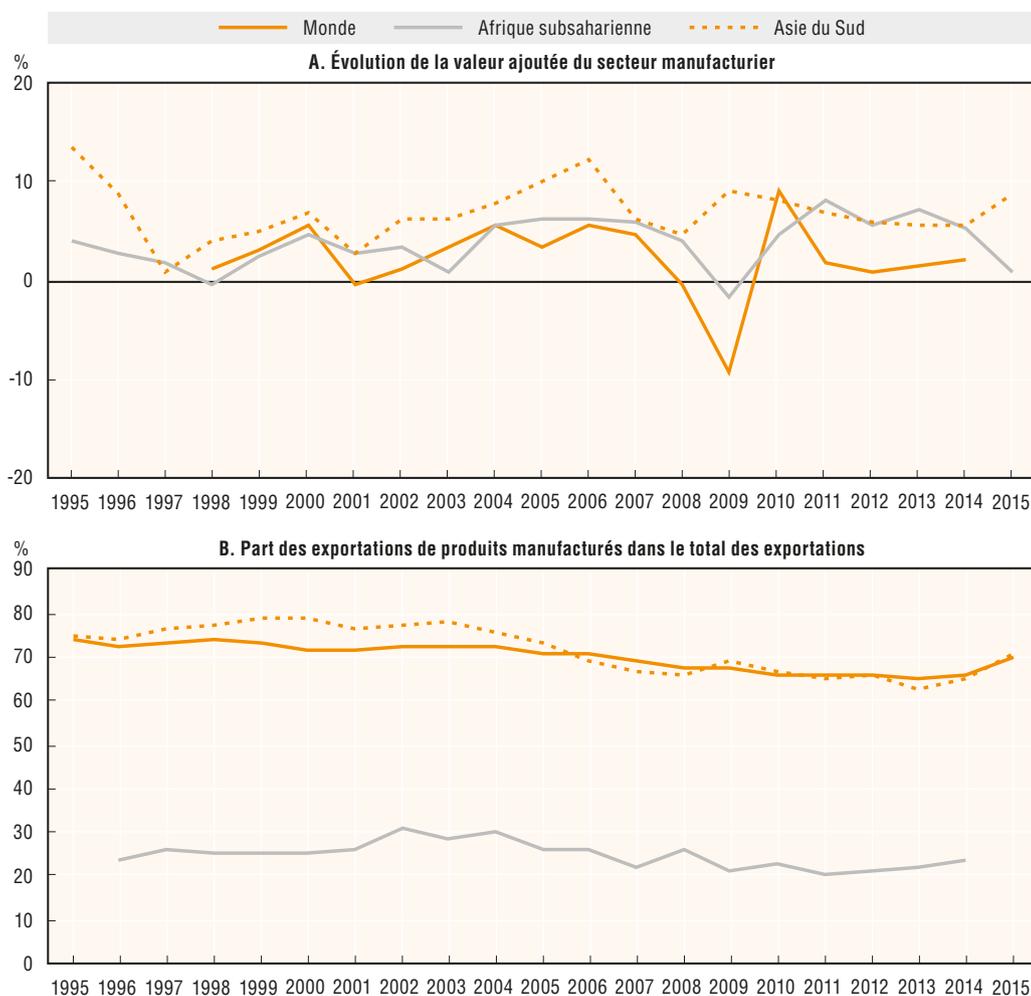
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486672>



L'atonie de la croissance de la productivité et de la diversification des exportations pénalise depuis longtemps l'Afrique. Entre 2010 et 2014, l'indice de diversification des exportations de la BAfD montre que le continent n'a progressé que de manière marginale de 5.2 à 6.5. Mais Djibouti, le Kenya, Madagascar et le Sénégal sont parvenus à élargir la palette de leurs industries et de leurs produits.

Plusieurs obstacles demeurent, comme la faible valeur ajoutée du secteur manufacturier, le manque d'activités de recherche et développement et l'absence d'avancées technologiques. Les capitaux d'investissement sont cruciaux pour étayer la transformation structurelle et améliorer la compétitivité aux premières étapes du développement économique. Depuis les années 90, l'Afrique bénéficie pour l'essentiel d'une croissance forte mais qui s'appuie souvent sur une gamme de produits non diversifiée ou dépendante de façon non durable d'industries extractives à faible intensité technologique. Le graphique 3.4 corrobore cette observation, en présentant le taux de croissance moyen de la valeur ajoutée du secteur manufacturier en Afrique subsaharienne et sa part dans les exportations depuis 1995.

Graphique 3.4. Monde, Afrique subsaharienne et Asie du Sud : croissance du secteur manufacturier en valeur ajoutée et en part du total des exportations, 1995-2015



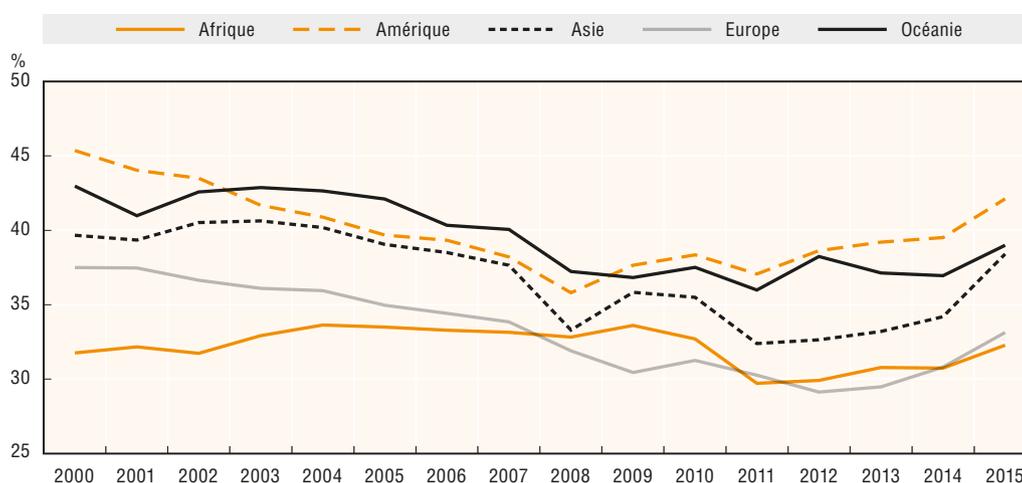
Source : Banque mondiale (2017b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486687>

En s'aventurant dans de nouveaux secteurs et produits ou en faisant monter en gamme les produits existants, l'Afrique peut diversifier ses exportations. Pour Rieländer et Traoré (2015), la diversification des produits de base et l'investissement dans les biens à plus forte intensité manufacturière sont mutuellement bénéfiques pour la plupart des pays en développement. Si la réussite de la diversification des produits de base dépend en partie de la dotation en ressources naturelles, la diversification en faveur de produits manufacturés plus sophistiqués peut se concrétiser à travers des gains technologiques et le renforcement des compétences de la main-d'œuvre.

La structure de production de l'Afrique doit être transformée pour doper les exportations de produits manufacturés. La production reste orientée de manière disproportionnée vers les produits de base agricoles et miniers à faible intensité technologique. Sur le continent, la diffusion du savoir-faire et des technologies de production sophistiqués est limitée : les importations africaines de machinerie lourde et de matériel de transport font partie des plus faibles du monde. Jusqu'en 2008, l'Afrique était à la traîne pour l'utilisation du matériel de fabrication. Depuis dix ans, la part de la machinerie lourde et du matériel de transport dans le total des importations est seulement comparable à celle de l'Europe qui, parce qu'elle fait partie des gros producteurs de ce type de produits, n'est pas censée en importer beaucoup.

Graphique 3.5. Afrique : part des importations de machines et de matériel de transport dans les importations, 2000-15



Source : D'après la base de données de la CNUCED, <http://unctadstat.unctad.org/>.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486690>

Le faible recours aux nouvelles technologies en Afrique a ralenti la transformation structurelle et renforcé la dépendance vis-à-vis des exportations de produits de base dont la gamme est limitée. De sorte que, malgré une solide progression des flux commerciaux mondiaux, l'essor du commerce en Afrique a été plus faible qu'ailleurs. Ainsi, les exportations du continent ont augmenté en moyenne de 3,5 % dans la période qui a suivi la crise financière internationale de 2007-08, contre une moyenne mondiale de 5,1 %. De même, le continent a pris du retard pour l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, ce qui implique que la création d'emplois et le revenu en Afrique ne parviennent pas à suivre le rythme de l'expansion économique mondiale et du redressement du commerce.

À condition d'avoir des capacités de transformation, de progresser sur le plan technologique et de renforcer la valeur ajoutée des produits manufacturés, la région dispose de vastes possibilités d'intégration accrue dans les chaînes de valeur mondiales. Pour commencer, l'Afrique doit exploiter l'avantage comparatif que lui procurent ses ressources naturelles minières et agricoles. Ces deux secteurs pourraient tirer la transformation

structurelle du continent et consolider les industries manufacturières, l'emploi, les investissements directs étrangers et l'afflux de technologies. Dans l'agriculture, des mesures adaptées – amélioration du régime foncier et de l'accès aux terres, mécanisation ou encore recours à l'irrigation et à des variétés à haut rendement – pourraient doper la productivité. L'assurance agricole, les plans de gestion durable et transfrontalier de ressources et le développement rural intégré font aussi partie des stratégies à déployer pour étayer la transformation du continent.

Le secteur des services est l'un des gros contributeurs au PIB de l'Afrique. La population africaine en plein essor, jeune et de plus en plus qualifiée, ouvre des perspectives de croissance dans les exportations de services. Le commerce des services (exportations et importations) est passé de quelque 140 milliards USD en 2005 à pratiquement 270 milliards en 2015. Bien que l'Afrique recoure davantage aux services qu'elle n'en vend au reste du monde, les exportations dans ce secteur connaissent une hausse modeste mais régulière depuis dix ans. Face au vieillissement rapide des habitants des autres continents, l'Afrique a une carte à jouer avec sa population en plein boom, mieux instruite et formée, pour accroître les exportations de services.

Graphique 3.6. Afrique : importations et exportations de services, 2005-15

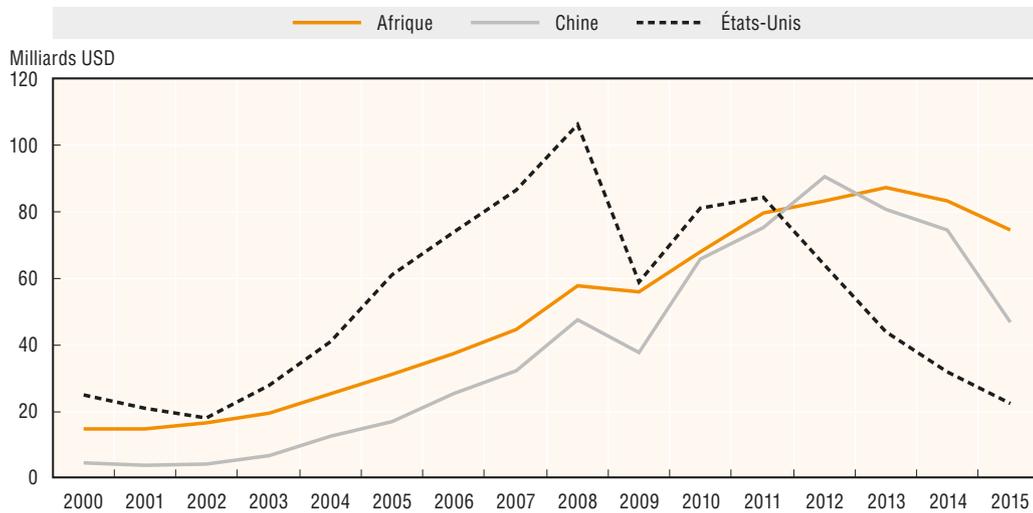


Source : D'après la base de données de la CNUCED, <http://unctadstat.unctad.org/>.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486700>

Le commerce intra-africain est la clé d'un développement économique durable

Le commerce entre les pays africains est la piste la plus prometteuse pour installer un développement économique durable. Les progrès économiques récents du continent sont allés de pair avec une hausse des échanges intra-africains : le PIB de l'Afrique et son commerce intérieur ont été multipliés par quatre en 20 ans. Au-delà de son rôle de moteur de la croissance économique, le commerce intra-africain est plus résilient que les échanges avec les autres régions du monde. Le graphique 3.7 montre que, depuis 2011, les exportations de marchandises vers les États-Unis et la Chine ont connu une nette décline (de respectivement 65 et 48 %). L'essoufflement du commerce intra-africain est moins marqué et semble en phase avec le ralentissement général des échanges internationaux. Une tendance similaire avait été observée après la crise financière de 2007-08, le commerce intra-africain résistant mieux que celui entre l'Afrique et le reste du monde. La part du commerce intrarégional dans les échanges de l'Afrique avec le reste du monde est passée de 10 % en 2000 à environ 16 % en 2014 (BAfD/OCDE/PNUD, 2016). Contrairement à la composition de ces transactions-là, les produits de base n'occupent pas une place dominante dans les relations commerciales intra-africaines. Les produits manufacturés, moins exposés aux chocs sur les prix, représentent plus de 50 % du commerce régional (ibid.).

Graphique 3.7. Exportations de marchandises depuis l'Afrique, vers l'Afrique, la Chine et les États-Unis, 2000-15



Source : D'après la base de données de la CNUCED, <http://unctadstat.unctad.org/>.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486713>

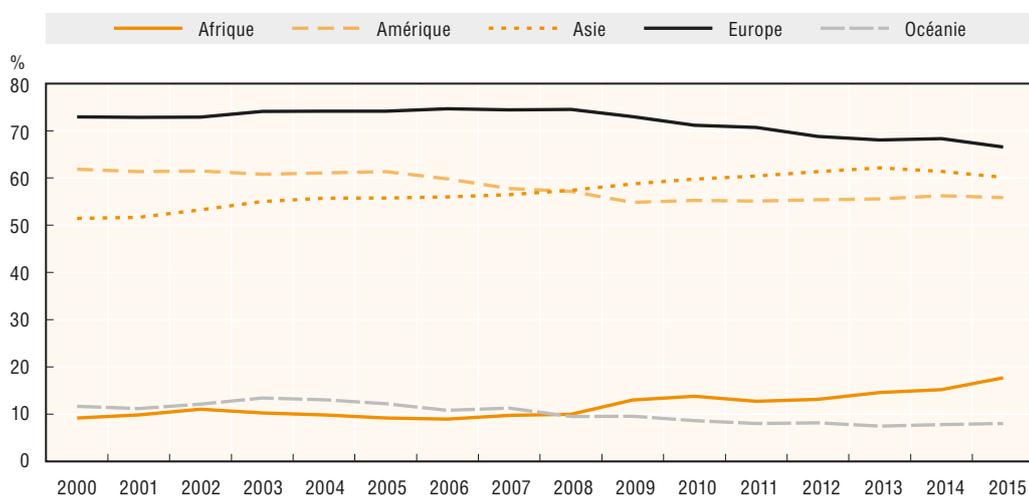
L'hétérogénéité des exportations nationales favorise le commerce intra-africain

Le potentiel d'échanges entre pays africains est immense. Si des pays voisins peuvent se faire concurrence sur certains créneaux d'exportation, la vaste gamme de produits disponibles sur le continent ouvre la voie à des échanges intenses entre régions. Les demandes importantes en denrées alimentaires, surtout parmi les pays riches en ressources, peuvent être couverts par les pays parvenus à une productivité agricole supérieure. De même, les pays dotés de secteurs manufacturiers plus avancés pourraient progresser à condition d'accéder au marché africain dans sa globalité. Entre 2007 et 2015, les importations de produits de l'industrie légère ont triplé, pour atteindre 260 milliards USD. Les perspectives d'une plus grande intégration régionale sur le continent sont également corroborées par un marché de pratiquement 1 milliard de consommateurs, de plus en plus aisés, et par la mobilité croissante des capitaux d'investissement.

La faiblesse des capacités de production entrave le commerce intra-africain

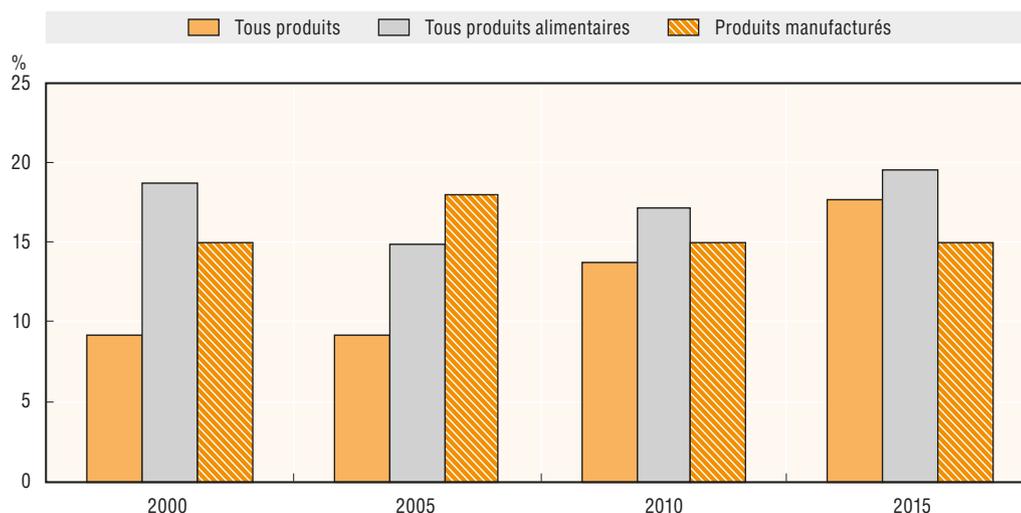
Malgré un potentiel certain, les exportations intra-africaines n'ont représenté en 2015 qu'un quart du total des exportations de marchandises du continent – une part nettement trop faible, surtout comparée à celle du continent américain (56 %), de l'Europe (60 %) ou de l'Asie (67 %) (graphique 3.8). La faiblesse des capacités de production et de transformation constitue une entrave majeure aux échanges entre pays africains. Les exportations intra-africaines de biens manufacturés ne suivent pas la même tendance que les autres produits. Comparé aux échanges de produits alimentaires et autres, le commerce intra-africain de biens manufacturés cède du terrain, puisqu'il est passé de 18 % en 2005 à environ 15 % entre 2010 et 2015 (graphique 3.9). Pour la plupart, les exportations africaines de produits de base ne subissent guère de transformation avant leur réexportation. C'est vrai pour les fèves de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana comme pour le pétrole brut et les produits dérivés du Nigéria. Alors que les exportations de pétrole de l'Afrique vers le reste du monde sont ressorties à 85 milliards USD en 2015, les importations de carburant en provenance du reste du monde ont coûté entre 63 et 84 milliards USD entre 2010 et 2015.

Graphique 3.8. Exportations intrarégionales de cinq régions du monde en pourcentage du total des exportations, 2000-15



Source : D'après la base de données de la CNUCED, <http://unctadstat.unctad.org/>.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486721>

Graphique 3.9. Exportations intra-africaines en pourcentage du total des exportations, 2000, 2005, 2010 et 2015



Source : D'après la base de données de la CNUCED, <http://unctadstat.unctad.org/>.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486737>

L'évolution de la conjoncture internationale devrait avoir des répercussions variables sur les échanges avec l'Afrique

Pour la plupart des pays, l'intégration dans des réseaux d'échanges régionaux et internationaux demeure un scénario idéal. Mais l'impact généralisé et inégal des fluctuations des cours des produits de base et la remise en cause grandissante du système commercial mondial, qui s'est notamment exprimée au Royaume-Uni par le vote en faveur de la sortie de l'UE et, aux États-Unis, par le retour envisagé à des politiques protectionnistes, renforcent l'incertitude quant au futur profil de la mondialisation. Dans un contexte aussi imprévisible, les pays doivent tirer le meilleur parti de la mondialisation

en poursuivant la diversification de leurs relations commerciales et, pour les pays africains, en resserrant les liens intercontinentaux – sans négliger cependant de gérer convenablement les risques existants.

Un ralentissement de l'économie chinoise pénalise plus fortement l'Afrique que les autres partenaires

Plusieurs tendances à l'échelle mondiale ont influé sur la direction des échanges africains. Le ralentissement de l'économie chinoise, le repli des cours des produits de base et la lenteur du redémarrage des économies avancées ont fortement impacté la valeur du commerce de l'Afrique avec le reste du monde. En 2015, les importations de la Chine ont reculé globalement de 18 %, mais de 20 % pour les produits africains. Ce fléchissement a été durement ressenti par l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, la République du Congo, la Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Nigéria, le Rwanda, la Sierra Leone, le Soudan et le Swaziland, qui assurent ensemble plus de 75 % des importations africaines de la Chine. Alors que la part de l'Afrique dans les importations chinoises s'érodait, les importations africaines de produits chinois ont continué de progresser, venant déséquilibrer un peu plus la balance des paiements du continent.

Les politiques protectionnistes envisagées aux États-Unis ne devraient pas affecter les exportations africaines

Les politiques protectionnistes envisagées par la nouvelle administration américaine, arrivée au pouvoir début 2017, n'affecteront pas nécessairement les accords commerciaux entre l'Afrique et les États-Unis. Le gouvernement américain a beau jeu de dénoncer certains accords commerciaux préférentiels, accusés de phagocyter l'emploi aux États-Unis, la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) porte essentiellement sur les ressources naturelles et des produits à faible valeur ajoutée, qui n'ont que peu ou pas d'effets sur le marché du travail américain. Il paraît donc peu probable que l'AGOA pâtisse des mesures éventuellement prises par les États-Unis.

L'AGOA est un maillon essentiel des relations commerciales Afrique-États-Unis, les pays subsahariens qualifiés bénéficiant d'un accès élargi au marché américain. Le cadre couvre plus de 7 400 lignes tarifaires, parmi lesquelles le café, les produits alimentaires, le textile et certains vêtements. Le renouvellement de l'accord, intervenu en 2015, laisse espérer que ce cadre continuera de soutenir les exportations non pétrolières et la diversification des exportations africaines au cours des dix prochaines années. Entre 2000 et 2015, les exportations en provenance de l'Afrique subsaharienne au titre de l'AGOA ont été multipliées par trois, de 1.4 à 4.1 milliards USD (Office of the US Trade Representative, 2016). L'AGOA sera d'autant plus vitale pour aider l'Afrique à poursuivre sa politique de diversification des exportations afin de bâtir des économies résilientes. Les exportations non pétrolières en provenance d'Afrique du Sud, d'Angola, du Kenya, du Nigéria et du Tchad (fruits et noix, cacao et produits dérivés, légumes préparés, chaussures et fleurs coupées) joueront un rôle croissant comme sources de revenu pour les agriculteurs, petits et grands, des pays concernés.

La Zone de libre-échange continentale renforcera l'attrait commercial de l'Afrique pour le reste du monde

Le retrait américain du Partenariat transpacifique (TPP) et la création de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) de l'Afrique vont renforcer l'attrait du continent en tant que partenaire commercial mondial. Les pays signataires du TPP – Australie, Brunei Darussalam, Canada, Chili, États-Unis, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Viet Nam – représentent pratiquement un sixième de la population mondiale et 40 % du PIB de la planète. Les négociations concernant ce projet d'accord



sont toujours en cours, le désengagement américain de janvier 2017 intervenant avant même la présentation de l'accord commercial définitif.

Le TPP aurait pu avoir des effets négatifs pour l'Afrique, à plusieurs niveaux. Il aurait pu entraîner une substitution des exportations africaines vers les États-Unis par des produits fabriqués dans les pays signataires comme le Chili, le Mexique, le Pérou ou le Viet Nam qui, pour certains, respectent mieux les normes internationales en matière d'emballage et d'étiquetage que bon nombre de pays africains. Le TPP aurait également pu dissuader les États-Unis d'envisager l'extension de la période convenue d'application de l'AGOA au-delà de 2025 et d'élargir l'accord à de nouveaux pays et produits. Certains pays africains, à l'instar du Kenya et de Maurice, ont exprimé leur désir d'avoir une relation commerciale plus mature et durable avec les États-Unis. Quel que soit le devenir du TPP, néanmoins, la ZLEC aura un effet positif sur l'attractivité commerciale du continent et, potentiellement, l'accroissement des gains retirés des échanges Afrique/États-Unis¹.

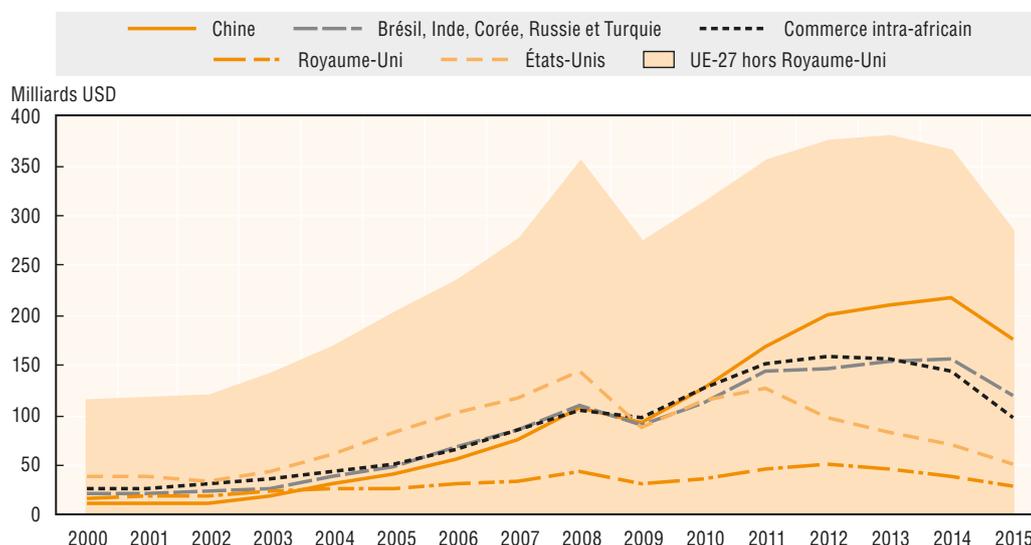
Le Partenariat économique régional global (Regional Comprehensive Economic Agreement ou RCEP) – un accord de libre-échange entre, d'une part, les dix pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN) et, d'autre part, l'Australie, la Chine, la Corée, l'Inde, le Japon et la Nouvelle-Zélande, pays avec lesquels l'ASEAN a des accords de libre-échange – pourrait faire figure de solution alternative au TPP. Contrairement à ce dernier, le RCEP intègre la Chine, l'Inde et le Japon, tous d'importants partenaires commerciaux de l'Afrique. Pour autant, l'impact de cet accord sur la coopération Sud-Sud, ardemment défendue par l'Afrique, n'est pas encore pleinement apprécié. Étant donné l'hétérogénéité des économies réunies dans le RCEP, la suppression quasi totale des droits de douane sur les produits doperait les échanges entre pays membres, avec le risque d'entraîner un tassement significatif des exportations africaines vers la Chine, l'Inde et le Japon (CEA-ONU, 2015). S'il devait être étendu à la libre circulation des personnes et des capitaux d'investissement, l'impact du RCEP sur l'Afrique pourrait être plus important.

Le « Brexit » – la sortie du Royaume-Uni de l'UE – ne devrait pas avoir d'incidence notable sur les échanges entre ce pays et l'Afrique. Tout dépendra en fait de l'importance des liens commerciaux tissés : malgré l'avantage que lui procurent sa langue et son passé colonial sur bon nombre d'autres pays de l'UE, le Royaume-Uni a vu sa part dans le commerce avec l'Afrique céder régulièrement du terrain, de 8 % environ en 2001 à 3,6 % en 2015. Côté exportations britanniques, la perte de l'accès privilégié aux marchés de l'UE ne devrait pas se traduire par une baisse du commerce Afrique/Royaume-Uni. Certains pays d'Afrique entretenant des relations commerciales plus soutenues avec le Royaume-Uni qu'avec la plupart des autres pays de l'UE, ils pourraient profiter de négociations commerciales prioritaires avec le pays une fois le Brexit consommé. Plus de 20 % des exportations en provenance d'Afrique du Sud, de Gambie, du Kenya, de Maurice et des Seychelles vers l'UE sont à destination du Royaume-Uni. Le Brexit ne s'accompagne d'aucun discours anti-échanges et les éventuelles conséquences de cette décision sur le commerce ne devraient se faire sentir une fois que le Royaume-Uni aura officiellement quitté l'Union européenne.

Les liens commerciaux étroits entre l'Afrique et l'UE devraient par ailleurs aussi minimiser tout risque négatif consécutif au Brexit. Depuis la signature de l'Accord de Cotonou en 2000, plusieurs communautés économiques africaines (CER) ont renouvelé leur engagement en faveur des accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Parmi les évolutions récentes, la signature de la première décision du comité APE concernant l'adoption de règles et procédures dans certains États d'Afrique centrale ; la décision prise en juillet 2014 par les chefs d'État de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de signer un accord APE ; ou, en décembre 2016, l'acceptation des règles d'origine par les communautés d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe après la signature de leurs APE respectifs (UE, 2017).



Graphique 3.10. Total des échanges commerciaux de l'Afrique, échanges avec certains partenaires et commerce intra-africain, 2000-15



Source : D'après la base de données World Integrated Trade Solution, <http://wits.worldbank.org/wits/>.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486748>

Les communautés régionales d'Afrique défendent les politiques commerciales et l'intégration mais se heurtent à des obstacles

Les gouvernements africains ont reconnu que l'intégration régionale ne va pas à l'encontre des objectifs nationaux de développement. Chacun des 54 pays qui compte le continent formule des politiques commerciales visant à promouvoir les objectifs nationaux de développement. La multiplicité des politiques commerciales, parfois contradictoires, et l'obligation de s'aligner sur les dispositions d'autres pays dans le but d'obtenir des gains plus importants, sont les deux raisons expliquant la constitution de blocs commerciaux régionaux. Certaines caractéristiques propres aux pays africains y ont également contribué : l'étroitesse des économies nationales, la fragmentation des marchés et les difficultés d'accès à des débouchés maritimes ont incité quelques-uns à militer pour l'intégration. Les efforts déployés pour relier les économies africaines les unes aux autres ont pris différentes formes, avec une harmonisation progressive des politiques de commerce, de production, d'infrastructures, de finance, de macroéconomie et d'emploi. Même si ces réformes ont sensiblement évolué avec le temps, les changements plus rapides dans le commerce mondial ont conduit à poursuivre ces rapprochements.

L'Union africaine compte sur les communautés économiques pour plaider en faveur de l'intégration régionale

En 1991, le traité d'Abuja de l'Union africaine (UA) instituait la Communauté économique africaine (CEA) dans le but premier d'offrir des principes directeurs, des objectifs et un cadre pour l'intégration régionale. Cette initiative politique a débouché sur la création de plusieurs CER. À ce jour, l'UA en reconnaît huit et c'est par leur biais qu'elle poursuit son objectif d'intégration régionale.

Les cinq pays d'Afrique du Nord réunis au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA), créée en 1989, veulent éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires et faciliter la circulation des personnes, des services, des biens et des capitaux entre États membres. Dans la pratique, les avancées sont lentes et la zone de libre-échange envisagée reste



un objectif lointain. L'instabilité politique et les transitions qui ont suivi dans certains pays membres, comme la Libye et la Tunisie, expliquent la stagnation des négociations (CEA-ONU, 2017). Sans oublier les tensions entre l'Algérie et le Maroc autour du statut du Sahara occidental, qui ont perturbé certaines initiatives de l'UMA. Les données d'exportation montrent que l'UMA est l'une des CER africaines les moins intégrées : en 2015, plus de 90 % des exportations de la zone étaient destinées à des pays non africains et seulement 3.4 % à des pays voisins de l'UMA.

La **Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)** comptait six pays membres lorsqu'elle a pris la forme d'une union douanière, en 2005. En 2010, elle institue son marché commun pour doper l'investissement et améliorer les capacités de production de ses membres – une étape censée faciliter la libre circulation des biens, de la main-d'œuvre, des services et des capitaux. Les États membres se sont engagés à supprimer les barrières tarifaires, non tarifaires et techniques, à harmoniser leurs normes et à mettre en œuvre une politique commerciale commune. Le protocole relatif au marché commun de la CAE, qui définit les règles, est considéré comme l'un des plus importants jalons pour parvenir à l'intégration régionale. En 2015, la CAE est devenue un territoire douanier commun à part entière. Selon des données de l'Office of the US Trade Representative, 90 % environ de tous les biens qui arrivent dans la CAE par les ports de Mombasa et Dar-es-Salaam ne sont plus soumis qu'à une seule opération de dédouanement et sont ensuite acheminés vers leur destination finale sans contrôle douanier supplémentaire, même au franchissement d'une frontière. Cela a permis de réduire les délais de transit depuis Mombasa jusqu'à Kigali et Kampala. Dans le rapport de l'UA, la BafD et la CEA-ONU sur l'intégration régionale (UA/BafD/CEA, 2016), dont l'indicateur s'appuie sur cinq critères, la CAE obtient le meilleur score moyen et fait donc figure de région la plus intégrée d'Afrique.

En analysant les exportations des communautés régionales, le tableau 3.2 montre que la CAE se situe en deuxième position pour la part des exportations intra-CER, à 18 %. La part de la CAE dans les exportations vers des pays non africains est nettement plus faible, de 27 points de pourcentage, par rapport à l'UMA et d'au moins six points de pourcentage par rapport à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). La réussite de la CAE s'explique en partie par la détermination de ses responsables politiques, sa relative homogénéité et l'ancienneté des relations entre pays membres. Pour maintenir durablement un marché commun efficace, la CAE doit poursuivre la normalisation des réglementations en matière de capitaux et d'emploi et se doter de politiques strictes de concurrence afin d'éviter la marginalisation des pays membres aux économies plus faibles.

Tableau 3.2. Part des exportations des CER de l'Afrique vers les régions partenaires, 2012 et 2015 (pourcentage des exportations totales)

Communautés économiques régionales (CER)	Part dans les exportations à destination des :					
	Pays membres de la CER		Pays africains n'appartenant pas à la CER		Autres pays en dehors du continent africain	
	2012	2015	2012	2015	2012	2015
Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	17.3	19.5	2.3	2.7	80.4	77.8
Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)	19.7	18.1	13.9	15.2	66.4	66.6
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	7.6	12.1	5.0	6.3	87.4	81.6
Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)	14.4	12.0	12.8	14.2	72.8	73.8
Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)	7.6	11.7	3.4	5.6	89.0	82.7
Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)	6.8	10.4	3.1	4.7	90.1	84.9
Union du Maghreb arabe (UMA)	2.1	3.4	1.3	2.7	96.6	93.9
Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)	0.8	1.5	4.1	4.9	95.1	93.6

Source : D'après des données du FMI, <http://data.imf.org/>.

Le **Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)** recouvre 19 pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Présenté comme un marché commun en 1994, ses huit pays membres décident six ans plus tard de constituer une zone de libre-échange, à laquelle viendront se greffer, en 2004, le Burundi et le Kenya. En 2009, la tentative de lancer une union douanière échoue, certains États membres n'ayant pas aligné leurs régimes douaniers sur le tarif extérieur commun. Plusieurs initiatives ont vu le jour, comme l'harmonisation des réglementations et des normes de transport, la création d'un guichet virtuel de facilitation du commerce (COMESA Virtual Trade Facilitation System ou CVFTS), l'introduction d'un régime d'assurance ou encore l'adoption du régime harmonisé de garantie du cautionnement douanier. Mais du fait de l'éloignement entre les pays membres, le COMESA n'obtient pas un bon score dans l'indice 2016 d'intégration régionale en Afrique : seulement 11 % des exportations du COMESA sont à destination de pays membres. En 2015, plus de 80 % des exportations étaient destinées à des pays non africains.

À l'époque de sa création, la **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**, qui englobe aujourd'hui 16 pays, cherchait surtout à améliorer la qualité de vie des populations des États membres à travers la coopération économique. Convaincue du lien inextricable entre gouvernance, paix et développement économique, la CEDEAO a adopté un mandat de sécurité pour s'atteler aux conflits dans la région. Elle vise le quasi-achèvement de son intégration à l'horizon 2020. Pour ce faire, la CEDEAO a défini un tarif extérieur commun qui est entré en vigueur en janvier 2015, dans le but de minimiser les pertes de revenu découlant d'une éventuelle concurrence entre États membres sur les tarifs pratiqués. Le tarif commun permettra également de simplifier les processus liés au respect de la règle d'origine tout en protégeant certains secteurs émergents. En 2015, 12 % environ des exportations de la CEDEAO étaient destinés à des États membres, contre 6 % pour d'autres pays africains et environ 80 % pour le reste du monde. Depuis, la CEDEAO a ratifié un protocole relatif à la libre circulation des personnes. Elle se classe en tête des CER pour la facilitation du franchissement des frontières par ses ressortissants et figure à la troisième place de l'indice 2016 de l'intégration régionale en Afrique. Comme dans d'autres CER, bon nombre d'initiatives en faveur de l'intégration acheminent notamment sur la non-application des dispositions.

La **Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)** est la deuxième CER la plus intégrée du continent. La zone de libre-échange annoncée en 2008 par les 15 pays membres n'a finalement été concrétisée qu'en 2012, après la disparition progressive des droits de douane. L'une des locomotives économiques de la région, la République démocratique du Congo (RDC), n'est pas partie au protocole commercial de la SADC dont elle est membre. L'Angola doit toujours soumettre sa grille de tarifs proposés aux autres États membres. La communauté connaît des difficultés récurrentes autour de la règle d'origine. L'accord trouvé pour créer un fonds de développement régional censé appuyer les différentes phases de l'intégration fait partie des initiatives récentes (SARDC, 2016). Les pays membres ont déjà approuvé la stratégie d'industrialisation et la feuille de route 2015-2063 de la SADC, lors du Sommet extraordinaire d'avril 2015.

Créée en février 1998, la **Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)** a obtenu sa reconnaissance de l'UA en tant que CER en 2000. Avec ses 28 pays membres, c'est la plus vaste d'Afrique, s'étendant principalement de l'Ouest au Nord, avec quelques pays situés en Afrique centrale et australe. En 2013, les dirigeants des pays membres se sont réunis pour relancer la dynamique de la CEN-SAD, se fixant comme double priorité la sécurité régionale et un développement durable. Les pays membres ont régulièrement affirmé leur engagement en faveur de l'intégration régionale à travers une harmonisation des politiques et une zone de libre-échange, mais les avancées à ce jour sont limitées. L'instabilité politique qui sévit dans certains d'entre eux, surtout au



Nord, et l'appartenance active à d'autres blocs régionaux, ralentissent les progrès. La CEN-SAD est la lanterne rouge de l'indice 2016 de l'intégration régionale en Afrique, avec des performances particulièrement médiocres au niveau de certaines dimensions, comme le commerce, les infrastructures et la production. En 2015, les exportations intrarégionales de la communauté ne représentaient que 10 % du total des exportations en valeur, les exportations vers le continent africain ressortant à 15 %, contre 85 % pour le reste du monde. Malgré les lentes avancées sur certains aspects, la CEN-SAD fait partie des cinq blocs imposant le moins de restrictions à la libre circulation des personnes, même si certains expliquent cette réussite par la levée des restrictions aux déplacements dans d'autres communautés régionales partageant des pays membres avec la CEN-SAD (CEA-ONU, 2017).

Le conflit qui sévit depuis des années dans la région des Grands Lacs, et qui touche particulièrement la RDC mais également l'Angola et le Rwanda, explique l'inactivité prolongée de la **Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)**. La CEEAC s'efforce de trouver un nouvel élan, en s'attachant à la suppression des droits de douane et des restrictions à la libre circulation des personnes et en militant pour l'adoption d'un tarif extérieur commun, l'harmonisation des politiques nationales et d'autres initiatives pour renforcer la coopération entre les onze pays membres. La création d'une zone de libre-échange, envisagée sur 20 ans, a finalement pris quatre ans de plus. Lorsqu'elle a vu le jour en 2004, la CEEAC s'est engagée à lancer une union douanière d'ici 2008 mais, malgré une union monétaire opérationnelle, incarnée par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) qui rassemble six nations, le projet a échoué. La région facilite néanmoins les échanges entre pays membres à travers différents mécanismes dont les postes-frontières uniques (CEA-ONU, 2017). La CEEAC a en revanche reporté plusieurs échéances fixées pour l'application de son protocole sur la libre circulation des personnes, prévu dans le traité fondateur de la communauté, en 1983. Depuis, des initiatives engagées en 1990 et en 2000 pour accélérer la mise en œuvre du traité n'ont pas abouti. Entre pays membres de la CEMAC, les voyageurs sont dispensés de visa tandis que les ressortissants des autres pays de la CEEAC doivent obtenir ce document.

L'**Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)** rassemble huit pays d'Afrique de l'Est dans le but de combattre la sécheresse et la désertification dans la corne de l'Afrique. En 1996, dix ans après sa création, elle recentre ses objectifs sur la coopération économique régionale pour harmoniser les politiques macroéconomiques et sectorielles, faciliter la circulation des biens et des services à travers les frontières, garantir la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, coordonner les investissements dans les infrastructures, œuvrer pour la paix régionale et promouvoir les objectifs du COMESA et des CER. La stratégie d'intégration de l'IGAD s'est notamment articulée autour de marchés intégrés, à travers une implication concrète du secteur privé. En 2010, l'autorité a relancé son forum des affaires, une initiative mobilisant les chambres de commerce des pays membres au service de la promotion de propositions d'intégration régionale. En outre, l'IGAD a fait de la levée des restrictions transfrontières l'une de ses priorités, en mettant l'accent sur l'amélioration des transports et des communications interétatiques. L'IGAD occupe la première place de l'indice 2016 sur l'intégration en Afrique en termes d'infrastructures. Pour ce qui est de l'intégration commerciale, plus de 12 % de ses exportations en 2015 étaient destinées à d'autres membres du groupement, 26 % au total étant acheminées en Afrique. Les 74 % restants ont quitté le continent. Même si l'accord constitutif de l'IGAD insiste sur la libre circulation des personnes, aucun protocole n'a été adopté en la matière. Mais certains pays membres, comme Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda ont passé des accords bilatéraux à cet effet.



Les communautés régionales d'Afrique sont confrontées aux défis de l'intégration

Malgré les avancées obtenues, le commerce et l'intégration régionale en Afrique achoppent toujours sur plusieurs obstacles. Le nouveau concept de régionalisme va plus loin que la simple suppression des droits de douane puisqu'il s'agit, plus largement, de réduire les coûts administratifs et de transaction et de remédier à la fragmentation des marchés. Seule une hausse des investissements dans les infrastructures pour optimiser les relations entre et au sein des pays africains permettra de relever ces défis. Ainsi, les infrastructures de transport et de communication pour le commerce intra-africain sont moins développées que celles qui relient le continent au reste du monde – une situation qui sape l'impact de l'intégration régionale sur les échanges et le développement.

Un certain nombre de questions complexes, notamment sur la manière de gérer les exigences contradictoires de blocs commerciaux qui se recoupent ou les conditions relatives aux règles d'origine, doivent être résolues pour permettre l'application pleine et entière des accords commerciaux (voir l'encadré 3.1 sur les règles d'origine dans les zones de libre-échange de l'Afrique). Dans un tel contexte, la gestion de l'intégration entre pays et de multiples accords économiques devient un problème encore plus redoutable. Ces difficultés ont tendance à persister même quand les gouvernements suivent le modèle linéaire et progressif d'une intégration des marchés des biens, du travail et des capitaux, voire de l'intégration monétaire et budgétaire. Dans de nombreux pays d'Afrique, les institutions chargées de la politique commerciale doivent être renforcées afin de pouvoir prendre une part plus efficace aux négociations.

De même, la priorité accordée à l'harmonisation ou la réglementation des droits frappant les importations au détriment d'autres facteurs de l'offre, tout aussi importants, ne facilite pas les avancées sur le front de l'intégration en Afrique. Seule une intégration plus profonde, recouvrant les services, les investissements, la politique de la concurrence et d'autres enjeux intérieurs, permettra de lever certaines contraintes du côté de l'offre plus efficacement qu'une feuille de route uniquement axée sur des mesures frontalières (Hartzenberg, 2011). Cela contribuerait certainement à exploiter les opportunités de développement des entreprises africaines et à améliorer la compétitivité globale.

Encadré 3.1. Les règles d'origine préférentielles et les zones de libre-échange en Afrique

L'intégration régionale en Afrique prenant essentiellement la forme de zones de libre-échange, les règles d'origine préférentielles jouent un rôle clé. Ces règles, qui déterminent la nationalité économique d'un produit, sont au cœur du principe d'accès préférentiel aux marchés. Censées empêcher le détournement des flux commerciaux, elles peuvent se transformer en clause contraignante entravant le potentiel d'intégration des marchés dans la zone concernée.

Le but de ces règles est d'installer un équilibre entre le fait de permettre aux seuls membres d'une zone de libre-échange de bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés et d'autoriser une certaine flexibilité en matière d'approvisionnements, pour améliorer l'efficacité et la compétitivité. Un objectif d'autant plus difficile à atteindre que ces règles peuvent se révéler utiles pour un pays qui voudrait protéger un secteur stratégique. Sachant que, du côté de l'offre, elles peuvent peser sur les décisions prises par les entreprises et, au final, sur la compétitivité.

Les différents régimes en la matière mettent clairement en évidence l'impact de ces règles sur les échanges entre régions d'Afrique, comme dans le cas de la SADC et du COMESA : au sein de la SADC, les règles d'origine suivent une approche « produit » ou « sectorielle », ce qui permet à certains intérêts de protéger une activité ou une filière tout en bloquant d'éventuels



Encadré 3.1. Les règles d'origine préférentielles et les zones de libre-échange en Afrique (cont.)

débouchés commerciaux à l'échelon intrarégional ; au sein du COMESA en revanche, les règles sont plus générales, à quelques exceptions minimales près. Au départ (au milieu des années 90, pendant les négociations autour du protocole de la SADC), les règles de la SADC étaient assez proches de celles du COMESA. Mais comme elles n'ont jamais été totalement appliquées, elles ont été ensuite amendées en faveur d'une approche plus restrictive (Naumann, 2011).

Des développements plus récents, y compris la création de la Zone du libre-échange tripartite (ZLET) entre la COMESA, la CAE et la SADC, facilitent les processus commerciaux en supprimant les effets distorsionnaires des règles d'origine. Certains accords ont déjà été conclus sur les produits agricoles entièrement produits dans la région.

Source : Hartzenberg (2011).

La libre circulation des personnes – souvent considérée comme la dernière étape pour les CER d'Afrique – pourrait bien être en fait une première étape incontournable. Dans de nombreux pays d'Afrique, les technologies de l'information et les systèmes de paiement sont encore embryonnaires. Les transactions en ligne restent rares et bon nombre de transactions commerciales exigent le déplacement d'un pays à l'autre du vendeur ou de l'acheteur. La réforme des visas fait donc figure de jalon crucial dans l'intégration africaine, parce qu'elle faciliterait le franchissement des frontières. Actuellement et à part quelques rares zones couvrant deux pays ou une région qui ont supprimé les visas, la plupart des citoyens africains doivent obtenir ce document pour se déplacer sur le continent. En fait, un seul pays africain offre un visa d'accès gratuit à tous les autres 53 pays, seulement 15 pays offrent un visa à l'arrivée à au moins 22 autres pays et près de 40 pays ont besoin de visa avant le voyage pour au moins 22 autres pays (BAfD, 2016). La dispense des obligations de visa pourrait doper le tourisme, favoriser le commerce et l'investissement et multiplier les opportunités pour les entrepreneurs talentueux d'exploiter des marchés au-delà des frontières.

La poursuite de l'intégration des communautés régionales de l'Afrique repose essentiellement sur la volonté des responsables politiques. Les gouvernements africains doivent redoubler d'efforts pour remédier à la non-application des accords. Mais les décideurs ne se laissent pas facilement influencer. Tout l'enjeu est de mieux comprendre si l'absence d'incitations politiques résulte d'un problème interne de souveraineté ou d'informations incomplètes. Depuis 2000, les responsables politiques manifestent un engagement renouvelé en faveur de l'intégration régionale, avec relance d'accords régionaux, y compris entre plusieurs blocs.

Les méga-accords commerciaux peuvent éliminer les goulets d'étranglement au niveau des communautés régionales

En 2015, le COMESA, la CAE et la SADC ont signé un accord commercial tripartite visant à promouvoir l'intégration régionale, le développement des infrastructures et l'industrialisation. Ce bloc concentre au bas mot plus de la moitié des pays du continent, de sa production et de sa population. Dix-huit pays ont déjà signé l'accord même s'ils n'ont pas encore ratifié l'instrument. Selon Mold et Mukwaya (2015), les retombées possibles de la suppression des droits de douane au sein de ce méga-bloc commercial pourraient représenter une hausse des échanges intrarégionaux proche de 30 %. Cela devrait surtout profiter aux secteurs manufacturiers et à l'agro-industrie, contribuant ainsi à la diversification des exportations et à une intégration accrue dans les segments supérieurs des chaînes de valeur mondiales.



Afin d'établir un marché continental unique de biens et de services et la libre circulation des entrepreneurs et des investissements, d'augmenter le commerce intra-africain et d'accroître l'attrait du continent en tant que partenaire commercial mondial, les chefs d'État de l'UA se sont engagés à établir la zone de libre-échange continentale d'ici octobre 2017. Lorsqu'elle sera mise en place, cette zone de libre-échange sera la plus grande du monde par le nombre de pays, incluant tous les 54 pays du continent. Les négociations ont été lancées en juin 2015. Par étapes successives, cette initiative devrait se transformer en un accord commercial contraignant et fonctionnel.

Les difficultés liées aux chevauchements d'appartenance, aux règles d'origine et au faible taux d'application des accords pourront être résolues ultérieurement ou par le biais de méga-accords commerciaux. Avec la transformation des CER en unions douanières ou en marchés communs, et non plus en zones de libre-échange, la question des règles d'origine sera résolue par le biais des tarifs extérieurs communs. De même, l'évolution vers des blocs commerciaux géants, à l'instar de la ZLET et de la ZLEC, diminuera l'impact des recoupements entre groupements, surtout si les règles de la zone commerciale tripartite l'emportent sur celles des communautés régionales qui la composent. Le problème découlant du faible taux d'application des accords commerciaux pourra être en partie résolu en renforçant les capacités des négociateurs et des décideurs à limiter le flou autour des accords d'intégration. Enfin, la perte éventuelle de recettes constitue l'un des freins à l'adoption des tarifs extérieurs communs et à la transition vers des unions douanières, surtout pour les pays dont les budgets dépendent de ces rentrées d'argent. Mais ils auraient avantage à envisager la situation sous l'angle des gains qu'ils retireront de cette augmentation des échanges au lieu de se focaliser sur la perte de recettes douanières.

Pour réussir, l'intégration régionale nécessite des mesures de correction des freins à l'offre et à la demande

L'Afrique doit s'efforcer d'approfondir son intégration régionale, au-delà des progrès accomplis sur le front des projets d'investissement en faveur d'infrastructures transfrontalières, en hausse, et de l'engagement renouvelé des décideurs politiques et des communautés régionales à remédier aux inefficacités commerciales. La coordination et le suivi des accords commerciaux régionaux sont deux leviers pour réussir. Pour profiter de ces succès, il faut étendre la portée et la profondeur des accords au sein des pays et entre pays mais également susciter un engagement accru du secteur privé afin de s'attaquer efficacement aux facteurs liés à l'offre.

Les succès remportés à l'échelle régionale au niveau du transport et de l'énergie doivent être confortés

Les pays africains doivent se saisir des opportunités découlant de la multiplication des liaisons dans le secteur des transports et de l'énergie. Outre les ports, la remise en état des nombreuses routes et voies ferrées qui relient les frontières aux centres de croissance à l'intérieur des terres permettrait de réduire considérablement les délais et le coût des affaires en Afrique. La création de grands couloirs de transport – le corridor de développement de Maputo reliant l'Afrique du Sud au Mozambique, le corridor trans-Kalahari entre l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie et la Tanzanie ou le nouveau train électrique entre Djibouti et l'Éthiopie – doit être systématisée afin de réduire les distances et de faciliter les échanges. De même, la planification du développement devrait privilégier l'installation d'activités économiques nouvelles autour des infrastructures existantes. Les régions d'Afrique dotées de couloirs de transport plus longs bénéficient d'une densité supérieure d'échanges commerciaux (BAfD, 2014). Des efforts doivent également être consentis pour améliorer l'efficacité des couloirs de transport en supprimant les obstacles administratifs au transit et au franchissement des frontières. Les efficacités aériennes et maritimes doivent également



être examinées pour soutenir le commerce et les investissements sur le continent. Les prévisions à long terme de Boeing pour 2014-2033 indiquent que, grâce à des perspectives économiques positives, l'augmentation des liens commerciaux et la croissance de la classe moyenne, le trafic vers, depuis et en Afrique devrait augmenter d'environ 6 % par an pour les deux prochains décennies (CEA-ONU, 2016). Pour se préparer à ces perspectives économiques positives, les infrastructures aéroportuaires nécessitent des investissements importants et les plans directeurs des aéroports centraux doivent surmonter les défis de la connectivité intra-africaine. De même, l'intégration économique dans le réseau plus large des systèmes mondiaux de commerce dépend fortement des plateformes portuaires. Les mesures clés dans le processus de transformation des ports en plateformes régionales comprennent la promotion et le financement des installations intégrées de transport et portuaires et l'utilisation des terres associées. En outre, l'adoption de politiques visant à renforcer la concurrence est nécessaire pour accroître l'efficacité (BAfD, 2010).

La hausse du négoce d'énergie entre pays d'Afrique traduit bien les progrès de l'intégration. L'absence de capacités énergétiques fiables et adaptées limite la production dans de nombreux pays africains, tandis que certains pourraient largement partager des capacités de production inexploitées. Un rapprochement efficace entre ces deux aspects permettrait de donner un véritable coup de fouet à la production, à la productivité et aux échanges. Le « New Deal » pour l'énergie en Afrique, lancé à l'initiative de la BAfD, vise la mise en place d'un partenariat porteur de transformations pour étayer les réformes nécessaires du secteur de l'énergie et lever des fonds à cet effet, afin de parvenir à un accès universel et fiable à l'énergie à l'horizon 2025. L'ambition affichée est de mobiliser entre 40 et 70 milliards USD supplémentaires par an auprès de sources nationales et internationales.

Lors de la conférence des Nations Unies de 2015 sur le changement climatique (la COP 21), les chefs d'État africains ont lancé l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables afin d'accélérer l'exploitation à plus grande échelle du gigantesque potentiel du continent en matière d'énergies renouvelables. Il s'agit d'installer 10 gigawatts (GW) de capacités supplémentaires d'ici 2020, puis de les porter à 300 GW à l'horizon 2030. Le succès de ces projets devrait lever un certain nombre d'obstacles à la productivité et au commerce du côté de l'offre comme de la demande.

L'optimisation des infrastructures doit aller de pair avec la facilitation des échanges

L'intégration régionale pourrait également entraîner une hausse des échanges si, en plus des infrastructures matérielles (routes ou réseaux électriques), les pays investissaient dans les infrastructures immatérielles (systèmes juridiques et financiers ou procédures douanières) pour réduire le coût et les délais de dédouanement. En s'attachant à réduire les barrières dans les couloirs commerciaux de l'Afrique, la facilitation des échanges peut entraîner une baisse sensible des coûts. De nombreuses communautés régionales ont déjà significativement réduit leurs tarifs mais l'acheminement des biens à travers les frontières reste long et coûteux.

Le Plan d'action pour stimuler le commerce africain de l'UA et l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC cherchent l'un et l'autre à accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris en transit. Conjuguées aux projets d'infrastructures intercontinentales, ces initiatives pourraient considérablement changer la donne commerciale en Afrique. Certains projets entraînent déjà une diminution sensible des coûts et des délais : ainsi, entre 2006 et 2011, le corridor Mombasa-Kampala a réduit de respectivement 33 et 5 jours les délais pour les importations et les exportations ; après les améliorations apportées aux infrastructures routières et ferroviaires dans le couloir reliant la République centrafricaine (RCA), le Cameroun et le Tchad, les coûts de transport auraient diminué ; enfin, dans la SADC, le Groupe du couloir de Walvis Bay a permis de ramener le délai moyen de dédouanement de 48 à 2 heures en Namibie et en Zambie.



L'intégration financière régionale peut supprimer les goulets d'étranglement résultant de la fragmentation des marchés financiers africains. L'harmonisation des cadres réglementaires, des infrastructures et des instruments financiers peut approfondir et étendre les secteurs financiers du continent. L'intégration économique commence souvent par des accords commerciaux régionaux, qui deviennent des unions douanières, puis des marchés communs avant que l'on puisse parler d'intégration financière à part entière. La plupart des initiatives d'intégration en Afrique en étant encore aux premières étapes du processus, l'intégration financière reste limitée.

La libre circulation des personnes peut favoriser le commerce intra-africain

Pour être achevée, l'intégration régionale passe par la suppression de toutes les restrictions au franchissement des frontières. Dans plus de 75 % des cas, les ressortissants africains se rendant dans un autre pays africain doivent avoir un visa. Les restrictions varient d'une région à l'autre, l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale étant considérées comme les régions les moins souples en la matière (BAfD/OCDE/PNUD, 2016). Selon ce rapport, les pays africains qui s'en sortent le mieux économiquement (ceux du groupe des pays à revenu intermédiaire supérieur) semblent restreindre davantage les déplacements que les autres.

La complexité du processus de délivrance des visas, le coût et les délais impliqués sont autant de freins majeurs au voyage. L'exemple de pays précurseurs comme les Seychelles (le seul à autoriser tous les ressortissants africains à entrer sur son territoire sans visa) devrait faire des émules. Sans compter qu'un accès amélioré aux informations, la simplification des procédures et la réduction du prix d'un visa d'entrée pourraient faire progresser l'intégration régionale. Un certain nombre d'initiatives pourraient être étendues pour faciliter le déplacement des personnes. Des blocs régionaux sans visa (comme la CEDEAO) ou des visas couvrant toute une région (comme le visa touristique de l'Afrique de l'Est) pourraient inspirer des projets de suppression des visas pour tout le continent ou de mise en place d'un visa continental unique, valable dans tous les pays d'Afrique. Ils iraient dans le sens de l'appel de l'UA en faveur d'un passeport africain afin de faciliter la libre circulation des personnes. Depuis juillet 2016, les chefs d'État et certains hauts diplomates africains ont déjà reçu ce passeport, dévoilé lors du sommet de l'UA. Le but est qu'à l'horizon 2020, tous les Africains disposent eux aussi de ce document. Les démarches pourraient également être simplifiées par le recours à des visas électroniques, à l'instar de ceux qu'utilisent déjà notamment la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Nigéria et le Rwanda, ou grâce à la normalisation des procédures de demande de visa entre pays.

Le secteur privé pourrait jouer un rôle déterminant dans l'intégration régionale

Le secteur privé est depuis longtemps un moteur avéré de la croissance, mais les conditions requises pour qu'il puisse jouer son rôle efficacement ne sont pas vraiment réunies. Pour libérer son potentiel, il faudra améliorer les infrastructures, s'efforcer de réunifier des marchés traversés par des frontières et libérer la circulation transfrontalière des personnes et des biens.

Le retard pris par l'Afrique en termes d'infrastructures expliquerait à lui seul une perte de productivité des entreprises estimée à 40 % (CNUCED, 2017) – qui entraîne un renchérissement des coûts de production et de distribution et une baisse de compétitivité et dissuade l'adoption de nouvelles technologies innovantes. La plupart des entreprises africaines sont relativement plus petites et souvent mal connectées aux autres acteurs de la filière.

En élargissant les débouchés et en permettant le déplacement des moyens humains et financiers vers les zones où ils sont les plus utiles, la libre circulation des biens et des services à travers les frontières de l'Afrique favorise la participation du secteur privé. La facilité de déplacement des intrants accroît la productivité et la compétitivité et améliore les perspectives pour les investisseurs locaux et étrangers.



La participation du secteur privé à la formulation des politiques commerciales et aux négociations peut favoriser le respect des accords, dans la mesure où les attentes des acteurs de l'économie réelle auront bien été prises en compte. L'absence de volonté politique et des difficultés de mise en œuvre parfois insurmontables sont les deux principales raisons du faible taux d'application des accords commerciaux régionaux. Pour cela, la participation du secteur privé aux négociations commerciales pourrait lever bien des obstacles aux échanges et à l'intégration régionale en Afrique. D'autres facteurs – notamment une vision et un mandat gouvernementaux clairement définis – jouent bien entendu un rôle essentiel pour mobiliser les ressources publiques et privées au service de l'amélioration de l'environnement des affaires. Dans ce domaine, les CERs peuvent également jouer un rôle transformationnel vers une intégration continentale.



Note

1. À l'échelle régionale et continentale, les autres initiatives commerciales américaines recouvrent le Partenariat commercial et d'investissement avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ; l'Initiative Trade Africa ; les accords-cadres sur le commerce et l'investissement ; et les traités bilatéraux sur les investissements.

Références

- BAfD (2016), *Indice d'ouverture sur les visas en Afrique*, Banque africaine de développement, Abidjan, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Africa_Visa_Openness_Report_2016.pdf
- BAfD (2014), *Regional Integration Brief*, Banque africaine de développement, Abidjan www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Regional_Integration_Brief_N-3.pdf
- BAfD (2010), *African Development Report 2010: Ports, Logistics, and Trade in Africa*, Oxford University Press, Oxford, New York.
- BAfD/OCDE/PNUD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle*, Éditions de l'OCDE, Paris, www.africaneconomicoutlook.org/fr/accueil
- Banque mondiale (2017a), Base de données World Integrated Trade Solution, Banque mondiale, Washington, DC, <http://wits.worldbank.org/wits/>
- Banque mondiale (2017b), Base de données des indicateurs du développement dans le monde (WDI), Banque mondiale, Washington, DC, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>
- CEA-ONU (2017), *Principes et piliers de l'intégration régionale*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, www.uneca.org/fr/oria/pages/principes-et-piliers-de-l%E2%80%99int%C3%A9gration-r%C3%A9gionale
- CEA-ONU (2016), *Giving Wings to Africa's Regional Integration*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, <http://www.uneca.org/es-blog/giving-wings-africa%E2%80%99s-regional-integration>.
- CEA-ONU (2015), « Faire progresser l'industrialisation de l'Afrique par les accords commerciaux », chapitre 5, *Rapport économique sur l'Afrique 2015 : L'industrialisation par le commerce*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ERA/ERA2015_Fr/chap5.pdf
- CNUCED (2017), "International trade in goods and services", base de données UNCTADstat, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, <http://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html> (consultée le 1er janvier 2017).
- FMI (2017), Base de données de la direction des Statistiques commerciales, Fonds monétaire international, Washington, DC, <http://data.imf.org/?sk=9D6028D4-F14A-464C-A2F2-59B2CD424B85>
- Hartzenberg, T. (2011), "Regional Integration in Africa", *Staff Working Paper ERSD-2011-14*, Division de la recherche économique et des statistiques, Organisation mondiale du commerce, Genève, www.wto.org/english/res_e/reser_e/ersd201114_e.pdf
- Hesse, H. (2008), "Export Diversification and Economic Growth", *Commission on Growth and Development Working Paper No. 21*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Washington, DC.
- Mold, A. et R. Mukwaya (2015), *The Effects of the Tripartite Free Trade Area: Towards a New Economic Geography in Southern, Eastern and Northern Africa?*, Centre for Research in Economic Development and International Trade, University of Nottingham, Royaume-Uni, www.nottingham.ac.uk/credit/documents/papers/2015/15-04.pdf
- Naumann, E. (2011), "Tripartite FTA Rules of Origin: Reflection on the status quo and the challenges ahead", *Cape to Cairo: Making the Tripartite FTA Work*, Hartzenberg et al., Trade Law Centre for Southern Africa, Stellenbosch, Afrique du Sud.
- Office of the United States Trade Representative (2016), *2016 Biennial Report on the Implementation of the African Growth and Opportunity Act*, Washington, DC, ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/reports-and-publications/2016/2016-biennial-report
- Rieländer, J. et B. Traoré (2015), "Explaining diversification in exports across higher manufacturing content—What is the role of commodities?", *OECD Development Centre Working Papers*, n° 327, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrs8sq91p9x-en>.



- SARDC (2016), *2016 eventful year for SADC*, Southern African Research and Development Centre, Harare, Zimbabwe, www.sardc.net/editorial/sadctoday/documents/v19n1.pdf
- UA/BAfD/CEA (2016), *Indice de l'intégration régionale en Afrique – Rapport 2016*, Union africaine, Banque africaine de développement et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/IIRA-Report2016_FR_web.pdf
- UE (2017), *Vue d'ensemble des négociations relatives aux APE – situation actuelle*, Union européenne, Bruxelles, http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2009/september/tradoc_144912.pdf







Chapitre 4

Développement humain en Afrique

Ce chapitre présente le développement humain en Afrique et ses liens étroits avec l'entrepreneuriat. Il souligne l'importance de l'investissement dans les personnes – y compris leur santé et leur nutrition, leurs connaissances et leurs aptitudes, ainsi que dans des emplois et des moyens de subsistance décents – afin de libérer l'activité entrepreneuriale à travers le continent. Il examine les mesures stratégiques qui pourraient être prises pour atténuer de manière significative les risques tels que le chômage, les inégalités et les facteurs de vulnérabilité, qui sont susceptibles de freiner les progrès futurs.

EFFET BRIEF EN

Le renforcement des capacités humaines est fondamental, à double titre, pour le développement économique – premièrement, en tant que partie intégrante du processus de développement en cours (comprenant la réduction de la pauvreté et des inégalités), et deuxièmement, comme plateforme pour promouvoir la productivité et l’entrepreneuriat. Étant donné le potentiel de cercle vertueux du développement humain et de la croissance économique, les investissements dans l’éducation et les compétences, la santé et la nutrition ainsi que la protection sociale sont également des investissements dans la croissance inclusive et le développement de l’entrepreneuriat. C’est uniquement avec l’appui d’une main-d’œuvre productive, qualifiée et avec un esprit d’entrepreneuriat que l’Afrique pourra engranger son dividende démographique. Le développement humain consiste à créer des opportunités et à renforcer les aptitudes des populations à l’innovation et à l’entrepreneuriat.

Les perspectives sont positives. Il existe une forte convergence vers un agenda commun et une volonté politique connexe au niveau des dirigeants africains et de leurs partenaires de prioriser le développement humain pour soutenir l’entrepreneuriat et la croissance économique. Avancer avec des politiques et des programmes novateurs contribuera à faire en sorte que le dividende démographique soit libéré et que l’objectif de « ne laisser personne pour compte » soit atteint dans toute l’Afrique.

Le saviez-vous ?

- 18 pays africains ont un niveau de développement humain moyen ou élevé.
- La pauvreté multidimensionnelle a chuté dans 30 pays africains sur 35.
- C’est en Afrique de l’Ouest que l’écart de développement humain attribuable aux inégalités est le plus large.
- Les niveaux d’éducation s’améliorent à travers le continent, et les disparités entre les sexes diminuent.
- Les ODD, l’Agenda 2063 et les 5 grandes priorités de la BAfD peuvent contribuer à l’accélération du développement humain.

Développement humain de l'Afrique

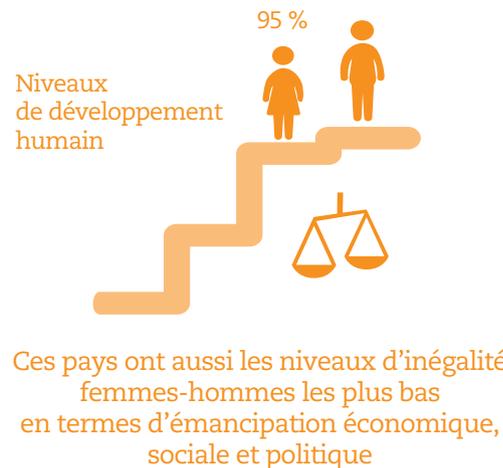
La pauvreté multidimensionnelle a chuté dans 30 pays africains sur 35...



... mais 54 % de la population de 46 pays africains est toujours considérée en situation de pauvreté multidimensionnelle



Au Botswana, en Namibie, au Rwanda, au Lesotho, et à Maurice, les femmes atteignent des niveaux de développement humain presque équivalents à ceux des hommes



Le développement humain est à la fois un moyen et une fin

Le *Rapport sur le développement humain 1990* articulait deux raisons fondamentales de l'importance du développement humain : il est comme un bien intrinsèque ; et il est un moyen d'atteindre d'autres objectifs du développement.

Le développement humain est une fin en soi

Nous admettons que le développement humain a une valeur intrinsèque. Étant donné le caractère multidimensionnel de la pauvreté, il est évident qu'investir dans la dignité et les aptitudes des gens fait partie intégrante du projet de développement. L'investissement dans divers aspects du développement humain – santé de base, éducation et protection sociale – dote les personnes de moyens de sortir de la pauvreté, permet aux personnes d'être mobile socialement et d'éviter l'exclusion, et de renforcer la résilience des individus et de l'ensemble de la société. L'investissement dans l'éducation des femmes, par exemple, a un impact particulièrement bénéfique sur la santé et le bien-être de la personne, de l'enfant et du ménage, tout comme sur l'égalité. Les investissements dans le développement humain convergent vers la promotion de la stabilité sociale et politique. À cet égard, le développement humain sous-tend les objectifs mondiaux de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme des 5 grandes priorités de la Banque africaine de développement. Ces trois agendas considèrent les personnes comme les moyens permettant de réaliser le développement, et comme la finalité de celui-ci. L'augmentation de l'espérance de vie, la réduction du fléau de la malnutrition et l'amélioration de l'état de santé sont les principaux inducteurs de la qualité de vie des pauvres. L'éducation, à tous les niveaux, est ce qui permet de doter les communautés du savoir, de compétences et des outils nécessaires pour créer les moyens de subsistance et pour prospérer. L'accès aux mesures de protection sociale contribue à fournir un tremplin pour l'activité entrepreneuriale et à renforcer la résilience des ménages pauvres face aux chocs.

Cependant, comme le montrera ce chapitre, le développement humain est plus qu'une émancipation sociale – c'est aussi un inducteur de croissance. Sans l'amélioration des résultats de développement humain, l'Afrique ne pourra pas réaliser le potentiel de son dividende démographique et atteindre une croissance inclusive.

Le développement humain est un moteur de croissance

Les raisons économiques à l'appui d'un meilleur développement humain sont incontestables. Celui-ci est un facteur déterminant de la croissance en général, et de la croissance inclusive, en particulier¹. Cela résulte tant des théories du choix économique et social que d'écrits empiriques plus généraux². L'investissement dans la santé et l'éducation améliore la productivité de la main-d'œuvre, y compris son aptitude à innover. L'accroissement de la productivité, à son tour, toutes choses étant égales par ailleurs, assure une croissance plus forte. Par conséquent, l'investissement dans le capital humain, en particulier dans les soins de santé primaire et dans l'enseignement secondaire, peut avoir un impact positif durable sur l'économie. Le développement humain permet à une grande partie de la population de participer au processus de croissance, et d'en bénéficier.

L'éducation – en particulier l'enseignement post-primaire à partir de l'âge d'environ 12 ans – est une dimension essentielle du développement du capital humain, qui est fondamentale pour engranger le dividende démographique. Des gens mieux éduqués et en meilleure santé perçoivent généralement un salaire plus élevé. La recherche a attesté que la combinaison de l'enseignement secondaire général avec la scolarisation universelle au niveau du primaire donne une grande impulsion au développement des aptitudes et aux connaissances dans les pays plus pauvres. Il est démontré qu'une année d'éducation supplémentaire rehausse le taux de croissance de 1.2 % par an, tandis qu'une augmentation du taux de scolarisation

de 1 % entraîne l'amélioration du pourcentage du produit intérieur brut (PIB) par habitant de 1 % à 3 % pour l'éducation post-primaire des garçons (Barro, 1996 ; Wilson et Briscoe, 2004). Dans les pays en développement, les rendements potentiels sont beaucoup plus élevés : une année de scolarisation supplémentaire en Indonésie a entraîné une hausse des salaires de 8.7 % (Duflo, 2001) ; au Kenya, elle a induit une augmentation des salaires de 11.3 % ; et de 8.3 % en Tanzanie (KfW, 2007). C'est précisément cet investissement dans le capital humain qui permettrait aux pays africains de tirer parti du dividende démographique offert par la population jeune du continent.

L'investissement dans le développement humain, en particulier dans l'enseignement secondaire, rend la croissance plus inclusive. Des travailleurs en meilleure santé et plus éduqués ont plus de chance de pouvoir saisir les opportunités créées par la croissance économique. Le développement humain encourage également les investissements étrangers et nationaux, étant donné que les sociétés s'implantent là où existe une main d'œuvre en bonne santé, disposant des qualifications requises. Le rôle du capital humain dans le renforcement de la résilience face à la fragilité et au changement climatique amplifie ces effets.

L'Afrique investit de plus en plus dans les systèmes de protection sociale pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Cette démarche appuie la croissance en lissant la consommation, en dopant les marchés locaux et en renforçant la résilience face aux chocs. 40 pays africains au total disposent de programmes de transfert d'argent qui ciblent les plus pauvres par exemple (Banque mondiale, 2015), ce qui leur assure la sécurité d'investir dans leur santé, éducation et moyens de subsistance, stimulant ainsi la croissance inclusive.

Le développement humain est un moyen d'accélérer la diversification économique et les chaînes de valeur

Le développement humain est un préalable à la transformation économique de l'Afrique. L'entrepreneuriat jouera un rôle important dans l'ouverture des opportunités de création de revenu à travers l'Afrique. Ce rôle a été réaffirmé par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa Résolution A/RES/67/202, adoptée en décembre 2012, sur « l'entrepreneuriat au service du développement » qui reconnaît le rôle de l'entrepreneuriat en tant que « moteur de création d'emplois décents » (ONU, 2014). Les aptitudes et les opportunités sont particulièrement variées dans l'agriculture, les services et les industries de création où la majorité des Africains sont employés. Plus de 60 % des emplois en Afrique se trouvent dans le secteur de l'agriculture où le potentiel d'accroissement de la productivité et de développement de la chaîne des valeurs est élevé (BAfD, 2016f). Ce secteur est également important pour l'emploi des jeunes s'il est modernisé. Pour libérer le potentiel des « agri-preneurs », il faut investir suffisamment dans les compétences, la santé et la transformation du secteur (notamment l'accès aux installations d'irrigation, aux services de vulgarisation et aux intrants améliorés), l'accès aux finances, aux services de vulgarisation et à un marché assuré pour leurs produits.

Le développement humain en Afrique affiche des résultats positifs en dépit des chocs mondiaux

Cette section décrit, de manière documentée, l'état actuel du développement humain en Afrique. Elle analyse les tendances en fonction des niveaux de développement humain, en prenant en compte la pauvreté, l'éducation, la santé et les emplois décents, en soulignant les améliorations en cours à travers le continent. Elle examine également trois risques spécifiques pour les futures améliorations en termes de résultats du développement humain : chômage (en particulier des jeunes), inégalités et vulnérabilité.



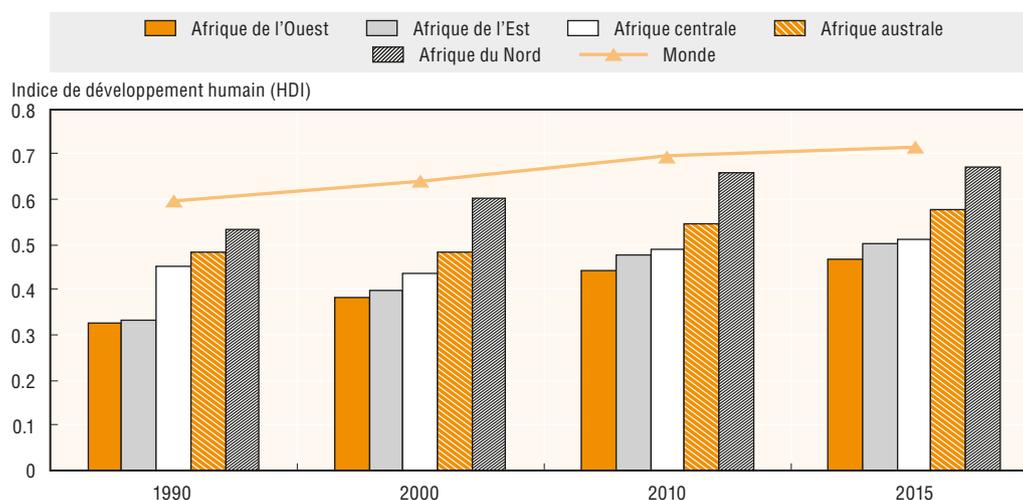
Le développement humain s'améliore en Afrique

Depuis le début du XXI^e siècle, l'Afrique enregistre des progrès réguliers en termes de développement humain, tels que mesurés par l'Indice de développement humain des Nations Unies (IDH). Cet indice mesure le niveau et les progrès des principaux indicateurs de développement humain – santé, éducation, niveau de vie se concentrant sur les choix et capacités humaines. Au moins un tiers des pays africains ont maintenant atteint des niveaux de développement humain, allant de moyens à élevés. L'Afrique du Nord affiche les niveaux les plus élevés, approchant de la moyenne mondiale, mais toutes les sous-régions ont enregistré des améliorations régulières (voir graphique 4.1).

Le taux de progression en Afrique s'accélère sensiblement. Malgré l'atonie de l'économie mondiale et le cycle des produits primaires, en particulier entre 2010 et 2015, les pays africains ont progressé plus rapidement, en termes de développement humain, que les autres régions, à l'exception de l'Asie du Sud. Pendant cette période, le taux annuel de croissance de l'IDH de l'Afrique était de 1.04 %, le deuxième rang après l'Asie du Sud (1.25 %) et avant l'Asie de l'Est et le Pacifique (0.92 %), l'Europe et l'Asie centrale (0.63 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (0.58 %) et les États arabes (0.45 %) (PNUD, 2017b).

Plus important encore, ce ne sont pas seulement les pays dotés d'abondantes ressources minières qui connaissent ces améliorations. Les pays sans ressources naturelles importantes font également des progrès notables dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'amélioration du niveau de vie. Aussi bien le pourcentage des personnes vivant dans la pauvreté que l'ampleur de la pauvreté se réduisent dans nombre de pays. L'Indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM)³ mesure les niveaux de pauvreté en utilisant des critères en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. Depuis 2005, sur 35 pays africains, la pauvreté multidimensionnelle a diminué dans 30 pays, avec des données de série chronologique. Le Rwanda a enregistré le progrès le plus important, suivi par le Ghana, le Libéria, les Comores et la République démocratique du Congo (RDC). Cependant, il est possible de constater des progrès importants dans la lutte contre la pauvreté dans tous les pays. Certains districts du Congo, Kenya, du Lesotho, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la RDC et de la Tanzanie ont réduit la pauvreté plus rapidement que le Rwanda. Cependant, 54 % de la population dans 46 pays – soit 544 millions de personnes – sont encore considérées comme vivant dans la pauvreté multidimensionnelle (Alkire et al., 2016).

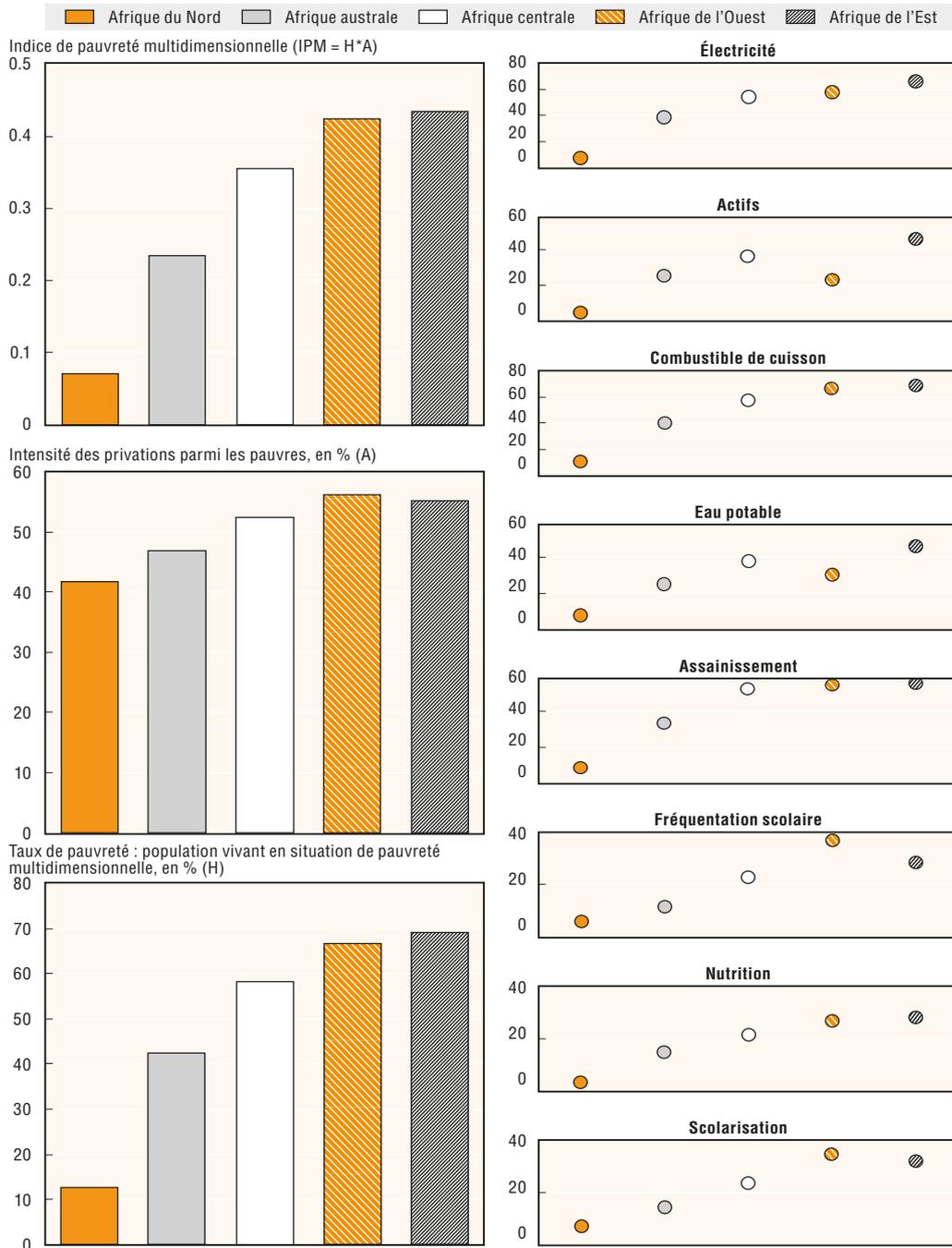
Graphique 4.1. Niveaux de développement humain par région d'Afrique, 1990-2015



Source : Rapport sur le développement humain (PNUD, 2017a).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486758>

Les tendances de la pauvreté aux plans continental, régional et infranational occultent de grandes diversités d'expériences à travers les communautés. Le manque d'accès au combustible pour la cuisine, à l'électricité et à l'assainissement contribue le plus à la pauvreté en Afrique en général. L'alimentation constitue un défi majeur pour l'Afrique de l'Est, tandis que le manque de scolarisation est le plus gros problème de l'Afrique de l'Ouest, comme l'illustre le graphique 4.2.

Graphique 4.2. Indice de pauvreté multidimensionnelle et dimensions par région africaine

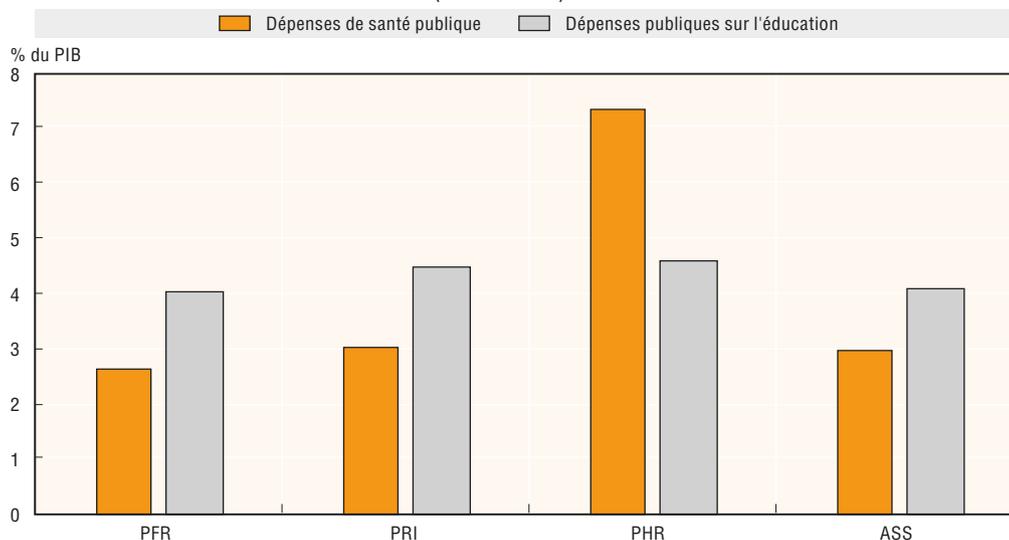


Source : Adapté de la Base des données de l'IPM (OPHI, 2016).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486769>

Les pays africains investissent dans le développement humain

Les gouvernements africains ont montré qu'ils donnaient la priorité au développement humain, à travers le niveau de leurs investissements dans le secteur social. En passant en revue les données disponibles les plus récentes, à partir de 2012, le graphique 4.3 montre que les dépenses relatives au développement humain continuent de croître à mesure que les pays deviennent plus riches.

Graphique 4.3. Les dépenses publiques en matière de santé et d'éducation
(Parts de PIB)



Source : Données mondiales 2012 de la Banque mondiale (2016), *Indicateurs du développement dans le monde*.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486772>

Certains gouvernements africains ont déjà investi à des niveaux considérablement plus élevés que la moyenne, attestant du haut degré de priorité accordée au développement humain, même pendant une période d'austérité budgétaire. Les dépenses publiques destinées à la santé s'élèvent à 8 % du PIB (au Lesotho, par exemple), tandis que les dépenses publiques consacrées à l'éducation sont supérieures à 6 % du PIB en Afrique du Sud, au Ghana, au Malawi, au Maroc, au Mozambique, au Swaziland et en Tunisie. Cependant, nombreux sont les pays africains qui continuent de dépenser beaucoup moins. Le Cameroun et le Nigéria, par exemple, consacrent moins de 1 % de leur PIB à la santé (Banque mondiale, 2017). Les dépenses de santé restent inférieures à 15 % du seuil des dépenses publiques prescrit au titre de l'Accord d'Abuja de 2001.

Cependant, un déficit de financement important demeure. Les dépenses minimales par habitant pour les services de santé essentiels, préconisées par la Commission Macroéconomie et Santé de l'OMS de 2001 pour les pays à faible revenu, se montent à 38 USD⁴. Alors que de nombreux pays africains ont atteint et dépassé ce chiffre, 30 % d'entre eux ne l'ont pas encore fait (voir graphique 4.4).

Les gouvernements africains ont également intensifié les dépenses consacrées à l'éducation. Les dépenses totales destinées à l'éducation en Afrique subsaharienne, en pourcentage du total des dépenses, ne sont surpassées que par celles de l'Asie de l'Est, du Pacifique, de l'Amérique latine et des Caraïbes (graphique 4.5). Comparé aux 16,4 % qui représentent la moyenne régionale, plus de dix pays ont enregistré un taux supérieur à 21 %⁵. Toutefois, certains pays, essentiellement ceux sortant d'un conflit ou encore en proie à des conflits, accusent un retard par rapport à la moyenne régionale pouvant atteindre 50 %.

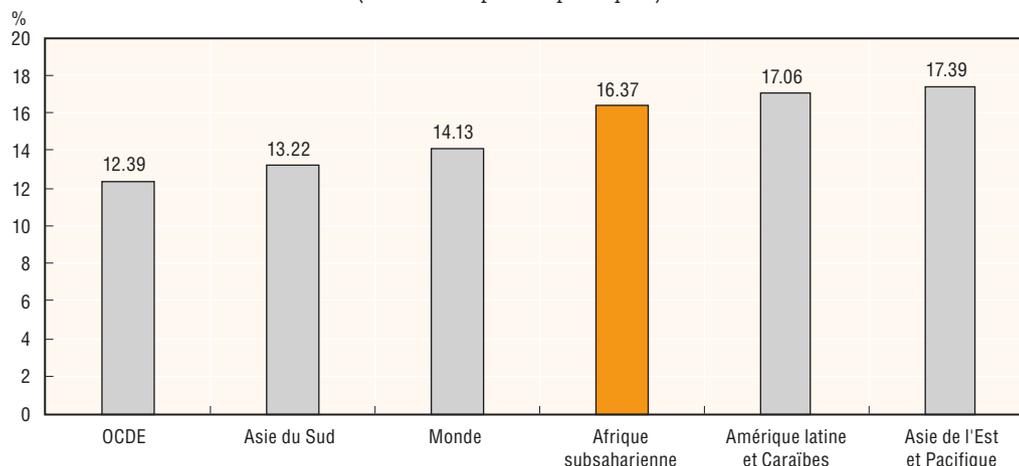
Graphique 4.4. Dépenses de santé par habitant dans les pays africains, 2014
(USD courant)



Source : Banque mondiale (2017), *Statistiques relatives à la santé, à la nutrition et à la population*.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486788>

Les systèmes de protection sociale gagnent en intérêt dans toute l'Afrique. Actuellement, 20 % de la population bénéficie d'une couverture sociale en Afrique (Banque mondiale, 2012), la quasi-totalité des régimes ayant vu le jour au cours de la dernière décennie. Le nombre des pays africains dotés de programmes de transfert d'argent sans condition a augmenté, passant de 21 en 2010 à 40 en 2014, atteignant 50 millions d'individus (Banque mondiale, 2014). Même si ces chiffres restent faibles par rapport à ceux des autres régions, la valeur des filets de sécurité sociale a été clairement reconnue à travers le continent.

Graphique 4.5. Total des dépenses publiques consacrées à l'éducation, 2010-14
(en % des dépenses publiques)



Source : Indicateurs du développement dans le monde, <http://data.worldbank.org/indicator/SE.XPD.TOTL.GB.ZS> (accès en avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486796>

Comme souligné au chapitre 2 du présent rapport, le secteur privé deviendra, de plus en plus à l'avenir, la principale source de financement. Il en est de même du secteur du développement humain. L'Afrique bénéficie déjà d'investissement dans les services de santé et d'éducation de la part de sources financières privées, communautaires ou d'entreprises. Près de la moitié des dépenses de santé en Afrique subsaharienne provient du secteur privé (BAfD, 2013b). Alors que la plupart de celles-ci sont des dépenses directes, l'accessibilité peut poser problème compte tenu du niveau de pauvreté. À cet effet, des initiatives sont prises pour créer des systèmes d'assurance-maladie. Par exemple, le Programme d'assurance maladie communautaire du Rwanda a mis le pays sur la voie d'un système de santé universelle (voir encadré 4.1). L'Égypte et la Tunisie sont d'autres exemples de pays aux taux de couverture d'assurance-maladie plus élevés, à 78 % et 100 %, respectivement (Elgazzar et al., 2010). Au Lesotho, le taux de couverture est de 50 % de la population. Il est de 44 % à Maurice et de 30 % en Sierra Leone (Banque mondiale, 2015c). Au Ghana, le gouvernement a ajouté un prélèvement national de 2.5 % à la TVA pour financer le système national d'assurance-maladie (White, Hodges et Greenslade, 2013).

Encadré 4.1. Assurance-maladie communautaire au Rwanda

En 2004, le Rwanda a officiellement institué des systèmes volontaires d'assurance-maladie communautaire (CBHI), en les intégrant aux systèmes existants de fourniture et de financement des soins de santé. Le programme des CBHI est subdivisé : les primes des adhérents couvrent la moitié du fonds et le reste provient d'un consortium de contributeurs – dont un fonds public dédié, des subventions croisées d'autres systèmes publics d'assurance, des organisations non gouvernementales et des partenaires au développement. En 2010, plus de 86 % de la population (8.6 millions de personnes) étaient couvertes par les systèmes CBHI.

Encadré 4.1. Assurance-maladie communautaire au Rwanda (cont.)

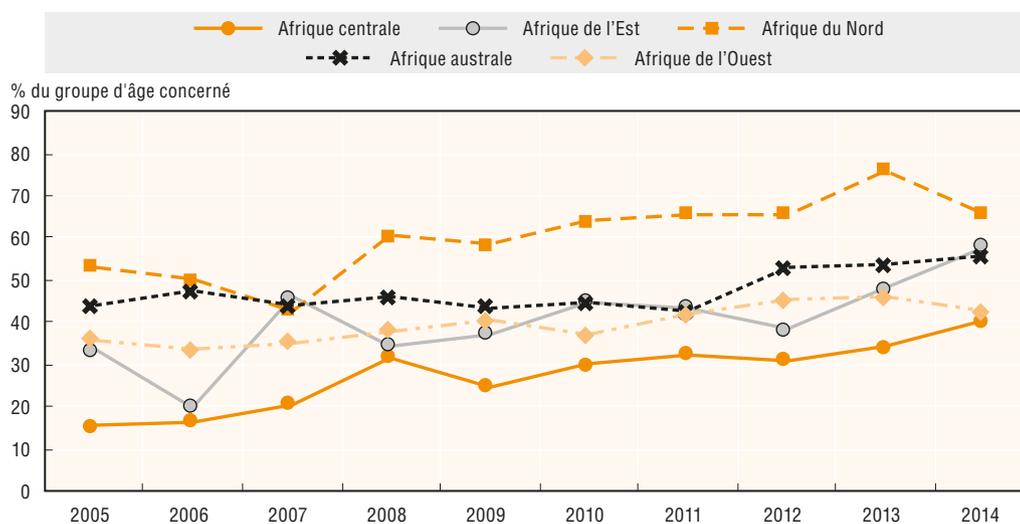
Les CBHI ont permis d'accroître notablement l'accès aux soins de santé de base. Les dépenses directes annuelles par habitant ont considérablement baissé. L'incidence des dépenses de santé en situation de catastrophe de santé a baissé de 20 %, tandis que la pauvreté extrême liée à l'état de santé a baissé de 8 %. L'écart de pauvreté extrême s'est également réduit. Avec une augmentation aussi importante de l'utilisation des soins de santé, protégeant ainsi les ménages contre les risques de faillite financière et d'appauvrissement liés à la santé, les CBHI constituent un modèle qui pourrait bien être reproduit dans d'autres pays avec des résultats comparables, s'ils sont bien mis en œuvre et financés adéquatement.

Source : BAFD (2016b), *A Program that Works: The Impacts of Rwandan Community Based Health Insurance Program*.

L'Afrique continue d'enregistrer des résultats positifs en matière d'éducation, de santé et de protection sociale

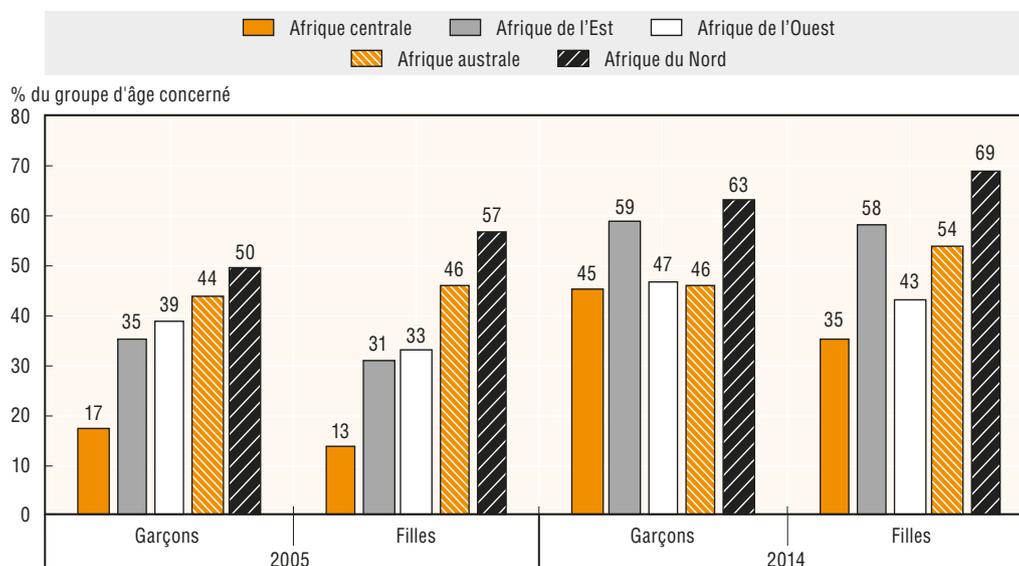
L'augmentation des dépenses de l'Afrique consacrées au développement humain produit des résultats. Bien que partant d'une base relativement faible, les niveaux d'éducation s'élèvent à travers l'Afrique, et l'écart de réussite entre garçons et filles se réduit. Au cours des dix dernières années, le taux d'achèvement des études secondaires a augmenté pour toutes les régions (le graphique 4.6). De plus, comme le montre le graphique 4.6, cette amélioration a été enregistrée tant pour les filles que pour les garçons, entraînant une évolution vers l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation. En Afrique du Nord et en Afrique australe, le pourcentage du groupe d'âge parachevant les études secondaires est plus élevé chez les filles que chez les garçons. En Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, l'écart entre garçons et filles a été réduit depuis 2005. Même en Afrique centrale, où les taux d'achèvement des études sont les plus faibles, l'écart se réduit rapidement – avec pratiquement trois fois plus de filles terminant leurs études secondaires depuis 2005 (graphique 4.7). Des efforts pour consolider et maintenir ce processus doivent être faits.

Graphique 4.6. Évolutions des taux d'achèvement des études secondaires par région d'Afrique, 2005-14
(% de groupe d'âge)



Source : Banque mondiale (2016), Institut de statistique de l'UNESCO (2017).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486807>

Graphique 4.7. Composition par genre de l'achèvement de l'école secondaire par région d'Afrique, 2005 et 2014
(% de groupe d'âge)



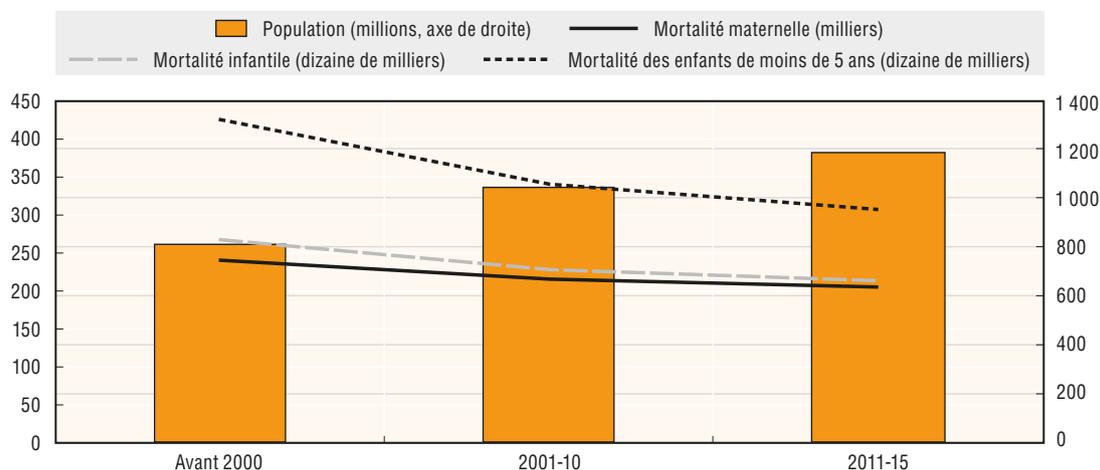
Source : WDI (2016), UNESCO Institute for Statistics (2017).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486814>

Ce progrès renforcera les aptitudes et compétences humaines disponibles pour induire l'innovation, la diffusion du transfert de technologie et l'entreprise productive à travers les pays d'Afrique. Pour continuer à tirer parti de ces succès et à assurer une accélération plus marquée, des mesures devront être prises pour réduire le nombre des grossesses d'adolescentes, et pour augmenter la présence féminine aussi bien dans l'enseignement au niveau du secondaire que dans les lieux de travail (PNUD, 2016).

Dans le domaine de la santé publique, l'Afrique subsaharienne accuse encore des retards par rapport au reste du monde dans la plupart des domaines, mais des progrès importants ont été faits. De 1990 à 2008, le taux de mortalité maternelle a baissé de 66 % en Afrique du Nord et de 44 % en Afrique subsaharienne, et cette tendance s'est poursuivie. Grâce à la mise en œuvre volontariste de la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile en Afrique (CARMMA), le taux de mortalité infantile a également baissé de 30 % sur la même période, tandis que le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a été divisé par deux, entre 1970 et 2010 (BAfD, 2013b). Le graphique 4.8 montre que le chiffre absolu concernant la mortalité maternelle, infantile ou des enfants de moins de cinq ans a baissé régulièrement à travers l'Afrique, tandis que la population a augmenté. Les progrès accomplis ont été généralisés. Cependant, les pays les plus durement affectés par la pandémie du VIH/SIDA (comme le Botswana et le Zimbabwe) ou par un conflit (comme le Soudan du Sud) ont connu certains revers.

Au nombre des défis futurs figurent le double fardeau des maladies transmissibles, en particulier le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose (TB), sans oublier l'accroissement du fardeau des maladies non transmissibles telles que le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires, liées à l'augmentation de la classe moyenne. Le renforcement des systèmes de soins de santé (y compris dans la gestion de l'évolution de l'urbanisation), l'amélioration du rapport qualité-prix des prestations, et l'élargissement de l'accès aux services de santé seront à l'avenir des priorités majeures pour le continent (BAfD, 2013b).

Graphique 4.8. Évolution à la baisse de la mortalité maternelle, infantile et des enfants de moins de cinq ans malgré l'accroissement démographique
(Nombre absolu)



Source : Banque mondiale (2016), Indicateurs du développement dans le monde.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486821>

Le chômage demeure un défi majeur pour le continent

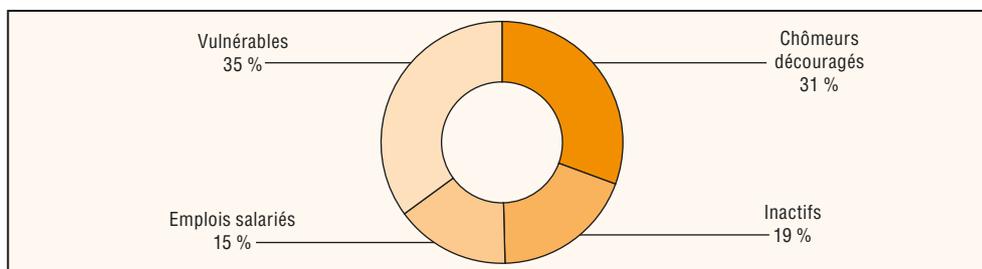
Un taux de chômage élevé réduit le niveau de revenu décent qui peut être produit et compromet la diversité des moyens de subsistance au sein d'une économie. Le chômage est élevé en Afrique, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire, où il atteint la barre des 50 % dans certains pays. Si les pays à faible revenu affichent des taux de chômage très faibles, force est de reconnaître que les statistiques sont trompeuses, car elles masquent un niveau élevé de sous-emploi, et de secteurs informels particulièrement larges, avec des rendements faibles et des taux de vulnérabilité élevés. Le secteur informel emploie jusqu'à 80 % de la population active africaine (BAfD, 2016d). L'impressionnante croissance économique enregistrée par l'Afrique au cours des 15 dernières années n'a pas généré suffisamment d'emplois, du fait qu'elle était concentrée dans les secteurs à forte intensité de capital, tels que l'industrie extractive ou les produits de base, qui ne nécessitent pas beaucoup de main-d'œuvre. Pour remédier à la croissance sans emploi, l'Afrique a besoin d'une transformation économique structurelle – c'est-à-dire le passage, à grande échelle, de la main-d'œuvre de secteurs ou activités à faible productivité vers des secteurs ou activités plus productifs. Face à une croissance rapide de la population, cela constitue un défi urgent : sans croissance diversifiée, menée par la productivité et à large base, l'Afrique continuera de créer moins d'emplois que le nombre de nouvelles personnes entrant sur le marché du travail.

Pour les jeunes, le manque d'emplois représente le défi le plus pressant. Malgré leur niveau d'instruction amélioré, les jeunes Africains continuent de souffrir à la fois d'une mauvaise santé et d'un manque de compétences nécessaires pour occuper un emploi, ainsi que d'un accès limité aux ressources financières pour créer leurs propres entreprises. Le décalage entre les programmes d'études et les besoins du marché du travail – le manque de programmes du système éducatif axés sur les compétences – est un facteur majeur. En conséquence, les jeunes souffrent de manière disproportionnée du taux de chômage élevé. Au regard des tendances démographiques actuelles, le défi de l'emploi des jeunes ne deviendra que plus critique.

En Afrique, les jeunes ont trois fois plus de chances de connaître le chômage que les adultes (OIT, 2015). La Banque africaine de développement (BAfD) estime que la moitié des jeunes est soit sans emploi, soit inactive et 35 % d'entre eux occupent des emplois

vulnérables (graphique 4.9) (BAfD, 2016d). L'inégalité entre les sexes complique davantage la situation pour les femmes. Aspect préoccupant, le taux de chômage des jeunes augmente systématiquement avec le niveau d'études, ce qui suggère que les systèmes éducatifs africains ne préparent pas au marché du travail. Les jeunes qui ont terminé leurs études supérieures sont deux à trois fois plus susceptibles de ne pas avoir d'emplois que ceux ayant le niveau primaire ou moins (OIT, 2015).

Graphique 4.9. Situation de l'emploi des jeunes en Afrique, 2015
(% de jeunes)



Source : BAfD (2016c).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486835>

En dépit des débouchés offerts par « l'agroentreprise », les jeunes Africains se détournent de l'agriculture pour rechercher des emplois dans le secteur des services informels qui offrent peu de possibilités d'évolution. Le secteur, faute d'être modernisé, est peu attractif pour les jeunes. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), le secteur des services est le plus important employeur des jeunes dans la majorité des pays africains (OIT, 2015). Les initiatives de partenariat telles que le programme « ENABLE Youth » ont pour objectif de changer les perceptions des jeunes sur l'agriculture. Le programme met l'accent sur l'agro-industrie comme un moyen d'assurer l'autonomisation économique des jeunes Africains, avec un investissement cible de 12,5 milliards USD pour soutenir la création d'entreprises et d'emplois pour les jeunes et pour les femmes dans 25 pays africains.

Les inégalités constituent un défi majeur

Malgré les progrès déjà accomplis, l'amélioration du développement humain en Afrique connaît un ralentissement dû aux inégalités liées à des facteurs comme la situation géographique, le sexe, les capacités humaines ou encore les perspectives économiques. L'Afrique affiche les plus fortes disparités en ce qui concerne la répartition des avantages du progrès humain dans le monde. Le déficit global de développement humain dû aux inégalités en Afrique est de 32 %, contre une moyenne mondiale de 22 %.

L'Afrique affiche un des plus hauts niveaux d'inégalité de revenus dans le monde. Le coefficient de Gini moyen en Afrique est de 0,43, contre 0,39 pour les autres pays en développement (Bhorat, Naidir et Pillay, 2016). Seule l'Amérique latine présente des inégalités plus marquées. Cette situation est une préoccupation majeure, car il existe une relation étroite entre les inégalités, la croissance économique et le taux de réduction de la pauvreté en Afrique. Le niveau élevé des inégalités limite l'effet de réduction de la pauvreté exercé par la croissance, de sorte que les avantages ne profitent qu'à une plus faible proportion de la population. À l'heure actuelle, la moitié des revenus de l'Afrique profite à seulement 10 % de la population. En 2010, six des dix économies mondiales les plus dynamiques étaient en Afrique. Pourtant, en 2011, six des dix pays les plus marqués par les inégalités se trouvaient également en Afrique (BAfD, 2013a).

En outre, l'inégalité entre les sexes est élevée. L'Indice d'inégalité entre les sexes mesure les disparités entre les femmes et les hommes dans les domaines de la santé et de l'éducation, ainsi que de la participation politique et de l'autonomisation économique. Cela montre que,

dans des pays où il existe un faible niveau d'inégalité entre les hommes et les femmes, tels que l'Afrique du Sud, le Botswana, Maurice, la Namibie et le Rwanda, les femmes réalisent jusqu'à 96 % des résultats des hommes. À l'autre extrême, dans les pays où les niveaux d'inégalités sont élevés, tels que le Niger, la République centrafricaine et le Tchad, le développement des femmes est de 24 % inférieur à celui des hommes. En moyenne, en raison de normes sociales discriminatoires et de pratiques culturelles néfastes, les femmes atteignent 87 % du niveau de développement humain des hommes en Afrique. Pour l'essentiel, les normes sociales qui limitent l'atteinte du potentiel des femmes et des filles ont également des effets néfastes sur les hommes et les garçons, ainsi que sur les communautés, ce qui empêche tout le monde d'atteindre un niveau de développement humain plus élevé (PNUD, 2016).

Les inégalités entre les hommes et les femmes persistent en Afrique s'agissant de l'accès aux ressources économiques, des possibilités d'emploi, des possibilités de création d'entreprises et des avantages tirés des ressources naturelles et de l'environnement. Selon les estimations du PNUD, une augmentation de 1 % de l'inégalité entre les sexes réduit le développement humain global de 0.75 % (PNUD, 2016).

L'Afrique est vulnérable aux chocs économiques, liés aux conflits et aux catastrophes naturelles

Comme souligné dans les chapitres précédents, les turbulences intervenues dans le monde, notamment la faiblesse des prix des produits de base, ont eu un effet considérable sur l'Afrique, en particulier sur les pays exportateurs de produits de base et de pétrole. Ces pays ont accusé des pertes au plan des échanges commerciaux qui ont menacé de remettre en cause les acquis en matière de développement humain. Souvent, les plus pauvres et les plus vulnérables ont subi des chocs de courte durée résultant de la baisse des prix des produits de base ou d'autres sources de difficultés économiques, entraînant également une aggravation de l'inégalité des revenus.

Les pays en situation de fragilité⁶, due à l'instabilité politique, aux conflits, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, continuent d'afficher les niveaux de développement humain les plus bas. Le nombre d'Africains touchés par les conflits est toujours élevé. L'intensité des conflits a diminué, passant de 55 % en 2002 à 24 % en 2011. Pourtant, l'Afrique compte 11 des 20 pays qui ont la probabilité la plus haute d'être en proie à un conflit, au niveau mondial (Odusola et al., 2017). En 2015, sur les 65.3 millions de personnes obligées de fuir leurs maisons en raison de la violence et de la persécution à l'échelle mondiale, 37 % vivaient au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et 27 %, au Sud du Sahara. En Afrique, les pays les plus touchés étaient le Soudan (3.5 millions de personnes déplacées), le Nigéria (2.2 millions), le Soudan du Sud (2.1 millions) et la RDC (1.9 million). Les données tirées du graphique 4.10 montrent que la plupart des pays en situation de fragilité ont un faible indice de développement humain. Les pays pacifiques comme l'Afrique du Sud, le Ghana et la Namibie enregistrent un indice de développement humain élevé par rapport à ceux qui sont aux prises avec la fragilité.

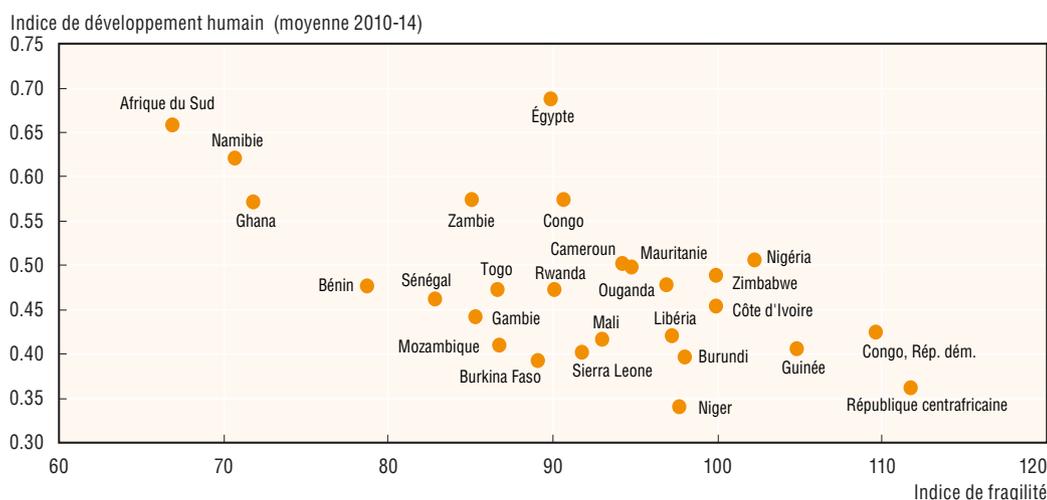
L'Afrique a également enregistré une hausse de ses populations touchées par les catastrophes naturelles, en particulier la sécheresse et les inondations. En 2014, 7.6 millions de personnes avaient été touchées à travers le continent. Ce chiffre est passé à 23.5 millions en 2015. Près de la moitié de ces victimes (jusqu'à 10.2 millions nécessitant une aide alimentaire d'urgence) vivait en Éthiopie (Development Initiatives, 2016). En raison du changement climatique et de ses effets, ces risques iront en s'aggravant à l'avenir, en faisant payer, encore une fois, le plus lourd tribut aux populations les plus démunies qui sont les moins résistantes.

Le renforcement de la résilience doit, par conséquent, faire partie du programme de développement humain. Même si les ménages ont accompli des progrès au plan du développement humain, leur capacité insuffisante à anticiper, à prévenir les chocs



et à s'en remettre, constitue un risque d'inversion de tendance. Il est impératif que le renforcement de la résilience par une croissance inclusive constante, un soutien à des sociétés pacifiques, la prévention des conflits, ainsi que la prévention et la réduction des risques de catastrophe soit considéré comme faisant partie intégrante des efforts visant à promouvoir le développement économique et humain.

Graphique 4.10. Corrélation entre l'Indice de développement humain et l'Indice de fragilité



Source : Calcul effectué à partir des bases de données du Bureau du PNUD chargé du Rapport sur le développement humain, <http://hdr.undp.org/en/data>, et du Fund for Peace <http://fsi.fundforpeace.org/>.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486849>

Pour exploiter son dividende démographique, l'Afrique se doit d'investir dans les compétences et l'innovation

La présente section explore les voies et moyens de libérer le potentiel du dividende démographique de l'Afrique. Elle met en évidence le cercle vertueux entre le développement humain et la croissance économique. Elle examine ensuite la pertinence de l'innovation pour exploiter le dividende démographique de l'Afrique et la possibilité de créer des emplois pour les jeunes et les femmes en Afrique. En guise de conclusion, elle dégage les leçons tirées sur le caractère essentiel des compétences et de l'apprentissage dans ce programme.

Des perspectives existent pour la mise à profit du dividende démographique

D'ici 2050, la population africaine (actuellement 1.2 milliard d'habitants) devrait plus que doubler. Cela suppose une forte augmentation de la population de jeunes – en 2050, l'Afrique comptera 38 des 40 pays les plus jeunes du monde, avec une population dont l'âge médian sera inférieur à 25 ans (Division de la population des Nations Unies, 2015). En conséquence, le marché du travail devrait croître, avec environ 12 millions de nouveaux demandeurs d'emplois rejoignant la population active chaque année (Pitamber et Foko, 2017).

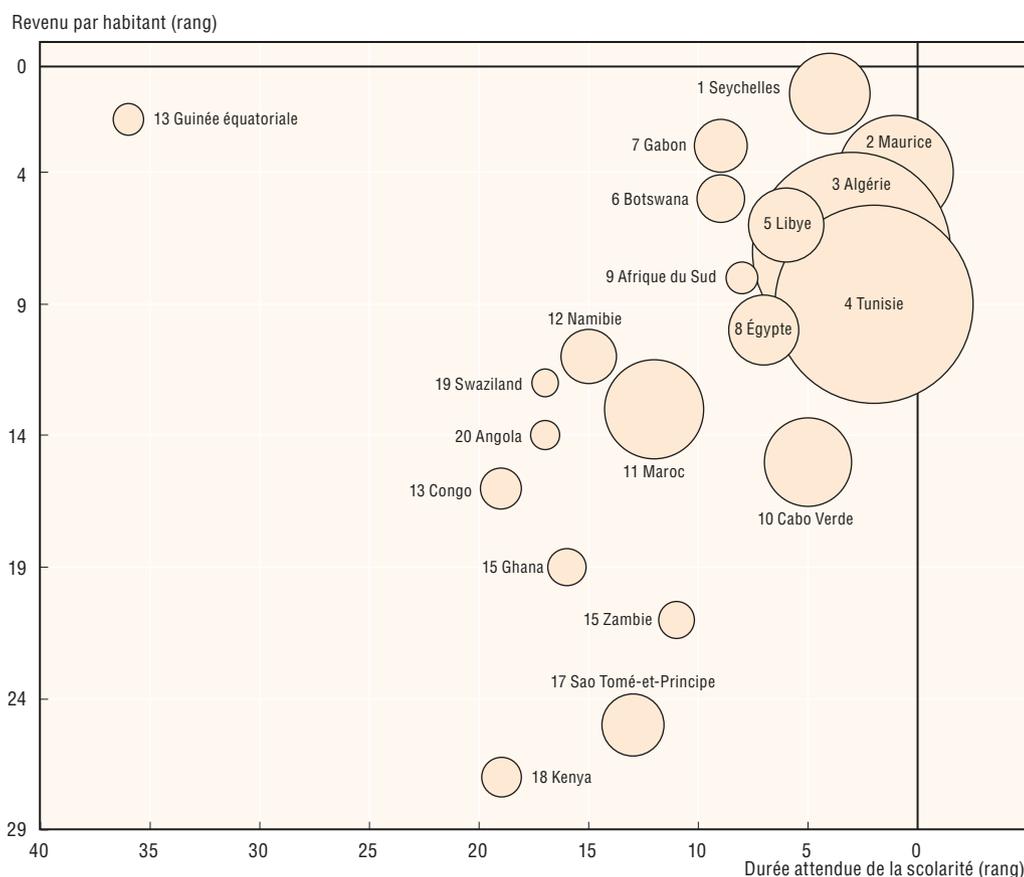
Le défi démographique consistant à offrir un développement humain adéquat et des possibilités d'emploi à sa population jeune en forte croissance constitue pour l'Afrique, à la fois sa plus grande opportunité et la plus grande menace pour sa stabilité et ses perspectives de croissance. Une main-d'œuvre importante peut aider à fortement accélérer la transformation économique du continent, en lui permettant de soutenir favorablement la concurrence au niveau des industries à forte intensité de main-d'œuvre, comme les textiles. En revanche, si les jeunes n'ont pas la possibilité de travailler et d'améliorer

leur niveau de vie, cela peut représenter une menace réelle pour la stabilité sociale et politique, en particulier dans les zones urbaines à forte croissance. Le montant investi dans la fourniture de services de développement humain pour les jeunes, en particulier leur éducation et leurs compétences, permettra de déterminer si l'Afrique est en mesure de tirer avantage du dividende démographique plutôt que de courir le risque de s'exposer à une bombe à retardement démographique.

Dans un cercle vertueux, le développement humain peut induire le développement économique ainsi qu'y aboutir

La bonne nouvelle est que l'investissement dans le développement humain se traduit non seulement par la réduction de la pauvreté, mais également par la croissance, qui, à son tour, permet un investissement plus important dans le développement humain. À l'inverse, si le développement humain est insuffisant, il représente un coût important pour la conduite des affaires et peut affaiblir la croissance, ce qui limite les investissements dans le développement humain. Le graphique 4.11 présente la corrélation entre le niveau de développement humain et la croissance économique : les pays sont classés en fonction du plus grand nombre d'années de scolarité et du revenu par habitant le plus élevés. Il existe une relation linéaire claire entre les années de scolarité et les revenus.

Graphique 4.11. Les 20 premiers pays africains selon les dimensions du développement humain, 2015



Note : La taille de la bulle représente un rang élevé en termes d'espérance de vie à la naissance.

Source : Adapté des données du Rapport sur le développement humain (PNUD, 2017a).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486857>



Dans le cadre de leur étude de ces relations dans 72 pays, Ramirez, Ranis et Stewart (1998) ont constaté qu'une croissance élevée sans un investissement important dans le développement humain amène les pays à renouer avec les trajectoires de faible croissance économique. Pour réaliser et maintenir un cercle vertueux, les pays se doivent d'investir dans l'éducation et les compétences, la santé et la nutrition, ainsi que l'égalité des revenus et entre les sexes.

L'innovation est nécessaire pour tirer parti des possibilités offertes par l'explosion démographique des jeunes en Afrique

Les Africains sont dynamiques et innovants. Les pays à faible développement humain créent de nouvelles entreprises à un rythme plus élevé que les pays les plus avancés. Les pays qui sont encore considérés comme étant aux premiers stades du développement économique, avec des revenus par habitant plus bas et une dépendance accrue à l'égard des produits de base, affichent également la plus forte proportion de la population active qui crée des entreprises – les entrepreneurs en début de cycle. Ce modèle se retrouve en Afrique, où les pays ayant de faibles niveaux de développement humain enregistrent des niveaux supérieurs de création d'entreprises.

L'appui au développement des compétences et à l'esprit d'entreprise stimule l'innovation, conduisant à un cercle vertueux. En Afrique du Sud, il ressort de l'examen de cinq entreprises sociales et environnementales qui s'occupent du développement et du recyclage des entreprises agricoles, que ces entreprises ont contribué à la réduction du chômage, à la diversification accrue des revenus et à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés marginalisées. L'entrepreneuriat social et environnemental, également connu sous le nom d'éco-entrepreneuriat, combine les objectifs de l'amélioration sociale et de l'exploitation durable des ressources naturelles grâce à des entreprises économiquement viables. Les bénéficiaires de ces entreprises réinvestissent ensuite les revenus obtenus dans d'autres microentreprises et ajoutent de la valeur aux matières premières disponibles au plan local, créant ainsi de nouvelles chaînes de valeur (SEED, 2015).

L'innovation et l'esprit d'entreprise peuvent aussi contribuer à élargir directement l'accès aux services de développement social et humain. Par exemple, la diffusion des services de téléphonie mobile en Afrique a administré la preuve de l'énorme potentiel d'innovation en matière de fourniture des services aux pauvres. La création d'entreprises pour la fourniture de services de santé et d'éducation ruraux à faible coût (y compris l'assurance maladie et l'apprentissage en ligne) figure au nombre des domaines soutenus par l'Initiative Boost Africa (voir l'encadré 4.2).

Encadré 4.2. Initiative Boost Africa : un appui innovant à l'activité entrepreneuriale

Boost Africa est une initiative conjointe entre la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Commission européenne (CE), qui devrait enregistrer à terme la participation ou le cofinancement d'autres partenaires. Elle dispose d'un budget initial de 150 millions d'euros pour développer les capacités financières innovantes, complémentaires et de long terme en Afrique ; offrir des services de conseil aux entreprises et de transfert de compétences aux jeunes entrepreneurs afin de les aider à se développer de façon efficace et durable, et améliorer les connaissances, l'information et les réseaux en matière de développement de l'esprit d'entreprise et des petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique. La priorité est accordée aux jeunes entrepreneurs pour le soutien aux secteurs ayant un impact sur le développement, notamment les soins de santé, l'éducation, l'agriculture/l'agroalimentaire, le secteur manufacturier et l'atténuation des effets du climat. L'Initiative devrait contribuer à créer et à développer 1 500 entreprises novatrices, à créer 25 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects, et à améliorer les pratiques environnementales, sociales et de gestion dans les petites et moyennes entreprises appartenant à des jeunes Africains.

Source : BAfD (2016e), Rapport d'évaluation du projet : Programme d'investissement Boost Africa.

Un meilleur niveau d'instruction accroît l'effet des nouvelles entreprises sur le développement

L'impact des nouvelles entreprises sur les niveaux d'emploi augmente avec le niveau de développement humain. La plupart des entrepreneurs créant une nouvelle entreprise dans un pays à niveau de développement relativement élevé ont l'intention de créer six emplois ou plus en cinq ans. Des pays comme le Nigéria, l'Ouganda, le Sénégal et la Zambie affichent les nombres les plus élevés de nouvelles entreprises, mais aussi des attentes relativement faibles en ce qui concerne la création d'emplois. Seulement entre 3 et 20 % des nouveaux entrepreneurs dans ces pays s'attendent à créer plus de six nouveaux emplois en cinq ans. D'autre part, entre 26 et 40 % des nouveaux entrepreneurs en Afrique du Sud, au Botswana, en Égypte et en Tunisie devraient créer de nouveaux emplois (GEM, 2015).

Le risque est donc que, dans les pays connaissant un faible développement humain, les niveaux croissants de création d'entreprises ne parviennent pas à entraîner l'effet de stimulation de l'emploi escompté. Le renforcement des niveaux de compétences semble être un facteur clé dans la maximisation de l'impact de l'esprit d'entreprise sur le développement.

Les preuves de succès mettent en évidence la formation professionnelle comme élément central des services aux entreprises

Une éducation et une formation de qualité stimulent les compétences et l'innovation, ce qui permet de tirer pleinement parti des possibilités offertes par les marchés. Par exemple, les technologies mobiles et de l'information ont favorisé des innovations dans les secteurs de l'agriculture, de la fabrication et des services tels que les finances, les transports, les soins de santé et le tourisme, qui, à leur tour, permettent aux entrepreneurs de saisir les opportunités commerciales et de croissance. Les pays ayant enregistré des avancées limitées au plan éducatif, par exemple, un faible niveau d'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, pourraient éprouver des difficultés pour transformer la forte croissance de leur population jeune à leur avantage, notamment par le développement des compétences et de l'esprit d'entreprise.

Les niveaux de création d'entreprises sont encourageants, mais force est de reconnaître qu'en Afrique et ailleurs, la majorité des entreprises ne prospère pas. La section suivante examine les preuves de conditions de succès sur lesquelles l'Afrique peut faire fond.

Les start-ups qui ont connu du succès en Afrique ont souligné le rôle important joué par les services d'appui et les normes sociales. Les pays comme le Burkina Faso, le Ghana et l'Ouganda ont enregistré des taux élevés de passage des premiers entrepreneurs au statut de propriétaires d'entreprises établies. En analysant leurs expériences, quatre facteurs essentiels de succès se dégagent (GEM, 2015) :

- premièrement, l'existence de programmes gouvernementaux qui appuient le développement des petites et moyennes entreprises (PME) ;
- deuxièmement, l'intégration de la formation à la création ou à la gestion des PME dans les écoles professionnelles, les grandes écoles et les écoles de commerce ;
- troisièmement, l'existence de droits de propriété, de services et d'institutions commerciaux, comptables, juridiques et d'évaluation qui appuient ou promeuvent les PME ;
- enfin, l'existence de normes sociales et culturelles qui encouragent les nouvelles méthodes ou activités commerciales.



Les services d'incubation de compétences et d'entreprises occupent une place prépondérante parmi les facteurs déterminants du succès de l'appui apporté à l'activité de création d'entreprises. L'Afrique compte plus de 400 de ces incubateurs ou accélérateurs (BAfD, 2016e). D'autres éléments de preuve à l'échelle des projets sont fournis par des programmes de renforcement des capacités des Nations Unies, tels que le Programme Empretec de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme « Créez et Gérez Mieux Votre Entreprise » (GERME) de l'OIT. Ces programmes ont montré que l'amélioration des compétences, du comportement et des mentalités en matière de création d'entreprises, conjuguée à l'accès au financement et aux services de soutien aux entreprises, génère des résultats significatifs.

Au terme de la revue de son portefeuille de programmes visant à appuyer l'emploi des jeunes, l'esprit d'entreprise et la promotion des PME, la BAfD a dégagé six leçons dont il faut tenir compte pour le succès des nouvelles stratégies :

1. Les interventions ciblant l'emploi des jeunes sont souvent fragmentées, l'accent n'étant mis que sur un seul volet. La stratégie doit adopter une approche holistique qui intègre les compétences, les services aux entreprises, le financement, l'établissement de liens entre les employés et les employeurs, et d'autres facteurs.
2. Bon nombre d'interventions ne tiennent pas suffisamment compte des besoins et des aspirations des jeunes.
3. On observe une fragmentation des efforts déployés par les différents acteurs. Au niveau des gouvernements, divers ministères assument directement ou indirectement la responsabilité de la promotion de l'emploi des jeunes, mais bien souvent, sans plan d'action national, pour servir de mécanisme de coordination. L'association du secteur privé et des donateurs pose également un problème de coordination.
4. La mise en œuvre des interventions est souvent inefficace.
5. Il conviendra de combler le déficit de données, portant notamment sur le marché du travail, pour permettre une meilleure analyse du marché de l'emploi des jeunes.
6. Nécessité d'instruments financiers plus innovants pour les jeunes pour dynamiser le secteur privé.

Ces exemples de succès et bien d'autres ont conduit à l'exploration de solutions plus efficaces pour la promotion de l'emploi des jeunes. À titre d'exemple, l'encadré 4.3 donne un aperçu de la récente Stratégie de la Banque pour l'emploi des jeunes axée sur l'intégration, l'innovation et l'investissement.

Encadré 4.3. Stratégie de la Banque pour l'emploi des jeunes

La Stratégie de la BAfD (2016) pour l'emploi des jeunes vise à créer 25 millions d'emplois sur une période de dix ans, à travers trois domaines d'intervention :

Intégration – Le programme pour l'emploi des jeunes sera intégré dans l'ensemble du portefeuille des projets et programmes de la Banque de façon à maximiser l'effet de levier, et un appui sera fourni aux gouvernements africains afin de faire pareil.

Innovation – La Banque procédera à l'incubation, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la mise à l'échelle des solutions prometteuses par le biais d'un laboratoire de l'innovation et de l'information de façon à apprendre et à mutualiser les pratiques optimales, et mettra au point un indice utile de l'emploi des jeunes.

Investissement – La Banque effectuera des investissements directs et mettra en place des mécanismes incitatifs pour stimuler l'investissement dans l'écosystème de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes.

Source : BAfD (2016d), Stratégie du Groupe de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique, 2016-2025.



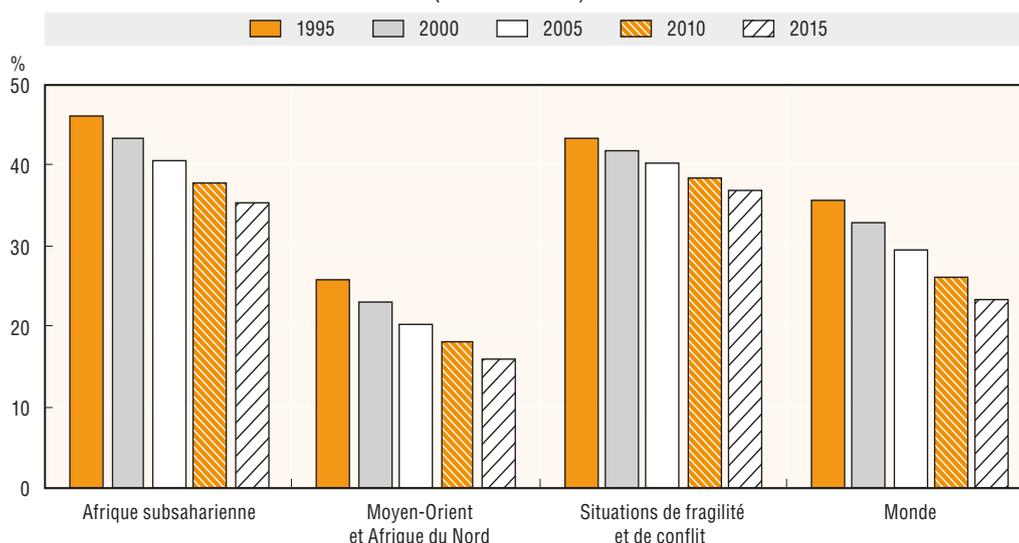
L'investissement dans la santé et la nutrition demeure une priorité essentielle pour soutenir la productivité, la croissance et la résilience

Cette section examine l'importance de la santé et de la nutrition en tant que catalyseurs de l'innovation et de l'esprit d'entreprise et la possibilité d'élaborer des mesures de protection sociale rentables pour renforcer la résilience.

La malnutrition représente un coût insupportable pour l'Afrique

Environ un Africain sur quatre souffre de malnutrition (232 millions) (BAfD, 2016a). Le fléau de la malnutrition est une violation fondamentale des droits de l'homme ainsi qu'un effroyable gaspillage du potentiel humain. La nutrition n'est pas importante seulement pour la qualité de la vie, mais elle est aussi un facteur clé de la productivité : la malnutrition et le retard de croissance des enfants ont des effets néfastes sur l'apprentissage tout au long de la vie, la productivité et le revenu. La malnutrition a des effets à long terme et fait que des générations d'individus et des communautés se trouvent piégés dans le cercle vicieux de la pauvreté (Parlement européen, n.d.). Le graphique 4.12 montre que l'Afrique fait des progrès constants dans la réduction de la malnutrition. Cependant, en 2015, 35 % des enfants de moins de 5 ans, soit plus d'un enfant sur trois, en Afrique subsaharienne connaissaient un retard de croissance (la malnutrition agissant défavorablement sur le rapport taille/âge), ce qui correspond à des taux mondiaux d'il y a environ 20 ans.

Graphique 4.12. Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans, rapport taille-poids (% des enfants)



Source : Banque mondiale (2017), *Health Nutrition and Population Statistics*.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486868>

Si l'on veut optimiser les potentialités de chaque personne et de la société dans son ensemble, l'élimination du fléau de la malnutrition représente la première des priorités. D'après les estimations de l'UNICEF, le coût annuel d'une mauvaise nutrition en Afrique subsaharienne est de 25 milliards USD. Les effets sur le PIB se situent entre 2 à 3 % (Banque mondiale, 2006) et peut atteindre jusqu'à 16 % dans les pays les plus touchés (PAM, 2013). D'après la BAfD, l'Afrique perd 11% de son PIB chaque année à cause de la mauvaise nutrition, tandis que 20 % de la mortalité maternelle en Afrique est liée à une mauvaise nutrition pendant la grossesse (Adesina, 2016).



« Le moteur de croissance économique le plus puissant n'est pas l'infrastructure physique, mais les cerveaux, ce que j'appelle "l'infrastructure de la matière grise" ...Freiner le développement des enfants aujourd'hui, c'est freiner la croissance des économies de demain. »

Akinwumi Adesina, Président de la Banque africaine de développement (Adesina, 2016)

En mai 2016, le Panel mondial sur les systèmes agricoles et alimentaires pour la nutrition et la BAfD ont lancé l'Initiative des dirigeants africains pour la nutrition qui regroupe des chefs d'État et d'autres dirigeants du continent pour promouvoir et augmenter les investissements dans la nutrition. Le panel mondial estime que l'augmentation des investissements pour atteindre l'objectif de l'Assemblée mondiale de la santé, qui vise à réduire de 40 % le retard de croissance d'ici 2025, pourrait générer un gain de 83 milliards USD pour le PIB dans 15 pays d'Afrique subsaharienne. Les pays qui en profiteraient le plus sont le Nigéria, avec un gain de 29 milliards USD et l'Éthiopie avec 16 milliards USD (Panel mondial, 2016).

L'amélioration de la nutrition constitue donc une réponse politique efficace pour assurer une croissance économique continue. Une étude a montré que l'investissement dans la nutrition des travailleurs manuels a amélioré la productivité de 17 à 20 %⁷. Plus généralement, le Panel mondial a constaté que les bénéfices potentiels générés par chaque dollar investi pour réduire la sous-nutrition chronique se situent entre 14 USD au Mali et 21 USD au Sénégal (Panel mondial, 2016).

La mauvaise santé a un coût exorbitant

Les risques liés à la détérioration de la santé, et aux pandémies en particulier, ont des effets potentiellement désastreux sur la productivité, le commerce, l'investissement, le tourisme et, par conséquent, la croissance. Ceci démontre avec force qu'il faut agir préventivement et investir dans des systèmes de santé efficaces – comme l'a montré l'épidémie d'Ebola de 2014 en Afrique de l'Ouest. Le PIB a en effet chuté de 4.9 milliards USD par an entre 2014 et 2017 dans la région (UNDG – Western and Central Africa, 2015). Ayant entraîné plus de 10 milliards USD de manque à gagner et de dépenses de rétablissement en Afrique de l'Ouest, l'épidémie d'Ebola a fait la preuve du coût que représente le sous-investissement dans le développement humain. La mise en place de systèmes de santé performants en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone représente à peine un tiers du coût des dépenses engagées à ce jour pour lutter contre le virus Ebola (Summers, 2015). L'épidémie a coûté 500 millions USD au budget de ces trois pays en 2014, soit 5 % de leurs PIB combinés. Cependant, l'effet sur la croissance économique a été beaucoup plus marqué. D'après la Banque mondiale, en 2015 seulement, ces trois pays ont perdu 2.2 milliards USD en termes de croissance économique.

Les effets se sont également fait sentir dans l'ensemble de la région de l'Afrique subsaharienne qui a probablement perdu jusqu'à 6.2 milliards USD durant la même période. L'effet de contagion a entraîné une baisse de 70 % des réservations touristiques en Afrique du Sud, en Gambie, au Kenya, au Mozambique, et en Namibie (Songwe, 2015). En Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, la croissance a reculé de 11 % par rapport aux prévisions antérieures à l'épidémie (2015) et a même été négative en Guinée et en Sierra Leone⁸. La perte de plus de 500 agents de santé des suites de la maladie a été également une véritable tragédie qui a eu des effets plus larges sur la société, en particulier au niveau de la mortalité maternelle, dont le taux devrait atteindre 75 % (Banque mondiale, 2015b). L'épidémie du virus Ebola a fait 11 000 morts, mais l'arrêt de la lutte contre le paludisme en 2014 pour faire face à la nouvelle menace a provoqué 10 000 morts de plus (Mullan,

2015). Les plans de relèvement après l'épidémie pour la période 2015-17 dans les trois pays coûteront 4.64 milliards USD (Mullan, 2015). Cette épidémie a donc démontré la valeur des investissements dans des systèmes de santé de qualité.

Le Comité de la macroéconomie et de la santé fournit des estimations mondiales sur le coût des grandes épidémies. La tuberculose aura un coût économique de 1 à 3 billions USD durant la prochaine décennie, avec un recul de 4 à 7 % du PIB dû aux pertes de productivité. L'OMS (2002) estime que la tuberculose coûte aux pauvres 12 milliards USD par an. Le paludisme réduit la croissance annuelle de 1.3 % par an et le VIH a fait reculer de 2 à 4 % la croissance annuelle par habitant en Afrique subsaharienne (11 études examinées in Dixon, McDonald et Roberts, 2002). Le coût de la maladie ne se limite pas au coût des décès et des traitements. Il a des effets beaucoup plus étendus sur la croissance économique pour les pays et les régions à travers la réduction de la productivité, la chute des recettes fiscales et la hausse de la facture des médicaments, en plus des effets sur les voyages et le commerce, consécutifs à la peur du risque. Tous ces faits mettent une fois de plus en exergue l'importance de l'amélioration des systèmes de santé et des capacités d'intervention en cas de pandémies en Afrique.

Les pauvres souffrent de manière disproportionnée du fardeau de la détérioration de l'état de santé. Les investissements dans le secteur de la santé sont donc favorables aux pauvres et donnent à la main-d'œuvre productive les moyens de stimuler la croissance. Compte tenu du risque de futures pandémies en Afrique, le renforcement de l'appui aux systèmes de santé régionaux devient hautement prioritaire.

La protection sociale est un moyen efficace de renforcer la résilience

La protection sociale réduit les inégalités, le risque et la vulnérabilité en renforçant la résilience des communautés et des ménages. Elle contribue donc à réduire les facteurs de déstabilisation qui risqueraient de freiner la croissance et l'entrepreneuriat. Les mécanismes de protection sociale peuvent favoriser l'innovation et le développement des compétences en atténuant les risques pour les jeunes entrepreneurs et en encourageant l'innovation et la prise de risques. Ils peuvent également contribuer à renforcer la résilience individuelle et communautaire pour affronter les périodes difficiles et renforcer leur capacité à survivre aux chocs. Assurer l'accès aux services sociaux pour les jeunes, les personnes âgées et les handicapés permet de libérer des ressources individuelles et familiales au profit de l'investissement productif, généralement indispensable durant les phases initiales du lancement des entreprises. Les programmes de protection sociale en Afrique ont effectivement contribué à améliorer la productivité (à travers l'éducation) et à gérer la fragilité et les chocs, notamment les réformes des politiques (Banque mondiale, 2012).

Pour les groupes vulnérables exclus du processus de croissance, la protection sociale contribue à réduire la pauvreté et les inégalités moyennant un rapport coût-efficacité satisfaisant par rapport aux autres formes d'aide. Avant 2011, une aide humanitaire de 180 USD par habitant n'a pas permis de freiner la montée de la pauvreté en Éthiopie. À 34 USD par habitant, le programme du filet de protection productif a, non seulement permis d'arrêter la progression de la pauvreté, mais aussi à la réduire. Une méta-analyse des programmes de transferts sociaux (White, Hodges et Greenslade, 2013) a permis de constater que les ratios de transferts sociaux varient entre 1.05 et 2.11 (autrement dit le coût du transfert d'1 USD à un bénéficiaire oscille entre 5 cents et 1.11 USD, avec un groupe de résultats allant de 29 à 59 cents). Le coût des programmes africains va de 34 cents (programme CT-OVC du Kenya) et 55 cents (subventions alimentaires au Mozambique) à 1.11 USD (autonomisation des moyens de subsistance pour lutter contre la pauvreté au Ghana). Des taux de rendement entre 8 % et 26 % ont été relevés (une seule étude africaine

a relevé un taux de rendement de 13 %) avec des effets multiplicateurs se situant entre 1.08 (marginal) et 2.45 en Afrique.

Les coûts baissent de manière significative à mesure que les programmes s'étendent (coûts de ciblage et de lancement inférieurs) comme le montre le programme mexicain PROGRESA dont le coût de 1.34 USD pour 1 USD transféré est tombé à tout juste 5 cents à la quatrième année de mise en œuvre. Il convient de noter que les programmes de travaux publics n'ont pas été aussi efficaces que les transferts en espèces sans conditions. Avec des coûts de transfert de 1.42 à 8.21 USD pour 1 USD au Malawi et en Zambie, les programmes de travaux publics sont relativement onéreux, en particulier lorsque la valeur des travaux réalisés est limitée. De fait, les bénéficiaires ont peu de chances d'accéder à un emploi formel (White, Hodges et Greenslade, 2013). Ainsi, les programmes de transfert en espèces semblent offrir les mécanismes les plus efficaces et les plus efficaces permettant de réduire la vulnérabilité dans la plupart des cas. L'amélioration de l'efficacité opérationnelle et du ciblage des programmes de protection sociale, ainsi que l'allocation de ressources substantielles à l'acquisition de compétences par la formation professionnelle, sont indispensables pour accélérer le développement humain et promouvoir l'entrepreneuriat en Afrique.

Vision stratégique commune de l'Afrique en faveur du développement humain pour favoriser l'entrepreneuriat

La présente section conclut le chapitre en définissant la volonté politique et le programme de développement communs qui visent à accorder la priorité au développement humain pour soutenir la croissance économique et le développement de l'entrepreneuriat en Afrique. Elle examine les synergies entre l'Agenda 2030 des Nations Unies (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les cinq domaines prioritaires de la BAfD (Top 5) qui font du développement humain l'alpha et l'oméga de la croissance entrepreneuriale.

Les objectifs de développement durable, l'Agenda 2063 et le Top 5 de la BAfD ont la même volonté politique et un programme commun

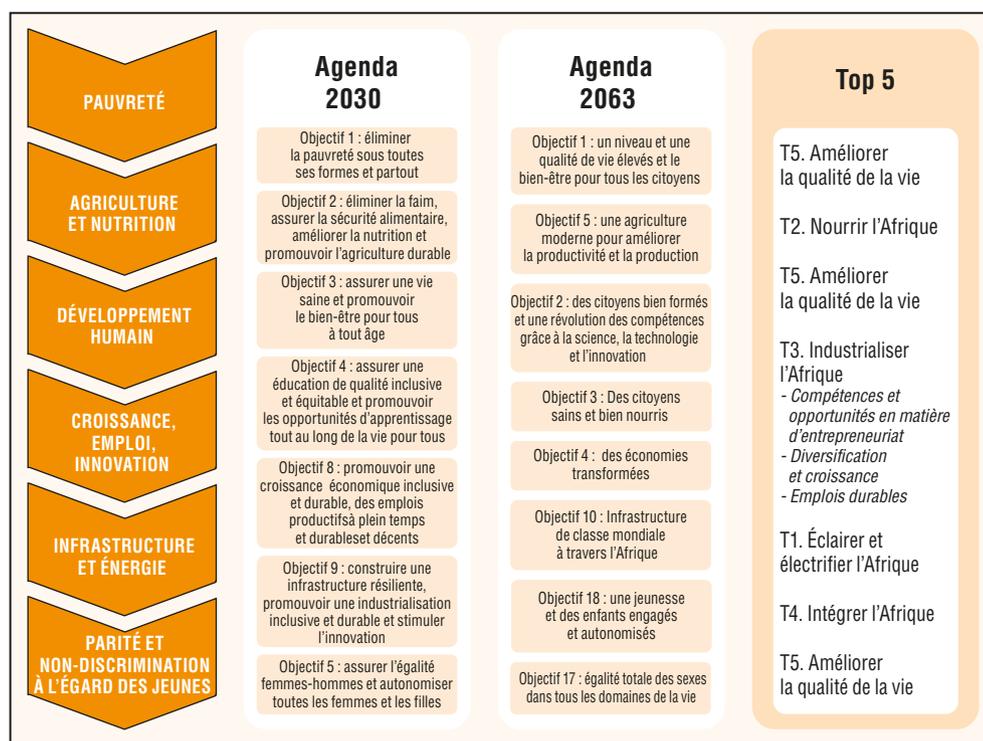
Les objectifs mondiaux du développement durable, l'Agenda 2063 pour l'Afrique et la stratégie décennale de la BAfD, qui est mise en œuvre dans cinq grandes priorités (Top 5), encouragent les pays africains à accélérer le développement humain inclusif. Il existe une forte convergence dans les priorités retenues par les trois agendas de haut niveau, sachant qu'ils partagent 86 % des objectifs et des échéances ciblées (PNUD, 2017b). Chacun d'eux trace la voie pour la création d'emplois durables, le renforcement des compétences entrepreneuriales, la diversification et la croissance accélérées. Ils considèrent tous que le développement humain est au centre de ces objectifs. Ils partagent des objectifs communs pour ce qui concerne l'emploi, la sécurité sociale, la productivité agricole, l'éducation, la jeunesse, l'autonomisation des femmes et des filles, la croissance inclusive, la diversification économique, la résilience et l'infrastructure. Le graphique 4.13 présente les principaux piliers de ces stratégies pour mettre en lumière la convergence.

Tous ces agendas montrent l'importance de l'éducation, de la santé, de la nutrition et de la protection sociale en tant qu'éléments d'une approche multidimensionnelle de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Des services sociaux et des systèmes de protection sociale de qualité favorisent l'équité et contribuent à faire en sorte que personne n'est laissé pour compte. Ils contribuent aussi à éviter que le processus de développement ne connaisse de graves revers, comme ce fut le cas lors de l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest. Ils sont également indispensables pour réaliser une transformation économique structurelle, nécessaire pour élargir la prospérité et progresser résolument sur la voie du développement humain et de la réduction de la pauvreté et des inégalités.



Cette vision partagée permet d'espérer des investissements coordonnés dans le développement humain à travers le continent et une collaboration entre les gouvernements d'une part, et les partenaires au développement et le secteur privé, de l'autre. Cet agenda est à appliquer d'urgence si l'Afrique veut tirer profit de son dividende démographique et améliorer durablement les vies et les moyens de subsistance des africains.

Graphique 4.13. Développement humain et priorités en matière d'entrepreneuriat pour l'Agenda 2030, l'Agenda 2063 et les cinq grandes priorités de la BAfD (Top 5)



Source : Agenda 2030 (ONU, 2015), Agenda 2063 (CUA, 2015), Top 5 (BAfD, 2016a).

Notes

1. Voir Wilson et Briscoe (2004) et KfW (2007) pour des évaluations approfondies.
2. Notamment la théorie de la croissance endogène de Paul Romer et Robert Lucas, ainsi que l'approche du développement humain du point de vue des capacités d'Amartya Sen.
3. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) mondial, qui a été mis au point par le PNUD, et l'initiative pour la réduction de la pauvreté et le développement humain d'Oxford (OPHI) permettent d'évaluer le niveau de pauvreté et le nombre de personnes vivant dans la pauvreté aux niveaux national et sous-national. Il recouvre l'essentiel de la dimension du développement humain, c'est-à-dire la santé, l'éducation et le niveau de vie. L'ensemble de données recouvre 44 pays d'Afrique, notamment les données à l'échelle sous-nationale dans 41 pays.
4. L'OMS (2001) a constaté que le coût minimum des services essentiels était de 34 USD en 2007 et de 38 USD en 2015.
5. Il oscille entre 21 % et 30 % au Bénin, en République du Congo, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, en Namibie, au Sénégal, au Swaziland et en Zambie.
6. La fragilité dans ce contexte concerne les pays touchés par la crise, qu'elle soit le fait de l'homme ou non, et qui ne sont pas en mesure de la prévenir ou de s'en extraire sans une aide extérieure conséquente (PNUD, 2012).
7. Ouvrières chinoises d'une filature de coton et récolteurs de caoutchouc indonésiens qui reçoivent des suppléments ferreux.
8. Après la crise du virus Ebola, la croissance économique est tombée, de 8.9 % (prévisions de 2015) à -2.0 % en Sierra Leone, de 6.8 % à 3.0 % au Libéria et de 4.3 % à -0.2 % en Guinée.



Références

- Adesina, A. (2016), Keynote Address at the World Food Prize, Des Moines, Iowa, 13 octobre 2016, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/PRST_Adesima_Keynote_Address_ENGL_2016_Borlaugh_Dialogue_Symposium_international.pdf.
- Alkire, S., C. Jindra, G. Robles and A. Vaz (2016), "Multidimensional poverty in Africa", *Oxford Policy and Human Development Initiative*, OPHI Briefing No. 40, Oxford Poverty and Human Development Initiative, Oxford (Royaume-Uni), www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/OPHIBrief40_Africa_Engl.pdf.
- BAfD (2016a), *Intensifier la mise en œuvre de la Stratégie décennale: le Top 5*, Banque africaine de développement, Abidjan.
- BAfD (2016b), *Un programme qui marche: l'impact du programme d'assurance maladie communautaire au Rwanda*, Banque africaine de développement, Abidjan.
- BAfD (2016c), *Base de données analytiques sur les opportunités économiques pour les jeunes en Afrique*, Dalberg pour la Banque africaine de développement, Abidjan.
- BAfD (2016d), *Stratégie du Groupe de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique, 2016-2025*, Banque africaine de développement, Abidjan.
- BAfD (2016e), *Rapport d'évaluation de projet: Programme pour stimuler l'investissement en Afrique*, Banque africaine de développement, Abidjan.
- BAfD (2016f), *Stratégie Nourrir l'Afrique*, Banque africaine de développement, Abidjan, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed_Africa-Strategy-En.pdf.
- BAfD (2015), "Comment la BAD peut-elle soutenir les PMR pour faire face aux épidémies à venir comme la maladie à virus Ebola?", *Internal OSHD Brief*, Banque africaine de développement, Abidjan.
- BAfD (2014), *Stratégie du capital humain 2014-2018 : un milliard de personnes, un milliard d'opportunités*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD (2013a), *Stratégie du Groupe de la Banque africaine de développement 2013-22: au cœur de la transformation de l'Afrique*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD (2013b), "La santé en Afrique au cours des 50 prochaines années", Banque africaine de développement, Tunis, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic_Brief_-_Health_in_Africa_Over_the_Next_50_Years.pdf.
- BAfD et al. (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012: Promouvoir l'emploi des jeunes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-en>.
- Banque mondiale (2017), *Health, Nutrition and Population Statistics*, Washington, DC.
- Banque mondiale (2016), *World Development Indicators (database)*, <http://databank.worldbank.org/data/>, Washington, DC.
- Banque mondiale (2015a), "World Bank Group Ebola Response Fact Sheet", 1er septembre 2015, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2015b), *The Next Wave of Deaths from Ebola? The Impact of Health Care Worker Mortality*, Washington, DC.
- Banque mondiale (2015c), *World Development Indicators (database)*, <http://databank.worldbank.org/data/>, mis à jour le 14 octobre 2015.
- Banque mondiale (2015d), *The State of Social Safety Nets 2015*, Washington, DC.
- Banque mondiale (2014), *Reducing Poverty and Investing in People: The New Role of Safety Nets in Africa*, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012), *Managing Risk, Promoting Growth: Developing Systems for Social Protection in Africa: The World Bank's Africa Social Protection Strategy 2012-2022*, Washington, DC.
- Banque mondiale (2006), *Repositioning Nutrition as Central to Development: A Strategy for Large-Scale Action*, Washington, DC.
- Barro, R.J. (1996), « Determinants of economic growth : A cross-country empirical study », Working Paper No. 5698, NBER, Cambridge, Massachusetts.
- Bhorat, H., K. Naidir et K. Pillay (2016), "Growth, poverty and inequality interactions in Africa: An overview of key issues", *Working Paper Series*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/AEC/2016/Inequality_Study_Working_Paper_Series.pdf.
- Bhorat, H. and M. Oosthuizen (2015), *Foresight Africa 2015: The Pursuit of Inclusive Growth in South Africa - Constraints and Opportunities*, Brookings Africa in Focus, www.brookings.edu/blogs/africa-in-focus/posts/2015/01/29.



- CNUCED (2013), *Division on Investment and Enterprise: Results and Impact Report 2013*, Investment for Sustainable and Inclusive Development, Organisation des Nations Unies, New York et Genève, http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/diae2013d2_en.pdf.
- CUA (2015), *Agenda 2063: The Africa We Want*, Popular Version, Commission de l'Union africaine, Addis Abéba, www.au.int/web/sites/default/files/pages/3657-file-agenda2063_popular_version_en.pdf.
- Development Initiatives (2016), *Global Humanitarian Assistance Report 2016*, Bristol (Royaume-Uni), www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2016/07/GHA-report-2016-full-report.pdf.
- Division de la population de l'ONU (2015), "World Population Prospects: The 2015 Revision".
- Dixon, S., S. McDonald et J. Roberts (2002), "The impact of HIV/AIDS on Africa's economic development", *British Medical Journal*, 66, 2 janvier 2002.
- Duflo, E. (2001), « Schooling and labor market consequences of school construction in Indonesia : Evidence from an unusual policy experiment », *American Economic Review*, No. 91/4, pp. 795-813.
- Elgazzar, H. et al. (2010), *Who Pays? Out-of-Pocket Health Spending and Equity Implications in the Middle East and North Africa*.
- European Parliament (n.d.), "The social and economic consequences of malnutrition in ACP countries", www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/acp/dv/background_/background_en.pdf.
- GEM (2015), *2015/16 Global Report*, Global Entrepreneurship Monitor, Genève, www.gemconsortium.org/report/49480.
- Georgiou, M. (2009), "Entrepreneurship and Human Development Index: A panel data analysis for Western Europe, Japan and the United States (1980-2006)", paper statistics, <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1523605>.
- Global Panel (2016), *The Economic Case for Investing in Nutrition in Sub-Saharan Africa*.
- IAASA (2008), "Economic growth in developing countries: Education proves key", Policy Brief, No. 03, International Institute for Applied Systems Analysis, www.iiasa.ac.at/web/home/resources/publications/IIASAPolicyBriefs/pb03-web.pdf.
- KfW (2007), « How can education contribute to pro-poor growth? Policy implications for financial cooperation », *Discussion Paper 49*, Frankfurt, Germany.
- Mullan, Z. (2015), "The cost of Ebola", *The Lancet*, Vol. 3, No. 8, août 2015.
- Oduola, A., A. Bandara, R. Dhliwayo et B. Diarra (2017), « Inequalities and conflict in Africa: An empirical investigation », in G. A. Cornia, A. Oduola, H. Bhorat et P. Conceicao, *Income Inequality Trends in sub-Saharan Africa: Divergence, Determinants and Consequences*, PNUD bureau régional pour l'Afrique, New York, pp. 221-243.
- OIT (2015), *Global Employment Trends for Youth 2015: Scaling up Investment in Decent Jobs for Youth*, Organisation internationale du travail, Genève, www.ilo.org/global/research/global-reports/youth/2015/lang--en/index.htm.
- OMS (2002), *Health, Economic Growth and Poverty Reduction: The Report of Working Group 1 of the Commission on Macroeconomics and Health*, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- OMS (2001), *Macroeconomics and Health: Investing in Health for Economic Development*, Commission on Macroeconomics and Health, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- ONU (2015), "Transforming our world: The 2030 Agenda for Sustainable Development", résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, Organisation des Nations Unies, New York, www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E.
- ONU (2014), "Entrepreneurship for development: Report of the Secretary-General", soixante-neuvième session, article 19 de l'ordre du jour provisoire, Organisation des Nations Unies, New York, http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/a69d320_en.pdf.
- OPHI (2016), "Global Multidimensional Poverty Index", Oxford Poverty and Human Development Initiative, Oxford (Royaume-Uni), www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/.
- PAM (2013), *The Cost of Hunger in Ethiopia – The social and Economic Impact of Child Undernutrition in Ethiopia*, Programme alimentaire mondial.
- Pitamber S. et B. Foko (2017), *The Political Economy of Job Creation for Youth: Lessons from Rwanda and Côte d'Ivoire*.
- PNUD (2017a), *Human Development Report 2016: Human Development for Everyone*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, <http://hdr.undp.org/en>.
- PNUD (2017b), "Strengthening strategic alignment for Africa's development: Lessons from the UN 2030 Agenda for Sustainable Development, the African Union's Agenda 2063, and the AfDB's High Fives", *UNDP Africa Policy Brief*, Vol. 1, No. 1, Programme des Nations Unies pour le développement, www.africa.undp.org/content/rba/en/home/library/working-papers/undp-africa-policy-brief-on-strengthening-strategic-alignment-fo.html.

- PNUD (2016), *Africa Human Development Report 2016: Accelerating Gender Equality and Women's Empowerment in Africa*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hdr/2016-africa-human-development-report.html.
- PNUD (2012), *Governance for Peace: Securing the Social Contract*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Ramirez, A., G. Ranis et F. Stewart (1998), « Economic growth and human development », *document de travail* 18, QEH.
- SEED (2015), *Growing Green and Inclusive Entrepreneurship for Sustainable Development in South Africa*, SEED Policy Report South Africa, Berlin, www.seed.uno/images/documents/1907/a4seedpolicyreportsouthafricaweb.pdf.
- Songwe, V. (2015), *Fighting Ebola: A Strategy for Action*, The Brookings Institution, Africa Growth Initiative.
- UNESCO Institute for Statistics (2016), *United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organisation Institute for Statistics* (base de données), <http://data.uis.unesco.org/>.
- WEF/World Bank/AfDB/OECD (2015), *The Africa Competitiveness Report 2015*, Forum économique mondial, Genève, www3.weforum.org/docs/WEF_ACR_2015/Africa_Competitiveness_Report_2015.pdf.
- White, P., T. Hodges et M. Greenslade (2013), *Guidance on Measuring and Maximising VFM in Social Transfer Programmes*, 2nd Edition, DFID, Londres.
- Wilson, R.A. et G. Briscoe (2004), « The impact of human capital on economic growth: A review », « Third report on vocational training research in Europe: Background report », *Cedefop Reference Series*, 54, Office des publications officielles des communautés européennes, Luxembourg.







Chapitre 5

Gouvernance politique et économique en Afrique

Ce chapitre passe en revue les données les plus récentes en matière de gouvernance en Afrique, afin d'apprécier l'efficacité avec laquelle les institutions publiques soutiennent les performances de développement du continent. Il examine les attentes de la population et les difficultés rencontrées actuellement pour les satisfaire et met en exergue des initiatives susceptibles de montrer la voie.

Trois grandes interrogations sont au cœur de l'analyse : que savons-nous des attentes des citoyens sur le plan de la gouvernance économique et politique en Afrique ? Les institutions publiques parviennent-elles ou non à satisfaire ces revendications ? Quelles sont les initiatives en matière de politiques publiques susceptibles de produire des résultats satisfaisants en Afrique ?

Le chapitre commence par présenter les principales observations avant de détailler la manière dont elles ont été obtenues.

BRIEF EN

Les toutes dernières données disponibles sur la gouvernance en Afrique révèlent des attentes grandissantes pour de meilleures opportunités économiques et une mise en œuvre plus responsable des politiques publiques, tandis que, du côté des entreprises, les priorités sont un meilleur accès à l'électricité, des financements plus adaptés et des politiques de concurrence plus efficaces.

Dans la plupart des pays, l'élaboration des politiques publiques continue de poser de sérieuses difficultés.

- L'engagement des principales instances politiques à rendre des comptes aux citoyens n'est toujours pas à la hauteur de leurs attentes. Le constat est similaire pour la performance des administrations publiques.
- Les enquêtes d'opinion révèlent une confiance limitée dans les instances politiques clés et les principaux organismes chargés de l'élaboration des politiques publiques, notamment en matière de transparence.

Plusieurs initiatives récentes montrent qu'il est possible d'améliorer la qualité des services publics.

- Les pays africains prennent au sérieux la réforme de leur environnement des affaires.
- Les réformes réglementaires et l'innovation numérique permettent d'optimiser l'utilisation des ressources publiques tout en améliorant les services rendus.
- On note également plusieurs initiatives réussies pour mieux répondre aux besoins des entreprises.

À terme, des processus plus solides de responsabilisation et de surveillance des politiques publiques seront indispensables pour repérer et résoudre les défis transversaux. Une meilleure surveillance peut également contribuer à réduire la fragmentation des institutions et les doublons dans les initiatives gouvernementales.

Le saviez-vous ?

- Le Cabo Verde, le Kenya, le Maroc et le Rwanda améliorent particulièrement leurs services publics grâce à des réformes politiques et des innovations numériques.
- 30 pays africains ont amélioré leur gestion budgétaire entre 2005 et 2015.
- En 2014/15, 5 pays africains sont classés parmi les 10 pays ayant effectué les meilleures réformes en matière de conduite des affaires.
- Un tiers des manifestations entre 2014 et 2016 avaient pour motivation les salaires, les conditions de travail et le chômage.

Les 3 types de services les plus faciles d'accès 

La fourniture des services et l'utilisation des ressources publiques s'améliorent



Éducation



Santé

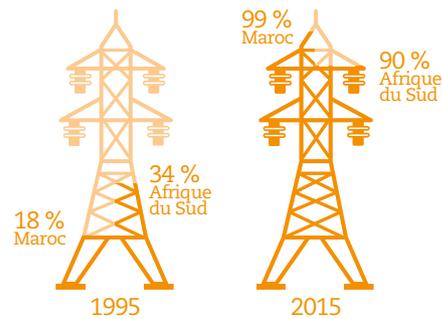


Documents d'identité

Comment les institutions publiques d'Afrique répondent-elles aux exigences des citoyens ?

La connectivité au réseau électrique s'améliore

Villages au Maroc/ ménages en Afrique du Sud connectés à l'électricité



Les mécanismes d'administration électronique commencent à s'implanter dans les administrations publiques en Afrique



Les données récentes sur la gouvernance en Afrique font apparaître une demande grandissante pour plus d'opportunités économiques et davantage de responsabilisation dans l'action publique

Le but de cette section est de rendre compte des attentes des citoyens en termes d'amélioration de la gouvernance politique et économique en Afrique et d'analyser ce que ces revendications traduisent comme défis à relever par les gouvernements et les institutions publiques du continent. L'interrogation principale est la suivante : que savons-nous des attentes des citoyens en termes d'amélioration de la gouvernance économique et politique en Afrique et comment ces attentes varient-elles d'un bout à l'autre du continent ? L'approche suivie a consisté à identifier et suivre les revendications de la population à travers des enquêtes d'opinion mais également des indicateurs factuels sur les protestations civiles et leurs motivations (encadré 5.1). Une analyse d'enquêtes auprès des entreprises et d'indicateurs macroéconomiques a par ailleurs permis de compléter ces informations, en mettant en évidence les principaux facteurs économiques influençant indirectement l'opinion publique.

Encadré 5.1. Analyser les attentes de la population pour une gouvernance de meilleure qualité : le cadre conceptuel

Ce chapitre s'intéresse à la qualité de la gouvernance tant sur le plan des performances que des processus et politiques réglementaires sous-jacents susceptibles d'y avoir contribué. Les performances en matière de gouvernance reflètent l'aptitude des gouvernements et autres institutions publiques à obtenir des résultats et à satisfaire les attentes des citoyens en termes de biens publics, des services et d'opportunités économiques.

Pourquoi s'intéresser à ces revendications ? Plus les citoyens deviennent exigeants en termes de qualité de la gouvernance, plus les gouvernements et les autres institutions publiques doivent ajuster leurs politiques et prendre des mesures pour satisfaire ces attentes. Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) comprend donc un chapitre dédié à la gouvernance, parce que c'est l'occasion de mieux comprendre la situation économique actuelle mais également de savoir si l'économie évolue ou non de manière durable. L'aptitude des instances dirigeantes à satisfaire les attentes de la population à travers des engagements politiques crédibles est, de fait, la clé d'un progrès économique et politique pérenne.

Selon Levi-Faur (2012), la gouvernance n'a pas uniquement trait à l'architecture des institutions formelles et informelles ; elle renvoie aussi aux « processus, mécanismes et stratégies » de l'élaboration des politiques (voir également Rhodes, 2012), à savoir les processus décisionnels, les mécanismes de vérification de la conformité et de contrôle et les stratégies de pilotage des institutions de manière à s'aligner sur les préférences du public. Ce chapitre reconnaît l'importance du contexte politique et la complexité des rapports de pouvoir au sein de l'élite politique. Mais il n'a pas vocation à proposer une analyse approfondie de ces dimensions de l'économie politique. Il cherche plutôt à rendre compte des attentes du public en matière d'amélioration de la gouvernance et à apprécier les difficultés à les satisfaire tout au long du processus d'élaboration des politiques.

Trois sources de données probantes sont présentées afin de rendre compte des attentes de la population pour une gouvernance de meilleure qualité en Afrique : 1) les sondages d'opinion ; 2) les enquêtes auprès des entreprises (*enterprise surveys*) de la Banque mondiale et les indicateurs macroéconomiques ; et 3) une série d'indicateurs originaux élaborés au terme d'un suivi attentif des protestations : les indicateurs de gouvernance des PEA, élaborés par le Centre de développement

Encadré 5.1. Analyser les attentes de la population pour une gouvernance de meilleure qualité : le cadre conceptuel (cont.)

de l'OCDE. En suivant les incidents lors des protestations civiles, les facteurs déclenchants et la réaction des gouvernements, ils constituent une mesure factuelle des demandes d'amélioration de la gouvernance. Ces indicateurs suivent aussi les incidents traduisant une évolution de la qualité des interactions entre les gouvernements, les autres institutions politiques et les citoyens, selon une méthodologie établie initialement par Dessus et al. (1998).

- Les protestations civiles recouvrent les grèves et les manifestations motivées par des revendications politiques, économiques ou sociales. Chaque événement est pondéré par sa durée (nombre de jours ou de semaines) et par un score d'intensité qui est fonction du nombre de manifestants. L'annexe statistique de ce rapport revient en détail sur la méthodologie utilisée pour établir les scores d'intensité.
- Différentes formes de tensions civiles – définies comme les violences motivées par des considérations politiques, les conflits interethniques et les attaques terroristes à l'encontre des populations – font également l'objet d'un suivi et reflètent l'escalade des revendications des citoyens ou mécontentements qui dégénèrent en violences. Chaque événement pertinent est comptabilisé puis pondéré à partir d'éléments en lien avec son intensité, sa durée et le nombre de blessés.
- Les cas de durcissement du régime – l'imposition par le gouvernement de restrictions politiques qui limitent la capacité de la population à s'organiser ou s'exprimer sur le plan politique (interdictions de manifestations, couvre-feux ou État d'urgence, arrestations et violences commises par les forces gouvernementales, etc.) – sont répertoriés.

Cet exercice approfondi de suivi repose sur la triangulation d'informations relayées quotidiennement par un vaste réseau de journalistes travaillant pour des agences de presse dans toute l'Afrique mais également pour l'AFP et Reuters. Le recours à des agences de presse réputées permet de recueillir le maximum d'informations parues dans une multitude de supports et de garantir ainsi leur fiabilité. Chaque année, ce sont plus de 65 000 dépêches d'actualité couvrant tout le continent qui sont analysées pour ce rapport.

Enfin, il importe de garder à l'esprit le fait que ces indicateurs permettent d'avoir une vision complémentaire des attentes de la population et qu'ils doivent être interprétés à la lumière de la liberté politique des pays concernés. Un faible taux de protestation ne peut par exemple en aucun cas être considéré comme un signe de bonne ou de mauvaise gouvernance : il se peut que la population soit globalement satisfaite du gouvernement en place ou que cette tranquillité apparente soit le résultat de la répression exercée par le régime. L'existence des protestations donne d'excellents indices quant aux attentes de la population, susceptibles d'aider les décideurs à mieux les comprendre et à améliorer les réponses politiques apportées.

L'emploi reste la priorité numéro 1 mais l'amélioration de la gouvernance publique occupe une place grandissante dans les attentes des citoyens africains

Les données d'enquêtes d'opinion les plus récentes (Afrobaromètre, Gallup, Pew Research Center) confirment que le chômage reste le principal sujet de préoccupation des citoyens africains. Ces derniers estiment que leurs gouvernements devraient s'atteler à ce problème et y consacrer davantage de moyens financiers. Les soins de santé et l'éducation arrivent aux deuxième et troisième rangs des problèmes les plus souvent évoqués sachant que, depuis 2008, les attentes relatives à l'amélioration des infrastructures augmentent constamment.

Au-delà de ces tendances générales, les réponses aux enquêtes varient profondément d'un pays africain à l'autre, sans que l'on puisse non plus dégager de tendances régionales claires, certains pays d'une même région ayant des priorités radicalement différentes (tableau 5.1).



Tableau 5.1. Problèmes les plus souvent cités par les citoyens africains, par pays
(enquête Afrobaromètre 2014/15)

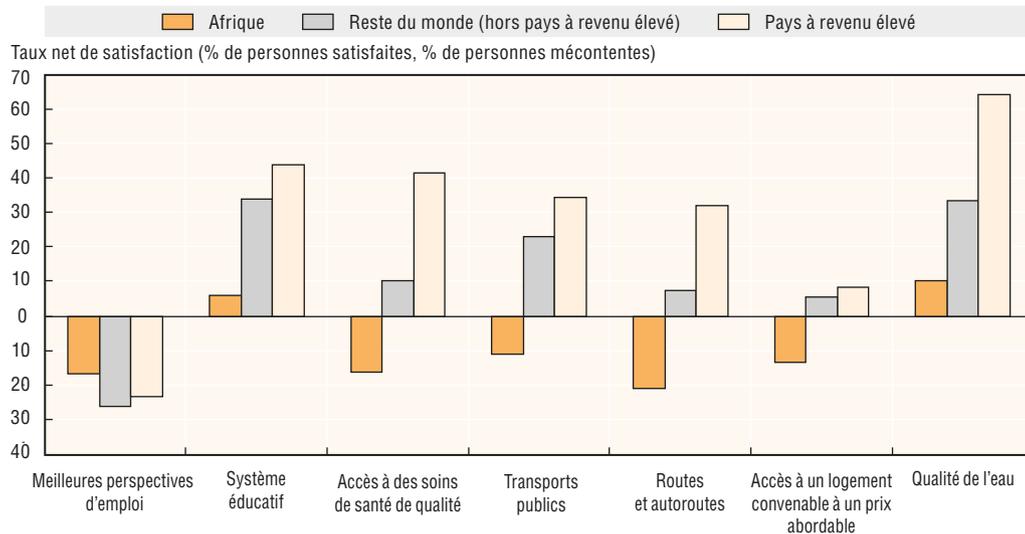
Ce problème figure-t-il parmi les trois problèmes majeurs les plus souvent cités par les résidents du pays ?										
Pays	Le problème le plus important	Chômage	Santé	Éducation	Inquiétude pour la réduction de la pauvreté	Infrastructures/routes	Approvisionnement en eau	Crime et insécurité	Sécurité alimentaire (risque de pénurie)	Autres problèmes
Algérie	Chômage	✓			✓					✓
Bénin	Infrastructures/routes		✓			✓	✓			
Botswana	Chômage	✓		✓	✓					
Burkina Faso	Approvisionnement en eau		✓				✓		✓	
Burundi	Inquiétude pour la réduction de la pauvreté				✓				✓	✓
Cameroun	Chômage	✓	✓			✓				
Cabo Verde	Chômage	✓			✓			✓		
Côte d'Ivoire	Chômage	✓	✓			✓				
Égypte	Chômage	✓	✓		✓					
Ghana	Chômage	✓		✓						✓
Guinée	Approvisionnement en eau		✓			✓	✓			
Kenya	Crime et insécurité	✓		✓				✓		
Lesotho	Chômage	✓				✓	✓			
Libéria	Chômage	✓				✓				✓
Madagascar	Crime et insécurité	✓				✓		✓		
Malawi	Sécurité alimentaire (risque de pénurie)		✓				✓		✓	
Mali	Sécurité alimentaire (risque de pénurie)		✓						✓	✓
Maurice	Chômage	✓			✓			✓		
Namibie	Chômage	✓		✓	✓					
Niger	Approvisionnement en eau		✓				✓		✓	
Nigéria	Chômage	✓			✓					✓
Sénégal	Santé	✓	✓	✓						
Sierra Leone	Éducation		✓	✓		✓				
Afrique du Sud	Chômage	✓						✓		✓
Soudan	Chômage	✓			✓					✓
Swaziland	Chômage	✓		✓	✓					
Tanzanie	Santé		✓	✓			✓			
Togo	Santé	✓	✓	✓						
Tunisie	Chômage	✓			✓			✓		
Ouganda	Santé		✓	✓			✓			
Zambie	Santé		✓	✓			✓			
Zimbabwe	Chômage	✓				✓				✓
Nombre de pays avec ce problème		21	15	11	11	9	9	6	5	9

Note : La catégorie « Autres problèmes » inclut : la gestion de l'économie (Libéria, Soudan et Zimbabwe), le logement (Afrique du Sud et Algérie), l'électricité (Ghana et Nigéria), l'agriculture (Burundi) et l'instabilité politique/les tensions ethniques (Mali).

Source : Données des enquêtes Afrobaromètre, www.afrobarometer.org/.

Les citoyens africains tendent à afficher un taux net de satisfaction vis-à-vis des services publics plus faible que dans le reste du monde. Dans les pays africains couverts par les enquêtes Gallup, en moyenne, le taux net de satisfaction est négatif pour la plupart des services essentiels (graphique 5.1). Dans le reste du monde en revanche, le taux net de satisfaction est positif pour tous ces services, hormis quand il s'agit de la lutte contre le chômage par le gouvernement.

Graphique 5.1. Taux net de satisfaction vis-à-vis des services essentiels en Afrique, dans les pays à revenu élevé et dans le reste du monde, 2013-15



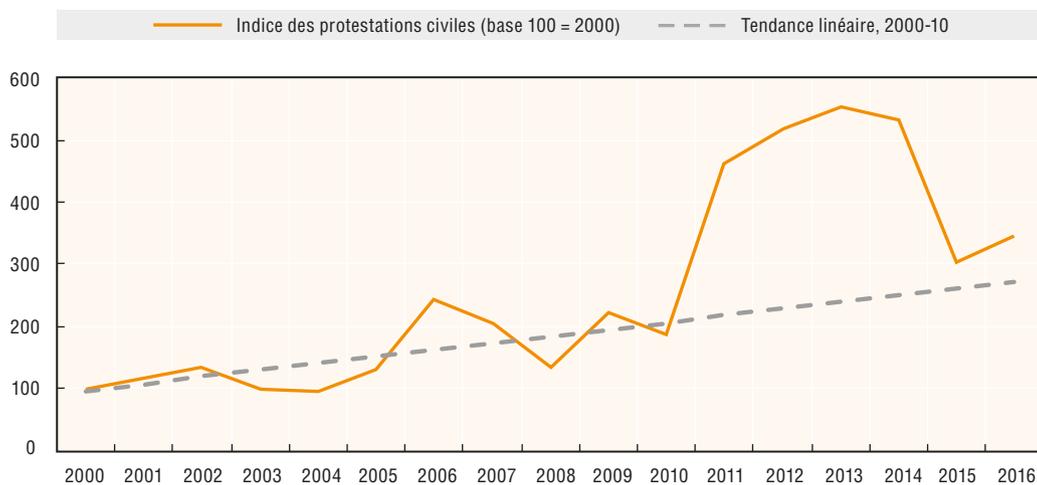
Source : Enquêtes Gallup réalisées en 2013, 2014 et 2015 (sont représentés ici 42 pays africains, 49 pays à revenu élevé et 59 autres pays), <http://gallup.com/services/170945/world-poll.aspx>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486874>

L'intensité des protestations civiles a renoué avec les tendances d'avant 2011 mais l'économie et la faible responsabilisation dans la conduite des politiques publiques suscitent du mécontentement

Les protestations civiles en Afrique (grèves et manifestations) refluent après plusieurs années d'intensité inhabituellement élevée – en partie due au Printemps arabe. Si l'année 2016 marque une légère hausse de l'intensité de ces événements (graphique 5.2), elle reste conforme à la tendance observée sur la période 2000-10.

Graphique 5.2. Protestations civiles en Afrique, 2000-2016



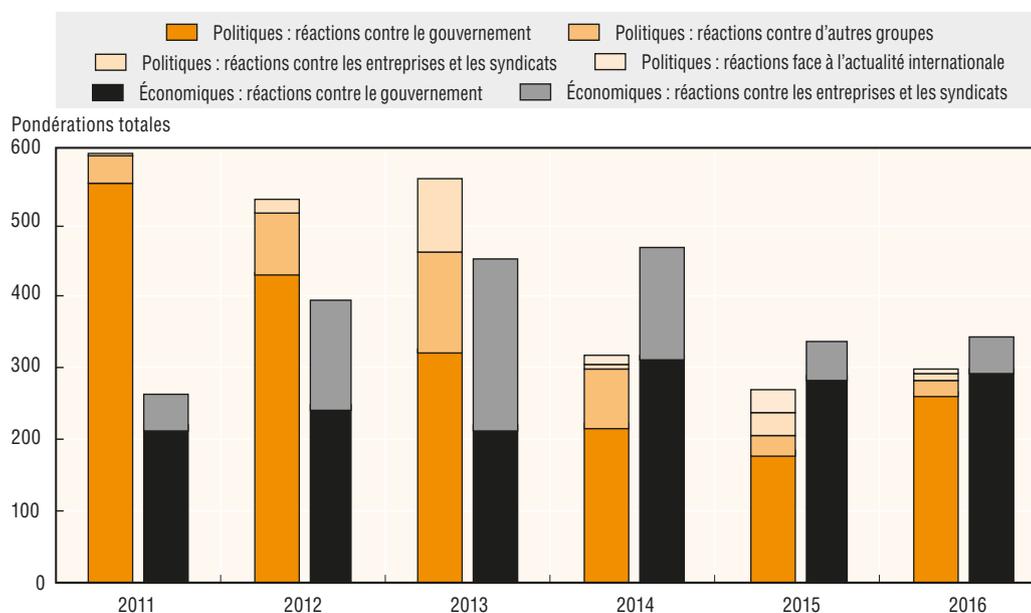
Note : Les protestations civiles recouvrent les grèves et les manifestations motivées par des revendications politiques, économiques ou sociales. Chaque événement est pondéré par sa durée et par un score d'intensité qui est fonction du nombre de manifestants. Pour plus d'informations, se reporter à l'annexe méthodologique.

Source : Indicateurs des PEA sur la base d'informations recueillies par des agences de presse en Afrique, par l'AFP et par Reuters.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486887>

L'économie suscite toujours beaucoup d'insatisfaction et fait désormais figure de premier facteur déclenchant des protestations. Comparée aux revendications d'ordre politiques, la situation des protestations motivées par des préoccupations économiques a relativement peu évolué depuis 2014, celles-ci constituant l'essentiel des événements de ce type en Afrique (graphique 5.3). C'est un résultat congruent avec d'autres travaux de recherche qui montrent que le mécontentement face à la situation économique reste très fréquent dans les pays africains (Wike et al., 2017). Les revendications pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail arrivent en tête des facteurs de protestation. Les protestations, les grèves et les manifestations motivées par des considérations liées au processus politique sont en net recul depuis quelques années alors qu'en 2011, ce type de protestations constituait la principale source de protestations publiques en Afrique.

Graphique 5.3. Motivations des protestations civiles en Afrique : enjeux politiques et problématiques économiques, 2011-16



Note : Les protestations civiles recouvrent les grèves et les manifestations motivées par des revendications politiques, économiques ou sociales. Chaque événement est pondéré par sa durée et par un score d'intensité qui est fonction du nombre de manifestants. Pour plus d'informations, se reporter à l'annexe méthodologique.

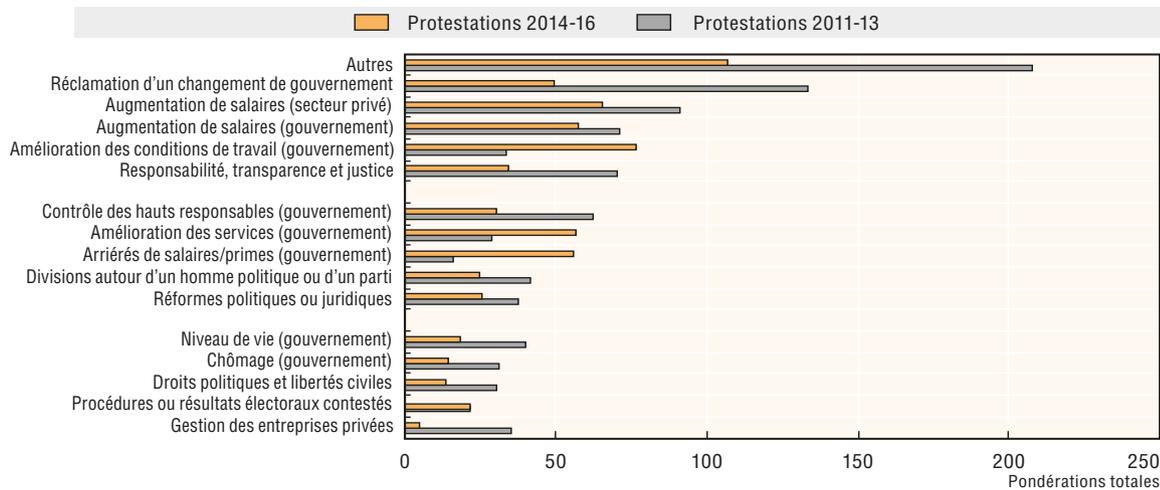
Source : Indicateurs des PEA sur la base d'informations recueillies par des agences de presse en Afrique, par l'AFP et par Reuters.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486892>

Globalement, plus de 3 600 protestations civiles motivées par des considérations économiques et politiques ont été recensées dans la base de données des PEA entre 2011 et 2016. Cette forme répandue, démocratique et pacifique de revendications traduit souvent le dynamisme de la société civile des pays concernés mais aussi les avancées du continent sur le plan des libertés politiques. Seuls trois pays (Cabo Verde, Lesotho et Seychelles) n'ont pas connu de protestation civile recensée entre 2011 et 2016 tandis que 41 pays ont connu plus de dix événements de ce type. La Tunisie (416 événements) et l'Afrique du Sud (356) détiennent le record en nombre de protestations même s'il faut rappeler qu'un faible niveau de protestations ne signifie rien sur le plan de la qualité de la gouvernance. Il faut interpréter cette information à la lumière des libertés politiques dans les pays (encadré 5.1) : un faible niveau de protestation civile pouvant être le signe que soit la population est globalement satisfaite des performances du gouvernement en place soit, au contraire, le résultat d'une contrainte exercée par le régime de se tenir tranquille.

Les motivations sous-tendant les protestations ont été collectées et analysées en détail : entre 2014 et 2016, environ 33 % de ces événements sont motivés par des enjeux liés à l'emploi (salaires, conditions de travail et chômage). Les protestations portant sur des questions politiques sont surtout liées à des revendications de responsabilisation accrue chez les agents de l'État et le souhait d'un changement de gouvernement (graphique 5.4).

Graphique 5.4. Les quinze principaux motifs des protestations civiles en Afrique, 2011-13 par rapport à 2014-16



Note : Les protestations civiles recouvrent les grèves et les manifestations motivées par des revendications politiques, économiques ou sociales. Chaque événement est pondéré par sa durée et par un score d'intensité qui est fonction du nombre de manifestants. Pour plus d'informations, se reporter à l'annexe méthodologique.

Source : Indicateurs des PEA sur la base d'informations recueillies par des agences de presse en Afrique, par l'AFP et par Reuters.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486903>

Les priorités pour les entreprises : un meilleur accès à l'électricité, des financements plus adaptés et des politiques de concurrence plus efficaces

La question de la demande d'électricité ne se résume pas aux problèmes d'accès au réseau

En dépit d'un accès amélioré des entreprises aux réseaux électriques, l'électricité est toujours l'un des principaux freins à l'activité cités par les chefs d'entreprise. En 2008, plus de 50 % des entreprises et des entrepreneurs d'Afrique subsaharienne avaient accès à l'électricité (Fjose et al., 2010). Aujourd'hui, 39 % des entreprises africaines voient dans le manque d'accès à l'électricité un obstacle important (Enterprise Surveys, 2016) – une part à comparer à celle des pays de l'OCDE à revenu élevé (20 %) (ibid.). Dans toute l'Afrique subsaharienne, les coupures de courant et leur durée sont très problématiques. Cette source de données montre également que le nombre de coupures par mois est d'environ 8.5 en Afrique subsaharienne, pour une durée habituelle de 4.1 heures – contre 0.4 coupure par mois pendant 0.4 heure dans les pays de l'OCDE à revenu élevé.

Le manque de fiabilité de l'alimentation électrique affecte les opportunités économiques dans la plupart des pays africains (Oyuke et al., 2016). Dans 25 d'entre eux, les réseaux électriques sont souvent défectueux, avec des coupures de courant, une alimentation erratique et des tarifs élevés (Banque mondiale, 2013). Sans compter que le prix de l'électricité ne cesse d'augmenter, attisé par une demande qui excède les capacités de production. Les lignes actuelles de transport à travers le continent sont surexploitées, ce qui accroît la fréquence des pannes et réduit les perspectives de croissance économique (Fjose et al., 2010). Faute d'investissements dans les infrastructures énergétiques et électriques, la plupart des entreprises produisent leur propre électricité à l'aide de

moteurs ou groupes électrogènes au diesel, ce qui renchérit les coûts de production. Selon les enquêtes *Entreprise Surveys*, plus de 50 % des entreprises d'Afrique subsaharienne possèdent ou partagent un groupe électrogène, contre 11 % dans les pays de l'OCDE à revenu élevé. La fréquence des crises est la conséquence du manque d'entretien dans le secteur de l'énergie depuis des décennies, faute de politiques efficaces. Mais plusieurs initiatives ont vu le jour avec pour objectif de remédier à ce problème.

Le financement du développement pâtit d'un soutien réglementaire limité

Les primes de risque sur les prêts sont élevées et empêchent les petites entreprises d'accéder à des produits adaptés. Environ 20 % des PME d'Afrique voient dans l'accès au financement le principal frein au développement de leurs affaires (ACET/Banque mondiale, 2016). Comme le montre le tableau 5.2, les écarts entre les taux de prêts au secteur privé en Afrique et les taux des bons du Trésor sont supérieurs à ceux observés dans le reste du monde. La richesse de l'information sur le crédit est par ailleurs limitée.

Le système bancaire joue un rôle moins important dans l'octroi de crédits aux entreprises d'Afrique subsaharienne que dans le reste du monde (Fjose et al., 2010 ; Bafd, 2013 ; FMI, 2016a). Le recours aux prêts et crédits bancaires en Afrique subsaharienne est plus faible que dans les autres régions en développement, même si la situation varie d'un pays à l'autre (*Entreprise Surveys*, 2016). Ce déficit de financement pénalise surtout les entreprises de taille moyenne, puisque leurs besoins excèdent les plafonds d'emprunt des institutions de microfinance mais sont inférieurs aux seuils minimums pratiqués par les banques commerciales (ONUDI/GTZ, 2008 ; Beck, 2013). Ces entreprises, souvent qualifiées de « chaînons manquants », disposent habituellement d'un réel potentiel de croissance, y compris en matière d'exportations manufacturières, comme le souligne un rapport conjoint de l'OCDE et de la Banque mondiale (2015).

Tableau 5.2. Sélection d'indicateurs sur l'accès au financement en Afrique, dans les pays à revenu élevé et dans le reste du monde, 2011-15

Dimensions d'accès au crédit	Groupe de pays	Valeur moyenne (2011-15)	Valeur médiane	Nombre de pays
Prime de risque sur les prêts (taux préférentiel moins taux des bons du Trésor, %)	Afrique	9.6	7.4	22
	Reste du monde (hors pays à revenu élevé)	6.4	5.0	37
	Pays à revenu élevé	3.7	3.7	21
Crédit intérieur au secteur privé accordé par les banques (% du PIB)	Afrique	26.5	21.4	49
	Reste du monde (hors pays à revenu élevé)	47.0	43.9	80
	Pays à revenu élevé	98.0	88.2	45
Profondeur de l'information sur le crédit, indice (0 = faible à 8 = élevée)	Afrique	2.4	0.0	52
	Reste du monde (hors pays à revenu élevé)	4.8	6.0	86
	Pays à revenu élevé	5.8	6.0	49
Nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales (pour 1 000 adultes)	Afrique	66.6	36.6	36
	Reste du monde (hors pays à revenu élevé)	222.1	205.3	51
	Pays à revenu élevé	515.2	524.3	14
Crédit intérieur au secteur privé, total (% du PIB)	Afrique	28.5	21.6	49
	Reste du monde (hors pays à revenu élevé)	49.7	45.2	80
	Pays à revenu élevé	103.0	92.1	45

Source : Base de données WDI (Banque mondiale, 2017a).

Les instruments politiques et juridiques nécessaires pour remédier à cette asymétrie de l'information sont encore embryonnaires et la couverture des systèmes de partage des connaissances (à l'image des registres publics sur le crédit) est restreinte. La couverture des registres publics sur le crédit correspond au nombre de particuliers et d'entreprises recensés dans ce type de registres, avec des informations actualisées sur l'historique des remboursements, les dettes impayées ou les encours. En 2016, cinq pays africains seulement possédaient un registre public couvrant plus de 15 % de la population adulte : Maurice (82.6 %), le Gabon (52 %), les Seychelles (47.5 %), la Tunisie (28.9 %) et le Cabo Verde (17.8 %). À terme,

les deux priorités sont : 1) améliorer la disponibilité d'instruments d'atténuation du risque financier et de garantie ; et 2) renforcer les systèmes nationaux d'identification et les méthodes de couplage des données pour les registres sur le crédit.

Les politiques de concurrence peinent encore à satisfaire les attentes

Pour favoriser un plus grand respect des réglementations par les entreprises, il conviendra sans doute de faire évoluer les incitations. En Afrique, les entreprises du secteur formel ont fort à faire avec la concurrence des nombreux acteurs informels qui, pour la plupart, produisent des biens et des services pas toujours conformes aux exigences procédurales (OIT, 2013). De nombreuses PME préfèrent probablement rester dans l'informalité pour échapper à l'impôt et aux réglementations tout en maintenant leur capacité d'adaptation aux marchés. Cette situation peut être rentable mais elle les empêche d'accéder au crédit formel et restreint leurs chances d'expansion (chapitre 8). Qui plus est, la concurrence des structures informelles pénalise sérieusement les entreprises formelles, surtout dans les pays où les acteurs qui respectent les règles doivent consacrer beaucoup de temps à appliquer les réglementations ou sont lourdement imposés.

Pour inciter les petites entreprises à rejoindre le secteur formel, il faut simplifier les exigences bureaucratiques, en réduisant la durée des procédures ainsi que le volume de documents à fournir. La complexité et la longueur habituelles des procédures bureaucratiques et juridiques restreignent les possibilités pour les petites entreprises de relever leurs normes pour monter en gamme sur les marchés intérieurs ou de pénétrer sur les marchés internationaux. Les entreprises du continent voient par exemple dans les réglementations douanières et commerciales des obstacles à leur fonctionnement, parce que cela rallonge les délais d'importation et d'exportation et, ce faisant, perturbe les chaînes d'approvisionnement avec un effet négatif sur la production. D'où l'importance de poursuivre la simplification des procédures afin de permettre à davantage d'entreprises de rejoindre l'économie formelle (chapitre 6).

Les gouvernements doivent pouvoir compter sur l'intégrité de leurs agents pour faire appliquer les lois et les réglementations étatiques. La corruption peut empêcher un État de préserver efficacement l'économie formelle, sans parler des coûts supplémentaires que les entreprises doivent supporter du fait des pots-de-vin à verser ou des ressources allouées à mauvais escient. Pour 40,0 % des entreprises africaines, la corruption fait partie des principales difficultés rencontrées (Beck et Cull, 2014 ; Enterprise Surveys, 2017) – un pourcentage plus ou moins identique à celui observé en Amérique latine (43,4 %) et en Asie du Sud (40,1 %). Les entrepreneurs affirment devoir verser des dessous-de-table pour obtenir des documents officiels, des certificats d'immatriculation ou des permis (Enterprise Surveys, 2016).

Les capacités actuelles des institutions à répondre aux besoins par de meilleures politiques publiques sont limitées, ce qui affaiblit leur crédibilité

L'aptitude des institutions qui gouvernent à répondre aux attentes des populations est un facteur déterminant pour installer un progrès économique et politique durable (OCDE, 2014). Le premier objet de cette section consiste donc à apprécier l'ampleur de ce défi et à identifier les principales contraintes empêchant les institutions publiques de satisfaire la demande de politiques optimales. L'analyse couvre des enquêtes d'opinion et des évaluations fondées sur des données probantes portant sur les trois dimensions suivantes :

- engagement des institutions publiques à défendre l'intérêt public ;
- confiance dans les institutions et les mécanismes de rétroaction ;
- séparation des pouvoirs et solidité des mécanismes de surveillance.



L'engagement en faveur de la responsabilisation demeure en deçà des attentes des citoyens

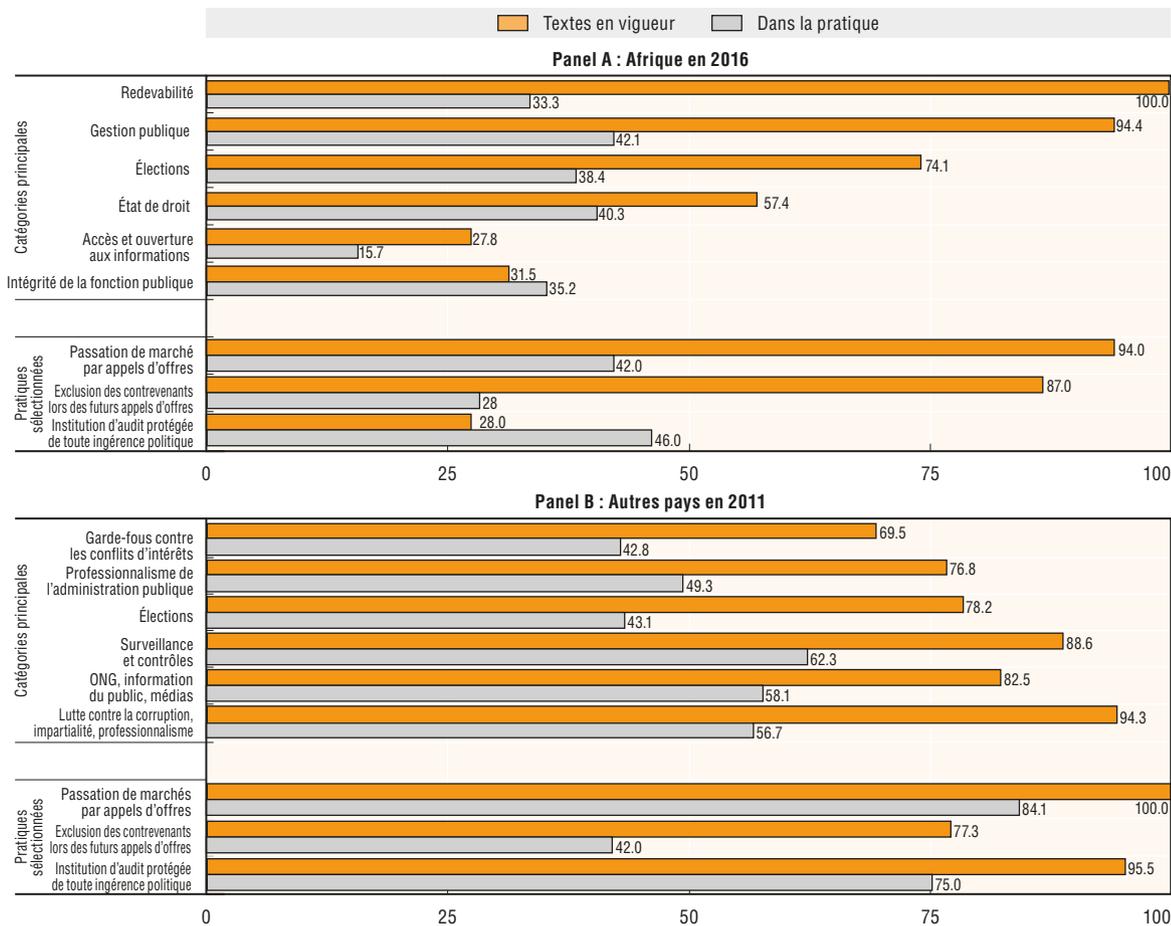
Le mécontentement à l'endroit des dispositions politiques en vigueur a été l'un des principaux motifs sous-tendant les protestations civiles en Afrique entre 2011 et 2016. La plupart des revendications relayées portaient sur plus « de responsabilisation et de justice dans les systèmes de gestion publique » et des élections plus justes (graphique 5.4) – traduisant des attentes pour durcir les règles en matière d'intégrité dans les institutions publiques. Mais la répartition géographique de ces attentes est inégale :

- dans sept des 41 pays analysés, les abus de pouvoir ont été le premier facteur déclenchant des protestations publiques ;
- dans quatre pays, il s'agissait au contraire de revendications pour des élections plus justes et ouvertes, tandis que dans quatre autres, elles portaient sur un changement de gouvernement ;
- dans trois pays, les citoyens ont réclamé des droits politiques accrus, le même nombre de pays se mobilisant contre les politiques partisans ;
- dans deux pays, les protestations avaient pour principal motif le renforcement de la responsabilisation dans la conduite des politiques publiques.

Une évaluation de l'environnement institutionnel révèle d'importants écarts entre les objectifs affichés en matière de gouvernance et les résultats concrets obtenus dans la sphère politique. Les *indicateurs d'intégrité en Afrique* constituent une appréciation de la solidité des cadres juridiques actuels pour promouvoir l'intégrité et les pratiques de fait dans un pays, bien documentée et réalisée par des experts : tous les indicateurs sont notés par des chercheurs, des juristes, des journalistes et des universitaires de chaque pays. Cette base de données est produite par Global Integrity en collaboration avec la fondation Mo Ibrahim dans le but d'« évaluer les mécanismes clés sur le plan social, économique, politique et de lutte contre la corruption au niveau national dans tous les pays africains ». Les indicateurs sur la transparence et la responsabilisation (redevabilité) sont ventilés en six thèmes : État de droit, redevabilité, élections, gestion publique, intégrité de la fonction publique et accès et ouverture aux informations. Chacun est ensuite décliné en deux catégories : « textes en vigueur » (lois et réglementations en vigueur) et « dans la pratique » (ce qui se fait dans le pays).

- Les *indicateurs d'intégrité en Afrique* révèlent que la plupart des pays africains obtiennent de meilleurs résultats dans la catégorie « textes en vigueur » que dans la catégorie « dans la pratique » (graphique 5.5, panel A) – signe que le cadre juridique censé promouvoir la transparence et la responsabilisation (redevabilité) est bien en place mais que les résultats attendus ne se concrétisent pas toujours pleinement.
- Quelques pays s'en sortent globalement bien : en 2015, cinq pays obtiennent les meilleurs scores en termes d'intégrité : l'Afrique du Sud, suivie par le Bénin, Maurice, le Kenya et le Libéria, devant le Ghana et l'Ouganda. La plupart des autres pays d'Afrique affichent des résultats nettement moins bons.
- En moyenne, les engagements à appliquer les règles existantes en matière d'appels d'offres pour les marchés publics sont faibles, tandis que le cadre juridique relatif aux institutions chargées des audits ne leur octroie pas suffisamment d'autonomie. Par rapport aux pays non africains (graphique 5.5, panel B), les pratiques de fait sur le plan des marchés publics ou des processus publics d'appels d'offres sont les plus éloignées des normes juridiques en vigueur et les institutions suprêmes d'audit les moins bien protégées par la loi.

Graphique 5.5. Scores moyens d'intégrité suivant les « textes en vigueur » et « dans la pratique » dans le monde : Afrique (2016)/22 autres pays (2011)



Source : Global Integrity/Fondation Mo Ibrahim (2016).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486919>

La confiance dans les institutions politiques clés et les principaux acteurs des réformes est limitée

Les institutions politiques n'inspirent pas suffisamment confiance, surtout quand il s'agit de leur engagement à assurer la transparence de l'action publique. En s'appuyant sur les enquêtes Afrobaromètre, Bratton et Gyimah-Boadi (2016) ont observé cette défiance des citoyens envers les institutions publiques formelles. En moyenne, les citoyens ont davantage confiance dans les institutions informelles, comme les autorités religieuses et traditionnelles (respectivement 72 % et 61 %), que dans les agences exécutives officielles et l'État (54 % en moyenne). Les institutions législatives et les organismes électoraux – deux acteurs majeurs de la démocratie – suscitent une défiance encore plus marquée. Parmi les institutions qui inspirent le moins confiance, les partis politiques d'opposition (36 %), les autorités fiscales (44 %), les institutions électorales (44 %) et les institutions législatives (47 %). La défiance vis-à-vis des deux dernières institutions, garantes pourtant de la transparence de l'action publique, montre à quel point la situation doit être améliorée. Les recherches révèlent que la confiance dans les institutions électorales et judiciaires fait partie des facteurs essentiels pour ancrer la démocratie dans un pays (Dahlberg et Holmberg, 2016) et sa stabilité politique.

Dans de nombreux pays africains, l'organisation d'élections impartiales continue d'être problématique. En 2016, des scrutins ont eu lieu dans 18 pays d'Afrique. Selon les rapports officiels établis par les différents observateurs et disponibles au moment de la rédaction de ce

chapitre (Union africaine, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Union européenne et Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique), les élections ont été explicitement qualifiées de libres et équitables dans 12 pays (tableau 5.3). Le Cabo Verde et le Ghana consolident leur bonne place en termes de capacités à organiser des scrutins crédibles et ouverts.

Tableau 5.3. Tour d'horizon des élections nationales en Afrique, 2016-18

Pays	Vote	Date	Commentaires
Bénin	président	06-03-2016	"Globalement, le processus électoral s'est déroulé dans des conditions acceptables de liberté et de transparence" (Commission de la CEDEAO, 2016)
Cabo Verde	président	31-08-2016	"L'élection présidentielle a été libre et équitable" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
République centrafricaine	président et assemblée nationale	14-02-2016	"La Mission d'observation électorale de l'Union africaine note que le double scrutin du 14 février s'est déroulé dans le calme, la sérénité et la transparence" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Tchad	président	10-04-2016	"Les Tchadiennes et les Tchadiens ont démontré leur attachement à la consolidation de la démocratie dans leur pays.(...) Cette élection s'est déroulée dans un climat apaisé conformément au cadre juridique en vigueur" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Comores	président	21-02-2016	"Les opérations de dépouillement se sont déroulées dans la transparence et le strict respect des dispositions énoncées par la loi" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Congo	président	20-03-2016	"La Mission constate que, d'une manière générale, le scrutin s'est déroulé dans le calme, la paix et la stabilité" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Côte d'Ivoire	assemblée nationale	18-12-2016	"Ces élections se sont déroulées dans un climat apaisé conformément au cadre juridique qui organise les élections législatives en Côte d'Ivoire et aux instruments internationaux pertinents" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Congo, Rép. dém.	président et assemblée nationale	27-11-2016	Reportée
Djibouti	président	08-04-2016	"Le scrutin s'est déroulé dans la paix et la sérénité (...) La mission juge le scrutin inclusif, libre et suffisamment transparent pour être considéré comme le reflet crédible de la volonté du peuple djiboutien" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Guinée équatoriale	président	30-11-2016	"L'élection s'est déroulée dans le calme, la discipline, la paix et la transparence" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Gabon	président et assemblée nationale	16-08-2016	"L'élection a été inclusive et compétitive" (Mission d'observation de l'Union africaine, CEDEAO, 2016)
Gambie	président	01-12-2016	"Des élections pacifiques, libres et justes se sont tenues dans le pays le 1er décembre 2016" (CEDEAO, Union africaine et déclaration de l'ONU, 2016)
Ghana	président et assemblée nationale	07-11-2016	"Les élections de 2016 se sont tenues d'une façon pacifique, transparente et crédible" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Maroc	assemblée nationale	07-10-2016	"Le scrutin a été organisé de façon intègre et dans une totale transparence" (Mission d'observation des élections de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 2016)
Niger	président et assemblée nationale	21-02-2016	"Ces élections ont permis au peuple nigérien de choisir son Président et ses députés librement et dans la transparence. (...) L'intégrité du vote a été garantie et le secret du vote a été préservé" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Sao Tomé-et-Principe	président	31-07-2016	"Le scrutin présidentiel s'est déroulé conformément au cadre juridique santoméen, aux dispositions de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et aux standards communément acceptés en matière d'organisation des élections" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Seychelles	président et assemblée nationale	31-10-2016	"Le processus électoral était transparent, crédible et pacifique" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)
Ouganda	président et assemblée nationale	18-02-2016	"Les failles observées sont incompatibles avec les critères du cadre juridique des élections en Ouganda et avec les principes internationaux et continentaux, ainsi qu'avec les obligations pour des élections démocratiques" (Mission d'observation des élections de l'EISA, 2016)
Zambie	président et assemblée nationale	11-08-2016	"La MOUA salue la CEZ pour les mesures entreprises afin d'améliorer l'intégrité et la crédibilité du processus électoral visant à préserver la légitimité du résultat de l'élection en accord avec le mécanisme africain d'évaluation par les pairs de 2003 et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2007" (Mission d'observation de l'Union africaine, 2016)

Tableau 5.3. Tour d'horizon des élections nationales en Afrique, 2016-18 (cont.)

Pays	Vote	Date	Commentaires
ÉLECTIONS PRÉVUES EN 2017			
Algérie	assemblée nationale	05-2017	*
Angola	président et assemblée nationale	08-2017	*
Tchad	assemblée nationale	2017	*
Congo	assemblée nationale	2017	*
Gabon	assemblée nationale	29-07-2017	*
Gambie	assemblée nationale	06-04-2017	
Kenya	président, assemblée nationale et sénat	08-08-2017	*
Lesotho	assemblée nationale	2017	*
Libye	président et assemblée nationale	2017	*
Libéria	président et assemblée nationale	10-10-2017	*
Madagascar	président	2017	*
Rwanda	président	04-08-2017	*
Sénégal	assemblée nationale	30-07-2017	*
Sierra Leone	président et assemblée nationale	01-11-2017	*
Somalie	président	08-02-2017	
ÉLECTIONS PRÉVUES EN 2018			
Cameroun	président et assemblée nationale	10-2018	*
Congo, Rép. dém.	président et assemblée nationale	2018	
Djibouti	assemblée nationale	2018	*
Guinée	assemblée nationale	2018	*
Madagascar	assemblée nationale	2018	*
Mali	président et assemblée nationale	2018	*

Note: * Dates des scrutins à confirmer.

Sources : UA (2017), IFES (2017), International IDEA (2017), NDI (2017) et EISA (2017).

Si le niveau des violences motivées par des considérations politiques et le durcissement des régimes ont légèrement marqué le pas en Afrique, les risques demeurent importants. L'intensité des violences commises par des acteurs non étatiques continue d'être environ trois fois plus élevée qu'en 2010 (graphique 5.6), même si elle reflue depuis le pic atteint en 2013. Le terrorisme transfrontalier et les insurrections continuent d'alimenter cette instabilité politique et sapent la capacité des États à gouverner, malgré des succès militaires importants, notamment contre Boko Haram (encadré 5.2) et le groupe État islamique en Libye en 2016. S'ajoutent à cela plusieurs transitions politiques incertaines, certains chefs d'État ayant tenté de conserver le pouvoir en 2016 au-delà de la durée légale de leur mandat – une attitude qui a déclenché en réaction de violentes protestations. Quoiqu'il en soit, l'intensité du durcissement du régime – qui recouvre les violences gouvernementales, les arrestations, les interdictions, les couvre-feux et les États d'urgence – a légèrement diminué (graphique 5.6).



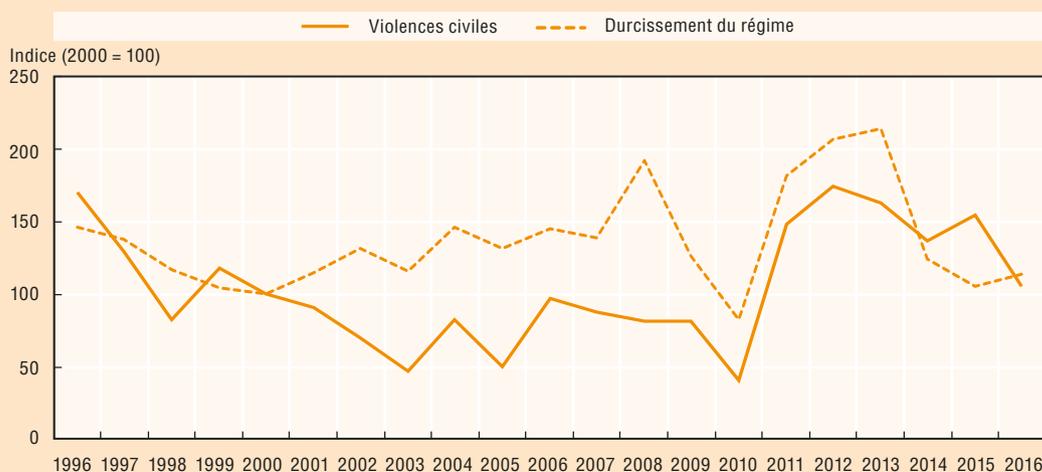
Encadré 5.2. Terrorisme et risques transfrontaliers

Sur la période 2013-15, les trois principaux moteurs des violences non étatiques en Afrique ont été 1) le terrorisme ; 2) les conflits entre communautés, souvent attisés par des querelles autour de ressources rares ou des différends ethniques ; et 3) la contestation des processus électoraux, avec notamment des cas où certains partis politiques ont tenté d'instrumentaliser ou à aggraver les troubles civils.

En 2016, l'intensité des violences commises par des acteurs non étatiques a légèrement diminué (graphique 5.6) – une évolution encourageante car essentiellement due à la baisse sensible des incidents violents au Nigéria, en Égypte, au Cameroun et en République centrafricaine (tableau 24 de l'annexe statistique).

- La coordination et la coopération transfrontalières dans la lutte contre les rebelles de Boko Haram a porté ses fruits en 2016. Après l'enlèvement de plus de 200 écolières à Chibok en 2014, une force opérationnelle conjointe, la Multi-National Joint Task Force (MNJTF), a été mise sur pied réunissant le Bénin, le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad. Arrivé au pouvoir le 29 mai 2015, le nouveau président du Nigéria a relancé cette coopération régionale en agissant de manière active auprès de ses homologues.
- L'insécurité attisée par les conflits intercommunautaires continue de menacer la stabilité politique. Pour réduire la fragilité des pays africains, il faut impérativement continuer de faire reculer les violences motivées par des considérations politiques. En 2016, 37 des 56 contextes considérés comme fragiles se situaient en Afrique (OCDE, 2016). Sur la période 2015-16, les causes profondes des conflits semblent plus souvent liées à des litiges fonciers et à l'accès aux ressources minières (BAfD et al., 2016, chapitre 5). La dernière enquête Afrobaromètre a révélé que, d'une manière générale, les Africains toléraient et acceptaient les personnes appartenant à une ethnie ou un groupe religieux différents et, en particulier, les immigrants (Dulani et al., 2016).

Graphique 5.6. Durcissement du régime et violences civiles, 1996-2016



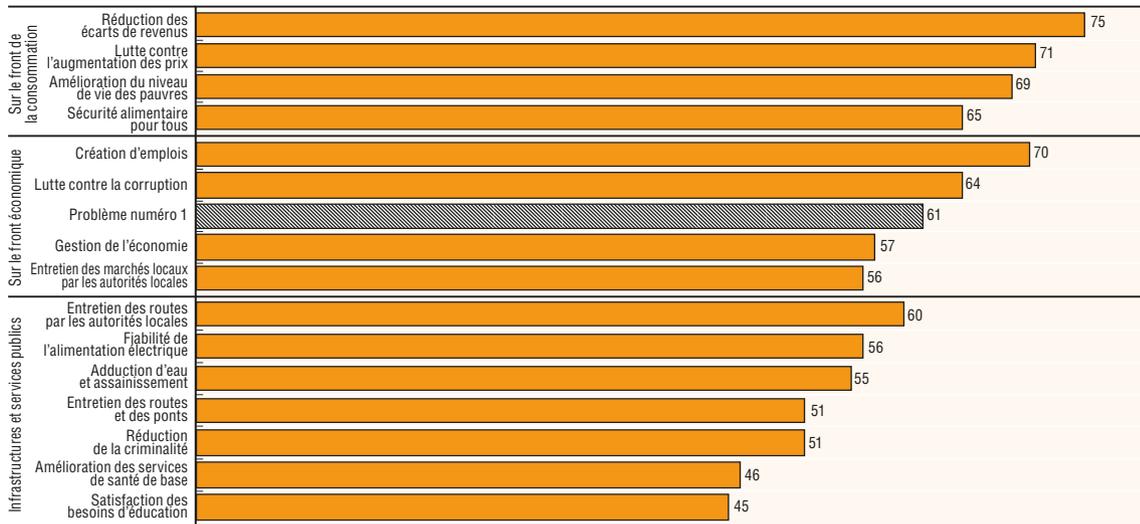
Note : Chaque acte de violence est pondéré par son intensité (nombre de morts ou de blessés) selon une méthode de graduation détaillée dans l'annexe de ce rapport.

Source : Indicateurs des PEA sur la base d'informations recueillies par des agences de presse en Afrique, par l'AFP et par Reuters. StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486922>

La performance actuelle des administrations publiques ne satisfait pas les attentes des citoyens, surtout en termes de réactivité aux demandes les plus pressantes

En moyenne, 61 % des personnes interrogées pour savoir si leurs grandes préoccupations sont bien prises en compte par le gouvernement répondent par la négative (graphique 5.7) – le niveau de mécontentement étant particulièrement élevé pour tout ce qui a trait aux opportunités économiques. Dans cette catégorie, les perspectives d'emplois et la lutte contre la corruption sont les deux domaines où les citoyens sont le plus déçus.

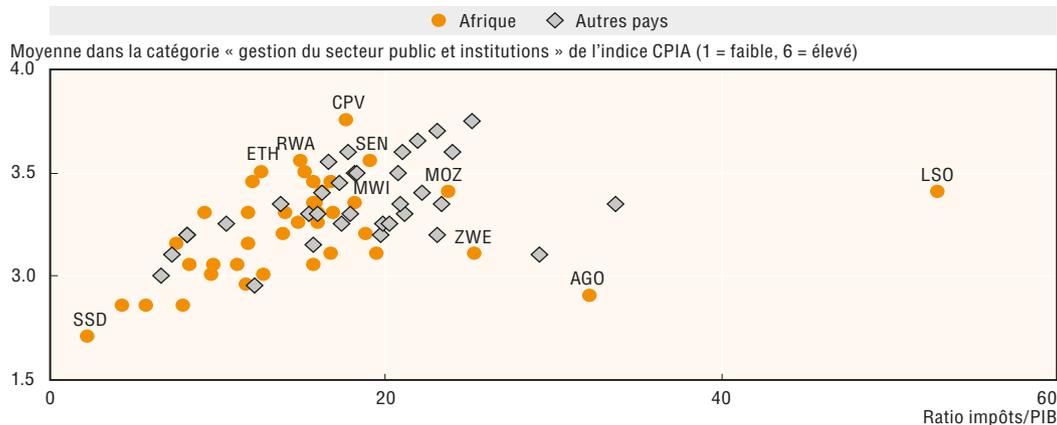
Graphique 5.7. Part des personnes interrogées non satisfaites de la manière dont le gouvernement gère différentes problématiques prioritaires (enquête Afrobaromètre 2014/15)



Source : Données de l'enquête Afrobaromètre, www.afrobarometer.org/.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486938>

Malgré plusieurs séries de réformes du secteur public, les progrès sur le plan de la gestion publique sont lents. La première vague, dans les années 1980, a été suivie par deux autres, dans les années 1990 et 2000 (Ayee, 2006 ; BAfD et al., 2015). Les évaluations des politiques et des institutions du pays (CPIA) de la BAfD révèlent qu'environ 30 pays ont amélioré leur score de gestion budgétaire entre 2005 et 2015. Pour autant, les scores en matière de transparence et de responsabilisation dans le secteur public restent inférieurs au score médian de 3.5 sur 7 pour 24 des 40 pays couverts (BAfD, 2016a). Le graphique 5.8, qui présente les résultats de l'évaluation CPIA de la Banque mondiale, confirme que quatre pays seulement – le Cabo Verde, l'Éthiopie, le Rwanda et le Sénégal – obtiennent un score supérieur à 3.5. Une administration publique fonctionnelle est une condition nécessaire pour définir et mettre en œuvre des stratégies et des politiques capables de répondre effectivement aux attentes des citoyens.

Graphique 5.8. Gestion du secteur public comparée au ratio impôts/PIB



Note : Les pays sont désignés par leur code international ISO3-Alpha. La catégorie « gestion du secteur public et institutions » recouvre les droits de propriété et la gouvernance fondée sur les règles, la qualité de la gestion budgétaire et financière, l'efficacité de la mobilisation des ressources, la qualité de l'administration publique, mais aussi la transparence, la responsabilité et la corruption dans le secteur public.

Source : Banque mondiale (2016a) et FMI (2016b).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486949>

Les informations relatives au budget du gouvernement central et à ses activités financières doivent être plus ouvertes et accessibles. Sur le principe, cela devrait être réalisable, puisque les systèmes de planification et de budgétisation sont déjà informatisés, la plupart des pays africains étant dotés de systèmes intégrés de gestion des informations financières. Mais des pratiques informelles de préparation budgétaire perdurent parfois, même après l'introduction de ces modifications (encadré 5.3). À ce jour, seule l'Afrique du Sud dispose de capacités élargies pour tous les piliers de la transparence budgétaire, y compris la solidité de ses institutions formelles de surveillance (IBP, 2015).

Encadré 5.3. Améliorer les systèmes de planification et de budgétisation dans les pays africains

La Banque mondiale a soutenu le déploiement de systèmes intégrés d'information relatifs à la gestion financière (IFMIS) dans plusieurs pays afin de promouvoir la transparence et la responsabilité dans les budgets publics (Dener et Min, 2013). Un rapport de Deloitte (2012) a constaté que plusieurs pays africains ont également introduit avec un certain succès des systèmes IFMIS, parmi lesquels l'Afrique du Sud, Maurice, l'Ouganda, la Sierra Leone et la Tanzanie.

Mais pour être efficaces, ces systèmes nécessitent de puissants dispositifs de contrôle et de surveillance. Le cas du Malawi constitue un avertissement salutaire à cet égard : en 2008, le système IFMIS a été étendu aux autorités locales. Un service de données mobiles a ensuite été lancé, à travers la sélection de nouveaux opérateurs nationaux et le déploiement des infrastructures de fibre optique dans le pays. En principe, cela aurait dû renforcer la transparence avec laquelle le gouvernement central planifie et gère les budgets et informatise les opérations financières publiques. Mais la retentissante affaire « Cashgate », en 2013, a mis au jour les faiblesses des mécanismes de surveillance puisqu'il est apparu que des fonctionnaires parvenaient à extraire du système IFMIS des sommes d'argent considérables. Un rapport du cabinet d'expertise comptable Baker Tilly a montré que le gouvernement du Malawi avait perdu près de 30 millions USD entre avril et décembre 2013 (Baker Tilly, 2014 ; *The Economist*, 2014). Malgré ce revers, la qualité des informations sur le budget de l'État et ses activités financières s'est légèrement améliorée (IBP, 2015).

L'examen d'initiatives récentes révèle des exemples positifs d'amélioration des services publics mais souligne également la nécessité de poursuivre ces efforts

L'objectif de cette section est de passer en revue les initiatives réussies en matière d'action publique et les stratégies connexes de gouvernance adoptées récemment en Afrique. Les initiatives les plus intéressantes se répartissent en deux grandes catégories :

- la fourniture de biens et de services publics grâce à une gestion saine et une optimisation des moyens financiers ;
- les réformes réglementaires axées sur les besoins prioritaires pour assurer le développement des entreprises.

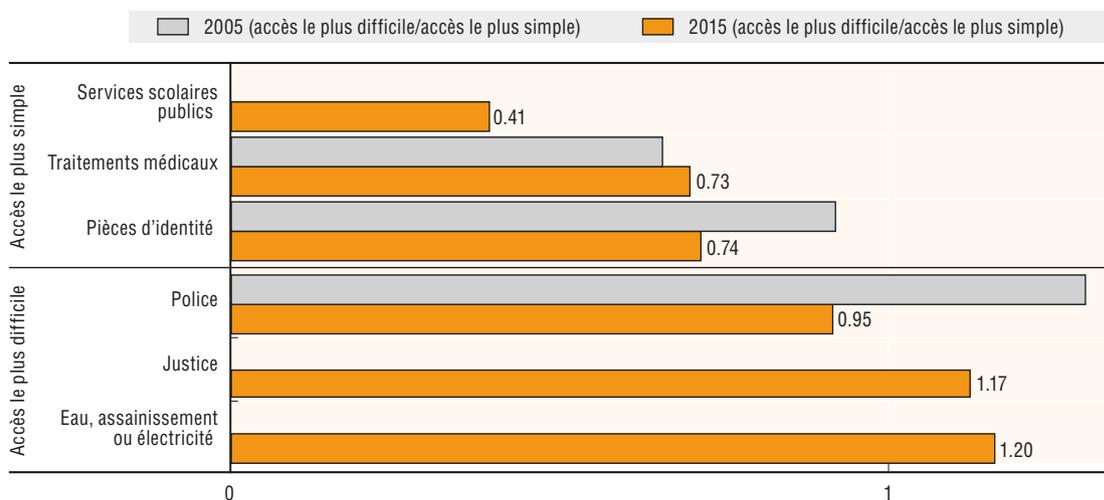
La mise en exergue de ces expériences permet de modéliser la réussite et de démontrer ce que l'on peut attendre de la convergence entre engagements politiques et efficacité du secteur public. Ces initiatives doivent être envisagées comme une série d'exemples intéressants plutôt que comme des bonnes pratiques. Il serait irréaliste de vouloir dupliquer des politiques efficaces si elles ne sont pas adaptées aux dynamiques de changement propres aux pays concernés. L'extrême hétérogénéité des gouvernements, des sociétés et des scènes politiques en Afrique conduit plutôt à penser que les politiques publiques sont généralement difficiles répliquées à l'identique d'un pays à l'autre.

Les réformes politiques et les innovations numériques améliorent l'usage des ressources publiques

Un grand nombre d'administrations publiques en Afrique ont amélioré la fourniture des services. Les enquêtes Afrobaromètre ont cherché à apprécier auprès des personnes interrogées la facilité ou la difficulté d'accès aux services publics au cours des 12 mois précédant l'enquête. Sur la période 2014/15, les services éducatifs étaient les plus faciles à obtenir, devant l'accès aux traitements médicaux et l'obtention de pièces d'identité. En revanche, l'aide judiciaire ou l'accès à l'eau, l'assainissement et l'électricité étaient plus souvent considérés comme difficiles à obtenir.

Graphique 5.9. Facilité ou difficulté d'accès aux services publics selon les citoyens africains, 2005 et 2015

Ratio du nombre de personnes trouvant l'accès « facile » par rapport aux personnes trouvant l'accès « difficile »



Note : En 2005, les questions étaient formulées comme suit : « En fonction de votre expérience, est-il facile ou difficile d'obtenir les services suivants ? Ou bien n'essayez-vous jamais d'obtenir ce type de services de votre gouvernement ? ». En 2014/15, la formulation était la suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous _____ ? Était-il facile ou difficile d'obtenir _____ ? ».

Source : Données de l'enquête Afrobaromètre, www.afrobarometer.org/.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933486956>

Les mécanismes d'administration électronique commencent à s'implanter en Afrique

Depuis quelques années, de nouvelles approches technologiques permettent de renforcer l'efficacité des services publics. Plusieurs pays d'Afrique ont lancé des projets d'administration électronique (ou « e-gouvernement ») pour remédier aux contraintes de capacités dans le secteur public et faciliter l'accès à leurs services (Deloitte, 2012 ; Banque mondiale, 2016b). Le Cabo Verde, le Kenya, le Maroc et le Rwanda sont les premiers pays africains à avoir lancé avec succès des stratégies numériques.

Au Maroc, le projet e-Fès est à l'origine de l'informatisation des services publics locaux

La municipalité de Fès, au Maroc, lance en 2004 le projet e-Fès d'administration électronique pour informatiser 12 des 33 bureaux locaux en charge des services municipaux. Le gouvernement canadien finance, à travers le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le déploiement des technologies de l'information et de la communication dans les administrations locales. Un portail Internet destiné aux citoyens est créé et adapté aux usagers ne sachant pas lire (CRDI, 2016). Cette initiative permet d'accélérer les procédures entourant les services les plus demandés, comme les

inscriptions à l'école, les déclarations d'état civil ou encore les certificats de mariage et de décès. En 2009, une enquête montre que le projet e-Fès réduit le taux d'erreurs des administrations tout en augmentant leur productivité, avec 828 certificats délivrés en moyenne par jour contre 689 précédemment (Kettani et El Mahidi, 2009). Mais des goulets d'étranglement apparaissent, liés aux équipements et aux compétences informatiques.

Une fois le projet e-Fès sur les rails, le pays lance une stratégie nationale en 2009, le Plan Maroc numérique 2013, pour poursuivre l'informatisation des administrations publiques. Comme pour le projet e-Fès, le gouvernement créé plusieurs sites web, à l'image de *service-public.ma*. Ces plateformes fonctionnent comme un guichet électronique qui assure les processus administratifs et fournit les documents demandés.

Au Kenya, les centres Huduma incarnent une approche de la décentralisation axée autour du citoyen

Le Kenya est le premier pays africain à s'engager dans une stratégie d'ouverture totale des données gouvernementales. Le projet débute avec la nouvelle Constitution adoptée en 2010, dont l'article 35 définit le droit des citoyens à accéder aux informations gouvernementales. Pour concrétiser ce nouvel engagement, le gouvernement lance l'initiative en faveur des données ouvertes en partenariat avec la Banque mondiale, Google et Ushaidi. L'objectif est de renforcer l'intégrité, la transparence et la responsabilité de l'administration mais également d'améliorer la délivrance des services publics. En 2013, le gouvernement décide de remplacer l'ancien système administratif et transfère des fonctions clés ainsi que la responsabilité du financement des services publics aux 47 comtés du pays. Cette dévolution créé un échelon infranational totalement nouveau (BAfD et al., 2016).

Le programme des centres Huduma, l'un des piliers de cette ambitieuse politique de décentralisation, est introduit en 2013 par le ministère de la Dévolution et de la planification. L'idée est de déployer des services décentralisés dans tout le pays par le biais de guichets uniques – les centres Huduma – et à travers des plateformes en ligne intégrées. Aujourd'hui, ces centres sont présents dans pratiquement tous les comtés et s'engagent à promouvoir la responsabilité pour renforcer l'unité nationale. Parmi les services proposés, les dossiers de demande de prêts étudiants, les certificats de naissance et de mariage, les autorisations d'activité commerciale, les assurances et les permis de conduire (Dalberg, 2015).

Au Cabo Verde, les maisons du citoyen (Casa do Cidadão) simplifient les démarches

Le projet, lancé en 2008 dans la ville de Praia, sur l'île de Santiago, propose aux ressortissants du pays de nouveaux services administratifs en mettant à disposition notamment des formulaires électroniques. Qu'ils relèvent du secteur public ou du secteur privé, tous les citoyens peuvent utiliser un portail unique pour leurs démarches administratives (obtention de certificats, règlement des impôts et immatriculation d'une nouvelle entreprise par exemple). L'initiative raccourcit les délais administratifs, facilite les interactions entre les citoyens et les pouvoirs publics et permet de disposer d'informations plus précises (BAfD et al., 2011 ; Deloitte, 2012). Le portail est une solution commode et simple d'accéder aux services publics, surtout pour les membres de la diaspora, qui représentent pratiquement 50 % de la population.

Plusieurs pays ont pris des dispositions pour améliorer la production d'électricité et la fiabilité de l'approvisionnement électrique

Les raccordements au réseau électrique progressent, sous l'impulsion notamment de pays comme le Maroc : le Programme d'électrification rurale global (PERG) est lancé en

1996 dans le but d'alimenter en électricité toutes les zones rurales du pays, la cible fixée à l'horizon 2010 étant un taux de transmission de 80.0 %. Dès 2005, cet objectif est atteint et en 2009, le PERG a raccordé 30 086 villages, avec un taux de transmission de 97.2 % (ONEE, 2016), qui passera à 99.1 % fin juillet 2015. Le programme contribue également à combler le retard des zones rurales sur le plan des infrastructures, améliorant ainsi la qualité de vie des ruraux (AFD, 2012). Parce qu'elle favorise la création de nouvelles industries, ralentit l'exode rural de 5.0 % et augmente le taux de retour des migrants de 1.5 %, l'électrification des zones rurales élargit les opportunités économiques (ONE, 2015).

En 2000, l'Afrique du Sud lance son programme intégré d'électrification nationale pour améliorer l'accès à l'électricité, en particulier en milieu rural. Ce plan devient opérationnel en 2002, conformément aux directives du document blanc de 1998 sur l'énergie et à la loi nationale sur l'énergie de 2008 (loi n° 34). La part des ménages sud-africains raccordés à l'électricité passe de 34 % en 1994 à 90 % en 2016 (République d'Afrique du Sud, 2016a). Ce programme n'ayant pas atteint son objectif principal d'assurer une alimentation électrique de base à tous les Sud-africains, le gouvernement est à la recherche de solutions alternatives, comme des mini-réseaux hybrides ou des technologies hors réseau en milieu rural (Azimoh et al., 2016 ; République d'Afrique du Sud, 2016b).

Plusieurs pays africains sont en train de planifier des investissements massifs dans la production d'énergie, avec une priorité particulière accordée à l'électrification rurale :

- La Côte d'Ivoire prévoit de doubler ses capacités de production tandis qu'un plan dédié à l'électrification des zones rurales (le PRONER, adopté en juillet 2013) vise à raccorder tous les villages au réseau d'ici 2020.
- Depuis 2010, l'Éthiopie développe activement ses capacités de production, grâce à plusieurs grands projets, dont le barrage de la Grande renaissance de l'Éthiopie et les barrages Gilgel Gibe III et Gilgel Gibe IV qui, ensemble, atteignent une capacité de 9.4 GW (AIE, 2014). À travers son deuxième plan de croissance et de transformation, le gouvernement vise une capacité de 17 GW d'ici 2020 (République d'Éthiopie, 2016).
- En Tanzanie, le plan directeur pour le système énergétique préparé par les autorités vise à passer les capacités installées de 1.6 GW en 2014 à 10 GW en 2025 et d'améliorer l'accès pour les ruraux (OBG, 2017).

Le Kenya exploite les technologies numériques et les systèmes d'imagerie par satellite pour optimiser l'entretien de son réseau énergétique, sachant qu'il avait aussi mis sur pied en 2011 un système d'information géographique piloté par la compagnie nationale d'électricité, KPLC. En 2015, les informations relatives aux lignes de transmission, aux sous-stations, aux transformateurs et aux compteurs ont été informatisées. Toutes ces données ont été reportées sur une carte établie à partir d'images satellites, ce qui permet de surveiller le système et d'intervenir plus rapidement en cas de perturbation. Les entreprises peuvent aussi obtenir des devis à travers un processus d'approbation intégré : il leur suffit d'envoyer les documents requis via la plateforme en ligne pour récupérer ensuite les offres. Ce dispositif a considérablement réduit les délais et les procédures administratives nécessaires pour accéder à l'électricité.

En plus de ces plans nationaux, plusieurs initiatives internationales sont en cours pour relever les défis énergétiques du continent. Le « New Deal » pour l'énergie en Afrique de la BAfD est l'un des programmes les plus ambitieux activés récemment. Son ambition est d'assurer un accès universel à l'énergie à l'horizon 2025 grâce à un plan massif d'investissements valorisé à 12 milliards USD (tableau 5.4).



Tableau 5.4. Exemples choisis d'initiatives internationales en faveur de l'énergie en Afrique

Nom du programme	Donneurs	Période de mise en œuvre	Pays visés	Objectifs clés	Budget (si connu)
Le "New Deal" pour l'énergie en Afrique	Banque africaine de développement	2015-25	Tout le continent africain	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroître la production sur les réseaux, en y ajoutant 160 GW de nouvelles capacités ✓ Accroître la distribution et les raccordements au réseau, ce qui donnera lieu à 130 millions de nouvelles connections ✓ Accroître la production autonome (hors réseau), afin d'y ajouter 75 millions de raccordements ✓ Accroître l'accès de quelque 130 millions de ménages à des combustibles de cuisson propres 	12 milliards USD provenant de la BAfD
Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables	Programme multidonateurs (*)	2007-20	Tout le continent africain	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la sécurité énergétique ✓ Accroître l'utilisation des énergies renouvelables ✓ Améliorer l'accès aux énergies durables et modernes 	
Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables	Sous le mandat de l'Union africaine	Deux phases 2016-20 2020-30"	Tout le continent africain	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Atteindre 10 GW de capacités nouvelles et additionnelles de production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables d'ici 2020 ✓ Mobiliser le potentiel africain pour produire au moins 300 GW d'ici 2030 en faisant appel à toutes sortes de technologies d'énergies renouvelables 	
Plateforme africaine de SE4ALL	Commission de l'Union africaine, NEPAD, BAfD, PNUD	2011-30	44 pays africains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer l'accès aux services énergétiques modernes ✓ Doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique ✓ Doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique 	
Akon Lighting Africa	Partenaires internationaux et banques (**)	2014	15 pays africains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter des solutions énergétiques propres, renouvelables et abordables, en priorité dans les zones rurales et non connectées au moyen de l'énergie solaire 	1 milliard USD pour le lancement
Energy Africa Campaign	Département du Développement international du Royaume-Uni	2015-30	14 pays africains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser le développement de l'électricité en Afrique par une extension du marché solaire domestique en milieu rural 	46 millions USD
Power Africa	Gouvernement américain au travers de l'USAID	2013-18	Pays visés dans une première phase : Éthiopie, Ghana, Kenya, Libéria, Nigéria et Tanzanie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Doubler l'accès à l'électricité d'ici à 2018 ✓ Créer 60 millions de nouvelles connections à l'électricité ✓ Ajouter 30 000 megawatts de production d'électricité propre 	7 milliards USD de fonds publics
Énergies pour l'Afrique	Partenariats public-privé : EDF, AFD (France), Schneider Electric et autres	2014-25	Tout le continent africain	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un fonds de soutien pour l'électrification de l'Afrique, afin d'assurer la coordination ✓ Connecter 600 millions de personnes à l'électricité d'ici 2025 	
Lighting Africa (Groupe de la Banque mondiale)	Energy Sector Management Assistance Programme, Global Environment Facility, gouvernements (***)	2007-30	Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Libéria, Mali, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Tanzanie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connecter 250 millions de personnes à l'électricité grâce à l'énergie solaire 	

Note : * Commission européenne, Coopération autrichienne pour le développement, ministère des Affaires étrangères de Finlande, ministère fédéral pour la Coopération économique et le développement de l'Allemagne, ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie, ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et Agence suédoise de coopération internationale pour le développement. ** China Jiangsu International Group, Solektra International, Nari Group et autres. *** Le Groupe de la Banque mondiale en partenariat avec la Société financière internationale (SFI), le Programme d'assistance pour la gestion du secteur de l'énergie, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Islande, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Sources : Akon Lighting Africa ; AREI (2016) ; BAfD (2016b), Banque mondiale (2017c) ; EUEI (2012) ; Gouvernement britannique (2015) ; L'Énergie en questions (2015) ; ONU (2011) ; USAID (2017).

Des réformes réglementaires visent à répondre aux besoins prioritaires de développement des entreprises

Les pays africains figurent régulièrement dans le peloton de tête des réformateurs dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale

Les pays africains se sont activement investis dans des réformes politiques visant à réduire les délais et le coût des interactions entre les entreprises et les gouvernements. Bon nombre d'initiatives concernent des réformes réglementaires pour simplifier la création ou la gestion d'une entreprise et font appel aux technologies numériques pour réduire le temps passé aux tâches bureaucratiques et, partant, leur coût.

Depuis 2010, des pays africains figurent régulièrement dans le peloton de tête des réformateurs (tableau 5.5). Chaque année, la Banque mondiale compile une série d'indicateurs sur la qualité du droit des affaires et les réglementations et publie les résultats dans son rapport *Doing Business*, qui couvre le monde entier (Banque mondiale, 2016c). Les indicateurs portent sur dix aspects clés : création d'entreprise, obtention des permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs minoritaires, paiement des taxes et impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité.

Tableau 5.5. Les dix pays les plus réformateurs du monde selon le rapport *Doing Business*, 2010-16

Ordre	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16
1	Kazakhstan	Maroc	Pologne	Ukraine	Tadjikistan	Costa Rica	Brunei Darussalam
2	Rwanda	Moldavie	Sri Lanka	Rwanda	Bénin	Ouganda	Kazakhstan
3	Pérou	Ex-République yougoslave de Macédoine	Ukraine	Fédération de Russie	Togo	Kenya	Kenya
4	Viet Nam	Sao Tomé-et-Principe	Ouzbékistan	Philippines	Côte d'Ivoire	Chypre	Bélarus
5	Cabo Verde	Lettonie	Burundi	Kosovo	Sénégal	Mauritanie	Indonésie
6	Tadjikistan	Cabo Verde	Costa Rica	Djibouti	Trinité et Tobago	Ouzbékistan	Serbie
7	Zambie	Sierra Leone	Mongolie	Côte d'Ivoire	RDC	Kazakhstan	Géorgie
8	Hongrie	Burundi	Grèce	Burundi	Azerbaïdjan	Jamaïque	Pakistan
9	Grenade	Îles Salomon	Serbie	Ex-République yougoslave de Macédoine	Irlande	Sénégal	Émirats arabes unis
10	Brunei Darussalam	Corée	Kazakhstan	Guatemala	Émirats arabes unis	Bénin	Bahreïn
Pays africains	3	2	1	4	5	5	1

Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Source : Rapports *Doing Business* de la Banque mondiale, <http://français.doingbusiness.org/>.

Dans l'édition 2017 du rapport *Doing Business*, 41 pays africains ont amélioré leurs performances, tandis que 13 ont perdu des points. Parmi les réformes les plus fréquentes, les améliorations en vue de simplifier les procédures ou la réduction des redevances des services publics. Sur la période 2015-16, 17 pays africains ont simplifié le cadre juridique des procédures de conciliation, des processus de résolution des litiges ou des procédures d'apurement des dettes des petites entreprises rencontrant des difficultés financières (Banque mondiale, 2016c). Certains pays ont introduit des innovations technologiques :

- Le Kenya, qui fait partie des dix meilleurs réformateurs du monde, a mis en œuvre des réformes dans cinq domaines distincts de la politique économique, y compris en supprimant les droits de timbre sur certains articles, en améliorant l'approvisionnement électrique et en rationalisant les procédures administratives.
- La Tanzanie a le plus progressé sur la période 2015/16, grâce en grande partie à l'amélioration de son système de registre de crédit. Les nouveaux bureaux de crédit ont passé des accords avec des détaillants et des marchands pour constituer un registre commun couvrant tous leurs clients. La couverture des emprunteurs par le système est ainsi passée de 4.97 % de la population adulte à 6.48 %.
- Pour améliorer les échanges transfrontaliers, la Mauritanie a adopté le système international d'échange de données informatisé (EDI) du système douanier automatisé pour la saisie, le contrôle et la gestion (SYDONIA), ce qui réduit le temps de préparation et de soumission des déclarations en douane pour les exportateurs comme pour les importateurs.
- Maurice a informatisé ses registres fonciers.
- Le Maroc a créé une plateforme en ligne pour l'enregistrement des raisons sociales d'entreprises.
- Le Rwanda a facilité la création d'entreprise en améliorant les procédures d'enregistrement en ligne et en rationalisant toutes les démarches post-immatriculation. Il a également créé un guichet virtuel unique pour l'immatriculation des entreprises.
- L'Afrique du Sud a posé les premières bases d'un portail en ligne pour effectuer des recherches de raisons sociales.

Bien que le coût des procédures administratives ait diminué dans de nombreux pays, l'Afrique continue d'afficher des scores relativement faibles dans le classement global *Doing Business* par rapport au reste du monde : en 2016, six des 54 pays que compte le continent obtenaient une note supérieure à la valeur médiane moyenne pour cet indicateur, tandis que 26 des 37 pays du quintile inférieur étaient des pays africains. À la 50^e place sur 190 pays, Maurice devance tous les autres pays africains.

De nouvelles initiatives en matière de garantie des financements

Certains pays d'Afrique ont commencé à mettre en œuvre des réformes ou à lancer des programmes pour améliorer l'efficacité de leurs secteurs financier et bancaire. En 2015/16, sept pays au moins ont œuvré pour étendre l'accès au crédit et aux services financiers, à travers notamment le renforcement du cadre juridique, la création de systèmes d'enregistrement de la propriété ou le partage des informations sur les emprunteurs (Banque mondiale, 2016c). Ces efforts pour améliorer l'accès des entrepreneurs aux instruments financiers permettront probablement de soutenir le développement des entreprises. Il est avéré que l'ouverture de l'accès au crédit à travers des systèmes sûrs renforce la concurrence dans les services financiers, surtout si des institutions non bancaires peuvent elles aussi proposer des prêts sécurisés. Plus l'environnement financier est sain, plus les banques sont disposées à prêter des fonds à davantage d'entreprises (ONU/GTZ, 2008) – ce qui conforte le soutien du secteur public à l'investissement et, partant, dope la création d'industries et la concurrence commerciale (Alvarez de la Campa, 2014).

Le système de registre des garanties du Ghana

Le système de registre des garanties (CRS) établi au Ghana en 2010 au titre de la loi de 2008 sur les emprunteurs et les prêteurs est le premier du genre en Afrique subsaharienne (Oppong-Adusah, 2012). À fin 2016, les banques centrales du Ghana, du Libéria, du Malawi



et du Nigéria avaient aussi adopté ce dispositif, que la Banque du Ghana a mis en place avec la Société financière internationale (IFC) afin d'instaurer un cadre réglementaire conforme aux normes internationales des transactions garanties et registres des sûretés. Conçu par une entreprise informatique ghanéenne (Bsystems Limited), le système permet aux emprunteurs de faire la preuve de leur solvabilité, réduisant ainsi le risque des non-remboursements tout en renforçant la transparence et le cadre transactionnel. Environ 63 % des banques et des institutions financières utilisent ce registre.

Pour les PME du Ghana, ce dispositif a amélioré l'accès aux prêts et aux services financiers. En décembre 2012, environ 9 000 PME et 30 000 microentreprises avaient obtenu pour plus de 6.0 milliards USD de prêts, nantis sur des biens meubles inscrits dans le registre. À travers le recours aux sûretés sur les biens meubles, 1.3 milliard USD ont été alloués au financement des petites entreprises et 12 milliards USD au total pour financer les entreprises en général (Banque mondiale, 2016c). Ce système de transactions garanties réduit le coût de gestion des emprunts et permet aux institutions financières de relever le niveau d'accessibilité au crédit des petits entrepreneurs (Making Finance Work for Africa, 2017). Environ 20 % des entreprises qui ont en bénéficié sont détenues par des femmes (Banque mondiale, 2013). Mais la pénétration du dispositif en milieu rural et dans les banques communautaires reste limitée (Oppong-Adusah, 2012).

Le système d'évaluation du crédit de la Tanzanie

En 2012, la Tanzanie a lancé son système d'évaluation du crédit afin de promouvoir l'accès aux financements. Des règlements sont publiés cette année-là au titre de la loi de 2006 créant la Banque de Tanzanie et deux entreprises privées obtiennent leur licence d'agence d'évaluation du crédit (CRB) : Bradstreet Credit Bureau Tanzania Limited et Credit Info Tanzania. Les agences recueillent et compilent des informations fournies par les banques et les institutions financières non bancaires, y compris dans le secteur de la microfinance. Cela concerne la situation d'endettement des clients, leur comportement en matière de remboursement et leur historique d'emprunt (Banque de Tanzanie, 2012). Tout cela rend les opérations de crédit à la fois plus rapides et sûres (Clyde & Co, 2013) sachant que, pour garantir la sécurité d'ensemble, la banque centrale contrôle la base de données et que le dispositif facilite les contrôles internes au système bancaire.

D'autres initiatives commencent à s'implanter sur le continent : le Mozambique s'est doté d'une législation autorisant la création d'une agence de crédit tandis que le Burkina Faso et le Togo ont adopté la loi uniforme de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) facilitant l'organisation des activités des agences de crédit. La Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal disposent déjà d'une législation de ce type, des agences spécialisées ayant vu le jour au Sénégal en février 2016.

Le programme d'accompagnement post-décaissement des prêts de la Namibie

Soucieuses de promouvoir l'accès au crédit des PME de Namibie, deux grandes banques commerciales (Development Bank of Namibia et Bank Windhoek) ont créé des agences spécialisées respectivement en 2004 et 2005. Ce faisant, elles permettent aux PME de bénéficier de prêts et de services de développement adaptés. Cela englobe un accompagnement et un programme d'assistance qui débute après le décaissement des fonds, afin d'améliorer les compétences de gestion des entrepreneurs et d'atténuer les risques de non-remboursement. La succursale de la Bank Windhoek spécialisée dans les PME émergentes propose ainsi un programme d'accompagnement de 12 mois avec des périodes de prêt allant de trois à cinq ans (ONUDI/GTZ, 2008). Le fonds spécial pour le développement rattaché à la Development Bank de Namibie propose également des formations et des programmes d'accompagnement et de suivi pour les PME.



Le renforcement des processus de responsabilisation et de surveillance dans la conduite des politiques publiques sera primordial pour l'avenir

Les progrès réalisés par l'Afrique pour améliorer la gouvernance sont indéniables, mais la littérature actuelle pointe la nécessité d'opter pour une approche à la fois plus stratégique et multidimensionnelle de la mise en œuvre des réformes. Les réformes de la gouvernance doivent dépasser l'approche traditionnelle centrée autour de critères techniques (Brinkerhoff, 2017), dont les écueils intrinsèques ont été documentés (Andrews et al., 2013 ; Brinkerhoff et Brinkerhoff, 2015). Ainsi, les stratégies de décentralisation engagées en suivant un cadre normalisé plutôt qu'une approche scrupuleusement adaptée au contexte politique et socioéconomique ont donné lieu à des résultats décevants (BAfD et al., 2015 ; Smoke, 2015). Si certaines tâches de gestion sont probablement semblables dans tous les pays, l'impact des réformes sur les autorités infranationales peut avoir des résultats divergents, surtout au plan local. L'introduction de réformes positives exige une accumulation et une application prudentes des connaissances acquises, surtout quand il s'agit de comprendre les rapports entre différents acteurs politiques du pays, au-delà de la sphère gouvernementale, et notamment avec la société civile (OCDE, 2014 ; chapitre 7).

Les pays doivent en particulier s'assurer que les institutions publiques sont capables d'élaborer et de définir des politiques, de tenir les engagements ainsi pris et de le faire sans créer d'exclusion au sein de la population. L'objectif de développement durable (ODD) numéro 16, qui plaide pour des « institutions efficaces [et] responsables » constitue un pilier essentiel du développement. La qualité et la légitimité de la structure institutionnelle d'un pays déterminent l'aptitude d'un gouvernement à fournir des services mais également son efficacité et sa stabilité. Un examen approfondi de la performance de la Chine en termes de développement – un pays qui peut se targuer d'avoir affiché une croissance à deux chiffres pendant pratiquement 40 ans et d'avoir extrait plus de 700 millions de personnes de la pauvreté – montre que ces résultats ont été facilités à travers d'une évolution profonde des mécanismes de responsabilisation et de leadership collectif tout au long du processus décisionnel (Banque mondiale, 2017b).

L'administration en ligne jouera probablement un rôle central pour améliorer la proximité des services publics et leur qualité. Toutefois, elle ne peut en aucun cas affranchir les gouvernements de leur obligation d'améliorer les systèmes de responsabilisation – notamment en termes de surveillance, de séparation des pouvoirs et de passation de marchés – de déployer des infrastructures de base et de renforcer les capacités humaines. Le contenu communiqué à travers les outils informatiques doit être adapté aux priorités des citoyens, y compris lorsqu'ils maîtrisent peu les TIC, sachant que, pour fonctionner, les systèmes informatiques ont aussi besoin d'un degré minimum de fiabilité de l'approvisionnement électrique. Les projets d'administration électronique déployés en Afrique se sont heurtés à l'insuffisance des personnels des centres informatiques et aux capacités limitées des systèmes de requête en ligne (Kettani et El Mahidi, 2009 ; Chêne et Hodess, 2009 ; Abdalla et al., 2015 ; Open Data Research Symposium, 2015).

S'ils veulent relever le niveau de performance des administrations publiques, les gouvernements auraient par ailleurs tout intérêt à promouvoir les systèmes de gestion au mérite – et à renforcer la transparence. L'obligation de disposer d'une administration à la fois plus responsable et réactive aux attentes prioritaires des citoyens ne fait plus de doute (Bratton, 2012 ; Okeke-Uzodike et Chitakunye, 2014 ; Kilelo, 2015). Plus les agents sont compétents, plus les services publics sont efficaces. La formation doit être adaptée aux nouveaux défis et aux besoins de chacun. Le fait d'accorder la priorité aux compétences signifie également que l'on pourrait davantage associer au mérite les rémunérations et les parcours professionnels des agents de la fonction publique. Ce qui ne doit pas occulter l'obligation d'impliquer la société civile dans la définition des programmes et la prise de décisions, surtout à l'échelon local.



Références

- Abdalla et al. (2015), "Effect of Huduma Centers (One Stop Shops) in Service Delivery: A Case Study of Mombasa Huduma Centre", *International Journal of Academic Research in Business and Social Sciences*, Vol. 5, No. 6, http://hrmars.com/hrmars_papers/Effect_of_Huduma_Centers_%28One_Stop_Shops%29_in_Service_Delivery%E2%80%93A_Case_Study_of_Mombasa_Huduma_Centre1.pdf.
- ACET/Banque mondiale (2016), "Access to finance for SMEs", Bureau de la Banque mondiale au Ghana, [www://acetforafrica.org/acet/wp-content/uploads/publications/2016/03/Access-to-Finance-for-SMEs-Paper.pdf](http://www.acetforafrica.org/acet/wp-content/uploads/publications/2016/03/Access-to-Finance-for-SMEs-Paper.pdf).
- AFD (2012), *Le Programme d'électrification rurale global (PERG) au Maroc*, Agence Française de Développement, Paris, www.afd.fr/home/AFD/developpement-durable/DD-et-strategies/rioplus20/projets-rio20/electrification-maroc.
- Afrobaromètre, Base de données des enquêtes, www.afrobarometer.org/data (consulté en janvier 2017).
- AIE (2014), "Energy in Africa today", *World Energy Outlook 2014*, Agence internationale de l'énergie, Éditions de l'OCDE, Paris, dx.doi.org/10.1787/weo-2014-15-en.
- Akon Lighting Africa, akonlightingafrica.com (consulté en février 2017).
- Alvarez de la Campa, A. (2014), "Secured transactions and collateral registries: A global perspective", *5th Financial Infrastructure and Risk Management Training*, Société financière internationale, Washington, DC.
- Andrews, M., L. Pritchett et M. Woolcock (2013), "Escaping capability traps through Problem Driven Iterative Adaptation (PDIA)", *World Development*, Vol. 51(11), pp. 234-44.
- Arbache, J., J. Habyarimana et V. Molini (2010), "Silent and lethal: How quiet corruption undermines Africa's development efforts", *Africa Development Indicators 2010*, Banque mondiale, Washington, DC, doi.org/10.1596/978-0-8213-8202-8.
- AREI (2016), *Transforming Africa towards a Renewable Energy Powered Future with Access for All*, Africa Renewable Energy Initiative, www.arei.org/wp-content/uploads/2016/09/AREI-Summary-english_web.pdf.
- Ayee, J.R.A. (2006), *Reforming the African Public Sector: Retrospect and Prospects*, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, Dakar.
- Azimoh, C.-L. et al. (2016), "Electricity for development: Mini-grid solution for rural electrification in South Africa", *Energy Conversion and Management*, Vol.110, pp. 268-277, doi.org/10.1016/j.enconman.2015.12.015.
- BAfD (2016a), Évaluation des politiques et des institutions du pays (base de données), Banque africaine de développement, Abidjan, www://cpia.afdb.org/?page=data (consulté en janvier 2017).
- BAfD (2016b), *Le 'New Deal' pour l'énergie en Afrique*, Banque africaine de développement, Abidjan, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Brochure_New_Deal_2_-Fr.pdf.
- BAfD (2013), *Financial Inclusion in Africa*, Département de la recherche, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD/OCDE/PNUD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle*, Éditions de l'OCDE, Paris, doi.org/10.1787/aeo-2016-fr.
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions de l'OCDE, Paris, doi.org/10.1787/aeo-2015-fr.
- BAfD/OCDE/PNUD/CENUA (2011), *Perspectives économiques en Afrique 2011 : Étude par pays – Cabo Verde*, Éditions de l'OCDE, Paris, doi.org/10.1787/aeo-2011-fr.
- Baker Tilly (2014), *Report on Fraud and Mismanagement of Malawi Government Finances*, The Baker Tilly Business Services Limited, 21 février, www.gov.uk/government/world-location-news/audit-report-on-fraud-and-mismanagement-in-malawi.
- Banque de Tanzanie (2012), *The Bank of Tanzania (Credit Reference Bureau) Regulations*, Banque centrale de Tanzanie, Dar-es-Salaam, www.bot.go.tz/BankingSupervision/Tanzania_Credit_Reference_Bureau_Regulation.pdf.
- Banque mondiale (2017a), Base de données World Development Indicators, data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators (consulté en janvier 2017).
- Banque mondiale (2017b), *Rapport sur le développement dans le monde 2017 : la gouvernance et la loi*, Banque mondiale, Washington, DC, doi.org/10.1596/978-1-4648-0950-7.
- Banque mondiale (2017c), "Lighting Africa", www.lightingafrica.org (consulté en février 2017).



- Banque mondiale (2016a), Base de données sur l'évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA), <http://data.worldbank.org/data-catalog/CPIA> (consulté en janvier 2017).
- Banque mondiale (2016b), "Delivering Services", *Rapport sur le développement dans le monde 2016 : les dividendes du numérique*, Banque mondiale, Washington, DC, doi.org/10.1596/978-1-4648-0671-1.
- Banque mondiale (2016c), *Doing Business 2017 : Égalité des chances pour tous*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://français.doingbusiness.org/>.
- Banque mondiale (2013), "Pioneering Lending System Opens Doors to Finance for Ghana Small Enterprises", Société financière internationale, Washington, DC, https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/776e280040e7cb2e90addb412e1cf4fc/StoriesOfImpact-WorldBankGroup_SME_Ghana_Collateral_Registries_WBG_FINA_REV-Enhanced.pdf?MOD=AJPERES.
- Beck, T. (2013), "SMEs Finance in Africa: Challenges and Opportunities", *Banking in SSA: Challenges and Opportunities*, Banque européenne d'investissement, Luxembourg, www.eib.org/attachments/efs/economic_report_banking_africa_en.pdf.
- Beck, T. et R. Cull (2014), "Small- and medium-sized enterprise finance in Africa", *Africa Growth Initiative*, Brookings Institution, Washington, DC, www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/SME-Finance-in-Africa-Designed_FINAL.pdf.
- Bratton, M. (2012), "Citizen perceptions of local government responsiveness in SSA", *World Development*, Vol. 40/3, pp. 516-527, doi.org/10.1016/j.worlddev.2011.07.003.
- Bratton, M. et E. Gyimah-Boadi (2016), « Des institutions dignes de confiance impactent-elles le développement en Afrique ? », *Dépêche 112*, Afrobaromètre, http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/D%C3%A9p%C3%A4ches/ab_r6_dispatchno112_institutions_digne_de_confiance_fr.pdf.
- Brinkerhoff, D.-W. (2017), "Governance reform: pathways, pitfalls, and progress", intervention lors de la réunion informelle organisée à l'OCDE, Paris, 12 janvier.
- Brinkerhoff, D.-W. et J. Brinkerhoff (2015), "Public sector management reform in developing countries: Perspectives beyond NPM orthodoxy", *Public Administration and Development*, 35: 222-237, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/pad.1739/full>.
- BSystemsLimited (2017), "Collateral Registry System. The reflection on the impact of innovation", bsystemslimited.com/newcollateralstyem.php (consulté en janvier 2017).
- Centre for Public Impact (2016), "The Kenyan Open Data Initiative", www.centreforpublicimpact.org/case-study/open-data-kenya/ (consulté en janvier 2017).
- CENUA (2003), *Public Sector Management Reforms in Africa*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/uneca/unpan014953.pdf.
- Chêne, M. et R. Hodess (2009), *The Implementation of Integrated Financial Management Systems (IFMIS)*, Transparency International, <http://www.u4.no/publications/the-implementation-of-integrated-financial-management-systems-ifmis/>.
- Chiliswa, Z. et L. Mutuku (2015), "Building open data infrastructure and strategies for effective citizen engagement", 2015 Open Data Research Symposium, Ottawa, www.opendataresearch.org/dl/symposium2015/odrs2015-paper13.pdf.
- Clyde & Co (2013), *Progress to Establishment of Tanzania's Credit Reference System*, Clyde & Co LLP, Londres, www.clydeco.com/uploads/Files/Publications/2013/Banking_Regulatory_Update_-_CRBs.PDF.
- CRDI (2016), *Fès, la cybercapitale du Maroc*, Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Centre de recherches pour le développement international, le Caire, <https://www.idrc.ca/fr/article/recherches-dans-la-region-du-moyen-orient-et-de-lafrique-du-nord-fes-la-cybercapitale-du>.
- CRDI (2007), *e-Fès : Services publics en ligne*, Centre de recherches pour le développement international, <https://www.idrc.ca/fr/article/e-fes-services-publics-en-ligne> (consulté en janvier 2017).
- Dalberg (2015), *A Snapshot of Public Sector Efficacy in Africa*, www.dalberg.com/wp-content/uploads/2015/12/Final-Report-of-A-snapshot-of-public-sector-efficacy-in-Africa.pdf.
- Dahlberg, S. et S. Holmberg (2016), "The importance of electoral and judicial trust for regime support", *Review of Public Administration and Management*, Vol. 4, doi.org/10.4172/2315-7844.1000182.
- Deloitte (2012), *E Transform Africa: Modernizing Governments through ICTs*, Deloitte Consulting.
- Dener, C. et S.-Y. Min (2013), "Financial Management Information Systems and Open Budget Data: Do Governments Report on Where the Money Goes?", *World Bank Study*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/15897>.
- Dessus, S., J.-D. Lafay et C. Morrisson (1998), "A politico-economic model for stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*, doi.org/10.1093/oxfordjournals.jae.a020946.
- Diamond, J. et P. Khemani (2005), "Introducing financial management information systems in developing countries", *Working Paper 05/196*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2005/wp05196.pdf.

- Dulani, B., G. Sambo et K.-Y. Dionne (2016), « Bons voisins? Les Africains démontrent un sens élevé de la tolérance envers beaucoup, mais pas tous », *Dépêche* 74, Afrobaromètre, http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/D%C3%A9p%C3%AAtches/ab_r6_dispatchno74_tolerance_en_afrique_fre1.pdf.
- EISA (2017), *African election calendar*, Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique, Johannesburg, www.eisa.org.za/index.php/2017-african-election-calendar/.
- Enterprise Surveys, Base de données des enquêtes de conjoncture, www.enterprisesurveys.org, Banque mondiale (consulté en février 2017).
- EUEI (2012), *Africa-EU Renewable Energy Cooperation Programme (RECP) – Creating Opportunities for Renewable Energy Strategy 2020*, Initiative de l'UE pour l'énergie, Eschborn, www.euei-pdf.org/sites/default/files/field_publication_file/RECPstrategy2020en_lowres_0.pdf.
- Fjose, S. et al. (2010), "SMEs and growth in SSA, identifying SME roles and obstacles to SME growth", MENON publication no. 14/2010, MENON Business Economics, Oslo.
- FMI (2016a), *Financial Development in SSA – Promoting Inclusive and Sustainable Growth*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/dp/2016/afr1605.pdf
- FMI (2016b), Base de données *World Economic Outlook*, October 2016, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx
- Gallup (2016), Base de données des enquêtes mondiales *Gallup World Poll*, gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.
- Ghana Trade (2017), "Collateral Registry Registers 104,308 Collaterals", www.ghanatrade.gov.gh/Trade-News/collateral-registry-registers-104308-collaterals.html (consulté en janvier 2017).
- Global Integrity/Fondation Mo Ibrahim (2016), Base de données des Indicateurs d'intégrité en Afrique, www.globalintegrity.org/africa-integrity-indicators/ (consulté en janvier 2017).
- Gouvernement britannique (2015), "Energy Africa campaign", www.gov.uk/government/news/energy-africa-campaign (consulté en février 2017).
- Huduma Kenya Portal, Portail sur les centres Huduma, www.hudumakenya.go.ke/ (consulté en janvier 2017).
- IBP (2015), *Enquête sur le budget ouvert 2015*, International Budget Partnership, Washington, DC, <http://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/OBS2015-Report-French.pdf>.
- IFES (2017), *Election Guide Calendar*, International Foundation for Electoral Systems, Arlington, VA, www.electionguide.org (consulté en janvier 2017).
- International IDEA (2017), Site Internet de l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance, Stockholm, www.idea.int/.
- Kettani, D. et A. El Mahidi (2009), "Fez e-government project: An initiative transforming scientific research to value in Morocco", *Electronic Journal of E-Government*, Vol. 7/4, pp. 371-380, www.ejeg.com/issue/download.html?idArticle=154.
- Kilelo, H. (2015), "Public sector reform in Africa: Focus, challenges and lessons learnt", *International Journal of Humanities and Social Science Invention*, Vol. 4/7, pp. 19-27.
- L'Énergie en questions (2015), « La fondation Borloo pour l'énergie en Afrique entame sa quête de financements », www.lenergieenquestions.fr/la-fondation-borloo-pour-lenergie-en-afrique-entame-sa-quete-de-financements/ (consulté en février 2017).
- Levi-Faur, D. (2012), "From 'Big Government' to 'Big Governance'?", *The Oxford Handbook of Governance*, Oxford University Press, Londres, doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199560530.013.0001.
- Making Finance Work for Africa (2017), « Registres des garanties mobilières », <https://www.mfw4a.org/fr/infrastructure-financiere/registres-des-garanties-mobilieres.html> (consulté en janvier 2017).
- Mutuku, L. et C. Mahihu (2014), *Open Data in Developing Countries. Understanding the Impacts of Kenya Open Data Applications and Services*, ODDC iHub Report, www.opendataresearch.org/sites/default/files/publications/ODDC%20Report%20iHub.pdf.
- Nakusera, F. et al. (2008), *Enhancing the Role of Factoring and Leasing Companies in Providing Working Capital to Small and Medium Enterprises (SMEs) in Namibia*, Département de la recherche, Banque de Namibie, Windhoek.
- NDI (2017), *Global elections calendar*, National Democratic Institute, Washington, DC, www.ndi.org/elections-calendar?year=2017.
- OBG (2017), *Tanzania Lays Out Big Investment in Power Generation*, Oxford Business Group, www.oxfordbusinessgroup.com/news/tanzania-lays-out-big-investments-power-generation (consulté en janvier 2017).
- OCDE (2016), *États de fragilité 2016 : Comprendre la violence*, Éditions de l'OCDE, Paris, doi.org/10.1787/9789264269996-fr.



- OCDE (2014), "Accountability and Democratic Governance: Orientations and Principles for Development", *Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD*, Éditions de l'OCDE, Paris, doi.org/10.1787/9789264183636-en.
- OCDE/Banque mondiale (2015), "Inclusive global value chains: Policy options in trade and complementary areas for GVC integration by small and medium enterprises and low income developing countries", rapport préparé en vue de la réunion des ministres du Commerce du G20 à Istanbul, 6 octobre 2015, www.oecd.org/trade/OECD-WBG-g20-gvc-report-2015.pdf.
- OIT (2013), *Économie informelle et travail décent : guide de ressources sur les politiques, soutenir les transitions vers la formalité*, Département des politiques de l'emploi, Bureau international du travail, Genève, http://www.ilo.org/emppolicy/pubs/WCMS_234958/lang-fr/index.htm.
- Okeke-Uzodike, O.-E. et P. Chitakunye (2014), "Public sector performance management in Africa: Reforms, policies and strategies", *School of Management, IT and Governance*, université du Kwazulu-Natal, doi.org/10.5901/mjss.2014.v5n26p85.
- ONE (2005), *Rapport annuel 2005*, Office national de l'électricité, Casablanca, <http://www.one.org.ma/FR/pdf/RAP05.pdf>.
- ONEE (2016), « Bilan du PERG à fin 2015 », Office national de l'électricité et de l'eau potable, Casablanca, www.one.org.ma/fr/pages/interne.asp?esp=2&id1=6&id2=61&t2=1 (consulté en janvier 2017).
- ONU (2011), *L'Énergie durable pour tous*, Assemblée générale, Soixante-sixième session, Organisation des Nations Unies, New York, <http://www.se4all.org/sites/default/files/l/2014/02/French.pdf>.
- ONUDI/GTZ (2008), *Creating an Enabling Environment for Private Sector Development in SSA*, Vienne, www.unido.org/fileadmin/user_media/Publications/documents/creating_an_enabling_environment_for_private_sector_development_in_subSaharan_Africa_01.pdf.
- Open Data Research Symposium (2015), Site Internet de la troisième Conférence internationale sur les données ouvertes, www.opendataresearch.org/project/2015/symposium.
- Oppong-Adusah, M. (2012), "Highlights of the collateral registry Ghana redesign project", Société financière internationale, Washington, DC, www.ifc.org/wps/wcm/connect/145330004bea0e32a239e71be6561834/Day2-session4-Mike+Oppong-Adusah-Ghana+registry+project+highlights.pdf?MOD=AJPERES.
- Ouedraogo, A. et al. (2012), "It started in Ghana: Implementing Africa's first collateral registry", *IFC Smart Lessons Brief*, Banque mondiale, Washington, DC, documents.worldbank.org/curated/en/717601468037145223/It-started-in-Ghana-implementing-Africas-first-collateral-registry.
- Oyuke, A., P. Halley-Penar et B. Howard (2016), « Hors réseau ou 'marche-arrêt' : la majorité des Africains manquent d'électricité fiable », *Dépêche 75*, Afrobaromètre, http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/D%C3%A9p%C3%A7hes/ab_r6_dispatchno75_electricite_en_afrique_fre1.pdf.
- PNUD/PIWA (2009), *E-governance and Citizen Participation in West Africa: Challenges and Opportunities*, Programme des Nations Unies pour le développement et Panos Institute West Africa.
- République d'Afrique du Sud (2016a), *Department of Energy: Annual report 2015/16*, Department of Energy, Pretoria, www.energy.gov.za/files/Annual%20Reports/DoE-Annual-Report-2015-16.pdf.
- République d'Afrique du Sud (2016b), *Energy: Strategic plan 2015-2020*, Department of Energy, Pretoria, www.energy.gov.za/files/aboutus/DoE-Strategic-Plan-2015-2020.pdf.
- République d'Éthiopie (2016), "Growth and Transformation Plan II (2015/16 – 2019/20): Volume 1", by the National Planning Commission, Addis-Abeba, mai.
- Rhodes, R.A.W. (2012), "Waves of governance", *The Oxford Handbook of Governance*, Oxford University Press, Londres, doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199560530.013.0003.
- Stein, P. (2013), *Accès au financement : Afrique subsaharienne*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/596651468007242194/Access-au-financement-Afrique-subsaharienne>.
- SME Finance Forum (2015), "Entrepreneurs encouraged to apply for funding in Namibia", www.smefinanceforum.org/post/entrepreneurs-encouraged-to-apply-for-funding-in-namibia (consulté en janvier 2017).
- Smoke, P. (2015), "Managing Public Sector Decentralization in Developing Countries: Moving Beyond Conventional Recipes", *Public Administration and Development*, pp. 250-62.
- The Economist (2014), "Malawi's cashgate scandal", www.economist.com/blogs/baobab/2014/02/malawi-s-cashgate-scandal (consulté en février 2017).
- UA (2017), *Elections reports*, Union africaine, www.au.int/web/en/documents/688.
- USAID (2017), "Power Africa", www.usaid.gov/powerafrica (consulté en février 2017).
- Wike, R. et al. (2017), "In key African nations, widespread discontent with economy, corruption", Pew Research Center, Washington, DC, www.pewglobal.org/2016/11/14/in-key-african-nations-widespread-discontent-with-economy-corruption/.

PARTIE II
Entrepreneuriat
et industrialisation





Chapitre 6

Renforcer l'entrepreneuriat pour aider l'industrialisation en Afrique

Ce chapitre présente un état des lieux de l'industrialisation en Afrique. Il montrera d'abord que l'industrialisation figure parmi les priorités des différents pays africains, avant d'expliquer pourquoi il s'agit d'un enjeu toujours essentiel. Il examinera ensuite le rôle du secteur manufacturier et le potentiel d'autres activités économiques dans le cadre de la quatrième révolution industrielle. Enfin, il décrira la situation de l'entrepreneuriat à l'échelle du continent et mettra en évidence les types d'entrepreneurs susceptibles de favoriser l'industrialisation. En particulier, il examinera les différentes catégories d'entrepreneurs : en début de cycle, en zones rurales, femmes entrepreneurs et entrepreneurs motivés par l'opportunité.

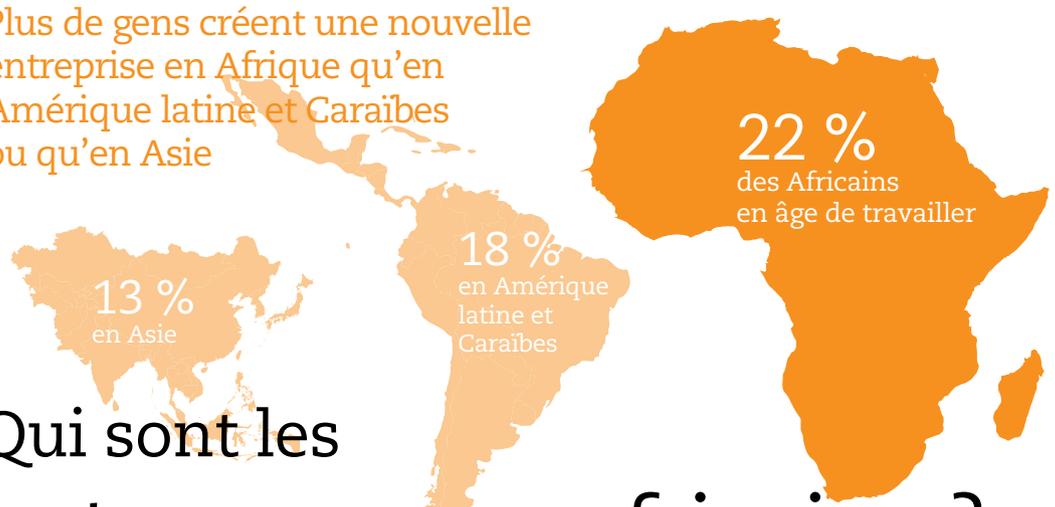
BRIEF EN

Promouvoir l'industrialisation est l'une des priorités des politiques publiques africaines. Celles-ci ambitionnent avant tout de créer des secteurs économiques à forte intensité de main-d'œuvre. Les précédentes tentatives d'industrialisation des pays d'Afrique se sont souvent soldées par un échec, d'où la nécessité d'élaborer de nouvelles stratégies. En tenant compte des erreurs du passé, ces stratégies doivent permettre d'exploiter les opportunités que recèle la quatrième révolution industrielle, mais aussi de relever les défis de l'environnement économique mondial actuel. Tout en mettant à profit le potentiel du secteur manufacturier, les stratégies d'industrialisation devraient également cibler d'autres activités pour lesquelles les pays africains disposent d'un avantage comparatif latent. Et, surtout, il faut que ces stratégies définissent des moyens d'encourager un entrepreneuriat à même de générer une croissance forte. La majorité des entrepreneurs en début de cycle opèrent dans des secteurs à faible productivité, qui requièrent peu de qualifications et ne présentent que peu d'obstacles à l'entrée. Bien que les petites et jeunes entreprises créent, en règle générale, le plus d'emplois, peu d'entre elles connaissent un essor rapide. Les entrepreneurs plus qualifiés et très motivés sont davantage susceptibles de se développer et de contribuer à cette nouvelle vague d'industrialisation que les autres.

Le saviez-vous ?

- Entre 2015 et 2030, 29 millions de personnes vont rejoindre la force de travail en Afrique chaque année.
- 22 % de la population africaine en âge de travailler crée de nouvelles entreprises, taux le plus important dans le monde.
- Les entreprises de moins de 20 salariés et de moins de 5 années d'existence contribuent le plus à la création d'emplois dans le secteur formel en Afrique.
- 44 % des entrepreneurs africains lancent leur entreprise pour saisir une opportunité sur le marché, alors que 33 % le font car ils ne peuvent pas trouver d'autre emploi.

Plus de gens créent une nouvelle entreprise en Afrique qu'en Amérique latine et Caraïbes ou qu'en Asie



Qui sont les entrepreneurs africains ?

Jeunes



36 ans en Asie

35 ans en Amérique latine et Caraïbes

31 ans en moyenne en Afrique

Les femmes africaines ont deux fois plus de probabilité de lancer une entreprise que les femmes d'autres continents



Majoritairement dans les services

Top des entrepreneurs en début de cycle :



Commerce, hôtellerie et restauration



Agriculture, sylviculture et pêche



Secteur manufacturier

Innovants



20 % des nouveaux entrepreneurs africains introduisent un nouveau produit ou service



Le retour de l'industrialisation parmi les objectifs des politiques économiques africaines

De nombreux pays africains adhèrent à l'objectif d'industrialisation, ce qui nécessite de nouvelles stratégies économiques. En 2017, au moins 26 d'entre eux disposaient d'une stratégie en la matière. Si les précédentes tentatives se sont souvent soldées par des échecs, la révolution industrielle actuelle et l'environnement mondial offrent de nouvelles opportunités, mais obligent aussi à relever de nouveaux défis. Trois processus sont nécessaires à l'industrialisation du continent : développer le secteur privé et encourager sa compétitivité, cibler des secteurs économiques à fort potentiel de croissance, y compris parmi les activités non manufacturières, et mieux exploiter le potentiel des entrepreneurs.

Pour les États africains, le principal objectif est de créer les conditions pour remettre leur économie sur la voie d'une croissance plus forte, plus inclusive et plus durable. Le produit intérieur brut (PIB) africain a progressé de 5 % par an entre 2001 et 2014, mais la pauvreté reste importante (chapitre 4). Une croissance économique élevée est certes requise, mais il faut également améliorer les conditions de vie de toute la population. L'Afrique aura besoin d'emplois supplémentaires et de meilleure qualité : entre 2015 et 2030, le marché du travail devra absorber 29 millions de nouveaux arrivants chaque année. Les pays doivent offrir des emplois nombreux et relativement accessibles à une vaste population qui est dans l'ensemble peu qualifiée. La conjoncture mondiale défavorable et la faiblesse des cours des matières premières font peser des risques supplémentaires sur les économies africaines (chapitre 1).

La transformation économique passera nécessairement par l'industrialisation. Sans elle, l'Afrique ne pourra pas opérer une mutation en redistribuant les ressources des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité. Seule l'industrialisation peut créer les conditions d'une convergence inconditionnelle du continent africain avec les économies les plus avancées.

L'industrialisation est un facteur de création d'emplois, de hausse de la productivité et d'innovation. Le marché régional africain souffre de freins du côté de la demande, mais sa croissance recèle des opportunités pour le commerce de biens manufacturés, de services modernes et de produits agricoles transformés. L'augmentation des exportations peut signifier plus de retombées en matière de technologie provenant d'autres pays. L'industrialisation peut favoriser l'accès à des capitaux, l'innovation technologique et l'apprentissage (Lin et Monga, 2013).

Encadré 6.1. Soutien à l'industrialisation africaine

Les États africains, les Nations Unies et le G20 soutiennent l'industrialisation en tant que moyen d'atteindre les objectifs du continent :

- L'industrialisation est essentielle à la réalisation de l'objectif de l'Agenda 2063 adopté par l'Union africaine (UA) : « Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable » (CUA, 2015a). En particulier, l'industrialisation est un élément important du Premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2014-2023) (CUA, 2015b) et, moins récemment, du Plan d'action pour le développement industriel accéléré en Afrique (UA, 2007).
- Les États africains ont approuvé la *Stratégie d'industrialisation en Afrique 2016-2025* de la Banque africaine de développement (BAfD) en juillet 2016 (BAfD, 2016). D'après ce texte, « compétitivité des talents, capacités et esprit d'entreprise » sont des éléments moteurs de cette stratégie. Le quatrième programme phare de la BAfD prévoit d'atteindre les objectifs définis par la stratégie en « promouvant et en orientant le développement d'entreprises », notamment des petites et moyennes entreprises (PME).



Encadré 6.1. Soutien à l'industrialisation africaine (cont.)

- Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) fait de « l'industrialisation, de la science, de la technologie et de l'innovation » l'un de ses quatre axes principaux. Sa *Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique 2024* (UA, 2014) met en avant le rôle des entrepreneurs dans l'innovation.
- La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique appuie l'industrialisation du continent, en particulier par le biais de sa section consacrée à l'industrialisation et aux infrastructures. En témoigne la place de ce thème dans l'une de ses publications, le *Rapport économique sur l'Afrique*, depuis plusieurs années et surtout depuis 2013.
- L'Assemblée générale des Nations Unies a réaffirmé son soutien aux aspirations du continent à l'industrialisation. En juillet 2016, elle a adopté une résolution annonçant la Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, qui doit se poursuivre jusqu'en 2025 (Assemblée générale des Nations Unies, 2016). Cette résolution invite à repenser la coopération internationale et à donner un mandat précis à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO), en vue d'une collaboration avec l'UA dans le but d'atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- L'industrialisation du continent a été l'un des thèmes clés de la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-VI) qui s'est déroulée en août 2016.
- Sous l'impulsion de la Chine, les pays du G20 ont accepté, lors du sommet de septembre 2016 à Hangzhou, de soutenir l'industrialisation de l'Afrique dans le cadre du Plan d'action en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

De nouvelles stratégies d'industrialisation qui tiennent compte des erreurs du passé

Les gouvernements africains qui ont œuvré à l'industrialisation de leur pays par le passé ont souvent échoué. Après leur indépendance, beaucoup de jeunes nations africaines ont cherché à s'industrialiser pour ne plus dépendre de leur ancienne puissance coloniale. Leur politique industrielle s'appuyait sur de grandes entreprises d'État et ciblait des activités manufacturières à forte intensité capitaliste, en recourant à la substitution aux importations pour protéger ces industries. Par conséquent, le secteur manufacturier a enregistré une croissance très rapide entre 1960 et 1975.

Toutefois, ces stratégies ont souvent manqué leurs objectifs, pour plusieurs raisons (encadré 6.2). En particulier, nombre d'entre elles étaient centrées sur des activités à forte intensité de capital et de savoir, ce qui ne correspondait pas à l'avantage comparatif des pays en question. Les entreprises d'État ont dû faire face à des déficits considérables causés par des mécanismes de responsabilisation et d'incitation insuffisants. Il était malgré tout difficile de se passer de ces entreprises, car elles employaient une large part de la main-d'œuvre et les élites industrielles qui les dirigeaient étaient politiquement influentes. Une faillite aurait signifié l'échec des politiques adoptées. Les programmes d'ajustement structurel ultérieurs ont conduit au démantèlement de ces entreprises après 1975, et par conséquent au déclin du secteur manufacturier.

Depuis le milieu des années 90, les politiques économiques des pays d'Afrique sont, dans une large mesure, alignées sur le « Consensus de Washington ». Les pouvoirs publics s'attachent surtout à améliorer l'environnement des affaires. Ces politiques ont certes



des effets positifs, mais les progrès restent lents. Par ailleurs, leurs recommandations générales ne tiennent pas compte des spécificités de chaque pays. En outre, elles exigent bien souvent des mesures que les autorités des pays africains n'ont pas la capacité de mettre en place. Sans stratégies d'industrialisation pour le soutenir, le secteur manufacturier s'est heurté à un grand nombre de difficultés liées les unes aux autres :

1. des goulots d'étranglements au niveau des infrastructures (Newman et al., 2016 ; Dethier, 2015 ; Noman et Stiglitz, 2015) ;
2. des capacités de production insuffisantes (Bhorat et al., 2016) ;
3. une pénurie de main-d'œuvre qualifiée (Lawrence, 2005) ;
4. des marchés de capitaux sous-développés (Kodongo et Ojah, 2016) ;
5. de fortes inégalités de revenus (Okojie et Shimeles, 2006).

Encadré 6.2. Les « vieilles » stratégies d'industrialisation en Afrique

Les nouvelles stratégies d'industrialisation doivent tenir compte des réussites et des échecs du passé. Quelques stratégies seulement se sont avérées efficaces ; les autres se sont soldées par un échec. Par exemple, Maurice et la Tunisie ont créé des zones économiques spéciales et attiré des investissements directs étrangers pour exporter leur production (voir les notes-pays correspondantes), ce qui leur a permis de devenir des pays à revenu intermédiaire.

L'échec des stratégies d'industrialisation antérieures s'explique par plusieurs raisons.

- Ces stratégies n'ont pas tenu compte de l'importance des avantages comparatifs, ou n'ont pas eu recours aux bonnes incitations pour les entrepreneurs. Des politiques protectionnistes ont renchéri les produits importés et les produits de substitution aux importations par rapport aux prix internationaux. Il en a résulté une fragmentation des marchés et une diminution de la concurrence des entreprises étrangères (Lin, 2012, Newman et al., 2016). La surévaluation des taux de change a réduit la compétitivité des entrepreneurs locaux au sein des marchés régionaux et d'exportation (Okojie et Shimeles, 2006).
- Des institutions défaillantes ont exacerbé la corruption, la lourdeur de la réglementation pour les entreprises, le manque de protection des droits de propriété et la faiblesse de l'état de droit. La mauvaise gestion des rentes tirées des matières premières dans plusieurs pays axés sur les ressources naturelles a encore affaibli des institutions déjà fragiles. Créant un environnement des affaires risqué, les investissements productifs et l'entrepreneuriat ont pu être découragés (Eifert, 2009).
- En Afrique, les tentatives d'industrialisation ont également pâti des exportations d'Asie de l'Est vers le marché africain et international à des prix très compétitifs. La consommation a entraîné une augmentation des importations alors que la croissance restait faible, là où il aurait fallu investir dans l'économie nationale.
- Les dimensions réduites du marché intérieur de nombreux pays africains ont limité les économies d'échelle, tout particulièrement pour les petits pays et ceux n'ayant pas d'accès à la mer. La lenteur de l'intégration régionale s'est accompagnée de multiples problèmes : normes différentes, mesures protectionnistes ou autres politiques réduisant la taille des marchés pour l'industrialisation.

L'industrialisation de l'Afrique requiert des stratégies innovantes

Les stratégies d'industrialisation du XXI^e siècle doivent se montrer innovantes. Les pays d'Afrique doivent saisir les opportunités nouvelles et relever des défis auxquels les autres régions n'ont pas eu à faire face : i) la nouvelle révolution industrielle, qui amplifie l'automatisation de la production, ii) l'évolution de l'environnement économique, qui se



caractérise par un ralentissement de la croissance mondiale et par la fin du supercycle des matières premières (chapitre 1) et iii) la hausse du coût du travail en Asie de l'Est. Des démarches innovantes sont également nécessaires afin de mettre à profit les avantages comparatifs latents des divers pays d'Afrique, leurs spécificités géographiques et leur culture unique. Ainsi, le continent ne pourra pas se contenter de transposer les stratégies d'industrialisation adoptées avec un relatif succès par l'Asie du Nord-Est dans les années 70.

L'industrie manufacturière reste le principal secteur sur lequel peuvent s'appuyer les politiques d'industrialisation africaines, bien que d'autres secteurs offrent des opportunités pour une croissance élevée. Dans certains services marchands et certaines activités agricoles telles que l'horticulture et l'agro-industrie, les méthodes de production sont désormais comparables à celles du secteur manufacturier traditionnel. Ces activités produisent d'importants volumes de biens pouvant être exportés, pour des coûts marginaux faibles, ce qui stimule la concurrence et la productivité. Toutefois, il n'est pas toujours judicieux d'investir la totalité des ressources dans le secteur manufacturier, et cela ne correspond pas forcément à l'avantage comparatif de tous les pays du continent.

Plusieurs voies peuvent mener à l'industrialisation. On observe qu'une croissance de la part du secteur manufacturier dans le PIB n'est pas nécessairement corrélée à une hausse des niveaux de revenus. D'autres filières peuvent également contribuer de manière significative à la croissance économique. Leur potentiel pour l'industrialisation peut être augmenté dans le cadre de la quatrième révolution industrielle, qui se caractérise par une tendance à remplacer la main-d'œuvre peu qualifiée par des machines.

Élaborer des stratégies innovantes, qui cibleraient mieux les activités entrepreneuriales à fort potentiel, pourrait accélérer l'industrialisation. Les entrepreneurs jouent un rôle crucial dans l'économie d'un pays : ils sont source d'innovation, notamment en matière de nouvelles technologies et de méthodes de production. Ceux à fort potentiel testent également de nouveaux produits sur les marchés locaux. En apportant des idées neuves et en partageant des informations avec d'autres entreprises locales, ils peuvent augmenter la compétitivité via la redistribution des ressources vers des activités plus productives.

Une marge de croissance existe pour le secteur manufacturier en Afrique

Le secteur manufacturier de l'Afrique est à l'heure actuelle de taille réduite par rapport à celui d'autres régions en développement (tableau 6.1). Il entre pour 11 % dans le PIB africain, soit un pourcentage moindre que celui observé dans des régions comparables, telles que l'Asie de l'Est et le Pacifique (23 %), l'Asie du Sud (16 %), et l'Amérique latine et les Caraïbes (14 %). Sa part est en revanche similaire à celle mesurée dans l'Union européenne (15 %) et en Amérique du Nord (12 %). Il s'agit toutefois de régions plus développées, qui ont achevé un processus de transformation structurelle au cours duquel elles sont passées d'une économie agricole à une économie manufacturière, puis à une économie de services. La contribution de l'agriculture au PIB, en revanche, est bien moins importante dans ces régions, tandis que le secteur industriel peut s'appuyer sur une productivité beaucoup plus élevée.

Tableau 6.1. Part de chaque secteur dans le produit intérieur brut des différentes régions du monde, 2014/15 (%)

	Agriculture	Secteur manufacturier	Services
Afrique	16	11	54
Union européenne	2	15	74
Asie de l'Est et Pacifique	5	23	60
Asie du Sud	18	16	53
Amérique latine et Caraïbes	5	14	67
Amérique du Nord	1	12	80

Note : La somme de ces parts ne ressort pas à 100 %, car plusieurs secteurs ne sont pas inclus dans ce tableau (mines, carrières et hydrocarbures, construction, électricité, gaz et eau).

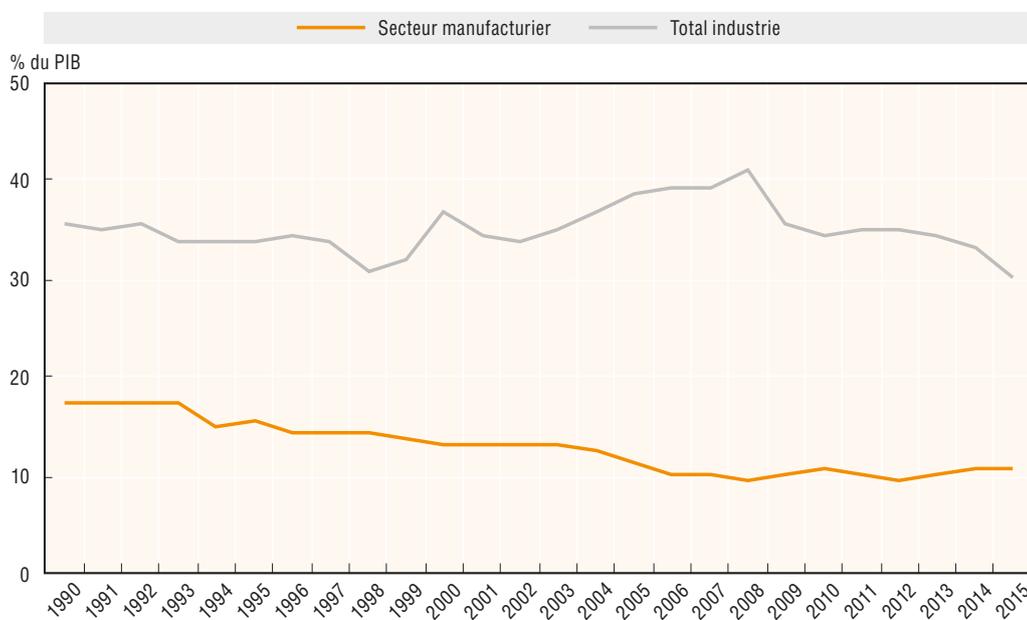
Sources : Département de la statistique de la BAfD ; Banque mondiale (2017).



Le secteur manufacturier africain connaît de nombreuses difficultés depuis le milieu des années 90, bien qu'il ait récemment fait preuve d'un certain dynamisme. Entre le début des années 90 et 2008, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB du continent a presque été divisée par deux, passant de près de 17 % à environ 9 % (graphique 6.1). Cette chute, inquiétante pour les économies africaines, a été qualifiée par Dani Rodrik (2016) de « désindustrialisation prématurée ». Ces dernières années, le secteur manufacturier s'est légèrement redressé, pour atteindre autour de 11 % du PIB.

Les industries extractives se développent rapidement depuis 2000, grâce à la hausse des prix des matières premières. Après cette date, la part que représente leur valeur ajoutée dans le PIB (avec les parts plus faibles de la construction, de l'électricité, du gaz et de l'eau) s'est accrue au cours du boom des produits de base, ressortant à 32 % en 2008, avant de retomber progressivement à près de 20 % en 2015. Bien que souvent très productives, les industries extractives nécessitent beaucoup de capital et créent peu d'emplois. En 2010, la productivité de la main-d'œuvre était 28 fois plus élevée dans le secteur minier que dans le secteur manufacturier (et 87 fois plus élevée que dans l'agriculture). Malheureusement, le secteur minier n'emploie que 1 % de la main-d'œuvre ¹.

Graphique 6.1. Évolution de la valeur ajoutée du secteur manufacturier et de l'industrie dans son ensemble en Afrique, 1990-2015



Note : La part de la valeur ajoutée de chaque secteur est exprimée en pourcentage du PIB. L'industrie comprend la production manufacturière, les industries extractives (mines, carrières et hydrocarbures), la construction, l'électricité, le gaz et l'eau.

Source : Département de la statistique de la BAfD.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486966>

Toutefois, ces moyennes à l'échelle du continent masquent des tendances diverses. Par exemple, ces dernières années, la part du secteur manufacturier dans le PIB de plusieurs pays africains a peu évolué, ou a légèrement augmenté. C'est le cas en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo ou encore au Swaziland (annexe 6.A1). De plus, dans certains pays possédant une importante industrie textile, les répercussions des changements intervenus dans les politiques commerciales internationales

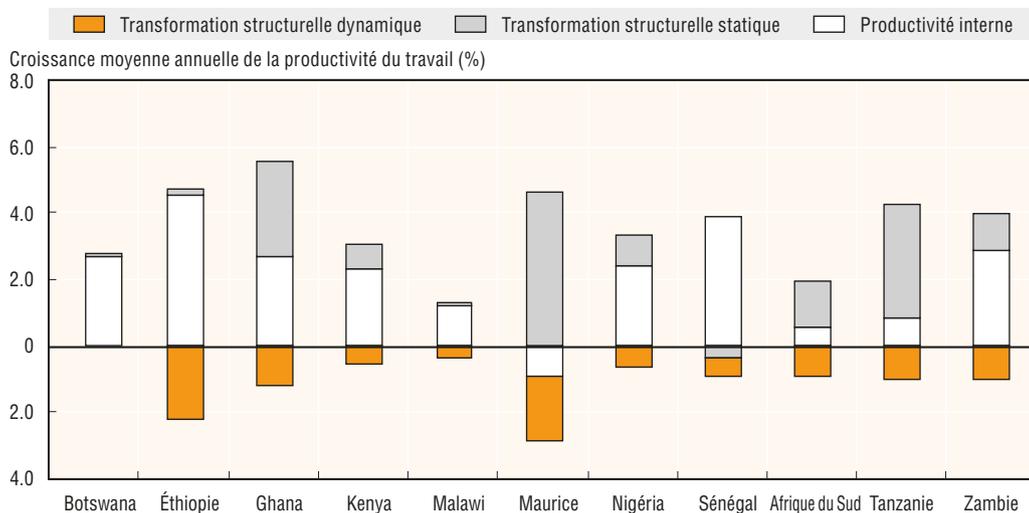
continuent de se faire sentir. Le démantèlement progressif de l'Arrangement multifibres (AMF) en 2005 a exposé les entreprises textiles africaines à la concurrence des pays asiatiques à faibles coûts de production, entraînant une baisse de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB de plusieurs pays africains, tels que l'Égypte, le Lesotho, le Maroc, Maurice et la Tunisie. Après une période d'ajustement, le secteur manufacturier de la majorité de ces pays s'est néanmoins stabilisé, voire développé².

La fin de l'envolée des prix des matières premières a amené certains pays riches en ressources naturelles à diversifier leur économie, bien que leur secteur manufacturier soit de plus petite taille que celui d'autres pays pauvres en ressources naturelles. Ainsi, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB du Nigéria était de 9.5 % en 2015, contre 2.8 % en 2005. Les solides performances des filières du textile, du vêtement, de la chaussure et des métaux de base (fer et acier), entre autres, ont contribué à la croissance de l'industrie pendant cette période (Bureau national des statistiques du Nigéria, 2014).

S'appuyer uniquement sur la part du secteur manufacturier dans le PIB pour évaluer le dynamisme de l'industrie d'un pays, ce que fait souvent la recherche sur ce thème, peut occulter certaines tendances. On notera ainsi qu'en Éthiopie, la part du secteur manufacturier dans le PIB était similaire en 2015 et en 2005 (4.8 % seulement). Or, le PIB réel de l'Éthiopie a augmenté d'environ 10 % par an en moyenne sur cette période, ce qui signifie que la croissance de la valeur ajoutée réelle du secteur manufacturier a elle aussi connu une hausse de même ampleur. En 2015, le niveau du secteur manufacturier s'est révélé donc 2.5 fois supérieur à ce qu'il était dix ans auparavant. Ces éléments montrent le dynamisme du secteur manufacturier éthiopien³, qui attire de plus en plus d'investisseurs étrangers. D'autres pays de la région ont eux aussi amélioré leurs politiques afin d'encourager les IDE dans l'industrie manufacturière (chapitre 2). Une tendance similaire peut être observée au Mozambique, où la valeur ajoutée manufacturière était de 25 % plus élevée en 2015 qu'en 2010, alors que la part de ce secteur dans le PIB a reflué de 11 % à 10 %.

Jusqu'ici, l'Afrique a pu absorber son surcroît de main-d'œuvre venant de l'agriculture, mais la plupart des travailleurs ont été réaffectés dans les services liés au commerce de détail, peu productifs (BAfD/OCDE/PNUD/CEA-ONU, 2013 ; McMillan, Rodrik et Verduzco-Gallo, 2014 ; Timmer, De Vries et De Vries, 2014 ; CEA-ONU/UA, 2013 ; Rodrik, 2016). Entre 2000 et 2010, la croissance de la productivité intrasectorielle en Afrique du Sud, au Botswana, au Ghana, à Maurice, au Nigéria et en Zambie a résulté principalement, voire uniquement, de l'amélioration des méthodes de production. L'Éthiopie, le Malawi et la Tanzanie ont enregistré d'importants gains de productivité statique en redéployant la main-d'œuvre dans des secteurs à plus forte productivité (graphique 6.2). Cependant, aucun de ces pays n'a procédé à un transfert vers des secteurs affichant à la fois une productivité élevée et en hausse, qui aurait permis des gains de productivité dynamique. Les mouvements de main-d'œuvre intersectoriels ont eu lieu essentiellement de l'agriculture en direction des services liés au commerce de détail ou des services aux particuliers, où le niveau de productivité était légèrement supérieur à celui de l'agriculture. Ils ont débouché sur des gains de productivité statique, mais avec des pertes de productivité dynamique, la croissance de la productivité des services ayant reculé car l'emploi a progressé plus rapidement que la production dans ce secteur⁴. Désormais, il faudrait que les pays d'Afrique soutiennent les secteurs pouvant absorber la main-d'œuvre avec des niveaux et une croissance de la productivité plus importants.

Graphique 6.2. Croissance de la productivité du travail dans 11 pays d'Afrique, 2000-10



Note : On parle de transformation structurelle statique pour désigner la croissance de la productivité induite par la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs peu productifs vers les secteurs productifs, et de transformation structurelle dynamique pour exprimer l'évolution du niveau de productivité sectorielle sous l'effet de cette réaffectation. La croissance de la productivité interne a trait, elle, aux améliorations intrasectorielles.

Source : Adapté du tableau 2 de De Vries, Timmer et De Vries (2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486978>

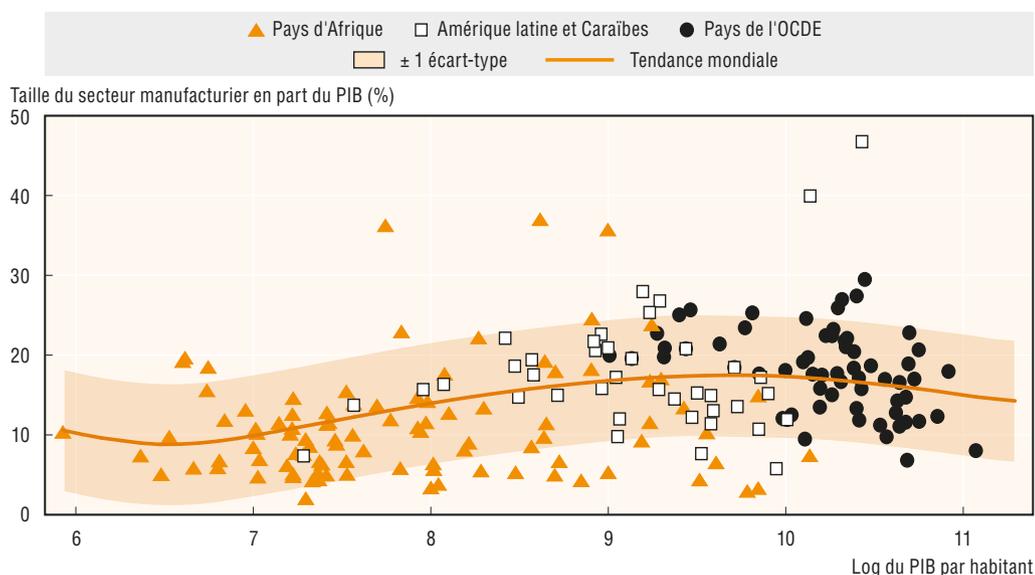
Selon McMillan et Harttgen (2015), « les lamentations à propos de la désindustrialisation » occultent une « révolution silencieuse » qui est en cours : la part de la population active employée dans l'agriculture est en nette diminution, tandis que celle occupant des emplois de services très qualifiés augmente. En zone rurale, le nombre d'enfants qui fréquentent l'enseignement secondaire n'a jamais été aussi élevé. L'expansion démographique sans précédent de l'Afrique est appuyée par des hausses de la productivité agricole qui ne transparaissent pas toujours dans les chiffres officiels. Cette révolution silencieuse s'accompagne d'améliorations sensibles de la gouvernance, des niveaux de vie et du capital humain.

L'industrialisation au XXI^e siècle ne se cantonne pas au secteur manufacturier

Il existe de multiples trajectoires d'industrialisation. La montée en puissance du secteur manufacturier est généralement associée au début de l'industrialisation et au rattrapage économique. Le graphique 6.3 illustre la tendance haussière de la part de ce secteur dans le PIB des pays à revenu faible ou intermédiaire. Il représente un grand nombre d'économies à différents niveaux de revenu, sur une période de 25 ans. Cependant, ces pays peuvent relever leur revenu par habitant avec des niveaux de production manufacturière très divers, ainsi qu'en témoigne l'ampleur des écarts par rapport à cette tendance mondiale.

Le graphique 6.4 illustre les changements qui ont mené à la quatrième révolution industrielle. Au XVIII^e siècle, la machine à vapeur a marqué la première révolution industrielle, qui a facilité la production mécanique et permis la fabrication de produits industriels à l'échelle mondiale. La deuxième révolution industrielle a consisté en une production de masse grâce au fordisme. À la fin du XX^e siècle, de nouvelles innovations techniques dans l'informatique et l'automatisation ont débouché sur la troisième révolution industrielle.

Graphique 6.3. Part du secteur manufacturier en fonction du revenu par habitant, 1990-2015

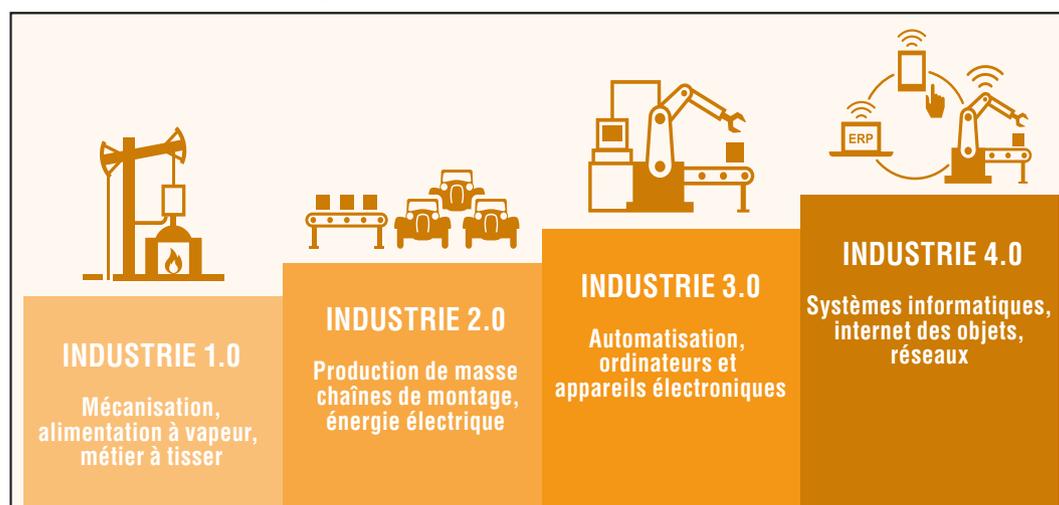


Note : Les données portent sur 132 pays. À l'exception du Canada, chaque pays a un point de données pour 1990 (ou l'année la plus proche disponible) et un autre pour 2015 (ou l'année la plus récente).

Source : Adapté des Indicateurs du développement dans le monde (WDI) (Banque mondiale, 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486983>

Graphique 6.4. Les quatre révolutions industrielles



La révolution industrielle actuelle a des répercussions sur l'industrialisation de l'Afrique au travers de trois grandes technologies : i) la robotique, l'automatisation et l'intelligence artificielle, ii) la fabrication additive ou *additive manufacturing* (telle que l'impression 3D) et iii) l'Internet industriel et l'analyse des données (Naudé, à paraître). Cette quatrième révolution industrielle est davantage axée sur les services et encourage l'industrialisation reposant sur plus de secteurs que ne le fait le transfert de ressources vers le seul secteur manufacturier. Elle diffère des précédentes percées industrielles : les technologies de l'information et des communications (TIC) tendent à remplacer les travailleurs moyennement ou peu qualifiés et ont besoin d'un personnel plus qualifié (Naudé, à paraître).

Dans ce contexte, les services offrent des opportunités considérables pour la croissance. Le commerce mondial des services progresse plus rapidement encore que celui des produits (Ghani et Kharas, 2010). En Afrique, il s'est chiffré à plus de 240 milliards de dollars (USD) en 2015, contre environ 140 milliards USD en 2005 (chapitre 3). Les services présentent de nombreux avantages par rapport à la production manufacturière :

- Le commerce des services peut s'affranchir en grande partie des contraintes logistiques et douanières.
- Il est de plus en plus facilité par les évolutions technologiques.
- Les services complètent l'activité manufacturière. Ainsi, les grands groupes manufacturiers proposent souvent des services d'appui.
- Les services sont compatibles avec une croissance plus écologique, plus inclusive et plus axée sur l'égalité hommes/femmes (CEA-ONU, 2016).

Les stratégies ciblant la croissance des services nécessitent d'investir dans plusieurs domaines : dans l'infrastructure physique, en particulier dans la communication et le transport, dans le capital humain (qualifications et éducation), ainsi que dans l'entrepreneuriat et la connectivité des échanges (Ghani et O'Connell, 2014).

Les secteurs traditionnels peuvent eux aussi devenir plus productifs en adoptant les nouvelles technologies et méthodes de production. C'est notamment le cas de l'agriculture (voir, par exemple, Dorosh et Mellor, 2013).

Les nouvelles technologies peuvent soutenir l'industrialisation de l'Afrique

Les nouvelles technologies ouvrent des perspectives pour de nouveaux secteurs. Les villes du Cap, de Lagos et de Nairobi deviennent des pôles de start-ups mondiales, surtout dans la technologie financière et les énergies renouvelables. Ces secteurs sont susceptibles de croître sous l'effet de la démographie et de l'urbanisation de l'Afrique. Avec des mesures adéquates, les nouvelles technologies pourraient également atténuer les pressions sur l'environnement, par exemple en encourageant une « industrialisation verte » (encadré 6.3).

En outre, les nouvelles technologies facilitent la production manufacturière à petite échelle. Grâce à la fabrication additive, les entreprises produisent moins cher en réduisant le coût d'adaptation, et celles qui se montrent créatives sont compétitives du fait de leur bonne connaissance des besoins locaux. De nouveaux modèles d'activité reposant sur l'économie collaborative permettent aux petites entreprises d'exploiter des moyens sous-utilisés (puissance informatique, véhicules de transport, espaces de bureaux, etc.), d'accroître leur compétitivité et d'utiliser plus efficacement les ressources environnementales.

Les nouvelles technologies de communication peuvent aider les entreprises à participer au commerce mondial. Internet leur permet d'atteindre des marchés situés hors de leur zone géographique. Selon la Banque mondiale, « une hausse de 10 % de l'usage de l'Internet dans un pays exportateur augmente de 0.4 % le nombre de produits échangés entre deux pays » (Banque mondiale, 2016).

Par ailleurs, les nouvelles technologies offrent des solutions pour remédier au déficit infrastructurel en Afrique. Le numérique donne aux pouvoirs publics des moyens d'atteindre l'ensemble de la population, et tout particulièrement les personnes les plus défavorisées. Les services de gestion fiscale et de paiement en ligne simplifient l'administration et accroissent la transparence. Dans nombre de pays, certains services publics sont déjà fournis via des systèmes de gouvernement électronique. L'Ouganda et le Rwanda comptent parmi les pays à revenu faible dont les systèmes d'administration publique électronique sont les plus performants.



L'Afrique a déjà une longueur d'avance dans plusieurs domaines. Au Kenya et au Nigéria, les services de banque mobile sont plus sophistiqués que dans beaucoup de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En Afrique subsaharienne, on dénombre plus de 222 millions de comptes bancaires mobiles, soit davantage que dans toutes les autres régions en développement réunies (GSMA, 2015). En Afrique du Sud, Lonmin utilise des machines intelligentes dans sa plus grande fonderie de platine.

Les nouvelles technologies font diminuer les besoins en main-d'œuvre à bas coûts dans le secteur manufacturier et accroissent la demande de qualifications. Ainsi, l'Éthiopie risque de perdre quelque 44 % de ses emplois actuels, tous secteurs confondus, en raison de l'automatisation (Frey, Osborne et Holmes, 2016). De surcroît, pour les multinationales, la technologie peut rendre moins intéressante la délocalisation de la production dans des pays à main-d'œuvre bon marché. L'Afrique devra investir dans les compétences techniques, ainsi que dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, pour étoffer son vivier d'ingénieurs en robotique, d'ingénieurs industriels, d'analystes de données, d'architectes *cloud*, de développeurs de logiciels, d'analystes de la sécurité et d'agents de santé (Frey, Osborne et Holmes, 2016).

Or, la plupart des pays africains ne sont pas encore prêts pour la quatrième révolution industrielle. Même les plus en pointe sur le plan technologique accusent un retard dans l'adoption des TIC (BAfD/Banque mondiale/Forum économique mondial, à paraître). Qui plus est, les compétences managériales et techniques sont souvent insuffisantes, alors qu'il ressort d'une enquête mondiale auprès de présidents directeurs généraux (PDG) que les compétences sont le principal moteur de la compétitivité dans le secteur manufacturier (Deloitte, 2016). Une étude de PwC (2017) révèle que 90 % des directeurs généraux de grandes entreprises sud-africaines s'inquiètent des effets du manque de compétences appropriées (créativité, innovation, leadership et capacité à résoudre les problèmes, notamment) sur les résultats de leur organisation.

Encadré 6.3. Industrialisation verte, environnement et besoins en énergie

L'Afrique a la possibilité de s'industrialiser tout en préservant son environnement. Des politiques adaptées peuvent l'aider à progresser en direction de trois objectifs étroitement liés : parvenir à une croissance solide à long terme, accélérer l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté, et atténuer le risque climatique. Des opportunités nouvelles se font jour pour « l'industrialisation verte » de l'Afrique, par exemple dans les technologies financières et les énergies renouvelables. Plusieurs évolutions de la technologie et du marché peuvent être propices à une industrialisation s'accompagnant de faibles coûts environnementaux (Brahmbhatt, Haddaoui et Page, à paraître). Les politiques d'industrialisation verte peuvent éviter la détérioration de l'environnement qui est due aux processus d'industrialisation classiques (CEA-ONU, 2016).

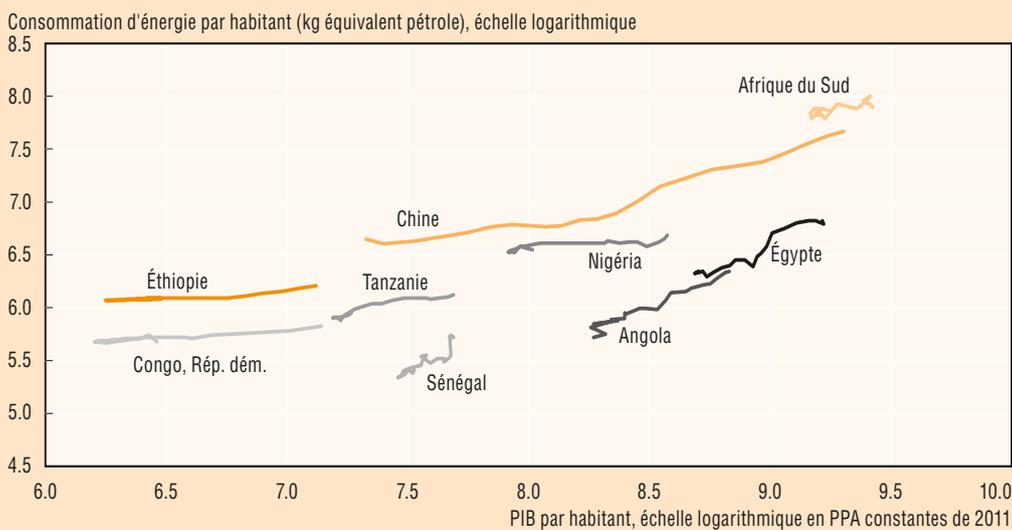
Le programme de développement doit impérativement renforcer la résilience et prendre en compte les effets de la détérioration de l'environnement naturel, car les ressources naturelles du continent pâtissent toujours plus de la déforestation, de la dégradation des sols, de la pénurie d'eau et de l'aggravation de la pollution. On observe déjà une forte variabilité climatique en Afrique. Cette région se réchauffe plus vite que le reste du monde, avec des répercussions sur le climat très différentes d'un endroit à un autre, et qui touchent surtout les populations pauvres.



Encadré 6.3. Industrialisation verte, environnement et besoins en énergie (cont.)

Nombre de pays africains deviennent des pays à revenu intermédiaire, ce qui accroît leurs besoins en énergie, suivant une tendance historique. Bien souvent, le passage à des sources d'énergie modernes se traduit rapidement par une dépendance à l'égard de l'électricité et des combustibles fossiles, ce qui fait augmenter les émissions de dioxyde de carbone et d'autres polluants atmosphériques nocifs. Cependant, la relation entre croissance et utilisation de l'énergie dépend aussi des structures économiques, des technologies et des politiques publiques (graphique 6.5). Pour couvrir leurs nouveaux besoins, les pays d'Afrique devraient miser sur les secteurs qui respectent les objectifs environnementaux et étoffer leur approvisionnement énergétique, tout en gérant les répercussions négatives sur l'environnement.

Graphique 6.5. Produit intérieur brut et demande d'énergie par habitant dans certains pays d'Afrique et en Chine, 1990-2012



Source : Brahmabhatt, Haddaoui et Page (à paraître).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933486998>

Les entrepreneurs africains représentent un potentiel important, mais encore inexploité, pour l'industrialisation

Les stratégies d'industrialisation novatrices pour les pays d'Afrique devraient cibler les entrepreneurs locaux à fort potentiel. Cette section identifie ceux qui sont les mieux à même de contribuer à l'industrialisation des économies africaines. Elle explique le rôle d'agent que jouent les entrepreneurs dans ce processus, avant de montrer que, même si ce potentiel entrepreneurial est considérable, il ne concourt guère, pour l'instant, à l'industrialisation. Elle propose en outre un état des lieux de l'entrepreneuriat en Afrique : qui sont les entrepreneurs, dans quels secteurs ils opèrent et les types d'entrepreneurs les plus aptes à stimuler l'industrialisation.

Les nouvelles stratégies d'industrialisation ne devraient pas se limiter aux grandes entreprises, mais mieux tirer profit du large vivier entrepreneurial. Bien sûr, les grandes entreprises (publiques ou privées) occupent une place fondamentale dans les efforts d'industrialisation, mais en se concentrant sur quelques-unes seulement, on

risque d'encourager la recherche de rente et de réduire la concurrence. La plupart des entrepreneurs opérant dans l'économie informelle, les pays africains disposent d'un vaste potentiel entrepreneurial qui reste inexploité.

Les entrepreneurs sont des agents essentiels pour l'industrialisation

La théorie économique met depuis longtemps en évidence le rôle de l'entrepreneuriat dans l'industrialisation (Cantillon, 1730 ; Knight, 1921 ; Schumpeter, 1942). Ainsi, selon Joseph Schumpeter, « l'inventeur produit des idées, l'entrepreneur réalise quelque chose de tangible ». Sur des marchés imparfaits, les entrepreneurs surmontent des obstacles, tels qu'une infrastructure physique et immatérielle insuffisante, le manque de financements et les déficits de compétences, pour fournir des produits ou des services (Nelson et Pack, 1999). Ils créent des emplois, accroissent la demande de main-d'œuvre instruite, commercialisent des produits ou des services et contribuent aux recettes fiscales du pays.

Par leur tolérance du risque, les entrepreneurs constituent des forces d'innovation. En introduisant des produits, des marchés et des processus organisationnels nouveaux, ils accroissent la productivité de leurs entreprises. Les nouvelles entreprises sont généralement plus productives que celles en place. Il en va de leur survie. Par ailleurs, l'entrepreneuriat fait augmenter la productivité globale, via le processus de renouvellement des entreprises (*churning*). Les nouvelles entreprises créatives exercent sur les entreprises plus anciennes des pressions en faveur de l'innovation. Celles qui ne réussissent pas à suivre finissent par quitter le marché. Ce processus constant est l'essence de ce que Schumpeter (1942) appelle la « destruction créatrice ».

L'entrepreneuriat favorise la diversification dans de nouveaux secteurs économiques et adapte des technologies étrangères aux caractéristiques des marchés locaux. Les entrepreneurs ont une fonction de « découverte des coûts » : ils expérimentent afin de déterminer si les produits établis sur les marchés mondiaux pourraient être fabriqués localement à moindre coût (Romer, 1990 ; Hausmann et Rodrik, 2003 ; Van Praag et Van Stel, 2013). Ils génèrent des informations sur la viabilité de leurs activités, ce qui est utile à d'autres agents économiques. L'entrepreneuriat accélère l'industrialisation en transférant des ressources des secteurs traditionnels vers les secteurs plus modernes.

Les entrepreneurs peuvent également exercer une influence bénéfique sur le fonctionnement de l'État. Dans un environnement qui ne cesse d'évoluer, où les règles mondiales peuvent restreindre la marge d'action des pouvoirs publics, les entrepreneurs jouent un rôle essentiel dans l'analyse des informations nouvelles. Bien souvent, ils interviennent pour proposer des solutions lorsque les services publics sont déficients (Landes, Mokyr et Baumol, 2012).

L'entrepreneuriat et son environnement ont une incidence sur la modernisation industrielle et les performances des entreprises (voir CAF, 2013, pour une synthèse de la littérature). Les résultats d'une entreprise s'améliorent en effet quand l'entrepreneur :

- affiche un niveau d'instruction plus élevé (Eifert, Gelb et Ramachandran, 2005 ; Mead et Liedholm, 1998) ;
- est très motivé et prend des risques (De Mel, McKenzie et Woodruff, 2008 ; Naudé et Nagler, 2016) ;
- souhaite investir dans le développement des ressources humaines, la recherche et développement, et l'étude du marché (Eifert, Gelb et Ramachandran, 2005 ; Mead et Liedholm, 1998) ;
- a accès à un financement d'origine familiale (Hampel-Milagrosa, Loewe et Reeg, 2015).

Encadré 6.4. Définir l'entrepreneuriat et les entrepreneurs

Le présent rapport vise à trouver un équilibre entre le concept d'entrepreneuriat dans les études théoriques et sa mesure concrète. L'entrepreneuriat est considéré ici comme l'exploitation d'opportunités perçues, en vue de fournir un service ou un produit sur les marchés locaux ou mondiaux. Il peut être à but lucratif ou proposer des solutions à des problèmes sociaux.

Les entrepreneurs sont soit des travailleurs à leur compte et sans employés (travailleurs indépendants) soit des employeurs qui rémunèrent un personnel. L'Organisation internationale du travail estime que 42.6 % de la main-d'œuvre de l'Afrique se composait de travailleurs indépendants, et de 2.6 % d'employeurs, en 2015.

Il n'y a pas de consensus sur la définition de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs. La littérature empirique définit souvent l'entrepreneuriat sur la base d'une approche du « bas vers le haut ». Elle le met en relation avec une mesure empirique spécifique, telle que l'emploi indépendant ou le niveau de participation à des entreprises naissantes. Ahmad et Seymour (2008) analysent en détail les définitions de l'entrepreneuriat, tout particulièrement dans les pays de l'OCDE. En revanche, il est fréquent que la littérature théorique se fonde sur une approche du « haut vers le bas » pour définir les entrepreneurs par leurs fonctions : prise de risques, coordination et innovation. Néanmoins, dans de nombreux cas, ce sont les caractéristiques *ex post* des entrepreneurs qui sont prises en compte, ce qui, sur le plan pratique, complique les mesures.

L'examen des dynamiques de l'entrepreneuriat et des entreprises en Afrique se heurte à un problème de données. Plusieurs statistiques sur les entrepreneurs proviennent de sources officielles et non officielles, mais sont souvent contradictoires et ne permettent pas de dresser un tableau complet et cohérent. De plus, en Afrique, le poids du secteur informel limite l'utilisation de sources de données classiques, comme les enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises (*Enterprise Surveys*) qui ne portent que sur des entreprises formelles (enregistrées) employant au moins cinq personnes.

Ce rapport présente ainsi des données sur les jeunes entreprises en recourant à l'indice de l'activité entrepreneuriale en début de cycle (*Total Early-stage Entrepreneurial Activity, TEA*) sur la base de l'enquête APS du *Global Entrepreneurship Monitor*⁵. Cet indice est défini comme le pourcentage des 18-64 ans qui sont soit des entrepreneurs naissants soit des propriétaires-gérants d'une entreprise ayant moins de 3.5 années d'existence. Cet indice apporte un éclairage sur diverses caractéristiques des entrepreneurs qui sont en train de créer une entreprise et sur les propriétaires-gérants de jeunes entreprises. En se concentrant sur l'activité entrepreneuriale en début de cycle, on peut examiner de manière plus approfondie l'état de la création d'entreprise et les problèmes qui se posent, y compris l'entrepreneuriat informel.

Le potentiel entrepreneurial de l'Afrique est considérable

L'entrepreneuriat peut exploiter le vivier croissant de jeunes en Afrique, qui sont de plus en plus qualifiés et compétitifs. Selon les estimations des *Perspectives économiques en Afrique 2015*, dans cette région, environ 29 millions de jeunes entreront sur le marché du travail chaque année d'ici 2030 (BAfD/OCDE/PNUD, 2015). Pour que ce dividende démographique soit mis à profit, il est crucial que les activités productives puissent absorber cette main-d'œuvre toujours plus nombreuse (BAfD/Banque mondiale/Forum économique mondial, à paraître).

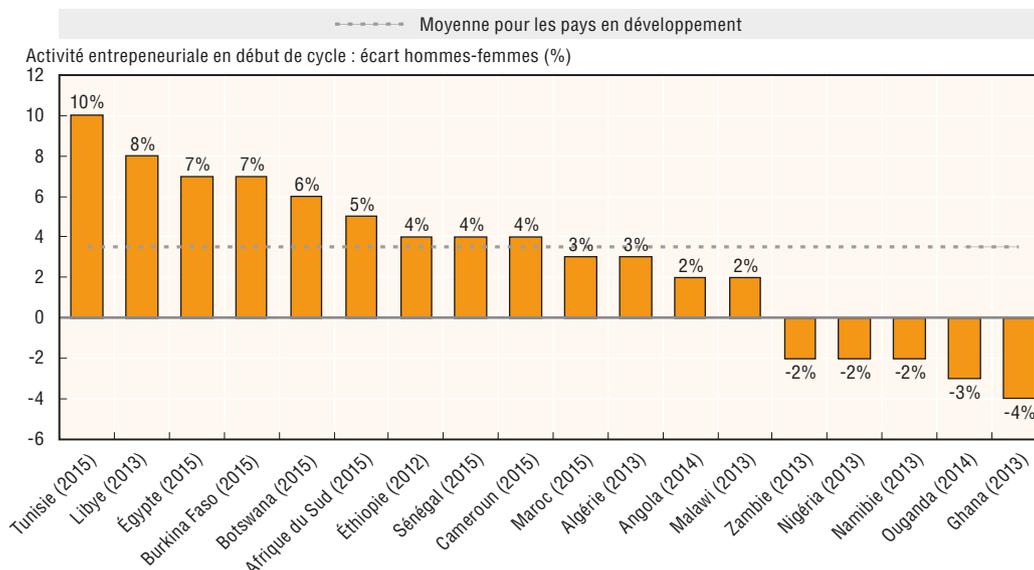
D'après l'indice de l'activité entrepreneuriale en début de cycle, l'Afrique compte la plus forte proportion au monde d'adultes en train de créer ou qui gèrent une nouvelle entreprise (encadré 6.4). Pour les 18 pays africains inclus dans cet indice, le taux d'activité entrepreneuriale en début de cycle atteint 22 %. Il est plus élevé qu'en Amérique latine (19 %) et que dans les pays d'Asie en développement (13 %). On observe, bien sûr, une grande hétérogénéité parmi les pays d'Afrique : sur la période 2011-16, la part de la population d'âge actif travaillant dans une entreprise en début de cycle va de 7 % en Afrique du Sud à 39 % au Sénégal.

En Afrique, les entrepreneurs sont plus jeunes que dans d'autres régions en développement. L'âge médian est de 31 ans, soit bien moins qu'en Asie de l'Est (36 ans) et qu'en Amérique latine (35 ans). Les 25-34 ans, en particulier, constituent 38 % des entrepreneurs en Afrique. Viennent ensuite les 18-24 ans et les 35-44 ans, qui forment chacun 23 % de la population d'âge actif. Ces chiffres reflètent la démographie du continent africain dont la population est jeune.

En Afrique, les femmes ont une probabilité beaucoup plus grande de créer une entreprise que dans toutes les autres régions du monde. Au Nigéria et en Zambie, elles sont 40 %, contre 10 %, voire moins, dans les pays industrialisés. Elles peuvent ainsi mener des activités générant un revenu et diversifier les sources de revenu de leur ménage, mais aussi moduler leurs heures de travail afin d'exercer leurs autres responsabilités (Lain, 2016).

En Afrique, par rapport aux hommes, les femmes ont une probabilité inférieure de 3 % de s'engager dans une activité entrepreneuriale en début de cycle. Cet écart est analogue à la moyenne mondiale (graphique 6.6) et varie d'un pays d'Afrique à l'autre. C'est, par ordre d'importance, en Tunisie, en Libye, en Égypte et au Burkina Faso qu'il est le plus élevé

Graphique 6.6. L'entrepreneuriat dans 18 pays d'Afrique : écart hommes/femmes, 2012-15



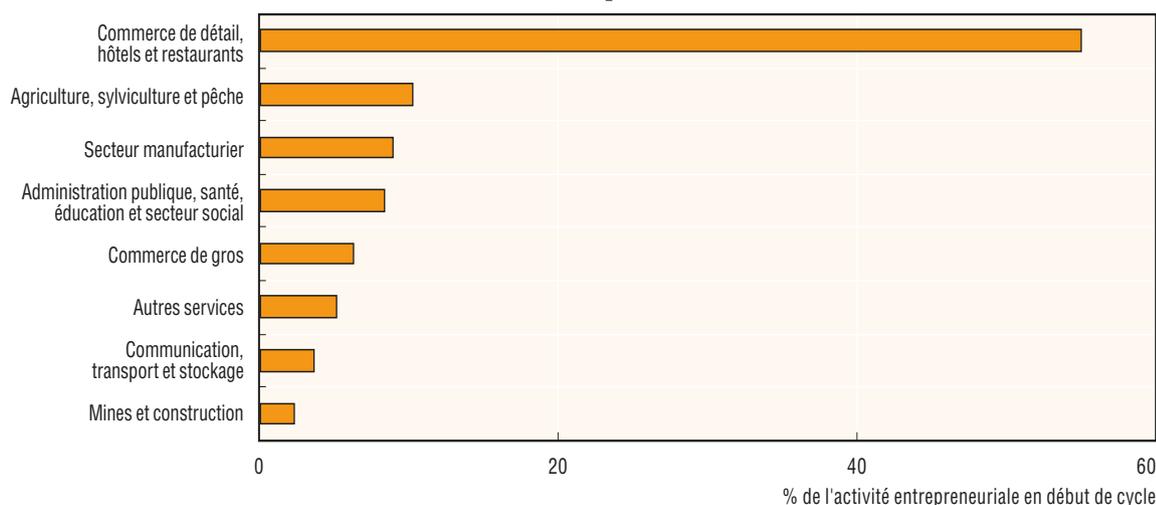
Source: Adapté de GEM (2017).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933487009>

Les entrepreneurs en début de cycle, les entrepreneurs en milieu rural et les femmes entrepreneurs privilégient des secteurs différents

En Afrique, les entrepreneurs en début de cycle se concentrent majoritairement (55 %) dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration (graphique 6.7). Le deuxième secteur est l'agriculture, la sylviculture et la pêche (10 %), suivi de la production

manufacturière (8 %). Cependant, la composition sectorielle est très variable entre les pays. La part des nouveaux entrepreneurs dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration va de 27 % au Cameroun à 81 % au Malawi. En général, ce secteur requiert moins de qualifications et il est plus facilement accessible. Il affiche en outre un taux de rotation relativement élevé, et ne nécessite pas d'investissements à long terme. À l'inverse, dans les pays à revenu élevé, près de la moitié des nouveaux entrepreneurs se lancent dans la technologie et les services, tels que l'information et la communication, la finance, les services très qualifiés, la santé ou l'éducation (Herrington et Kew, 2017).

Graphique 6.7. Composition sectorielle de l'entrepreneuriat en début de cycle en Afrique, 2012-16



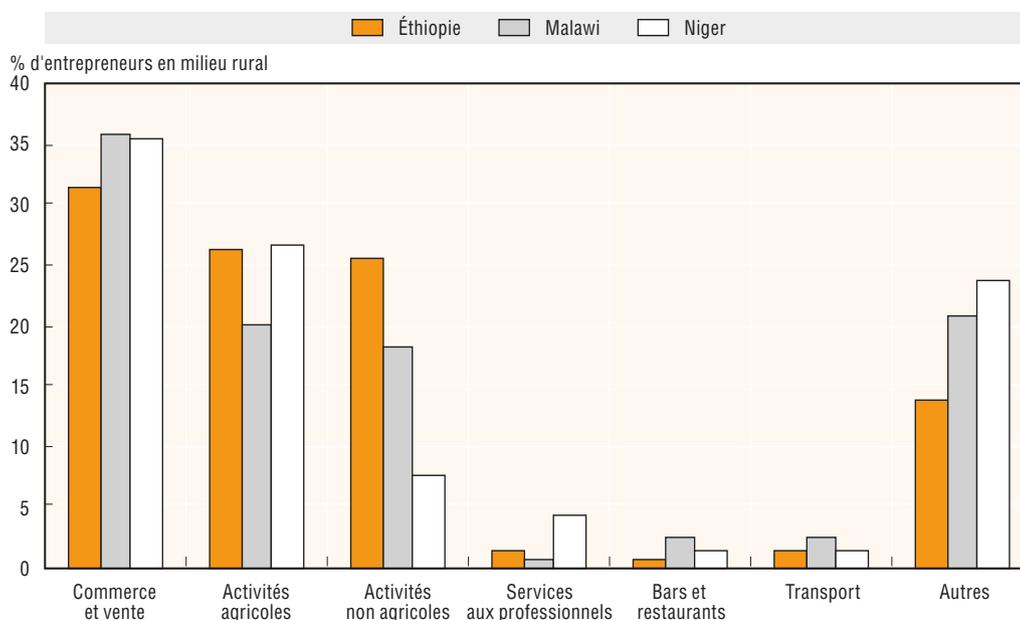
Source : Moyenne pondérée par la population d'âge actif de 18 pays africains, dans l'ensemble de données du GEM (GEM, 2017), sur la base des données les plus récentes disponibles pour chaque pays (annexe 6.A2). Les autres services se composent des services aux particuliers/consommateurs, de l'intermédiation financière, de l'immobilier, des services administratifs, de l'information et de la communication, et d'autres services très qualifiés.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487014>

L'entrepreneuriat non agricole peut avoir des répercussions bénéfiques sur les ménages ruraux en leur permettant de diversifier leurs sources de revenu grâce à un emploi supplémentaire pendant la basse saison agricole. Il procure également aux ménages un surcroît de revenu qui pourra être investi dans l'achat d'intrants ou de matériels agricoles (Reardon et al., 2013). Une analyse des entrepreneurs en Éthiopie, au Malawi, au Niger, au Nigéria, en Ouganda et en Tanzanie révèle que près de 42 % des ménages ruraux ont une entreprise (Naudé et Nagler, 2016). On trouve la proportion la plus élevée de ces entreprises dans la vente et le commerce, où les coûts de démarrage et l'investissement dans l'éducation sont plus faibles que pour les services de transport ou les services très qualifiés (graphique 6.8). La production agricole arrive en deuxième position : dans ces six pays, 20-27 % des entreprises opèrent dans l'agro-alimentaire.

En Afrique, les femmes entrepreneurs ont une probabilité bien plus grande que les hommes entrepreneurs de travailler dans les services non marchands : elles sont 63 % dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration, contre 46 % pour les hommes. Elles sont en outre davantage susceptibles d'être présentes dans l'administration publique, la santé, l'éducation et le secteur social. Les hommes ciblent davantage l'agriculture, la sylviculture et la pêche (13 %), ainsi que l'industrie manufacturière (10%) (on dénombre 8 % de femmes entrepreneurs dans chacun de ces secteurs).

Graphique 6.8. Types d'activité des entrepreneurs ruraux en Éthiopie, au Malawi et au Niger, 2005-13

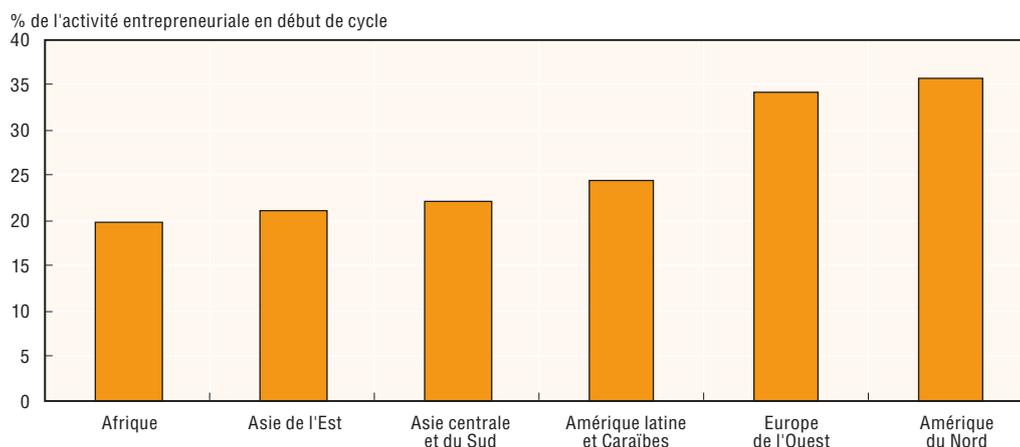


Source : Adapté du tableau 2 dans Naudé et Nagler (2016).
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487024>

Les entrepreneurs pourraient se montrer plus innovants et plus compétitifs tout en continuant de créer des emplois

Peu d'entrepreneurs africains innovent. Moins d'un cinquième des entrepreneurs locaux en début de cycle proposent des produits ou des services nouveaux (graphique 6.9). Cette part est la plus faible de toutes les régions étudiées.

Graphique 6.9. Part des entrepreneurs récents ayant lancé un nouveau produit ou service, moyenne 2011-16



Note : Le pourcentage d'activité entrepreneuriale en début de cycle prend en compte les entrepreneurs ayant indiqué que leur produit ou service était nouveau pour au moins certains consommateurs, et que peu d'entreprises, voire aucune, ne proposait le même.

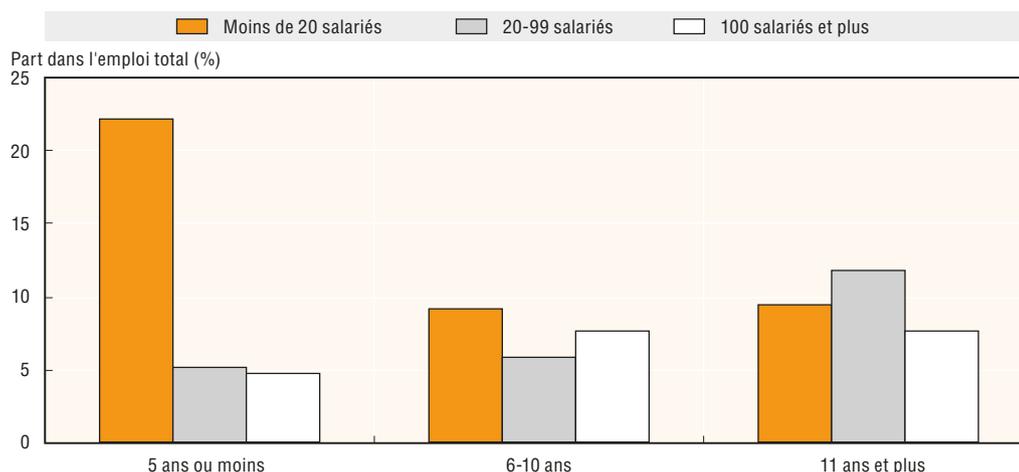
Source : Adapté de GEM (2017).
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487031>

Ce déficit d'innovation s'explique par la taille plus petite et par le fonctionnement médiocre des marchés (Szirmai, Naudé et Goedhuys, 2013). Les marchés fragmentés et restreints compriment le retour sur investissement. Parallèlement, les problèmes infrastructurels et institutionnels nuisent à la diffusion des innovations et renchérissent les coûts de la pratique des affaires. Une protection insuffisante des droits de propriété, une faible exécution des contrats et une politique publique incertaine rendent l'innovation encore plus risquée, ce qui en réduit les rendements attendus.

Les nouveaux entrepreneurs pourraient amener les entrepreneurs existants à devenir plus compétitifs. Nombre d'économies africaines importent, mais les grandes entreprises formelles du Kenya, du Mozambique et de la Tanzanie ne cherchent guère à commercialiser de nouveaux produits car elles ne subissent aucune pression concurrentielle (Yoshino et al., 2013 ; Newman et al., 2016). D'après les données empiriques recueillies en Afrique du Sud, au Ghana, au Kenya et en Tanzanie, l'intensification de cette pression pourrait accroître la productivité de ces entreprises (Soderbom, Teal et Harding, 2006 ; Aghion, Braun et Fedderke, 2008).

L'entrepreneuriat s'avère une bonne source d'emplois. Les enquêtes réalisées par la Banque mondiale auprès d'entreprises du secteur formel montrent que ce sont les jeunes entreprises de petite taille, de moins de 20 salariés et de moins de 5 ans d'existence qui contribuent le plus à la création nette d'emplois, avec une part de 22 % (graphique 6.10). Au total, les jeunes entreprises (moins de 5 ans) représentent un tiers de la création nette d'emplois, contre 23 % pour les entreprises ayant 6 à 10 ans d'existence et 29 % pour celles de plus de 10 ans. Les petites entreprises rencontrent des obstacles au développement plus importants, et ont moins accès à des financements externes formels, ce qui pourrait expliquer la faible participation des PME à la croissance, ainsi que le « maillon manquant » (*missing middle*).

Graphique 6.10. Taille et âge des entreprises du secteur formel dans 38 pays d'Afrique



Source : Ayyagari, Demirguc-Kunt et Maksimovic (2014).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487049>

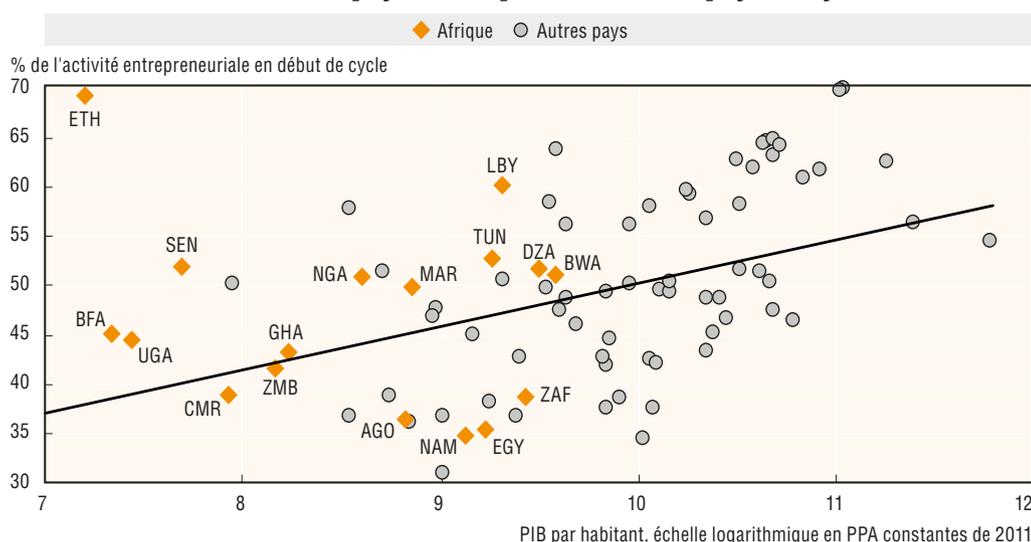
Les entrepreneurs motivés par l'opportunité sont les plus susceptibles de contribuer à l'industrialisation

Certaines catégories d'entrepreneurs dynamisent la croissance davantage que d'autres. Les entrepreneurs motivés par l'opportunité sont les plus productifs. Ils sont motivés par un désir d'autoréalisation ou celui d'exploiter une opportunité d'affaire. En

revanche, les entrepreneurs à la recherche d'une rente sont très peu productifs (Baumol, 1990) et s'engagent dans des activités illégales ou de captation de marchés (Landes, Mokyr et Baumol, 2012).

L'Afrique doit mettre au service de l'industrialisation le potentiel des entrepreneurs motivés par l'opportunité. Ces derniers constituent 11 % de la population en âge de travailler et 44 % de l'activité entrepreneuriale en début de cycle. Ils sont toutefois plus nombreux dans les pays d'Afrique subsaharienne à revenu faible que partout ailleurs sur ce continent. Ils offrent de grandes possibilités pour des gains de productivité, pour la modernisation industrielle et pour l'innovation (Hampel-Milagrosa, Loewe et Reeg, 2015 ; Naudé et Nagler, 2016).

Graphique 6.11. Prévalence des entrepreneurs motivés par l'opportunité et niveau de revenu dans 15 pays d'Afrique et 69 autres pays, moyenne 2011-15



Note : La ligne de la tendance indique un ajustement linéaire.

Source : Adapté de GEM (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487051>

Dans les pays d'Afrique plus avancés, où son niveau est encore bas, l'entrepreneuriat est extrêmement prometteur grâce à de bonnes conditions de démarrage. C'est le cas en Afrique du Sud, en Algérie, au Maroc et en Tunisie. L'aide aux entrepreneurs motivés par l'opportunité peut insuffler un élan à l'économie en soumettant les secteurs établis à une concurrence nouvelle et en créant des activités nouvelles. Il est urgent de mettre en place des politiques qui encourageront l'entrepreneuriat à fort potentiel, en particulier parmi les jeunes exposés à un risque de chômage élevé. Dans ces pays urbanisés, les villes peuvent générer des économies d'échelle et offrir un environnement favorable à l'innovation, à la créativité et à l'acquisition d'un savoir (Duranton et Puga, 2001).

Les entrepreneurs motivés par la nécessité contribueraient davantage à la croissance s'ils faisaient partie du marché du travail formel. Ils sont poussés à l'entrepreneuriat parce que toutes autres options de travail sont absentes ou insatisfaisantes. En moyenne, 7 % de la population de l'Afrique en âge de travailler entrent dans cette catégorie, malgré des différences considérables entre les pays⁶. Ce type d'entrepreneurs doit opérer une transition vers le marché du travail formel, pour plusieurs raisons :

- Leurs possibilités de croissance sont limitées. En effet, ces entrepreneurs se heurtent à divers obstacles extérieurs et il leur manque les caractéristiques des entrepreneurs à fort potentiel, telles que la créativité, la tolérance au risque ou l'autonomie (CAF, 2013).

- Le savoir qu'ils acquièrent en tant qu'entrepreneurs se déprécie rapidement car leurs activités nécessitent peu de qualifications (Bassi et al., 2012).
- Leur prévalence réduit le nombre de travailleurs compétents et détourne des ressources que les entrepreneurs plus productifs pourraient mettre à profit.
- Les entrepreneurs motivés par la nécessité peuvent envoyer des signaux erronés sur les rendements potentiels de l'éducation. Les jeunes peuvent avoir l'impression que l'emploi indépendant est la seule voie possible pour les travailleurs instruits, ce qui ne les incite pas à poursuivre leurs études.

Une double stratégie s'impose pour mettre le potentiel de l'entrepreneuriat au service de l'industrialisation :

- L'État doit instaurer un environnement permettant aux entrepreneurs motivés par l'opportunité de prospérer dans les secteurs où leur pays dispose d'un avantage comparatif. La politique publique devrait soutenir la dynamique des marchés efficients, plutôt que les entrepreneurs individuellement. Le développement d'entreprises à forte croissance peut aider les travailleurs sous-utilisés à passer à un emploi formel.
- Les mesures devraient éviter de subventionner les entrepreneurs improductifs et les aider à améliorer leurs compétences et à accéder au marché du travail, afin qu'ils puissent trouver un emploi salarié.

Les chapitres qui suivent examinent ce qui peut être fait pour donner aux entrepreneurs africains les moyens de soutenir l'industrialisation. Le chapitre 7 analyse les stratégies d'industrialisation actuelles en Afrique et leur prise en compte du rôle spécifique des entreprises à fort potentiel de croissance. Le chapitre 8 présente les principaux problèmes et les politiques destinées à y remédier.



Annexe 6.A1. Évolution de la valeur ajoutée de l'industrie en général, et du secteur manufacturier en particulier, dans différents pays africains, 1990-2015

Tableau 6.A1.1. Évolution de la valeur ajoutée du total de l'industrie et du seul secteur manufacturier, dans différents pays africains, 1990-2015

	1990		2000		2005		2010		2015 (a)	
	Industrie	dont secteur manufacturier								
Afrique centrale										
Cameroun	29.5	14.5	36	20.8	30.6	29.9	29.9	16.2	28.5	14
République centrafricaine	19.7	11.3	14.6	6.2	14.1	6.1	13.8	6.7	15.1	7.8
Congo, Rép. dém.	29	11.2	30.8	20.3	33	17	40.9	17.1	45.1	18.5
Congo	42	8.6	73.9	3.6	73.4	4.1	78.1	3.6	57.0	6.5
Gabon	51.4	6.4	60.4	4.4	63.4	4.8	60.3	4.9	52.8	6.9
Guinée équatoriale	10.6	1.6	87.7	0.2	95.2	0.1	95.1	0.2	88.6	0.3
Afrique de l'Est										
Burundi	19	11.7	18.8	13.1	18.4	12.9	17	11.3	14.9	10.2
Éthiopie	11.4	6.4	12.4	5.5	13	4.8	10.5	4.1	17.7	4.8
Kenya	19.1	11.8	17.5	11.6	19.1	11.8	20.8	12.6	19.5	11.4
Rwanda	24.6	18.3	13.4	7	12.5	6	13.8	5.8	15	5.1
Soudan	9.4	4.3	18.4	6.9	22.4	8.7	28.6	13.2	20.2	10.3
Tanzanie	17.7	9.3	19.2	9.4	22.7	8.7	22	7.4	26.4	5.7
Ouganda	11.1	5.7	22.7	7.6	24.8	7.4	20.3	10.1	20.0	8.9
Afrique du Nord										
Algérie	45.8	11.0	58.2	6.2	61.3	4.8	53.9	4.5	38.9	4.7
Égypte	27.6	17.8	33.1	19.4	36.9	18.3	37.5	16.9	36.3	16.6
Libye	48	44.7	54.4	4.7	74	5.1	84.0	4.8	80.6	3.4
Mauritanie	30.4	10.3	28	11.4	33.2	9.2	41.6	7.6	25.9	8.6
Maroc	35.5	23.6	29.1	18.3	28.2	16.6	27.3	17.5	29.2	18
Tunisie	29.8	16.9	30.4	18.5	29.2	17.3	31.5	18	28.2	16.9
Afrique australe										
Angola	40.7	5		3.7	56.5	3.9	52.7	4.6	42.6	5.4
Botswana	61.2	5.2	49.7	6	47.6	5.5	35.7	7.1	33.3	6.4
Lesotho	33	14	30	13.4	33.4	22.6	32.7	13.3	32.0	10.7
Madagascar	14.3	10.9	16.1	12.3	18.8	14.5	19.8	14.5	19.2	14.4
Malawi	28.9	19.5	14.5	4.8	16.8	11.6	16.4	10.7	14.0	7.8
Maurice	32.8	24.4	29.6	22.5	26.6	19.2	26.6	17	21.7	14.7
Mozambique	18.4	10.2	24.5	12.2	25.3	15.5	18.9	11.3	21.5	10
Namibie	37.8	17.7	28.0	12.8	29.4	13.6	30.2	13.5	31.0	9.1
Afrique du Sud	40.1	23.6	31.8	19	30.3	18.1	30.2	14.4	28.9	13.2
Swaziland	42.1	34.8	43.9	38.7	44.7	38.9	41.9	35.2	42.5	35.5
Zambie	51.3	36.1	26.3	10.7	29.7	10.9	34.0	8	35.4	7.9
Zimbabwe	33.1	22.8	20.4	14.4	45.8	24	30.8	13.9	29.4	11.9
Afrique de l'Ouest										
Côte d'Ivoire	23.1	14.3	23.4	17.6	25.5	16.1	24.7	15.0	28.9	16.6
Burkina Faso	21.2	14.4	21.5	13.2	18	11.7	20.5	7.5	20.2	6.5
Ghana	22.5	9.6	28.4	10.1	27.5	9.5	19.8	7	26.3	5
Nigéria	45.3	5.5	52.2	3.7	43.5	2.8	25.3	6.6	20.4	9.5
Sénégal	22.2	15.3	23.2	14.7	23.7	15.1	23.4	13.7	23.4	13.2

Note : (a) ou dernière année disponible. L'industrie comprend la production manufacturière, les industries extractives (mines, carrières et hydrocarbures), la construction, l'électricité, le gaz et l'eau.

Source : Département de la statistique de la BAfD.

Annexe 6.A2. Base de données du *Global Entrepreneurship Monitor* disponible pour les pays d'Afrique, 2011-16

Le tableau 6.A2.1 indique la disponibilité des données de l'enquête auprès de la population adulte (APS) du *Global Entrepreneurship Monitor* pour les pays d'Afrique entre 2011 et 2016. L'APS a servi à calculer des moyennes pour le présent rapport. Pour chaque pays, la moyenne simple a été retenue sur les années pour lesquelles des données étaient disponibles, puis la moyenne de l'Afrique a été pondérée par la taille de la population en âge de travailler et par la taille absolue de l'activité entrepreneuriale en début de cycle, dans chaque pays (en fonction de l'indicateur spécifique).

Tableau 6.A2.1. Disponibilité des données de l'enquête auprès de la population adulte du *Global Entrepreneurship Monitor* pour les pays d'Afrique, 2011-16

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Année plus récente
Afrique du Sud	x	x	x	x	x	x	2016
Algérie	x	x	x				2013
Angola		x	x	x			2014
Botswana		x	x	x	x		2015
Burkina Faso				x	x	x	2016
Cameroun				x	x	x	2016
Égypte		x			x	x	2016
Éthiopie		x					2012
Ghana		x	x				2013
Malawi		x	x				2013
Maroc					x	x	2016
Namibie		x	x				2013
Nigéria	x	x	x				2013
Ouganda		x	x	x			2014
Sénégal					x		2015
Tunisie		x			x		2015
Zambie		x	x				2013

Source : GEM (2017).

Notes

1. L'échantillon comprenait 13 pays africains : l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Maroc, Maurice, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie. Les données les plus complètes pour l'ensemble des pays africains datent de 2010. Elles proviennent de De Vries, Timmer et De Vries (2015).
2. Au Lesotho, cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2015, entraînant une chute de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB sous la moyenne africaine. Bien que l'annulation de l'AMF ait également touché le Maroc, la part du secteur manufacturier dans ce pays était plus élevée en 2015 qu'en 2005. Du reste, ce secteur continue de bénéficier des investissements directs étrangers dans l'automobile (chapitre 2). En Égypte, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB a décliné jusqu'en 2010. Elle est désormais stable.
3. En supposant des changements similaires des déflateurs du PIB et de la valeur ajoutée manufacturière.
4. D'autres études aboutissent à des résultats analogues (BAfD/OCDE/PNUD/CEA-ONU, 2013 ; McMillan, Rodrik et Verduzco-Gallo, 2014 ; Timmer, De Vries et De Vries, 2014 ; CEA-ONU/UA, 2013 ; Rodrik, 2016).
5. La base de données du *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM) rassemble de nombreuses données primaires sur l'entrepreneuriat grâce à l'enquête relative à la population adulte (*Adult Population Survey*, APS) et à l'enquête nationale auprès d'un panel d'experts (*National Expert Survey*, NES). L'APS consiste à interroger des adultes d'âge actif sur leur attitude vis-à-vis de l'entrepreneuriat, sur leurs activités avant la création d'une start-up et sur leur activité à différents stades de leur entreprise. La NES interroge des experts nationaux sur l'entrepreneuriat, afin d'évaluer les conditions propres au pays dans plusieurs domaines : financement, compétences, politique publique et réglementation, infrastructure physique, et normes sociales. Lancé en 1997, ce projet est mené dans près de 100 pays. Entre 2001 et 2016, la NES a couvert 18 pays d'Afrique, mais à une fréquence variable. Elle est utilisée, entre autres, par l'OCDE, la Banque mondiale, le Forum économique mondial et les Nations Unies.
6. Le total de l'activité entrepreneuriale en début de cycle motivée par l'opportunité et celle motivée par la nécessité n'est pas toujours égal à 100 % car l'analyse des motivations des entrepreneurs repose sur de grands questionnaires d'enquête dont certaines réponses sont manquantes.



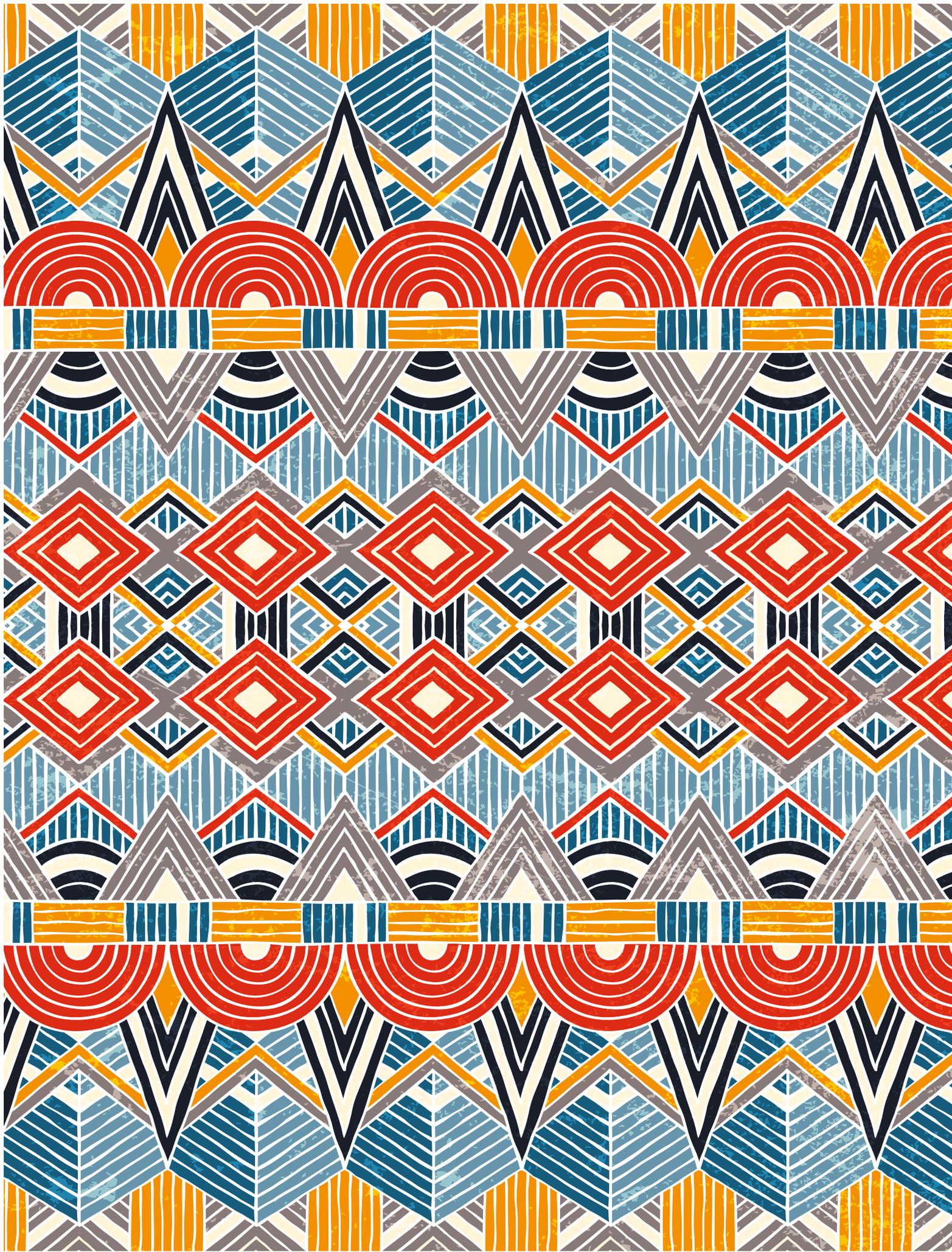
Références

- Aghion, P. et al. (2005), « Competition and innovation: An inverted-u relationship », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 120/2, <https://doi.org/10.1093/qje/120.2.701>.
- Aghion, P., M. Braun et J. Fedderke (2008), « Competition and productivity growth in South Africa », *Economics of Transition*, vol. 16, Blackwell Publishing, Oxford, pp. 741-768, <http://doi.org/10.1111/j.1468-0351.2008.00336.x>.
- Ahmad, N. et R.G. Seymour (2008), « Defining entrepreneurial activity: Definitions supporting frameworks for data collection », *OECD Statistics Working paper*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/243164686763>.
- Assemblée générale des Nations Unies (2016), Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025), Résolution A/70/L.49/, Nations Unies, New York.
- Ayyagari, M., A. Demircuc-Kunt et V. Maksimovic (2014), « Who creates jobs in developing countries? », *Small Business Economics*, vol. 43/1, Springer Science+Business Media, New York, pp. 75-99, <http://doi.org/10.1007/s11187-014-9549-5>.
- BAfD (2016), *Industrialise Africa*, Banque africaine de développement, Abidjan, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Brochure_Industrialiser_l_Afrique-En.pdf.
- BAfD/Banque mondiale/Forum économique mondial (à paraître), *The African Competitiveness Report 2016*.
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD/CEA-ONU (2013), *Perspectives économiques en Afrique 2013 : Transformation structurelle et ressources naturelles*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2013-fr>.
- Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données), <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.
- Banque mondiale (2016), *World Development Report 2016: Digital Dividends*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0671-1> ; *Rapport sur le développement dans le monde : les dividendes du numérique* (abrégé), <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/527621468195004729/pdf/102724-WDR-WDR2016Overview-FRENCH-WebResBox-394840B-OUO-9.pdf>.
- Bassi, M. et al. (2012), *Disconnected: Skills, Education, and Employment in Latin America*, Banque interaméricaine de développement, Washington, DC, <https://publications.iadb.org/handle/11319/427>.
- Baumol, W.J. (1990), « Entrepreneurship: Productive, unproductive and destructive », *Journal of Political Economy*, The University of Chicago Press, vol. 98, n° 5, pp. 3-22, Chicago.
- Bhorat, H. et al., (2016), « Industries without smokestacks: Implications for Africa's industrialization », Development Policy Research Unit, School of Economics, Université du Cap, Afrique du Sud, www.wider.unu.edu/sites/default/files/Blog/PDF/Fran%C3%A7ois%20Steenkamp.pdf.
- Brahmbhatt, M., C. Haddaoui et J. Page (à paraître), « Green industrialization and entrepreneurship in Africa », document de travail établi pour les *Perspectives économiques en Afrique 2017*.
- Brahmbhatt, M. et al., (2016). *Africa's New Climate Economy: Economic Transformation and Social and Environmental Change*, New Climate Economy and Overseas Development Institute, Londres et Washington, DC, <http://newclimateeconomy.report/workingpapers/>.
- Bureau national des statistiques du Nigéria (2014), *Nigerian Manufacturing Sector Summary Report: 2010-2012*, www.nigerianstat.gov.ng/download/260.
- CAF (2013), « Enhancing productivity in Latin America: From subsistence to transformational entrepreneurship », *Economics and Development Report*, CAF Development Bank of Latin America, <http://publicaciones.caf.com/media/40033/red2013-en.pdf>.
- Cantillon, R. (1730), *Essai sur la Nature du commerce en général*, Édition de 1959, Macmillan, Londres.
- CEA-ONU (2016), *Politique industrielle transformatrice pour l'Afrique*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/tipa-full_report_fr_web.pdf.
- CEA-ONU/UA (2013), « Industrialization for an emerging Africa », *Issues paper*, sixièmes réunions annuelles conjointes de la Conférence des ministres des Finances, de la Planification et du Développement économique et de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de l'Union africaine, 25 et 26 mars, Abidjan, www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/CoM/cfm2013/industrialization-for-an-emerging-africa-issuespaper.pdf.
- CUA (2015a), *Agenda 2063*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, www.agenda2063.au.int.
- CUA (2015b), « First Ten-Year Implementation Plan 2014-2023 », *Agenda 2063 The Africa We Want: A Shared Strategic Framework for Inclusive Growth and Sustainable Development*, Commission de l'Union africaine, www.nepad.org/resource/agenda-2063-first-ten-year-implementation-plan-2014-2023.

- De Mel, S., D. McKenzie et C. Woodruff (2008), « Who are the microenterprise owners? Evidence from Sri Lanka on Tokman V. de Soto », *IZA Discussion Paper*, n° 3511, Bonn.
- De Vries, G., M. Timmer et K. De Vries (2015), « Structural transformation in Africa: Static gains, dynamic losses », *The Journal of Development Studies*, vol. 51/6, pp. 674-688, <https://doi.org/10.1080/00220388.2014.997222>.
- Deloitte (2016), *Global Manufacturing Competitiveness Index*, Deloitte, www2.deloitte.com/global/en/pages/manufacturing/articles/global-manufacturing-competitiveness-index.html.
- Dethier, J.J. (2015), « Infrastructure in Africa », in C. Monga et J. Y. Lin (éd.), *The Oxford Handbook of Africa and Economics: Policies and Practices*, vol. 2, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni, <http://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199687107.013.022>.
- Dorosh, P.A. et J.W. Mellor (2013), « Why agriculture remains a viable means of poverty reduction in Sub-Saharan Africa: The case of Ethiopia », *Development Policy Review*, vol. 31/4, pp. 419-441, <http://doi.org/10.1111/dpr.12013>.
- Duranton, G. et D. Puga (2001), « Nursery cities: Urban diversity, process innovation, and the life-cycle of products », *The American Economic Review*, vol. 91/5, pp. 1454-1477.
- Eifert, B.P. (2009), « Do regulatory reforms stimulate investment and growth? Evidence from the Doing Business data 2003-07 », *Center for Global Development Working Paper*, n° 159, Washington, DC, www.cgdev.org/content/publications/detail/1420894/.
- Eifert, B.P., A. Gelb et V. Ramachandran (2005), « Business environment and comparative advantage in Africa: Evidence from the investment climate data », *Center for Global Development Working Paper*, n° 56, Washington, DC, www.cgdev.org/files/2732_file_WP56_1_revis.pdf.
- Ellis, F. (2007), « Transforming the rural nonfarm economy: Opportunities and threats in the developing world », *The Journal of Development Studies*, Taylor and Francis Group, Baltimore, pp. vi-ix, <http://dx.doi.org/10.1080/00220380802160002>.
- Frey, C.B., M.A. Osborne et C. Holmes (2016), *Technology at Work v2.0: The Future Is Not What It Used to Be*, Citi GPS: Global Perspectives and Solutions, Citi GPS, Oxford, Royaume-Uni, www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/reports/Citi_GPS_Technology_Work_2.pdf.
- GEM (2017), *Entrepreneurial Behaviour and Attitudes: Measured via the GEM Adult Population Survey (APS)*, Global Entrepreneurship Monitor, www.gemconsortium.org/data/key-aps.
- Ghani, E. et H. Kharas (2010), *The Service Revolution in South Asia: An Overview*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Ghani, E. et S.D. O'Connell (2014), « Can service be a growth escalator in low income countries? », *World Bank Policy Research Paper*, n° 6971, Banque mondiale, Washington, DC.
- GSMA (2015), *State of the Industry Report: Mobile Money*, Groupe Speciale Mobile Association, http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2016/04/SOTIR_2015.pdf.
- Hampel-Milagrosa, A., M. Loewe et C. Reeg (2015), « The entrepreneur makes a difference: Evidence on MSE upgrading factors from Egypt, India, and the Philippines », *World Development*, vol. 66, Elsevier, pp. 118-130, <http://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.08.005>.
- Hausmann, R. et D. Rodrik (2003), « Economic development as self-discovery », *Journal of Development Economics*, vol. 72/2, Elsevier, pp. 603-633, [http://dx.doi.org/10.1016/S0304-3878\(03\)00124-X](http://dx.doi.org/10.1016/S0304-3878(03)00124-X).
- Herrington M. et P. Kew (2017), *The GEM Global Report 2016/17*, The Global Entrepreneurship Research Association (GERA), <http://gemconsortium.org/report>.
- Knight, F.H. (1921), *Risk, Uncertainty and Profit*, University of Chicago Press, Chicago.
- Kodongo, O. et K. Ojah (2016), « Does infrastructure really explain economic growth in Sub-Saharan Africa? », *Review of Development Finance*, vol. 6/2, Elsevier, pp. 105-125, <http://doi.org/10.1016/j.rdf.2016.12.001>.
- Lain, J. (2016), « Job flexibility and occupational selection: An application of maximum simulated likelihood using data from Ghana », *CSAE Working Papers*, n° 34, Center for the Study of African Economies, Oxford, Royaume-Uni.
- Landes, D.S., J. Mokyr et W.J. Baumol (éd.) (2012), *The Invention of Enterprise: Entrepreneurship from Ancient Mesopotamia to Modern Times*, Princeton University Press, Princeton, <http://press.princeton.edu/titles/9006.html>.
- Lawrence, P. (2005), « Explaining Sub-Saharan Africa's manufacturing performance », *Development and Change*, vol. 36, Institute of Social Studies, Blackwell Publishing, Oxford et Malden, pp. 1121-1141.
- Lin, J.Y. (2012), *New Structural Economics: A Framework for Rethinking Development and Policy*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://doi.org/10.1596/978-0-8213-8955-3>.



- Lin, J.Y. et C. Monga (2013), « Comparative advantage: The silver bullet of industrial policy », in J.E.S. Stiglitz et J.Y. Lin (éd.), *The Industrial Policy Revolution I: The Role of Government beyond Ideology*, pp. 19-38, Palgrave Macmillan, Londres, http://doi.org/10.1057/9781137335173_2.
- McMillan, M. et K. Harttgen (2015), « Africa's quiet revolution », in C. Monga et J.Y. Lin (éd.), *The Oxford Handbook of Africa and Economics: Policies and Practices*, vol. 2, Oxford Handbooks, Oxford, Royaume-Uni.
- McMillan, M., D. Rodrik et Í. Verduzco-Gallo (2014), « Globalization, structural change, and productivity growth, with an update on Africa », *World Development*, vol. 63, Elsevier, pp. 11-32, <http://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.10.012>.
- Mead, D.C. et C. Liedholm (1998), « The dynamics of micro and small enterprises in developing countries », *World Development*, vol. 26/1, Elsevier, pp. 61-74, [http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X\(97\)10010-9](http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X(97)10010-9).
- Naudé, W. (à paraître), *Entrepreneurship and New Industrialisation in Africa*.
- Naudé, W. et P. Nagler (2016), « Non-farm entrepreneurship in rural sub-Saharan Africa: New empirical evidence », *Food Policy*, Elsevier, <http://doi.org/10.1016/j.foodpol.2016.09.019>.
- Nelson, R.R. et H. Pack (1999), « The Asian miracle and modern growth theory », *The Economic Journal*, Vol. 109/457, pp. 416-436, John Wiley and Sons, Oxford, Royaume-Uni, et Malden, États-Unis, <http://doi.org/10.1111/1468-0297.00455>.
- Newman, C., et al. (2016), *Made in Africa: Learning to Compete in Industry*, Brookings Institution Press, Washington, DC.
- Noman, A. et J.E. Stiglitz (éd.) (2015), *Industrial Policy and Economic Transformation in Africa*, Columbia University Press, New York.
- Okojie, C. et A. Shimeles (2006), « Inequality in sub-Saharan Africa: A synthesis of recent research on the levels, trends, effects and determinants of inequality in its different dimensions », *The Inter-Regional Inequality Facility, Overseas Development Institute*, Londres, www.odi.org/sites/odi/inter-uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/4058.pdf.
- PwC (2017), *20th CEO Survey: 20 years inside the mind of the CEO...What's next?*, PwC, www.pwc.com/jp/en/japan-press-room/press-release/2017/assets/pdf/ceo-survey2017.pdf.
- Reardon, T. et al. (2013), « The emerging 'quiet revolution' in African agrifood systems », brief for *Harnessing Innovation for African Agriculture and Food Systems: Meeting Challenges and Designing for the 21st Century*, 25-26 novembre, Centre de conférences de l'Union africaine, Addis-Abeba.
- Rodrik, D. (2016), « Premature deindustrialization », *Journal of Economic Growth*, vol. 21/1, pp. 1-33, <http://doi.org/10.1007/s10887-015-9122-3>.
- Romer, P.M. (1990), « Human capital and growth: Theory and evidence », *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, vol. 32, Elsevier, pp. 251-286, [http://dx.doi.org/10.1016/0167-2231\(90\)90028-J](http://dx.doi.org/10.1016/0167-2231(90)90028-J).
- Schoar, A. (2010), « The divide between subsistence and transformational entrepreneurship », in J. Lerner et S. Stern (éd.), *Innovation Policy and the Economy*, vol. 10, University of Chicago Press, pp. 57-81.
- Schumpeter, J.A. (1942), *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Payot, 1990, Paris.
- Soderbom, M., F. Teal et A. Harding (2006), « The determinants of survival among African manufacturing firms », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 54, n° 3, University of Chicago Press, Chicago, pp. 533-555, <https://doi.org/10.1086/500030>.
- Szirmai, A., W. Naudé et M. Goedhuys (éd.) (2013), *Entrepreneurship, Innovation, and Economic Development*, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni.
- Timmer, M.P., G. De Vries et K. De Vries (2014), « Patterns of structural change in developing countries », *GGDC Research Memorandum n° 149*, Centre de Groningue pour la croissance et le développement, Faculty of Economics and Business, Université de Groningue, Groningue, www.ggdc.net/publications/memorandum/gd149.pdf.
- UA (2014), *Science, Technology and Innovation Strategy for Africa 2024*, Union africaine, Addis-Abeba, www.au.int/web/sites/default/files/documents/29957-doc-stisa-published_book.pdf.
- UA (2007), « Action Plan for the Accelerated Industrial Development of Africa », Première session extraordinaire de la Conférence des ministres de l'Industrie, 24-27 septembre, Union africaine, Midrand, Afrique du Sud.
- Van Praag, M. et A. Van Stel (2013), « The more business owners the merrier? The role of tertiary education », *Small Business Economics*, vol. 41/2, pp. 335-357, Springer Science, New York, <https://doi.org/10.1007/s11187-012-9436-x>.
- Yoshino, Y. et al. (2013), « Uncovering Drivers for Growth and Diversification of Tanzania's Exports and Exporters », Banque mondiale, Washington, DC.





Chapitre 7

Élaboration, mise en œuvre et évaluation des stratégies d'industrialisation africaines

Ce chapitre analyse les stratégies d'industrialisation existantes en Afrique. Il traitera d'abord de l'élaboration de ces stratégies, du rôle des politiques industrielles et du soutien qu'elles apportent à l'entrepreneuriat. Puis il abordera leur mise en œuvre au moyen de la coordination des activités des autorités nationales et infranationales et de l'amélioration des capacités des pouvoirs publics. Enfin, il analysera la nécessité de réaliser un suivi des politiques d'industrialisation et d'évaluer leurs effets afin que ces stratégies soient efficaces.

EFFE BRE B N E

Les pays africains s'emploient à élaborer une vision de l'industrialisation du continent. À l'heure actuelle, près de la moitié d'entre eux disposent d'une stratégie d'industrialisation. La plupart d'entre elles vise en général à promouvoir l'entrepreneuriat, mais rarement les entreprises à fort potentiel de croissance, et notamment les petites et moyennes entreprises (PME) récentes. Ces stratégies doivent mieux cibler les entreprises de ce type, qui sont importantes pour l'industrialisation. Lorsque les pouvoirs publics élaborent une stratégie, ils doivent envisager certaines politiques industrielles et tirer les leçons d'expériences précédentes.

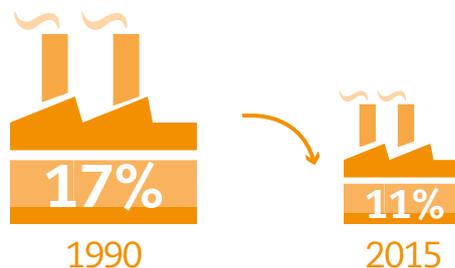
Dans bien des pays, la mise en œuvre de stratégies de ce type demeure difficile. Pour fonctionner, une stratégie doit pouvoir s'appuyer sur un leadership politique solide, ainsi que sur la mobilisation de tous les niveaux de gouvernement. Les autorités infranationales peuvent contribuer à adapter plus précisément les politiques en fonction des besoins spécifiques des entreprises locales, dès lors que les pouvoirs publics disposent des capacités nécessaires pour ce faire et peuvent garantir un processus transparent. La coordination entre les organismes publics et le secteur privé dans l'élaboration des politiques publiques peut contribuer à une mise en œuvre efficace des stratégies d'industrialisation.

Enfin, il est essentiel de réaliser un suivi des politiques et d'évaluer leurs effets pour mettre en œuvre des stratégies efficacement. Ce processus peut permettre de récompenser les institutions qui obtiennent les meilleurs résultats et de réviser les politiques en place. Mais, pour cela, des données fiables sont nécessaires.

Le saviez-vous ?

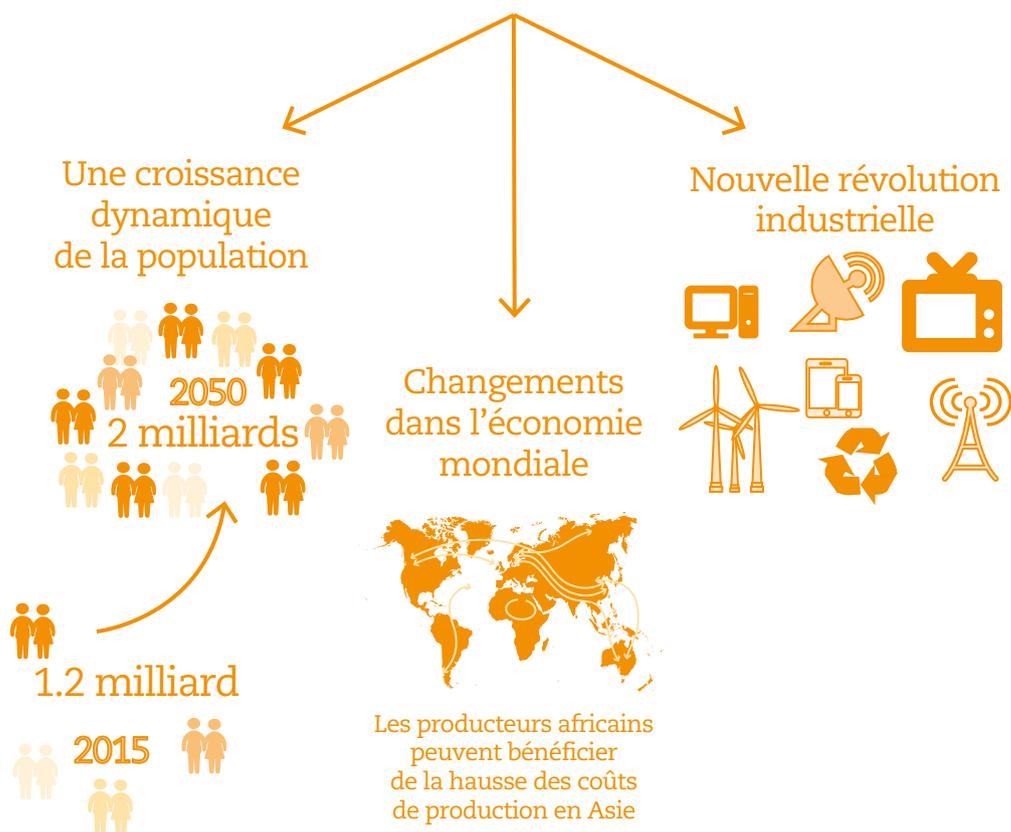
- 26 pays africains disposent d'une stratégie nationale pour le développement industriel, et 19 de ces stratégies ciblent l'industrie manufacturière légère.
- Les décès prématurés dus à la pollution de l'air coûtent à l'Afrique un tiers de son PIB, bien que le continent ne soit pas encore industrialisé.
- L'Afrique du Sud, le Botswana, le Ghana et Maurice sont mieux classés que certains concurrents asiatiques en termes de capacité à établir des politiques industrielles.
- En Éthiopie, les agences fédérales et régionales travaillent avec les municipalités pour proposer des formations à la gestion d'entreprise et faciliter le financement des PME.

Malgré une impressionnante croissance économique, la part du secteur manufacturier dans le PIB africain a diminué



Un nouveau regard sur l'industrialisation en Afrique

De nouvelles perspectives s'ouvrent pour l'industrialisation de l'Afrique



Les pouvoirs publics peuvent concevoir des stratégies d'industrialisation pour encourager l'entrepreneuriat

Comment les pays d'Afrique peuvent-ils concrétiser leurs ambitions en matière d'industrialisation ? En premier lieu, l'adoption de stratégies d'industrialisation nécessite un leadership affirmé. D'autre part, la mise en œuvre des stratégies adoptées requiert des conditions qui font encore défaut à certains pays : des capacités et des institutions nationales solides, des politiques et une coordination efficaces entre les organismes publics, ainsi qu'un suivi et une révision à intervalles réguliers des politiques. Les pays peuvent apprendre par la pratique.

Sans industrialisation, l'Afrique ne pourra pas rattraper son retard sur les régions à revenu élevé. Une stratégie est par conséquent nécessaire pour atteindre cet objectif. Le chapitre 6 a mis en évidence les trois caractéristiques principales des stratégies d'industrialisation innovantes : elles doivent éviter les erreurs commises par le passé, tirer parti des secteurs à fort potentiel de croissance et permettre l'autonomisation de tous les agents économiques, et en particulier des entrepreneurs africains motivés par opportunité.

Une stratégie d'industrialisation a pour but de transformer la société. Il s'agit d'un bien public, qui doit à ce titre être soutenu par les autorités du pays, car il permet de lier l'élaboration des politiques et les ambitions à long terme des citoyens pour leur pays. Pour réaliser ces ambitions, une stratégie définit des priorités de développement, qui servent à coordonner les objectifs politiques à moyen terme et évaluer leurs avancées. Ces priorités dépendent du contexte propre à chaque pays africain. Une stratégie d'industrialisation oriente la réflexion et les investissements à long terme dans un environnement incertain.

Elles établissent un cadre général propice à la coordination des politiques en fixant :

1. **Des objectifs à long terme** pour le développement.
2. **Des priorités à moyen terme** pour orienter les politiques et les investissements. Ces priorités peuvent être adaptées en fonction de l'évolution des risques. Pour atteindre les objectifs à moyen terme, des réformes structurelles peuvent se révéler nécessaires, y compris en matière de gouvernance à des niveaux multiples.
3. **Des objectifs à court terme** permettant d'évaluer les performances, notamment de chaque organisme public, de récompenser les bons résultats et de réviser les politiques en conséquence.

Pour être innovantes, les stratégies d'industrialisation doivent être participatives, multisectorielles et adaptées au contexte local. Les pouvoirs publics de chaque pays peuvent, à différents niveaux de gouvernement et de différentes manières, agir pour la mise en œuvre des politiques industrielles. Les stratégies participatives sont susceptibles de libérer le potentiel des agents économiques africains, et notamment les entrepreneurs, et de permettre à la population de s'appropriier le processus. Ces stratégies ne doivent pas se limiter à une accumulation de politiques sectorielles, mais fournir un cadre général d'harmonisation entre les politiques sectorielles, macroéconomiques et les politiques adaptées au contexte local. Elles doivent prendre en compte précisément le potentiel de différentes zones et régions, y compris à l'échelle infranationale et dans une perspective transfrontière (BAFD/OCDE/PNUD, 2015:206, BAFD/OCDE/PNUD, 2016:236-237).

De nombreux pays africains ont déjà élaboré des stratégies d'industrialisation

Au moins 26 pays africains disposent actuellement d'une stratégie nationale pour le développement industriel, mais leurs objectifs diffèrent grandement (tableau 7.1). Nombre d'entre eux visent la création d'industries à forte intensité de main-d'œuvre pour générer des emplois. D'autres s'appuient sur la politique industrielle pour accroître leur compétitivité et



leurs capacités technologiques. Certaines stratégies visent à produire plus de liens entre les industries existantes, en améliorant les effets de polarisation en amont (c'est-à-dire entre les entreprises et les fournisseurs) avec le secteur minier et l'industrie extractive, ou les effets de polarisation en aval (c'est-à-dire entre les producteurs ou les fournisseurs et leurs clients) avec certains segments du secteur de la distribution. Les pays axés sur les ressources naturelles voient souvent le développement industriel comme un moyen de diversifier leurs économies et leurs exportations afin d'élargir l'assiette fiscale. Les échanges sont une composante essentielle des stratégies d'industrialisation. Une grande part de ces stratégies visent à augmenter les exportations vers des marchés infrarégionaux et internationaux.

Tableau 7.1. **Stratégies nationales d'industrialisation en Afrique**

Pays	Stratégie nationale	Période
Afrique du Sud	Industrial Policy Action Plan (plan d'action pour la politique industrielle)	2014-17
Algérie	Nouveau modèle de croissance économique	2016-20
Angola	National Development Plan (plan de développement national), dans le cadre de la Vision 2025	2013-17
Botswana	Industrial Development Policy for Botswana (politique de développement industriel du Botswana)	2014
Cabo Verde	Growth and Poverty Reduction Strategy (stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté)	2008-11
Cameroun	Plan directeur d'industrialisation, dans le cadre de la Vision 2035	2010-35
Côte d'Ivoire	Plan national de développement	2016-20
Égypte	Industrial Development Policy (politique de développement industriel)	2010-25
Guinée équatoriale	Plan d'industrialisation de Guinée équatoriale (PEGI 2020)	2011-20
Éthiopie	Industry Development Strategy (stratégie de développement industriel)	2002
Gabon	Stratégie nationale d'industrialisation dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) 2025	2013
Ghana	Ghana Industrial Policy (politique industrielle du Ghana)	2020
Kenya	Kenya National Industrial Policy Framework (cadre de la politique industrielle nationale du Kenya)	2010
Malawi	National Industrial Policy (politique industrielle nationale)	2016
Maroc	Plan d'accélération industrielle	2014-20
Mauritanie	Stratégie pour le développement du secteur industriel en Mauritanie	2015-19
Mozambique	National Development Plan (plan national de développement)	2013-33
Namibie	Industrial Policy Implementation and Strategic Framework (cadre stratégique et de mise en œuvre de la politique industrielle)	2012-30
Nigéria	Nigeria Industrial Revolution Plan (plan pour la révolution industrielle du Nigéria)	2014-19
Ouganda	Integrated Industrial Policy for Sustainable Industrial Development and Competitiveness (politique industrielle intégrée pour un développement industriel durable et pour la compétitivité)	
Rwanda	Rwanda Industrial Master Plan (plan directeur pour la politique industrielle du Rwanda)	2009-20
Sénégal	Stratégie de croissance accélérée	2005
Tanzanie	Integrated Industrial Development Strategy (stratégie de développement industriel intégrée)	2011-25
Tunisie	Stratégie industrielle nationale	2011-16
Zambie	Industry Strategy for Engineering Products (stratégie industrielle pour les produits d'ingénierie)	2012-17
Zimbabwe	Industrial Development Policy (politique de développement industriel)	2012-16

Source : Enquête auprès des experts de 42 pays africains dans le cadre des PEA 2017 et analyse documentaire.

Une majorité des stratégies d'industrialisation des pays africains ciblent des secteurs économiques spécifiques. Une enquête et un travail d'analyse documentaire menés pour ce rapport montrent que c'est le cas de 24 des 26 stratégies figurant dans le tableau 7.1 :

- 19 d'entre elles ciblent l'industrie manufacturière légère comme secteur essentiel pour le développement, et notamment l'agro-industrie, la filière du bois, de l'habillement, du textile, du cuir et de la chaussure ;
- 16 stratégies portent sur des aspects du développement durable, tels que le recours à des énergies renouvelables et la protection de l'eau ;
- 15 stratégies se concentrent sur l'agriculture, en particulier l'élevage de bétail, la sylviculture et les produits de la pêche ;

- 13 stratégies ont trait au tourisme et aux services de haute technologie ;
- 11 d'entre elles mettent l'accent sur l'industrie minière et l'extraction de ressources telles que le cuivre, le pétrole et le gaz naturel ;
- 8 stratégies font du secteur énergétique une priorité, et 5 font de même avec la construction

Pour certaines stratégies d'industrialisation, le premier objectif doit être le développement du secteur privé, ce qui comprend l'entrepreneuriat (chapitre 6 ; BAfD, 2016a). D'après la stratégie de développement industriel adoptée par l'Éthiopie, par exemple, les petites et moyennes entreprises (PME) constituent un secteur essentiel pour les entrepreneurs nationaux et pour la création d'emplois. Elle demande à certaines agences fédérales et régionales de collaborer avec les municipalités pour soutenir les PME. En étroite consultation avec le secteur privé, ces agences proposent des formations à la gestion d'entreprise et facilitent le financement des PME grâce à des entreprises de crédit-bail de biens d'équipement. Le plan de développement national du Mozambique vise également à encourager l'investissement du secteur privé dans les PME, et leur développement.

Les stratégies orientent la coordination des politiques industrielles dans plusieurs domaines

Une bonne part des politiques industrielles ont pour but « la promotion active du changement structurel et d'activités économiques nouvelles à fort potentiel dans tous les secteurs » (McMillan et al., 2016:8). Les stratégies d'industrialisation nationales coordonnent des interventions dans plusieurs domaines : « capital humain et qualifications, infrastructure, financements, commerce et science et technologie » (OCDE, 2013:117). Leur efficacité dépend du pays en question, de son stade de développement et de la conjoncture internationale (OCDE, 2013:104 ; Lin et Monga, 2013:20).

Les politiques industrielles peuvent corriger les lacunes du marché et orienter les activités économiques pour atteindre les objectifs stratégiques que le pays s'est fixés. Les incitations du marché, en effet, risquent d'enfermer un pays dans des activités peu sophistiquées, comme l'exportation de matières premières (OCDE, 2013). Par ailleurs, l'asymétrie de l'information peut décourager l'investissement dans des secteurs économiques innovants, mais souvent risqués. Les politiques industrielles peuvent permettre d'apprendre de nouvelles pratiques, et d'éviter les échecs. De nombreux projets nécessitent des investissements simultanés à grande échelle afin de devenir viables, dans des proportions souvent supérieures aux dynamiques du marché et à la capacité de coordination d'un entrepreneur unique (Rodrik, 2004).

Les politiques industrielles peuvent aider un pays à diversifier son économie et à moderniser ses capacités industrielles. Les politiques qui ciblent certaines branches peuvent stimuler de nouvelles activités économiques en améliorant les liens entre les différents secteurs. Le Botswana, a par exemple fondé Diamond Trading Company en 2006 afin de tisser des liens entre l'extraction de diamants et la joaillerie. Ces effets de polarisation en aval ont permis la création de nouveaux emplois dans la taille et le polissage des pierres. La joaillerie est désormais le premier secteur d'exportation du pays (voir la note pays du Botswana).

Une politique essentielle pour l'industrialisation consiste à favoriser les investissements directs étrangers (IDE). Les pouvoirs publics peuvent y avoir recours pour améliorer les connaissances des entrepreneurs, moderniser les infrastructures et développer les entreprises locales. En outre, les politiques en faveur des IDE peuvent aider à orienter des financements vers des projets risqués et à long terme, que les marchés sont souvent réticents à soutenir. Elles peuvent également encourager la recherche au sein des entreprises et universités.



En élaborant des politiques industrielles, les pouvoirs publics doivent réfléchir à leurs principales caractéristiques et tirer des enseignements du passé

Les méthodes auxquelles les pays recourent pour concevoir leurs politiques industrielles sont très différentes. Comme le montre le tableau 7.2, les politiques industrielles peuvent présenter des structures de gouvernance, des priorités économiques et des objectifs de développement très variés. Par ailleurs, elles peuvent porter sur plusieurs domaines. Bien que tous les pays n'aient pas les mêmes priorités, plusieurs éléments sont cruciaux afin de soutenir les entrepreneurs : favoriser l'accès au financement, développer les compétences et promouvoir les regroupements d'entreprises, ou *clusters* (chapitre 8).

Tableau 7.2. Principales caractéristiques des politiques industrielles

Structures de gouvernance	Centralisées : les autorités infranationales ont des responsabilités limitées et peu de pouvoir de décision (comme en Côte d'Ivoire). Mixtes : des initiatives nationales et régionales coexistent avec des initiatives locales (comme en Éthiopie). Décentralisées : les autorités infranationales ont plus de responsabilités que dans une structure de gouvernance centralisée, et davantage de pouvoir de décision (comme au Rwanda).
Objectifs de développement	Croissance Création d'emplois Compétitivité à l'international Inclusion territoriale et compétitivité régionale Cohésion sociale Développement durable
Priorités économiques	Diversification (entrée dans de nouveaux secteurs et spécialisations, dans de nouvelles activités et montée en gamme dans les secteurs existants) Un système de production dense (accroissement de l'entrepreneuriat et des liens entre secteurs)
Dosage des mesures	Incitations directes et indirectes pour les entreprises Politique macroéconomique (gestion des taux de change et des taux d'intérêt) Politique commerciale et IDE Politique de la concurrence Développement des qualifications Mise en place et modernisation de l'infrastructure Financement (banques de développement) Promotion de la science et de la technologie

Source : D'après OCDE (2013:123).

Les réussites et les échecs des mesures adoptées par le passé mettent en lumière les écueils à éviter au moment de concevoir une politique d'industrialisation (OCDE, 2013:107):

- **Un subventionnement sans discernement.** Le versement de subventions sans conditions claires accroît le risque de mal choisir les bénéficiaires et le risque de développement d'un comportement d'assistantat parmi les entreprises.
- **Des aides à durée illimitée.** En l'absence de clauses de caducité automatique dans les programmes d'aide, les entreprises ne sont pas incitées à déployer les efforts nécessaires pour devenir plus productives.
- **Des « cathédrales dans le désert ».** Les usines et les laboratoires de recherche construits dans des zones reculées sont moins productifs, à moins que des effets de polarisation en aval et en amont ne soient créés simultanément.
- **Freins à la concurrence.** Les activités et industries nouvelles qui ne sont pas exposées progressivement à la concurrence sur le marché intérieur et sur les marchés extérieurs restent moins productives.
- **Mainmise par les intérêts en place.** Les consultations avec le secteur privé doivent inclure les acteurs en place, mais également les entreprises nouvelles, afin d'éviter que les premiers, susceptibles de faire peu de cas des intérêts des seconds, ne monopolisent les mesures de soutien.

- **Une faible masse critique pour les investissements.** Si les investissements publics sont faibles, il ne sera pas possible de mobiliser les fonds provenant du secteur privé.
- **Un horizon de court terme et une budgétisation annuelle.** Les mesures destinées à promouvoir la science et l'innovation ont besoin d'un budget à moyen terme plutôt qu'annuel, car leur horizon temporel est plus long.
- **L'absence de mécanismes de suivi et d'évaluation.** Un suivi et une évaluation à intervalles réguliers des politiques industrielles permettent d'en renforcer l'efficacité et de les améliorer par une démarche empirique.

Les politiques industrielles doivent respecter l'environnement. Bien que l'Afrique ne soit pas encore industrialisée, en 2013, la pollution de l'air coûtait déjà 447 milliards USD au continent, ce qui représente un tiers de son produit intérieur brut (PIB) (Roy, 2016). Cette pollution est par ailleurs responsable de décès prématurés. Afin de sauver des vies et de réduire les coûts, les pouvoirs publics devraient éviter de subventionner les énergies fossiles ainsi que tout secteur économique polluant. Les systèmes énergétiques à faibles émissions de carbone, tels que l'éolien, le solaire et l'hydroélectricité, mais également des systèmes hors réseaux et mini réseaux, peuvent aider les pays à accroître leurs capacités de production d'électricité (Brahmbhatt, Haddaoui et Page, à paraître). En investissant dans des technologies à faibles émissions de carbone, les pays africains peuvent éviter les coûts considérables qui pèsent sur les pays de l'OCDE : adaptation des infrastructures, conséquences de la pollution sur la santé des populations, sur l'économie et sur l'environnement. Ils doivent également mettre en place des parcs industriels et des zones économiques spéciales (chapitre 8), en veillant à ne pas exacerber les répercussions climatiques. Ils doivent par ailleurs adopter des politiques « vertes » qui ciblent certains aspects du développement industriel, comme le transport et la logistique, l'efficacité énergétique, l'eau et l'assainissement.

Les pays peuvent réduire l'impact environnemental de l'industrialisation en recourant à des technologies propres, à des énergies renouvelables et à une gestion adéquate des déchets. Par exemple, en juillet 2000, le Kenya et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ont fondé le Centre national pour une production plus propre (*National Cleaner Production Centre*). Ses activités portent notamment sur la formation, la mise en œuvre de projets et des conseils visant à améliorer la productivité des entreprises et une gestion saine de l'environnement. À ce jour, le centre a évalué les pratiques de 90 entreprises en matière d'efficacité des ressources et de production propre dans plus de 20 secteurs industriels, et les a aidées à réduire de 20 % en moyenne le rejet de polluants et la consommation d'énergie et d'eau (KNPC, 2017).

Encadré 7.1. Quelques exemples de politique industrielle récente : Maroc et Afrique du Sud

Les pays d'Afrique adoptent différentes combinaisons de mesures en fonction de leurs besoins spécifiques. Au **Maroc**, le Plan d'accélération industrielle 2014-2020 (PAI) a pour objectif de porter à 23 % la contribution de l'industrie au PIB du pays d'ici 2020, et de créer 500 000 emplois. Il s'appuie sur les atouts de secteurs comme l'automobile ou l'aéronautique, qui étaient jusque-là des priorités du Pacte national pour l'émergence industrielle 2009-2015.

Le PAI recourt à plusieurs outils pour stimuler la croissance et la compétitivité, et notamment à la construction massive d'infrastructures et à la création de *clusters* industriels. Il constitue un fonds doté de 2.2 milliards USD afin d'identifier et de combler les

Encadré 7.1. Quelques exemples de politique industrielle récente : Maroc et Afrique du Sud (cont.)

lacunes en matière de développement industriel. Les pouvoirs publics attirent également les IDE pour aider le secteur manufacturier à réduire sa dépendance à l'égard des facteurs de productions importés, ainsi qu'à acquérir le savoir et l'expertise nécessaires aux entreprises du pays (El Mokri, 2016). Dans le même temps, le PAI apporte une aide ciblée aux entreprises marocaines, afin qu'elles puissent se développer et rejoindre le secteur formel.

En Afrique du Sud, les plans d'action pour la politique industrielle (Industrial Policy Action Plans) servent à diversifier l'économie, qui est dominée par le secteur minier. Ils donnent la priorité à des industries à forte et moyenne valeur ajoutée et à des filières à forte intensité de main-d'œuvre, telles que l'agro-industrie, l'automobile, le textile et les énergies vertes. Outre la promotion du commerce et des IDE, ces plans incitent à coordonner des mesures destinées à renforcer les compétences et les capacités industrielles et scientifiques (Zalk, 2012). Ces politiques renforcent la coopération et les échanges entre les ministères, la banque nationale de développement, des acteurs du secteur privé, la société civile et les universités (Baloy, 2012).

Source : OCDE (2013) ; Oxford Business Group (2015) ; El Mokri (2016) ; OCDE (à paraître).

Un fossé important subsiste entre les stratégies d'industrialisation et les stratégies en faveur de l'entrepreneuriat

De nombreux pays d'Afrique ont adopté des stratégies en faveur de l'entrepreneuriat, mais la plupart d'entre elles sont davantage axées sur la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois que sur l'industrialisation du pays (tableau 7.3). D'après une enquête portant sur 42 pays africains et des analyses menées pour les besoins du présent rapport, les stratégies en faveur de l'entrepreneuriat cherchent souvent à réduire la pauvreté en stabilisant le revenu des micro-entrepreneurs motivés par nécessité¹. Elles visent rarement à accroître l'emploi salarié et la productivité, deux éléments nécessaires à l'industrialisation. La plupart des stratégies ciblant les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ont pour effet d'encourager l'activité indépendante, plutôt que l'emploi salarié (Grimm et Paffhausena, 2015). De nombreux programmes en faveur de l'entrepreneuriat en Afrique ont peu de chances d'accroître les opportunités d'emploi (Annexe 7.1 ; BAFD, 2016b).

Tableau 7.3. Stratégies et initiatives pour encourager l'entrepreneuriat dans les pays africains

Pays	Stratégies et initiatives
Afrique du Sud	National Small Business Act (loi nationale relative aux petites entreprises), Small Enterprise Development Agency (agence pour le développement des petites entreprises), Black Industrialists Policy 2015 (Politique en faveur des industriels noirs), Broad-Based Black Economic Empowerment (autonomisation économique à large échelle des Noirs), Youth Enterprise Development Strategy (stratégie d'aide aux jeunes pour développer une entreprise)
Algérie	Agence nationale de développement de l'investissement, Agence nationale de développement de la PME
Botswana	Citizen Entrepreneurial Development Agency (agence de développement de l'entrepreneuriat citoyen), Entrepreneurship Development Policy for Botswana (politique pour le développement de l'entrepreneuriat au Botswana, en cours d'élaboration)
Burkina Faso	Stratégie nationale pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin
Cabo Verde	Technology Innovation and Entrepreneurship Strategy (stratégie pour l'entrepreneuriat et l'innovation technologique) 2011-2014

Tableau 7.3. Stratégies et initiatives pour encourager l'entrepreneuriat dans les pays africains (cont.)

Cameroun	Strategy for the Development of SMEs and the Social and Artisanal Economy (stratégie pour le développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat)
Égypte	Technology Innovation and Entrepreneurship Strategy (stratégie pour l'entrepreneuriat et l'innovation technologique) 2011-14, Social Fund for Development (fonds social pour le développement), destiné aux micro et petites entreprises, General Authority for Investment (autorité générale pour les investissements), pour les petites et moyennes entreprises
Éthiopie	Micro and Small Enterprises Development Strategy (stratégie pour le développement des micro et petites entreprises, 2011), Ethiopian Entrepreneurs Development Centre (centre de développement des entrepreneurs éthiopiens)
Gabon	Cadre juridique d'appui aux entreprises
Ghana	Initiative Yes (Youth Enterprise Support), Graduate Entrepreneurial Business Support Scheme (mécanisme de soutien à l'activité entrepreneuriale des diplômés), Youth Employment Agency (agence pour l'emploi des jeunes)
Kenya	Micro and Small Enterprises Act 2012 (loi de 2012 sur les micro et petites entreprises), Fund for Inclusion of the Informal Sector (fonds pour l'inclusion du secteur informel) de 2011
Malawi	Enabling Enterprise Growth au Malawi (favoriser la croissance des entreprises au Malawi), Buy Malawi Strategy (stratégie pour promouvoir l'achat de produits issus de la production nationale), Small and Medium Enterprise Development Institute (institut de développement des petites et moyennes entreprises).
Maroc	Loi 114-13 de 2015 relative au statut de l'auto-entrepreneur
Nigéria	National Policy on Micro, Small and Medium Enterprises (politique nationale relative aux micro, petites et moyennes entreprises)
Ouganda	Micro, Small and Medium Enterprise (MSME) Policy (politique relative aux micro, petites et moyennes entreprises).
Rwanda	Politique de développement des petites et moyennes entreprises
Sénégal	Chartes des petites et moyennes entreprises
Tanzanie	Small and Medium Enterprise Development Policy (politique de développement des petites et moyennes entreprises)
Tunisie	Banque nationale pour le financement des PME, Agency for the Promotion of Industry and Innovation (agence pour la promotion de l'industrie et de l'innovation), ne concerne pas que les PME
Zambie	Micro, Small and Medium Enterprise Development Policy (politique de développement des micro, petites et moyennes entreprises)

Source : D'après l'enquête auprès des experts de 42 pays africains dans le cadre des PEA 2017 et une analyse documentaire.

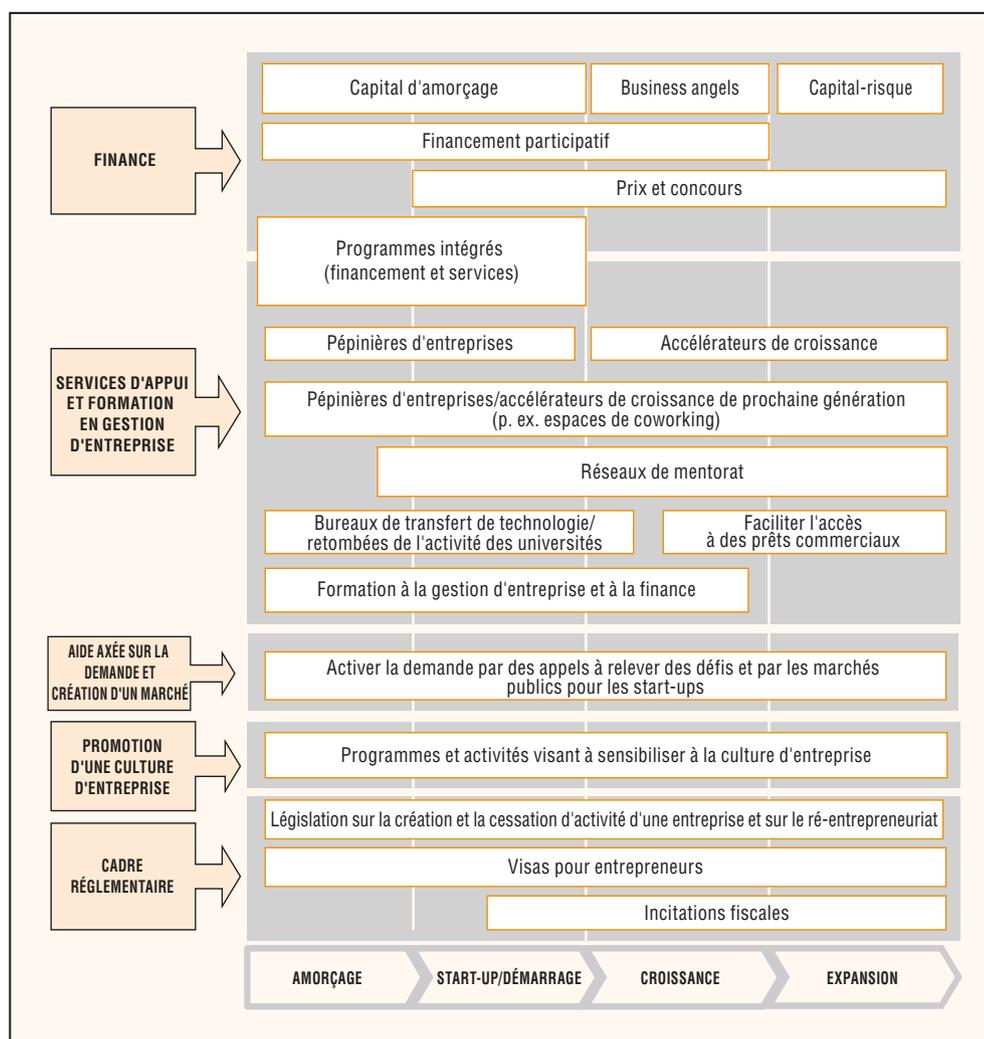
Plusieurs États africains ont su intégrer efficacement le développement de l'entrepreneuriat dans leurs stratégies d'industrialisation. Le Plan d'accélération industrielle 2014-2020 du Maroc en est un exemple (encadré 7.1). Il définit des mesures spécifiques pour soutenir la croissance de l'entrepreneuriat au moyen de cinq piliers : création d'un statut d'auto-entrepreneur, protection sociale, financement, fiscalité et soutien direct aux entrepreneurs. Ce soutien direct comprend un accompagnement en matière d'entrepreneuriat, un accompagnement personnalisé, des aides au financement et à la transition numérique.

Mentionnons également le plan de développement du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) en Côte d'Ivoire. Ce plan promeut la création d'entreprises en réduisant les coûts de démarrage, en investissant dans les infrastructures et en améliorant le cadre juridique. Cette initiative a permis au pays d'atteindre le 142e rang au classement *Doing Business 2017*, soit un bond de 35 places par rapport à 2013 (Banque mondiale, 2016).

S'il n'existe pas de formule unique pour promouvoir l'entrepreneuriat (BAfD, 2013), pour être efficaces, les politiques doivent s'adapter aux quatre étapes du développement de l'activité (graphique 7.1). Chaque pays doit adopter son propre dosage de mesures en prenant en compte ses ressources, sa vision du développement, ses capacités technologiques et ses systèmes de production. Toutefois, toutes ces politiques doivent suivre les étapes de développement d'une entreprise : amorçage, démarrage/start-up, croissance et expansion.

À chacune de ces étapes, les pouvoirs publics peuvent recourir à une palette d'instruments portant sur différents domaines : le financement, les services et la formation, la demande, la culture économique et le cadre réglementaire. Récemment, plusieurs pays d'Amérique latine ont prouvé qu'une combinaison de divers instruments (en matière de financement et de formation, par exemple) améliorait l'efficacité des programmes adoptés (OCDE, 2016a). Les pays peuvent également encourager les entreprises à se tourner vers des activités « vertes » en appuyant de façon ciblée les entrepreneurs dont les *business plans* ou les activités respectent certains critères (Brahmbhatt, Haddaoui et Page, à paraître).

Graphique 7.1. Combinaison de mesures pour soutenir l'entrepreneuriat



Source : OCDE (2016a).

Des défis persistent à la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies d'industrialisation

Lorsqu'ils mettent en œuvre des stratégies d'industrialisation, les pays africains peuvent s'inspirer d'une grande diversité d'exemples dans le monde. Si l'évaluation des stratégies actuellement employées par les pays d'Afrique dépasse le cadre du présent chapitre, l'enquête auprès des experts réalisée aux fins de ce rapport montre que la

marge d'amélioration reste substantielle. D'après ces experts, seuls six pays appliquent efficacement leurs stratégies. De nombreuses études expliquent comment déployer avec succès une stratégie d'industrialisation².

Les stratégies d'industrialisation favorables à l'entrepreneuriat s'appuient sur plusieurs facteurs essentiels :

- Les hauts responsables politiques doivent s'engager sans réserve en faveur de l'industrialisation et reconnaître le rôle primordial des entrepreneurs.
- Les gouvernements nationaux doivent identifier les obstacles qui empêchent les entreprises i) de se moderniser et ii) de pénétrer sur des secteurs à forte croissance (Stiglitz, Lin et Patel, 2013).
- Les gouvernements nationaux doivent coopérer étroitement avec le secteur privé en matière de planification, de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques industrielles. L'adoption de lois sur les petites entreprises peut structurer les consultations avec les entreprises privées³. Les auditions parlementaires peuvent également servir de plateformes d'échanges.
- Les incitations doivent être conçues de sorte à permettre aux décideurs d'opérer des choix sans céder aux pressions politiques et aux intérêts privés. Ceci nécessite de répartir clairement les responsabilités, établir des rapports réguliers sur les résultats et garantir la transparence d'un bout à l'autre du processus.
- Il faut veiller à ce qu'il y ait une réelle coordination entre les agences, en particulier grâce à des procédures administratives simples⁴.
- Les décideurs devraient instaurer des processus de renforcement des capacités et des mécanismes d'information en continu afin de tirer les leçons du passé (Greenwald et Stiglitz, 2013 ; Oqubay, 2015).

En outre, les stratégies d'industrialisation gagneront en efficacité si : i) les échelons de gouvernement infranationaux participent à certaines politiques industrielles, ii) les mesures retenues n'excèdent pas les capacités des pouvoirs publics et iii) les politiques industrielles font l'objet d'un suivi et leurs effets sont évalués.

La participation des échelons de gouvernements infranationaux améliore l'efficacité des stratégies d'industrialisation

Les échelons de gouvernement infranationaux peuvent contribuer à la mise en œuvre des stratégies d'industrialisation, à condition qu'ils soient dotés des responsabilités et des moyens nécessaires et que la transparence du processus soit garantie. Les administrations régionales et locales peuvent fournir des biens et des services essentiels aux entreprises, comme la formation professionnelle et l'apprentissage (chapitre 8). Elles peuvent alléger les procédures administratives et instaurer une fiscalité locale transparente. Elles peuvent créer des clusters ou regroupements d'entreprises et promouvoir les relations entre ces derniers et d'autres pans de l'économie locale. Elles peuvent assurer la sécurité des personnes et des biens et identifier les besoins en infrastructures. Elles peuvent également concevoir des mesures adaptées aux conditions locales afin d'éviter les problèmes de mise en œuvre que rencontre l'administration centrale.

Au niveau de l'exécution des programmes, les organisations intermédiaires locales peuvent adapter les politiques publiques au contexte local et utiliser les ressources disponibles (éducateurs spécialement formés, plateformes pour l'échange d'idées et formation). Ainsi, le regroupement de plusieurs services destinés aux entrepreneurs en un même endroit améliore la coordination, le coaching et la fertilisation des idées, réduit les coûts administratifs et offre un meilleur service aux usagers (OCDE, 2016b).



L'Afrique fournit plusieurs exemples de participation fructueuse des gouvernements infranationaux à la politique industrielle nationale. Les réformes menées à l'échelon national sont généralement plus efficaces lorsque les autorités locales jouissent d'une plus grande autonomie, comme le montre l'exemple de l'Éthiopie. Ce pays a introduit, en 2003, une taxe sur la valeur ajoutée à l'échelon national. Les entreprises importatrices situées dans les villes bénéficiant d'une plus grande autonomie ont davantage profité de cette réforme que les autres (Chaurey et Mukim, 2015). En Afrique du Sud, la municipalité d'eThekweni s'est engagée au nom du gouvernement central à travailler plus directement avec les entreprises pour créer le Groupement automobile de Durban (*Durban Auto Cluster*). Elle a facilité le regroupement des entreprises au sein d'une association industrielle et contribué pour 50 % à son budget (Morris, Staritz et Barnes, 2011). Le Rwanda a commencé à décentraliser avec succès ses mesures d'appui aux PME (encadré 7.2).

Les gouvernements infranationaux peuvent également être le fer de lance d'expériences et de changements dans la politique publique. En Afrique du Sud, la ville de Johannesburg a développé en 2009 une Stratégie et un cadre de politiques pour l'entrepreneuriat des jeunes (*Youth Entrepreneurship Strategy and Policy Framework*) dans le but de faire de l'Afrique du Sud le premier pays du monde en développement pour l'entrepreneuriat d'ici 2025. Le cadre d'action est aligné sur la priorité du gouvernement central : faire reculer le fort taux de chômage des jeunes. Au Kenya, la municipalité de Nairobi collabore depuis 2003 avec ONU-Habitat pour la mise en place de centres de ressources à guichet unique à l'intention des jeunes (*Youth Resources Centres*). Il s'agit en priorité de former les jeunes aux TIC, à l'entrepreneuriat, à la création de pépinières d'entreprises, à la culture financière et à la création d'emplois. Le premier centre a vu le jour à Nairobi, et a été suivi par cinq autres à Kigali (Rwanda), Mogadiscio (Somalie), Dar-es-Salaam (Tanzanie), Arua et Kampala (Ouganda).

Encadré 7.2. Le Fonds de développement des entreprises (BDF) du Rwanda

Au Rwanda, la décentralisation des services aux entreprises contribue à promouvoir les zones rurales. Le Fonds de développement des entreprises (*Business Development Fund*, BDF) est une société anonyme dont 55 % des parts sont détenues par l'État et 45 % par la Banque de développement du Rwanda. Créé en 2011, le BDF fait partie des principales institutions qui mettent en œuvre les objectifs nationaux en matière d'entrepreneuriat et de développement des entreprises. Il apporte également une assistance, un coaching et une formation aux entrepreneurs innovants et appuie les propositions réalistes émanant des MPME pour obtenir des financements.

Après une année d'activité et sur la base des commentaires formulés par les habitants des zones rurales, le fonds s'est aperçu que son bureau installé dans la capitale ne pouvait pas fournir de services aux zones rurales. Les autorités nationales ont décidé une décentralisation des activités du fonds et l'ouverture de succursales dans tout le pays. On dénombre aujourd'hui 30 centres de développement des entreprises (*Business Development Centres*, BDC) au niveau des districts, qui travaillent en collaboration avec les autorités à cet échelon et qui aident le fonds à attirer des bénéficiaires, à les épauler dans les démarches administratives et à effectuer un suivi.

À ce jour, 827 conseillers en développement d'entreprises ont été formés. Ils ont été affectés dans différents districts et ont proposé des services à plus de 17 000 entrepreneurs. L'éventail de ces services va de l'élaboration et de l'examen des *business plans* à l'appui technique en vue de lever des capitaux. Plus de 14 000 de ces bénéficiaires ont obtenu des financements de la part du fonds et d'autres institutions financières. Au total, plus de 28 000 emplois ont été créés.

Les autorités infranationales pourraient s'investir davantage dans la politique industrielle des pays africains. L'enquête auprès des experts réalisée pour les besoins du présent rapport révèle que, sur les 26 pays disposant d'une stratégie nationale en faveur de l'entrepreneuriat, seuls trois font réellement participer les échelons de gouvernements locaux, et 18 autres de manière plus limitée et moins efficace.

Les problèmes de transparence et le manque de capacités des autorités locales figurent parmi les principaux obstacles à la poursuite de la décentralisation. Les échelons inférieurs de l'État ont souvent des capacités plus limitées que le gouvernement central. En outre, on observe d'importantes disparités entre les régions et les provinces au sein d'un même pays. Les mécanismes de gouvernance à des niveaux multiples peuvent renforcer la capacité des régions africaines à mener à bien des politiques industrielles. Si l'on veut que les régions exploitent tout leur potentiel productif, il est indispensable d'investir dans les capacités institutionnelles (OCDE, 2013:134 ; Bafd/OCDE/PNUD, 2015).

La coordination verticale entre les autorités nationales, régionales et locales peut combler les lacunes des politiques publiques. Au Rwanda, par exemple, le gouvernement central effectue un suivi et récompense les autorités locales pour les résultats qu'elles obtiennent. Certains pays mettent également en place des organismes de coordination statutaires. Si les autorités locales ne peuvent pas se substituer aux autorités nationales, elles peuvent toutefois procurer aux entreprises locales les conditions nécessaires pour prospérer, même dans les pays qui ne disposent pas de stratégies nationales solides en la matière. Dans un contexte de fragilité ou de conflit, par exemple, les autorités locales sont souvent plus à même de satisfaire certains besoins élémentaires du secteur privé que des agences nationales.

Certains pays établissent des « régions fonctionnelles », par le biais de structures de gouvernance à des niveaux multiples, afin de mieux coordonner les efforts pour résoudre des problèmes qui dépassent les frontières administratives. C'est en particulier le cas des régions métropolitaines : le Grand Abidjan en Côte d'Ivoire, le Grand Lomé au Togo, la nouvelle région de Casablanca-Settat créée en 2015 au Maroc et le système de planification métropolitaine intégré pour les zones administratives autour d'Accra que le Ghana est en train de mettre en place. En Afrique du Sud, la région du Gauteng assure la coordination entre les zones urbaines autour de Johannesburg, de Pretoria et de Midrand. Elle s'appuie sur des dispositifs de cofinancement et elle est à l'origine de projets communs, tels que la liaison ferroviaire rapide entre Johannesburg, Pretoria et l'aéroport (Gautrain Rapid Rail Link), la zone touristique de Dinokeng (Dinokeng Tourism Area) et la plateforme logistique City Deep (City Deep Logistics Hub) (Ronderos, 2016). Toutefois, ces exemples de coopération horizontale sont récents et plusieurs d'entre eux peuvent encore être améliorés.

Le développement régional peut dynamiser la politique industrielle. Par exemple, en Afrique du Sud, les autorités locales peuvent mobiliser les politiques industrielles et d'innovation, en particulier en générant des recettes au niveau local. En Éthiopie, les districts (*woredas*) se chargent de l'éducation, de la santé, de la justice, de la police et des infrastructures (routes ou systèmes de drainage), même s'ils sont largement tributaires des subventions qu'ils reçoivent de l'État fédéral. Le Maroc s'appuie sur les zones économiques spéciales pour industrialiser certaines régions. Des exemples venus d'Amérique latine montrent que les autorités infranationales peuvent promouvoir les start-ups (encadré 7.3).



Encadré 7.3. Promotion des start-ups et du développement régional : des exemples venus d'Amérique latine

Certains pays d'Amérique latine soutiennent depuis peu les start-ups en : i) renforçant le cadre institutionnel, ii) donnant la priorité à l'inclusion sociale et régionale hors de la capitale et iii) modernisant les instruments d'appui et les interventions sur mesure à tous les stades de développement des entreprises (amorçage, démarrage/start-up, croissance et expansion).

Depuis qu'il a lancé le programme *Start-Up Chile* en 2010, le **Chili** a intégré l'entrepreneuriat à sa stratégie nationale de production-transformation, en veillant prioritairement à retenir les talents et les entreprises. Ce pays encourage également la création de start-ups en dehors dans la région de Santiago et d'entreprises qui proposent des solutions innovantes aux problèmes sociaux que rencontrent les secteurs stratégiques du pays (*smart mining*, agro-alimentaire et ingénierie). Il a adopté des mécanismes plus flexibles, adaptés aux start-ups, comme les espaces de travail collaboratifs et les réseaux de mentorat. Il a également simplifié la réglementation, de sorte qu'il est désormais possible d'enregistrer une entreprise en une seule journée.

En 2012, la **Colombie** a mis sur pied une agence spéciale, baptisée *iNNpuls Colombia*, pour soutenir les start-ups. Aujourd'hui, elle introduit un système de bons permettant à de nouvelles entreprises d'accéder à des financements et aux services proposés par des intermédiaires agréés. Le gouvernement encourage les institutions financières à investir dans les start-ups à tous les stades de développement, et les autorités locales appuient la création de start-ups par le biais de partenariats public-privé. Le nombre de start-ups a explosé à Bogotá et à Medellín.

Source : OCDE (2016a).

L'intégration régionale constitue une autre forme de coopération entre pays, qui est susceptible de favoriser l'industrialisation, si les bonnes conditions sont réunies. Le pool énergétique d'Afrique australe (*Southern Africa Power Pool*, SAPP), qui effectue la majorité des échanges d'électricité en Afrique subsaharienne, et l'Autorité du bassin du fleuve Sénégal sont des exemples de coopération régionale dans le secteur énergétique. Des projets d'infrastructure régionaux peuvent compléter la politique industrielle nationale, comme le couloir de développement de Maputo, qui relie la région du Gauteng, en Afrique du Sud, au port en eaux profondes de Maputo, au Mozambique. L'intégration régionale peut toutefois avoir des effets non-désirés : elle peut, par exemple, faire peser des pressions concurrentielles excessives sur certaines régions. Les politiques publiques doivent planifier et gérer ces effets négatifs en concertation avec les acteurs locaux (BAfD/OCDE/PNUD, 2015:180-181).

L'efficacité de la politique industrielle dépend des capacités de l'État

L'État a besoin de certaines capacités pour pouvoir gérer efficacement les mesures de politique industrielle (Altenburg et Lütkenhorst, 2015:52-53) :

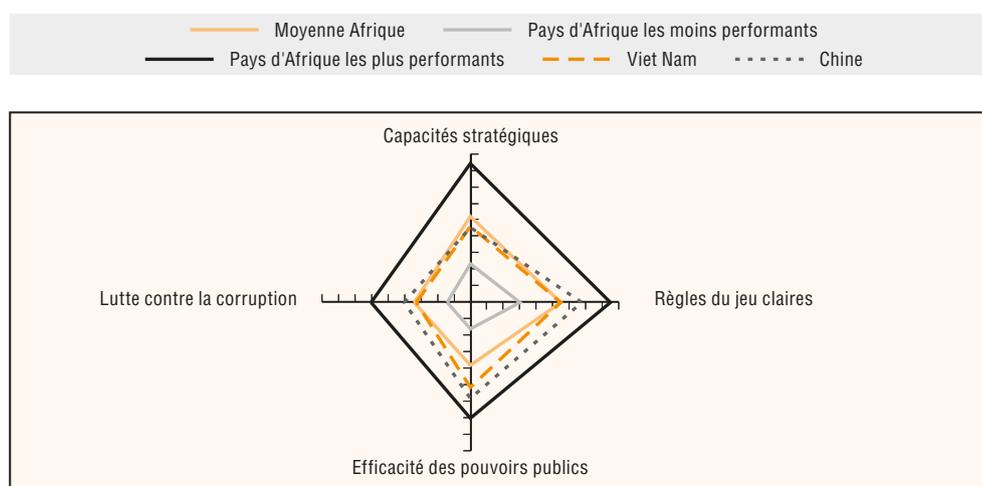
1. **Capacités stratégiques** : pour concevoir des mesures favorables à une croissance de la productivité à la fois durable et inclusive.
2. **Capacité à définir des règles claires** : pour mettre en place des règles transparentes en matière de concurrence axée sur le marché qui : i) aident les entreprises à faire exécuter les contrats ainsi qu'à entrer et sortir facilement du marché et ii) les protègent contre les monopoles et les cartels.



3. **Capacité à fournir des services de façon efficace** : pour identifier et fournir de manière transparente et systématique les services nécessaires non procurés par le marché.
4. **Capacité à éviter la corruption** : pour supprimer les protections dont bénéficient certains groupes mais qui ne sont pas au service de l'intérêt général, soutenir les systèmes d'incitations et veiller au respect de l'obligation de rendre compte.

Le graphique 7.2 compare les capacités de gestion des politiques des pays africains à celles de la Chine et du Viet Nam. Les pays africains sont dans l'ensemble mieux classés en termes de capacités stratégiques et de capacité à définir des règles claires (reposant sur le marché). Des pays africains à revenu intermédiaire (comme l'Afrique du Sud, le Botswana, le Ghana ou Maurice) sont bien classés dans ces quatre dimensions, et dépassent même les deux pays asiatiques. Ils paraissent tout à fait à même de mener des politiques industrielles. Dans les pays où ces capacités font défaut, les politiques industrielles risquent d'entraîner une mauvaise affectation des ressources et de renforcer les groupes guidés par la recherche de la rente (Altenburg et Lütkenhorst, 2015:96).

Graphique 7.2. Capacités de gestion des politiques industrielles en Afrique, en Chine et au Viet Nam, 2015



Note : Les indicateurs ont été réajustés afin de correspondre à une échelle allant de 0 (moins bonne performance) à 10 (meilleure performance). La moyenne africaine englobe les 36 pays du continent pour lesquels des données sont disponibles concernant les quatre dimensions en question.

Source : Adapté de l'indice de transformation de la Fondation Bertelsmann (2016) pour les « capacités stratégiques » et la « clarté des règles » ; des indicateurs de gouvernance mondiale de la Banque mondiale (2015) pour l'« efficacité des pouvoirs publics » ; et de l'indice de perception de la corruption de Transparency International (2016) pour la « lutte contre la corruption ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487069>

L'État peut améliorer ses capacités progressivement en facilitant « l'apprentissage par la pratique », comme l'ont fait la Corée du Sud et Taïwan. Ces pays ont commencé à s'industrialiser dans les années 60, alors que leurs capacités étaient faibles et leur gouvernance imparfaite (Chang, 2007). Ils se sont néanmoins attachés à renforcer leurs capacités au fil du temps et ont maintenu leurs systèmes d'équilibre des pouvoirs. Dans les pays qui mettent en œuvre une politique industrielle, on constate qu'elle facilite « l'apprentissage par la pratique », qui permet à l'administration d'accumuler du savoir et des capacités organisationnelles. Elle améliore également les compétences générales des décideurs, c'est-à-dire celles qui permettent d'apprendre, de gérer des projets complexes et de maintenir une cohérence organisationnelle (GENUA, 2016).

Certains pays d'Afrique ont réalisé des avancées importantes, même s'ils admettent qu'il subsiste des problèmes de mise en œuvre. Par exemple, la Tanzanie a récemment élaboré des stratégies industrielles efficaces (Balchin et al., 2016) et, même si les autorités nationales ont conscience que de nombreux problèmes freinent les progrès depuis 2010 (Gouvernement de Tanzanie, 2016), le fait de le reconnaître permet d'y remédier et d'améliorer l'action publique. De nombreux autres pays d'Afrique recourent à la numérisation et aux nouvelles technologies pour renforcer leurs capacités, identifier les obstacles et améliorer la prestation de services (chapitre 5).

Le suivi et l'évaluation des effets des politiques publiques sont garants de la réussite des stratégies d'industrialisation

Si l'on veut que la politique industrielle soit plus efficace, il est indispensable d'en évaluer les effets (Newman et al., 2016a ; Stiglitz, Lin et Monga, 2013). Le suivi des mesures et l'évaluation des effets qu'elles produisent permettent de repérer d'éventuels décalages entre des mesures complémentaires, portant notamment sur l'innovation, les compétences, le financement et l'infrastructure. Pour renforcer leurs capacités institutionnelles de suivi et d'évaluation, les pays peuvent améliorer la visibilité et la traçabilité de leurs stratégies. En Afrique du Sud, le ministère du Commerce et de l'Industrie (*Department of Trade and Industry, DTI*) est tenu de soumettre une revue de mise en œuvre à mi-mandat, présentant des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation des objectifs stratégiques et sectoriels et faisant le point sur le nombre d'entreprises bénéficiaires, le nombre d'emplois créés, l'allocation des aides d'État et les modifications apportées au cadre juridique. Ce ministère est également tenu de rendre compte chaque année devant le Parlement des résultats de la mise en œuvre du plan d'action de la politique industrielle. Le processus d'évaluation comprend un examen des problèmes et opportunités rencontrés à mi-mandat et une réévaluation des priorités stratégiques tenant compte de ce qui a été fait ainsi que des obstacles susceptibles de se dresser à l'avenir.

L'évaluation des politiques dispose d'une marge de progression dans de nombreux pays d'Afrique. Parmi ces derniers, rares sont ceux à avoir défini des indicateurs de performance mesurables, simples et pertinents en la matière. En outre, les pays ont du mal à évaluer leur politique industrielle car elle a des conséquences qui vont souvent au-delà du champ couvert par les indicateurs. Le coût de réalisation des enquêtes et des analyses, la difficulté à admettre qu'il peut s'avérer utile de concevoir des mesures plus efficaces et l'absence d'engagement politique peuvent aussi expliquer que les pouvoirs publics n'évaluent pas les effets des mesures adoptées. La capacité d'accéder aux informations produites par les différents organismes publics et de les échanger revêt une importance primordiale dans l'évaluation de l'impact des politiques (OCDE, 2013:139-40).

De nouvelles données serviront à informer les choix des pays africains en matière de politique industrielle. Ainsi, les données relatives aux dynamiques des entreprises, aux différents types d'entrepreneurs et à leur contribution potentielle au développement (chapitre 6) pourraient servir à évaluer les politiques industrielles. L'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, le Maroc et la Tanzanie réalisent des enquêtes dans le but d'éclairer les dynamiques en matière de production et d'innovation.

La réalisation d'enquêtes au niveau des entreprises peut faire apparaître une hétérogénéité de comportements et permettre de mieux cibler les mesures (Mayer et Ottaviano, 2007 ; Criscuolo et al., 2012). L'Afrique du Sud, le Ghana et la Tunisie recueillent et analysent de plus en plus des données au niveau des entreprises. Les données disponibles sont toujours rares dans les pays africains, comme dans la majorité des économies en développement.

Si l'on veut remédier durablement à ce problème, il faut renforcer l'infrastructure statistique des pays. Des statistiques de qualité fournissent en effet les informations nécessaires à l'élaboration de mesures efficaces. Les services de statistique nationaux peuvent jouer un rôle clé dans la production de données, en coordination avec les services administratifs. Les enquêtes auprès des entreprises procurent les informations nécessaires à l'élaboration des politiques, mais leur coût est souvent significatif. Les statistiques sur la structure et les dynamiques des entreprises sont également utiles. Elles sont produites par les registres du commerce et des investissements, et complétées par les données administratives et des enquêtes régulières. Plusieurs initiatives internationales, telles que le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et le Groupe de travail mondial des Nations Unies sur l'utilisation des mégadonnées aux fins du développement durable, ont été entreprises dans le but d'améliorer la base statistique permettant d'évaluer les pays en développement.

Enfin, même si, pour porter ses fruits, la politique industrielle doit être adaptée en fonction du pays, le succès de sa mise en œuvre passe aussi par des facteurs de réussite communs :

- De solides capacités institutionnelles intérieures, au niveau national et régional,
- La disponibilité de l'information et la capacité de la traiter et de diagnostiquer les tendances dans le pays et à l'étranger,
- La disponibilité effective de moyens d'action et des capacités de coordination permettant d'harmoniser les interventions dans plusieurs domaines,
- Un dialogue avec le secteur privé dans le but d'instaurer des partenariats et de susciter des synergies au niveau des investissements (OCDE, 2013:240).

Le chapitre 8 examine les obstacles que rencontrent les entrepreneurs et montre comment des politiques qui ciblent les compétences, les regroupements d'entreprises et le financement peuvent favoriser un entrepreneuriat au service de l'industrialisation de l'Afrique.



Annexe 7.A1. Effets des programmes d'entrepreneuriat en Afrique

Le tableau ci-dessous rassemble des informations issues de la littérature sur les effets de divers programmes d'entrepreneuriat en Afrique. Les données proviennent de deux méta-analyses portant sur 78 études quantitatives de l'entrepreneuriat dans les pays en développement (Grimm et Paffhausen, 2015 ; Honorati et Cho, 2013). Seules les études qui évaluent les effets sur la base d'une démarche expérimentale ou quasi expérimentale ont été retenues.

Tableau 7.A1.1. Effets des programmes d'entrepreneuriat en Afrique

Pays	Programme	Cible	Axé sur les femmes	Effets du programme	Source
Afrique du Sud	Expansion de l'accès au crédit à la consommation	Demandeurs dont la demande de prêts a été refusée de peu	Oui	Activités sur le marché du travail, revenu, consommation, bien-être : positif	Karlan et Zinman (2010)
Éthiopie (rural)	Microcrédit à responsabilité solidaire, associé à un programme de planification familiale	Micro-entrepreneurs	Non	Création d'entreprises : non significatif	Tarozzi, Desai et Johnson (2015)
Éthiopie (urbain, Dire Dawa)	Cadre juridique favorable, harmonisation de la réglementation, et services d'appui	Micro-entrepreneurs	Non	Emploi : positif	Eshetu, Ketema et Kassa (2013)
Ghana	Allocations en espèce ou subventions en nature	Propriétaires de micro-entreprises	Oui	Entreprises de subsistance : aucun Entreprises plus grandes : hausse des bénéficiaires	Fafchamps et al. (2014)
Ghana	Formation à la gestion d'entreprise	Propriétaires de micro-entreprises	Non	Bénéficiaires, pratiques managériales et chiffre d'affaires : positif	Mano et al. (2011)
Kenya	Accès à des comptes bancaires non porteurs d'intérêts	Vendeurs sur le marché (femmes) et conducteurs de vélos-taxis (hommes)	Oui	Épargne, investissement et dépenses : positif Heures de travail : aucun	Dupas et Robinson (2013)
Madagascar (urbain)	Prêts à responsabilité individuelle sur un an, d'un montant moyen de 500 EUR pour les micro-entreprises urbaines et prêts sur 2-3 ans d'un montant moyen de 8 000 EUR pour les PME	Micro-entrepreneurs	Non	Emploi : non significatif	Gubert et Roubaud (2011)
Malawi	Accès aux services bancaires : compte ordinaire ou compte avec plafond de retrait	Petits exploitants agricoles	Non	Épargne et investissement : positif	Brune et al. (2016)
Malawi	Octroi de crédits en échange de l'adoption de technologies	Agriculteurs	Non	Emprunts contractés : positif	Gine et Yang (2009)
Malawi (national)	Apprentissage professionnel associé à un appui à l'entrepreneuriat et à l'acquisition des compétences de la vie courante et, dans certains cas, capital de démarrage	Micro-entrepreneurs	Non	Création d'entreprises : non significatif	Cho et al. (2012)
Maroc (rural/semi-urbain)	Microcrédit, à responsabilité solidaire ou individuelle	Micro-entrepreneurs existants	Non	Emploi : non significatif Création d'entreprises : non significatif	Crepón et al. (2015)
Ouganda (région Nord)	Transferts monétaires de groupe quasi sans conditions et sans supervision destinés à payer des formations professionnelles, des outils et les coûts de démarrage d'une entreprise	Jeunes pauvres et sous-employés qui sont des micro-entrepreneurs	Non	Emploi des hommes : significatif Emploi des femmes : négatif	Blattman, Fiala et Martinez (2014)
Ouganda (rural, urbain et semi-urbain)	Formation à la gestion d'entreprise et informations sur la sexualité, la reproduction et le mariage	Filles micro-entrepreneurs de 14-20 ans	Oui	Création d'entreprises : positif	Bandiera et al. (2015)
Tanzanie	Formation à la gestion d'entreprise et subvention (liquidité)	Preneurs de microcrédits	Non	Ventes : positif	Berge et al. (2011)
Tanzanie	Formation à la gestion d'entreprise	Preneurs de microcrédits et propriétaires de micro-entreprises	Non	Gestion d'entreprise : positif	Bjorvatn et Tungodden (2010)
Tunisie (national)	Formation à l'entrepreneuriat pour les diplômés de l'université	Jeunes	Non	Création d'entreprises : positif	Premard et al. (2012)
Zimbabwe (urbain)	Microcrédits à responsabilité solidaire, accompagnés d'une session d'orientation sur les bonnes pratiques de gestion d'entreprise et de conseils prodigués par des responsables des prêts	Micro-entrepreneurs	Non	Emploi : significatif	Barnes (2001)

Source : Adapté de Grimm et Paffhausen (2015) ; Honorati et Cho (2013).



Notes

1. L'enquête auprès des experts des PEA réunit les réponses apportées par les économistes-pays, basés dans les bureaux de la BAfD, de l'OCDE et du PNUD de plusieurs pays africains, à des questions portant sur les tendances qu'ils suivent. Leurs réponses ont donné lieu à une synthèse pour chaque pays.
2. Voir en particulier Lin et Stiglitz, 2013 ; Lin, 2012 ; Noman et Stiglitz, 2015 ; Newman et al., 2016a ; CENUA, 2016 ; Altenburg et Lütkenhorst, 2015 ; Oqubay, 2015 ; Newman et al., 2016b ; McMillan et al., 2016.
3. Par exemple, depuis 2003, la politique de développement des PME de la Tanzanie a permis aux pouvoirs publics d'identifier les problèmes rencontrés par les petites entreprises et de proposer des solutions (Severino et Hajdenberg, 2016:229-232).
4. Dans la fonction publique, les contrats de performance peuvent jouer un rôle bénéfique, comme ce fut le cas au Kenya dans les années 2000 et actuellement au Rwanda.

Références

- Altenburg, T. et W. Lütkenhorst (2015), *Industrial Policy in Developing Countries: Failing Markets, Weak States*, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, Royaume-Uni.
- BAfD (2016a), *Industrialise Africa*, Banque africaine de développement, Abidjan, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Brochure_Industrialiser_l_Afrique-En.pdf.
- BAfD (2016b), *Stratégie du Groupe de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique, 2016-2025*, Banque africaine de développement, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Boards-Documents/Strat%C3%A9gie_du_Groupe_de_la_Banque_pour_lemploi_des_Jeunes_en_Afrique_2016-2025.pdf.
- BAfD (2013), *Politique du Groupe de la Banque africaine de développement pour le développement du secteur privé*, Département ORVP, Banque africaine de développement, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Politique_du_Groupe_de_la_BAD_pour_le_d%C3%A9veloppement_du_Secteur_priv%C3%A9.pdf.
- BAfD/OCDE/PNUD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2016-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>.
- Balchin, N. et al. (2016), *Supporting the Preparation of Tanzania's Second Five Year Development Plan (FYDP II) 2016/17-2021/22*, Supporting Economic Transformation Programme, Overseas Development Institute, Londres.
- Baloy, B. (2012), « The political economy of South Africa industrial policy », document présenté lors de la réunion d'experts « La croissance durable dans un contexte de basculement de la richesse : quel rôle pour la politique industrielle ? » organisée par le Centre de développement de l'OCDE, Paris, mai.
- Bandiera, O. et al. (2015), « Empowering adolescent girls: Evidence from a randomized control trial in Uganda », <http://sticerd.lse.ac.uk/dps/eopp/eopp50.pdf>.
- Banque mondiale (2016), *Doing Business 2017: Equal Opportunity for All*, Banque mondiale, Washington, DC, www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB17-Report.pdf.
- Banque mondiale (2015), *World Bank Worldwide Governance Indicators*, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=Worldwide-Governance-Indicators>.
- Barnes, C. (2001), « Microfinance program clients and impact: An assessment of Zambuko Trust, Zimbabwe », *Assessing the Impact of Microenterprise Services*, Washington, DC.
- Berge, L. et al. (2011), « Human and financial capital for microenterprise development: Evidence from a field and lab experiment », www.dartmouth.edu/~neudc2012/docs/paper_173.pdf.
- Bjorvatn, K. et B. Tungodden (2010), « Teaching business in Tanzania: Evaluating participation and performance », *Journal of the European Economic Association*, vol. 8/2-3, pp. 561-570.
- Blattman, C., N. Fiala et S. Martinez (2014), « Generating skilled self-employment in developing countries: Experimental evidence from Uganda », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 129/2, pp. 697-752.

- Brahmbhatt, M., C. Haddaoui et J. Page (à paraître), « Green industrialization and entrepreneurship in Africa », document de référence pour les *Perspectives économiques en Afrique* 2017.
- Brune, L. et al. (2016), « Facilitating savings for agriculture: Field experimental evidence from Malawi », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 64/2, pp. 187-220.
- CENUA (2016), *Politique industrielle transformatrice pour l'Afrique*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- Chang, H.J. (2007), *The East Asian Development Experience: The Miracle, the Crisis and the Future*, Zed Books, Londres.
- Chaurey, R. et M. Mukim (2015), « Decentralization in Ethiopia: Who benefits? », Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/601031467987875938/Decentralization-in-Ethiopia-Who-benefits>.
- Cho, Y. et al. (2012), « The effects of apprenticeship training for vulnerable youth in Malawi », document interne, Banque mondiale.
- Crepón, B. et al. (2015), « Estimating the impact of microcredit on those who take it up: Evidence from a randomized experiment in Morocco », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 7/1, pp. 123-150.
- Crisuolo, C. et al. (2012), « The causal effects of an industrial policy », *NBER Working Paper*, n° 17842, National Bureau of Economic Research, Washington, DC, www.nber.org/papers/w17842.
- De Beer, J. et al. (éd.) (2014), *Innovation and Intellectual Property: Collaborative Dynamics in Africa*, UCT Press, IP Unit, Faculty of Law, Université du Cap et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Afrique du Sud.
- Dupas, P. et J. Robinson, (2013), « Savings constraints and microenterprise development: Evidence from a field experiment in Kenya », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 5/1, pp. 163-192.
- El Mokri, K. (2016), « Morocco's 2014-2020 industrial strategy and its potential implications for the structural transformation process », *Policy Brief*, OCP Policy Center, Rabat.
- Eshetu, T., M. Ketema et H. Kassa (2013), « Economic impact of support service program on micro and small enterprises: The case of Dire Dawa administration, Ethiopia », *Agris On-line Papers in Economics and Informatics*, vol. 5/1, pp. 21-29.
- Fafchamps, M. et al. (2014), « Microenterprise growth and the flypaper effect: Evidence from a randomized experiment in Ghana », *Journal of Development Economics*, vol. 106, pp. 211-226.
- Fondation Bertelsmann (2016), *Transformation Index BTI 2016: Political Management in International Comparison*, Bertelsmann Stiftung.
- Gine, X. et D. Yang (2009), « Insurance, credit, and technology adoption: Field experimental evidence from Malawi », *Journal of Development Economics*, vol. 89/1, pp. 1-11.
- Gouvernement de Tanzanie (2016), *A Concept Note for the Preparation of FYDP II Implementation Strategy*, document préliminaire, Tanzanie.
- Greenwald, B. et J.E.S. Stiglitz (2013), « Industrial policies, the creation of a learning society, and economic development », *The Industrial Policy Revolution I*, Palgrave Macmillan, Londres, pp. 43-71.
- Grimm, M. et A.L. Paffhausena (2015), « Do interventions targeted at micro-entrepreneurs and small and medium-sized firms create jobs? A systematic review of the evidence for low and middle income countries », *Labour Economics*, vol. 32, Elsevier, pp. 67-85, <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2015.01.003>.
- Gubert, F. et F. Roubaud (2011), « The impact of microfinance loans on small informal enterprises in Madagascar: A panel data analysis », *Social Protection Discussion Paper Series*, no 77931, Banque mondiale, Washington, DC.
- Honorati, M. et Y. Cho (2013), « Entrepreneurship programs in developing countries: A meta regression analysis », *Policy Research Working Paper*, no 6402, Banque mondiale, Washington, DC.
- Karlan, D. et J. Zinman (2010), « Expanding credit access: Using randomized supply decisions to estimate the impacts », *The Review of Financial Studies*, vol. 23/1.
- KNPC (2017), « KNPC Achievements », Kenya National Cleaner Production Centre, www.cpkkenya.org/index.php?option=com_content&view=article&id=250&Itemid=362 (consulté en janvier 2017).
- Lin, J.Y. (2012), *New Structural Economics*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-8955-3>.
- Lin, J.Y. et C. Monga (2013), « Comparative advantage: The silver bullet of industrial policy », *The Industrial Policy Revolution I: The Role of Government Beyond Ideology*, J.E.S. Stiglitz et J.Y. Lin (éd.), Palgrave Macmillan, Londres, pp. 19-38, http://doi.org/10.1057/9781137335173_2.



- Lin J.Y. et J.E.S. Stiglitz (éd.) (2013), *The Industrial Policy Revolution I: The Role of Government Beyond Ideology*, Palgrave Macmillan, Londres.
- Mano, Y. et al. (2011), « How can micro and small enterprises in sub-Saharan Africa become more productive? The impacts of experimental basic managerial training », *Policy Research Working Paper*, n° 5755, Banque mondiale, Washington, DC.
- Mayer, T. et G. Ottaviano (2007), « The happy few: The internationalisation of European firms: New facts based on firm-level evidence », *Bruegel Blueprint Series*, vol. 3, Bruxelles, http://bruegel.org/wp-content/uploads/imported/publications/BP_Nov2008_The_happy_few.pdf.
- McMillan, M. et al. (2016), « Supporting economic transformation: An approach paper », <http://set.odi.org>.
- Morris, M., C. Staritz et J. Barnes (2011), « Value chain dynamics, local embeddedness, and upgrading in the clothing sectors of Lesotho and Swaziland », *International Journal of Technological Learning, Innovation and Development*, vol. 4, no 1, pp. 96-119.
- Naudé, W. (à paraître), « Entrepreneurship and new industrialisation in Africa », document de référence pour les *Perspectives économiques en Afrique 2017*.
- Newman, C. et al. (2016a), *Manufacturing Transformation: Comparative Studies of Industrial Development in Africa and Emerging Asia*, Oxford University Press, Oxford.
- Newman, C. et al. (2016b), *Made in Africa: Learning to Compete in Industry*, Brookings Institution Press, Washington, DC.
- Noman, A. et J.E. Stiglitz (2015), *Industrial Policy and Economic Transformation in Africa*, Columbia University Press, New York.
- OCDE (à paraître), *Examen multidimensionnel du Maroc : Volume 1. Évaluation initiale*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016a), *Start-up Latin America 2016: Building an Innovative Future*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265660-en>.
- OCDE (2016b), *Job Creation and Local Economic Development 2016*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264261976-en>, *Création d'emplois et développement économique* (version abrégée en français) <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/6d91b499-fr.pdf?expires=1492006274&id=id&accname=guest&checksum=86878E6F9D3477339E5FCB6EFB56A089>.
- OCDE (2013), *Perspectives du développement mondial 2013 : Les politiques industrielles dans un monde en mutation*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/persp_glob_dev-2013-fr.
- Oqubay, A. (2015), *Made in Africa: Industrial Policy in Ethiopia*, Oxford University Press, New York.
- Oxford Business Group (2015), *The Report: Morocco 2015*, Oxford, Royaume-Uni, www.oxfordbusinessgroup.com/morocco-2015.
- Premand, P. et al. (2012), « Entrepreneurship training and self-employment among university graduates: Evidence from a randomized trial in Tunisia », *IZA Discussion Paper*, n° 7079.
- Rodrik, D. (2004), « Industrial policy for the twenty-first century », *KSG Working Paper*, n° RWP04-047.
- Ronderos, N. (2016), « A 4th level of government in Africa? Multi-level governance and metropolitan urbanisation », blog OECD Development Matters, <https://oecd-development-matters.org/2016/10/25/a-4th-level-of-government-in-africa-multi-level-governance-and-metropolitan-urbanisation/>.
- Roy, R. (2016), « The cost of air pollution in Africa », *Working Papers du Centre de développement de l'OCDE*, no 333, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlqzq77x6f8-en>.
- Severino, J.M. et J. Hajdenberg (2016), *Entrepreneurs en Afrique*, Odile Jacob, Paris.
- Stiglitz, J.E.S., J.Y. Lin et C. Monga (2013), « The rejuvenation of industrial policy », *Policy Research Working Paper*, no 6628, Banque mondiale, Washington, DC, <https://doi.org/10.1596/1813-9450-6628>.
- Stiglitz, J.E.S., J.Y. Lin et E. Patel (éd.) (2013), *The Industrial Policy Revolution II: Africa in the 21st Century*, Palgrave Macmillan, New York.
- Tarozzi, A., J. Desai et K. Johnson (2015), « The Impacts of Microcredit: Evidence from Ethiopia », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 7/1, pp. 54-89.
- Transparency International (2016), *Corruption Perceptions Index 2016* (base de données), www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016#table.
- Zalk, N. (2012), « South African post-apartheid policies towards industrialisation: Tentative implications for other African countries », in A. Noman et al. (éd.), *Good Growth and Governance in Africa: Rethinking Development Strategies*, pp. 345-371, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni.





Chapitre 8

Des politiques publiques favorisant l'entrepreneuriat pour l'industrialisation de l'Afrique

Ce chapitre identifie les obstacles les plus importants auxquels sont confrontés les entrepreneurs africains, et se concentre sur trois domaines importants de l'action publique qui peuvent permettre aux entrepreneurs de contribuer sensiblement à l'industrialisation : renforcer les compétences des entrepreneurs, améliorer les infrastructures, notamment pour les regroupements d'entreprises (*clusters*), et faciliter l'accès au financement. Premièrement, ce chapitre traite de la façon de promouvoir l'éducation et la formation professionnelle des entrepreneurs et des salariés. Deuxièmement, il examine comment les regroupements d'entreprises peuvent relancer l'industrialisation en offrant des conditions propices à la croissance des entreprises africaines. Troisièmement, il explore les moyens de financer les petites et moyennes entreprises, y compris celles présentant un fort potentiel. Il propose également des solutions permettant aux pouvoirs publics de coopérer avec le secteur privé pour concevoir et mettre en œuvre les mesures qui s'imposent.

BRIEF

Une approche holistique est nécessaire pour renforcer l'entrepreneuriat et le mettre au service de l'industrialisation de l'Afrique, en levant la multitude d'obstacles qui s'y opposent. Ce chapitre se concentre sur trois domaines d'action d'une importance particulière. Le premier consiste à améliorer les compétences des entrepreneurs et des travailleurs en général, et à les faire correspondre aux besoins du marché du travail. Les pouvoirs publics peuvent certes promouvoir la formation, mais la participation du secteur privé est indispensable. Le deuxième concerne le regroupement d'entreprises dans des clusters, comme les parcs industriels et les zones économiques spéciales. Le regroupement peut aider les start-ups et renforcer la productivité et la croissance des entreprises existantes, à condition qu'elles disposent d'infrastructures adaptées. Le troisième est l'amélioration de l'accès des entreprises au financement. Les marchés financiers devraient être en mesure d'accorder des prêts abordables et de fournir des instruments de financement plus diversifiés et innovants aux entreprises africaines, notamment aux petites et moyennes entreprises (PME).

Le saviez-vous ?

- Les prestataires de crédit vont devoir augmenter leurs prêts d'au moins 135 milliards USD afin de répondre à la demande des MPME africaines.
- Chaque dollar investi par des institutions multilatérales en faveur des entrepreneurs africains peut générer jusqu'à 5 dollars d'investissement supplémentaire dans le secteur privé.
- Les entreprises africaines sont 19 % moins susceptibles d'obtenir un prêt bancaire que les entreprises d'autres régions en développement.
- En Ouganda, 28 % des femmes sont propriétaires de terres, contre 53 % des hommes, et seules 10 % d'entre elles peuvent les utiliser à titre de garantie, contre 95 % des hommes.

Améliorer l'entrepreneuriat africain pour son industrialisation



Améliorer les compétences

La part des étudiants du secondaire inscrits dans des programmes de formation professionnelle :



Regrouper les clusters d'entreprises

Avantages :



Échange de connaissances



Coûts réduits



Une réserve de main-d'œuvre

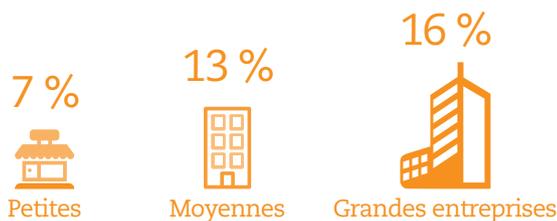


Cibler des marchés plus importants



Améliorer l'accès aux financements

Proportion de fonds de roulement financée par des banques en Afrique

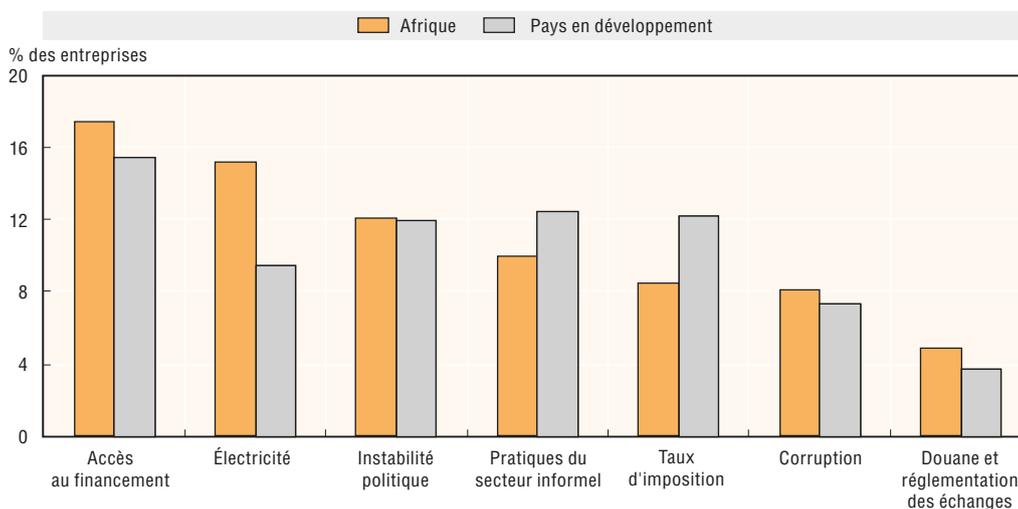


L'industrialisation de l'Afrique passe par des politiques publiques qui facilitent la pratique des affaires pour les entrepreneurs

Pour que l'Afrique s'industrialise, il faut des politiques publiques qui aident les entreprises à se développer. Avant d'élaborer des politiques, il est indispensable d'identifier les principaux freins à la croissance (Lin et Monga, 2013). Lorsqu'ils créent une entreprise ou modernisent leurs activités, les entrepreneurs se heurtent surtout au manque de compétences, aux lacunes de l'infrastructure et de l'environnement d'affaires, ainsi qu'à des difficultés d'accès au financement. Le renforcement des compétences est essentiel, car elles sont indispensables pour que les nouvelles technologies servent davantage l'industrialisation. Les lacunes infrastructurelles, en particulier le manque de fiabilité de l'approvisionnement électrique, et les difficultés d'accès au financement sont les obstacles les plus fréquemment cités par les entreprises africaines (graphique 8.1).

De nombreux domaines de l'action publique peuvent influencer sur les performances des entreprises et sur leur contribution à l'industrialisation. Il convient notamment d'améliorer le cadre économique général grâce à des politiques fiscales et monétaires solides et à des taux de change adéquats, de stimuler l'environnement d'affaires, de mettre en place une réglementation stable et de veiller à l'équité des relations commerciales. L'abaissement des barrières aux échanges permettra l'élargissement des marchés auxquels peuvent accéder les entrepreneurs africains (chapitre 3). Toutefois, il ne suffit pas de mettre en œuvre ces politiques au niveau macroéconomique, il faut les adapter à la situation, aux besoins et aux capacités propres à chaque pays (voir aussi Bhorat et al., 2016). C'est la condition pour qu'elles favorisent l'entrepreneuriat, la survie et la croissance des entreprises, ce qui constitue autant d'ingrédients essentiels à une industrialisation rapide et soutenue (chapitres 6 et 7).

Graphique 8.1. Principaux obstacles rencontrés par les entreprises africaines, 2015 ou année la plus récente



Source : Adapté des Base d'enquêtes auprès des entreprises, Banque mondiale (www.entreprisesurveys.org).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487070>

Les entrepreneurs ont besoin d'infrastructures de meilleure qualité et d'un environnement d'affaires plus favorable

Le déficit d'infrastructures, en particulier l'accès à l'électricité, grève le potentiel de croissance des entrepreneurs (Omidyar Network/Monitor Group, 2013). Les infrastructures jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'industrialisation, l'augmentation des revenus, l'accumulation de capital humain et la facilitation de l'accès aux marchés

(Lin, 2012). Dans le domaine de la haute technologie, par exemple, les entreprises souffrent du manque de fiabilité de l'approvisionnement électrique, et sont souvent trop petites pour acquérir des générateurs efficaces.

Les insuffisances de l'infrastructure logistique et physique restreignent le rayon d'action des nouveaux arrivants à leur environnement immédiat. Par exemple, les entrepreneurs du secteur agroalimentaire peinent à acheminer les produits depuis les zones rurales jusqu'aux usines de transformation et aux consommateurs des zones urbaines, car la logistique de la chaîne du froid commence à peine à se développer.

Lorsque l'environnement d'affaires est défavorable, les jeunes entreprises se heurtent à un plus grand nombre d'obstacles que des entreprises plus expérimentées. En effet, leur petite taille peut les empêcher de négocier des conditions plus favorables avec l'État, mais elles sont aussi trop visibles pour se soustraire à la fiscalité ou contourner des procédures administratives lourdes. Elles restent donc souvent dans le secteur informel pour éviter la réglementation astreignante qui pèse sur les entreprises formelles. Mais l'informalité limite leur productivité (encadré 8.1). Des droits de propriété mal protégés et des mécanismes d'exécution des contrats insuffisants nuisent à leur compétitivité et découragent l'innovation. L'opacité de la réglementation relative au marché du travail, à la fiscalité, aux procédures administratives, aux droits de propriété et à la faillite grève la croissance des entreprises dans les pays en développement (Quatraro et Vivarelli, 2014).

La levée de ces obstacles renforcerait considérablement la productivité des entreprises et permettrait aux entrepreneurs africains de rivaliser avec d'autres acteurs mondiaux (Harrison, Lin et Xu, 2012 ; Dinh et Clarke, 2012). Après contrôle du différentiel de difficultés liées à leur environnement plus défavorable, les entreprises manufacturières africaines obtiennent généralement de meilleurs résultats que celles d'autres régions du monde, à niveaux de revenus similaires (Dinh et Clarke, 2012).

Encadré 8.1. Comment aider les entreprises informelles à rejoindre le secteur formel

Les entreprises informelles représentent plus de la moitié de l'activité économique en Afrique (La Porta et Schleifer, 2011). Le secteur informel comprend des microentreprises, des petites et moyennes entreprises, mais aussi quelques grandes entreprises. Les entreprises informelles sont généralement moins productives que les entreprises formelles, notamment parce qu'elles ont des niveaux de compétences inférieurs, une taille plus petite, qui les empêche de bénéficier d'économies d'échelle, et qu'elles ont peu recours aux services proposés par l'État et au financement bancaire. Par conséquent, l'intégration d'un plus grand nombre d'entreprises dans le secteur formel pourrait accroître la productivité et promouvoir la croissance.

Les décideurs devraient tenir compte des raisons pour lesquelles divers types d'entreprises opèrent dans le secteur informel et évaluer leur capacité à rejoindre le secteur formel. Se contenter de contraindre les entreprises informelles à s'enregistrer et à se conformer aux règles qui s'appliquent aux entreprises formelles risque de s'avérer contre-productif, de faire reculer l'emploi et d'aggraver la pauvreté (Jütting et de Laiglesia, 2009). Les politiques publiques les plus susceptibles de remédier au problème de l'informalité consistent à :

- aider les microentreprises à relever leur productivité et leur revenu grâce à des programmes de micro-financement et à la formation,
- valider les compétences acquises dans le secteur informel par la certification (voir le cas de l'Afrique du Sud, du Bénin, de l'Éthiopie, du Mali ou du Sénégal dans BAFD/OCDE, 2008),
- améliorer l'accès au financement, la protection des droits de propriété, la réglementation sur la faillite, la réforme du marché énergétique et l'infrastructure.



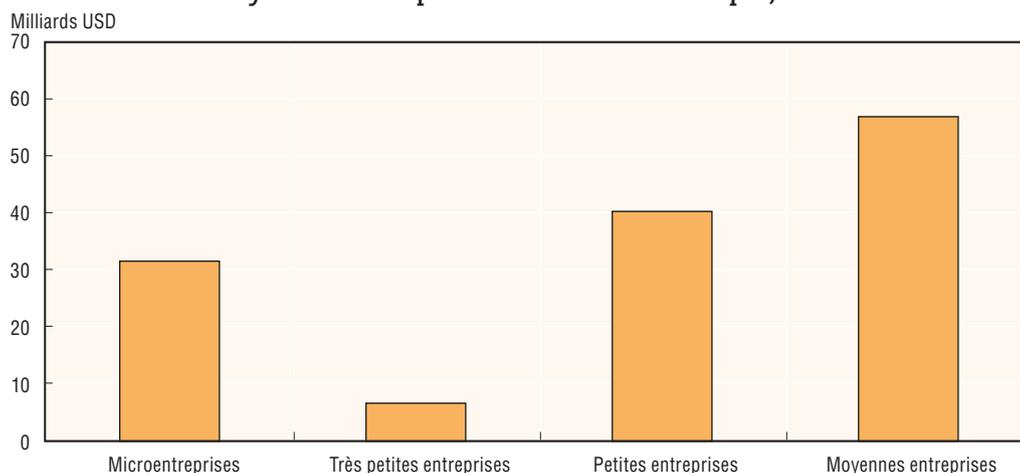
Les problèmes d'accès au crédit freinent le développement des entreprises

Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) africaines du secteur formel manquent cruellement de financements (*credit gap*). Leurs besoins non satisfaits sont de l'ordre de 136 milliards USD (graphique 8.2)¹, et ce pour cinq raisons :

1. La plupart des entrepreneurs puisent dans leur épargne personnelle et font appel à leur réseau personnel immédiat pour trouver du capital de démarrage (Beck et al., 2011). Les prêts bancaires et le capital-risque jouent un rôle limité dans le financement des entrepreneurs, du moins au stade du démarrage.
2. Les obstacles juridiques fondés sur le sexe peuvent empêcher les femmes de posséder des biens, et donc d'obtenir des prêts (Dupas et Robinson, 2013 ; encadré 8.2).
3. Les entrepreneurs pensent souvent que l'offre de capitaux est limitée, alors que les créanciers prétendent que les projets ne sont pas finançables (Omidyar Network/Monitor Group, 2013).
4. Les entrepreneurs ont du mal à accéder à des financements à échelle intermédiaire. Les programmes publics et les organismes à but non lucratif proposent essentiellement des dispositifs de micro-prêts, à petite échelle, et le secteur bancaire formel des financements à grande échelle.
5. L'emprunt à long terme et le financement par réinvestissement des bénéfices ou émission d'actions restent peu répandus. En Afrique, près de 60 % des prêts courent sur moins d'un an, et moins de 2 % sur plus de dix ans (Beck et al., 2011).

La culture financière et une formation à la gestion d'entreprise peuvent aider les entrepreneurs africains à présenter leur projet aux donneurs. Un entrepreneur apprendra ainsi comment financer une start-up à l'aide des ressources dont il dispose ou en faisant appel à un financement extérieur (OCDE, 2015a).

Graphique 8.2. Manque d'accès aux capitaux pour les micro, très petites, petites et moyennes entreprises formelles en Afrique, 2011



Note : Les MPME formelles sont classées en quatre catégories : microentreprises (1-4 salariés), très petites entreprises (5-9 salariés), petites entreprises (10-49 salariés) et moyennes entreprises (50-250 salariés).

Source : D'après *Enterprise Finance Gap* de la Société financière internationale (IFC, 2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487080>

Les obstacles au développement du secteur privé concernent majoritairement les nouveaux entrepreneurs. Les start-ups sont en effet plus susceptibles de rencontrer des difficultés d'accès au crédit et sont moins résilientes. Dans les pays de l'OCDE, les politiques visant à réduire les risques, par exemple en facilitant l'accès au financement,

aident les start-ups à pénétrer sur le marché et à se développer. Il est également crucial de s'attaquer aux carences des politiques publiques qui alourdissent le coût des risques. C'est notamment le cas lorsque les mécanismes de contrôles/sanctions sont insuffisants pour permettre l'exécution des contrats (Calvino, Criscuolo et Menon, 2016).

Encadré 8.2. Les femmes africaines et l'entrepreneuriat

Une stratégie intégrée permet d'aider les femmes entrepreneurs à créer des entreprises viables et productives. Nombre de pays africains doivent permettre aux femmes de prendre davantage de décisions concernant leur propre vie et leur entreprise en leur donnant accès à des formations à la gestion d'entreprise et à des services financiers adaptés, flexibles et d'un coût raisonnable. De nombreuses femmes entrepreneurs estiment que les services financiers sont inaccessibles, car les taux d'intérêt sont élevés et les modalités de remboursement peu souples. Elles peinent à apporter le niveau de garantie requis pour obtenir un crédit ou un prêt, car elles sont victimes de discrimination en matière de droits fonciers et de propriété (Vossenbergh, 2016).

Les femmes entrepreneurs sont confrontées à des obstacles qui affectent davantage leurs entreprises que celles des hommes. Les femmes subissent souvent un harcèlement et une discrimination sur le marché, mais aussi de la part des institutions publiques et financières. En Ouganda, 28 % des femmes possèdent des terres, contre 53 % des hommes, mais elles sont seulement 10 % à pouvoir apporter la terre en garantie, contre 95 % pour les hommes (OCDE, 2015b). De surcroît, les femmes n'ont pas le même pouvoir décisionnel que les hommes au sein du ménage, notamment concernant l'allocation des ressources financières et la division des tâches. La pression sociale concernant ce qu'une femme peut ou ne peut pas faire a une incidence sur l'entrepreneuriat féminin. De même, le type de tâches et d'obligations que certaines sociétés africaines imposent aux femmes empêchent ces dernières d'accéder aux ressources et de les utiliser pour exercer une activité lucrative.

Les pouvoirs publics, les entreprises, les institutions financières et d'autres acteurs clés de l'environnement d'affaires devraient respecter le droit des femmes à accéder aux ressources et à les utiliser. L'ONG africaine Grow Movement est un excellent exemple d'organisation qui propose aux femmes entrepreneurs des formations à la gestion d'entreprise qui soient à la fois innovantes, inclusives et favorisant l'autonomisation (Vossenbergh, 2016).

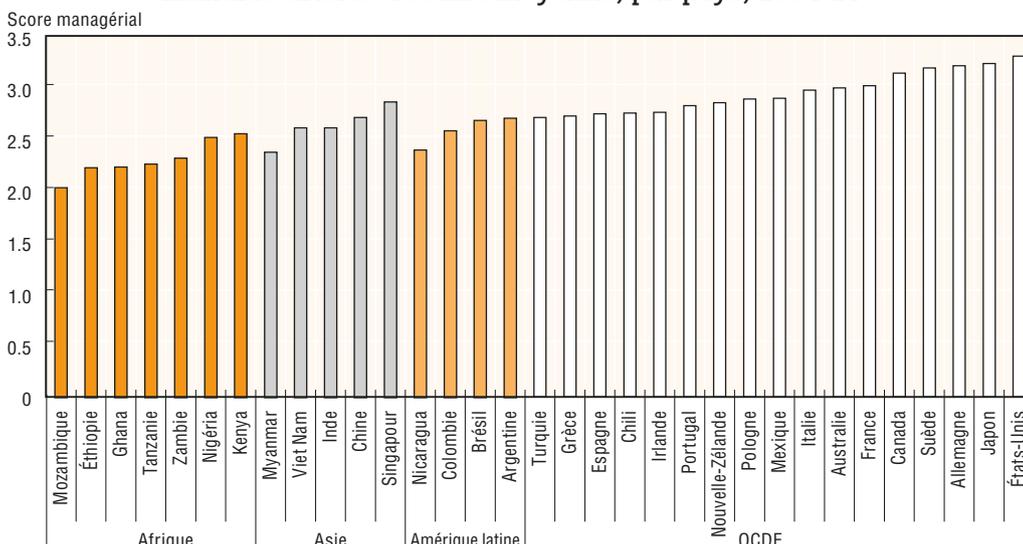
Le manque de compétences managériales freine la croissance

Le manque de compétences managériales fait partie des principaux obstacles au développement de l'entrepreneuriat en Afrique. Conjugué aux compétences inadéquates des travailleurs, il entrave la productivité et la compétitivité de l'Afrique et freine son industrialisation (BAfD, 2016 ; BAfD/OCDE/PNUD, 2014). Dans les pays africains, la qualité de l'encadrement est nettement inférieure à celle des autres pays en développement (graphique 8.3). Selon une enquête sur les entreprises manufacturières de taille moyenne dans 34 pays, les sept pays d'Afrique couverts par l'échantillon se classent en bas du tableau. Un examen similaire portant sur l'industrie légère montre que l'absence de compétences managériales élémentaires constitue l'un des quatre principaux obstacles au développement de l'industrie en Afrique (Dinh et al., 2012).

Les études montrent que l'insuffisance des compétences et de l'expérience managériales est pour beaucoup dans l'échec des projets entrepreneuriaux (Martin et Staines, 1994). L'Afrique du Sud en est une parfaite illustration. Herrington et Kew (2016) relient le faible niveau de l'activité entrepreneuriale et des capacités managériales à une formation à l'entrepreneuriat inefficace et à un enseignement inadéquat en mathématiques et en sciences aux niveaux primaire et secondaire. Ces facteurs peuvent aussi expliquer le fort taux d'échec des entreprises nouvelles en Afrique du Sud.



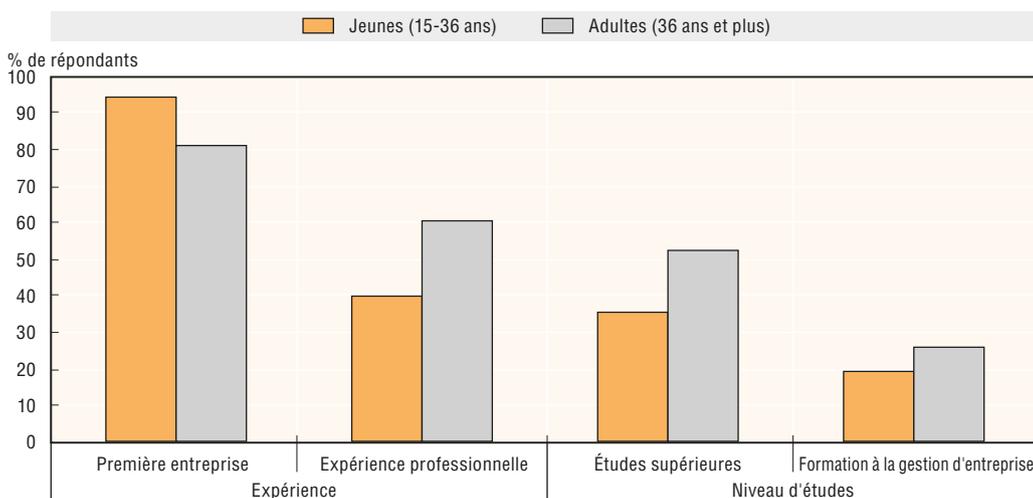
Graphique 8.3. Scores moyens pour le management des entreprises manufacturières de taille moyenne, par pays, 2004-14



Source : Bloom et al. (2016).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933487091>

Le manque de compétences adaptées est particulièrement flagrant chez les jeunes africains. L'absence de compétences entrepreneuriales réduit la capacité des jeunes entrepreneurs à trouver des opportunités, et abaisse le taux de création de start-ups par des jeunes. Par exemple, l'enquête réalisée en 2013 au Swaziland par les Nations Unies auprès de 640 petites et moyennes entreprises (PME) dans six villes du pays fait apparaître des écarts importants en termes d'expérience et de compétences entre les entrepreneurs jeunes (15-35 ans) et les entrepreneurs adultes (36 ans et plus) (graphique 8.4). Seuls 40 % des jeunes avaient déjà antérieurement accumulé une expérience professionnelle, contre 61 % des adultes. De même, un tiers des jeunes entrepreneurs avaient poursuivi des études supérieures, contre plus de la moitié des adultes. Enfin, moins de 20 % des jeunes disposaient d'une formation formelle à la gestion d'entreprise, contre plus de 25 % des adultes.

Graphique 8.4. Expérience et formation des entrepreneurs jeunes et des entrepreneurs adultes au Swaziland, en 2012



Source : D'après le tableau 1 in Brixiová, Ncube et Bicaba (2015).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933487104>

Les politiques publiques visant à remédier à ces problèmes devront être holistiques et tenir compte du contexte. Les obstacles que rencontre l'Afrique étant interdépendants, il serait inefficace d'en lever certains si rien n'est fait ailleurs. Les sections qui suivent examineront les politiques publiques destinées à améliorer les compétences, les regroupements d'entreprises et l'accès au financement afin de renforcer la base entrepreneuriale existante pour permettre l'industrialisation du continent.

L'amélioration des compétences est essentielle au renforcement des capacités entrepreneuriales de l'Afrique

En donnant la priorité aux systèmes éducatifs, on peut préparer les entrepreneurs à la nouvelle révolution industrielle

L'Afrique devra accorder la priorité à l'éducation et investir massivement dans la qualité de sa main-d'œuvre si elle veut participer à la nouvelle révolution industrielle (chapitre 6). Dans cette région, les résultats de l'enseignement et les systèmes éducatifs sont actuellement nettement en dessous de la moyenne mondiale. Il est impératif d'améliorer les systèmes d'enseignement afin de doter les entrepreneurs et les travailleurs des compétences nécessaires pour stimuler la compétitivité des entreprises et moderniser l'économie (Shimeles, 2016). La recherche montre que les systèmes d'éducation et de formation qui mettent l'accent sur la créativité et l'entrepreneuriat sont à même de transmettre l'état d'esprit et les compétences requises pour entreprendre (Banerji et al., 2010).

En Afrique, l'enseignement formel pourrait davantage intégrer la formation à l'entrepreneuriat, qui reste considérée comme rare. Pour permettre à la majorité des étudiants d'accéder à cet enseignement, il faudra que tous les acteurs déploient davantage d'efforts (Lackéus, 2015).

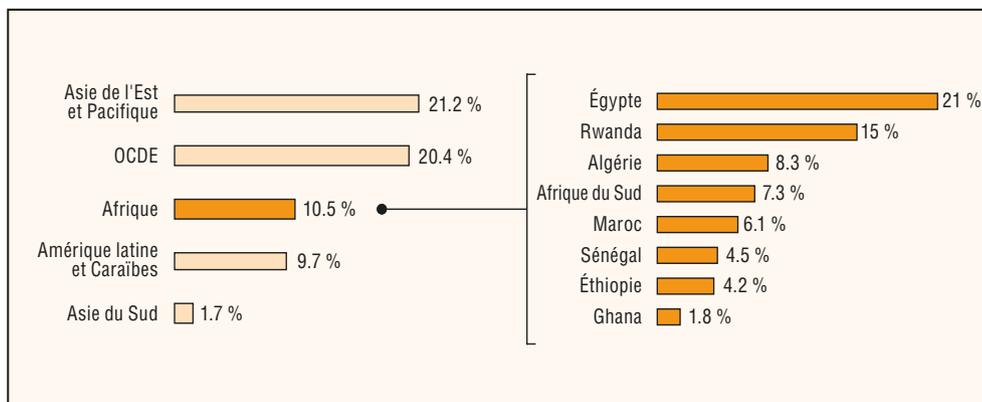
Certains pays ont déjà mis en place des cursus de formation à l'entrepreneuriat. La jeunesse constituant plus de 75 % de sa population, l'Ouganda a remodelé son système éducatif : l'entrepreneuriat fait désormais partie des matières enseignées dans les établissements du premier et du deuxième cycles du secondaire². En partenariat avec des universités de six pays africains, la Fondation E4Impact a formé quelque 600 entrepreneurs. Celle-ci propose des cours d'élaboration de plans d'activité finançables, de développement de compétences managériales et de création de réseaux d'affaires avec des partenaires potentiels et des investisseurs.

Les politiques visant à développer les compétences devraient tenir compte du contexte local. Une évaluation d'un dispositif national d'éducation à l'entrepreneuriat en Afrique du Sud montre que c'est précisément ce dont a pâti la mise en œuvre du programme (Isaacs et al., 2007). Il est essentiel d'évaluer en continu les programmes d'éducation et de formation.

La formation professionnelle peut améliorer la productivité, mais elle est actuellement sous-utilisée. Les données de la Banque mondiale montrent qu'en Afrique, seulement 10 % des élèves du secondaire s'inscrivent aujourd'hui dans des programmes de formation professionnelle (graphique 8.5). Ces faibles taux témoignent de l'insuffisance des capacités de formation dans les établissements publics étant donné la croissance démographique du continent.



Graphique 8.5. Part des étudiants du secondaire inscrits dans des programmes de formation professionnelle, 2013 ou année la plus récente



Source : D'après Banque mondiale (2017).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487115>

Malgré l'importance qu'accordent de nombreux pays au développement des compétences, le système de formation est largement sous-financé en Afrique. En moyenne, les budgets de l'éducation réservent 2 à 6 % seulement pour le développement des compétences et, le plus souvent, ces sommes concernent presque exclusivement l'enseignement technique et la formation professionnelle formels (BAfD/OCDE, 2008).

Les programmes de formation et l'apprentissage confèrent les compétences requises

Les pays africains ont besoin de plus d'institutions et de programmes à même de combler l'écart entre les besoins des entreprises et les compétences dispensées par l'enseignement, notamment en mettant l'accent sur les compétences managériales et la résolution des problèmes. Les écoles de commerce et les établissements de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) pourraient resserrer leurs liens avec les entreprises et se concentrer sur l'apprentissage, le soutien en matière de gestion et l'apprentissage tout au long de la vie pour les petits entrepreneurs. « Le DCTP recouvre l'acquisition des connaissances, des compétences pratiques, du savoir-faire et du comportement nécessaires pour exercer un métier ou une profession donnée sur le marché du travail ». Il englobe l'apprentissage formel (dans un établissement spécialisé, par des prestataires publics/privés ou sur le lieu de travail) et l'apprentissage non formel (sur le lieu de travail et en dehors) « afin que tous les membres de la communauté aient accès à des parcours d'apprentissage tout au long de la vie. Le DCTP comprend à la fois la formation professionnelle initiale, que suivent les jeunes gens avant d'arriver sur le marché du travail, et la formation professionnelle continue, que suivent les adultes » (BAfD/OCDE, 2008).

Étant donné la multitude de problèmes auxquels sont confrontés les entrepreneurs, le plus efficace serait peut-être de conjuguer le développement des compétences, l'accès aux financements et le mentorat (Honorati et Cho, 2013). L'automatisation accrue induite par la nouvelle révolution industrielle imposera aux travailleurs indépendants et aux salariés de se concentrer sur le renforcement des compétences qui complètent les tâches exécutées par les machines (chapitre 6). Ils doivent aujourd'hui tous disposer d'une palette plus large de compétences sociales et créatives orientées vers la résolution de problèmes concrets (Naudé, à paraître). Parmi les compétences spécifiques qui méritent d'être étudiées figurent la gestion, le leadership, le marketing et les ventes, ainsi que la communication.

Les apprentissages informels peuvent étoffer les compétences de ceux qui n'ont pas fait d'études, ou qui n'ont pas de perspectives d'emploi formel. La majorité des jeunes d'Afrique ne possèdent pas les qualifications générales requises pour s'inscrire à un programme de DCTP, qui demande d'avoir fréquenté l'enseignement secondaire (Filmer et al., 2014). En conséquence, l'apprentissage informel est répandu sur ce continent, en particulier en Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire et Ghana). C'est le principal moyen d'acquérir des compétences dans les zones urbaines. Au Ghana, les apprentissages informels représentent jusqu'à 90 % de la formation de base (Atchoarena et Delluc, 2001). Les apprentis constituent près de 25 % de la population active (Palmer, 2009).

Le choix entre le DCTP formel et l'apprentissage informel détermine souvent l'avenir des individus sur le marché du travail (Filmer et al., 2014). Les apprentis ont tendance à s'installer à leur compte, tandis que ceux qui ont suivi une formation DCTP optent pour un emploi salarié. Au Ghana, l'apprentissage permet aux travailleurs indépendants de gagner 49 % de plus que les salariés.

La formation sur le tas peut aider les petites entreprises établies à développer leurs activités, surtout lorsqu'elles font partie d'un regroupement d'entreprises. Une étude randomisée menée dans le regroupement d'entreprises de Suame Magazine, au Ghana, a révélé que les compétences managériales initiales laissaient à désirer. Certains entrepreneurs du secteur manufacturier ont été sélectionnés aléatoirement pour recevoir une formation de base en gestion (comptabilité, marketing et gestion de la production). Ces entrepreneurs ont enregistré une marge brute supérieure à celle des entrepreneurs qui n'ont pas reçu de formation et dont les compétences managériales sont restées faibles (Idrissu, Mano et Sonobe, 2012). Dans un regroupement d'entreprises tanzanien, la formation sur site aux pratiques managériales a amélioré la productivité, la valeur ajoutée et le résultat brut (Sonobe, Suzuki et Otsuka, 2011).

Dans le même temps, l'apprentissage peut comporter des risques : transferts de compétences limités ou emploi prolongé mal payé. Afin d'y remédier, l'Organisation internationale du travail propose de formaliser et d'uniformiser les apprentissages, ainsi que la formation des artisans, suivant une approche de « formation du formateur ». Plusieurs pays africains où les apprentissages contribuent à la base nationale de compétences mettent déjà en œuvre de telles politiques (BIT, 2011). « De nombreux pays africains ont adopté des lois relatives à l'apprentissage formel qui encadrent, notamment, l'enregistrement des contrats, les règles d'accès à l'apprentissage (âge ou niveau d'études), la durée de la formation et les procédures d'évaluation et de certification des compétences acquises » (BAfD/OCDE, 2008). Cependant, seul un petit nombre d'entreprises, pour la plupart de taille moyenne ou grande, ont pu appliquer ces règles. Par conséquent, seule une petite proportion des jeunes en Afrique bénéficie d'un apprentissage formel.

La participation du secteur privé est au cœur des politiques de développement des compétences

L'intensification du dialogue avec le secteur privé peut accroître la pertinence de la formation (voir aussi le chapitre 7). Les partenariats avec les entreprises, les milieux d'affaires et de l'industrie, les associations d'artisans, les syndicats et d'autres acteurs formels et informels peuvent axer davantage la formation sur les besoins du marché du travail. Le secteur privé peut contribuer à la conception et au déploiement des programmes de formation, notamment en proposant des stages, en dispensant des formations en cours d'emploi, en finançant des établissements de formation et en donnant des conseils sur les réformes des programmes d'enseignement (Bughin et al, 2016 ; Naudé, à paraître). Le renforcement du rôle du secteur privé permettra de mettre en place des systèmes de formation davantage axés sur la demande. En particulier, les entreprises



privées ont tendance à dispenser plus de formation dans le « secteur tertiaire (affaires, commerce et technologies de l'information et de la communication) » (BAfD/OCDE, 2008). Les organisations professionnelles peuvent aider à certifier l'apprentissage informel en définissant les compétences nécessaires.

La formation par le secteur privé est positivement corrélée à la réussite du programme (Honorati et Cho, 2013). Au Maroc, dans le pôle automobile de Tanger, les pouvoirs publics ont constitué deux centres de formation et subventionné 20 % du coût des cours dispensés par le secteur privé. Ces cours sont principalement destinés à améliorer les compétences des ouvriers d'usine. Les universités locales ont noué des partenariats pour former des techniciens et des ingénieurs, et l'un des centres de formation propose également des cours de gestion (Benabdejilil, Lung et Piveteau, 2016). De manière plus générale, le Plan Émergence (2008-15) du Maroc a créé huit centres de formation sectoriels, financés par l'État mais gérés par des organisations sectorielles. Certains programmes sont financés et gérés par le secteur privé, mais reçoivent également des fonds publics, tandis que d'autres relèvent entièrement du secteur privé. C'est le cas par exemple des centres de compétences sectorielles de l'Office chérifien des phosphates (OCP), situés dans les régions de production de l'OCP, qui dispensent des compétences générales et une formation plus spécialisée en rapport avec les activités de cet organisme.

Les entreprises manufacturières locales et les gouvernements africains peuvent nouer des partenariats d'assistance technique avec des entreprises ou des institutions étrangères (Dinh et al., 2012). Ces partenariats peuvent développer les compétences techniques de la main-d'œuvre locale, ce qui accroît *in fine* la productivité des entreprises. En dehors de l'Afrique, au Chili, le Cadre pour les qualifications minières (*Marco de Cualificaciones para la minería*) constitue un exemple de participation du secteur privé. Suivant la demande du secteur privé, cette initiative informe les établissements de formation des compétences qu'elles devraient proposer et conseille les travailleurs sur les compétences à développer (OCDE/CAF/CEPALC, 2015). L'encadré 8.3 donne un exemple en Afrique.

Encadré 8.3. Les pôles industriels de compétences de la BAfD

En 2016, dans le cadre de sa stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique, la Banque africaine de développement (BAfD) a lancé un programme de développement de pôles industriels de compétences (PIC), dans le but de développer les jeunes entreprises et de renforcer les compétences des jeunes afin qu'ils puissent répondre aux besoins du secteur privé. Plutôt que de dispenser des cours sur deux ou trois ans, comme le font traditionnellement les établissements d'enseignement professionnel, ce programme propose une formation sur six mois, ce qui permet de réagir plus rapidement aux opportunités économiques. Il cible des compétences spécifiques à la demande. Situés dans des parcs industriels, ces centres de formation permettent aux stagiaires de se former directement sur le tas. Le programme fait participer des employeurs de plusieurs pays afin de renforcer la collaboration industrielle au niveau régional.

Les politiques publiques doivent inciter davantage les entreprises privées à proposer des formations. Bien souvent, celles-ci ne se rendent pas compte qu'elles ont tout intérêt à former leur personnel. Soit elles ignorent comment la formation peut accroître la productivité de leurs employés, soit elles craignent que ceux-ci, une fois formés, ne soient débauchés par des concurrents. Pour y remédier, il convient de mutualiser les coûts des formations entre les entreprises du secteur privé, d'accorder aux entreprises participantes des réductions d'impôt, de mieux répondre aux besoins spécifiques de formation dans certains secteurs, et de communiquer davantage auprès des acteurs privés sur les effets bénéfiques des programmes de DCTP (BAfD/OCDE, 2008).

Le contexte local peut se révéler décisif pour les résultats d'une mesure. Pour cette raison, il est recommandé d'associer les autorités infranationales à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'une politique publique. En décentralisant la gestion du DCTP, on peut permettre aux centres de formation de diversifier leurs sources de financement, d'améliorer le partenariat entre les entreprises et les organismes de formation, de disposer d'une offre répondant à la demande locale et exploitant davantage les atouts locaux. Ainsi, la Tunisie a décentralisé ses organismes de formation et d'enseignement professionnel, ce qui a amélioré la collaboration entre ces organismes et les entreprises privées, bien que la participation du secteur privé demeure inégale (BAFD/OCDE, 2008). Pour autant, les responsabilités des autorités infranationales et des centres de formation locaux doivent correspondre à leurs capacités administratives, managériales et pédagogiques, de même qu'aux exigences de transparence (chapitre 7). Une évaluation des résultats obtenus par les établissements d'enseignement, en termes pédagogiques et financiers, accompagnée de récompenses en cas de bonne performance, peut contribuer à renforcer la transparence et les capacités, comme en témoigne l'exemple du Mozambique.

Il sera nécessaire d'accroître le financement afin de développer les programmes de DCTP. Les mesures à envisager ont été présentées dans les PEA 2008 : augmenter les budgets publics du DCTP, améliorer les capacités des centres de formation à gérer leurs budgets, instaurer des systèmes de partage équitable des coûts en ciblant certaines catégories de stagiaires ou d'étudiants, promouvoir la prestation de services de formation privés et travailler avec les organismes de donateurs qui encouragent le développement des compétences.

S'agissant de l'élaboration de politiques publiques, les priorités diffèrent selon le niveau des compétences dans un pays donné, et selon la proportion d'entrepreneurs de subsistance, c'est-à-dire de personnes qui n'ont pas d'autre possibilité que l'entrepreneuriat pour gagner leur vie (chapitre 6).

1. Les pays qui affichent des profils de qualification faibles et une proportion élevée d'entrepreneurs motivés par la nécessité devraient
 - aider ces entrepreneurs à trouver un emploi salarié grâce à des programmes de formation appliquée ou sur le tas, notamment dans les secteurs prioritaires où le niveau d'instruction requis est faible. Des mesures de développement des compétences destinées aux pauvres peuvent être intégrées dans les programmes de lutte contre la pauvreté : la participation de la communauté est susceptible d'amener les personnes pauvres et analphabètes à renforcer leurs compétences et à prendre part à des activités économiques plus durables. Une formation préprofessionnelle pour les enfants déscolarisés mais encore trop jeunes pour commencer un apprentissage pourrait leur permettre d'améliorer leurs connaissances théoriques tout en s'initiant à un métier futur (BAFD/OCDE, 2008).
 - identifier les entrepreneurs motivés par l'opportunité pour leur proposer une formation ciblée de courte durée, axée sur la demande, qui leur permettra de développer leur entreprise. Il faut compléter ce type de formation par un mentorat faisant appel à des tuteurs expérimentés, par un suivi post-formation et par des mécanismes de financement pour accompagner ces entrepreneurs. À plus long terme, d'autres entrepreneurs motivés par l'opportunité auront besoin d'avoir accès à des écoles de commerce et à des établissements de formation professionnelle et technique en lien étroit avec le secteur commercial, ainsi qu'avec l'apprentissage tout au long de la vie.

2. Les pays qui affichent des profils de qualification élevés et une proportion faible d'entrepreneurs motivés par la nécessité pourraient
- encourager les formations en cours d'emploi, notamment en les formalisant et en les reconnaissant dans le secteur informel. Les certificats, par exemple, peuvent valider officiellement une formation et des qualifications. La formation doit être assortie d'un mentorat assuré par des professionnels chevronnés. Les infrastructures et les établissements d'enseignement peuvent être améliorés, en particulier dans certains *clusters* d'entreprises. Une coopération approfondie avec des entreprises étrangères pourrait également faciliter le transfert de compétences spécialisées vers les travailleurs locaux.
 - élaborer des solutions complémentaires à long terme, telles que l'introduction d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les programmes scolaires et universitaires, ou la création de centres d'excellence nationaux ou régionaux. Ces derniers aideraient à harmoniser les programmes de formation et à constituer des plateformes pour la recherche scientifique et technologique et pour les échanges avec des organismes non africains.

Les clusters peuvent contribuer au développement des entreprises africaines

En Afrique, les regroupements d'entreprises, ou *clusters*, sont susceptibles de lever certains obstacles auxquels se heurtent toujours de nombreuses entreprises et qui pèsent sur la croissance (McCormick, 1999), et donc servir de catalyseur pour l'industrialisation. Ils peuvent aider les pays dont les ressources sont limitées à définir des priorités et à résoudre de multiples problèmes de façon globale. Les regroupements d'entreprises peuvent permettre aux pays dont le budget est limité de concentrer les ressources sur des infrastructures spécifiques, ce qui peut accélérer l'industrialisation et instaurer un environnement favorable à la survie des entreprises. Les regroupements rendent possibles les interactions entre entreprises, fournisseurs, prestataires de services et organismes associés (CEA/UA, 2014).

On sait depuis longtemps que les regroupements d'entreprises sont un vecteur d'industrialisation. En 1890, Alfred Marshall affirmait déjà que, pour certains secteurs, un regroupement de petites entreprises à un même endroit pouvait se révéler très productif : la production peut bénéficier « d'économies externes », c'est-à-dire d'une main-d'œuvre, d'entreprises et de fournisseurs spécialisés, et faire concurrence aux grandes entreprises intégrées verticalement. Plus récemment, les regroupements d'entreprises ont été définis comme « une concentration géographique d'entreprises et d'institutions interconnectées dans un domaine précis, et liées par des enjeux communs et des caractéristiques complémentaires » (Porter, 1998).

La création d'un regroupement d'entreprises génère quatre effets bénéfiques généraux. Premièrement, la proximité des entreprises permet le transfert de savoir, d'idées et de technologies, un processus susceptible de dynamiser l'innovation et la croissance (BAfD/OCDE/PNUD, 2016). Deuxièmement, les entreprises peuvent profiter d'infrastructures communes et de services partagés et, ainsi, abaisser leurs coûts indirects. Troisièmement, grâce à la mutualisation du savoir, des matières premières ou des fournisseurs, les entreprises peuvent se concentrer sur les activités qui constituent leur avantage comparatif. Quatrièmement, un regroupement d'entreprises permet d'accéder à de vastes marchés (Zeng et al., 2008 ; Otsuka et Sonobe, 2011).

Les regroupements d'entreprises contribuent à améliorer la productivité et l'efficacité. En Éthiopie, les entreprises du secteur manufacturier qui font partie d'un regroupement d'entreprises voient leur productivité augmenter lorsque leurs concurrents intègrent ce même regroupement ou *cluster* : la productivité totale des facteurs augmente de 0,92 % avec chaque nouvel entrant qui fabrique les mêmes produits (Siba et al., 2012). Une enquête à



l'échelle des entreprises menée dans trois villes tanzaniennes (Arusha, Dar-es-Salaam et Mbeya) et dans une ville ougandaise (Kampala) a conclu qu'un accroissement de 10 % du nombre d'entreprises sur un même site conduisait à une réduction des coûts comprise entre 0.3 et 0.4 % (Iimi, Humphrey et Melibaeva, 2015).

Les zones urbaines sont propices aux regroupements d'entreprises, en raison de la forte densité de personnes, d'idées, d'infrastructures et de services qui les caractérisent (BAfD/OCDE/PNUD, 2016). Elles comptent, quel que soit le niveau de développement du pays, davantage d'entreprises manufacturières et de prestataires de services que les zones rurales (Newman et al., 2016). Une étude portant sur les PME sud-africaines dans le secteur de la confection a mis en évidence le rôle des villes en tant que marchés : en se regroupant dans les zones urbaines, les entreprises bénéficient de la mise en commun d'informations, de liens de production, ainsi que d'un accès à davantage de clients (Rogerson, 2000).

Grâce aux économies d'échelle qu'ils permettent, les regroupements d'entreprises peuvent attirer les investissements directs étrangers (IDE) (Yehoue, 2009). Selon Yehoue, « un réseau dense d'entreprises nationales est susceptible de pallier les distorsions dues aux politiques publiques en place » et à la mauvaise affectation des ressources, ce qui peut séduire les investisseurs étrangers. Pour Ketels et Memedovic (2008) également, les regroupements constituent un moyen d'accroître l'attractivité d'un pays pour les IDE.

Les parcs industriels et les zones économiques spéciales (ZES) sont des types de regroupements d'entreprises créés par les pouvoirs publics pour favoriser le développement industriel. Il s'agit d'attirer des entreprises sur des sites déterminés, par la mise à disposition de biens publics et l'instauration d'une réglementation préférentielle. Étant donné que leurs frontières administratives sont bien délimitées, ces deux formes de regroupements sont très courantes en Afrique et peuvent servir à tester des politiques publiques. La densité d'entreprises y étant relativement élevée, cela peut induire davantage d'externalités positives et de transferts de savoir et, partant, accroître les effets des politiques publiques. Malgré un manque de données et d'informations détaillées, Newman et Page (2017) ont identifié 29 cas de ZES prospères dans 27 pays africains. Plusieurs de ces zones affichent des taux élevés d'utilisation des capacités et ont créé des emplois – pas suffisamment, toutefois, pour absorber tous les nouveaux entrants sur le marché du travail. Ces ZES proposent des services d'assistance aux entreprises, facilitent l'embauche en accordant des visas et des permis de travail à long terme, et instaurent des modalités de recrutement flexibles.

On dénombre beaucoup de parcs industriels en Éthiopie, et d'autres sont en cours de création. Actuellement, leur taux d'utilisation des capacités est élevé. Ils ciblent des fabricants locaux et étrangers et se composent à la fois de bâtiments et d'installations financés par des fonds publics ou privés (IPDC, sans date ; Ethiopia EU, 2016). Un programme pilote mené en collaboration avec des parties prenantes internationales a souligné qu'une approche globale était nécessaire pour que l'industrialisation soit inclusive. En conséquence, l'Éthiopie se dote de parcs agro-industriels intégrés dans quatre de ses régions (Note-pays sur l'Éthiopie, PEA 2017).

Au Kenya, des projets de parcs industriels dans les secteurs du cuir et de la logistique sont en cours de financement. Ils bénéficient de l'importance stratégique du port de Mombasa, de l'abondance du bétail et des matières premières, ainsi que du faible coût de la main-d'œuvre (Banque mondiale, 2015a).

Le fonctionnement de certaines ZES pourrait être amélioré. Une enquête sur 91 ZES dans 20 pays d'Afrique subsaharienne montre que ces zones ne comptent que pour 0.2 % des emplois d'un pays (Farole, 2011 ; Kingombe et te Velde, 2015). Certaines se sont lancées dans une « un nivellement par le bas » entre pays voisins, et se contentent d'incitations fiscales pour attirer les entreprises et les investissements, sans chercher à améliorer le climat des

affaires dans son ensemble. Les mauvaises performances de certaines ZES s'expliquent également par d'autres facteurs que les pouvoirs publics devront s'efforcer d'éviter lorsqu'ils voudront à l'avenir promouvoir une industrialisation reposant sur des ZES :

1. des interactions et des transferts de savoir insuffisants avec l'économie du pays (Newman et al., 2016) ;
2. un manque de cohérence par rapport à l'avantage comparatif d'un pays, et des choix de site non pertinents (Monga, 2011) ;
3. un effet d'éviction des investisseurs privés (comme en Tanzanie) ;
4. des goulots d'étranglement dus à une mauvaise coordination des politiques (au Lesotho, par exemple) (BAfD/OCDE/PNUD, 2015) ;
5. des procédures de dédouanement lourdes et des infrastructures inadaptées (manque de fiabilité de la fourniture d'électricité, par exemple) (Farole, 2011).

En outre, de nombreux regroupements d'entreprises africains restent statiques et ont pour seul objectif de survivre, (Morris et Kaplinsky, 2015). Leur manque d'innovation tient à l'interférence de liens sociaux particulièrement forts avec des réseaux commerciaux, ainsi qu'à l'adhésion à des modèles d'organisation et de fonctionnement non optimaux (Taura et Watkins, 2014). De surcroît, de nombreux regroupements d'entreprises se sont créés spontanément, sans être adossés à une politique en particulier. Par conséquent, la qualité des infrastructures et des biens publics est parfois très faible, ce qui nuit à la croissance des entreprises africaines.

Pour prospérer, les clusters ont besoin de biens publics

L'efficacité des *clusters* ou regroupements d'entreprises repose sur de nombreux facteurs. Des infrastructures et des services adéquats doivent être disponibles afin de garantir la proximité des clients et des marchés. Les produits doivent être en phase avec les avantages comparatifs latents de chaque regroupement. Enfin, les entreprises d'un même regroupement doivent pouvoir compter sur des liens solides avec l'économie locale.

Sans infrastructures adaptées, les regroupements d'entreprises peuvent pâtir d'un phénomène d'étranglement, ce qui peut alourdir leurs coûts. Au Ghana, la forte demande pour les services du regroupement de Suame Magazine a accru le nombre d'entreprises participantes, mais un effet d'engorgement dû au manque de biens publics et d'infrastructures s'est fait jour, ce qui a entraîné pour les sociétés une baisse de leur chiffre d'affaires (Iddrisu, Mano et Sonobe, 2012). Ce phénomène peut également dissuader des entreprises de s'installer dans un regroupement spécifique, comme en témoigne le cas du secteur industriel tunisien. Si un nombre plus élevé d'entreprises au sein de ce regroupement a stimulé la concurrence, avec des effets positifs sur les performances des entreprises, l'effet d'étranglement a eu pour conséquence une diminution de 4 % du nombre de nouveaux entrants (Ayadi et Mattoussi, 2014). Les entreprises du regroupement ou *cluster* nigérian de Nnewi ont dû investir elles-mêmes dans des routes et dans des systèmes de distribution d'eau et d'électricité. Cette hausse des coûts généraux réduit la capacité à investir dans la recherche et le développement (R-D), ainsi que dans l'amélioration des compétences et des techniques (Morris et Kaplinsky, 2015).

L'état du réseau routier peut influencer les décisions d'implantation des entreprises et, donc, déterminer le succès d'un regroupement. En Éthiopie, une analyse de la qualité des routes et des entreprises manufacturières formelles qui emploient d'au moins 10 salariés a conclu que les villes dont la qualité du réseau routier s'améliorait attiraient un plus grand nombre d'entreprises. Plus précisément, une réduction de 1 % du temps nécessaire pour se rendre dans une ville entraîne une augmentation nette de 1.2 % du nombre d'entreprises de transformation installées dans la ville en question. Les entreprises ont eu tendance à



quitter des *clusters* manufacturiers établis, où la proportion d'activités manufacturières est passée de 77 % en 1997 à 55 % en 2009, pour se réimplanter ailleurs (Shiferaw et al., 2015). Les entreprises du regroupement d'Arusha, en Tanzanie, qui est spécialisé dans le meuble, ont enregistré le taux de croissance de production le plus élevé à proximité d'un grand axe de circulation reliant Arusha à Dar-es-Salaam et à Nairobi (Muto, Chung et Shimokoshi, 2011).

Les regroupements d'entreprise peuvent contribuer au passage à l'économie formelle

Les stratégies d'industrialisation doivent donner des moyens aux regroupements informels également. Les regroupements dont il a été question dans cette partie sont pour la plupart des concentrations informelles de MPME. Dans de nombreux cas, les interactions entre ces entreprises reposent plus sur la confiance qu'elles s'accordent ou sur les affinités qu'elles entretiennent que sur un accord contractuel. S'agissant du regroupement d'entreprises automobiles de Nnewi, ces affinités sont la garantie que les prêts seront remboursés (Brautigam, 1997). La Suame Magazine Industrial Development Organization (SMIDO) a été créée pour pallier le manque de soutien et de dispositifs publics de protection sociale pour les entrepreneurs et les travailleurs du regroupement d'entreprises de Suame Magazine (Gatune, 2016). À Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, les entreprises devaient apporter la preuve de leur conformité fiscale et présenter l'historique de remboursement de leurs prêts, ce qui a eu pour conséquence d'exclure la majorité des MPME d'un programme public comprenant une aide financière et un service de mentorat (Ali, 2012).

Le regroupement d'entreprises d'Otigba consacré aux technologies de l'information et des communications (TIC) est un exemple de première étape de passage vers le secteur formel. Il s'est constitué spontanément en tant que regroupement informel de petites entreprises dans une zone résidentielle de Lagos. Les autorités régionales de Lagos avaient cherché à limiter la création d'entreprises informelles, plutôt que de les inciter à intégrer le secteur formel (Banque mondiale, 2016a). Cependant, elles admettent désormais l'existence de ce regroupement d'entreprises, dialoguent avec l'organisation qui chapeaute et représente les entreprises participantes, et elles prélèvent des impôts auprès de ces dernières (Oyelaran-Oyeyinka, 2014).

Les liens avec des établissements de formation peuvent contribuer au dynamisme des regroupements d'entreprises. Une université publique renommée a installé l'un de ses centres de formation près de Suame Magazine, au Ghana, ce qui a assuré la pérennité du regroupement d'entreprises qui s'y trouve, alors que celui-ci était confronté à la concurrence croissante de produits importés. Au Maroc, la formation, l'échange d'idées et le transfert de technologie avec des experts et des professionnels étrangers ont permis l'innovation des entrepreneurs de Tanger, et une plus grande spécialisation de la main-d'œuvre (Gatune, 2016). De même, les autorités tangéroises s'attachent à ouvrir des centres de formation et à faciliter les échanges entre les universités locales et les entreprises étrangères qui investissent dans les *clusters* de Tanger-Med (Cech et al., 2015)³.

L'accès aux marchés peut être source d'opportunités pour les entrepreneurs. L'accès préférentiel du Lesotho au marché de l'Afrique du Sud et des États-Unis a permis au secteur de l'habillement de prospérer et de participer aux chaînes de valeur régionales et mondiales (Morris et Staritz, 2016). Ce secteur a gagné en stabilité au moyen d'investissements sud-africains dans un regroupement d'entreprises proche de la capitale du Lesotho et créé pour profiter de l'accès en franchise de droits au marché des États-Unis. Avec ces flux financiers, le regroupement d'entreprises a atteint, en 2004, le nombre record de 53 000 emplois (Morris, Barnes et Kao, 2016)⁴. On observe dans d'autres regroupements prospères, tels que celui d'Otigba au Nigéria, de solides liens aussi bien entre les entreprises du regroupement qu'avec des entreprises extérieures, à l'échelle nationale et internationale (Zeng et al., 2008).

Encadré 8.4. Jason Njoku, entrepreneur nigérian dans l'industrie du cinéma

En 2010, Jason Njoku, 32 ans, a créé sa société, Iroko Partners, dans le sillage du développement du secteur cinématographique et musical au Nigéria⁵. Il est parti du constat que les films de Nollywood, ainsi que d'autres œuvres, n'étaient pas disponibles sur Internet.

Début 2011, son entreprise avait déjà obtenu les droits de près de 500 films auprès de 100 sociétés de production unipersonnelles. Après avoir conclu un accord avec YouTube (une première en Afrique pour ce type de contrats), Iroko Partners a commencé à diffuser des films de Nollywood en intégralité sur Internet. L'année suivante, l'entreprise a lancé sa propre plateforme, baptisée iROKOtv, et a atteint en moins de 6 mois le chiffre de 500 000 utilisateurs enregistrés. En un an, cette plateforme affichait 152 millions de vues, dont 90 % en provenance de l'étranger.

Plusieurs interviews de Jason Njoku dans différents médias internationaux ont attiré l'attention sur ce jeune entrepreneur, ce qui lui a permis de lever 8 millions USD de capital-risque. Actuellement, sa société est le principal distributeur de films nigériens en Afrique, et emploie 91 personnes au Royaume-Uni, au Nigéria et aux États-Unis.

Sources : Moudio (2013) ; Nsehe, (2012) ; African Business Central (2015).

Les regroupements d'entreprises offrent toujours plus de services aux start-ups

De plus en plus de sites offrent des services pour soutenir l'activité des entreprises nouvelles. L'Afrique dénombre plus de 300 incubateurs et accélérateurs de start-ups, fonds d'amorçage, *tech hubs*, *impact hubs* ou de *start-up academies*⁶. Ces espaces de *co-working* proposent aux entrepreneurs dont les ressources sont limitées les services essentiels pour poursuivre leurs activités : un endroit où travailler, un accès à Internet, une assistance technique, des services de planification d'activités et de conseil, des liens avec le marché, et de l'aide pour obtenir un appui financier. La qualité de ces services est diverse, et ils sont concentrés dans les centres urbains.

Les incubateurs et accélérateurs d'entreprises jouent un rôle essentiel pour réunir des entreprises et financer formations et infrastructures. Ils aident les start-ups en début de cycle (graphique 7.1, chapitre 7) jusqu'à ce qu'elles aient acquis des ressources et une position sur le marché suffisantes pour être autonomes. On constate dans plusieurs pays de l'OCDE que l'action des incubateurs est globalement positive pour la survie des entreprises (OCDE, 1999). Une évaluation de neuf incubateurs en Asie centrale et en Europe révèle que les accélérateurs dynamisent le développement des secteurs concernés et des regroupements d'entreprises, et accroissent les taux de survie des sociétés (80 % après une année) (Banque mondiale, 2014).

Les entreprises ont besoin de services publics de meilleure qualité. Une étude menée par Monitor Group indique que seulement 30 % des entrepreneurs au Kenya, et moins de 25 % dans cinq autres pays, pensent que les services offerts sont suffisants pour satisfaire les besoins des nouvelles entreprises (Omidyar Network/Monitor Group, 2013). Depuis 2010, l'Afrique a observé une forte rotation des incubateurs et des start-ups qui, toutefois, ont progressé d'environ 15 % depuis le début de l'année 2014. En général, les espaces soutenus par divers acteurs affichent de meilleures performances que ceux qui reçoivent seulement l'appui des pouvoirs publics, du secteur privé ou des milieux universitaires (Banque mondiale, 2016b). Le tableau de l'annexe 8.A1 recense les incubateurs actifs sur tout le continent.

Les politiques doivent s'appuyer sur les atouts économiques du pays

Les pouvoirs publics peuvent aider la création d'entreprise en élaborant des mesures bien ciblées, de sorte à accroître la compétitivité du pays, aussi bien à l'échelon national



qu'international, et à générer de meilleurs retours sur investissement. Dans un contexte de développement industriel, les pouvoirs publics doivent s'attacher à fournir des informations sur le marché, à coordonner les investissements dans un même secteur, à réduire le risque des précurseurs. Ceci, afin d'encourager l'innovation, et à promouvoir de nouvelles activités en favorisant les IDE et en misant sur les incubateurs d'entreprises (Lin, 2011).

Les nouvelles technologies peuvent permettre aux pays de relancer leur industrialisation en s'appuyant sur des secteurs qui sont déjà partiellement développés (Naudé, à paraître). Cette démarche ne consiste pas à « choisir les gagnants », ni même à les créer. Les pouvoirs publics peuvent se concentrer sur des secteurs qui sont soit particulièrement concurrentiels, soit qui bénéficient de nombreux liens avec le reste de l'économie, et qui sont donc susceptibles d'accroître l'efficacité des politiques adoptées (Rodríguez-Clare, 2004). De plus, ils peuvent envisager de conférer le statut de ZES aux regroupements d'entreprises existants (Centre for Development and Enterprise, 2016, entre autres). Ils peuvent ainsi appliquer des régimes fiscaux préférentiels et des procédures simplifiées pour encourager les investissements dans les infrastructures et dynamiser l'industrialisation (Gatune, 2016).

Pour les pouvoirs publics comme pour les entreprises, les *clusters* peuvent être un excellent moyen de créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation. Les économies d'agglomération et la localisation à un endroit stratégique sont en effet susceptibles de bénéficier aux entreprises, tandis que les interventions centrées sur les atouts du marché et de l'économie sont à même d'accroître l'efficacité des politiques publiques. Les études montrent que l'État doit tenir compte de l'avantage concurrentiel de l'économie du pays. Plus précisément, une action judicieuse des autorités doit porter sur la construction d'infrastructures propices, sur le développement des compétences et sur la mise en place de réseaux professionnels et d'interconnexions de marché, ce qui passe par une collaboration avec les autorités locales.

Promouvoir les regroupements d'entreprises existants peut être plus efficace que d'en créer de nouveaux

Il faut s'appuyer sur les atouts dont dispose une économie, plutôt que de créer de nouveaux regroupements d'entreprises (Enright et Ffowes-Williams, 2000 ; Benner, 2012). De fait, le plus souvent, les regroupements d'entreprises africains prospères ne sont pas dus à une planification par l'État, mais se sont constitués spontanément à la suite de décisions entrepreneuriales directes (Benner, 2012 ; Otsuka et Sonobe, 2011). Certaines études suggèrent que le développement des regroupements d'entreprises devrait être piloté par le secteur privé, et soutenu par l'État grâce à des politiques et des biens publics (Lin, 2012 ; Otsuka et Sonobe, 2011 ; BAfD/OCDE/PNUD, 2016).

S'agissant de la constitution de réseaux d'entreprises privées, les pouvoirs publics ont un rôle à jouer. C'est, par exemple, grâce à l'intervention des autorités sud-africaines que plusieurs entreprises des secteurs de la confection et de l'automobile sont parvenues à se réunir dans des associations industrielles qui se sont par la suite transformées en regroupements d'entreprises. Le financement public de regroupements officiels a entraîné un échange d'informations et des synergies qui ont réduit les coûts, par exemple pour la formation des travailleurs. Les autorités locales sont parfois mieux placées pour collaborer avec les entreprises et soutenir leur croissance. Dans le cas du regroupement d'entreprises Durban Automotive en Afrique du Sud, la municipalité d'eThekweni est intervenue pour le compte de l'État, et a pu bénéficier d'une meilleure interaction avec les entreprises, avec pour conséquence une communication plus régulière et plus efficace. L'adoption de politiques favorables à l'entrepreneuriat a également contribué à la croissance de ce regroupement d'entreprises (Morris et Barnes, 2007).

Les priorités varient selon le pays :

- **Les pays axés sur les ressources naturelles** peuvent recourir aux recettes de la vente de produits de base pour fournir aux regroupements d'entreprises des biens publics (tout particulièrement des infrastructures) afin de diversifier l'économie, de favoriser les interconnexions locales, d'attirer les IDE et de développer l'emploi. Ces pays peuvent également s'appuyer sur leur urbanisation rapide pour soutenir les regroupements qui ciblent les consommateurs urbains, et ainsi encourager la diversification économique.
- **Les États fragiles** peuvent bénéficier d'investissements étrangers et de l'aide de donateurs pour financer les infrastructures essentielles et les biens publics à l'intention des regroupements d'entreprises. Les regroupements d'entreprises sont susceptibles de favoriser la croissance d'un entrepreneuriat dynamique, malgré la fragilité de l'environnement d'affaires. Les différents échelons de l'administration publique, les acteurs du secteur privé et la communauté internationale peuvent coopérer pour l'élaboration de politiques spécifiques au contexte de ces regroupements d'entreprises. Le risque, toutefois, est de couper ces derniers de l'économie environnante.
- **Les pays à revenu faible** peuvent promouvoir des regroupements qui leur donnent accès à l'économie mondiale. Cela passe, notamment, par une baisse des coûts pour les entreprises dans le pays. Les biens publics et infrastructures (tels que les routes et l'électricité) sont susceptibles d'améliorer la compétitivité des entreprises et d'inciter les sociétés à participer aux appels d'offres publics et à d'autres accords. En attirant davantage d'entreprises, ces regroupements pourront amplifier leur activité et gagner en sophistication. Des liens en amont et en aval avec d'autres secteurs économiques et d'autres régions devraient alimenter leur croissance.
- **Les pays à revenu intermédiaire** peuvent transformer certains regroupements d'entreprises en parcs industriels et en ZES pour développer des activités à plus forte valeur ajoutée. Lorsque la population dispose de compétences spécifiques, les regroupements industriels peuvent attirer des investissements étrangers, transmettre des connaissances et injecter des capitaux dans l'économie locale. Situées à proximité de centres logistiques, ces zones peuvent attirer des activités variées.

Des solutions de financement diversifiées peuvent orienter les ressources vers les entrepreneurs africains

Le développement des marchés financiers peut permettre au secteur privé d'investir davantage. Les coûts d'emprunt élevés compromettent la croissance des entreprises privées, notamment parce que, sur les marchés financiers sous-développés, les organismes de crédit peuvent préférer prêter à l'État, car ils jugent que c'est moins risqué (BAfD/Banque mondiale/FEM, à paraître).

La dégradation de la situation macroéconomique et bancaire aggrave le manque de financement, rendant d'autant plus nécessaires des solutions nouvelles (BAfD/Banque mondiale/FEM, à paraître). La BAfD (2013) plaide en faveur d'une approche globale sur plusieurs fronts : amélioration de l'environnement des affaires et du fonctionnement du marché des services financiers, diversification de l'offre sur ce segment, financement direct des entreprises à forte croissance. L'adoption de cette approche passe par un renforcement du climat de l'investissement et de l'infrastructure financière, ainsi que par un appui aux établissements du secteur. Il faut aussi travailler directement avec les entrepreneurs afin d'améliorer leur solvabilité, leur culture financière et leur potentiel de croissance.



Les nouveaux entrepreneurs ont besoin d'un capital d'amorçage. Ces jeunes entreprises étant souvent risquées, les prises de participations peuvent être une bonne solution. D'après les analyses, dans les pays de l'OCDE, elles pâtissent souvent d'une pénurie de crédit 12 à 24 mois après leur création. À ce stade, l'entrepreneur a généralement épuisé ses ressources personnelles et n'a pas un volant d'activité suffisant pour obtenir un prêt bancaire formel.

Les cadres réglementaires peuvent favoriser la diversité des organismes de prêt

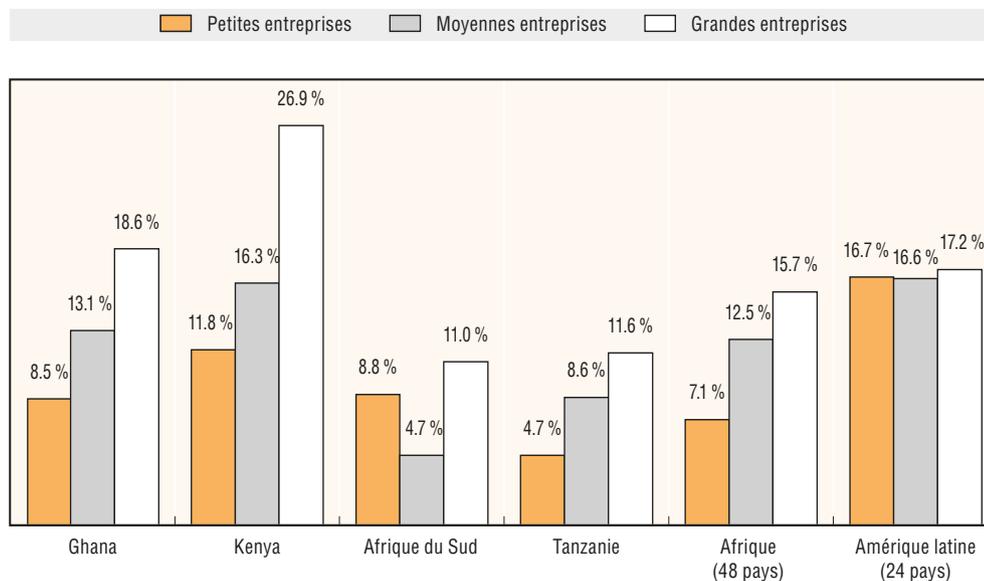
Pour promouvoir les prêts aux entreprises, les cadres réglementaires devraient prendre en compte les différentes catégories d'établissements de financement. Ils doivent opérer une différenciation entre banques, coopératives, institutions de micro-financement et autres organismes financiers (Akande, Abu et Obekpa, 2016). La concurrence et l'offre de crédit peuvent s'accroître quand des organismes non bancaires proposent eux aussi des prêts garantis (chapitre 5). Un cadre réglementaire clair peut être propice à ces services tels que l'affacturage ou le crédit-bail (Klapper, 2006). En voici quelques exemples :

- Des procédures de faillite rapides et de solides mécanismes veillant à l'exécution des contrats, de manière à atténuer les risques pour les entrepreneurs (Calvino, Criscuolo et Menon, 2016).
- Un régime d'imposition rationalisé et adapté, afin d'aider les jeunes entreprises à se conformer à leurs obligations fiscales et les encourager à participer à l'économie structurée, ce qui leur donnera accès à un prêt formel (Stern et Loeprick, 2007)⁷.
- Des systèmes d'information étoffés. Les bureaux d'information sur la solvabilité et les registres du crédit peuvent remédier aux difficultés rencontrées par les PME (Stein, Bilandzic et Hommes, 2013). Plusieurs pays d'Afrique ont déjà engagé des réformes, notamment pour se doter de systèmes de registres du crédit et de partage des informations sur le crédit (chapitre 5).
- Des cadres institutionnels axés sur les PME. L'existence d'une autorité chargée des PME et d'associations professionnelles pourrait faciliter les relations des PME avec les prêteurs (Nahamya et al., 2013).
- Des investissements publics ou d'autres incitations financières au profit de la recherche et développement (R-D), surtout à l'intention des innovateurs. Ces mesures couvriraient, du moins en partie, les coûts des entreprises (Arvanitis, 2015).

Soutenir les établissements de financement traditionnels peut permettre de prêter davantage aux entreprises

Les prestataires de services financiers traditionnels évitent de prendre trop de risques pour financer les PME et les entreprises innovantes (Arvanitis, 2015). Les entreprises africaines ont 19 % moins de probabilité d'obtenir un prêt bancaire, y compris compte tenu de leurs caractéristiques. Par rapport à un grand groupe, la probabilité qu'une petite entreprise accède à un prêt bancaire est inférieure de 30 %, et de 13 % dans le cas d'une entreprise de taille moyenne (Beck et Cull, 2014). D'après une enquête portant sur plus de 3 000 PME et 18 banques commerciales au Nigéria, les deux tiers des banques ont rejeté plus de 50 % des demandes de prêt déposées par des PME (KPMG/EDC, 2014).

Graphique 8.6. Proportion du fonds de roulement financé par les banques dans plusieurs pays d'Afrique et en Amérique latine, 2015 ou année la plus récente



Source : Adapté des enquêtes auprès des entreprises (www.enterprisesurveys.org).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933487120>

Les systèmes de garantie du crédit (SGC) pourraient encourager les banques à prêter davantage aux entreprises. Les SGC sont des exemples de coopération réussie entre entrepreneurs et banques commerciales, donneurs, pouvoirs publics et organisations non gouvernementales. Une comparaison mondiale révèle qu'ils sont moins susceptibles que d'autres dispositifs de fausser le marché, et qu'ils contribuent au bon fonctionnement du système bancaire (IFC, 2010). Cependant, leur expansion nécessite certaines conditions dans le secteur bancaire et dans l'ensemble de l'économie (Benett, Doran et Billington, 2005).

Les parties prenantes aux SGC ont défini 16 principes essentiels pour bien élaborer ces mécanismes. Les principes essentiels pour les autorités sont les suivants :

- constituer les administrateurs des SGC en tant qu'entités juridiques indépendantes
- adopter des critères d'éligibilité clairs et transparents pour les PME
- faire contrôler et évaluer l'efficacité des SGC par des organismes indépendants
- veiller à ce que le processus de gestion des réclamations au sein du SGC soit efficace, clairement présenté et transparent, afin de ne pas décourager les prestataires de crédit de chercher à recouvrer leurs pertes (Banque mondiale/FIRST, 2015).

Le bon fonctionnement des SGC dépend largement de leur conception. En général, les prestataires efficaces décaissent les fonds immédiatement ou déposent *ex ante* les garanties auprès des banques participantes, ce qui réduit les coûts opérationnels des banques et accroît le taux d'utilisation (Dalberg/AFD, 2012). Les SGC doivent en outre comporter une clause de non-divulgaration d'informations concernant l'emprunteur, afin de limiter le risque d'aléa moral (AFR, 2015)⁸. Nombre de banques locales auraient intérêt à renforcer leurs capacités de façon à améliorer leurs procédures d'évaluation du risque de crédit des petites et des jeunes entreprises. Les organismes de garantie du crédit peuvent combiner un appui financier et une activité de conseil. C'est le cas de la BAfD, qui aide la Bank of Industry, au Nigéria, à promouvoir les prêts aux PME⁹.

Encadré 8.5. Le Fonds africain de garantie

Le Fonds africain de garantie pour les petites et moyennes entreprises (FAG) est un bon exemple de système de garantie en matière de viabilité financière du crédit. Il a été constitué en 2011 par la BAfD, l'Agence danoise de développement international (Danida) et l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), qui ont été récemment rejoints par l'Agence Française de Développement (AFD). À la fin de 2015, des garanties totalisant 230 millions USD avaient été signées. Elles ont permis à des banques commerciales de prêter 460 millions USD à des PME.

Plus de 1 300 PME ont bénéficié de ce dispositif, ce qui a créé plus de 11 000 emplois. Présent dans 35 pays africains, le FAG alloue 54 % de sa capacité de garantie à l'Afrique de l'Ouest et 22 % à l'Afrique de l'Est. Après seulement trois années d'existence, il a atteint son seuil de rentabilité. Ses recettes ont été multipliées par quatre entre 2013 et 2015, passant de 2 milliards à 9.1 milliards USD.

Source : FAG (2015).

Élaborer de nouveaux instruments de financement pour l'investissement privé est impératif

De nombreux nouveaux types d'instruments peuvent diversifier les solutions financières accessibles aux entrepreneurs africains : prêts sur actifs, diverses catégories de fonds de capital-investissement, introduction en Bourse et fonds d'investissement social, notamment. Il s'agit aussi de fonds « à but lucratif », d'instruments de dette sous de multiples formes, de microfinance destinée aux PME, de financement participatif (*crowd-funding*), de diverses solutions proposées par des institutions de financement du développement, ou encore de finance philanthropique ciblant les PME et les entrepreneurs.

Les prêts sur actifs, tels que l'affacturage et le crédit-bail, peuvent étoffer les flux de trésorerie d'une entreprise tout en permettant à cette dernière de s'affranchir des exigences strictes liées au crédit classique. Dans le cas de l'affacturage, l'entreprise vend ses créances à un intermédiaire financier, en échange de liquidités immédiates, ce qui peut atténuer ses problèmes de trésorerie et lui éviter d'avoir à apporter des actifs en garantie. Le Burkina Faso s'est doté d'un programme efficace, qui associe capitaux privés et contributions de donateurs (Nakusera, Kadhikwa et Mushendami, 2008). Quant au crédit-bail, il permet à une entreprise d'acquérir du matériel et un outillage sans investir massivement ou sans fournir de garantie.

Les entrepreneurs se financent de plus en plus grâce au capital-investissement (*private equity*, PE). Cette catégorie regroupe le capital-risque, les investisseurs providentiels (ou *business angels*), le financement mezzanine et d'autres solutions financières privées. Le PE peut améliorer les performances d'une entreprise. D'après les chiffres de l'AVCA (2016), malgré un rôle encore limité, il gagne du terrain en Afrique. Sa croissance s'explique par les réformes constantes de la politique publique et par l'amélioration du climat de l'investissement depuis les années 2000 (Babarinde, 2012). De 2010 à juin 2016, les opérations de capital-investissement ont totalisé 22.7 milliards USD sur le continent africain. En Afrique du Sud, les fonds PE ont représenté 0.2 % du PIB en 2015, soit un niveau comparable à celui atteint en Corée du Sud et plus élevé qu'au Brésil et qu'en Pologne (SAVCA/KPMG, 2016). Les investisseurs s'intéressent actuellement au Kenya et au Nigéria, et les répercussions bénéfiques de cette expansion devraient être visibles d'ici cinq à dix ans (Ernst & Young, 2014).

Pour les PME des pays dont le marché des capitaux est profond, l'introduction en Bourse peut constituer une autre source de financement. Les modalités de cotation sont



généralement moins strictes et les coûts plus faibles que pour les grands groupes. L'Afrique compte 14 places boursières destinées aux PME¹⁰, où plus de 200 sociétés sont cotées (Minney, 2016). En 2003, la Bourse de Johannesburg (JSE) s'est dotée de la première plateforme de négociation axée sur les PME. En 2016, celle-ci se composait de plus de 120 entreprises, dont un quart ont ensuite accédé au compartiment principal (*Main Board*). Cependant, pour les investisseurs, la cotation des PME souffre des asymétries d'information, ainsi que du manque de savoir-faire et de compétence des entrepreneurs et des gestionnaires. Le respect des exigences de transparence remédierait au premier problème. Certains marchés d'actions résolvent le second en recourant à des conseillers qui guident les PME à travers toutes les étapes de la cotation (Minney, 2016).

Il existe par ailleurs une multitude de fonds d'investissement social sans but lucratif et de fonds « à but lucratif » qui procurent des capitaux à un coût abordable. Leur dotation s'échelonne entre 4 et 150 millions USD, avec une moyenne de 29 millions USD (PNUD, 2014). Beaucoup associent des services de financement et de développement de l'activité, ce qui peut limiter les risques d'investissement. Une majorité de ces fonds a au moins une institution de financement du développement pour partenaire. Des particuliers et des entreprises, des fondations, des fonds de pension, des sociétés d'assurance et des banques commerciales fournissent eux aussi des ressources financières.

Les donateurs et les acteurs philanthropiques adoptent de plus en plus des solutions financières innovantes, telles que l'investissement à impact social (*impact investing*), mais souvent en complément de sources de financement existantes. Une enquête montre qu'à l'échelle planétaire, les investisseurs à impact social allouent l'essentiel de leur portefeuille à l'Afrique subsaharienne et prévoient de relever encore cette part (GIIN et J.P. Morgan, 2014). Selon le Département britannique du développement international (DfID), dans cette région, ce type d'investissement s'est chiffré à plus de 11.6 milliards USD rien qu'en 2014, soit 22 % du total mondial (DfID, 2015). L'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya, le Maroc et le Nigéria figurent en tête. Cette forme d'investissement progresse également dans des pays comme le Ghana, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie.

Les instruments de dette peuvent aider les entreprises et l'État à faire appel aux marchés financiers. Malgré leur faible capitalisation et le petit nombre de pools d'investisseurs, les marchés obligataires et boursiers de l'Afrique pourraient contribuer à l'industrialisation de ce continent (CEA/UA, 2013). Les instruments de dette des entreprises et de dette souveraine peuvent combler le déficit de financement à long terme pour les investissements privés et publics. L'État, en particulier, peut émettre des obligations d'infrastructure, des obligations diaspora ou des obligations garanties par des transferts de fonds de migrants (Adeoye, 2014).

Bien que controversés, les microprêts peuvent apporter un appui aux PME, même si, dans l'ensemble, ils ne contribuent pas toujours à l'amélioration des conditions de vie et des résultats des entreprises (Stewart et al., 2010). La microfinance consiste à prêter à des personnes qui n'ont pas accès au secteur bancaire. Certains considèrent toutefois que la microfinance peut en réalité être un obstacle au développement (Bateman et Chang, 2012) car les taux d'intérêt élevés de ces prêts peuvent aggraver les difficultés financières des entrepreneurs (Karnani, 2007). Les institutions de micro-financement (IMF) souffrent généralement de carences de gouvernance, d'une mauvaise gestion des portefeuilles, de l'absence de qualifications de la main-d'œuvre et de la non-viabilité de certains prêts. De surcroît, des services d'appui sont rarement proposés, ou leur qualité laisse souvent à désirer (Nations Unies, 2013). En revanche, tous les répondants à une enquête auprès de PME nigérianes ont fait état d'une progression de leur part de marché et de gains de compétitivité grâce à la microfinance. Une autre enquête, portant cette fois sur des PME ougandaises, révèle que les micro-prêts servent à étoffer les stocks de marchandises et à



embaucher. Ainsi, l'augmentation du montant prêté s'est accompagnée d'une hausse de 1.3 % du niveau d'emploi des entreprises et d'une croissance de 141.5 % des stocks (Nahomya et al., 2013).

Même si le financement participatif reste une solution de niche, il peut aider les entrepreneurs. Il consiste à solliciter via Internet le grand public pour trouver de l'argent, au lieu de contacter des investisseurs tels qu'une banque, un *business angel* ou un fonds de capital-risque. Il permet à l'entrepreneur de faire appel à son réseau et d'accéder à des capitaux situés n'importe où sur la planète. L'Afrique représente encore une fraction minime du marché mondial du financement participatif : 21 % du volume sur les marchés émergents et 0.5 % de l'activité à l'échelle du globe, d'après les estimations pour 2015 (Banque mondiale, 2015b). Cette faible part du continent africain est imputable à plusieurs obstacles d'ordre pratique et de nature réglementaire : moindre utilisation d'Internet et des réseaux sociaux par rapport à d'autres régions du monde, cherté des transferts de fonds à destination et au sein de l'Afrique, et manque de réglementation et de normes sur les nouvelles technologies de paiement, sur les paiements électroniques transfrontières et sur le transfert d'actions par les entreprises (Berndt, 2016).

L'entrepreneur togolais Afate Gnikou est un exemple notable. Il a en effet recouru au financement participatif afin de lever des fonds pour élaborer un prototype d'imprimante 3D à partir de déchets électroniques recyclés dans son pays. Cette imprimante, vendue à moins de 100 USD, a valu à son créateur de remporter un prix international (Scott, 2015).

Les institutions de financement du développement (IFD) sont à même d'encourager une activité économique stable et durable (Ferraz et al., 2013). En Afrique, les IFD publiques peuvent compléter le financement à long terme, surtout pour les PME. Elles ont toujours contribué au développement économique en prenant davantage de risques que la moyenne (Calice, 2013).

Les IFD africaines affichent toutefois des résultats mitigés. Une enquête mondiale portant sur 90 IFD, dans 61 pays, indique que la plupart de ces institutions sont peu performantes sur le plan de la gouvernance et de la gestion du risque. Elles restent en outre vulnérables à l'ingérence politique et à la mainmise par des groupes d'intérêts (De Luna-Martínez et Vicente, 2012). Qui plus est, leurs opérations de prêt sont relativement inefficaces et inefficaces. Néanmoins, celles qui disposent de solides structures de gouvernance et d'incitations adéquates peuvent élargir l'accès financier et soutenir l'industrialisation (Calice, 2013).

Un financement et un appui directs peuvent aider les entreprises à forte croissance à exploiter tout leur potentiel

En apportant directement du capital à des entrepreneurs sélectionnés et suivis avec attention, on peut dynamiser leur croissance et créer des emplois. S'il est quasiment impossible de repérer quelles entreprises se développeront rapidement, on peut en revanche identifier celles à fort potentiel de croissance (McKenzie et al., 2017 ; Nanda, 2016). C'est ce que fait par exemple, au Nigéria, un grand concours national de *business plans*. Chaque entrepreneur lauréat reçoit environ 50 000 USD. Il ressort des enquêtes de suivi sur trois ans que les gagnants sont plus nombreux à créer une entreprise, dont le taux de survie est supérieur. Ces entreprises dégagent un bénéfice et un chiffre d'affaires plus substantiels que les autres, avec une probabilité plus élevée de 20 points de pourcentage d'employer 10 personnes ou davantage (McKenzie, 2015).

Les partenaires du développement peuvent soutenir directement les entrepreneurs par un cofinancement et des services de conseil. Ainsi, le programme *Souk At-Tanmia* de la BAfD procure aux entrepreneurs un appui financier, ainsi qu'une assistance



technique sous la forme d'un coaching et d'un mentorat. Il fait intervenir des acteurs des secteurs public et privé. Dans ses deux éditions (juillet 2012 et avril 2014), il a accompagné 161 projets entrepreneuriaux, décaissé quelque 2.7 millions USD de dons et mobilisé 5 millions USD de ressources supplémentaires, et il devrait créer plus de 1 300 emplois. Des organisations philanthropiques privées, comme la Fondation Tony Elumelu, injectent un capital d'amorçage et proposent des services de mentorat à plus de 200 start-ups technologiques et entreprises classiques qui sont susceptibles d'adopter des méthodes de production industrielle en Afrique.

Les transferts de migrants et la migration de retour peuvent dynamiser l'investissement

Les migrants peuvent encourager l'entrepreneuriat dans leur pays d'origine en finançant des entreprises grâce à leurs transferts, ou en devenant eux-mêmes des entrepreneurs à leur retour (voir aussi le chapitre 2). Ces transferts contribuent en effet à la création d'entreprise, comme en Côte d'Ivoire et au Ghana (Black et Costaldo, 2009), en Égypte (McCormick et Wahba, 2001) ou en Tunisie (Mesnard, 2004). De surcroît, cette épargne des expatriés permet de remédier aux problèmes de crédit dans le pays (Naudé, Siegel et Marchand, 2015). L'expérience professionnelle acquise à l'étranger peut avoir encore plus d'effet sur l'entrepreneuriat que les transferts de fonds (Black et Costaldo, 2009 ; McCormick et Wahba, 2001).

Les migrants de retour peuvent disposer d'un double atout en qualité d'entrepreneurs. Ils ont souvent été exposés à un environnement concurrentiel à l'étranger et rapportent dans leur pays natal des compétences et idées nouvelles (Severino et Hajdenberg, 2016). En même temps, leurs liens affectifs avec leur pays d'origine et leur bonne connaissance de ce dernier leur permettent de s'insérer sur le marché mieux que les investisseurs étrangers (Wolff et Opoku-Owusu, 2016). Les données sur l'Égypte laissent à penser que l'expérience migratoire accroît le taux de survie des entreprises récentes (Marchetta, 2012).

Néanmoins, trois facteurs peuvent nuire à la réussite de ces entrepreneurs issus de la diaspora :

1. Les migrants doivent choisir entre l'accumulation de capital financier/humain et la perte de leurs réseaux sociaux, qui sont particulièrement importants pour les nouveaux entrepreneurs (Wahba et Zenou, 2012).
2. L'avantage productif des entrepreneurs migrants est généralement plus substantiel uniquement pour ceux qui s'étaient installés dans un pays où ils ont pu accroître leurs compétences ou leur patrimoine, comme dans le cas des migrants de retour en Afrique de l'Ouest après un séjour dans un pays de l'OCDE (De Vreyer, Gubert et Robilliard, 2010).
3. Après avoir créé leur entreprise, les migrants de retour, à l'instar de tout autre entrepreneur, restent confrontés à nombre d'obstacles habituels dans un environnement qui n'est pas propice à l'activité économique. Par exemple, les entrepreneurs de retour en Algérie, au Maroc et en Tunisie continuent de citer la difficulté d'accès au capital comme l'un des principaux freins (Gubert et Nordman, 2011).

Les pouvoirs publics peuvent renforcer les interactions entre migration et entrepreneuriat en améliorant l'environnement d'affaires, notamment grâce à la simplification des formalités pour les petits et moyens entrepreneurs, ainsi qu'à l'instauration de guichets uniques qui renseignent les migrants sur les opportunités d'investissement. Au Ghana, par exemple, le centre de promotion de l'investissement met un guichet unique à la disposition des membres de la diaspora qui souhaitent investir dans le pays (voir également le chapitre 2).

En outre, les autorités peuvent étoffer les compétences des entrepreneurs issus de la diaspora. Elles peuvent, en particulier, proposer des services de coaching et de mentorat aux entreprises sociales et aux start-ups dirigées par des femmes ou des jeunes. Elles peuvent aussi axer certains produits financiers sur ces catégories (Wolff et Opoku-Owusu, 2016).

La coopération entre les pouvoirs publics, les partenaires au développement et le secteur privé est indispensable pour accroître l'accès des entrepreneurs au financement

L'investissement privé recèle un potentiel important dans les pays en développement. D'après les estimations, le financement disponible au niveau planétaire totalise 120 000 milliards USD (Woetzel et al., 2016). Le financement public du développement (FPD) avoisine 2 milliards USD par an, mais, d'après les estimations, les pays en développement auraient besoin de 2 500 milliards USD chaque année pour atteindre les Objectifs de développement durable.

Les partenaires au développement recourent donc de plus en plus au FPD afin d'accroître l'investissement privé en faveur du développement. Par exemple, les banques multilatérales de développement affirment que, pour 1 dollar USD qu'elles versent directement au secteur privé, 2 à 5 USD d'investissements supplémentaires du secteur privé sont mobilisés (BAfD et al., 2015, p. 2). Des initiatives comme *Boost Africa*, lancée conjointement par la BAfD, la Banque européenne d'investissement et la Commission européenne, permettent également de mobiliser des capitaux privés grâce à des investissements publics initiaux. En l'occurrence, les 150 millions EUR décaissés par ces trois institutions devraient générer un surcroît d'investissements de 1 milliard EUR.

En outre, les partenaires du développement apportent un appui financier aux autorités et aux banques de développement nationales pour des prêts de rétrocession à des entreprises privées, ce qui, là encore, peut produire des ressources considérables. Ainsi, une étude montre qu'en octroyant 1,4 milliard USD au secteur public, le Fonds pour les technologies propres (Clean Technology Fund, CTF) a pu mobiliser environ 5 milliards USD de cofinancement privé (CTF, 2013).

D'autres approches reposent sur des mécanismes de préparation ou des plateformes de facilitation de l'élaboration d'un projet. Les premiers servent à concevoir des projets viables bien structurés, et les secondes font correspondre les intérêts des donateurs publics et privés pour la réalisation de projets conjoints. C'est par exemple le cas de *Grow Africa*, une initiative de la Commission de l'Union africaine, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du Forum économique mondial. *Grow Africa* réunit pouvoirs publics et entreprises afin de promouvoir des modèles économiques auprès des petits agriculteurs et facilite les interactions au sein des chaînes de valeur. Cette initiative se concentre sur les femmes et les jeunes.

Des interventions spécifiques peuvent être hiérarchisées en fonction des ressources et des capacités des pays, telles que la dotation en ressources naturelles, la fragilité et le niveau de revenu :

- **Les pays axés sur les ressources naturelles** peuvent souhaiter constituer des fonds avec les recettes provenant de l'extraction, de la transformation et de l'exportation de ces ressources, en vue de promouvoir l'entrepreneuriat. Les pouvoirs publics pourraient aussi encourager le développement du secteur financier par la législation et la réglementation, et les donateurs les aider à gérer les fonds ou à définir des règles, comme c'est le cas du Fonds fiduciaire multibailleurs du FMI pour la gestion des ressources naturelles (FMI, 2016).

- **Les États fragiles** peuvent être désireux de renforcer leurs capacités gouvernementales et de travailler avec les entrepreneurs en s'appuyant sur l'investissement du secteur privé et sur l'aide des donateurs.
- **Les pays à revenu faible** pourraient solliciter l'appui des donateurs de manière à renforcer les capacités de leur gouvernement et de leur secteur privé, et à développer leur marché financier grâce à des garanties et des financements. Dans les pays où les transferts de fonds sont importants, une réglementation et des politiques sur mesure pourraient permettre d'en exploiter le potentiel.
- **Les pays à revenu intermédiaire** pourraient diversifier leur environnement de marché en adoptant une législation et une réglementation financières globales, ainsi qu'un mode de surveillance ciblant différents agents et instruments. De même, ils pourraient solliciter le soutien des donateurs pour étoffer les capacités de l'État et du secteur privé ainsi que le développement des marchés, tout particulièrement via des garanties de crédit ou le recours au marché financier local et international.



Annexe 8.A1. Incubateurs de start-ups actifs en Afrique

Pays	Nom du dispositif
Afrique du Sud	Jozihub, Capetown Garage, Black Girls Code, Shanduka Black Umbrellas, Raizcorp, The Innovation Hub
Algérie	Pépinières d'entreprises (relevant du ministère de l'Industrie et des Mines)
Angola	National SME Support Institute
Bénin	e-TRILABS, Jokkolabs Cotonou
Botswana	Botswana Innovation Hub, First Steps Venture Center
Burkina Faso	Yam Pukri, Jokkolabs Ouagadougou
Cameroun	ActivSpaces
Congo	BantuHub
Congo, Rép. dém.	Mwasi Tech Hub, Imani Hub
Côte d'Ivoire	Jokkolabs Abidjan, W Hub, Akendewa
Égypte	Cairo Hackspace, The District, Flat6Labs
Éthiopie	IceAddis, xHub Addis
Gambie	Jokkolabs Banjul
Ghana	mFriday, Meltwater Entrepreneurial School of Technology, gSpace
Kenya	iHub, mLab East Africa, GrowthAfrica
Libéria	iLab Liberia
Madagascar	I-Hub Malagasy, Habaka, INCUBONS, Centre d'Excellence en Entrepreneuriat (CEENTRE), Century Reliable Partners (CRP)
Mali	Jokkolabs Bamako
Malawi	mHub, Malawi
Maurice	Ebene Accelerator
Maroc	Jokkolabs Casablanca, New Work Lab, Espace Bidaya, Pitch Lab, Dare Inc
Mozambique	MICTI Technology and Business Centre
Namibie	Namibia Business Innovation Centre (NBIC), Fablab Namibia
Nigéria	L5 Lab, Co-creation Hub, Wenvovation Hub
Ouganda	HIVE colab, @TheHub Kampala, The Outbox Hub
Rwanda	kLab, The Office, 42Kura
Sénégal	Jokkolabs Dakar, CTIC Dakar, Africa Living Lab, E-Cover
Seychelles	Providence Industrial Estate (dont complexe « Leve Debrouye » pour les microentreprises)
Sierra Leone	AFFORD Sierra Leone
Soudan	Family Bank a créé un consortium avec l'Université du Soudan pour la science et la technologie (deux sites), le fonds pour l'emploi des diplômés (deux sites) et Agricultural Research Corporation (deux sites)
Tanzanie	Kinu Innovation and Co-Creation Space, TANZICT
Togo	Woe Lab, Ecohub, Innov'Up
Tunisie	Wiki Start-Up
Zambie	Bongohive Zambia
Zimbabwe	Muzinda Hub, Emerging Ideas, Neolab, Moto Republik

Sources : Adapté de Banque mondiale (2016b) et contributions d'économistes-pays de la BAFD.



Notes

1. D'après *Enterprise Finance Gap Database* de l'IFC.
2. Un examen de l'enseignement intégré de l'éducation à l'entrepreneuriat (EIE) dans les écoles secondaires du Botswana, du Kenya et de l'Ouganda n'a pas révélé d'éléments concluants sur les effets positifs sur l'activité entrepreneuriale. Les étudiants en TVSD étaient, en moyenne, plus susceptibles de créer une entreprise que ceux du secondaire général, mais on ne sait pas si c'est lié aux cours d'EIE (Farstad, 2002).
3. Hors d'Afrique, mentionnons le succès de Porto Digital, un regroupement d'entreprises axé sur l'informatique, situé à Recife (Brésil), qui bénéficie de la présence d'établissements universitaires et de formation, en plus d'incubateurs pour les entreprises du secteur des TIC. L'écosystème développé autour de ces centres du savoir au début des années 2000 a permis de constituer un regroupement de 260 entreprises employant plus de 8 000 personnes, pour un chiffre d'affaires total supérieur à 400 millions USD (Felipe, 2016).
4. Par la suite, autant le secteur que ce regroupement d'entreprises ont pâti du démantèlement progressif de l'Arrangement multifibres (AMF) en 2005 (chapitre 6). En 2012, ce regroupement n'employait plus que 39 000 personnes.
5. Au Nigéria, l'industrie du cinéma et de la musique est désormais l'un de plus importants employeurs. Il contribue à environ 1.4 % du PIB (Omanufeme, 2016).
6. Ces espaces peuvent être une première étape vers l'économie d'agglomération, comme c'est le cas au Chili, dont l'ambition est de transformer des villes d'importance secondaire en centres d'innovation (OCDE, 2016).
7. Le Maroc a défini un statut juridique pour les personnes travaillant à leur compte (auto-entrepreneurs) et simplifié les formalités pour ces entrepreneurs.
8. Access to Finance Rwanda (AFR) considère que c'est un important facteur du succès de son système de garantie des dépôts dans le secteur agricole.
9. <https://www.afdb.org/en/news-and-events/article/afdb-approves-a-financial-package-of-usd-500-million-for-the-bank-of-industry-nigeria-8045/> (consulté le 20 janvier 2017).
10. www.africatrictlybusiness.com/lists/stock-exchanges-small-and-medium-enterprises (consulté le 19 janvier 2017).



Références

- Adeoye, B. (2014), « Maximising the 'beyond aid' approach: Mobilising domestic financial resources for Africa's transformation », *Great Insights Magazine*, vol. 3/8, <http://ecdpm.org/great-insights/financing-development/maximising-beyond-aid-approach/>.
- AFR (2015), « Pilot agricultural credit guarantee scheme », *Access to Finance Rwanda*, Kenya Commercial Bank, www.afr.rw/wp-content/uploads/2015/11/KCB-Agricultural-Credit-Guarantee-Scheme-Evaluation.pdf.
- African Business Central (2015), « Failing all the way to success: Jason Njoku, Founder and CEO, iROKO Partners », www.africanbusinesscentral.com/2015/01/07/failing-all-the-way-to-success-jason-njoku-founder-ceo-iroko-partners-video/.
- Akande, O.R., O. Abu et H.O. Obekpa (2016), « Microfinance organizations in Africa: The challenge of transforming into regulated organizations », in L. Achtenhagen et E. Brundin (dir pub.), *Entrepreneurship and SME Management Across Africa*, Frontiers African Business Research Series, Springer, pp. 67-86.
- Ali, M. (2012), « Government's role in cluster development for MSEs: Lessons from Ethiopia », *CMI Study*, vol. R2012:2, Chr. Michelsen Institute (CMI), p. 26, www.cmi.no/publications/file/4538-governments-role-in-cluster-development-for-mses.pdf.
- Arvanitis, Y. (2015), « Financing for innovation: What can be done for African SMEs? », *Africa Economic Brief*, vol. 6/6, Banque africaine de développement, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB_Vol_6_Issue_6_2015_Financing_for_innovation_what_can_be_done_for_African_SMEs.pdf.
- Atchoarena, D. et A. Delluc (2001), *Revisiting Technical and Vocational Education in Sub-Saharan Africa: An Update on Trends, Innovations and Challenges*, rapport destiné à la Banque mondiale, Institut international de planification de l'éducation/UNESCO, Paris, <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001293/129354e.pdf>.
- AVCA (2016), « H1 African Private Equity Data Tracker provides a summary of trends in private equity (PE) in Africa », African Private Equity and Venture Capital Association.
- Ayadi, M. et W. Mattoussi (2014), « Disentangling the pattern of geographic concentration in Tunisian manufacturing industries », *WIDER Working Paper*, n° 2014/072, Africa Growth Initiative at Brookings, Banque africaine de développement et l'Institut mondial de l'Université des Nations Unies pour la recherche pour l'économie du développement (UNU-WIDER), www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2014-072.pdf.
- Babarinde, O. (2012), « The private equity market in Africa: Trends, opportunities, challenges, and impact », *The Journal of Private Equity*, vol. 16/1, pp. 56-73, www.jstor.org/stable/43503734.
- BAfD (2016), « Le rôle des nouveaux entrepreneurs comme moteurs de croissance inclusive en Afrique du Nord », *Note de travail, Série sur les notes de politiques en Afrique du Nord*, Banque africaine de développement, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Document_de_travail_-_Le_role_des_nouveaux_entrepreneurs_comme_moteur_de_croissance_inclusive_en_Afrique_du_Nord.pdf.
- BAfD et al. (2015), « From billions to trillions: MDB contributions to financing development », Banque africaine de développement, <http://pubdocs.worldbank.org/en/69291436554303071/dfi-idea-action-booklet.pdf>.
- BAfD (2013), *Private Sector Development Policy of the African Development Bank Group*, Département ORVP, Banque africaine de développement, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Private%20Sector%20Development%20Policy%20of%20the%20AfDB%20Group.pdf.
- BAfD/Banque mondiale/FEM (à paraître), *The Africa Competitiveness Report 2017*, Banque africaine de développement, Banque mondiale et Forum économique mondial.
- BAfD/OCDE (2008), *Perspectives économiques en Afrique 2008*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2008-fr>
- BAfD/OCDE/PNUD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2016-fr>
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>
- BAfD/OCDE/PNUD (2014), *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-fr>



- Banerji, A. et al. (2010), « Stepping up skills for more jobs and higher productivity », *Working Paper* 55566, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/538131468154167664/Stepping-up-skills-for-more-jobs-and-higher-productivity>.
- Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données des Indicateurs du développement dans le monde), <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators> (consulté en février 2017).
- Banque mondiale (2016a), *From Oil to Cities: Nigeria's Next Transformation*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/711661468010811972/From-oil-to-cities-Nigeria-s-next-transformation>.
- Banque mondiale (2016b), *Rapport sur le développement dans le monde 2016 : Les dividendes du numérique* (abrégé), Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/527621468195004729/pdf/102724-WDR-WDR2016Overview-FRENCH-WebResBox-394840B-OUO-9.pdf>.
- Banque mondiale (2015a), *Kenya Leather Industry: Diagnosis, Strategy and Action Plan*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/397331468001167011/pdf/99485-REVISED-Kenya-Leather-Industry.pdf>.
- Banque mondiale (2015b), *Crowdfunding in Emerging Markets: Lessons from East African Startups*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/820101468186856874/pdf/103279-WP-Box394864B-PUBLIC-crowdfunding-in-east-africa.pdf>.
- Banque mondiale (2014), *An Evaluation and Impact Assessment of Business Incubation Models in Eastern Europe and Central Asia*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/192561468143364613/pdf/930380WP0Box380ncubation0models0eca.pdf>.
- Banque mondiale (2011), *Industrial Clusters and Micro and Small Enterprises in Africa: From Survival to Growth*, Y. Yoshino (dir. pub.), Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/339191468191676671/pdf/588500PUB0Indu101public10BOX353816B.pdf>.
- Banque mondiale/FIRST (2015), « Principles for Public Credit Guarantee Schemes for SMEs », *Consultative Document*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bateman, M. et H.-J. Chang (2012), « Microfinance and the illusion of development: From Hubris to Nemesis in thirty years », *World Economic Review*, <http://wer.worldeconomicsassociation.org/files/WER-Vol1-No1-Article2-Bateman-and-Chang-v2.pdf>.
- Beck, T. et R. Cull (2014), « SME Finance in Africa », *Journal of African Economies*, vol. 23/5, pp. 583-613, <https://academic.oup.com/jae/article/23/5/583/786463/SME-Finance-in-Africa>.
- Beck, T. et al. (2011), *Financing Africa: Through the Crisis and Beyond*, Washington, DC, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Financing%20Africa%20Through%20the%20Crisis%20and%20Beyond.pdf.
- Benabdejlil, N., Y. Lung et A. Piveteau (2016), « L'émergence d'un pôle automobile à Tanger (Maroc) », *Cahiers du Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GREThA)*, n° 2016-04, Université de Bordeaux, France, <http://cahiersdugretha.u-bordeaux4.fr/2016/2016-04.pdf>.
- Benner, M. (2012), « Cluster policy as a development strategy: Case studies from the Middle East and North Africa », *University of Lüneburg Working Paper Series in Economics*, n° 255, université de Lunebourg, <http://hdl.handle.net/10419/73171>.
- Bennett, F., A. Doran et H. Bellington (2005), « Do credit guarantees lead to improved access to financial services? Recent evidence from Chile, Egypt, India and Poland », *Policy Division Working paper, Rural Finance and Investment Center et Dfid*, Londres, www.ruralfinanceandinvestment.org/sites/default/files/1117492374289_creditfinancepolicyreport.pdf.
- Bernt, A. (2016), « Crowdfunding in the African context: A new way to fund ventures », in L. Achtenhagen et E. Brundin (dir. pub.), *Entrepreneurship and SME Management Across Africa*, *Frontiers in African Business Research*, Springer Singapore, pp. 31-49.
- Bhorat, H. et al. (2016), « Understanding and characterizing the services sector in South Africa: An overview », *WIDER Working Paper*, n° 2016/157, UNU-WIDER, Helsinki.
- BIT (2011), « Développement des compétences pour l'emploi - note d'orientation pour les politiques : L'amélioration des systèmes d'apprentissage informel », Bureau international du Travail, Genève.
- Black, R. et A. Costaldo (2009), « Return migration and entrepreneurship in Ghana and Cote d'Ivoire: The role of capital transfers », *Journal of Economic and Social Geography*, vol. 100/1, pp. 44-58, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-9663.2009.00504.x/epdf>.
- Bloom, N., R. Sadun et J. Van Reenen, (2016), « Management as a technology », *NBER Working Paper Series*, n° 22327, Cambridge, Massachusetts, www.nber.org/papers/w22327.pdf.

- Brautigam, D. (1997), « Substituting for the state: Institutions and industrial development in eastern Nigeria », *World Development*, vol. 25, n° 7, Elsevier, pp. 1063-1080, [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(97\)00016-8](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(97)00016-8).
- Brixiová, Z., M. Ncube et Z. Bicaba (2015), « Skills and youth entrepreneurship in Africa: Analysis with evidence from Swaziland », *World Development*, vol. 67, Elsevier, pp. 11-26, <https://doi.org/10.016/j.worlddev.2014.09.027>.
- Bughin, J. et al. (2016), *Lions on The Move II: Realizing The Potential of Africa's Economies*, McKinsey Global Institute, McKinsey & Company, www.mckinsey.com/global-themes/middle-east-and-africa/lions-on-the-move-realizing-the-potential-of-africas-economies.
- Calice, P. (2013), « African development finance institutions: Unlocking the potential », *Working Paper*, n° 174, Banque africaine de développement, www.afdb.org/en/documents/document/working-paper-174-african-development-finance-institutions-unlocking-the-potential-32408/.
- Calvino, F., C. Criscuolo et C. Menon (2016), « No country for young firms? Start-up dynamics and national policies », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 29, Editions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm22p40c8mw-en>
- Cech, A. et al. (2015), « Appendices to six case studies of economically successful cities », *Companion Paper 3*, Banque mondiale, <http://documents.worldbank.org/curated/en/769741468185642990/pdf/101714-REPLACEMENT.pdf>.
- Centre for Development and Enterprise (2016), *An EPZ for the Nelson Mandela Bay Metro*, *Growth Series Report 7*, www.cde.org.za/wp-content/uploads/2016/04/7.EPZ.pdf.
- CEA/UA (2014), *Dynamic industrial policy in Africa: Economic Report on Africa*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Abeba, www.un.org/en/africa/osaa/pdf/pubs/2014era-uneca.pdf.
- CEA/UA (2013), « Industrialization for an emerging Africa », *Issues paper*, sixièmes réunions annuelles conjointes de la Conférence des ministres des Finances, de la planification et du développement économique et de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances des pays de l'Union africaine, 25-26 mars, Abidjan, www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/CoM/cfm2013/industrialization-for-an-emerging-africa-issuespaper.pdf.
- Dalberg/AFD (2012), « Assessing credit guarantee schemes for SME finance in Africa evidence from Ghana, Kenya, South Africa and Tanzania », *Working Paper*, n° 123, Dalberg Global Development Advisors, www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/123-VA-document-travail.pdf.
- De Luna-Martínez, J. et C.L. Vicente (2012), « Global survey of development banks », *Researchgate*, www.researchgate.net/publication/228312111_Global_Survey_of_Development_Banks.
- De Nevers, M. et M. Beppu (2013), *Private Funding in Public-led Programs of the CTF: Early Experience*, Climate Investment Funds (CIF), www-cif.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/knowledge-documents/private_funding_in_public-led_programs_of_the_ctf_early_experience_0_0.pdf.
- De Vreyer, P., F. Gubert et A. Robilliard (2010), « Are there returns to migration experience? An empirical analysis using data on return migrants and non-migrants in West Africa », *Annals of Economics and Statistics*, n° 97/98, pp. 307-328, www.jstor.org/stable/pdf/41219120.pdf.
- DFID (2015), *Survey of the Impact Investment Markets 2014: Challenges and Opportunities in Sub-Saharan Africa and South Asia*, Department for International Development, Londres, www.theimpactprogramme.org.uk/wp-content/uploads/2015/08/DFID-Impact-Programme-Market-Survey-Web-20151.pdf.
- Dinh, H.T. et C. Monga (2013), *Light Manufacturing in Tanzania: A Reform Agenda for Job Creation and Prosperity*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/908331468120869324/pdf/808930PUB0Ligh00Box374313B00PUBLIC0.pdf>.
- Dinh, H.T. et G.R.G. Clarke (dir. pub.) (2012), *Performance of Manufacturing Firms in Africa: An Empirical Analysis*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10886/11959>.
- Dinh, H.T. et al. (2012), *Light Manufacturing in Africa: Targeted Policies to Enhance Private Investment and Create Jobs*, World Bank, Washington, DC, <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTD/EC/0,,contentMDK:23130675~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:469372,00.html>.
- Dupas, P. et J. Robinson (2013), « Savings constraints and microenterprise development: Evidence from a field experiment in Kenya », *American Economic Journal*, vol. 5/1, pp. 163-192, <http://dx.doi.org/10.1257/app.5.1.163>.



- Enright, M.J. et I. Ffowcs-Williams (2000), *Améliorer la compétitivité des PME dans l'économie mondiale : stratégies et politiques*, Table ronde n° 2 : Partenariats locaux, agglomérations d'entreprises et mondialisation des PME, Conférence à l'intention des ministres chargés des PME et de l'Industrie, 14-15 juin, Bologne, Italie, www.oecd.org/cfe/smes/1912575.pdf.
- Enterprise Surveys, *World Bank Enterprise Surveys*, www.enterprisesurveys.org.
- Ernst & Young (2015), *Private Equity Roundup Africa*, Ernst & Young Global Limited, [www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-private-equity-roundup-africa-2014/\\$File/EY-private-equity-roundup-africa-2014.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-private-equity-roundup-africa-2014/$File/EY-private-equity-roundup-africa-2014.pdf).
- Ethiopia EU (2016), « Industrial parks development in Ethiopia », *The Ethiopian Messenger*, ambassade de l'Éthiopie à Bruxelles, <https://medium.com/@EthiopiaEU/industrial-parks-development-in-ethiopia-f09eb704d741#rjvp275rx>.
- FAG (2015), *Annual report and Financial Statements 2015*, Fonds africain de garantie, www.africanguaranteefund.com/uploads/pdf/annualreports/AGF Annual Report 2015.pdf.
- Farole, T. (2011), *Special Economic Zones in Africa: Comparing Performance and Learning from Global Experience*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2268>.
- Farstad, H. (2002), *Integrated Entrepreneurship Education in Botswana, Uganda and Kenya: Final Report*, rapport d'une étude commandée par la Banque mondiale, National Institute of Technology (dir. pub.), Oslo, <http://siteresources.worldbank.org/INTLM/214578-1103217503703/20295558/IntegratedEntrepreneurship.pdf>.
- Felipe, E. (2016), « Chico saboya e o porto digital, no recife: tudo que você precisa saber sobre o polo tecnológico », *Draft Academia*, <http://projetodraft.com/chico-saboya-e-o-porto-digital-no-recife-tudo-que-voce-precisa-saber-sobre-o-polo-tecnologico/>.
- FEM/Banque mondiale/BAfD/OCDE (à paraître), *African Competitiveness Report 2017*.
- Ferraz, J.C. et al. (2013), « Financing development: The case of BNDES », in E. Stiglitz et Y. Lin (dir. pub.), *The Industrial Policy Revolution I*, Palgrave MacMillan, Royaume-Uni.
- Filmer, D. et al. (2014), *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*, Agence française de développement et Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/301371468003940792/pdf/ACS81330WP0P12977300Box385165B00PUBLIC0.pdf>.
- Gatune, J. (2016), « Suame magazine: The evolving story of Africa's largest industrial cluster », in *Innovation Africa: Emerging Hubs of Excellence*, pp. 397-425, Emerald Publishing.
- GIIN (2015), « The landscape for impact investing in East Africa », Global Impact Investing Network, <https://theGIIN.org/knowledge/publication/the-landscape-for-impact-investing-in-east-africa>.
- GIIN et J.P. Morgan (2014), *Spotlight on the Market: The Impact Investor Survey*, Global Social Finance, <https://theGIIN.org/assets/documents/pub/2014MarketSpotlight.PDF>.
- GPFI (2016), *Global partnership for Financial Inclusion, China 2016 Priorities Paper*, www.gpfi.org/sites/default/files/documents/Global%20Partnership%20for%20Financial%20Inclusion%20%28GPFI%29%20China%202016%20Priorities%20Paper.pdf.
- Gubert, F. et C. Nordman (2011), « Return migration and small enterprise development in the Maghreb », in R. Dilip et S. Plaza (dir. pub.), *Diaspora for development in Africa*, Banque mondiale, Washington, DC, pp. 103-126.
- Harrison, A.E., J.Y. Lin et L.C. Xu (2014), « Explaining Africa's (dis)advantage », *World Development*, vol. 63, Elsevier, pp. 59-77, <http://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.10.011>.
- Herrington, M. et D. Kelley (2012), *African Entrepreneurship: Sub-Saharan African Regional Report 2012*, GEM/International Development Research Centre, www.babson.edu/Academics/centers/blank-center/global-research/gem/Documents/GEM%202012%20Africa%20Report.pdf.
- Herrington, M. et P. Kew (2016), *South African Report 2015/16: Is South Africa Heading for an Economic Meltdown? Global Entrepreneurship Monitor*, Université du Cap, Development Unit for New Enterprise, <http://ideate.co.za/wp-content/uploads/2016/05/gem-south-africa-2015-2016-report.pdf>.
- Honorati, M. et Y. Cho (2013), « Entrepreneurship programs in developing countries: A meta regression analysis », *Labour Economics*, vol. 28, Elsevier, pp. 110-130, <http://dx.doi.org/10.1016/j.labeco.2014.03.011>.
- Iddrisu, A., Y. Mano et T. Sonobe (2012), « Entrepreneurial skills and industrial development: The case of a car repair and metalworking cluster in Ghana », *Journal of the Knowledge Economy*, vol. 3/3, Springer, pp. 302-326, <https://doi.org/10.1007/s13132-011-0047-6>.
- IFC (2014), *IFC Enterprise Finance Gap Database*, International Finance Corporation, <https://smefinanceforum.org/data-sites>.
- IFC (2010), *Scaling-Up SME Access to Financial Services in the Developing World*, International Finance Corporation, www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/ScalingUp_SME_Access_to_Financial_Services.pdf.

- Iimi, A., R.M. Humphrey et S. Melibaeva (2015), « Firm productivity and infrastructure costs in East Africa », *Policy Research Working Paper*, n° 7 278, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/737301468188939651/pdf/WPS7278.pdf>.
- IPDC (sans date), « Ethiopian Industrial Parks Development Corporation », page Web, www.ipdc.gov.et/index.php/en/industrial-parks.
- Isaacs, E. et al. (2007), « Entrepreneurship education and training at the Further Education and Training (FET) level in South Africa », *South African Journal of Education*, vol. 27/4, pp. 613-629.
- Jütting, J. et J. de Laiglesia (2009), *L'emploi informel dans les pays en développement : Une normalité indépassable ?* Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264059269-fr>
- Karnani, A. (2007), « Microfinance misses its mark », *Stanford Social Innovation Review*, https://ssir.org/articles/entry/microfinance_misses_its_mark.
- Ketels, C. et O. Memedovic (2008), « From clusters to cluster-based economic development », *International Journal of Technological Learning, Innovation and Development*, vol. 1, n° 3, pp. 375-392, <https://pdfs.semanticscholar.org/4eb5/b4c7987d909cd3b9153bc95676268cca6d64.pdf>.
- Kingombe, C. et D.W. te Velde (2015), « The role of special economic zones in manufacturing development in sub-Saharan Africa », in Weiss, J. et M. Tribe (dir. pub.), *Routledge Handbook of Industry and Development*, www.routledgehandbooks.com/doi/10.4324/9780203387061.ch14.
- Klapper, L. (2006), « The role of factoring for financing small and medium enterprises », *Policy Research Working Paper*, n° 3593, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/844291468321884034/pdf/wps3593.pdf>.
- Klein, M.U. et B. Hadjimichael (2003), *The Private Sector in Development: Entrepreneurship, Regulation, and Competitive Disciplines*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/860821468739342139/pdf/multi0page.pdf>.
- KPMG/EDC (2014), *Strengthening Access to Finance for Micro, Small and Medium Enterprises (MSMEs) in Nigeria*, KPMG et Enterprise Development Center, <http://edc.edu.ng/wp-content/uploads/2017/02/MSME-Banking-Study-2014.pdf>.
- Lackéus, M. (2015), *Entrepreneurship in Education: What, Why, When, How*, Commission européenne et OCDE, www.oecd.org/cfe/leed/BGP_Entrepreneurship-in-Education.pdf.
- La Porta, R. et A. Shleifer (2014), « Informality and development », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 28/3, pp. 109-126, <http://dx.doi.org/10.1257/jep.28.3.109>.
- La Porta, R. et A. Shleifer (2011), « The unofficial economy in Africa », *NBER Working Paper*, n° 16 821, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts, www.nber.org/papers/w16821.
- Lin, J.Y. (2012), *The Quest for Prosperity: How Developing Economies Can Take Off*, Princeton University Press, Princeton, <http://dx.doi.org/10.1093/jeg/lbt033>.
- Lin, J.Y. (2011), *New Structural Economics: A Framework for Rethinking Development and Policy*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/84797-1104785060319/598886-1104951889260/NSE-Book.pdf>.
- Lin, J.Y. et C. Monga (2013), « Comparative advantage: The silver bullet of industrial policy », in J.E. Stiglitz et J.Y. Lin (dir. pub.), *The Industrial Policy Revolution I: The Role of Government beyond Ideology*, pp. 19-38, Palgrave Macmillan, Royaume-Uni, http://dx.doi.org/10.1057/9781137335173_2.
- Mano, Y. et A. Suzuki (2013), « Measuring agglomeration economies: The case of the Ethiopian cut flower industry », *Hitotsubashi University Discussion Papers*, n° 2013/04, Graduate School of Economics, <http://hermes-ir.lib.hit-u.ac.jp/rs/bitstream/10086/25583/1/070econDP13-04.pdf>.
- Marchetta, F. (2012), « Return migration and the survival of entrepreneurial activities in Egypt », *World Development*, vol. 40/10, Elsevier, pp. 1999-2013, <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2012.05.009>.
- Marshall, A. (1890), *Principes d'économie politique*, Girard et Brière, Paris.
- Martin, G. et H. Staines (1994), « Managerial competencies in small firms », *Journal of Management Development*, vol. 13/7, pp. 23-34, <http://dx.doi.org/10.1108/02621719410063396>.
- McCormick, B. et J. Wahba (2001), « Overseas work experience, savings and entrepreneurship amongst return migrants to LDCs », *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 48/2, pp. 164-178, <http://EconPapers.repec.org/RePEc:bla:scotjp:v:48:y:2001:i:2:p:164-78>.
- McCormick, D. (1999), « African enterprise clusters and industrialization: Theory and reality », *World Development*, vol. 27/9, Elsevier, pp. 1 531-1 551, [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(99\)00074-1](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(99)00074-1).
- McKenzie, D. et al. (2017), « Can enhancing the benefits of formalization induce informal firms to become formal? Experimental evidence from Benin », *CEPR Discussion Paper*, n° DP11764, Centre for Economic Policy Research, www.cepr.org/active/publications/discussion_papers/dp.php?dpno=11764.



- McKenzie, D. (2015), « Identifying and spurring high-growth entrepreneurship: Experimental evidence from a business plan competition », *Policy Research Working Paper*, n° 7391, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/210491468178154286/pdf/WPS7391.pdf>.
- Mesnard, A. (2004), « Temporary migration and capital market imperfections », *Oxford Economic Papers*, vol. 56/2, pp. 242-262, <http://doi.org/10.1093/oep/gpf042>.
- Minney, T. (2016), « Exchanges give SMEs a helping hand », *African Banker Magazine*, 5 mai 2016, www.africanbusinessmagazine.com/african-banker/exchanges-give-smes-helping-hand.
- Mitullah, W.V. (1999), « Lake Victoria's Nile perch fish cluster: Institutions, politics and joint action », *Institute for Development Studies Working Paper*, n° 87, www.ids.ac.uk/files/wp87.pdf.
- Monga, C. (2011), « Cluster-based industrial parks: A practical framework for action », *Policy Research Working Paper*, n° 5 900, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/574921468332054782/pdf/WPS5900.pdf>.
- Morris, M. et J. Barnes (2006), « Regional Development and Cluster Management: Lessons from South Africa », in *Development on the Ground: Clusters, Networks and Regions in Emerging Economies*, Université du Cap, Afrique du Sud, pp. 278-298. https://open.uct.ac.za/bitstream/item/22614/Morris_Regional_2006.pdf?sequence=1.
- Morris, M., J. Barnes et M. Kao (2016), « Global value chains, sustainable development, and the apparel industry in Lesotho », *Country Case Study*, International Center for Trade and Sustainable Development, Genève, Suisse, www.tralac.org/images/docs/10878/global-value-chains-sustainable-development-and-the-apparel-industry-in-lesotho-ictsd-november-2016.pdf.
- Morris, M. et R. Kaplinsky (2015), *Developing Industrial Clusters and Supply Chains to Support Diversification and Sustainable Development of Exports in Africa: The Composite Report*, African Export-Import Bank, Research Gate, https://www.researchgate.net/publication/275518116_Developing_Industrial_Clusters_and_Supply_Chains_to_Support_Diversification_and_Sustainable_Development_of_Exports_in_Africa_-_The_Composite_Report.
- Morris, M. et C. Staritz (2016), « Industrial upgrading and development in Lesotho's apparel industry: Global value chains, foreign direct investment, and market diversification », *Oxford Development Studies*, Routledge Taylor and Francis Group, Oxford, pp. 1-18, <https://doi.org/10.1080/013600818.2016.1237624>.
- Moudio, R. (2013), « Nigeria's film industry: A potential gold mine? », *Africa Renewal Online*, www.un.org/africarenewal/magazine/may-2013/nigeria%E2%80%99s-film-industry-potential-gold-mine.
- Muto, M., C.Y. Chung et S. Shimokoshi (2011), « Location choice and performance of furniture workshops in Arusha, Tanzania », *JICA-RI Working Papers*, n° 28, JICA Research Institute, <http://ideas.repec.org/p/jic/wpaper/28.html>.
- Nahamya K.W. et al. (2013), « The impact of microfinance service delivery on the growth of SME's in Uganda », *ICBE Policy Brief*, n° 43, TrustAfrica, Sénégal, [http://dspace.africaportal.org/jspui/bitstream/123456789/34016/1/tapolicybrief43_nahamya3\[1\].pdf?1](http://dspace.africaportal.org/jspui/bitstream/123456789/34016/1/tapolicybrief43_nahamya3[1].pdf?1).
- Nakusera, F., G. Kadhikwa et P. Mushendami (2008), « Enhancing the role of factoring and leasing companies in providing working capital to small and medium enterprises (SMEs) in Namibia », *BoN Occasional Paper*, n° OP 3-2008, Research Department, Bank of Namibia, Namibie.
- Nanda, R. (2016), « Financing high-potential entrepreneurship », *IZA World Labor*, n° 252, <http://wol.iza.org/articles/financing-high-potential-entrepreneurship-1.pdf>.
- Nations Unies (2013), *Microfinance in Africa: Overview and suggestions for Action by Stakeholders*, Nations Unies, New York, www.un.org/en/africa/osaa/pdf/pubs/2013microfinanceinafrica.pdf.
- Naudé, W. (à paraître), « Entrepreneurship and new industrialisation in Africa », document de référence du Centre de développement de l'OCDE pour les *Perspectives économiques en Afrique* 2017.
- Naudé, W., M. Siegel et K. Marchand (2015), « Migration, entrepreneurship and development: A critical review », *IZA Discussion Paper*, n° 9 284, IZA, Bonn, Allemagne, <http://ftp.iza.org/dp9284.pdf>.
- Newman, C. et J. Page (2017), « Industrial clusters: The case for special economic zones in Africa », *WIDER Working Paper 2017/15*, Institut mondial de l'Université des Nations Unies pour la recherche pour l'économie du développement (UNU-WIDER), Banque africaine de développement et Africa Growth Initiative at Brookings, www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2017-15.pdf.
- Newman, C. et al. (2016), *Made in Africa: Learning to Compete in Industry*, Brookings Institution Press, Washington, DC.
- Nsehe, M. (2012), « Tiger Global Backs Nigerian Internet Entrepreneur in \$8 million Round », *Forbes Online*, www.forbes.com/sites/mfonobongnsehe/2012/04/04/tiger-global-backs-nigerian-internet-entrepreneur-in-8-million-round/#3d0e8eb5717e.

- OCDE (2016a), *Enabling the Next Production Revolution: The Future of Manufacturing and Services - Interim Report*, réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, Paris, 1^{er}-2 juin, www.oecd.org/mcm/documents/Enabling-the-next-production-revolution-the-future-of-manufacturing-and-services-interim-report.pdf.
- OCDE (2016b), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2016 (Version abrégée) : Tableau de bord de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/fin_sme_ent-2016-fr.
- OCDE (2016c), *Start-up Latin America 2016: Building an Innovative Future*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265660-en>.
- OCDE (2015a), *OECD/INFE Progress Report on Financial Education for MSMEs and Potential Entrepreneurs*, Éditions OCDE, Paris, <http://g20.org.tr/wp-content/uploads/2015/11/OECD-INFE-Progress-Report-on-Financial-Education-for-MSMEs.pdf>.
- OCDE (2015b), « Uganda SIGI country report », Centre de développement de l'OCDE, Paris, www.oecd.org/dev/development-gender/THE%20UGANDA%20SIGI%20E-BOOK.pdf.
- OCDE (2009), *L'emploi informel dans les pays en développement : Une normalité indépassable ?* Jütting, J.P. et J.R. Laiglesia (dir. pub.), Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264059269-fr>.
- OCDE (1999), *Business Incubation: International Case Studies*, Programme LEED (Développement économique et création locale d'emplois) de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE/Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Banque de développement de l'Amérique latine (2015), *Latin American Economic Outlook 2015: Education, Skills and Innovation for Development*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/leo-2015-en>.
- Olawale, F. et D. Garwe (2010), « Obstacles to the growth of new SMEs in South Africa: A principal component analysis approach », *African Journal of Business Management*, vol. 4/5, Department of Business Management, Université de Fort Hare, Afrique du Sud, pp. 729-738, www.academicjournals.org/AJBM.
- Omanufeme, S. (2016), « Runaway success », *Finance & Development*, vol. 53/2, Fonds monétaire international, www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2016/06/omanufeme.htm.
- Omidyar Network/Monitor Group (2013), *Accelerating Entrepreneurship in Africa: Understanding Africa's Challenges to Creating Opportunity-driven Entrepreneurship*, Omidyar Network, www.omidyar.com/sites/default/files/file_archive/insights/ON%20Africa%20Report_April%202013_Final.pdf.
- Otsuka, K. et T. Sonobe (2011), « A cluster-based industrial development policy for low-income countries », *Policy Research Working Paper*, n° 5 703, Banque mondiale, Washington, DC, <http://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/1813-9450-5703>.
- Oyelaran-Oyeyinka, O. (2014), « Industrialization pathways to human development: Industrial clusters, institutions and multidimensional poverty in Nigeria », rapport présenté à la *First Annual Bank Conference on Africa: Harnessing Africa's Growth for Faster Poverty Reduction*, Paris School of Economics et Banque mondiale, 23-24 juin.
- Palmer, R. (2009), « Formalising the informal: Ghana's national apprenticeship programme », *Journal of Vocational Education & Training*, vol. 61/1, pp. 67-83, <http://dx.doi.org/10.1080/13636820902820048>.
- PNUD (2014), *Impact Investing in Africa: Trends, Constraints and Opportunities*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Porter, M.E. (1998), *On Competition*, Harvard Business School Press, Boston.
- Quatraro, F. et M. Vivarelli (2014), « Drivers of entrepreneurship and post-entry performance of newborn firms in developing countries », *Policy Research Working Paper*, n° WPS7074, pp. 277-305, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/498421468325202284/pdf/WPS7074.pdf>.
- Ratha, D. et al. (2011), *Leveraging Migration for Africa: Remittances, Skills, and Investments*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://siteresources.worldbank.org/EXTDECPROSPPECTS/Resources/476882-1157133580628/AfricaStudyEntireBook.pdf>.
- Rodríguez-Clare, A. (2004), « Microeconomic interventions after the Washington consensus », Research Department, Banque interaméricaine de développement, <http://eml.berkeley.edu/~arodeml/Papers/MicroeconomicInterventions.pdf>.
- Rogerson, C.M. (2000), « Successful SMEs in South Africa: The case of clothing producers in the Witwatersrand », in *Development Bank Southern Africa*, vol. 17, n° 5, pp. 37-41, <https://doi.org/10.1080/713661433>.
- SAVCA/KPMG (2016), *SAVCA 2016: Private Equity Industry Survey: SAVCA Venture Capital and Private Equity Industry Performance Survey of Southern Africa covering the 2015 Calendar Year*, www.savca.co.za/wp-content/uploads/2016/06/SAVCA-Performance-Survey-Final-Electronic-web.pdf.
- Scott, C. (2015), « 3D printing for sustainable development in Africa », *3D Printboard.com blog*, <https://3dprint.com/105122/africa-economic-development/>.



- Severino, J.-M. et J. Hajdenberg (2016), *Entrepreneurs Afrique*, Odile Jacob, Paris.
- Shiferaw, A. et al. (2015), « Road infrastructure and enterprise dynamics in Ethiopia », *The Journal of Development Studies*, vol. 51/11, pp. 1541-1558, <https://doi.org/10.1080/00220388.2015.1056785>.
- Shiferaw, A. (2009), « Survival of private sector manufacturing establishments in Africa: The role of productivity and ownership », *World Development*, vol. 37/3, Elsevier, pp. 572-584, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.08.004>.
- Shimeles, A. (2016), « Can higher education reduce inequality in developing countries? Expanding higher education might solve rising youth unemployment and widening inequality in Africa », *IZA World of Labor* 273, <http://dx.doi.org/10.15185/izawol.273>.
- Siba, E. et al. (2012), « Enterprise agglomeration, output prices, and physical productivity: Firm-level evidence from Ethiopia », *Working paper*, n° 2012/85, Africa Growth Initiative at Brookings, Banque africaine de développement et l'Institut mondial de l'Université des Nations Unies pour la recherche pour l'économie du développement (UNU-WIDER), <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2012-085.pdf>.
- Sievers, M. et P. Vandenberg (2007), « Synergies through linkages: Who benefits from linking micro-finance and business development services? », *World Development*, Elsevier, vol. 35/8, <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2007.04.002>.
- Sonobe, T., A. Suzuki et K. Otsuka (2011), « Light manufacturing in Africa: Targeted policies to enhance private investment and create jobs », vol. IV, in *Kaizen for managerial skills improvement in small and medium enterprises: An impact evaluation study, draft for discussion*, Banque mondiale, <http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/FinalVolumeIV.pdf>.
- Stein, P., N. Bilandzic et M. Hommes (2013), « Fostering financing for Africa's small and medium enterprises », in T.Triki et I. Faye (dir. pub.), *Financial Inclusion in Africa*, Banque africaine de développement, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Financial_Inclusion_in_Africa.pdf.
- Stern, R. et J. Loeprick (2007), « Small business taxation: Is this the key to formalization? Evidence from Africa and possible solutions », FIAS Tax Team/Banque mondiale, www.businessenvironment.org/dyn/be/docs/159/coolidge.pdf.
- Stewart, R. et al. (2010), *What is the Impact of Microfinance on Poor People?: A Systematic Review of Evidence from Sub-Saharan Africa*, EPPI-Centre, Social Science Research Unit, Institute of Education, université de Londres, [http://eprints.ioe.ac.uk/6394/1/Stewart2010What\(Report\).pdf](http://eprints.ioe.ac.uk/6394/1/Stewart2010What(Report).pdf).
- Taura, N.D. et D. Watkins (2014), « Counteracting innovative constraints: Insights from four case studies of African knowledge-intensive metal working and automotive clusters-'the Akimacs' », *Entrepreneurship & Regional Development: An International Journal*, vol. 26, Routledge Taylor and Francis, <http://dx.doi.org/10.1080/08985626.2014.904004>.
- Vossenbergh, S. (2016), « Gender-aware women's entrepreneurship development for inclusive development in sub-Saharan Africa », document d'orientation publié en ligne, INCLUDE Knowledge Platform for Inclusive Development, <http://includeplatform.net/downloads/gender-aware-womens-entrepreneurship-development-for-inclusive-development-in-sub-saharan-africa/>.
- Wahba, J. et Y. Zenou (2012), « Out of sight, out of mind: Migration, entrepreneurship and social capital », *Regional Science and Urban Economics*, vol. 42/5, Elsevier, pp. 890-903, <http://dx.doi.org/10.1016/j.regsciurbeco.2012.04.007>.
- Woetzel, J. et al. (2016), *Bridging Global Infrastructure Gaps*, McKinsey Global Institute, www.mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/bridging-global-infrastructure-gaps.
- Wolff, V. et S. Opoku-Owusu (2016), « Diaspora engagement on country entrepreneurship and investment: Policy trends and notable practices in the Rabat process region », *Background Paper*, coordonné par le Secrétariat du Processus de Rabat, le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM) et l'African Foundation for Development (AFFORD), http://migration4development.org/sites/default/files/en_final_background_paper.pdf.
- Yehoue, E.B. (2009), « Clusters as a driving engine for FDI », *Economic Modelling*, vol. 26/5, Elsevier, pp. 934-945, <https://doi.org/10.1016/j.econmod.2009.03.006>.
- Zeng, D.Z. et al. (2008), *Knowledge, Technology, and Cluster-Based Growth in Africa*, D. Zhihua Zeng (dir. pub.), World Bank Institute Development Studies, Banque mondiale, Washington, DC, <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/978-0-8213-7306-4>.

PARTIE III

Notes pays

AFRIQUE DU SUD

- La croissance économique a ralenti, à 0.3 % en 2016, mais devrait rebondir à 1.1 % en 2017 et maintenir cette trajectoire ascendante les années suivantes.
- Les perspectives de croissance seront tirées par une croissance mondiale un peu plus forte, des conditions météorologiques plus favorables, un approvisionnement électrique fiable, un climat social plus stable, le retour de la confiance des entreprises et des consommateurs, et la stabilisation des prix des produits de base.
- La stratégie d'industrialisation est orientée vers la promotion de l'entrepreneuriat, ce qui contribuera à créer des emplois.

À 0.3 % en 2016, la croissance économique devrait rebondir à partir de 2017 grâce à l'élimination progressive de plusieurs facteurs limitants, qui ouvre la voie à un nouveau cycle de croissance. Les principaux goulets d'étranglement structurels sont en voie de résolution, en particulier les pénuries d'électricité. Eskom, le réseau sud-africain de production d'électricité, est passé d'une production déficitaire de 3 000 MW, qui a provoqué une série de coupures de courant en 2015, à un excédent de 3 000 MW en 2016. En outre, le gouvernement maintient son engagement de travailler avec le secteur privé, les travailleurs et la société civile pour promouvoir une croissance inclusive et une transformation de l'économie. En 2017, la croissance devrait remonter à 1.1 %.

Le taux de change effectif réel du rand s'est apprécié de 23.6 % entre janvier et décembre 2016. Bien que cela ait eu un effet négatif sur la compétitivité des producteurs locaux sur les marchés étrangers, dernièrement la monnaie était encore en dessous de sa valeur moyenne des 15 dernières années, en termes réels. L'inflation a atteint 6.4 % en 2016, un niveau supérieur à la fourchette fixée par la politique monétaire. Stimulée par la hausse des prix alimentaires, des cours mondiaux du pétrole et des prix intérieurs du carburant, l'inflation mesurée par l'indice général des prix à la consommation devrait à nouveau dépasser la fourchette cible en 2017, pour s'établir à 6.1 %. La politique monétaire a été durcie pour restreindre l'inflation et les anticipations inflationnistes dans le contexte d'un resserrement de la politique budgétaire par la Réserve fédérale américaine. Les autorités monétaires ont relevé le taux d'intérêt directeur à 7 % en mars 2016. La hausse des taux d'intérêt et la baisse de la confiance des investisseurs ont entraîné un ralentissement de la croissance de la demande de crédit émanant du secteur privé (5.11 % en décembre 2016, contre 10.17 % en décembre 2015).

Les recettes publiques ont progressé de 11.6 % durant l'exercice budgétaire 2015/16 pour s'établir à 1 069 milliards ZAR, soit 26.1% du PIB, sous l'effet combiné d'une augmentation de la plupart des catégories d'impôts et de taxes, notamment les impôts fonciers et les taxes sur le commerce et les transactions à l'international, et d'une hausse des recettes non fiscales.

Le chômage demeure un problème social majeur en Afrique du Sud, où la proportion des jeunes sans emploi est une des plus élevées du continent. Des progrès remarquables ont été accomplis pour lutter contre la misère au cours de la dernière décennie, principalement grâce à des programmes de protection sociale de grande ampleur. Néanmoins, les pouvoirs publics ont toujours du mal à apporter les services économiques et sociaux de base dans les zones rurales et les townships.

La stratégie sud-africaine d'industrialisation et de création d'emplois vise à encourager l'entrepreneuriat. Elle n'a cependant rencontré qu'un succès limité en raison des compétences techniques et entrepreneuriales inadéquates ; du manque de personnes expérimentées pour guider les entrepreneurs ; des barrières à l'entrée et des difficultés d'accès aux financements.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	1.3	0.3	1.1	1.6
Croissance du PIB réel par habitant	0.3	-0.5	0.2	0.7
Inflation	4.6	6.4	6.1	5.6
Solde budgétaire (% PIB)	-3.7	-3.4	-3.2	-2.9
Compte courant (% PIB)	-4.3	-3.9	-3.7	-3.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

ALGÉRIE

- En 2016, la croissance du PIB réel a atteint 3.5 % au lieu de 3.8 % l'année précédente, principalement à cause des prix bas du pétrole.
- En juillet 2016, le gouvernement a adopté un nouveau plan de croissance économique (2016-30) axé sur le secteur privé et sur une stratégie triennale de stabilisation du budget.
- L'industrie, hors secteurs pétrolier et gazier, ne représente plus que 5.0 % du PIB en 2016, contre 35 % à la fin des années 80, aussi les autorités envisagent une ré-industrialisation de l'Algérie.

Les performances économiques de l'Algérie continuent d'être affectées par la baisse des cours du pétrole, passés de 99 dollars américains (USD) en moyenne en 2014 à 53 USD en 2015, puis 45 USD en 2016. Couplé à une forte appréciation du dollar, ce choc externe s'est traduit, tout comme en 2015, par un creusement des déficits budgétaire et extérieur. L'impact sur le secteur réel reste cependant limité.

En effet, en 2016, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est établie à 3.5 %, contre 3.8 % en 2015. Cette évolution fait suite à la reprise qui se confirme dans le secteur des hydrocarbures, grâce à une progression des activités de production, de raffinage et de liquéfaction.

L'inflation est repartie à la hausse pour s'établir à 6.4 % en 2016, contre 4.8 % en 2015, après deux années consécutives de baisse en 2013 et 2014. Cette poussée inflationniste résulte de l'augmentation des prix des biens manufacturés (+9.9 %) et des services (+7.4 %). Elle s'explique notamment par l'impact des restrictions aux importations, la hausse de 30 % des prix du carburant en 2016, de même que les hausses attendues en 2017 de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les finances publiques sont marquées par l'érosion de plus de 60 % des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR), dont le niveau plancher légal de 740 milliards de dinars algériens (DZD) sera levé dès 2017. Le FRR a servi entre autres à financer le déficit du budget général. Ce dernier, pour l'année 2016, s'est établi à 13 % du PIB, après un niveau record de 15 % en 2015.

Au niveau de la position extérieure, la balance courante a enregistré un déficit de 14 % du PIB en 2016, contre 17 % en 2015, tandis que les réserves officielles de change ont baissé de 20 % pour s'établir à 114 milliards USD à fin 2016. Cette évolution s'explique surtout par le déficit commercial de 11 % du PIB en 2016 et 8.0 % en 2015, année durant laquelle le solde de la balance commerciale est devenu négatif pour la première fois en 16 ans, autre conséquence directe de la chute des prix du pétrole.

L'Algérie s'est désindustrialisée au cours des trois dernières décennies. En effet, en 2015, l'industrie manufacturière hors hydrocarbures ne représentait plus que 5 % du PIB contre 35 % à la fin des années 80. En termes de valeur ajoutée, le secteur privé domine les branches suivantes : cuirs et chaussures (90 %), textile (87 %) ; agroalimentaire (87 %) ; chimie, caoutchouc et plastiques (78 %) y compris les produits pharmaceutiques ; et matériaux de construction (52 %). L'Algérie compte près de 2.7 millions d'entrepreneurs privés dont 16 % opèrent dans l'industrie. Au fil des ans, l'entrepreneur algérien est devenu un partenaire incontournable des pouvoirs publics, qui le consultent dans la cadre de la Tripartite, un forum national où sont débattues les grandes orientations et décisions du gouvernement.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	3.8	3.5	3.9	3.7
Croissance du PIB réel par habitant	2.0	1.7	2.1	1.9
Inflation	4.8	6.4	4.0	4.0
Solde budgétaire (% PIB)	-15.3	-13.2	-6.4	-3.7
Compte courant (% PIB)	-16.0	-13.5	-7.7	-4.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

ANGOLA

- La croissance économique de l'Angola a progressé de 1.1 % en 2016, mais elle devrait remonter à 2.3 % en 2017 et 3.2 % en 2018, en raison de l'augmentation prévue des dépenses publiques et de meilleurs termes de l'échange avec le cours du pétrole qui se redresse.
- L'Angola doit accroître ses investissements dans le capital humain et poursuivre sa diversification économique pour réduire sa vulnérabilité économique afin de passer à un statut de pays à revenu intermédiaire d'ici 2021.
- Le développement des industries locales et le renforcement des compétences en matière d'entrepreneuriat sont des éléments cruciaux pour renforcer la reprise économique et favoriser une croissance inclusive.

La chute vertigineuse et durable des cours du pétrole a nui aux performances économiques de l'Angola. La croissance du produit intérieur brut (PIB) est tombée à 1.1 % en 2016, ce qui s'explique par le ralentissement de l'activité non pétrolière, l'industrie, le bâtiment et les services ayant dû s'adapter au recul de la consommation privée et de l'investissement public ainsi qu'à une disponibilité plus limitée des devises. Cette situation a montré la nécessité de lutter avec plus de vigueur contre la dépendance au pétrole, de remédier aux facteurs de vulnérabilité et diversifier l'économie. En 2017 et 2018, la croissance du PIB devrait grimper respectivement à 2.3 % et 3.2 %, principalement en raison de l'augmentation prévue des dépenses publiques et de meilleurs termes de l'échange.

Les autorités ont pris des mesures pour atténuer les répercussions du choc pétrolier sur l'économie, avec notamment la rationalisation des dépenses publiques par le retrait des subventions sur le carburant, une hausse significative de la mobilisation des recettes non pétrolières et la dépréciation du taux de change en vue de préserver la compétitivité des exportations et de réduire la tendance à l'importation du pays. Toutefois, d'autres actions politiques sont nécessaires pour stabiliser l'environnement macroéconomique, répartir les richesses de manière plus équitable et offrir de meilleures prestations de services. L'une des priorités de l'Angola sera d'investir dans le capital humain, d'accélérer sa diversification économique et de réduire sa vulnérabilité économique afin qu'elle ne fasse plus partie des pays les moins développés (PMD) en 2021. En matière de capital humain, l'État doit impérativement accroître ses investissements dans la santé et l'éducation. Il doit également investir en faveur de la transformation agricole et des chaînes de valeur afin de diversifier les exportations, d'augmenter les sources de revenus et de limiter la dépendance au pétrole. L'expansion de l'infrastructure économique et surtout de l'accès à l'électricité, des routes et du transport, de l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et le développement des compétences sont des éléments cruciaux pour améliorer l'environnement des affaires et renforcer le rôle du secteur privé dans la croissance économique. Le pays doit également promouvoir l'intégration régionale afin de libérer le potentiel de l'industrie manufacturière locale et de dynamiser le commerce.

L'Angola doit davantage soutenir l'entrepreneuriat et l'industrialisation. L'industrie manufacturière du pays en est à ses prémices, les denrées alimentaires et les boissons constituant les principaux secteurs. Le programme national d'industrialisation pour 2013-17 définit sept sous-secteurs clés, parmi lesquels le textile et l'habillement, les produits chimiques et du papier, et les roches ornementales. Néanmoins, la part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le PIB reste faible, à 8.6 %. Il en va de même pour le taux d'activité entrepreneuriale (21.5 %), freiné par des infrastructures défaillantes, des difficultés d'accès au crédit, des compétences en matière de gestion insuffisantes et un manque de stratégies intégrées pour stimuler l'entrepreneuriat. L'Angola doit impérativement lever ces obstacles structurels, s'il entend diversifier son économie et veiller au bien-être de tous.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	3.0	1.1	2.3	3.2
Croissance du PIB réel par habitant	0.7	-1.1	0.1	1.0
Inflation	10.2	30.2	21.8	19.7
Solde budgétaire (% PIB)	-3.3	-5.5	-4.0	-2.3
Compte courant (% PIB)	-10.0	-11.2	-7.5	-5.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

BÉNIN

- En 2016, la croissance économique du Bénin a ralenti, passant de 5.2 % en 2015 à 4.0 % selon les estimations, principalement à cause du contexte électoral et de la croissance plus faible au Nigéria.
- Les années 2017 et 2018 devraient connaître une reprise de la croissance avec des taux attendus de 5.5 % et 6.2 % respectivement, en raison de la mise en œuvre du Programme d'action du gouvernement 2016-21 qui prévoit un doublement du taux d'investissement sur la période.
- Le soutien à l'entrepreneuriat dans la transformation des produits agricoles et la transition vers le secteur formel notamment peuvent contribuer à l'industrialisation de l'économie et permettre d'assurer une croissance durable et plus inclusive.

En 2016, la croissance économique est estimée à 4.0 % contre 5.2 % en 2015 et 6.5 % en 2014. Le ralentissement de la croissance au cours des deux dernières années s'explique par le contexte électoral, les délestages électriques et la baisse de l'activité économique au Nigéria voisin. L'inflation reste faible en raison de la baisse des cours du pétrole et de la dépréciation du naira, la monnaie nigériane. Le déficit budgétaire qui s'était aggravé entre 2013 et 2015, a été réduit à 6.2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2016, grâce aux économies réalisées par le gouvernement en place depuis avril 2016, sur le train de vie de l'État.

Avec la mise en œuvre du Programme d'action du gouvernement (PAG), intitulé « Bénin révélé », sur la période 2016-21, le taux de croissance économique devrait s'établir à 5.5 % en 2017 et à 6.2 % en 2018. Le PAG devrait induire une hausse du taux d'investissement, qui passerait de 18.8 % du PIB en 2016 à 34.0 % en moyenne annuelle sur les cinq prochaines années. Le déficit public, attendu à 9.4 % du PIB en 2017, devrait fléchir au cours des années suivantes. Il est important pour le gouvernement de s'assurer de la soutenabilité de la dette et d'améliorer la capacité d'absorption du pays pour une bonne exécution de son plan d'investissement. Les perspectives pour 2017 et 2018 se situent également dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement, à travers les Objectifs de développement durable (ODD). La mise en œuvre du PAG vise à consolider les progrès en matière sociale et à réduire significativement le niveau de la pauvreté, lequel a augmenté sur la période récente.

Afin de renforcer le caractère durable et inclusif de la croissance, un accent particulier doit être accordé à l'industrie et à l'entrepreneuriat. Le tissu industriel du pays est en effet peu dense et peu diversifié. Le gouvernement devrait développer l'industrie en misant sur une exploitation accrue des potentialités agricoles et sur la position géographique du Bénin, pays de transit, voisin du Nigéria.

L'appui à l'entrepreneuriat doit être consolidé notamment dans la transformation des produits agricoles. Le modèle de développement économique soutenu par le PAG, prônant un renforcement des partenariats public-privé, ainsi que la promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat au Bénin, s'inscrit dans cette dynamique.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	5.2	4.0	5.5	6.2
Croissance du PIB réel par habitant	2.9	1.7	3.2	3.9
Inflation	0.4	0.2	2.1	2.6
Solde budgétaire (% PIB)	-6.5	-6.2	-9.4	-6.9
Compte courant (% PIB)	-6.5	-7.1	-8.8	-10.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

BOTSWANA

- L'économie s'est redressée en 2016, avec une croissance de 2.9 %, stimulée par le rebond du marché mondial du diamant.
- Les perspectives de croissance restent favorables mais dépendent essentiellement de la poursuite du rebond du marché mondial du diamant, d'une meilleure fiabilité de l'approvisionnement en eau et en électricité, ainsi que de réformes.
- Pour être moins vulnérable aux chocs, le pays devra accélérer le rythme de ses réformes visant à renforcer sa compétitivité et à améliorer le climat des affaires afin de promouvoir l'industrialisation et l'entrepreneuriat.

Le Botswana a connu plusieurs cycles de prospérité et de récession, dont deux depuis le tournant du siècle. L'économie s'est redressée en 2016, après un nouveau recul de la croissance en 2015 dû à une faible demande d'exportations de diamant et à des pénuries persistantes d'approvisionnement en eau et en électricité. La croissance intérieure a été stimulée en 2016 par l'expansion de l'activité minière, faisant suite à la reprise du secteur du diamant, et par les bonnes performances des secteurs non miniers.

Les perspectives économiques à moyen terme du Botswana restent favorables, avec une prévision de croissance modérée. Le maintien de la reprise dépend avant tout de la poursuite du rebond du marché mondial du diamant, du développement des activités de construction dans le cadre du Programme de relance économique (*Economic Stimulus Programme – ESP*) lancé par l'État, d'une plus grande fiabilité de l'approvisionnement en eau et en électricité, et des réformes visant à continuer à améliorer l'environnement des affaires. Les risques restent élevés, notamment en raison de la lenteur du redressement de l'économie mondiale et des répercussions de celle-ci sur la demande de diamants.

La situation budgétaire s'est dégradée. Après trois années consécutives d'excédents, le budget est devenu déficitaire au cours de l'exercice 2015/16 et devrait le rester en 2016/17. Cela s'explique par la baisse des recettes minières, le déclin des revenus issus de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), particulièrement volatiles, ainsi que la poursuite des mesures de relance budgétaire. L'État reste engagé en faveur d'un retour rapide à une situation budgétaire excédentaire.

Les pressions inflationnistes se sont fortement affaiblies. L'inflation annuelle a fini en dessous de la limite inférieure de la fourchette-objectif de 3-6 % à moyen terme fixée par la Banque du Botswana en 2016. Ce recul s'explique principalement par la chute des prix internationaux des carburants et par la volonté des autorités de maintenir une politique monétaire prudente. L'inflation devrait rester conforme à la fourchette-objectif à moyen terme grâce à une faible demande intérieure et à l'évolution modérée des prix étrangers.

Pour diversifier son économie, le Botswana doit promouvoir l'industrialisation en accélérant sa transformation économique afin de passer du secteur primaire aux industries de pointe et aux services. Au cours des quatre dernières décennies, l'État a mis en œuvre des politiques et initiatives efficaces pour soutenir le développement industriel et l'entrepreneuriat. Il a également intensifié ses efforts pour résoudre les diverses difficultés auxquelles les investisseurs et les entrepreneurs sont confrontés en adoptant des mesures visant à réduire le coût de la pratique des affaires et à accroître la compétitivité, ainsi qu'à renforcer le développement des compétences.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	-0.3	2.9	4.2	4.5
Croissance du PIB réel par habitant	-2.2	1.1	2.5	2.8
Inflation	3.1	2.8	3.5	3.7
Solde budgétaire (% PIB)	-4.7	-0.7	-1.4	-0.8
Compte courant (% PIB)	7.8	3.6	7.1	7.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

BURKINA FASO

- Après la période de troubles sociopolitiques, une reprise vigoureuse de l'activité économique est attendue en 2017 avec un taux de croissance de 8.4 %, favorisée par le dynamisme de l'industrie extractive et l'investissement public.
- Pour consolider la reprise, le Burkina doit relever deux défis : améliorer l'efficacité du taux d'absorption des dépenses d'investissement, et endiguer la menace djihadiste.
- Les réformes économiques engagées dans la politique sectorielle de l'industrie, du commerce et de l'artisanat 2011-20 ont permis l'émergence de l'entrepreneuriat ; toutefois, la création d'entreprises du secteur industriel s'est faite dans l'industrie extractive, peu dans l'agroalimentaire.

Après le ralentissement du rythme de croissance du PIB réel à 4.0 % en 2015, notamment en raison d'une pluviosité peu satisfaisante de la campagne agricole et des troubles sociopolitiques, les perspectives économiques du Burkina Faso sont favorables en 2017. Le taux de croissance projeté devrait atteindre 8.4 %, contre 5.4 % en 2016. Il devrait être soutenu par deux facteurs : la vitalité du secteur minier, avec l'entrée en production de deux nouvelles mines industrielles, et la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissements publics dans les domaines de l'énergie, des aménagements hydro-agricoles, des infrastructures routières et des télécommunications, porté par le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-20 adopté en juillet 2016. Par ailleurs, le maintien à des niveaux favorables des cours des principaux produits d'exportation du Burkina Faso, l'or et le coton, renforce les perspectives d'une reprise vigoureuse de la croissance économique.

L'inflation ne devrait pas dépasser 2.1 % en 2017, en raison des résultats excédentaires de la campagne agricole 2016/17, des cours du pétrole et des prix à l'importation modérés. Quant à la gestion des finances publiques, elle reste tendue, subissant les répercussions des troubles sociopolitiques et des attaques extrémistes. La baisse de l'activité économique s'est traduite par une diminution des recettes fiscales, combinée à la hausse des dépenses sécuritaires et de celles engagées pour répondre à la demande sociale. L'ajustement budgétaire s'est fait au détriment des dépenses d'investissement qui ont subi une baisse drastique, passant de 13.7 % du PIB en 2013 à 8.6 % en 2016, puis à 10.3 % en 2017. Le déficit budgétaire global (base engagement) a atteint 3.1 % du PIB en 2016. Pour l'exercice 2017, le gouvernement envisage d'appliquer la même rigueur dans la gestion des finances publiques que l'année précédente. Il a ainsi décidé de reconduire pour neuf mois le programme soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC), avec un décaissement à son terme. Le déficit budgétaire est projeté à 3.0 % du PIB.

Grâce à la mise en œuvre rigoureuse des réformes économiques engagées dans le cadre de la politique sectorielle de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Posica) 2011-20, l'entrepreneuriat est en plein essor. En effet, sous l'impulsion des programmes favorables à la facilité d'entreprendre, le nombre moyen d'entreprises créées s'est élevé à 6 500 par an entre 2011 et 2015. Ce dynamisme, toutefois, a massivement concerné la création de très petites entreprises, principalement dans le secteur tertiaire. La création d'entreprises dans le secteur industriel est récente et s'observe surtout dans la branche extractive, peu dans l'agroalimentaire. On note une faible contribution du secteur manufacturier. Ainsi, les « autres industries manufacturières modernes », qui constituaient 1.5 % du PIB en 2011, n'en représentaient plus que 1.1 % en 2016.

La Posica 2011-20 doit relever des défis de deux ordres pour poursuivre l'industrialisation : d'une part, créer un environnement favorable au développement industriel ; d'autre part, renforcer les infrastructures de soutien, notamment l'énergie, les infrastructures de transport, la technologie, et l'amélioration de la formation.



Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.0	5.4	8.4	8.1
Croissance du PIB réel par habitant	1.0	2.5	5.5	5.2
Inflation	0.9	1.8	2.1	1.5
Solde budgétaire (% PIB)	-2.2	-3.1	-3.0	-4.0
Compte courant (% PIB)	-7.0	-4.3	-3.4	-3.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



BURUNDI

- Après la récession enregistrée en 2015 par un recul du PIB de 3.9 %, le Burundi a renoué avec la croissance en 2016, mais à un rythme trop faible (0.9 %) pour améliorer les conditions de vie de la population.
- Les dépenses liées à la crise socio-politique ont creusé le déficit budgétaire, qui a représenté 6.7 % du PIB en 2016, et provoqué un recours excessif à l'endettement intérieur, tandis que le gel de la coopération des bailleurs de fonds affecte les budgets sociaux.
- L'économie burundaise est dominée par le secteur informel. Il compte de multiples micro et petites entreprises agroalimentaires orientées vers le marché local.

La crise socio-politique qui agite le Burundi depuis 2015 a provoqué un net recul de l'activité économique et détérioré les conditions de vie de la population. En janvier 2016 le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu son évaluation du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), puis, en mars 2016, les principaux bailleurs de fonds (Union européenne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et États-Unis) ont suspendu une partie de leurs aides directes.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) qui s'était élevée à 4.5 % en 2014 s'est contractée de 3.9 % avant de connaître une légère reprise en 2016 (0.9 %). L'hôtellerie, le tourisme et la construction sont les secteurs les plus touchés, ainsi que les infrastructures.

La chute de l'activité a entraîné une diminution de 10 % des recettes publiques et fortement creusé le déficit budgétaire, qui a représenté 6.7 % du PIB en 2016 contre 3.2 % en 2014 (8.6 % en 2015). Pour couvrir l'impasse, le gouvernement a eu systématiquement recours aux avances statutaires de la Banque centrale. L'endettement intérieur a ainsi représenté 26 % du PIB en 2016 contre 12.4 % en 2014, tandis que le poids de la dette nationale a atteint 42 % du PIB.

En 2016, les dépenses ont baissé de 25 % par rapport à 2015. Le gouvernement a gelé les salaires des fonctionnaires et suspendu les recrutements dans tous les ministères hors l'Éducation et la Santé. Cette baisse a provoqué en 2016 un recul considérable de l'offre des services entraînant : i) une pénurie de médicaments et de vaccins ; ii) une insuffisance de matériels scolaires ; iii) l'exclusion de 80 000 élèves à l'entrée du secondaire ; et iv) des poches de famine dans certaines régions.

Le taux directeur de la Banque centrale est passé de 12.5 % en 2013 à 7.5 % en octobre 2016, avec un taux créditeur des banques commerciales inchangé, autour de 16.5 %. Les réserves officielles de change ont diminué de 30.1 %, soit 1.4 mois de couverture des importations.

La baisse des avoirs extérieurs nets et l'endettement de l'État se sont traduits par une détérioration du taux change officiel de 6 % entre 2015 et 2016 (1 dollar américain [USD] = 1 687 BIF [Francs burundais]) alors que le dollar s'échange à plus de 2 600 BIF sur le marché parallèle. L'inflation s'est élevée à 5.5 % en 2016.

En termes de perspectives, les autorités burundaises projettent un taux de croissance de 2 % en 2017. La Loi de finances 2017 prévoit une hausse des dépenses publiques de 5.2 % par rapport à 2016, et un déficit budgétaire égal à près de 3.8 % du PIB; mais ces prévisions paraissent peu réalistes au vu de la situation économique et des difficultés confrontées depuis 2015.

Une remobilisation des acteurs politiques suppose une solution politique aux tensions actuelles permettant d'éviter une dégradation plus grave encore de la situation socio-économique.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	-3.9	0.9	2.0	2.1
Croissance du PIB réel par habitant	-7.3	-2.4	-1.3	-1.2
Inflation	5.5	5.5	6.7	6.6
Solde budgétaire (% PIB)	-8.6	-6.7	-3.8	-3.4
Compte courant (% PIB)	-19.1	-18.7	-15.4	-14.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

CABO VERDE

- Après avoir subi l'impact des crises financières qui ont frappé l'Europe et le monde, l'économie du Cabo Verde est repartie à la hausse de plus de 3.2 % en 2016. Cette tendance devrait se poursuivre, et le PIB enregistrer une hausse de 3.7 % en 2017 et de 4.1 % en 2018.
- Le Cabo Verde est à la croisée des chemins : après cinq années de politique budgétaire contracyclique visant à compenser une période de faible croissance et une accumulation rapide de la dette, un changement de paradigme s'impose désormais pour que le secteur privé devienne le moteur de la croissance.
- S'il veut lever les obstacles actuels à son industrialisation (difficultés d'accès au marché, cherté de l'énergie et insuffisance du transport interinsulaire), le Cabo Verde doit coordonner ses politiques sectorielles, améliorer son environnement des affaires et renforcer son intégration régionale.

Ces dernières années, le produit intérieur brut (PIB) réel du Cabo Verde a affiché une croissance atone. Entre 2000 et 2008, le taux de croissance moyen ressortait à 6.6 %, avant la récession de 2009 sur fond de crise européenne. Sur la période 2010-15, le Cabo Verde a enregistré une croissance moyenne de 1.3 % seulement, malgré une politique contracyclique s'accompagnant d'investissements massifs. Ces dépenses d'investissement ont fait exploser la dette publique, qui est passée de 71.9 % du PIB en 2010 à 125.9 % en 2015. En 2016, toutefois, l'économie a enregistré des signes de reprise positifs. Bien que toujours globalement bas, le crédit au secteur privé a progressé de 2.1 % sur les huit premiers mois de 2016. De même, la tendance des indicateurs de la confiance dans l'économie s'est inversée. Après avoir présenté une politique budgétaire expansionniste, le nouveau gouvernement a revu ses plans afin de cibler un déficit équivalant à 3.3 % du PIB, soit 1.9 point de pourcentage de moins que le budget initialement approuvé. Selon les estimations, le PIB a affiché une hausse de 3.2 % en 2016, contre 1.5 % en 2015. Pour 2017 et 2018, la croissance devrait ressortir respectivement à 3.7 % et à 4.1 %, sous l'effet d'un regain de confiance, de la vigueur de la production agricole et du tourisme, ainsi que des efforts déployés par les pouvoirs publics pour maintenir le cap de la réforme.

Les principaux problèmes qu'a rencontrés le Cabo Verde sur le plan de la politique publique en 2016 risquent de perdurer en 2017 et 2018. Le pays doit notamment stabiliser sa position budgétaire, et surtout réduire le fardeau financier que représentent certaines entreprises d'État. Si l'on considère que le Cabo Verde importe sa politique monétaire du fait de l'arrimage de sa monnaie à l'euro, la politique budgétaire est le seul moyen dont il dispose pour absorber les chocs. Toutefois, avec une dette publique à 125.9 % du PIB (hors passifs éventuels) et en augmentation constante, il a peu de marge de manœuvre. En 2017 et 2018, le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) devrait conférer aux pouvoirs publics une certaine latitude pour faire face aux chocs potentiels. Les indicateurs sous-jacents de la viabilité de l'endettement étant inférieurs aux seuils fixés par le Fonds monétaire international (FMI), le pays doit agir de toute urgence pour endiguer l'accumulation de la dette.

Vu son niveau d'endettement, l'État cherche à changer le paradigme de croissance, qui, jusqu'ici, repose largement sur le secteur public. Les pouvoirs publics doivent s'engager résolument à améliorer encore l'environnement des affaires, et promouvoir l'industrialisation et l'entrepreneuriat. Toutefois, pour améliorer l'environnement des affaires, il est impératif d'éliminer, grâce à des politiques sectorielles bien coordonnées, les obstacles actuels : problèmes d'accès au marché, cherté de l'énergie et insuffisance du transport interinsulaire.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	1.5	3.2	3.7	4.1
Croissance du PIB réel par habitant	0.2	2.0	2.5	2.9
Inflation	0.1	-1.6	0.8	1.6
Solde budgétaire (% PIB)	-4.1	-3.3	-3.0	-1.9
Compte courant (% PIB)	-4.3	-7.2	-8.8	-8.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

CAMEROUN

- La croissance se situe à 4.7 % en 2016 mais elle baisse d'un point par rapport à 2015 en raison du recul du secteur secondaire et plus particulièrement des industries extractives.
- Une politique de diversification accrue de l'économie dans le secteur primaire et la rationalisation des choix d'investissement en infrastructures permettent d'atténuer les déséquilibres budgétaire et du compte courant.
- Dans une perspective d'industrialisation, la valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et l'exploitation judicieuse des ressources minières, minérales, énergétiques se prêtent à une montée dans les chaînes de valeurs, sous réserve de réformes sectorielles et de l'amélioration de l'environnement des affaires.

La conjoncture internationale et régionale a influencé les performances de l'économie camerounaise en 2016. Le choc pétrolier et la crise sécuritaire régionale qui touche l'extrême Nord du pays ainsi que les dévaluations compétitives de la monnaie nigériane ont eu un impact sur les activités économiques et les échanges de biens et services. Cependant, l'économie a été résiliente. La croissance est estimée à 4.7 % en 2016, en recul par rapport à 2014 et 2015 lorsqu'elle flirtait avec les 6.0 %. La politique budgétaire a été modérément expansionniste, marquée par la conduite des grands projets d'infrastructures. Le déficit budgétaire s'est creusé atteignant 3.3 % du PIB en 2016 contre 2.5 % en 2015. La diversification de l'économie dans les chaînes de valeurs agricole et de la sylviculture s'est poursuivie.

Quant à la politique monétaire, elle est demeurée modérément expansionniste, à l'instar des années précédentes, en lien avec l'orientation de la politique budgétaire. Ceci a induit un accroissement de la masse monétaire de 9.2 %, passant de 3 635.3 milliards XAF (Franc CFA EAC) en août 2015 à 3 969.8 milliards en août 2016. L'atonie de la reprise économique dans les principales zones d'échanges au sein de l'Union européenne (France, Allemagne), en Asie (République populaire de Chine) et en Afrique de l'Ouest (Nigéria), qui concentrent 80.4 % des partenaires commerciaux du Cameroun, n'a pas soutenu le solde courant dont le déficit est estimé à 4.8 % du PIB en 2016 contre 4.2 % en 2015. Ainsi, les avoirs extérieurs nets ont connu une diminution en glissement annuel de 5.5 % passant de 1 624.6 milliards XAF en août 2015 à 1 535.4 milliards en août 2016, correspondant à environ cinq mois d'importation. Le taux d'inflation en 2016 se situe à 2.2 % contre 2.7 % en 2015. À moyen terme, ce taux se maintiendrait en deçà du seuil de convergence fixé à 3.0 % en zone de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les perspectives de croissance à moyen terme continueront d'être favorables avec une prévision de 4 à 5 %. La croissance sera tirée par le secteur non pétrolier en bénéficiant des dividendes des politiques de diversification économique et des incitations à l'investissement. Les performances économiques enregistrées par le pays depuis quelques années ont un impact positif sur la pauvreté dont le taux a baissé de 2.4 points entre 2007 et 2014. Mais la croissance devra être plus inclusive pour réduire les inégalités.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	5.8	4.7	4.4	4.3
Croissance du PIB réel par habitant	3.3	2.2	1.9	1.8
Inflation	2.7	2.2	2.3	2.3
Solde budgétaire (% PIB)	-2.5	-3.3	-2.3	-1.8
Compte courant (% PIB)	-4.2	-4.8	-4.2	-3.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

COMORES

- La croissance économique s'est élevée à 2.1 % en 2016, en raison d'une crise de l'électricité persistante, mais les efforts du nouveau gouvernement pour la résoudre et assainir les finances publiques laissent présager d'une croissance de 3.4 % en 2017 et 4.1 % en 2018.
- Les élections de 2016 ont débouché sur une alternance politique, avec l'élection d'un nouveau président et des gouverneurs des trois îles de l'archipel, tous issus de l'opposition.
- Avec une base économique très étroite et une prédominance du secteur informel, les Comores restent faiblement industrialisées (10 % du PIB) et envisagent de se doter d'une stratégie en ce sens, dans un cadre régional.

L'année 2016 a été marquée par une légère reprise de la croissance à 2.1 % (un niveau inférieur à la croissance démographique, 2.4 %), contre 1 % en 2015. La croissance attendue serait de 3.4 % en 2017 et 4.1 % en 2018, en raison des efforts faits par le nouveau gouvernement pour résoudre la crise d'électricité et améliorer la gestion des finances publiques. Le secteur de l'électricité a été érigé en priorité en juin 2016, et la capacité de production de la société nationale d'eau et électricité (Mamwe) renforcée. Le secteur industriel, principal moteur de la croissance, est suivi par les services et l'agriculture. Parmi les sous-secteurs les plus dynamiques figurent la pêche, l'énergie, les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que les autres services. Avec l'arrivée du deuxième opérateur téléphonique (Telma) en décembre 2016, et surtout la volonté du gouvernement de résoudre définitivement la crise d'électricité avec l'inauguration officielle d'une nouvelle centrale électrique en février 2017, les perspectives économiques pour 2017 et 2018 s'annoncent bonnes.

Par ailleurs, depuis sa prise de fonction en juin 2016, le nouveau gouvernement a montré sa détermination à assainir les finances publiques, en prenant des mesures rigoureuses pour réduire les effectifs de la fonction publique et mieux mobiliser les ressources fiscales intérieures en vue de financer la politique d'investissements publics. Dans la Loi de finances 2017, le gouvernement entend doubler le taux de pression fiscale à 22.1 % contre 11.1 % en 2016. Les dépenses d'investissement sont évaluées à 33.02 % du PIB en 2017 contre 14.6 % en 2015. Pour rappel, les difficultés budgétaires de ces dernières années se sont traduites par une contraction du Programme d'investissements publics (PIP), passé de 26 % à 14.6 % du PIB entre 2012 et 2015.

Le tissu industriel reste embryonnaire (moins de 10 % du PIB). Les autorités ont lancé en 2013 une stratégie visant à améliorer l'environnement des affaires, en renforçant les droits et recours des investisseurs et des créanciers, en instaurant un dialogue public-privé structuré, et en formant les entrepreneurs aux logiciels de gestion *Business Edge*. En dépit de ces efforts, le faible niveau des investissements et initiatives d'entrepreneuriat viables indique que de nombreux autres obstacles demeurent, notamment institutionnels. S'y ajoutent le coût élevé des facteurs de production, le difficile accès aux marchés, la faible gouvernance économique et le rôle de l'État dans l'activité économique.

Conscient du rôle du secteur privé dans la création d'emplois et la croissance inclusive, le gouvernement poursuit ses efforts dans l'amélioration de l'environnement des affaires, afin de promouvoir la transformation structurelle et la diversification de l'économie.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	1.0	2.1	3.4	4.1
Croissance du PIB réel par habitant	-1.4	-0.3	1.0	1.7
Inflation	2.0	2.1	2.0	2.0
Solde budgétaire (% PIB)	4.4	-6.4	-5.8	-3.8
Compte courant (% PIB)	-1.6	-8.5	-10.0	-10.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

CONGO

- Dans un contexte international difficile, marqué par le net repli des cours du pétrole, la croissance a fléchi à -2.4 % en 2016 contre 2.6 % en 2015 et devrait atteindre 0.5 % en 2017.
- Bien que la pauvreté soit passée de 50.2 % à 37 % de la population entre 2005 et 2011, les performances sociales du Congo demeurent mitigées, avec des indicateurs sociaux en contradiction avec son statut de pays à revenu intermédiaire (PRI).
- Malgré un fort potentiel, le secteur industriel ne s'est pas développé pour devenir la force motrice de l'économie et de sa transformation structurelle.

La baisse des cours mondiaux du pétrole a continué à fortement affecter l'économie congolaise en 2016. La croissance a été négative à -2.4 % contre 2.6 % en 2015. Cette récession s'explique par le contrechoc pétrolier, qui a entraîné une contraction des activités pétrolières et le ralentissement de la croissance du secteur non pétrolier, lui-même induit par la baisse des investissements publics. La forte dépendance au pétrole rend pressants les efforts nécessaires pour bâtir une économie plus diversifiée et résiliente. Le taux d'inflation, à 4.3 % en 2016, devrait rester légèrement supérieur au critère de convergence de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), fixé à 3 % en 2017-18. La baisse marquée des revenus du secteur pétrolier a entraîné un déficit de 15.9 % du PIB en 2016, malgré un resserrement de la politique budgétaire, ainsi qu'un creusement du déficit du compte courant de la balance des paiements, passé de -20 % à -24.2 % du PIB entre 2015 et 2016.

La croissance devrait atteindre 0.5 % en 2017 et 3.3 % en 2018, soutenue par le rebond de la production pétrolière, grâce à l'entrée en activité de nouveaux puits, ainsi que l'augmentation des productions de ciment et agricole. Cependant, la volatilité des prix du pétrole, la réduction de la marge de manœuvre du gouvernement pour soutenir la croissance et l'affaiblissement de la stabilité macroéconomique constituent autant de risques majeurs. La réalisation de ces perspectives dépendra aussi de la capacité à mettre en œuvre un ajustement ordonné et suffisant pour une sortie de crise ainsi que de l'accélération du rythme des réformes structurelles pour la diversification de l'économie.

Malgré les progrès constatés au Congo, les indicateurs sociaux restent inférieurs à ceux d'autres pays africains ayant un niveau de revenu similaire. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Congo occupe la 136e place sur 188 pays en 2016 avec un indice de développement humain (IDH) de 0.591, en légère hausse par rapport à 2015. La pauvreté est passée de 50.2 % en 2005 à 37 % en 2011, mais reste supérieure à la moyenne des PRI comparables. Avec un coefficient de Gini de 0.465 qui classe le pays 90e sur 105 au niveau mondial, l'inégalité et la répartition des revenus restent des défis majeurs. Par ailleurs, le chômage affecte une part importante de la population active, notamment 30 % des 15-29 ans et 19 % des femmes.

En dépit des efforts de la dernière décennie, l'industrialisation n'est pas encore effective. Malgré le contrechoc pétrolier, qui s'est traduit par une diminution du PIB pétrolier, l'or noir demeure le moteur de l'économie, à hauteur de 40 % du PIB, contre 7 % seulement pour le secteur secondaire. L'industrie congolaise reste très peu diversifiée, ses exportations se limitant à trois catégories de produits qui ne représentent que 6.5 % des exportations totales en 2016. Afin de favoriser le développement industriel et entrepreneurial, le pays s'est doté d'une politique ambitieuse de diversification et d'industrialisation, via le Programme national de développement (PND) 2012-16 et la lettre de politique d'industrialisation du Congo. Dans le cadre du PND, des programmes visent à promouvoir un environnement favorable à l'entrepreneuriat et l'investissement privé. Cependant, leurs résultats restent faibles. L'intensification des efforts du gouvernement sera essentielle pour accélérer la construction d'une économie diversifiée et plus résiliente.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	2.6	-2.4	0.5	3.3
Croissance du PIB réel par habitant	0.0	-5.0	-2.2	0.7
Inflation	0.9	4.3	3.6	3.3
Solde budgétaire (% PIB)	-16.9	-15.9	-7.9	0.2
Compte courant (% PIB)	-20.0	-24.2	-18.5	-18.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

CONGO, RÉP. DÉM.

- Le taux de croissance de l'économie congolaise a décliné en 2016, passant de 6.9 % en 2015 à 2.5 %, mais pourrait repartir à la hausse pour atteindre 4.0 % en 2017 et 5.2 % en 2018 avec la remontée anticipée des prix des matières premières du pays.
- La RDC a enregistré quelques progrès en matière de développement humain en 2016, mais les acquis restent fragiles.
- Des efforts importants sont à déployer pour une opérationnalisation des cadres stratégiques en matière d'entrepreneuriat et d'industrialisation du pays.

L'économie congolaise a subi en 2016 les effets néfastes du déclin des cours mondiaux de ses principaux produits d'exportation et d'un climat politique et sécuritaire volatile. La croissance, impulsée par les industries manufacturières, le commerce, l'agriculture et les transports et télécommunications, s'est contractée passant de 6.9 % en 2015 à 2.5 % en 2016. Le ralentissement de l'activité économique et le recul des exportations ont réduit l'espace fiscal national, dans un contexte de rigidité des dépenses. Les réserves de change ont chuté occasionnant une dépréciation notable du franc congolais (CDF) de 26 % en une année et une poussée inflationniste préoccupante atteignant 11.24 % en fin 2016. Si les tendances récentes de reprise des cours du cuivre se confirment, la croissance économique pourrait s'établir à 4.0 % en 2017 et 5.2 % en 2018. Pour consolider ces performances, un environnement politico-sécuritaire stable est essentiel, de même qu'un engagement ferme des autorités à mettre en œuvre les mesures adoptées en janvier 2016 pour la stabilisation et la relance économique, en particulier celles visant l'accroissement des recettes internes et la diversification économique.

La RDC a enregistré quelques progrès en matière de développement humain en 2016, malgré le contexte politico-sécuritaire fragile. Le gouvernement a adopté de nouveaux programmes sectoriels dans les domaines de la santé et de l'éducation, en lien avec son Programme national stratégique de développement (PNSD) en cours d'adoption. Suite à l'extension progressive de la mesure de gratuité scolaire dans le primaire et au développement du programme de construction des écoles, les taux de scolarisation, d'alphabétisation et d'achèvement ont légèrement progressé en 2016, même si la qualité des enseignements n'a pas encore atteint un niveau satisfaisant. La situation sanitaire n'a cependant pas connu d'améliorations en 2016. Ces avancées, bien qu'encore insuffisantes, ont induit une amélioration de l'indice de développement humain (IDH), qui, suivant les données brutes du Questionnaire unique d'indicateur de base de bien-être (QUIBB), serait passé de 0.443 en 2014 à 0.464 en 2016, soit une progression de 4.7 % en deux ans. La situation sociale pourrait se détériorer en 2017, en cas de dégradation poussée de la situation économique-financière du pays, dans un contexte où l'organisation des élections serait au centre des priorités.

La volonté politique de promouvoir l'entrepreneuriat et l'industrialisation est réelle en RDC qui a adopté à cet effet une stratégie nationale de développement des petites et moyennes entreprises (PME), un Document de politique et des stratégies d'industrialisation (DPSI) et un programme national d'implantation des incubateurs en vue de favoriser la création d'emplois par la formation et l'encadrement des petits et moyens opérateurs privés. Toutefois, la mise en œuvre de ces stratégies et programmes reste limitée en raison notamment de l'insuffisance de moyens financiers. Davantage d'efforts devraient être déployés pour : i) le renforcement de l'entrepreneuriat par l'éducation et le développement des compétences ; ii) la facilitation des échanges de technologies et de l'innovation ; iii) l'amélioration de l'accès au financement pour les entrepreneurs ; iv) l'amélioration de l'environnement réglementaire à l'entrepreneuriat ; v) la création des liens entre les PME nationales et les sociétés étrangères ; et vi) le renforcement du dialogue public-privé.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	6.9	2.5	4.0	5.2
Croissance du PIB réel par habitant	3.7	-0.7	0.8	2.0
Inflation	1.0	6.9	2.6	2.1
Solde budgétaire (% PIB)	-0.1	-1.6	-3.1	-2.7
Compte courant (% PIB)	-3.7	-5.7	-4.8	-4.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

CÔTE D'IVOIRE

- La croissance économique continue d'être forte, mais repose encore sur l'exploitation et l'exportation de matières premières principalement agricoles, soumises aux aléas des cours mondiaux et du climat.
- Des avancées importantes ont été observées en termes d'accès aux soins de santé, d'accès à l'éducation et de protection sociale, néanmoins, la croissance des cinq dernières années s'avère insuffisante au regard d'une demande sociale importante.
- Des réformes politiques importantes ont été conduites en 2016 dans un contexte encore marqué par une faiblesse de l'opposition et d'importants mouvements sociaux.

Dans un contexte marqué par un ralentissement de la production agricole, la Côte d'Ivoire enregistre en 2016 sa cinquième année consécutive de croissance forte, tendance qui devrait se poursuivre en 2017 avec un rythme moins important même si les perspectives restent bonnes jusqu'en 2020. Cette croissance, estimée à 8.4 % en 2016 par la Banque africaine de développement (BAfD), serait de 7.3 % en 2017 dans un contexte de recul des exportations agricole même si la demande intérieure reste importante. Les investissements publics et privés, mais également la robustesse de la consommation, ont permis de maintenir le rythme soutenu de la croissance économique en 2016. Bien que forte, la croissance économique repose encore sur l'exploitation et l'exportation de matières premières avec un faible taux de transformation locale de la production. L'économie ivoirienne reste donc vulnérable aux chocs extérieurs, comme ce fût le cas en 2016 avec, notamment, l'évolution défavorable des cours mondiaux des prix des principaux produits d'exportation (cacao, pétrole), mais également les conditions climatiques qui ont affecté la production agricole.

Le gouvernement met en œuvre un nouveau Plan national de développement (PND) 2016-20, qui met l'accent sur la diversification de l'appareil productif en capitalisant sur les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire, notamment l'amélioration du taux de transformation des matières premières, ainsi que le développement de chaînes de valeurs complètes des filières agricoles. Le coût du PND est estimé à 30 000 milliards XOF (Franc CFA BCEAO) – soit 60 milliards USD – dont 62 % seront financés par les investissements privés, principalement sous forme de partenariats publics-privés (PPP), et 38 % par les ressources publiques nationales et internationales. Le PND 2016-20 a reçu un soutien très fort des partenaires au développement de la Côte d'Ivoire qui se sont engagés, lors du groupe consultatif de mai 2016 à Paris, à y apporter un soutien financier de 15 milliards USD.

Sur le plan social, les dépenses en faveur des pauvres sont en nette progression, mais demeurent insuffisantes au regard d'une demande sociale importante d'amélioration des conditions de vie des agents de l'État. L'environnement des affaires est en constante amélioration. Le contexte politique est marqué par des réformes importantes, matérialisées par l'adoption d'une nouvelle Constitution, la nomination d'un vice-président et la création d'un Sénat. Les échéances électorales ont été respectées avec les élections législatives et la mise en place d'une nouvelle Assemblée nationale et d'un nouveau gouvernement. Les défis majeurs de l'actuel quinquennat seront : i) la poursuite des efforts de réconciliation de la classe politique avec une opposition affaiblie par des dissensions internes ; ii) des réponses appropriées aux demandes sociales fortes et pressantes ; iii) l'intensification des efforts en matière de justice, encore perçue comme non impartiale par une partie de la population ; et iv) le règlement des questions conflictuelles de longue date que sont la nationalité et le foncier. Le renforcement du cadre sécuritaire reste aussi un défi dans un contexte régional et national marqué par des attaques terroristes dont les causes sont en grande partie exogènes à la Côte d'Ivoire.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	8.9	8.4	7.3	8.1
Croissance du PIB réel par habitant	6.5	5.9	4.8	5.7
Inflation	1.2	1.1	1.5	2.0
Solde budgétaire (% PIB)	-2.8	-3.8	-4.0	-4.0
Compte courant (% PIB)	-0.8	-2.0	-4.9	-3.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

DJIBOUTI

- Tirée par de grands projets d'investissement, la croissance s'est maintenue à 6.3 % en 2016, et devrait atteindre 6.7 % en 2017 et 6.8 % en 2018.
- Après s'être creusé au cours de deux années consécutives, le déficit budgétaire s'est amélioré en 2016, mais le niveau d'endettement du pays demeure critique, avec une économie de services centrée sur les transports.
- La faible densité du tissu économique et sa faible diversification appellent à une transformation structurelle de l'économie en vue de permettre au pays de réaliser son potentiel.

L'économie de la République de Djibouti connaît depuis quelques années une expansion continue avec des taux de croissance supérieurs à 5 %. Cette embellie est pour l'essentiel à mettre à l'actif des projets d'investissement en infrastructures ferroviaires, portuaires (port multi-usages de Doraleh, port de Tadjourah) et hydroélectriques. Dans les années à venir, le gouvernement entend poursuivre son ambitieux programme d'infrastructures, soutenu par des investissements étrangers, notamment en provenance de la Chine. Les entreprises chinoises sont engagées dans le lancement d'une importante zone franche industrielle et commerciale, mais également dans l'exploitation des ressources naturelles (poisson, sel, énergie), et enfin le développement du tourisme. Ces investissements pourront à l'avenir modifier la structure de l'économie, qui reste axée sur les services, notamment les transports et services connexes, en raison de la position géostratégique du pays dans le Golfe d'Aden, au carrefour de corridors maritimes importants pour l'acheminement de biens et de pétrole. Le gouvernement souhaite renforcer cet atout par rapport aux pays riverains en transformant le pays en plateforme et hub régional pour les services logistiques, commerciaux, et financiers.

Tirée par ces grands projets d'investissement, la croissance des dernières années, 6,3 % en 2016 contre 6,5 % en 2015, va se poursuivre avec des projections de 6,7 % en 2017 et 6,8 % en 2018. Malgré cette embellie, l'extrême pauvreté et le chômage restent endémiques. Le chômage affecte plus de 48 % des actifs, tandis que la pauvreté extrême, qui n'a pas régressé depuis 2002, touche environ 23 % d'une population de moins de 1 million d'habitants. De plus, l'endettement devient de plus en plus critique. Les nombreux investissements publics en infrastructures sont financés en partie par des emprunts non concessionnels importants. Le niveau d'endettement s'est aggravé, atteignant 79,6 % du PIB en 2016 et devrait dépasser 81,5 % en 2017, plaçant le pays en risque élevé de surendettement.

Pour amorcer la transformation structurelle de l'économie et propulser l'entrepreneuriat, le gouvernement a adopté, en mars 2014, un nouveau cadre de référence qui définit un cap sur le long terme pour le pays : la Vision Djibouti 2035. En outre, le gouvernement a lancé en 2015 un nouveau document de stratégie quinquennale, la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape), première déclinaison à moyen terme de la Vision Djibouti 2035. L'objectif à long terme est de faire passer Djibouti au statut de pays émergent à l'horizon 2035, et à court terme d'accélérer la croissance et promouvoir l'emploi.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	6.5	6.3	6.7	6.8
Croissance du PIB réel par habitant	5.2	5.0	5.4	5.5
Inflation	2.1	3.1	3.6	3.6
Solde budgétaire (% PIB)	-15.7	-12.9	-13.2	-15.1
Compte courant (% PIB)	-30.7	-27.9	-27.1	-29.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

ÉGYPTE

- Les perspectives économiques pour 2017 restent d'un optimisme prudent, et reposent dans une large mesure sur la capacité du gouvernement à maintenir le programme de réformes à mettre en œuvre efficacement la stratégie de développement durable.
- Si les réformes des politiques économiques et structurelles sont mises en œuvre, la croissance devrait s'accélérer avec le retour de la confiance des investisseurs, malgré les problèmes intérieurs et les turbulences économiques mondiales qui persistent.
- Globalement, l'Égypte peut s'appuyer sur le potentiel des secteurs industriel et entrepreneurial pour inverser la tendance de fond, à savoir une croissance faible et non inclusive et des perspectives d'emploi médiocres.

La « feuille de route politique » officielle est achevée, et maintenant les pouvoirs se concentrent sur la gestion du programme de réforme et sur la voie à suivre pour stimuler la croissance en 2017 et à l'avenir. Les disponibilités de devises se sont améliorées depuis que la Banque centrale d'Égypte (BCE) a libéralisé le taux de change en novembre 2016 et les perspectives pour 2017 sont plus optimistes. Si la mise en œuvre des réformes se poursuit, la croissance pourrait remonter légèrement grâce à une évolution positive du secteur du gaz, des activités manufacturières et de l'immobilier ainsi qu'à une reprise de l'activité touristique mise à mal par les récents problèmes de sécurité. Toutefois, il sera difficile de contenir le déficit budgétaire et celui de la balance courante en 2017 et au-delà.

Pour parvenir à stabiliser l'économie et à stimuler la croissance, il faudra réduire le déficit budgétaire, augmenter les dépenses en faveur des pauvres, veiller à la stabilité des prix dans un contexte de taux de change flexible, créer des emplois et améliorer l'environnement des affaires, les conditions de sécurité et la justice sociale. Les efforts d'assainissement budgétaire seront poursuivis pendant l'exercice 2017/18, et ils reposeront sur une rationalisation des dépenses au titre de la Loi sur la fonction publique (approuvée début octobre 2016) ainsi que sur une augmentation des recettes grâce à la loi sur la TVA introduite au milieu de l'année 2016. Il est également prévu d'utiliser d'autres outils de gestion des recettes et des dépenses, comme la Loi d'août 2016 sur le règlement des différends fiscaux et de déployer des efforts supplémentaires pour réduire les subventions à l'énergie afin de dégager de l'argent à réinjecter dans des mesures de protection sociale. Une nouvelle loi sur l'investissement en cours de discussion au Parlement devrait permettre d'améliorer l'environnement des affaires, de soutenir le secteur privé et de stimuler l'emploi. Grâce à la libéralisation du taux de change, la CBE pourra plus facilement endiguer les tensions inflationnistes et stimuler la croissance puisqu'elle n'aura plus à se préoccuper du maintien de la stabilité du taux de change.

L'économie est relativement bien diversifiée, mais en dépit d'une industrialisation à grande échelle, les investissements réalisés n'ont pas réussi à impulser une véritable dynamique et à favoriser la création d'emplois. Les réformes sont censées contribuer à améliorer la productivité et l'efficacité pour stimuler l'emploi et sortir du piège de l'économie informelle. Pourtant, la croissance de l'industrialisation et de l'entrepreneuriat dépend non seulement d'un contexte politique solide et porteur mais aussi d'un élargissement de l'accès aux ressources naturelles, au capital, aux technologies améliorées et à une main-d'œuvre plus qualifiée.

Indicateurs macroéconomiques

	2014/15	2015/16(e)	2016/17(p)	2017/18(p)
Croissance du PIB réel	4.2	4.3	3.9	4.6
Croissance du PIB réel par habitant	2.0	2.2	1.8	2.5
Inflation	11.0	10.1	16.9	12.9
Solde budgétaire (% PIB)	-11.4	-12.8	-11.5	-9.7
Compte courant (% PIB)	-3.7	-5.9	-5.2	-5.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



ÉRYTHRÉE

- La croissance du PIB réel a ralenti à 3.8 % en 2016, contre 4.8 % en 2015, reflétant les défis dans l'environnement des affaires et de l'investissement, et l'insuffisance des capacités dans les institutions publiques.
- Les pouvoirs publics ont décidé de recourir aux ressources d'appui supplémentaire de la Facilité d'appui à la transition de la BAfD, ce qui devrait renforcer la résilience du pays et améliorer les moyens de subsistance de la majeure partie de la population rurale.
- L'Érythrée bénéficie d'une riche tradition entrepreneuriale qui, en dépit des contraintes telles que le déficit de l'offre d'énergie, l'inadéquation des compétences et la médiocrité de l'infrastructure de télécommunications, apporte un potentiel d'industrialisation et de croissance du secteur privé.

La croissance du produit intérieur brut réel (PIB) devrait se tasser légèrement, passant de 4.8 % en 2015 à 3.8 % en 2016, en raison du manque de capacités des institutions publiques et de la faiblesse du secteur des exportations. Elle devrait encore se réduire en 2017, à 3.4 %. Concernant les perspectives à moyen terme, les pouvoirs publics tablent sur l'amélioration des échanges avec les pays du Moyen-Orient et de l'Asie, l'élargissement des activités extractives, un accroissement de la production vivrière et le développement de la pêche. L'Érythrée reste un pays doté d'un immense potentiel économique, mais doit entreprendre des réformes politiques et économiques pour relancer la croissance. La formation du PIB est largement dominée par les services (59 %), avec un secteur manufacturier très modeste (5.9 %). L'agriculture, la chasse, la foresterie et la pêche représentent 17.2 % du PIB.

Le déficit budgétaire s'est légèrement résorbé, passant de 14.2 % en 2014/15 à 13.9 % en 2015/16. Cette tendance devrait se maintenir en 2016/17 (12.7 %) grâce à de nouvelles dotations et ressources à conditions de faveur, à l'accroissement des recettes issues des projets miniers, et à la maîtrise des dépenses non productives. L'inflation est restée à 8.9 % en 2016, principalement à cause de l'insuffisance de l'approvisionnement alimentaire et du manque de devises étrangères pour financer l'importation de biens essentiels. Malgré l'absence de statistiques officielles, la production vivrière en 2016 devrait légèrement dépasser celle de 2015. La faiblesse des cours du pétrole et des produits de base en 2015 et 2016 devrait également contribuer à maintenir l'inflation à une moyenne annuelle autour de 9 % sur cette période. En dépit des conditions difficiles, les pouvoirs publics se sont attachés à protéger les populations les plus vulnérables et à mettre en œuvre des politiques de développement à long terme. Ils préservent un vaste système de protection sociale et investissent dans trois domaines prioritaires : i) la sécurité alimentaire et la production agricole ; ii) le développement de l'infrastructure et iii) le développement des ressources humaines.

La croissance des exportations en 2015/16 devrait être tirée par l'expansion de la production de minerais dans le projet d'extraction d'Asmara, et celle de l'extraction d'or par la Zara Mining Share Company. D'après les prévisions, le déficit de la balance courante va réduire à 0.1 du PIB en 2016 contre 2.2 % en 2015 et ensuite deviendra un léger excédent en 2017 malgré un ralentissement de la croissance des exportations, de la baisse des transferts de fonds et d'une chute des recettes issues de la taxe à 2 %, communément appelée « taxe de développement et de reprise », ponctionnée sur les Érythréens de la diaspora. Les ressources d'appui supplémentaire, obtenues au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition de la Banque africaine de développement (BAfD), serviront à accroître la productivité agricole et à améliorer la sécurité alimentaire par la mise en œuvre du programme agricole intégré minimum de l'État, qui doit bénéficier à la population rurale et particulièrement aux foyers dirigés par des femmes. Ce programme permettra également de recueillir des données socio-économiques sur le niveau de bien-être de la population. L'État a conclu avec les Nations Unies un cadre de coopération pour le partenariat stratégique qui s'étendra de 2017 à 2021. Ce cadre comporte quatre piliers : services sociaux de base ; résilience et gestion du risque de catastrophe ; développement des capacités du secteur public ; et sécurité alimentaire et moyens de subsistance durables. Ces interventions renforceront la résilience, étofferont la base d'exportation et consolideront la sécurité alimentaire.

Au-delà des efforts consentis en faveur de la sécurité alimentaire, la BAfD fournit des ressources pour appuyer le ministère de la Terre, de l'Eau et de l'Environnement par le biais d'un projet de cartographie et d'évaluation des nappes d'eau souterraines. Ce projet conduira à l'élaboration d'autres projets visant à atténuer les effets du changement climatique et à promouvoir la résilience dans l'économie rurale. Financé par la BAfD, le projet de statistiques et de gestion des finances publiques est actuellement mis en œuvre. Il insufflera rentabilité et efficacité dans la gestion du Trésor et l'élaboration du budget, tout en produisant des données indispensables au processus global de planification et de préparation budgétaire. En coordination avec d'autres parties prenantes, le Fonds monétaire international (FMI) apporte un soutien technique et des formations dans le cadre d'un programme pluriannuel spécifique de renforcement des capacités budgétaires et financières. L'appui obtenu par le biais de ce programme devrait se concentrer en particulier sur le cadre macroéconomique, la gestion du budget, des recettes et des finances publiques, les opérations monétaires, le contrôle bancaire axé sur les risques, et les statistiques macroéconomiques. Le secteur industriel de l'Érythrée reste modeste et l'entrepreneuriat stagne en raison d'un manque d'infrastructures de base et d'un climat des affaires et des investissements défavorable. À l'avenir, les pouvoirs publics devraient s'attacher à fournir les infrastructures nécessaires et à entreprendre d'importantes réformes institutionnelles afin d'attirer les flux de capitaux étrangers.

Indicateurs macroéconomiques

	2014/15	2015/16(e)	2016/17(p)	2017/18(p)
Croissance du PIB réel	4.8	3.8	3.4	3.7
Croissance du PIB réel par habitant	2.5	1.5	1.1	1.4
Inflation	9.0	8.9	8.4	9.4
Solde budgétaire (% PIB)	-14.2	-13.9	-12.7	-12.5
Compte courant (% PIB)	-2.2	-0.1	0.5	0.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



ÉTHIOPIE

- La croissance du PIB réel s'est infléchi à 8.0 % en 2015/16¹, contre 10.4 % pour l'exercice précédent, et elle devrait se maintenir à 8.1 % en 2016/17 et 2017/18.
- Des manifestations de protestation contre la marginalisation politique et économique ont secoué les régions d'Oromia et d'Amhara en 2016. En octobre 2016, les autorités ont déclaré l'état d'urgence pour une durée de six mois et adopté une panoplie de mesures pour ramener le calme.
- Les plans nationaux de développement de l'Éthiopie mettent au premier plan la promotion d'une industrialisation tirée par les exportations, et misent en particulier sur l'industrie légère. La contribution du secteur industriel au PIB, à l'emploi et aux exportations est cependant encore faible.

La croissance du PIB réel a été de 8.0 % en 2015/16, marquant un ralentissement par rapport à 2014/15 (10.4 %). Les principaux moteurs de la croissance ont été les secteurs des services et de l'industrie. La croissance du secteur agricole a été compromise par la sécheresse due au phénomène El Niño. Pour 2016/17 et 2017/18, la croissance devrait être tirée par des investissements dans l'énergie et les infrastructures de transport, les réformes en cours pour stimuler l'industrialisation (notamment la création de parcs industriels), et une progression constante des services. L'agriculture devrait rebondir et croître à un rythme régulier.

L'inflation globale devrait se maintenir sous la barre des 10 % en 2016/17, conformément à l'objectif fixé par la Banque nationale d'Éthiopie (BNE) pour garantir la stabilité des prix. Les pressions inflationnistes devraient s'atténuer grâce à la stabilité des prix des produits alimentaires. Les investissements dans des infrastructures publiques à forte intensité d'importation devraient être poursuivis à court terme car le gouvernement soutient la mise en œuvre de projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie et des transports routiers afin d'améliorer l'environnement des affaires. Le déficit de la balance des opérations courantes devrait rester supérieur à 10 % à court terme, étant donné que les recettes d'exportation représentent encore seulement 30 % des importations. Les principaux risques viennent des incertitudes qui planent sur les cours internationaux des produits de base et de la faiblesse de la demande mondiale.

La Stratégie de développement industriel de 2004 sert de guide à l'Éthiopie pour concrétiser son ambition qui est de parvenir à une industrialisation fondée sur l'agriculture et orientée vers l'exportation. Cependant, la part du secteur industriel dans le PIB reste faible, à 12.2 % en moyenne entre 2006/07 et 2015/16. L'expansion de l'industrie a été tirée par la construction, alors que la contribution de l'industrie manufacturière au PIB reste modeste, à 5.4 % en 2015/16. Le deuxième Plan de croissance et de transformation pour la période 2015/16 – 2019/20 (GTP II) donne la priorité à l'industrialisation orientée vers l'exportation. L'approche prônée par le GTP II pour promouvoir l'industrialisation s'inscrit dans le droit fil de l'Initiative pour un développement industriel inclusif et durable (*Inclusive and Sustainable Industrial Framework – ISID*). L'Éthiopie, qui est un des trois pays pilotes de cette initiative, a élaboré un Programme de partenariat-pays (*Programme for Country Partnership – PCP*) en collaboration avec d'autres partenaires, dont l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), pour mettre en œuvre l'ISID. La Stratégie de 2011 en faveur du développement des micro et petites entreprises a pour objet de renforcer le rôle des entrepreneurs d'Éthiopie dans l'industrialisation du pays. Elle est centrée sur l'amélioration de l'environnement des affaires, de l'accès au financement et des liens avec le marché. Des mesures visant à promouvoir le développement du secteur privé ont également été mises en œuvre (privatisation d'entreprises publiques, réformes de la réglementation des affaires, développement des infrastructures, etc.).

Indicateurs macroéconomiques

	2014/15	2015/16(e)	2016/17(p)	2017/18(p)
Croissance du PIB réel	10.4	8.0	8.1	8.1
Croissance du PIB réel par habitant	7.9	5.5	5.7	5.7
Inflation	10.1	6.9	8.4	11.6
Solde budgétaire (% PIB)	-1.9	-2.4	-3.7	-3.3
Compte courant (% PIB)	-10.4	-10.6	-11.3	-11.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

1. L'exercice financier de l'Éthiopie va du 8 juillet au 7 juillet.

GABON

- La croissance du PIB réel a diminué, passant de 4.0 % en 2015 à 2.9 % en 2016, principalement à cause des prix bas du pétrole.
- La diversification économique devrait tenir compte du chômage important, notamment chez les jeunes (46 % des moins de 25 ans sont sans emploi) et d'un taux de pauvreté de 34.3 %.
- Afin d'encourager l'entrepreneuriat et l'industrialisation, l'État met un accent particulier sur le développement de compétences professionnelles de la jeunesse.

L'année 2016 a été difficile pour le Gabon en raison d'une conjoncture économique défavorable, liée à un prix du pétrole bas. Le baril de Brent a été en moyenne de 42.6 USD en 2016. Ce faible cours a eu un impact défavorable sur les recettes fiscales pétrolières, mais aussi sur les recettes fiscales des autres segments de l'économie. En effet, le programme d'investissement public, largement dépendant des recettes pétrolières, a un rôle moteur dans la diversification économique. Une plus faible commande publique a ainsi des effets négatifs sur l'exécution du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE). L'élection présidentielle du 27 août 2016 a également suscité l'attentisme de certains opérateurs économiques. Cependant, certains relais de croissance s'affirment, comme le montre la croissance relative de l'agriculture dans la part du PIB. Ainsi, les perspectives récentes indiquent que le secteur hors pétrole connaît une plus forte croissance que les hydrocarbures. Cependant, les prévisions convergent vers un prix du baril ne dépassant pas 60 USD dans les prochaines années. La diversification économique sera donc d'autant plus cruciale pour asseoir la croissance.

Dans ce climat difficile, les autorités ont cependant continué la mise en place de réformes importantes pour assainir les finances publiques, stimuler l'économie et assurer les prestations sociales prévues dans le cadre de la stratégie d'investissement humain. Les efforts principaux ont porté sur la maîtrise de la masse salariale, la rationalisation des dépenses de fonctionnement, et des arbitrages budgétaires importants, préservant ainsi les dépenses sociales et les dépenses d'investissement publics. Par ailleurs, la quasi-totalité des subventions publiques au prix de l'essence à la pompe a été éliminée en début 2016. Les investissements publics ont porté pour une grande part sur l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football de janvier et février 2017, qui devrait stimuler la croissance économique. Cependant, la priorité à court et moyen termes sera l'apurement d'arriérés intérieurs envers le secteur privé, estimés à 600 milliards XAF (Franc CFA BEAC), qui handicapent la croissance et la diversification économique. Ainsi, le Gabon a exprimé son intérêt à renforcer sa coopération avec le Fonds monétaire international (FMI) à partir de 2017.

L'entrepreneuriat et en particulier celui des jeunes et des femmes, est un secteur qui peine à se développer en raison, notamment, de : i) la faible culture entrepreneuriale (les jeunes porteurs de projets étant confrontés à un environnement socio-économique qui ne favorise pas l'esprit d'entrepreneuriat) ; ii) la difficulté d'accéder aux services financiers adéquats et à long terme ; et iii) le manque de main-d'œuvre qualifiée pour la gestion de l'entreprise. Conscientes de ces défis, les autorités gabonaises ont fixé une feuille de route pour l'émergence et la diversification économique, appelée le PSGE. L'un des objectifs est de réduire progressivement la dépendance envers les ressources pétrolières, notamment à travers la diversification de l'économie gabonaise. Un autre objectif à très court terme est d'accroître la part de l'agriculture dans la richesse nationale. Par ailleurs, bien que le Gabon soit engagé dans un ambitieux programme de réformes pour faire face à la baisse des cours du pétrole, des actions importantes sont encore nécessaires en vue de promouvoir une croissance inclusive, la transformation structurelle et la diversification économique.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.0	2.9	4.0	4.7
Croissance du PIB réel par habitant	1.8	0.7	1.9	2.6
Inflation	2.3	2.6	2.5	2.5
Solde budgétaire (% PIB)	-0.3	-2.8	-0.6	0.5
Compte courant (% PIB)	-2.3	-8.2	-3.0	-0.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

GAMBIE

- En 2016, la croissance gambienne s'est tassée à 2.1 %, sous l'effet de dérapages dans la mise en œuvre des réformes et des incertitudes électorales, mais elle devrait remonter à 3.5 % en 2017, puis à 4.8 % en 2018, dans le contexte d'une transition politique pacifique.
- Les perspectives économiques dépendent de la capacité du nouveau gouvernement à opérer une transition rapide et sans heurts afin de mener les réformes qui s'imposent et de jeter les bases de la transformation structurelle.
- La politique industrielle pâtit du manque d'infrastructures essentielles et d'innovation technologique, mais aussi de l'insuffisance de l'intégration régionale, qui ne permet pas à l'économie gambienne de tirer profit d'un marché beaucoup plus vaste.

La Gambie est une économie petite et ouverte, qui repose sur l'agriculture et le tourisme. Elle reste donc très vulnérable aux changements climatiques et aux chocs extérieurs. L'incohérence des politiques, les dépenses élevées et les conditions météorologiques défavorables de ces dernières années ont pesé sur le potentiel économique et la maîtrise budgétaire du pays. En outre, l'économie gambienne affiche une dette et des taux d'intérêt élevés. Selon les estimations, la croissance ressort à 2.1 % pour 2016, en baisse par rapport aux 4.4 % de 2015. Ce tassement s'explique principalement par des dérapages dans la mise en œuvre des réformes, l'éviction de l'investissement privé, une saison agricole en demi-teinte et, en fin d'année, une situation politique qui a pesé sur le tourisme. Les perspectives pour 2017 et 2018 sont cependant favorables, les projections de croissance ressortant respectivement à 3.5 % et à 4.8 %, à condition que la transition politique se déroule dans le calme.

L'élection d'Adama Barrow à la présidence de la République en décembre 2016 représente le premier changement démocratique à la tête de l'État depuis l'indépendance de la Gambie. Son prédécesseur a dans un premier temps refusé de laisser le pouvoir, mais les efforts de médiation et les pressions militaires des autres pays d'Afrique de l'Ouest l'ont amené à quitter ses fonctions de manière pacifique. Les perspectives sont donc largement tributaires de la capacité du nouveau gouvernement à opérer une transition rapide et sans heurts, à assainir les finances publiques, à retrouver la confiance des partenaires, à stabiliser le pays pour faire revenir les touristes et à jeter les bases de la transformation économique. Sur le plan budgétaire, la reconstitution des coussins budgétaires devrait être une priorité absolue, notamment grâce à une meilleure gestion de la masse salariale, à un contrôle renforcé des dépenses, à un examen et à une restructuration des entreprises publiques et à la maîtrise des emprunts intérieurs.

Malgré une certaine transformation structurelle au cours des dix dernières années, la part du secteur industriel dans l'économie gambienne n'a pas augmenté sensiblement (15 % en 2013, contre 12 % en 2004), et la valeur ajoutée manufacturière ne s'est pas non plus accrue. Une intégration régionale insuffisante, le manque d'accès à une énergie fiable et bon marché, ainsi qu'une infrastructure et une formation sous-optimales font obstacle à l'industrialisation. De même, l'entrepreneuriat n'a pas encore réussi à décoller. Il pâtit d'une pénurie de compétences et de lacunes structurelles dans l'environnement des entreprises, notamment des difficultés d'accès au financement et à la terre, une fiscalité lourde et des procédures administratives imparfaites.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.4	2.1	3.5	4.8
Croissance du PIB réel par habitant	1.1	-1.2	0.3	1.5
Inflation	6.8	8.3	7.7	5.1
Solde budgétaire (% PIB)	-6.5	-7.3	-6.7	-3.2
Compte courant (% PIB)	-10.6	-11.4	-11.9	-12.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

GHANA

- On estime que la croissance du PIB réel a ralenti pour la cinquième année consécutive, notamment en raison du resserrement des politiques monétaire et budgétaire, mais elle devrait rebondir en 2017 et 2018 à la faveur d'une embellie de l'économie non pétrolière et de l'entrée en production de nouveaux puits de pétrole.
- Les élections de décembre 2016 ont installé au pouvoir le principal parti d'opposition, ce qui devrait se traduire par certains changements dans l'orientation des politiques, avec l'introduction notamment de mesures visant à stimuler le développement du secteur privé.
- Bien que l'industrie constitue le deuxième plus gros contributeur au PIB du Ghana, il serait possible d'accroître ses performances en ciblant mieux les politiques et programmes d'aide à ce secteur, ainsi qu'en donnant la priorité à des mesures destinées à améliorer l'accès au financement et à s'attaquer aux problèmes de compétences et d'infrastructures.

On estime que la croissance du produit intérieur brut (PIB) a ralenti pour la cinquième année consécutive, de 3.9 % en 2015 à 3.3 % en 2016, en raison de la mise en œuvre de politiques monétaire et budgétaire strictes dans le cadre du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI), ainsi qu'à la suite de problèmes techniques liés à la production de pétrole. La croissance devrait se rétablir à 7.1 % en 2017 et 8.0 % en 2018 si les conditions suivantes sont remplies : rétablissement de l'approvisionnement en énergie, entrée en production de nouveaux puits de pétrole et résolution rapide des problèmes techniques qui ont perturbé la production du champ pétrolier et gazier de Jubilee en 2016. La croissance devrait être plus soutenue si les fondamentaux macroéconomiques s'améliorent et ont des retombées positives sur l'économie non pétrolière.

Les autorités ont mené à bien la quatrième revue de la FEC du FMI, malgré des retards dans la réalisation de certains de ses critères de performances. Néanmoins, selon les estimations provisoires, le déficit budgétaire du Ghana s'établirait à 8.7 % du PIB, au-delà de l'objectif fixé à 5.3 %. Cette régression du pays vis-à-vis de son programme d'ajustement budgétaire suscite un certain nombre de craintes. Pour 2017, les principales priorités politiques consisteront à s'assurer que le programme d'assainissement des finances publiques est sur la bonne voie, que les politiques et mesures de relance de l'investissement privé et de l'investissement direct étranger (IDE) sont bien adoptées, et que les problèmes d'approvisionnement et de gouvernance qui pèsent sur le secteur de l'énergie sont réglés au plus vite.

Les élections de décembre 2016 ont installé au pouvoir le parti principal d'opposition, le Nouveau parti patriotique, qui a remporté le scrutin présidentiel avec 53.9 % des suffrages, contre 44.4 % pour le Congrès démocratique national qui était au pouvoir. Cette passation de pouvoir, après l'unique mandat du parti sortant, semble s'écarter du modèle selon lequel une alternance se produit après deux mandats de quatre ans, ce qui a été le cas depuis le début de la IV^e République en 1992.

La politique industrielle du Ghana date de 2011. L'année 2016 a vu le lancement d'une politique de promotion du « *Made in Ghana* ». Le budget 2017 du nouveau gouvernement comporte également un certain nombre de propositions et d'initiatives politiques, comme un accent plus appuyé sur le contenu local, un nouveau Programme national de redynamisation industrielle (*National Industrial Revitalisation Programme*) assorti d'un plan de relance de l'industrie, un Plan national pour l'entrepreneuriat et l'innovation (*National Entrepreneurship and Innovation Plan – NEIP*), et la proposition « *One District, One Factory* » (« Un district, une usine ») pour promouvoir une industrialisation à ancrage local. La mise en œuvre de la politique industrielle de 2011 via le Programme d'appui au secteur industriel (*Industrial Sector Support Programme – ISSP, 2011- 15*) a souffert du manque durable de ressources du secteur public, du coût élevé du crédit et de l'accès limité aux financements initiaux pour les entreprises, en plus des problèmes fonciers et énergétiques. Les propositions du nouveau programme ciblent bon nombre de ces problèmes. Par ailleurs, les exportations du Ghana restent à ce jour principalement constituées d'un faible nombre de produits de base très sensibles aux fluctuations des marchés mondiaux, tandis que la création de valeur ajoutée dans les secteurs minier et agricole



restait soumise à diverses contraintes. On assiste néanmoins à l'émergence d'un entrepreneuriat dynamique dans le secteur des nouvelles technologies. Celui-ci pourrait profiter de la mise en œuvre du NEIP, qui devrait constituer le principal instrument d'aide intégrée aux entreprises en phase de démarrage (*start-ups* et petites entreprises), en se focalisant sur les services d'appui aux entreprises, les pépinières d'entreprises et le financement des entreprises détenues par des jeunes. Les objectifs à moyen terme du gouvernement comprennent également le développement d'une éducation de qualité, de l'entrepreneuriat et des compétences professionnelles, ce qui mérite d'être salué.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	3.9	3.3	7.1	8.0
Croissance du PIB réel par habitant	1.5	1.0	4.8	5.8
Inflation	17.2	17.0	10.5	7.2
Solde budgétaire (% PIB)	-4.7	-8.7	-6.5	-5.2
Compte courant (% PIB)	-7.8	-3.9	-4.6	-5.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



GUINÉE

- En 2016, l'économie guinéenne a enregistré une croissance de 4.9 %. Ce rebond, impulsé par l'apaisement politique et la bonne tenue des secteurs minier et agricole, intervient après deux années de faible croissance (1.1 % en 2014 et 0.1 % en 2015) principalement dues au virus Ebola.
- Le défi de la cohésion sociale et de la réduction des inégalités reste prégnant, face à une pauvreté endémique, encore plus marquée dans les zones rurales.
- La transcription en progrès économique et social de la vision des autorités pour la transformation du pays est entravée par un déficit systémique de capacités de l'administration et une mise en œuvre fragmentée et faiblement coordonnée des décisions et actions.

En 2016, la fin de l'épidémie Ebola a mis un terme à l'isolement du pays et élargi les opportunités d'exportation. Dans ce contexte, l'accord politique qui a sanctionné les concertations nationales d'octobre 2016 a permis d'apaiser le climat. Le programme macroéconomique conclu en 2012, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI) et l'appui des autres partenaires, a enregistré une conclusion satisfaisante. Pour la première fois de son histoire, le pays a pu conclure un programme avec le FMI.

Le ralentissement de l'activité qui a marqué les trois années précédentes s'est infléchi. En 2016, la croissance a été de 4.9 %, contre 0.1 % en 2015. Le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-20 met l'accent sur une vision axée sur la gouvernance, la transformation économique, le développement du capital humain et la gestion durable des ressources. Les projections du PNDES estiment la croissance médiane de la période 2016-20 à 6.5 %. Cette évolution sera impulsée par la relance du secteur secondaire (23.6 % du PIB) à travers un regain d'activité dans le sous-secteur minier (12.3 %).

Les réformes se sont poursuivies, à un rythme plus ralenti en raison de l'effort humain et financier pour lutter contre Ebola. Plus spécifiquement, l'on peut noter des documents fondamentaux que sont la Loi organique relative aux Lois de finances (LORF), et ceux régissant la gouvernance financière et celle des entreprises publiques et du cadre réglementaire des projets de partenariats public-privé (PPP). Par ailleurs, les conclusions de l'audit des marchés publics, une fois publiées, ont confirmé les mauvaises pratiques en matière de dépenses d'investissement en 2014 et 2016 dans les secteurs des infrastructures (routes, énergie etc.). En effet, moins de 14 % des marchés publics ont suivi les règles qui les régissent. Un regard plus attentif et rigoureux sur les dépenses en 2016 ainsi que le renforcement des procédures des marchés publics ont contribué à assainir les dépenses dans les infrastructures.

Le PNDES place au cœur des discussions politiques l'insuffisance et la dégradation des infrastructures, ainsi que leur financement. Le gouvernement sollicite ses partenaires en vue d'accroître leurs financements concessionnels dans les infrastructures. Cependant, les montants susceptibles d'être mobilisés restent limités. Aussi les autorités visent-elles à intensifier la mobilisation des ressources domestiques, tout en ayant recours à plus d'endettement non concessionnel. Un accord général se dégage toutefois sur la nécessité d'éviter la spirale du surendettement. Le gouvernement envisage, avant la tenue au cours du dernier trimestre 2017 d'un groupe consultatif pour le financement du PNDES 2016-20, de négocier et conclure un nouveau programme soutenu par le FMI et les autres partenaires, qui comprenne plus d'endettement non concessionnel pour financer l'ambitieux programme d'infrastructures du PNDES.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	0.1	4.9	4.6	5.5
Croissance du PIB réel par habitant	-2.6	2.2	1.9	2.8
Inflation	8.2	8.1	6.5	4.8
Solde budgétaire (% PIB)	-8.9	-1.5	-1.8	-1.4
Compte courant (% PIB)	-12.9	-6.0	-3.4	-1.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

GUINÉE-BISSAU

- La croissance du PIB réel, qui devrait selon les prévisions s'établir aux alentours de 5.0 % en 2017 et en 2018, devrait contribuer à renforcer la reprise après la période de transition, mais l'incertitude politique demeure un frein à un réel décollage économique.
- Les perspectives économiques et sociales demeurent fragiles car fortement dépendantes du secteur de l'anacarde, de la continuité des réformes amorcées et du climat politique.
- L'industrialisation du pays passe par la reconstruction d'infrastructures de base, notamment des transports et de l'énergie qui ne peuvent actuellement soutenir l'éclosion du secteur secondaire, par une amélioration du climat des affaires, ainsi que par un renforcement du capital humain.

L'année qui a suivi le retour à l'ordre constitutionnel en 2014, la Guinée-Bissau a connu une dynamique positive. Mais depuis, le pays connaît une période d'incertitudes. En effet, entre juin 2015 et décembre 2016, quatre Premiers ministres ont été limogés. Un blocage institutionnel s'est enclenché ne permettant pas au Parlement de se réunir au cours de l'année 2016. Malgré ce contexte politique délicat, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est estimée à 4.9 % en 2016, tirée par une bonne campagne agricole. Les performances économiques demeurent ainsi fortement exposées à des chocs exogènes.

Porté par une campagne de commercialisation de la noix de cajou exceptionnelle et par une récolte agricole vivrière en nette augmentation (8.9 %), la reprise ayant suivi le retour à l'ordre constitutionnel se confirme. Cependant, le contexte politique incertain a pesé négativement sur le potentiel de croissance. L'administration publique a contribué négativement à la croissance du PIB (-0.5 %). Par ailleurs, le climat politique n'a pas été propice aux investissements, ce qui a pesé sur le potentiel et la qualité de la croissance. L'année 2016 a aussi été marquée par le gel des appuis budgétaires des bailleurs motivé par un sauvetage bancaire opaque effectué en 2015 par les autorités et ce pour un montant de 34.2 milliards XOF (Franc CFA BCEAO), représentant 5.6 % du PIB. L'année 2017 devrait voir un retour des appuis budgétaires, sur la base d'engagements pris par les autorités pour défaire ce sauvetage. Les taux de croissance pour 2017 et 2018 sont estimés à 4.8 % et 5.0 % respectivement, dans l'hypothèse de la résolution des tensions politiques actuelles, d'une pluviométrie égale à celle de 2016, d'un maintien du prix de la noix de cajou, du démarrage des investissements dans le secteur des phosphates dont la mise en production est prévue pour 2019, ainsi que du maintien du cap des réformes engagées.

Au niveau des réformes relatives à la gestion des finances publiques, la mise en place de certaines mesures en 2014-15 ont continué de porter leurs fruits, notamment dans le domaine fiscal. Pour 2017 et 2018, les réformes des recettes planifiées, comme la mise en place d'une facture unique mentionnant le numéro d'identification fiscale, devraient renforcer les perspectives et entraîner une hausse des recettes. Les dépenses ont été, elles, plus importantes qu'en 2015, notamment du fait du remboursement de la dette interne. Le taux de pression fiscale stagne à 9.6 % du PIB. Le solde budgétaire global se situe à -4.0 % du PIB et le solde primaire à -3.3 % en 2016. Enfin, l'inflation, est estimée à 2.6 % sur fond de reprise de la demande.

La situation sociale et du développement humain n'a pas connu de changements importants par rapport à l'année précédente et la situation globale demeure préoccupante. Le pays détient l'un des plus bas indicateurs de développement humain (IDH). Les carences sont néanmoins importantes et sont d'autant plus marquées concernant les femmes et les populations rurales. L'absence de budget pour l'année 2016 n'a pas permis de planification efficace dans les secteurs sociaux. Les difficultés fiscales devraient continuer de peser sur le sous-investissement chronique et ne pas permettre d'amélioration marquante en termes de développement humain.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	5.8	4.9	4.8	5.0
Croissance du PIB réel par habitant	3.3	2.5	2.4	2.7
Inflation	1.5	2.6	2.7	2.6
Solde budgétaire (% PIB)	-2.4	-4.0	-1.9	-1.4
Compte courant (% PIB)	-1.0	-2.2	-3.0	-3.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

GUINÉE ÉQUATORIALE

- Le PIB réel s'est contracté de 8.2 % en 2016 et devrait de nouveau diminuer de 5.9 % en 2017. Cette récession est liée à une plus faible production dans les secteurs pétrolier et gazier.
- Les importantes recettes tirées de l'exploitation des hydrocarbures ont permis de poursuivre en 2016 les grands changements structurels que connaît le pays depuis plus de 20 ans, tant sur le plan des infrastructures que du développement humain.
- Un des défis majeurs pour stimuler l'entrepreneuriat est l'ouverture du marché, en particulier l'amélioration du climat des affaires et une meilleure intégration régionale.

En 2016, l'économie de la République de Guinée équatoriale (RGE) reste marquée par la prédominance des hydrocarbures, qui représentaient 85 % du produit intérieur brut (PIB) et plus de 94 % des exportations en 2015, selon le Fonds monétaire international (FMI). Les autres secteurs relativement importants sont la construction (7 % du PIB en 2015), l'agriculture, la foresterie et la pêche (2 % du PIB), ainsi que le commerce (1.6 %). Bien que ces secteurs progressent relativement par rapport au secteur des hydrocarbures, cette amélioration reste très marginale depuis 2013. La diversification économique, qui tarde à se matérialiser, demeure un objectif important pour la croissance et la stabilité économique du pays à moyen et long terme. Ces trois dernières années, la chute du prix du pétrole a affecté lourdement l'effort de développement du pays.

La chute des cours a des conséquences immédiates et durables sur le budget de la RGE, d'autant qu'elle s'accompagne d'un déclin de la production, estimé à 155 000 barils équivalent pétrole par jour en 2015, en baisse de près de 5 % en volume par an ces 10 dernières années. Cette chute des prix affecte également la structure de la balance des paiements, en raison de plus faibles recettes d'exportation. La baisse des recettes de l'État pèse directement sur le reste de l'économie, au vu de l'importance des commandes publiques dans la stimulation des secteurs hors hydrocarbure. Il est à noter que les dépenses d'investissements reflétées dans la Loi de finances 2015 (1 951 milliards de francs CFA) correspondent à 85 % des recettes prévues. La Loi de finances 2016, sur fonds de récession, indique que les autorités ont choisi de maintenir un fort niveau d'investissements, tout en préservant les grands équilibres.

Le secteur privé équato-guinéen ressemble à celui de beaucoup d'autres pays en développement, malgré des caractéristiques propres. Les grandes entreprises exploitent les matières premières et sont presque exclusivement étrangères. En face, se trouvent les petites entreprises locales, désavantagées par la faiblesse du climat des affaires. Le mouvement de réformes a été amorcé, mais le chantier avance lentement. La sortie de ce schéma grâce à la constitution d'une classe locale d'entrepreneurs nécessitera encore du temps et de l'engagement politique. C'est le défi à relever au cours des prochaines décennies. La Guinée équatoriale possède en effet d'importants atouts propices à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation. Les infrastructures dont s'est doté le pays sont de classe mondiale, tant au niveau routier, portuaire que sur le plan de l'énergie. Un autre avantage majeur dans le développement de l'entrepreneuriat en Guinée équatoriale réside dans la diversité culturelle de sa population et le retour d'une diaspora bien formée et désireuse d'investir dans le pays. Cette frange de la population est formée essentiellement par des jeunes qui parlent plusieurs langues et qui représentent un atout propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation, outils nécessaires à la relance de l'économie.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	-8.3	-8.2	-5.9	-2.7
Croissance du PIB réel par habitant	-11.3	-11.1	-8.7	-5.5
Inflation	1.7	1.5	1.4	1.5
Solde budgétaire (% PIB)	-3.2	-5.4	-5.3	-5.0
Compte courant (% PIB)	-16.8	-11.6	-6.6	-5.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



KENYA

- La croissance du PIB réel a progressé, passant de 5.6 % en 2015 à 6.0 % en 2016 selon les estimations, et devrait progresser en 2017 et 2018, à la faveur d'investissements importants et de l'expansion du secteur des services.
- L'environnement macroéconomique a été marqué par la stabilité, avec une inflation à un seul chiffre (autour de 6.0 % en 2016), dans le contexte du lancement de la campagne pour les élections législatives d'août 2017.
- Le Kenya possède un secteur de l'entrepreneuriat bien développé par rapport à ses voisins, mais pourrait lui donner plus d'importance sur la scène mondiale en accroissant les investissements dans les technologies de l'information.

La croissance du PIB a progressé pour s'établir à 6.0 % en 2016, contre 5.6 % en 2015, tirée par le BTP, l'industrie manufacturière, la finance et l'assurance, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et le commerce de gros et de détail. Les perspectives sont bonnes, avec une croissance prévue à 6.1 % en 2017 et 6.5 % en 2018. Selon les projections de l'indice des prix à la consommation (IPC), l'inflation devrait rester légèrement au-dessus de 5.0 % sur la même période. Les projections pour le court et moyen terme se fondent sur les hypothèses suivantes : précipitations accrues qui devraient améliorer la production agricole ; stabilité de l'environnement macroéconomique ; maintien des cours mondiaux du pétrole à un niveau bas ; maintien de la stabilité du shilling kenyan (KES) ; amélioration de la sécurité qui devrait doper le secteur du tourisme ; et poursuite des réformes en matière de gouvernance et de justice.

Le paysage politique a été marqué en 2016 par la campagne pour les élections législatives d'août 2017. Deux coalitions se sont constituées, l'une centrée autour du *Jubilee Party* au pouvoir et l'autre autour du principal groupe d'opposition, la *National Super Alliance* (NASA). Les partis d'opposition ont mené une campagne énergique appelant à une remise à plat du cadre électoral. Par conséquent, la législation a été modifiée pour donner lieu à une révision des listes électorales et à une nouvelle organisation du calendrier et du financement des élections. Tous les membres de la Commission indépendante chargée des élections et du découpage électoral ont été remplacés en janvier 2017.

Le Kenya possède un secteur de l'entrepreneuriat bien développé au regard des normes régionales, mais pourrait lui donner plus d'importance sur la scène mondiale en accroissant les investissements dans les technologies de l'information. Le pays ambitionne de se doter d'un secteur manufacturier solide, diversifié et compétitif afin d'accompagner sa transformation en une économie industrialisée à revenu intermédiaire à l'horizon 2030. L'objectif global pour le secteur industriel est d'accroître sa contribution au PIB d'au moins 10 % par an et de faire du Kenya le carrefour industriel du continent africain.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	5.6	6.0	6.1	6.5
Croissance du PIB réel par habitant	3.0	3.4	3.5	3.9
Inflation	6.6	6.3	5.5	5.1
Solde budgétaire (% PIB)	-8.2	-7.8	-7.5	-4.3
Compte courant (% PIB)	-8.7	-6.0	-6.2	-7.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

LESOTHO

- L'économie du Lesotho est sur la voie de la reprise : la croissance du PIB, essentiellement tirée par l'essor du secteur tertiaire et les investissements miniers, ressort à 3.1 % en 2016 et elle devrait poursuivre sur sa lancée en 2017 et 2018.
- Malgré l'embellie économique, la pauvreté s'est accrue sous l'effet du chômage et des inégalités : elle touche actuellement 56.2 % de la population. Le Lesotho doit s'attaquer plus résolument à ce fléau pour parvenir à un développement plus inclusif.
- La politique actuelle lie entrepreneuriat et industrialisation, ce qui est essentiel pour créer des emplois. Elle pourrait être soutenue par une multitude de facteurs, dont l'entrepreneuriat technologique, qui est au cœur de tout processus de transformation structurelle significatif.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) du Lesotho, estimée à 3.1 % en 2016 contre 2.8 % en 2015, atteste de la reprise de l'économie résultant du dynamisme du secteur tertiaire, des investissements miniers en cours et d'une croissance régulière du secteur de l'électricité et de l'eau. À moyen terme, la croissance devrait s'accroître et atteindre 3.5 % en 2017 et 4.6 % en 2018.

Cependant, la pauvreté, les inégalités et le chômage restent les principaux facteurs qui pèsent sur le développement du pays, malgré des taux d'alphabétisation élevés et d'importants investissements sociaux réalisés au fil des ans. Le taux de pauvreté national (à 1.25 USD par jour en parité de pouvoir d'achat) a augmenté et est actuellement de l'ordre de 56.2 %. La majorité des pauvres vivent en zone rurale. Plus de 50 % de la population est au chômage et les inégalités, mesurées par un indice de Gini égal à 0.5, sont jugées inacceptables.

Le Plan national de développement stratégique (2012-17) du Lesotho prévoit d'accroître la participation du secteur privé et de promouvoir l'entrepreneuriat pour stimuler l'industrialisation. À cette fin, il envisage de transformer les institutions de développement des compétences et d'élargir le socle de compétences et la base d'innovation. Bien que la politique actuelle relie l'entrepreneuriat et le cadre d'industrialisation, de nombreux facteurs empêchent de renforcer cette interaction : l'inadéquation des compétences, l'absence de transfert des compétences par les entrepreneurs étrangers qui craignent que les entrepreneurs locaux imitent leurs produits, le manque de compétences entrepreneuriales pour diversifier les produits, la faiblesse de l'entrepreneuriat technologique, qui est au cœur de tout processus de transformation structurelle significatif, et l'absence d'opportunités due au manque d'accès au financement, à l'information et aux infrastructures.

Le rapport sur les Perspectives économiques en Afrique insiste sur la nécessité d'adopter une stratégie agressive contre le chômage, la pauvreté et les inégalités, basée sur des politiques de croissance plus inclusives. Il suggère en outre que le Plan national de développement stratégique (PNDS), qui cherche à élargir le socle de compétences et la base d'innovation et à promouvoir l'adoption des technologies, incite les entreprises chefs de file à resserrer leurs liens avec les entrepreneurs locaux émergents, afin d'accroître l'offre. Il propose également d'intensifier le dialogue avec les entrepreneurs existants en vue de promouvoir le développement des compétences et leur transfert entre entrepreneurs étrangers et locaux.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	2.8	3.1	3.5	4.6
Croissance du PIB réel par habitant	1.6	1.9	2.4	3.5
Inflation	3.1	6.6	6.7	6.0
Solde budgétaire (% PIB)	0.6	-3.1	-8.6	-13.1
Compte courant (% PIB)	-9.8	-14.8	-14.6	-15.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

LIBÉRIA

- Les faibles prix des produits de base continuent de peser sur l'économie du Libéria, qui s'est contractée de 0.5 % selon les estimations en 2016. La croissance économique devrait se renforcer à moyen terme et se situer autour de 4.0 % en 2017.
- Le gouvernement sera confronté à une tâche difficile : il devra rester concentré sur les priorités de développement pendant une année électorale, tout en composant avec une faible croissance qui pèse sur les recettes, une capacité d'emprunt limitée et des pressions accrues sur les dépenses liées à la sécurité et aux élections.
- Le gouvernement poursuit un certain nombre de mesures pour diversifier l'économie, accroître la productivité et l'entrepreneuriat, et promouvoir la création de valeur ajoutée et l'investissement dans le secteur agricole.

Le Libéria est toujours aux prises avec une baisse des prix des produits de base qui s'est traduite par une croissance voisine de zéro pour la troisième année consécutive en 2016. D'après les estimations, l'économie s'est contractée de 0.5 % en 2016. En prévision d'une croissance modérée pour les prochaines années dans les secteurs du minerai de fer et du caoutchouc, les pouvoirs publics cherchent à diversifier l'économie en augmentant la productivité dans le secteur agricole. On peut tabler sur une reprise de la croissance autour de 4.0 % en 2017, essentiellement grâce à une augmentation de la production d'or et de minerai de fer, à des projets d'investissement et à une expansion de l'agriculture. À moyen terme, la croissance devrait néanmoins rester inférieure aux niveaux des années précédentes.

Déjà mise à mal par la faible croissance, la politique budgétaire est en plus confrontée à l'augmentation des dépenses liées aux élections et à la sécurité. Avec le retrait de la force de maintien de la paix des Nations Unies, le gouvernement assume désormais l'entière responsabilité de la sécurité. Cette situation pourrait accroître l'incertitude, d'autant que les élections auront lieu en octobre 2017. Compte tenu de la faible croissance des recettes publiques et du resserrement des possibilités d'emprunt, la tâche du gouvernement est délicate puisqu'il devra, en pleine période électorale, concilier les dépenses et les emprunts avec les priorités de développement. Il est également crucial que le rythme des réformes de la gestion des finances publiques soit maintenu après les élections.

Les investissements dans la production d'énergie et l'accès à l'électricité aboutissent peu à peu et ces mises en service devraient progressivement lever l'une des grandes contraintes qui pèsent sur l'environnement des affaires. Pour pérenniser ces efforts et obtenir d'autres améliorations, il sera toutefois essentiel de renforcer les capacités dans le secteur de l'énergie. Par ailleurs, plusieurs couloirs de transport majeurs ont été créés. Malgré ces progrès, le pays reste à la traîne dans les classements internationaux relatifs à l'environnement des affaires, qui continue de freiner sa compétitivité, sa productivité et sa croissance. Le gouvernement s'est attelé à améliorer cet environnement, à attirer les investisseurs et à promouvoir la création de valeur ajoutée dans des chaînes de valeur clés de l'agriculture. Il devra intensifier ses efforts pour accroître les revenus et réduire le taux de pauvreté du Libéria, qui s'établit à 54 %.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	0.0	-0.5	4.0	4.4
Croissance du PIB réel par habitant	-2.4	-2.9	1.5	1.9
Inflation	8.0	12.5	10.0	8.6
Solde budgétaire (% PIB)	-8.4	-2.2	-6.2	-7.0
Compte courant (% PIB)	-29.2	-28.5	-22.5	-18.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

LIBYE

- La croissance du PIB réel de la Libye est ressortie à -8.1 % en 2016, contre -10.1 % l'année précédente, grâce à une légère amélioration de la production de pétrole. Elle devrait se redresser à -4.9 % en 2017, après l'exemption du plafond d'approvisionnement de l'OPEP, la reconquête des ports dans l'est du pays et la réouverture d'oléoducs.
- En lutte permanente pour le pouvoir, les gouvernements rivaux ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente.
- L'instabilité politique, la crise humanitaire et l'insécurité continuent d'entraver les efforts de reprise du contrôle de l'économie, et la plupart des stratégies nationales, notamment celles axées sur l'industrialisation et l'entrepreneuriat, restent en suspens.

Après s'être contractée de 8.1 % en 2016, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'établira, d'après les projections, à -4.9 % en 2017 et à -3.0 % en 2018, car le cours du pétrole devrait augmenter et la production de brut remonter à environ 900 000 barils par jour (bpj) en 2017 et 2018, contre moins de 400 000 bpj en 2016.

L'Accord politique libyen (*Libyan Political Agreement – LPA*) signé à la mi-décembre 2015 a constitué une tentative de mettre fin à la crise politique qui s'éternisait depuis l'été 2014. Il a débouché sur la formation d'un Conseil présidentiel, qui dirige un gouvernement provisoire d'unité nationale, établi à Tripoli, mais non reconnu par la Chambre des représentants basée, elle, à Tobrouk. En conséquence, l'économie continue de pâtir de l'instabilité politique et de l'insécurité. L'effondrement de la production de pétrole et la forte volatilité du cours affectent à la fois le compte courant et les recettes budgétaires du pays. Contrairement aux années précédentes, le budget de 2016 n'a pas été approuvé. Le gouvernement d'unité nationale et la Banque centrale de Libye (CBL) s'étaient entendus sur un budget d'urgence pour 2017, qui a toutefois été rejeté par la Chambre des représentants. Afin de maîtriser les dépenses dans un contexte de diminution des revenus pétroliers, la CBL poursuit ses décaissements uniquement pour verser les salaires et les principales subventions, alors que le chômage reste élevé, à 19.2 % en 2016.

Les stratégies d'aide à l'industrie et à l'entrepreneuriat n'ont pas pu être déployées à ce jour. Le manque de coordination institutionnelle dans le secteur public et la chute des rentes pétrolières pèsent sur le recouvrement des recettes, les comptes et la gestion budgétaire de l'État, tout en retardant les efforts et les projets destinés à permettre à la Libye de diversifier son économie afin qu'elle soit moins tributaire du pétrole et plus tournée vers l'industrialisation.

Les perspectives économiques pour 2017 et 2018 dépendront largement de l'unité politique et de l'ampleur des améliorations sur le plan de la sécurité. Si des progrès sont réalisés, l'économie se redressera lentement, surtout dans le secteur pétrolier. Elles sont également suspendues à l'issue des tentatives de diversification économique. De vastes programmes de réformes, une capacité accrue à mobiliser des ressources extérieures et la diversification pourraient (si les conditions le permettent) libérer le potentiel de croissance et s'accompagner d'importants changements économiques pour la Libye.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	-10.1	-8.1	-4.9	-3.0
Croissance du PIB réel par habitant	-9.8	-7.3	-2.7	-1.5
Inflation	9.8	25.7	12.9	10.1
Solde budgétaire (% PIB)	-52.5	-53.8	-51.5	-51.1
Compte courant (% PIB)	-41.8	-37.8	-28.4	-21.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

MADAGASCAR

- L'économie a progressé de 4.0 % en 2016 et devrait s'élever à 4.5 % en 2017, après cinq années de faible croissance.
- Cette perspective suppose cependant un environnement politique stable et la mise en oeuvre des réformes structurelles.
- Pour rattraper son retard en matière d'industrialisation et favoriser une croissance inclusive, Madagascar doit mener à bien sa stratégie de développement des zones économiques spéciales (ZES) tout en aidant les très petites entreprises à se transformer avec l'aide d'un secteur financier adapté aux besoins des « jeunes pousses ».

Les perspectives économiques sont favorables, avec une croissance de 4.0 % en 2016 projetée à 4.5 % en 2017, axée sur la filière bois, l'agro-industrie, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme et l'agriculture.

La performance de l'économie dépendra à terme des efforts de stabilisation du cadre macroéconomique, d'une amélioration de l'environnement des affaires pour attirer l'investissement privé, et du renforcement de la gouvernance, notamment de la Société nationale d'eau et d'électricité (*Jirama – Jiro sy rano malagasy*). Les perspectives économiques sont également subordonnées à la capacité des autorités et des acteurs à promouvoir un environnement politique apaisé favorisant la stabilité. Les autres risques de moyen terme sont les chocs climatiques récurrents (sécheresse au sud de l'île, inondations au nord). L'inflation devrait se maintenir à 7.0 % en moyenne annuelle à condition que les cours pétroliers se maintiennent sur le marché international et que le nouveau statut de la Banque centrale lui permette de renforcer son indépendance en matière de politique monétaire et d'orientation financière.

Le contexte social reste marqué par la pauvreté, la malnutrition et les inégalités croissantes, elles-mêmes attisées par une croissance démographique de 2.8 % par an. La population est relativement jeune, avec 76.2 % de moins de 35 ans. Le marché du travail est dominé par le sous-emploi et la précarité de l'emploi. Quatre travailleurs sur cinq ont un emploi fragile (faiblement rémunéré, ou/et précaire), alors que 400 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail.

Avec une part de 14.8 % dans le PIB, l'industrie malgache est très en retard au regard de nombreux pays africains. Cependant, le pays regorge d'entreprises de très petite taille, dont la majorité évolue dans le secteur informel. Pour répondre aux défis d'une transformation structurelle de l'économie propice à une croissance économique plus inclusive, le pays a besoin de combiner sa politique de développement des zones économiques spéciales (ZES) avec une politique de promotion de l'entrepreneuriat, notamment auprès des jeunes. Une telle approche suppose un cadre institutionnel et réglementaire propice au développement des entreprises de très petite taille, et, d'autre part, la mise en place d'un éventail d'incitations susceptibles d'améliorer leur productivité. Parmi ces incitations, il paraît crucial d'instaurer des services financiers accessibles et adaptés. Et pour intégrer les synergies entre entrepreneuriat et industrialisation, il faudra accentuer les politiques de soutien à l'innovation, notamment en créant des services financiers adaptés aux besoins des jeunes pousses (*start-up*).

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	3.1	4.0	4.5	4.8
Croissance du PIB réel par habitant	0.3	1.2	1.7	2.0
Inflation	7.4	7.1	7.0	6.5
Solde budgétaire (% PIB)	-3.2	-3.2	-4.3	-3.7
Compte courant (% PIB)	-1.9	-2.3	-3.2	-3.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

MALAWI

- La croissance économique est restée atone en 2016, à 2.7 %, principalement en raison de la sécheresse engendrée par El Niño. Elle devrait toutefois ressortir à 4.0 % en 2017, puis à 5.0 % en 2018.
- Le Malawi a été l'un des pays d'Afrique australe les plus gravement touchés par la sécheresse, 36 % de sa population ayant nécessité une aide alimentaire. Le pays doit impérativement devenir plus résilient aux chocs climatiques pour assurer sa sécurité alimentaire et parvenir à un développement durable.
- Pour créer des conditions propices à l'industrialisation, le pays devra s'appuyer sur une politique nationale cohérente de promotion et de développement de l'entrepreneuriat, qui suppose des initiatives multiformes pour améliorer l'environnement des affaires, développer les compétences et renforcer la prestation de services d'appui au développement des petites, moyennes et micro-entreprises (MPME).

En 2016, l'économie du Malawi a de nouveau rencontré des difficultés liées aux conditions climatiques défavorables. La production du maïs, principal aliment de base du pays, a baissé de 14.0 % en raison de la sécheresse. Pour combler cette insuffisance, les autorités ont importé cette céréale à un coût élevé.

La sécheresse a également nui à l'approvisionnement en électricité, bridant l'activité économique de secteurs tels que l'industrie manufacturière, pour laquelle le taux d'utilisation des capacités a été faible. Les difficultés économiques ont été exacerbées par faibles recettes issues de la production de tabac, la dépréciation rapide du kwacha, le haut niveau d'inflation et des taux d'intérêt élevés, qui ont ébranlé la confiance des consommateurs et des entreprises.

En 2016, l'inflation annuelle moyenne non corrigée s'élevait à 22.6 %, un chiffre légèrement inférieur à 2015 (21.0 %), qui s'explique principalement par l'inflation galopante des denrées alimentaires. Le pays a poursuivi sa politique de resserrement monétaire en vue de contenir l'inflation. Cette dernière devrait chuter à 16 % à la fin de l'année 2017, puis à 9.7 % en 2018, moyennant le retour à la normale de l'offre des produits alimentaires, l'amélioration de la discipline budgétaire et la stabilisation du kwacha zambien (ZMW). Néanmoins, les risques de hausse de l'inflation restent élevés compte tenu de l'augmentation escomptée des cours internationaux du pétrole et de la persistance de pressions sur l'emprunt national. La Banque de réserve du Malawi (RMB) devrait donc rester prudente et ne diminuer son taux directeur qu'une fois les prévisions inflationnistes revues à la baisse.

Au cours de l'exercice 2015/16, la gestion de la politique budgétaire a été malmenée par des recettes insuffisantes, l'absence de soutien budgétaire des donateurs, les pressions sur les dépenses dues au coût du service de la dette intérieure et le coût élevé des subventions sur les engrais. Malgré un durcissement de la politique budgétaire, l'emprunt intérieur net a dépassé le budget de 1.0 % du produit intérieur brut (PIB) en raison des fonds supplémentaires débloqués pour résoudre la crise alimentaire. Dans le cadre du budget 2016/17, le Malawi a poursuivi son effort de consolidation budgétaire en réformant son programme de subvention des intrants agricoles (Farm Input Subsidy Programme, FISP) et en limitant la hausse des traitements dans le secteur public.

La croissance du PIB réel devrait ressortir à 4.0 % en 2017 pour atteindre 5.0 % en 2018, tirée par l'agriculture et les services. Cependant, les perspectives économiques demeurent entachées de risques importants, en raison notamment de l'inflation, des faibles prix du tabac et de l'incertitude concernant les dons extérieurs.

Le développement de l'entrepreneuriat doit être davantage soutenu au Malawi, compte tenu des talents et du potentiel existants. La croissance des MPME pourrait être renforcée par de meilleurs services de soutien aux entreprises, un accès amélioré au financement et la création de liens plus forts avec les marchés. Pour stimuler l'industrialisation, l'adoption d'une approche cohérente et coordonnée du développement entrepreneurial s'impose.



Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	2.9	2.7	4.0	5.0
Croissance du PIB réel par habitant	-0.2	-0.4	0.9	1.9
Inflation	21.0	22.6	16.0	9.7
Solde budgétaire (% PIB)	-6.5	-6.1	-5.6	-3.4
Compte courant (% PIB)	-8.2	-13.9	-10.7	-10.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



MALI

- La croissance économique a été robuste en 2016 (5.3 %) et devrait se maintenir en 2017 grâce à une forte demande intérieure.
- Malgré la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale en juin 2015, la situation sécuritaire a été préoccupante en 2016, avec des attaques incessantes de rebelles contre les forces de l'ONU et l'armée nationale, mais aussi entre eux.
- Le secteur entrepreneurial, modeste et concentré autour de la capitale Bamako, présente de réelles opportunités d'investissement, mais doit faire face à des obstacles importants que s'attachent à lever les autorités.

L'économie malienne a fortement souffert de la crise de 2012, mais la reprise a été confortée en 2016. Les estimations de croissance de l'année 2016 (5.3 %), la poursuite du soutien financier de la communauté internationale et les mesures envisagées par le gouvernement dans le cadre de son programme de réformes économiques et financières permettent d'espérer un retour du pays sur le sentier de croissance des années 2000-10 (5.7 % en moyenne)¹.

Les exportations maliennes sont soumises aux variations des cours mondiaux et aux aléas climatiques, car constituées aux deux tiers par l'or et, dans une moindre mesure, par le coton. Ces deux produits représentaient respectivement 70 % et 10 % des exportations en 2016. Par ailleurs, le pays fait face au défi d'une forte croissance démographique (3.0 % par an) qui ne permet pas d'envisager un doublement du revenu par habitant – 790 USD (dollars américains) en 2016 – avant trente-cinq ans, en conservant le taux de croissance de 2016.

La situation sécuritaire continue d'être instable. Il y a eu des enlèvements de personnes, des combats armés au sein de groupes rebelles et entre groupes rebelles et forces armées maliennes et onusiennes non seulement dans les régions du nord du pays, mais également dans le centre, où l'on a enregistré des attentats et actes terroristes, notamment à Bamako. Cette insécurité affecte la stabilité politique et institutionnelle ainsi que la prospérité socio-économique. Elle est étroitement liée à la gestion de l'espace sahélien, où la faible représentation de l'autorité de l'État a ouvert la voie à la prolifération et à la prospérité d'activités illégales et du crime organisé. Toutefois, la volonté affichée des autorités de mettre fin à ces troubles ainsi que la mobilisation accrue de la communauté internationale permettent d'envisager des perspectives optimistes à moyen terme.

Du fait de la reprise amorcée depuis 2013, la croissance économique devrait rester supérieure à sa tendance (environ 4.5 %) jusqu'à la fin 2018, avec un taux de 5.4 % en 2017 et 5.0 % en 2018, puis retomber à son niveau tendanciel. Quant au taux d'inflation, il devrait se situer dans les années à venir largement en deçà du plafond de 3.0 % de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), avec un taux de 0.9 % en 2017 et 1.6 % en 2018. Néanmoins, ces perspectives optimistes sont sujettes à des risques. Et cela pour plusieurs raisons. D'abord, des revers dans le rétablissement de la sécurité pourraient avoir des répercussions négatives sur la confiance des consommateurs, des bailleurs de fonds et des investisseurs, ainsi que sur l'augmentation des dépenses de sécurité au détriment des programmes sociaux. Ensuite, la forte dépendance de l'économie à l'égard des exportations d'or et de coton expose la balance des paiements et, dans une moindre mesure, les finances publiques aux fluctuations des prix internationaux des produits de base. Enfin, des défaillances dans la gestion des finances publiques pourraient affecter la confiance des consommateurs, des entreprises et des financiers internationaux, et ainsi freiner la croissance. Par ailleurs, une politique budgétaire prudente préservant les niveaux soutenables de déficit et une politique d'endettement conforme au risque actuel de surendettement modéré devraient guider la gestion publique.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	6.0	5.3	5.4	5.0
Croissance du PIB réel par habitant	3.0	2.3	2.4	2.0
Inflation	1.4	0.3	0.9	1.6
Solde budgétaire (% PIB)	-1.8	-4.2	-4.0	-3.4
Compte courant (% PIB)	-7.4	-6.7	-6.9	-5.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

1. En 2012, le pays a connu une récession (taux de croissance du PIB de -0.8 %), après avoir augmenté de 2.7 % en 2011. La reprise a débuté en 2013, avec un taux de croissance de 2.3 % et s'est poursuivie en 2014 et 2015 avec des taux de 7.0 % et 6.0 % respectivement.

MAROC

- La croissance au Maroc s'est limitée à 1.5 % en 2016, en raison de la mauvaise pluviométrie, mais elle est attendue à 3.7 % en 2017.
- Les élections législatives ont abouti en octobre 2016 à la victoire du Parti de la justice et du développement (PJD, droite islamiste).
- La COP22 s'est tenue à Marrakech en novembre 2016 et a abouti à l'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris, ratifié par 115 pays, représentant plus de 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Limitée à 1.5 % en 2016, en raison de la mauvaise pluviométrie, la croissance est attendue à 3.7 % en 2017. Les grandes politiques publiques commencent à porter leurs fruits, avec la diversification progressive des sources de croissance dans l'agriculture et l'essor continu de l'industrie, automobile en tête. L'amélioration exceptionnelle du climat des affaires (en progression de 60 places depuis 2008 dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale), le développement soutenu des infrastructures (portuaires et ferroviaires en particulier pour 2016) et la stabilité du pays permettent d'attirer les investissements directs étrangers (IDE), de façon remarquable à l'échelle de la sous-région et du continent. Cette dynamique va de pair avec l'amélioration des principaux agrégats macroéconomiques, avec un déficit budgétaire attendu à 3.0 % en 2017.

Deux grandes tendances se dessinent en termes de politiques publiques en 2016. Premièrement, l'organisation de la Conférence des parties (COP22) sur le climat à Marrakech a été le point d'orgue d'une année résolument tournée vers les questions environnementales. La première centrale du complexe solaire Noor à Ouarzazate a été inaugurée en février 2016, et les travaux des deuxième et troisième centrales lancés. De plus, l'opération Zéro-Mika a abouti à l'interdiction totale des sacs en plastique, grâce à la sensibilisation et l'instauration d'alternatives. Deuxième grande tendance : le Maroc resserre ses liens avec l'Afrique de manière active. Le souhait formulé par le roi Mohammed VI de voir le pays réintégrer l'Union africaine (UA) lors de son 27^e sommet en juillet 2016 s'est concrétisé en janvier 2017. Cette annonce a été suivie par l'organisation en octobre 2016 d'une tournée royale dans en Tanzanie, au Rwanda, en Éthiopie, à Madagascar et au Nigéria, autant de partenaires moins traditionnels que les pays d'Afrique de l'Ouest francophone. La construction d'un gazoduc reliant le Maroc et le Nigéria a ainsi été lancée en décembre et un contrat de 2 milliards d'euros (EUR) signé avec l'Éthiopie pour édifier un complexe industriel visant à rendre ce pays autosuffisant à l'horizon 2025 dans sa production d'engrais agricoles.

Du point de vue de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation, thématique des Perspectives économiques de l'Afrique (PEA) en 2017, les performances des nouveaux métiers du Maroc (automobile, aéronautique et électronique) ont permis de modifier en profondeur le panier des exportations, après une décennie de stratégies actives dans ce sens. Néanmoins, des obstacles au développement des entreprises persistent. Le diagnostic de croissance, réalisé en 2015 par la Banque africaine de développement (BAfD), les autorités et le *Millennium Challenge Corporation* (MCC), identifie l'éducation et certains aspects de l'environnement réglementaire (fiscalité, système juridique, foncier) comme les contraintes majeures au développement des petites et moyennes entreprises (PME). Le poids du secteur informel est lui aussi régulièrement pointé du doigt. Le développement du statut de l'auto-entrepreneur en 2015 et l'extension progressive de la couverture sociale aux indépendants devraient permettre de faire passer vers le secteur formel une partie des acteurs engagés dans l'informel.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.5	1.5	3.7	3.6
Croissance du PIB réel par habitant	3.2	0.2	2.5	2.4
Inflation	1.6	1.6	2.1	1.3
Solde budgétaire (% PIB)	-4.9	-3.9	-3.0	-2.8
Compte courant (% PIB)	-2.5	-3.8	-3.4	-2.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

MAURICE

- L'économie a connu une croissance modérée, estimée à 3.6 % en 2016, contre 3.4 % en 2015, reflétant une légère augmentation de l'investissement intérieur pratiquement neutralisée par une demande extérieure atone.
- La stabilité politique et la bonne gestion macroéconomique continuent d'inspirer confiance aux investisseurs. L'amélioration des compétences et des niveaux de productivité devrait permettre au pays d'être plus compétitif et innovant.
- L'État s'est montré fermement déterminé à promouvoir l'industrialisation et l'entrepreneuriat pour favoriser une croissance économique durable et accroître sa compétitivité.

L'économie mauricienne a progressé de 3.6 % en 2016, suite à une timide reprise de l'investissement privé qui a toutefois été neutralisée par une demande extérieure atone. La croissance économique a été tirée par le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et par le secteur des finances et de l'assurance, qui ont respectivement progressé de 6.3 %, et de 5.6 %. Ces progrès ont été en partie annulés par les mauvaises performances des secteurs de la construction et de l'agriculture qui se sont contractés respectivement de 5.4 % et de 2.4 %. Le déficit budgétaire a été ramené à 3.4 % du Produit intérieur brut (PIB) à la clôture de l'exercice 2015/16, bien que l'État ait déployé plusieurs nouveaux programmes sociaux, car il a réduit ses dépenses d'équipement. En juillet 2016, le Comité de politique monétaire de la Banque de Maurice a abaissé son taux directeur de 40 points de base, à 4.0 %, pour tenir compte de la faible inflation et de la demande intérieure et extérieure atone. L'inflation mesurée par l'indice global des prix à la consommation a reculé tout au long de l'année 2016, pour s'établir à 1.3 % en décembre, principalement en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires (qui représentent 27.3 % du panier de l'indice des prix à la consommation (CPI), et de la chute des cours mondiaux du pétrole (le transport représente 15 % du panier CPI à Maurice). Le déficit global de la balance courante a été ramené à 3.9 % du PIB en 2016, une tendance qui devrait se poursuivre grâce au tourisme et au prix du pétrole qui reste faible. Au 30 novembre 2016, les réserves internationales brutes du pays étaient évaluées à 4.9 milliards USD, soit l'équivalent de 8.4 mois d'importations.

L'île Maurice bénéficie d'une stabilité politique et d'une gestion macroéconomique saine, avec une croissance soutenue par une augmentation de l'investissement direct étranger (IDE). De par sa situation stratégique, Maurice est aussi une passerelle pour les investissements partant d'Europe et d'Asie vers l'Afrique. La vision stratégique du gouvernement est énoncée dans le document de politique à long terme intitulé *Réaliser le deuxième miracle économique et la Vision 2030*, et dans le programme gouvernemental à court et moyen terme pour 2015-19, qui prône une économie plus diversifiée et inclusive. L'économie océanique constitue une autre priorité.

Les autorités étudient actuellement des approches innovantes pour promouvoir l'IDE et accélérer la diversification et la modernisation. Le but est d'encourager les exportations via le resserrement des liens avec les importateurs et l'exploitation de marchés de niche et de marchés régionaux, tout particulièrement en Afrique subsaharienne. Des accords avec le Ghana, le Sénégal et Madagascar ont été approuvés en vue de créer des zones économiques spéciales (ZES) dans ces pays et d'ouvrir des marchés de niche pour les industries d'exportation mauriciennes. Le gouvernement actuel entend faire de Maurice une nation d'entrepreneurs, comme cela a été clairement expliqué dans le discours de présentation du budget 2016/17, où un train de mesures a été annoncé pour promouvoir le développement et financer les micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	3.4	3.6	3.5	3.8
Croissance du PIB réel par habitant	3.1	3.3	3.2	3.5
Inflation	1.3	1.3	2.5	2.7
Solde budgétaire (% PIB)	-3.5	-3.4	-3.6	-3.5
Compte courant (% PIB)	-4.8	-3.9	-4.8	-5.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

MAURITANIE

- La croissance de l'économie a progressé, passant de 2.0 % en 2015 à 3.1 % en 2016 selon les estimations, malgré une baisse drastique des cours du minerai de fer.
- Les perspectives économiques sont plus favorables à court et moyen terme, notamment grâce aux perspectives de productions minières et industrielles à la hausse, aux bonnes performances de l'agriculture et de la pêche et à la poursuite des réformes structurelles.
- L'amélioration du climat des affaires est cruciale pour l'émergence d'une véritable classe d'entrepreneurs nationaux susceptibles d'intensifier l'industrialisation et de générer des emplois décents, contribuant ainsi à réduire la pauvreté et les inégalités sociales.

Après la décélération de la croissance économique observée en 2015, avec un taux de croissance de 2.0 %, l'année 2016 a été marquée par un léger rebond avec un taux estimé à 3.1 %, porté par les bonnes performances du secteur primaire et par le redressement du secteur minier. En effet, la part du secteur primaire dans le produit intérieur brut (PIB) réel est ainsi passée à 29.1 % en 2016 contre 28.6 % en 2015. Le secteur minier a quant à lui connu un léger redressement pour se situer à 5.6 % du PIB réel contre 4.9 % en 2015, sous l'effet notamment de la mise en exploitation du nouveau champ minier de fer Guelb II, et de la promotion du potentiel géologique et minier national. Malgré une progression de 0.2 %, la contribution du secteur manufacturier au PIB (6.7 % en 2016) demeure en deçà de son niveau d'avant 2005, qui était d'environ de 10 %. La consolidation du mouvement de tertiarisation de l'économie mauritanienne s'est poursuivie avec la plus forte contribution au PIB réel, soit 35 %.

Les perspectives économiques sont favorables à court et moyen terme, portées notamment par : i) le relèvement de la production annuelle de la SNIM ; ii) les bonnes performances du sous-secteur de l'agriculture irriguée (conséquence de la mise en valeur de nouvelles superficies) et de celui de la pêche ; iii) la poursuite de l'effort d'investissement dans les infrastructures de soutien à la croissance et dans le capital humain ; et iv) la poursuite des réformes structurelles.

L'année 2016 a aussi été marquée par la consolidation des acquis macroéconomiques : l'inflation est ainsi restée à un bas niveau, à 1.9 %, notamment grâce à la hausse modérée des prix des produits alimentaires et à la maîtrise de l'évolution de la masse monétaire. La position budgétaire demeure viable avec un déficit gérable du solde budgétaire global estimé à 3.3 % du PIB en 2016, contre 3.5 % en 2015. Les réserves officielles ont conservé un niveau confortable à fin 2016, estimé à 6.6 mois d'importations. Le déficit courant a poursuivi son fléchissement en 2016 pour se situer à 15.8 %, contre 20 % en 2015.

Toutefois, le pays reste fragilisé par sa dépendance aux matières premières et par des insuffisances inhérentes au climat des affaires. Il importe dès lors : i) d'accélérer les réformes visant à diversifier l'économie pour renforcer sa résilience aux chocs externes ; et ii) de promouvoir la mise en place d'un environnement propice aux affaires. L'amélioration du climat des affaires est une condition nécessaire à l'augmentation quantitative et qualitative des investissements privés. Par ailleurs, la poursuite de l'assainissement du secteur financier et sa dynamisation devraient également offrir de nouvelles opportunités, notamment pour les PME, en contribuant à faciliter l'accès au financement ainsi qu'en développant des activités liées aux services financiers.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	2.0	3.1	4.1	2.4
Croissance du PIB réel par habitant	-0.4	0.6	1.8	0.1
Inflation	0.5	1.9	2.2	4.9
Solde budgétaire (% PIB)	-3.5	-3.3	-3.5	-4.2
Compte courant (% PIB)	-20.0	-15.8	-16.8	-16.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

MOZAMBIQUE

- La croissance du PIB est tombée à 4.3 % en 2016 en conséquence de la rigueur budgétaire, du ralentissement des investissements directs étrangers et de l'affaire des dettes « cachées ». Elle devrait remonter à 5.5 % grâce aux exportations du secteur extractif.
- Bien que l'incidence de la pauvreté ait diminué, le nombre de personnes pauvres reste plus ou moins stable, et l'on observe un creusement des inégalités.
- Le secteur manufacturier, très faible, n'emploie que 3.2 % de la population. Il se compose de micro et petits entrepreneurs (90 %).

La croissance du produit intérieur brut (PIB) du Mozambique, estimée à 4.3 % en 2016, reflète les vulnérabilités du pays. La chute des recettes tirées des exportations traditionnelles s'explique par une demande internationale faible, par la sécheresse due au phénomène El Niño, qui a nui à la production agricole, ainsi que par des problèmes logistiques imputables à un conflit militaire interne. Le manque de devises étrangères, consécutif à l'interruption des grands projets d'exploitation gazière et à la suspension de l'aide budgétaire extérieure, oblige le pays à ne compter que sur sa propre capacité de financement, qui est limitée. Le resserrement monétaire a entraîné une contraction de la demande intérieure, tandis que les importations ont été réduites du fait de la dépréciation persistante du metical (MZN). Une reprise des exportations de charbon et d'électricité, couplée au démarrage annoncé d'un projet d'extraction de gaz naturel en mer, devrait permettre à la croissance d'atteindre 5.5 % en 2017 et 6.8 % en 2018.

Depuis la révélation, en 2016, de 1.4 milliard USD supplémentaires de dettes cachées, le Mozambique est le pays le plus endetté d'Afrique. Le Fonds monétaire international (FMI) le considère comme surendetté et les agences de notation l'ont placé en « défaut partiel » (*restricted default, RD*). Si, à l'avenir, le pays espère générer d'importantes recettes grâce à des projets de gaz naturel liquéfié (GNL), il fait face, à court terme, à une crise de liquidités qui l'empêche d'équilibrer son compte extérieur et de financer son déficit budgétaire. Une politique crédible d'assainissement des finances publiques est essentielle pour garantir la soutenabilité de la dette, et elle doit être s'accompagner d'une restructuration de la dette commerciale. Les décisions politiques nécessaires pour remédier, en particulier, aux problèmes de gouvernance et de responsabilité et résoudre le conflit militaro-politique susciteront des résistances dans le pays. À moyen terme, la résilience économique et le développement inclusif passent par la diversification de la base de production. De récentes données indiquent une lente réduction de la pauvreté, mais aussi des inégalités croissantes entre les régions, ainsi qu'entre les populations rurales et urbaines.

D'importants flux d'investissement direct étranger (IDE) depuis 2000 ont fait de la production d'aluminium, de charbon et de gaz l'atout majeur de l'économie du Mozambique. Le gaz naturel constitue une branche appelée à devenir le principal pôle industriel du pays. Toutefois, ces secteurs sont principalement tournés vers l'exportation, et ne génèrent que peu de valeur ajoutée. Le reste de l'industrie manufacturière stagne dans l'ensemble, à l'exception des aliments et des boissons, ainsi que du tabac et du ciment. Depuis l'indépendance, en 1975, des secteurs traditionnels tels que la céramique, le thé et la noix de cajou, le travail des métaux et le textile ont presque ou entièrement disparu. En 2016, l'État a adopté une nouvelle stratégie qui entend faire de l'industrie le premier moteur de la prospérité.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	6.6	4.3	5.5	6.8
Croissance du PIB réel par habitant	3.8	1.5	2.7	4.1
Inflation	3.6	16.7	15.3	8.2
Solde budgétaire (% PIB)	-2.2	-2.8	-1.3	-1.1
Compte courant (% PIB)	-32.3	-31.1	-30.3	-29.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

NAMIBIE

- La croissance s'est fortement émoussée en 2016, s'établissant à 1.3 %, mais devrait rebondir en 2017, grâce à la reprise du secteur agricole et à l'accélération de la production des nouvelles mines.
- Les mesures d'assainissement budgétaire en cours, qui ont pour but de réduire la dette publique et d'améliorer la balance des opérations courantes, vont devoir protéger les investissements publics vecteurs de croissance.
- La stratégie « *Growth at Home* » en faveur de l'industrialisation et la politique de promotion des petites, moyennes et micro-entreprises établissent des bases solides pour la diversification et la création d'emploi, mais le rythme des réformes de l'environnement des affaires doit s'accélérer pour soutenir l'entrepreneuriat.

Après avoir enregistré des taux de croissance annuels supérieurs à 5.0 % depuis 2010, la croissance de la Namibie s'est fortement émoussée en 2016. La croissance du produit intérieur brut (PIB) a ralenti, passant de 5.3 % en 2015 à une estimation de 1.3 % en 2016, ce qui s'explique par la fin des grands projets de construction minière et l'intensification de l'assainissement budgétaire. En 2017, la croissance du PIB devrait rebondir à 2.5 %, grâce à la reprise du secteur agricole et au renforcement de la production et des exportations des nouvelles mines. Les perspectives à moyen terme sont positives, même s'il existe des risques de ralentissement importants compte tenu de la faiblesse des recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), de l'assainissement budgétaire, de la fragilité des cours mondiaux des matières premières, et de l'augmentation des prix des logements et des prêts contractés par les ménages.

En 2015, la poursuite d'un expansionnisme budgétaire dans le contexte d'une baisse des recettes de la SACU a creusé le déficit budgétaire à 8.7 % du PIB et celui des comptes courants à 13.7 % du PIB. Ces déficits ont été financés par l'émission de l'euro-obligation, qui a contribué à ancrer les réserves de change, mais a fait grimper la dette publique à son plus haut niveau. Cela a conduit les principales agences de notation à revoir la notation souveraine de la Namibie, passée de stable à négative (notation BBB attribuée par Fitch ; 2 septembre 2016 ; www.fitchratings.com/site/pr/1011212), en septembre 2016. Les autorités ont alors dû changer leur politique budgétaire et accéléré la consolidation budgétaire, en proposant une baisse des dépenses jusqu'à 2.8 % du PIB lors de l'examen à mi-parcours du budget 2016/17.

L'inflation est remontée à 6.7 % en 2016 contre 3.4 % en 2015, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des prix administrés. Face à cela, la politique monétaire a été durcie afin d'endiguer la forte progression du crédit, également liée à une augmentation des importations de luxe, au prix croissant des logements et à l'endettement des ménages. La Banque de Namibie (BoN) a relevé le taux des prises en pension à 7 % en avril 2016 pour s'aligner sur le taux directeur de la Banque centrale sud-africaine (*South African Reserve Bank – SARB*) dans le contexte de la zone monétaire commune. Le double déficit du pays devrait se réduire grâce à l'assainissement des finances et à la croissance des recettes d'exportation.

La politique d'industrialisation de la Namibie adoptée en 2012 et sa stratégie de mise en œuvre « *Growth at Home* » lancée en 2015 jette des bases solides pour la diversification économique et la création d'emploi. Dans sa politique de promotion des petites, moyennes et micro-entreprises (MPME) adoptée en 2016, l'État reconnaît qu'une culture de l'entrepreneuriat dynamique et un climat d'investissement commercial favorable sont des facteurs clés pour la compétitivité et une industrialisation réussie. Même si une certaine transformation structurelle s'est opérée et que la pauvreté a reculé de manière significative, la plupart des Namibiens occupent toujours des postes mal rémunérés, essentiellement dans l'agriculture primaire. En outre, le taux de chômage (28.1 %) et l'inégalité salariale (indice de Gini de 0.572) restent élevés. Pour profiter d'un entrepreneuriat qui encourage les activités économiques

à valeur ajoutée et crée des emplois de qualité tout en réduisant la pauvreté et l'inégalité, la Namibie doit accélérer la mise en œuvre de son programme de réformes structurelles énoncé dans le Plan de prospérité Harambee (*Harambee Prosperity Plan*) et le Plan de développement national (*National Development Plan – NDP*), conformément aux aspirations de Vision 2030.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	5.3	1.3	2.5	3.7
Croissance du PIB réel par habitant	3.0	-0.9	0.3	1.6
Inflation	3.4	6.7	6.0	5.2
Solde budgétaire (% PIB)	-8.7	-4.7	-6.4	-4.9
Compte courant (% PIB)	-13.7	-9.7	-5.1	-4.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

NIGER

- L'activité économique s'est redressée en 2016 avec un taux de croissance de 5.2 % contre 3.5 % en 2015, portée notamment par la production agricole ; pour 2017, une consolidation de la croissance est attendue, avec un taux de 5.6 %.
- Les actions terroristes et les menaces sécuritaires provenant de pays voisins (Mali, Libye et Nigéria), la chute des cours internationaux du pétrole et de l'uranium, associées à une croissance lente de l'économie nigérienne, continuent d'affecter la situation économique du Niger.
- L'entrepreneuriat au Niger s'exerce principalement dans le secteur informel ; quant à l'industrialisation, elle reste faible et confrontée à plusieurs défis, notamment des difficultés d'approvisionnement en électricité.

La reprise de la croissance économique amorcée en 2016, avec un taux de croissance de 5.2 %, devrait se poursuivre en 2017 et 2018. La croissance devrait ainsi s'établir à 5.6 % en 2017 et 6.7 % en 2018. Cette évolution est essentiellement imputable à la bonne campagne agricole d'hivernage 2016 ainsi qu'au relèvement de la production pétrolière. La reprise aurait pu être plus robuste si l'économie du Nigéria voisin n'était pas entrée en récession à la fin du troisième trimestre de 2016. Les perspectives économiques sont également portées par la poursuite d'importants travaux d'infrastructures routières, par la reprise attendue du projet de mine d'uranium à ciel ouvert d'Imouraren, ainsi que par le début des travaux de construction de l'oléoduc pour l'exportation du pétrole brut. Ces perspectives sont toutefois soumises à des risques liés aux chocs climatiques, aux chocs sur les prix du pétrole, à de possibles retards dans le projet de construction de l'oléoduc ainsi qu'aux tensions sécuritaires. L'agriculture continue d'être le principal moteur de la croissance du pays, en dépit des aléas climatiques qui induisent une forte vulnérabilité de l'économie.

Les chocs sécuritaires et humanitaires liés à l'intensification des attaques de Boko Haram ont eu un impact négatif sur la gestion des finances publiques. Ces chocs pourraient affecter le rythme des réformes et la mise en œuvre de programmes de développement importants pour le Niger, tels que prévus dans le Programme de développement économique et social (PDES) 2017-21. Ainsi, cette situation a eu des conséquences sur l'exécution du budget 2016, avec des moins-values de recettes et un dépassement des objectifs de dépenses, notamment au niveau de la masse salariale et des investissements au profit des forces de défense et de sécurité.

La prévalence de l'entrepreneuriat demeure très faible au Niger, en raison de l'importance du secteur informel. Toutefois, la tendance s'améliore grâce à une promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes. Cette promotion se fait via le Cadre stratégique national de promotion de l'entrepreneuriat au Niger (CSNPEN), et son impact reste encore limité. Quant à l'industrie, sa contribution au produit intérieur brut (PIB) se situe en moyenne à 15.1 % du PIB sur la période 2013-16. La promotion de l'industrialisation est limitée par de nombreux défis, notamment : i) l'absence, pendant longtemps, d'une politique de développement soutenue par une vision orientée vers la transformation ; et ii) la faiblesse de la production d'électricité. La promotion de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation du Niger s'appuiera sur les secteurs pétrolier et minier, qui présentent chacun un fort potentiel. À titre illustratif, entre le troisième trimestre 2015 et le troisième trimestre 2016, l'indice de la production industrielle et minière a enregistré une hausse de 39.5 %, portée notamment par la production minière (+14.6 %) et manufacturière (+160.2 %).

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	3.5	5.2	5.6	6.7
Croissance du PIB réel par habitant	0.5	2.2	2.6	3.7
Inflation	1.0	2.1	1.9	2.1
Solde budgétaire (% PIB)	-9.1	-6.8	-6.3	-5.5
Compte courant (% PIB)	-22.3	-19.4	-20.4	-19.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

NIGÉRIA

- En 2016, pour la première fois depuis plus de deux décennies l'économie du Nigéria est entrée en récession en raison des chocs économiques négatifs, des politiques économiques incohérentes et des problèmes de sécurité dans les États du nord-est et du Delta.
- Une reprise économique modérée est attendue pour 2017, et le PIB réel devrait croître de 2.2 %, sous l'effet combiné d'une progression des dépenses d'infrastructure et d'un retour de la production pétrolière à ses niveaux antérieurs.
- Le gouvernement a mis en place un plan-cadre intégré pour des programmes de développement dans le nord-est, soutenu par des interventions de protection sociale ciblées dans tout le pays. L'investissement privé est en tête des priorités pour promouvoir la diversification de l'économie grâce à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation dans les principaux secteurs qui sont ceux de l'agro-industrie, de l'industrie manufacturière et des activités extractives.

L'économie nigériane continue d'affronter des défis macroéconomiques majeurs et pour la première fois depuis des décennies, elle est en récession. Le Produit intérieur brut (PIB) a enregistré une croissance négative, estimée à -1.5 %, en 2016, et une reprise modérée est attendue en 2017. La récession est imputable à une série de chocs, dont la baisse persistante des prix du pétrole, les pénuries de devises, les perturbations dans l'approvisionnement en carburant et la chute de la production pétrolière, la pénurie d'électricité, l'insécurité qui règne dans certaines régions du pays et le faible taux d'exécution du budget d'investissement (51 %). Diverses politiques monétaires, budgétaires et de change ont été mises en œuvre pour faire face à la récession.

La Banque centrale du Nigéria (BCN) a poursuivi une politique d'austérité monétaire. En 2015, elle a relevé ses taux de 11 % à 14 % pour attirer des capitaux et juguler la montée de l'inflation. Pour protéger les secteurs prioritaires de la hausse des taux, le coefficient de réserves obligatoires a été abaissé et le montant dégagé a été mis de côté pour prêter aux secteurs prioritaires à des taux d'intérêt inférieurs à 10 %. Cette mesure a entraîné une augmentation de la masse monétaire au sens large qui, ajoutée aux facteurs de pression sur les coûts résultant des pénuries de carburant, d'électricité et de devises, a contribué à une hausse de l'inflation globale, passée de 9.1 % en 2015 à 15.7 % en moyenne en 2016. Les autorités budgétaires, de leur côté, ont poursuivi une politique expansionniste en vue de relancer l'économie en allouant près de 30 % du budget à des dépenses d'investissement. Ce budget expansionniste a été prévu grâce à un assainissement des finances publiques reposant sur la mobilisation de ressources intérieures et sur une rationalisation des dépenses. En outre, les réserves de change ont sensiblement diminué, puisqu'elles étaient estimées à 25.8 milliards USD à la fin de l'exercice 2016, contre 28 milliards USD un an plus tôt. Cette baisse est imputable à un déficit du compte courant résultant de la faiblesse des recettes pétrolières, d'une augmentation des sorties de capitaux causée par la situation des marchés financiers nationaux et internationaux et l'utilisation accrue de réserves de change pour soutenir le naira (NGN). Une foule de mesures administratives ont été introduites pour gérer la demande de devises et la politique a été réorientée de façon à rendre le régime des taux de change plus flexible.

Une lente reprise économique est attendue pour 2017. La croissance devrait s'établir à 2.2 % grâce aux réformes qui commencent à produire leurs effets et à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent de mesures visant à remédier aux problèmes macroéconomiques et aux déséquilibres structurels. À cet égard, le gouvernement fédéral a élaboré un plan pour le redressement et la croissance économiques du Nigéria pour la période 2017-20, centré sur cinq domaines clés, à savoir : i) amélioration de la stabilité macroéconomique ; ii) croissance et diversification de l'économie ; iii) renforcement de la compétitivité ; iv) promotion de l'inclusion sociale ; et v) gouvernance et sécurité. Certaines réformes essentielles ont été déployées, parmi lesquelles l'initiative de prestations sociales conditionnelles ciblée sur les groupes de population les plus pauvres et les plus vulnérables, l'amélioration du taux d'exécution du budget d'investissement et le renforcement de la gestion des finances publiques, au niveau fédéral et au niveau des États.



Malgré les progrès accomplis dans la lutte contre Boko Haram dans le nord-est et l'intensification du dialogue avec les militants dans le Delta du Niger, l'insécurité reste un défi. En plus d'une solution militaire, le gouvernement fédéral s'est engagé à mettre en œuvre des interventions axées sur le redressement économique et le développement, pour remédier à la fragilité et à la vulnérabilité croissantes des régions du nord-est et du Delta du Niger touchées par le conflit. Le Comité présidentiel pour l'initiative du nord-est, mis en place fin 2016, est chargé de coordonner l'ensemble de l'assistance et des projets ciblés sur les États les plus durement touchés de la région. Par le biais de l'initiative de transfert d'espèces conditionnel de son programme d'investissement social, le gouvernement fédéral a commencé à verser une allocation mensuelle de 5 000 NGN aux plus pauvres et aux plus vulnérables.

Il est impératif d'accélérer la mise en œuvre du Plan pour la révolution industrielle du Nigéria pour promouvoir l'industrialisation. Les secteurs prioritaires sont les mines et les carrières, qui ont représenté 7.1 % du PIB global en 2016 ainsi que l'industrie manufacturière qui a vu sa part reculer de 2.6 % en un an en raison d'une augmentation des coûts de fonctionnement des entreprises résultant principalement des restrictions de change. En 2016, le secteur manufacturier a enregistré une baisse générale, avec la fermeture de 272 entreprises et une chute significative de l'utilisation des capacités industrielles, tombée de 51.4 % en 2015 à 35.4 % en 2016.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	2.8	-1.5	2.2	4.8
Croissance du PIB réel par habitant	0.1	-4.2	-0.5	2.1
Inflation	9.1	15.7	14.3	12.4
Solde budgétaire (% PIB)	-1.3	-2.3	-2.2	-2.0
Compte courant (% PIB)	-3.1	-1.8	0.7	2.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

UGANDA

- La croissance de l'économie ougandaise a ralenti pour s'établir à 4.8 % en 2016 contre 5.5 % l'année précédente, mais devrait augmenter considérablement en 2017 à 5.1 % et 5.8 % en 2018.
- L'Ouganda n'a pas réussi à améliorer nettement ses indicateurs du développement humain. Le Plan national de développement (PND II) prévoit toutefois des investissements substantiels, susceptibles de faire progresser le développement du capital humain.
- Avec une part importante de sa population active (35.5 %) composée d'entrepreneurs, l'Ouganda est l'un des pays du monde où l'entrepreneuriat est le plus présent. Pourtant, il lui manque une stratégie ou une politique spécifique pour apporter un réel appui à ces entrepreneurs.

L'économie ougandaise se montre extrêmement résiliente. La croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est établie à 4.8 % en 2016, contre 5.5 % en 2015. Selon les projections réalisées dans le cadre des *Perspectives économiques en Afrique 2017*, le PIB progressera de 5.1 % en 2017 et de 5.8 % en 2018. L'inflation non corrigée devrait légèrement s'accroître, pour passer de 5.3 % en 2017 à 5.8 % en 2018, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires imputable à des conditions météorologiques défavorables.

En 2016, afin d'appuyer sa gestion macroéconomique, le pays a continué à déployer de vastes programmes d'infrastructure, parallèlement à une politique budgétaire prudemment expansionniste et à une politique monétaire avisée afin de maintenir la stabilité des prix et du taux de change, ainsi que la soutenabilité de la dette. Il a essentiellement cherché à relever de 0.5 % par an le ratio recettes fiscales/PIB dans le but de stimuler la croissance. Cependant, des capacités institutionnelles toujours insuffisantes pour mettre en œuvre les projets d'investissements publics empêchent la croissance du PIB d'atteindre tout son potentiel, en la maintenant en deçà de 7.0 %.

Le compte d'opérations courantes devrait se dégrader, pour passer de 6.5 % du PIB en 2015 à 8.4 % en 2016, et demeurer fragile, notamment en raison des importations de facteurs de production nécessaires aux grands projets d'infrastructure et d'une réduction de la demande mondiale d'exportations. Selon la Banque d'Ouganda, l'encours des réserves de change à la fin de 2016 équivalait à 4.3 mois d'importations.

Le déficit budgétaire du pays devrait se creuser légèrement, à 4.8 % du PIB en 2015/16, contre 4.3 % du PIB en 2014/15, et osciller entre 4.9 % et 5.0 % sur 2015-18. D'après la Banque d'Ouganda, les faibles niveaux d'absorption des dépenses de développement financées par des fonds extérieurs ont entraîné, sur l'exercice 2015/16, un déficit budgétaire sensiblement inférieur aux 7.0 % de PIB prévus dans le budget 2015/16. Le niveau d'absorption des aides publiques et prêts à l'appui de projets est faible, à respectivement 58 % et 73 % selon les estimations.

Dans le but d'accélérer la croissance et de la rendre plus inclusive, l'Ouganda a intégré l'industrialisation dans sa stratégie globale de développement sur la période couverte par le Plan national de développement NPD II. Le secteur industriel est émergent dans le pays. Durant l'exercice 2015/16, il a représenté environ 18.0 % du PIB. Sur la période 2011-15, il était encore largement dominé par l'activité manufacturière (47% du PIB sectoriel, en moyenne). Venaient ensuite la construction (37 %), l'électricité (6.0 %), l'eau (2.0 %) et les industries extractives (8.0 %). La part relative de l'industrie et de l'activité manufacturière n'a guère évolué au cours des dix dernières années. Une proportion importante de la population active est constituée d'entrepreneurs, principalement dans les services. Cependant, le pays n'a pas adopté de politique

ou stratégie globale pour améliorer la croissance de l'entrepreneuriat. Il a intégré le développement de l'entrepreneuriat dans certaines de ses politiques et stratégies, telles que la politique relative aux microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME).

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	5.5	4.8	5.1	5.8
Croissance du PIB réel par habitant	2.2	1.6	2.9	3.6
Inflation	4.0	5.2	5.3	5.9
Solde budgétaire (% PIB)	-4.3	-4.8	-4.9	-5.0
Compte courant (% PIB)	-6.5	-8.4	-8.7	-8.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Malgré une révision à la baisse, le PIB réel devrait augmenter de 5.1 % en 2016, porté par la reprise des industries extractives.
- Alors que le pays connaît une certaine stabilité macroéconomique et tente de mettre en œuvre des réformes structurelles, les autorités ne contrôlent toujours pas l'ensemble du territoire et les populations sont encore victimes de violences.
- En raison des crises politiques récurrentes qui surviennent dans le pays, le développement de l'entrepreneuriat, de l'industrie et du secteur privé est extrêmement risqué et peu attractif, même pour les Centrafricains.

La reprise économique timide entamée en 2014 se consolide progressivement, avec un taux de croissance du PIB réel qui devrait atteindre 5.1 % en 2016. Cette embellie trouve d'abord ses racines dans la reprise du secteur des industries extractives, qui enregistre un bond de 22.8 % à la suite de la levée de la suspension partielle du processus de Kimberley. Les pressions inflationnistes, fortes pendant la crise, devraient s'atténuer en 2017 et 2018 en raison de la reprise du transport sur le corridor Douala-Bangui, et notamment grâce à l'amélioration de l'offre des denrées alimentaires.

Le pays fait toujours face à des violences entre les anciennes factions de l'ex-Seleka, notamment pour le contrôle des zones minières. Des coupeurs de route et d'autres individus armés sévissent également en établissant des barrières illégales pour collecter des taxes auprès des commerçants ou en s'opposant aux éleveurs pour les dépouiller de leur bétail. Les organisations non gouvernementales (ONG) ne sont pas épargnées, alors qu'elles apportent leur aide aux populations. La situation ne pourra pas se calmer tant que les politiques appropriées et le programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants (DDR) ne seront pas mis en place. La République centrafricaine (RCA) a cependant maintenu une certaine stabilité macroéconomique et a progressé dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Avec l'appui des partenaires au développement, elle a achevé le plan national de relèvement et de consolidation de la paix pour un coût total de 3.16 milliards de dollars (USD), et l'a présenté à la communauté internationale le 17 novembre 2016 à Bruxelles. Son plaidoyer a été un succès et a produit des annonces venant pour l'essentiel des bailleurs traditionnels.

Les crises récurrentes en RCA empêchent le développement du secteur privé et minent les bases de l'industrialisation et du développement du pays. Elles présentent un environnement à très haut risque, au point que même les nationaux s'abstiennent d'investir. Ce contexte défavorable a tendance à encourager l'expansion des activités entrepreneuriales « destructrices », sur fond de développement du trafic et de fraude, notamment dans le secteur des ressources naturelles telles que les mines, les forêts, etc. En plus de la perspective de la disparition de ses entreprises, la RCA fait face à la désindustrialisation et à une paupérisation de sa population. Le processus ne peut être inversé qu'avec une politique de retour à une sécurité durable et avec la mise en œuvre des réformes adéquates.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.8	5.1	5.4	5.6
Croissance du PIB réel par habitant	2.8	3.1	3.4	3.6
Inflation	4.5	4.1	3.6	3.0
Solde budgétaire (% PIB)	-0.6	-3.5	-4.0	-4.3
Compte courant (% PIB)	-9.1	-7.8	-4.6	-4.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

RWANDA

- La croissance du PIB réel a ralenti pour se chiffrer à 6.0 % en 2016, et l'inflation globale a augmenté de 7.2 %, atteignant le plus haut niveau depuis 2012.
- Le Rwanda connaît toujours la paix et la stabilité. Les préparatifs pour l'élection présidentielle d'août 2017 ont débuté et la Constitution a été révisée afin de modifier l'encadrement du nombre de mandats présidentiels.
- La stabilité macroéconomique et un climat d'investissement de plus en plus attractif créent un environnement favorable aux *start-ups*, aux entrepreneurs et à d'autres acteurs du secteur privé.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a ralenti pour se chiffrer à 6.0 % en 2016 contre 6.9 % en 2015 ; elle devrait remonter à 6.2 % en 2017 si la conjoncture s'améliore.

L'inflation globale est passée à une moyenne annuelle de 7.2 % en 2016 contre 2.5 % en 2015, sous l'effet conjugué de mauvaises récoltes et de l'incidence limitée de la dépréciation du taux de change. Ce chiffre est au plus haut niveau depuis 20 ans et supérieur au plafond de 5.0 % fixé par la Banque nationale du Rwanda. L'amélioration de l'approvisionnement alimentaire lors de la nouvelle saison agricole ainsi qu'une politique d'austérité monétaire devraient endiguer la hausse des prix et ramener l'inflation à une moyenne de 5.5 % en 2017.

Le déficit de la balance des opérations courantes devrait se creuser, à 13.2 % du PIB en 2016 contre 13.1 % en 2015. Il est en grande partie imputable à l'importation de produits alimentaires, à cause de la sécheresse qui sévit actuellement, ainsi qu'à l'achat de deux avions par RwandAir. Néanmoins, le déficit devrait augmenter à moyen terme, malgré une diversification des exportations.

D'après les estimations, le déficit budgétaire s'est réduit, à 3.2 % du PIB en 2015/16, contre 5.3 % en 2014/15, mais devrait refluer à 5.0 % sur 2017/18. Cette évolution s'explique par les mesures de contention budgétaire visant à minimiser l'impact des chocs extérieurs dus à une contraction de l'aide et des recettes d'exportation.

Grâce à sa stabilité macroéconomique et à son climat d'investissement de plus en plus attrayant, le Rwanda offre un environnement propice aux *start-ups*, aux entrepreneurs et à d'autres acteurs du secteur privé. Le développement de l'entrepreneuriat fait partie des priorités de l'action publique. Il est notamment inscrit dans la politique de l'emploi de 2007, la politique pour les petites et moyennes entreprises (PME) de 2010 et la Stratégie de développement du secteur privé de 2013. Cependant, des facteurs structurels continuent de freiner la croissance des PME : difficultés d'accès à un crédit abordable, problèmes de gestion des entreprises, déficit de compétences et manque d'intégration de la promotion des PME dans des programmes plus larges (urbanisation, développement des infrastructures et intégration régionale).

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	6.9	6.0	6.2	6.8
Croissance du PIB réel par habitant	4.6	3.6	3.9	4.5
Inflation	2.5	7.2	5.5	5.0
Solde budgétaire (% PIB)	-5.3	-3.2	-5.0	-6.3
Compte courant (% PIB)	-13.1	-13.2	-13.6	-13.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

- Selon les estimations, l'économie de Sao Tomé-et-Principe a progressé de 5.0 % en 2016, essentiellement sous l'impulsion des investissements dans l'agriculture et du tourisme, et la croissance devrait se poursuivre en 2017 et 2018 à un rythme de 5.5 % en moyenne.
- Le pays a connu des progrès selon l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine, passant de la 13e place en 2015 à la 11e place en 2016, ce qui reflète les efforts déployés pour améliorer la bonne gouvernance.
- L'économie est tributaire des technologies et intrants venus de l'étranger, et l'écosystème industriel est très limité, mais le gouvernement n'a pas défini de stratégie d'industrialisation.

Le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté de 5.0 % en 2016, contre 4.0 % en 2015, stimulé par les investissements dans l'agriculture et par le tourisme. La croissance devrait atteindre 5.6 % en 2017, puis 5.4 % en 2018, tirée principalement par les investissements étrangers directs dans la construction et le tourisme. La baisse de 0.2 point prévue pour 2018 anticipe une légère diminution de l'aide financière de donateurs. L'indice des prix à la consommation a poursuivi sa tendance à la baisse, malgré une légère hausse de 0.3 % à la fin de 2016.

La mobilisation de ressources suffisantes à l'échelon national pour financer les dépenses de l'État présente un défi majeur que met en évidence l'encours élevé de la dette publique, estimé à 75 % du PIB en 2015. Le gouvernement envisage plusieurs réformes en 2017 dans le but de collecter davantage de recettes. La première d'entre elles consiste à instaurer une taxe de 25 % sur les boissons alcoolisées produites localement. En deuxième lieu, le gouvernement prévoit de réglementer le système de facturation. En troisième lieu, il envisage la création d'un tribunal régional des impôts. Enfin, il entend mettre à jour le Code des impôts afin d'inclure, entre autres mesures, une taxe sur la prestation de services pour les non-résidents.

Dans le même temps, le secteur financier fait face à des contraintes liées à la demande. Il s'agit notamment de la pénurie de capitaux au niveau des entreprises, du manque de projets pouvant être financés par les banques et de l'amenuisement des réserves en devises étrangères. Les politiques budgétaires du gouvernement s'avèrent également douloureuses pour le secteur privé encore embryonnaire du pays. De surcroît, la cherté de l'énergie, de l'entretien et du capital humain renchérit les coûts pour les entreprises. Les nouvelles entités ont souvent du mal à décoller et à prospérer en raison des taux d'intérêt élevés, de la difficulté à obtenir des financements à long terme et de la faiblesse du système judiciaire.

Selon les données du dernier recensement, en 2012, le taux de chômage était de 13.6 %, et touchait toujours les jeunes et les femmes de manière disproportionnée. Le problème du chômage rend d'autant plus souhaitable le lancement de nouvelles initiatives pour stimuler l'esprit d'entreprise.

Afin de favoriser l'entrepreneuriat, l'industrie et les investissements étrangers, le gouvernement devrait adopter une série de réformes, notamment une réduction des impôts et des mesures permettant d'obtenir plus facilement des prêts.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.0	5.0	5.6	5.4
Croissance du PIB réel par habitant	1.9	2.9	3.5	3.3
Inflation	5.3	5.6	4.1	2.9
Solde budgétaire (% PIB)	-6.3	-8.8	-3.7	-3.2
Compte courant (% PIB)	-12.9	-8.9	-10.5	-10.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

SÉNÉGAL

- Le taux de croissance est estimé à 6.7 % en 2016 ; il est projeté à 6.8 % en 2017 et 7.0 % en 2018.
- L'indice Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG) classe le Sénégal 10e sur 54 en 2016 et parmi les 3 pays ayant amélioré leurs performances dans les 4 catégories de l'indice.
- Le parc industriel sénégalais est dominé par les petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent 92.5 % du parc, mais les grandes entreprises (7.5 % du parc) contribuent à 90 % de la valeur ajoutée.

Le taux de croissance a poursuivi sa tendance haussière et devrait atteindre 6.7 % en 2016, contre 6.5 % en 2015, tiré principalement par le sous-secteur agricole, l'activité des industries et la relance des services. La croissance est projetée à 6.8 % et 7.0 % respectivement pour 2017 et 2018. Les risques sur les perspectives de croissance tiennent notamment aux lenteurs dans la mise en œuvre des réformes et aux chocs climatiques. À cela s'ajoute l'insécurité dans la sous-région, liée aux groupes djihadistes.

L'année 2016 correspond à la deuxième année de mise en œuvre des projets phares du Plan Sénégal Émergent (PSE) et des grandes réformes qui doivent accélérer l'exécution des investissements publics prévus dans le cadre des projets du PSE.

L'entrepreneuriat et l'industrialisation sont perçus comme des opportunités pour la création de valeur ajoutée et d'emploi, notamment dans le secteur manufacturier et l'agro-alimentaire. Le gouvernement dispose d'une stratégie nationale d'entrepreneuriat et d'une politique de développement industriel, mais leur mise en œuvre reste limitée. En conséquence, l'entrepreneuriat et l'industrialisation sont encore à une étape embryonnaire. Le nombre de grandes entreprises est resté stable, passant de 79 en 2009 à 80 en 2013. La part du secteur industriel moderne a connu une progression marginale, passant de 9.9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2009 à 10.3 % en 2013. Avec une proportion d'entrepreneurs individuels estimée à 59.5 % en 2014 par l'enquête nationale sur les PME, l'entrepreneuriat est susceptible d'attirer encore plus de personnes si les conditions d'exercice des activités sont favorables. En effet, les difficultés structurelles que rencontrent les entreprises, comme l'accès au financement, et les obstacles liés à l'environnement des affaires freinent les évolutions en matière d'entrepreneuriat. Dans le souci de dynamiser l'industrialisation, le gouvernement a entrepris la révision de la politique de redéploiement industriel (2005-15). Le gouvernement envisage de promouvoir le développement industriel dans les régions à fort potentiel économique par le biais d'une politique de réalisation d'équipements et d'infrastructures d'envergure, ainsi que de création de zones économiques spéciales et de parcs industriels.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	6.5	6.7	6.8	7.0
Croissance du PIB réel par habitant	3.4	3.7	3.7	4.0
Inflation	0.1	1.1	1.9	2.0
Solde budgétaire (% PIB)	-4.8	-4.2	-3.6	-3.3
Compte courant (% PIB)	-6.9	-6.6	-6.3	-7.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

SEYCHELLES

- La croissance est tombée à 4.8 % en 2016, alors qu'elle s'établissait à 5.7 % en 2015 après une période de croissance solide qui a permis aux Seychelles d'accéder à la catégorie des pays à revenu élevé.
- Les perspectives à moyen terme sont modérées : les prévisions de croissance du PIB s'établissent à 3.5 % pour 2017 et à 3.3 % pour 2018, sous l'effet du tourisme, des TIC et de la pêche.
- En mettant davantage l'accent sur l'entrepreneuriat, le développement des compétences et une meilleure inclusion financière, les Seychelles pourront parvenir à une croissance plus inclusive et durable, avec une diversification renforcée.

L'économie des Seychelles a poursuivi sa croissance en 2016, principalement grâce au tourisme, mais le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a reflué à 4.8 % d'après les estimations, contre 5.7 % en 2015. Les perspectives à moyen terme sont modérées : les prévisions de croissance du PIB réel ressortent à 3.5 % pour 2017 et à 3.3 % pour 2018. L'archipel est entré dans la catégorie des pays à revenu élevé en 2015. Les secteurs traditionnels de la pêche et du tourisme devraient rester les principaux moteurs de la croissance, avec les Technologies de l'information et de la communication (TIC). Des politiques budgétaires et monétaires prudentes, couplées à la stabilité politique, ont renforcé la solidité macroéconomique de l'archipel, et l'inflation devrait rester à un chiffre en 2017.

Le pays pâtit de son manque de diversification économique et de sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. Il convient de verdir la croissance et de la rendre plus inclusive pour protéger l'environnement naturel fragile des Seychelles contre les conséquences délétères du changement climatique et faire en sorte que la croissance profite à tous les habitants. Le développement du secteur privé est primordial pour diversifier l'économie, mais doit bénéficier d'un cadre plus favorable pour exploiter tout son potentiel et englober de nouveaux secteurs d'activité.

En mettant davantage l'accent sur l'entrepreneuriat, le développement des compétences et une meilleure inclusion financière, les Seychelles pourront atteindre une croissance plus inclusive et durable, avec une diversification renforcée. Malgré une population peu nombreuse et une accession récente à l'indépendance, les Seychelles disposent de ressources naturelles uniques et d'une population immigrée d'une grande diversité culturelle qui valent au pays d'être porté sur l'innovation et l'entrepreneuriat. Pour autant, il semble que de nombreux obstacles empêchent encore d'exploiter tout le potentiel entrepreneurial du pays, notamment le manque de motivation entrepreneuriale chez les jeunes, l'absence de formations à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises, et le décalage entre le niveau de compétence des demandeurs d'emploi et les besoins du secteur privé. Le gouvernement constitué à l'automne 2016 a mis en place de nouveaux organismes pour le développement de l'entrepreneuriat et de l'industrie, avec pour objectif d'aider les jeunes à créer leur entreprise.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	5.7	4.8	3.5	3.3
Croissance du PIB réel par habitant	5.1	4.1	2.9	2.8
Inflation	4.0	-0.1	2.6	3.8
Solde budgétaire (% PIB)	3.5	1.0	1.5	1.8
Compte courant (% PIB)	-18.4	-14.1	-17.7	-18.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

SIERRA LEONE

- Sous l'effet des répercussions délétères de l'épidémie d'Ebola et de l'effondrement du cours du minerai de fer depuis 2014, l'économie de la Sierra Leone a reculé de 21.1 % en 2015.
- Le pays a introduit des mesures d'austérité dans son budget 2017, et s'oriente manifestement vers un régime commercial plus restrictif, avec l'instauration de nouveaux droits de douane.
- Lancée à la fin de 2016, la Stratégie nationale d'inclusion financière (2017-20) vise à remédier aux problèmes d'accès des PME au crédit.

Au cours de la période qui a suivi la guerre civile, la Sierra Leone a affiché des taux de croissance économique remarquables, qui ont culminé à 20.7 % en 2013 avec le lancement de son Programme pour la prospérité (*Agenda for Prosperity, A4P*) 2013-18. Cette croissance à deux chiffres persistante s'explique par la reprise de la production de minerai de fer, couplée à des investissements publics dans l'infrastructure, ainsi que par le dynamisme de l'agriculture, du tourisme et des services. Cette expansion impressionnante a toutefois subi un double choc : i) la chute sans précédent du cours international du minerai de fer à partir de la fin de 2013 ; et ii) la flambée de la maladie à virus Ebola (MVE) en 2014, deux facteurs qui ont entraîné une contraction du produit intérieur brut (PIB) de 21.1 % en 2015. Le pays reste essentiellement une mono-économie souffrant de goulets d'étranglement côté offre et tributaire de quelques matières premières pour la production et l'exportation. Ces chocs ont amené les autorités nationales, en étroite concertation avec les donateurs et d'autres acteurs, à donner la priorité à des interventions stratégiques immédiates dans le cadre du Plan de relèvement après Ebola (*Post-Ebola Recovery Plan, PERP*), qui constitue un recentrage de l'A4P mis en place à la fin de 2015.

Avec un PIB réel qui devrait ressortir à 22 690 milliards SLL (Leone) en 2016 (projection du FMI à 4.289 milliards de dollars pour 2016), l'économie de la Sierra Leone occupe la 154^e place mondiale et la 38^e en Afrique, mais offre de grandes opportunités. Elle se remet du double choc qu'elle a subi, et la croissance du PIB réel est remontée à 4.3 % en 2016, après être tombée à -21.1 % en 2015. Ce rétablissement est dû, dans une large mesure, à la contribution de secteurs autres que celui du minerai de fer : agriculture, bâtiment et travaux publics (BTP), électricité et autres services. Même si le cours du minerai de fer s'est légèrement redressé, la reprise de l'extraction n'a encore qu'un effet limité.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	-21.1	4.3	5.0	5.9
Croissance du PIB réel par habitant	-23.3	2.1	2.9	3.8
Inflation	8.1	10.4	10.5	10.0
Solde budgétaire (% PIB)	-4.4	-4.9	-3.8	-3.3
Compte courant (% PIB)	-15.5	-16.6	-16.0	-15.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

SOMALIE

- Estimée à 3.7 % pour 2016, la croissance du PIB réel de la Somalie devrait, d'après les projections, régresser à environ 2.5 % en 2017, sous l'effet d'un recul de la production agricole, puis remonter autour de 3.5-4.5 % en 2018-19.
- En matière de développement, les principaux défis auxquels le pays doit faire face dans l'immédiat sont la création d'emplois pour les jeunes, la prestation de services sociaux, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, et la création de moyens d'existence durables.
- L'entrepreneuriat privé est un des principaux atouts de la Somalie et le secteur privé est un partenaire majeur des acteurs du développement.

Avec un secteur manufacturier et industriel quasiment inexistant, l'économie somalienne demeure fragile car elle repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, les envois de fonds des travailleurs émigrés et les télécommunications. La petite industrie qui existait avant la guerre civile a totalement disparu et les machines ont été vendues à la ferraille. Les produits de l'agriculture et de l'élevage exportés ou consommés dans le pays ont une très faible valeur ajoutée. La dépendance à l'égard des matières premières, principale source de devises du pays, constitue une contrainte structurelle reflétant sa base économique étroite et sa vulnérabilité à la dynamique du marché, aux fluctuations des prix et aux chocs environnementaux.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait régresser à environ 2.5 % en 2017, et l'inflation devrait ressortir à 1-2 %. Ce ralentissement résultera d'une baisse de la production agricole imputable à une saison des pluies inférieure à la normale. En revanche, les secteurs de la construction, des télécommunications et des services devraient continuer d'afficher une croissance satisfaisante. Le déficit du compte courant extérieur devrait rester élevé, mais il sera probablement comblé par les envois de fonds des travailleurs émigrés et par des subventions. Le taux de change du shilling somalien (SOS) par rapport à un dollar américain (USD) devrait rester dans la fourchette de 22 200 à 23 000, dans laquelle il se situe depuis janvier 2015. Le cadre budgétaire pour 2017 cible une situation à l'équilibre avec un déficit zéro, sur la base de projections réalistes et de nouvelles mesures concernant les recettes, ainsi que des dépenses prudentes.

Selon la Banque mondiale, les niveaux de pauvreté sont extrêmement élevés en Somalie où environ la moitié de la population (51.6 %) vit en dessous du seuil de pauvreté. Ce phénomène est aggravé par un État en déliquescence, l'insécurité généralisée et des catastrophes naturelles comme les inondations ou la sécheresse. Avec un revenu par habitant de 435 USD d'après les estimations de la Banque mondiale, la Somalie est la cinquième économie la plus pauvre du monde. Environ 70 % de la population (qui compte environ 12 millions d'habitants) a moins de 30 ans. Le taux de chômage des jeunes, estimé à 67 %, est un des plus élevés de la planète. Les jeunes n'ont guère de perspectives d'avenir, ce qui accroît leur vulnérabilité et peut les pousser à rejoindre des groupes militants ou à sombrer dans la délinquance.

La mise en œuvre du nouveau Plan national de développement (PND) 2017-19 nécessite un environnement plus propice à un développement durable et des améliorations significatives de la situation politique, des conditions de sécurité et de la gouvernance du pays. Le PND reposera également sur un dialogue constant entre le gouvernement, les citoyens et le secteur privé.

Le secteur privé est un atout majeur de la Somalie, où les entrepreneurs locaux prospèrent dans une économie privée d'État et déchirée par les conflits. Les envois de fonds de la diaspora ont financé des investissements du secteur privé dans les domaines de l'élevage, du commerce, des services de transfert d'argent, des transports et des télécommunications. Comme indiqué dans le PND 2017-19, le gouvernement fédéral cherche à renforcer l'économie nationale en instaurant les cadres réglementaires nécessaires pour soutenir l'entrepreneuriat et un secteur privé dynamique.



SOUDAN

- La croissance économique devrait ralentir en 2016 pour atteindre 3.0 % en raison de la baisse de la production pétrolière et des déséquilibres macroéconomiques. Elle devrait monter à 3.4 % en 2017 et 3.6 % en 2018, suite à une meilleure performance dans le secteur non pétrolier et à la levée temporaire des sanctions américaines.
- Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour élargir l'espace démocratique à travers le dialogue national sont de bon augure pour les performances économiques et la stabilité politique.
- La proportion d'entrepreneurs soudanais en dehors du secteur agricole est assez importante, mais en raison du nombre limité de programmes en faveur de l'entrepreneuriat, du manque de formations techniques et d'un environnement des affaires difficile, une stratégie nationale cohérente est nécessaire pour stimuler et exploiter l'énergie et le talent des entrepreneurs, et promouvoir une croissance inclusive.

La croissance économique du Soudan a été freinée par un certain nombre de facteurs, dont l'effondrement des relations de correspondance bancaire pendant la période 2014-16, la baisse des recettes pétrolières résultant de la chute des prix à l'exportation, le vieillissement des champs pétrolifères et la diminution des droits de transit payés par le Soudan du Sud pour l'acheminement du pétrole. La croissance du produit intérieur brut (PIB) est estimée à 3.0 % en 2016, contre 4.9 % l'année précédente, mais elle devrait remonter à 3.4 % en 2017 et à 3.6 %, en 2018. À court et moyen termes, la croissance dépendra de l'évolution des secteurs de l'agriculture et des minéraux, du développement des compétences, et de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes et de réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires. La guerre civile qui continue de sévir dans certaines régions du pays et les faibles cours mondiaux des produits de base exportés représentent des risques majeurs.

Les déséquilibres macroéconomiques, qui ont creusé de 2 points de pourcentage le déficit budgétaire en 2016, continuent de freiner la croissance. Bien que le déficit de la balance des opérations courantes se soit réduit de 1.1 point de pourcentage en 2016, il sera plus important en 2017 (4.9 % du PIB selon les prévisions) et devrait continuer de se creuser pour atteindre 5.6 % en 2018. Comblar le déficit budgétaire et celui de la balance des opérations courantes est une priorité absolue pour le gouvernement, compte tenu en particulier des faibles recettes fiscales, de la diminution des recettes issues de l'exportation du pétrole et des difficultés à obtenir des financements à des conditions de faveur. Cependant, la levée partielle et conditionnelle des sanctions commerciales des États-Unis début 2017 devrait favoriser la stabilité économique et stimuler l'investissement direct étranger (IDE) et les envois de fonds des travailleurs émigrés dans les pays du Golfe, au profit des plus vulnérables.

Sur la période 2009-11, la proportion d'entrepreneurs soudanais en dehors du secteur agricole a reculé de 56.8 % à 47.3 %, tandis que celle des entrepreneurs urbains progressait de 46.3 % à 49.8 % et que celle des femmes entrepreneures passait de 14.9 % à 17.3 %. Il faut donc améliorer l'environnement des affaires, d'autant que l'indice global du Soudan sur le score de la distance de la frontière de la Banque mondiale s'est dégradé, tombant de 49.3 en 2009 à 44.8 en 2017. D'une manière générale, l'entrepreneuriat n'est pas encouragé dans le pays comme débouché professionnel, en témoignent l'absence de plan national pour développer l'entrepreneuriat et le petit nombre d'établissements secondaires d'enseignement technique (98) par rapport aux établissements secondaires d'enseignement général (3 128).



Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.9	3.0	3.4	3.6
Croissance du PIB réel par habitant	1.8	-0.1	0.3	0.5
Inflation	16.9	13.5	15.6	12.1
Solde budgétaire (% PIB)	-1.6	-1.8	-1.9	-1.8
Compte courant (% PIB)	-6.4	-5.3	-4.9	-5.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



SOUDAN DU SUD

- Les performances macroéconomiques ont continué de se détériorer en raison de la situation fragile du pays et du niveau encore faible des cours mondiaux du pétrole, alors que la croissance a reculé de 0.2 % en 2015 et que les déficits du budget et de la balance courante se sont fortement creusés.
- Le 14 décembre 2016, le président a annoncé le lancement d'une initiative de dialogue national dans le but de protéger le peuple du Soudan du Sud et de préserver son unité en mettant fin à ses souffrances, en relançant l'économie et en mettant au premier plan la construction de l'État et de la Nation.
- Le Soudan du Sud n'a pas d'expérience assez large et significative du développement du secteur privé sur laquelle s'appuyer pour promouvoir une culture de l'entrepreneuriat.

Les performances économiques ont continué de se détériorer en raison de la guerre civile, de la forte chute de la production pétrolière et de l'effondrement des cours mondiaux du pétrole. Il s'ensuit que le gouvernement n'est pas en mesure de lever les ressources indispensables au financement des dépenses liées à la consolidation de la paix. En effet, même le financement du budget ordinaire 2015/16, tel qu'approuvé par l'assemblée, représente un défi considérable. Le Soudan du Sud est le pays le plus dépendant du pétrole au monde ; un produit qui représente la quasi-totalité de ses exportations, environ 60 % de son produit intérieur brut (PIB) et plus de 95 % des recettes publiques durant les exercices financiers précédents. Les cours mondiaux du pétrole se sont effondrés, tombant de 110 USD en 2014 à 30 USD pour ensuite remonter à environ 50 USD le baril début 2017. En 2015/16, les recettes pétrolières nettes devaient atteindre à peine 17 % de celles de l'exercice précédent, ce qui a eu un impact négatif sur les performances économiques. La croissance du PIB réel a reculé de 0.2 % en 2015. Le déficit budgétaire et le déficit de la balance courante se sont considérablement creusés, sous l'effet d'une forte chute des réserves de devises, d'une augmentation de l'endettement intérieur et extérieur, de la dépréciation du taux de change parallèle de la monnaie nationale et d'une inflation galopante des prix à la consommation. Le PIB était en chute libre (-13.1 %) en 2016. Les perspectives économiques restent sombres et elles dépendront du succès de la mise en œuvre de l'accord de paix, d'une remontée significative des cours mondiaux du pétrole et de la mise en œuvre des mesures économiques et budgétaires annoncées en septembre 2016.

Le 14 décembre 2016, le président Salva Kiir a annoncé le lancement d'une initiative de dialogue national dans le but de protéger et de préserver l'unité du peuple du Soudan du Sud, de mettre fin à ses souffrances, de relancer l'économie et de mettre au premier plan la construction de l'État et de la Nation. Ce dialogue est à la fois un processus et une tribune à travers laquelle le peuple du Soudan du Sud est censé redéfinir les fondements de son unité nationale, mieux cerner les questions de citoyenneté et d'appartenance, contribuer à la restructuration de l'État et renégocier le contrat social, et ranimer ses aspirations au développement en lien avec son nouveau statut de nation. Le dialogue national n'est pas contraire aux dispositions de l'Accord pour le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. La situation politique reste tendue. En août 2015, les parties au conflit civil du Soudan du Sud ont signé un accord de paix, négocié sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Une étape clé de cet accord de paix a été la formation d'un gouvernement d'unité nationale, enfin annoncée le 29 avril 2016. Le 7 juillet de la même année, de nouveaux combats ont cependant éclaté entre l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS-DO), ce qui a ouvert la voie à une nouvelle vague de violences. Depuis, il règne un calme précaire dans le pays.

La situation humanitaire globale continue de se détériorer de façon alarmante. En novembre 2016, l'effectif de déplacés internes était encore estimé à 1.67 million de personnes, alors que plus d'un million



de personnes avaient trouvé refuge dans des pays voisins et que 201 997 cherchaient refuge auprès des Nations unies. D'après un rapport des Nations Unies, de nombreuses régions sont au bord de la famine, en particulier certaines zones de l'État d'Unité. On estime que 4.8 millions de personnes sont au stade « crise » ou « urgence » sur l'échelle de de l'insécurité alimentaire. Or, la crise alimentaire et les déplacements de populations ne peuvent que s'aggraver si l'insécurité persiste.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	-0.2	-13.1	-6.1	-2.7
Croissance du PIB réel par habitant	-4.2	-16.7	-9.3	-5.9
Inflation	52.8	476.0	110.7	49.1
Solde budgétaire (% PIB)	-25.2	-21.8	-11.4	3.1
Compte courant (% PIB)	-22.8	-0.4	-7.0	-8.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

SWAZILAND

- La croissance économique continue de ralentir : elle s'est infléchi à -0.6 % en 2016, principalement en raison d'une grave sécheresse et des pressions budgétaires, et les perspectives restent moroses pour 2017 et 2018.
- La situation politique reste relativement stable depuis les élections de septembre 2013, mais le classement du pays laisse encore à désirer dans le domaine de la participation et des droits de l'homme.
- Le Swaziland a un secteur industriel de premier plan, mais un entrepreneuriat limité qui pourrait être renforcé par une politique industrielle intégrée pour développer les entreprises locales et créer des emplois productifs dans le pays.

L'économie du Swaziland continue de tendre vers la baisse : la croissance s'est infléchi à -0.6% en 2016 contre 1.7 % en 2015. Ce ralentissement reflète un effondrement du secteur primaire imputable à un recul de la production agricole résultant d'une sécheresse provoquée par le phénomène El Niño. Les rendements des cultures pluviales, en particulier le maïs et le coton, et des cultures irriguées, principalement la canne à sucre, ont considérablement baissé. Par ailleurs, une forte diminution des recettes provenant de l'Union douanière de l'Afrique australe pèse lourdement sur le budget. Dans ce contexte, une politique budgétaire expansionniste a amplifié l'impact négatif de ces chocs. On prévoit pour 2017 et 2018 une lente reprise, avec une croissance qui restera contenue à 1.4 % et 2.3 % respectivement, sur la base d'une amélioration des rendements agricoles due à des conditions météorologiques plus clémentes, notamment à des pluies normales ou supérieures à la normale pendant la saison des semis de la campagne 2016/17. Le principal risque vient de la situation budgétaire, en particulier de l'évolution des recettes provenant de l'Union douanière de l'Afrique australe, ce qui souligne la nécessité d'accélérer la promulgation et la mise en œuvre de la loi amendée sur la gestion des finances publiques.

Le Swaziland est toujours en butte à des défis sociaux majeurs, tels que les taux de pauvreté et d'inégalité élevés, le chômage de masse notamment parmi les jeunes, les inégalités hommes-femmes et la forte prévalence du VIH/sida. Bien que le Swaziland soit classé dans la catégorie des pays à revenu faible et intermédiaire, environ 63 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Par ailleurs, les inégalités sont prononcées, comme en témoigne le coefficient de Gini de 0.51. Le Swaziland est toujours aussi mal classé sur l'Indice du développement humain (IDH) (150e sur 188 pays), avec un score de 0.531 pendant quatre années d'affilée (2011-15). En ce qui concerne le taux de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les OMD liés à la pauvreté et à la santé sont au point mort. Les futurs plans relatifs au développement humain devront intégrer les OMD non atteints dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015, qui propose 17 Objectifs de développement durable (ODD), assortis de cibles et d'indicateurs bien définis.

Le secteur industriel est le deuxième du pays, en termes de contribution au PIB (42 % en 2014), derrière le secteur tertiaire (51 %) et loin devant le secteur agricole (6 %). L'industrie manufacturière demeure le premier sous-secteur (36 % du PIB), couvrant diverses activités de transformation agro-industrielle basées sur le sucre (en particulier le concentré pour les boissons Coca-Cola), les agrumes, les ananas, la viande, la production de pâte à papier, l'habillement et le textile. Reconnaisant le lien entre l'industrialisation et l'entrepreneuriat, l'État a mis en place diverses initiatives pour développer et promouvoir un entrepreneuriat local swazi, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises (PME). Selon l'Enquête intégrée sur la population active 2013-14, l'entrepreneuriat reste cependant limité, puisque les travailleurs indépendants ne représentent que 20 % de la population active totale. D'après les données sur les caractéristiques des entrepreneurs, 56 % des PME sont gérées par des hommes et 44 % par des femmes. Par ailleurs, les jeunes entrepreneurs, de la tranche d'âge des 22-35 ans, possèdent 33 % des petites entreprises du pays et les petites entreprises opèrent désormais principalement dans le secteur des services. Conscient du fait que l'entrepreneuriat peut contribuer à résorber le chômage



des jeunes, le gouvernement prend différentes mesures, consistant notamment à inclure une formation entrepreneuriale dans les programmes d'études, à maintenir son appui à des programmes spécifiques offrant une expérience pratique aux niveaux secondaire et tertiaire, et à remanier le Fonds auto-renouvelable en faveur des jeunes entrepreneurs. Le Swaziland doit se doter d'une politique industrielle intégrée pour promouvoir la diversification de son économie, développer un vivier d'entrepreneurs locaux et promouvoir l'industrialisation sur l'ensemble de son territoire.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	1.7	-0.6	1.4	2.3
Croissance du PIB réel par habitant	0.2	-2.0	0.1	1.0
Inflation	5.0	7.8	7.0	6.4
Solde budgétaire (% PIB)	-4.8	-12.3	-8.3	-11.3
Compte courant (% PIB)	9.6	9.4	8.1	5.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



TANZANIE

- La croissance du PIB réel est estimée à 7.2 % en 2016 avec le même taux prévu pour 2017, principalement grâce à de solides performances dans l'industrie, la construction, les services de l'information et les secteurs de la communication.
- La situation budgétaire est restée saine et l'État poursuit ses efforts pour améliorer la mobilisation des recettes ainsi que l'efficacité des dépenses publiques, ce qui contribuera au maintien de ces bons résultats.
- Le niveau d'industrialisation de la Tanzanie est faible, mais les autorités ont affiché leur détermination à mener à bien leur programme de développement à moyen terme, qui a pour objectif principal d'encourager l'industrialisation afin que le pays réussisse sa transformation économique.

Le taux de croissance de 7.0 % enregistré en 2014 s'est maintenu en 2015 et a même, selon les estimations, progressé en 2016 pour atteindre 7.2 %. Ce chiffre fait de la Tanzanie l'une des économies les plus performantes et les plus stables d'Afrique. Les principaux moteurs de croissance sont les secteurs des services, de l'industrie, de la construction, et de l'information et de la communication. L'aide extérieure a été l'une des principales sources de financement des projets de développement. À moyen terme, la croissance devrait rester solide grâce aux mêmes secteurs. La chute des cours internationaux du pétrole a eu des répercussions positives, faisant baisser le prix de l'essence et de l'huile industrielle à la pompe. Elle a également réduit le prix de l'électricité et ainsi stimulé la production industrielle.

La croissance devrait se maintenir autour de 7.0 % à moyen terme dans la mesure où les résultats des principaux secteurs devraient rester stables et être renforcés par l'accroissement des investissements publics dans les infrastructures. Grâce au gazoduc de Mtwara, achevé en 2015, le pays dispose de gaz pour la production d'électricité, ce qui permettra aux industries de bénéficier d'une alimentation électrique plus régulière et moins coûteuse.

En 2015, la Tanzanie a montré l'exemple enviable de démocratie avec des élections générales nationales pacifiques, qui ont placé Président John Magufuli à la tête du gouvernement actuel et renouvelé les membres du parlement national. Les pouvoirs publics ont lancé un programme de développement sur cinq ans qui a pour objectif d'industrialiser tout le pays d'ici à 2025. En matière de gouvernance la Tanzanie se classe en permanence dans la première moitié des pays d'Afrique. Les grandes forces du pays dans ce domaine sont la sûreté et l'État de droit, la sécurité nationale, la participation, ainsi que les droits de l'homme et l'égalité hommes-femmes. Ses points faibles concernent le développement humain (dans le domaine de la santé et de l'éducation) et l'infrastructure.

Sur le plan du développement humain, la Tanzanie se classe 151^e sur 188 pays, avec un indice de développement humain (IDH) de 0.521 en 2014. Cette valeur reste peu élevée et place le pays dans la catégorie inférieure. Les disponibilités caloriques au sein des foyers ont peu progressé depuis 1997 et l'on estime que la malnutrition chronique est à l'origine de plus d'un décès sur trois chez les enfants de moins de cinq ans (Rapport sur le développement humain en Tanzanie, 2014). L'un des défis majeurs reste le secteur de l'éducation, qui souffre d'une faible qualité d'enseignement, d'un décrochage en hausse, ainsi que d'un manque de compétences et d'une baisse du moral et de la motivation chez les enseignants.

Après une longue période de stagnation, le taux de pauvreté a baissé, passant de 34.4 % en 2007 à 28.2 % en 2012. Le taux d'extrême pauvreté est lui passé de 11.7 % à 9.7 % (Enquête sur le budget des ménages, 2011/12). Le recul de la pauvreté est plus significatif si l'on se réfère au seuil international de pauvreté, qui est de 1.90 USD par personne et par jour. Sur cette base, le taux de pauvreté a reculé de 59.9 % à 48.8 % entre 2007 et 2012. Les bons résultats du pays en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté se sont accompagnés d'une baisse de l'inégalité : l'indice de Gini est passé

de 0.39 à 0.36 entre 2007 et 2012. Les éléments réunis pour établir l'indicateur de prospérité partagée suggèrent que cette baisse de l'inégalité est principalement due à une augmentation plus importante de la consommation dans les quintiles inférieurs. L'État soutient les ménages défavorisés par le biais du Programme de protection sociale productive (PSSN) du Fonds d'action sociale de Tanzanie (TASAF), de transferts conditionnels de fonds et d'un programme de travaux publics. Ces programmes devraient contribuer à faire reculer la pauvreté à moyen terme.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	7.0	7.2	7.2	6.8
Croissance du PIB réel par habitant	3.8	4.1	4.1	3.7
Inflation	5.6	5.2	5.1	5.0
Solde budgétaire (% PIB)	-3.3	-3.5	-4.6	-4.6
Compte courant (% PIB)	-9.8	-5.6	-7.5	-7.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



TCHAD

- En raison des dépenses engagées dans la lutte contre les mouvements djihadistes et de la faiblesse persistante des cours mondiaux du pétrole, la croissance économique, négative en 2016, devrait également l'être en 2017.
- Dans un environnement économique, financier et sécuritaire particulièrement difficile, l'amplification des réformes structurelles apparaît indispensable afin de préserver la stabilité macroéconomique en 2017.
- Promouvoir une économie entrepreneuriale peut contribuer à une plus grande résilience économique grâce à la diversification des sources de la croissance, des revenus et des emplois qu'elle pourrait générer.

Fortement dépendante de l'activité pétrolière, l'économie tchadienne a continué d'être affectée par la baisse des cours mondiaux du pétrole et par les risques sécuritaires que font peser sur elle les actions des mouvements djihadistes et de la secte Boko Haram. La persistance de ces facteurs d'instabilité a encore davantage affaibli sa situation budgétaire, sa position extérieure et ses perspectives de croissance à court terme. Le coût financier de son engagement militaire et celui lié à la prise en charge des réfugiés continuent de peser sur ses finances publiques. La contraction de son activité enregistrée en 2016 pourrait ainsi se poursuivre en 2017, en raison notamment d'un net fléchissement de l'activité dans les secteurs pétrolier et non pétrolier.

En dépit de ce contexte économique et financier peu favorable, la mise en œuvre du programme soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC) s'est poursuivie avec satisfaction. L'approbation des conclusions des troisième et quatrième revues de ce programme a permis au Tchad de bénéficier d'un concours financier en novembre 2016. Cette aide budgétaire est venue s'ajouter à celles octroyées la même année par la Banque africaine de développement, par l'Union européenne, par la coopération française et par la Banque mondiale. Face à la baisse drastique des recettes de l'État et à la crise financière qui en a découlé, le gouvernement a aussi adopté un train de mesures en vue de renforcer l'assainissement et la consolidation budgétaires, notamment par un effort soutenu dans la collecte des recettes non pétrolières et par leur plus grande sécurisation. Les syndicats poursuivent toutefois leurs contestations face à ce plan d'urgence gouvernemental et en dénoncent les effets négatifs sur le bien-être des populations. Dans ce contexte économique et financier incertain, une gestion prudente de l'endettement apparaît indispensable afin d'en préserver la viabilité au regard de la forte volatilité actuelle des cours du pétrole.

Le Tchad est fortement dépendant de l'exploitation de ressources naturelles limitées et doit envisager la diversification de ses sources de croissance et de revenus. Il entend mettre successivement en œuvre trois plans nationaux de développement qui permettront à son économie d'être émergente à l'horizon 2030. L'industrialisation occupe ainsi une place de choix dans cette stratégie qui permettra de procéder à une transformation et à une diversification sectorielles progressives de l'économie, tout en favorisant l'intégration sociale et une plus grande accumulation de capital grâce au développement de l'entrepreneuriat, notamment celui des femmes et des jeunes. Pour garantir le succès de cette stratégie, le pays devrait disposer de ressources financières importantes, cependant difficiles à mobiliser dans le contexte actuel.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	1.8	-3.4	-0.2	4.4
Croissance du PIB réel par habitant	-1.5	-6.7	-3.5	1.2
Inflation	3.7	-1.9	0.2	3.1
Solde budgétaire (% PIB)	-4.9	-5.6	-6.2	-6.5
Compte courant (% PIB)	-12.1	-8.6	-8.3	-6.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

TOGO

- Le taux de croissance de l'économie est passé de 5.3 % en 2015 à 5 % en 2016 suite à une contraction des investissements publics et à la baisse du trafic portuaire.
- Le programme économique du Togo pour 2017-19 vise à baisser la dette publique de 76.0 % du PIB en 2016 à 56.4 % à l'horizon 2021.
- Le gouvernement mobilise des financements pour un programme industriel (2016-18) qui a pour objectif la promotion de l'agro-industrie et la mise en place d'un fonds pour l'entrepreneuriat.

Le taux de croissance réel de l'économie a atteint 5.0 % en 2016 contre 5.3 % en 2015. Cette diminution de la croissance de 0.3 point en 2016 s'explique par la contraction des investissements publics et le détournement du trafic portuaire vers d'autres ports de la région en raison de la stricte application au Togo du règlement numéro 14 de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sur le contrôle de la charge à l'essieu. En 2016, une bonne pluviométrie a permis à l'agriculture de contribuer à hauteur de 1.2 point à la croissance contre -1.5 point en 2015. Avec une participation négative de la production du phosphate (-0.3 point) et un faible apport de la production du clinker (0.2 point), l'apport de l'industrie extractive à la croissance a été peu significatif. Malgré plusieurs programmes visant à dynamiser l'entrepreneuriat, l'industrie manufacturière n'a contribué à la croissance du PIB qu'à hauteur de 0.2 point en 2016, inférieur à son niveau de 2015 de 0.7 point. La part de la branche bâtiment et travaux publics (BTP) de 0.5 point a aussi été inférieure aux performances antérieures de 2015 (0.8 point). Le secteur tertiaire n'a pas fait mieux avec 0.9 point, une contribution légèrement inférieure à celle de 2015 (1.1 point).

Dès 2017, le gouvernement du Togo compte intensifier les discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) et engager des réformes au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Ces réformes devraient conduire à une consolidation de la croissance, projetée à 5.1 % en 2017. Le secteur primaire se porterait mieux avec une contribution à la croissance de 1.9 point en 2017 suivi du secteur tertiaire avec 1.7 point et en dernière position le secteur secondaire avec 0.9 point. Ainsi, la projection 2017 de la contribution au PIB des branches non marchandes est de -0.9 point contre 0.8 point pour la TVA et 0.7 point pour les droits de douane.

Après un cycle quinquennal 2012-16 marqué par d'importants investissements publics et une croissance soutenue, la dette publique du Togo, est passée de 48.6 % du PIB en 2011 à 76.0 % du PIB en 2016. Ce niveau d'endettement est au-dessus de la norme communautaire de l'UEMOA fixée à 70 % du PIB. Le programme (2017-19) envisagé au titre de la FEC avec le FMI vise à garantir la viabilité de la dette à long terme. Depuis janvier 2017, l'accord au titre de la FEC considère que l'État ne peut plus contracter de nouveaux emprunts non concessionnels sachant que les emprunts concessionnels sont encadrés. Avec cette nouvelle orientation budgétaire, la dette publique du Togo pourrait baisser de 76.0 % du PIB en 2016 à 56.4 % à l'horizon 2021.

La structure productive du Togo repose principalement sur l'agriculture. La population active est composée d'environ 51 % d'agriculteurs indépendants, 39 % de travailleurs indépendants dans le secteur non agricole et 10 % de salariés formels. Ces derniers représentent 88 000 emplois en 2016 répartis entre le secteur public (67 %) et le secteur privé (33 %). L'économie togolaise est faiblement représentée par le secteur industriel avec seulement 19.7 % du PIB dont 5.5 % pour les industries manufacturières en 2016. Les compétences fournies par l'enseignement supérieur profitent faiblement à l'entrepreneuriat.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	5.3	5.0	5.1	5.3
Croissance du PIB réel par habitant	2.6	2.4	2.5	2.7
Inflation	1.4	1.5	2.2	2.4
Solde budgétaire (% PIB)	-6.3	-3.2	-4.5	-3.8
Compte courant (% PIB)	-11.3	-10.1	-9.6	-9.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

TUNISIE

- La croissance du PIB réel de 1 % est en-dessous des 2.6 % annoncés dans le budget de 2016, mais devrait augmenter de nouveau grâce à la mise en oeuvre accélérée du Plan de développement stratégique 2016-20 (PDS).
- Le nouveau gouvernement qui a pris fonction le 31 août 2016 à la suite d'élections s'est prononcé pour une intensification des réformes.
- La Tunisie a mobilisé 34 milliards TND (dinars) de promesses de financement public et privé, dans le cadre de la Conférence Internationale sur l'Investissement Tunisie 2020 de novembre 2016, pour soutenir la création de davantage de richesse et d'emplois.

La croissance du PIB de la Tunisie s'est établie à 1.0 % en 2016 bien en deçà de la prévision de 2.6 % contenue dans la Loi de finances 2016. Compte tenu de la révision récente de la croissance 2015 à la hausse par l'Institut national des statistiques (INS) à 1.1 % contre 0.8 % en raison d'une croissance du PIB agricole plus importante que prévu, l'économie tunisienne est, de fait, en stagnation depuis 2015. La croissance de l'économie a été affectée par la contrainte sécuritaire mais également par la fragilité du climat social. À l'instar des années précédentes, la croissance en 2016 a été principalement tirée par le secteur des services, la consommation intérieure publique et privée soutenue par les augmentations de salaire dans la fonction publique demeurant le principal moteur de croissance de l'économie tunisienne. Le taux d'investissement est demeuré en dessous du « seuil psychologique » de 20 % en raison du repli des investissements directs étrangers (IDE) (-25.4 % au cours du premier semestre de l'année 2016) et des contraintes de financement.

La faiblesse de la croissance, la persistance d'importants déséquilibres macroéconomiques en matière de gestion des finances publiques et le retard pris dans la mise en oeuvre concrète des réformes structurelles stratégiques (réforme fiscale, réforme de la fonction publique, réforme du marché du travail, réforme des entreprises publiques, notamment) n'auront pas permis en 2016 de répondre au principal défi auquel la Tunisie fait face depuis 2011 consistant dans la persistance d'un chômage structurel élevé. Le taux de chômage moyen en 2016 a atteint, en effet, 15.6 % de la population active contre 15.1 % en 2015 malgré les importants recrutements effectués dans le secteur public depuis 2011. Il est en moyenne plus important chez les femmes (23.2 %) que chez les hommes (12.5 %) et frappe particulièrement les diplômés de l'enseignement supérieur (31.9 %). En 2016, le taux de chômage toutes catégories confondues est demeuré supérieur en moyenne de 50 % par rapport à la moyenne nationale dans les régions défavorisées de l'intérieur du pays. La croissance devrait cependant rebondir en 2017 et 2018 compte tenu de l'accélération escomptée de l'investissement, liée au démarrage des grands projets prévus dans le Plan de développement stratégique (PDS) 2016-20 et de l'accélération du rythme de mise en oeuvre des réformes structurelles notamment celle relative à la réforme de la fonction publique dans le cadre du programme mis en oeuvre par le Fonds monétaire international (FMI) avec l'appui des partenaires au développement. Les tensions sur les finances publiques devraient cependant demeurer significatives en 2017 et 2018. De son côté, l'inflation devrait légèrement augmenter en 2017 avant de refluer à nouveau en 2018.

La Tunisie présente en 2016 toutes les caractéristiques d'une économie duale avec, d'un côté, un tissu industriel moderne regroupant 5 600 entreprises de plus de dix salariés et de l'autre côté un tissu de petites entreprises sous-capitalisées, majoritairement unipersonnelles et concentrées à plus de 80 % dans le secteur des services en particulier le commerce, le transport et l'entreposage.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	1.1	1.0	1.9	2.8
Croissance du PIB réel par habitant	0.0	-0.1	0.8	1.7
Inflation	4.9	3.7	4.1	3.8
Solde budgétaire (% PIB)	-4.4	-5.8	-5.6	-5.2
Compte courant (% PIB)	-8.8	-7.7	-7.5	-5.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

ZAMBIE

- Même si les douze prochains mois s'annoncent plus prometteurs pour la Zambie, le pays s'est heurté à des difficultés économiques en 2016, pâtissant, pour la deuxième année consécutive, de la faiblesse des prix du cuivre et d'importantes pénuries d'électricité qui ont entravé l'activité économique.
- Après son entrée en fonction en septembre 2016, le nouveau gouvernement a procédé à la mise en œuvre de son programme de réformes économiques qui vise à améliorer la croissance et à rétablir la crédibilité de son budget, tout en réduisant le déficit des finances publiques
- Guidée par une stratégie d'industrialisation, la création d'emplois est l'un des objectifs prioritaires du gouvernement : les emplois formels en Zambie demeurent peu nombreux, ne représentant que 11 % de l'emploi total.

L'économie zambienne a essuyé de nouveaux revers en 2016, malgré l'esquisse d'un redressement par rapport à 2015. La croissance est restée modérée, loin de pouvoir assurer un taux de croissance positif par habitant. Le cuivre a souffert, pendant la majeure de l'année, d'une demande et de perspectives mondiales atones, ce qui a pesé sur les cours de ce métal qui se sont établis en moyenne à 4 860 USD la tonne. Cette baisse des prix a nui à la rentabilité des exploitations minières et à l'activité globale dans la province de Copperbelt, secteur minier par excellence. Cependant, dans la province de North-Western, l'activité minière a été soutenue, en raison d'une structure de coûts plus faibles. Grâce aux nouvelles exploitations minières lancées en 2016, la production totale de cuivre a augmenté de 8.4 %. Malgré la sécheresse en Afrique australe, des pluies tardives ont permis une récolte satisfaisante, suffisante pour assurer la sécurité alimentaire, mais pas assez abondante pour contribuer à la croissance générale. La production de maïs a fait un bond de 9.7 % pour s'établir à 2.9 millions de tonnes, alors que pour d'autres cultures le rendement agricole reculait. À moyen terme, les performances économiques devraient s'améliorer. La production de cuivre devrait progresser de 16 % en 2017 et de 8 % en 2018. La saison agricole a commencé avec une bonne pluviométrie. Si l'on en croit les prévisions, l'approvisionnement en électricité sera suffisant pour intensifier la production cuprifère et les récoltes seront bonnes, du fait de conditions météorologiques favorables, peu affectées par les chenilles légionnaires.

Le président Edgar Lungu a été réélu lors des élections générales d'août 2016. La première tâche majeure de son gouvernement a été de lancer un programme de redressement économique en cinq points, intitulé *Zambia Plus*. Celui-ci vise à équilibrer le budget pour revenir à des niveaux soutenables après l'accumulation de déficits budgétaires, qui ont atteint environ 10 % du PIB en 2016. Une part importante du budget est consacrée à des dépenses incompressibles telles que les traitements, le service des intérêts des prêts nationaux ou étrangers contractés et les subventions. Seul un tiers des recettes intérieures peut être utilisé pour les biens et services, les transferts ou autres dépenses. Les principales orientations gouvernementales ont pour ambition d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures et la gouvernance budgétaire, tout en apportant plus de responsabilité et de transparence, ce qui devrait rétablir la crédibilité budgétaire et renforcer la confiance du secteur privé.

En 2013, le gouvernement a lancé sa Stratégie emploi et industrialisation (*Jobs and Industrialisation Strategy*), une initiative importante destinée à diversifier l'économie et la rendre moins dépendante de l'exploitation minière. Soulignons que sur la décennie écoulée, l'investissement étranger direct dans l'industrie manufacturière a pour la première fois dépassé celui dans les mines en 2015, ce qui pourrait indiquer que les investisseurs non miniers s'intéressent à la Zambie en raison de l'environnement stable qu'elle offre aux investissements par rapport aux autres pays de la région.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	2.9	3.0	4.2	4.5
Croissance du PIB réel par habitant	-0.2	-0.1	1.1	1.4
Inflation	10.0	17.8	8.2	8.0
Solde budgétaire (% PIB)	-8.7	-10.5	-8.5	-7.6
Compte courant (% PIB)	-3.6	-3.7	-3.6	-3.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

ZIMBABWE

- En 2016, la croissance du Zimbabwe s'est réduite de plus de moitié par rapport à 2015, tombant de 1.1 % à 0.5 %. En réaction à l'environnement économique difficile, le gouvernement a promulgué un train de mesures, dont une interdiction provisoire des importations, l'émission d'obligations et l'introduction d'un système de planification centrale de l'agriculture.
- La croissance du PIB zimbabwéen devrait grimper à 1.3 % en 2017 ; elle sera principalement tirée par les secteurs de l'agriculture (grâce aux précipitations favorables), du tourisme, de l'industrie manufacturière, de la construction et bancaire.
- De profondes réformes seront nécessaires pour stimuler l'entrepreneuriat et l'industrialisation, en améliorant l'environnement des affaires et en favorisant la création d'emplois.

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) du Zimbabwe s'est ralentie, tombant de 1.1 % en 2015 à 0.5 % en 2016. Elle devrait rebondir à 1.3 % en 2017 à la faveur d'une embellie dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie manufacturière, de la construction et des finances. Des précipitations supérieures à la normale ont en particulier contribué à faire repartir l'économie à la hausse. L'insuffisance des recettes publiques dans un contexte de dépenses ordinaires élevées a fortement creusé le déficit budgétaire, estimé à 1.042 milliard USD, soit 7.3 % du PIB, alors que l'objectif était de 150 millions USD. L'économie continue d'être pénalisée par une pénurie de devises indispensables pour financer des intrants critiques dans la plupart des secteurs, ainsi que par des coûts de production élevés qui ont érodé sa compétitivité.

Selon l'Agence nationale de la statistique du Zimbabwe (ZIMSTAT), le pays a connu une inflation négative en 2016, oscillant entre -2.19 % en janvier 2016 et -0.93 % en fin d'année. L'inflation annuelle moyenne est remontée à -1.5 % en 2016, contre -2.4 % en 2015. Le retrait de certains produits de la Licence générale automatique d'importation en juin 2016, conjugué à une chute de la production agricole due à la sécheresse, a fait grimper les prix. Le Zimbabwe est sorti de la déflation en février 2017, avec un taux d'inflation mensuel de 0.06 %, en hausse de 0.71 point de pourcentage par rapport à janvier. L'inflation devrait rester positive en 2017 et osciller entre 1 % et 2 %, grâce à une augmentation attendue des cours mondiaux du pétrole et à une reprise de l'économie. À moyen terme, la faiblesse des exportations devrait continuer à exercer une forte pression sur la position extérieure du pays.

Selon la Déclaration de politique monétaire de 2017, les exportations de marchandises ont atteint 3 365.8 millions USD en 2016, soit un recul de 6.9 % par rapport à leur niveau de 2015 (3 614.2 millions USD). Les minéraux (or, nickel, platine et diamant) et le tabac ont dominé les exportations en 2016. Le tabac reste une importante source de devises ; en effet, selon les chiffres de l'Office de commercialisation du tabac (*Tobacco Industry Marketing Board – TIMB*), au 12 septembre 2016, 202 millions de kilogrammes (kg) de tabac avaient été vendus, contre 198.9 millions de kg en 2015. Les ventes totales ont atteint 593 millions USD, au prix moyen de 2.94 USD le kg, contre 586.4 millions USD, au prix moyen de 3 USD le kg en 2015. Les principaux marchés d'exportation sont l'Afrique du Sud, le Botswana, les Émirats arabes unis, le Mozambique, et la Zambie.

Les importations de marchandises ont en revanche reculé de 11.7 %, tombant de 6 062.3 millions USD en 2015 à 5 350.9 millions USD en 2016, principalement en raison du texte réglementaire n° 64 qui interdit l'importation de certains produits de base. Les principaux produits importés ont



été le carburant diesel, l'essence sans plomb, l'énergie électrique, le soja, le riz, les boissons non alcoolisées et les médicaments. Les carburants ont représenté 27.2 % du total des importations de marchandises, contre 11.8 % pour les produits alimentaires. Les principaux pays fournisseurs ont été l'Afrique du Sud, Singapour, la Chine, l'Inde, le Mozambique, le Japon, le Botswana et les Émirats arabes unis.

Le secteur extérieur risque encore de freiner la reprise à court terme, principalement en raison de la faiblesse des exportations qui crée un déficit commercial insoutenable, malgré la baisse des importations.

Les restrictions budgétaires ont eu des répercussions négatives sur les dépenses de développement et la fourniture des services sociaux, si bien que la pauvreté s'est aggravée en zone urbaine comme en zone rurale. Selon l'édition 2015 de l'Atlas de la pauvreté au Zimbabwe (*Zimbabwe Poverty Atlas*) publié par ZIMSTAT, la prévalence de la pauvreté reste élevée dans tout le pays, en particulier dans le Matabeleland Septentrional (85.7 %). Les taux de prévalence les plus faibles ont été observés dans les provinces de Harare (36.4 %) et de Bulawayo (37.2 %), alors que dans les autres provinces, ils se situaient entre 65 % et 76 %. Selon la ZIMSTAT, en 2016, le minimum vital correspondant au seuil de la pauvreté était de l'ordre de 478.90 USD, contre 491.26 USD en 2015.

L'économie a été confrontée à des pénuries de liquidités dues à différents facteurs : croissance des activités informelles, insuffisance des recettes budgétaires, baisse des entrées de capitaux et des recettes d'exportation, niveau élevé du déficit budgétaire et de l'endettement public, déséquilibres extérieurs et fuite des capitaux. Pour remédier à ce problème, le gouvernement a émis en novembre 2016 des obligations alignées à la parité sur le dollar américain. Si leur introduction a tout d'abord suscité une certaine appréhension, elles sont maintenant largement acceptées comme moyen d'échange. L'activité économique à court terme dépendra dans une large mesure de la rapidité à laquelle les mesures introduites par le gouvernement seront mises en œuvre.

Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	1.1	0.5	1.3	0.9
Croissance du PIB réel par habitant	-1.2	-1.8	-1.0	-1.4
Inflation	-2.4	-1.5	1.0	1.7
Solde budgétaire (% PIB)	-2.7	-7.3	-5.0	-4.1
Compte courant (% PIB)	-10.7	-9.2	-10.7	-7.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Annexe statistique

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* actualise un ensemble de tableaux statistiques d'indicateurs sur le développement économique et social en Afrique. Ces données ont été compilées par le département statistique de la Banque africaine de développement (tableaux 1 à 19 et 21), et le Centre de développement de l'OCDE (tableaux 20 et 22 à 26). Vous trouverez ci-après la liste complète des indicateurs contenus dans chaque tableau, et le cas échéant, la définition des concepts et des méthodologies utilisées.

Les chiffres agrégés pour l'Afrique ne tiennent compte que des pays dont les données sont disponibles. Toutes les données sont comptabilisées sur la base de l'année civile, sauf pour le tableau 4 (voir plus bas) et pour les indicateurs macroéconomiques concernant l'Égypte et l'Érythrée dans les tableaux 1-6, pour lesquels les données sont comptabilisées sur une périodicité allant du mois de juillet N-1 au mois de juin de l'année N.

Les données détaillées sont publiées en ligne sur le site des *Perspectives économiques en Afrique* (www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques) et peuvent être téléchargées sous format Excel via les liens suivants.

Tableau 1	Indicateurs de base	Tableau 14	Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu
Tableau 2	Taux de croissance du PIB en volume	Tableau 15	Accès aux services
Tableau 3	Taux de croissance et composition de la demande	Tableau 16	Indicateurs de santé de base
Tableau 4	Opérations financières de l'État (pourcentage du PIB)	Tableau 17	Maladies principales
Tableau 5	Indicateurs monétaires	Tableau 18	Indicateurs d'éducation de base
Tableau 6	Comptes courants	Tableau 19	Scolarisation
Tableau 7	Exportations	Tableau 20	Emploi et remises
Tableau 8	Diversification et compétitivité	Tableau 21	Indice de perception de la corruption
Tableau 9	Prix international des exportations	Tableau 22	Protestations civiles
Tableau 10	Investissements directs étrangers (millions USD)	Tableau 23	Violences civiles par des acteurs non-étatiques
Tableau 11	Flux d'aide (millions USD)	Tableau 24	Durcissement du régime politique
Tableau 12	Indicateurs de la dette extérieure	Tableau 25	Projections démographiques
Tableau 13	Indicateurs démographiques	Tableau 26	Indicateurs sexo-spécifiques

Contenu détaillé des tableaux

Tableau 1 – Indicateurs de base

Population (milliers)

Superficie (milliers de km²)

Densité de population (pop/km²)

Produit intérieur brut (en millions de dollars PPA) : La mesure de la parité de pouvoir d'achat (PPA) se réfère à l'ajustement des estimations du PIB afin d'éliminer l'effet des différences de niveaux des prix entre les pays sur les différences d'estimation du PIB. Cela crée une valeur théorique du PIB en USD dans chaque pays dans le cas où un dollar US a le même pouvoir d'achat dans chacun des pays.

PIB par habitant en PPA

Croissance annuelle du PIB réel (moyenne sur plusieurs années) : Croissance du PIB en moyenne, adaptée en fonction de l'inflation.

Tableau 2 - Taux de croissance du PIB en volume

Taux de croissance du PIB en volume

Tableau 3 - Taux de croissance et composition de la demande

Consommation finale (% du PIB) (privée vs publique)

Formation brute de capitale fixe (% du PIB) (privée vs publique)

Secteur externe (exportations et importations, total et croissance réel en pourcentage)

Tableau 4 - Opérations financières de l'État*Recettes totales avec dons**Dépenses totales et prêts nets**Solde global*

Les chiffres concernant certains pays sont reportés sur la base de l'exercice budgétaire (année fiscale). En l'occurrence, pour l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Libéria, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud, et la Tanzanie l'année fiscale commence en juillet de l'année précédente et termine en juin. Pour l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland, l'année commence en avril et termine en mars de l'année suivante. En 2015, Maurice a changé la base de l'année fiscale de juillet à juin. Ces données sont par conséquent comptabilisées comme telles à partir de 2015.

Tableau 5 - Indicateurs monétaires*Inflation (%)**Taux de change (monnaie locale / USD)**Masse monétaire (milliards, monnaie locale) - (niveau, % du PIB, croissance)**Réserves de change, or exclu (millions USD) (stock en fin d'année, équivalent en mois d'importations)***Tableau 6 - Comptes courants***Balance commerciale (millions USD)**Balance courante (millions USD, en % du PIB)***Tableau 7 - Exportations**

Trois principaux produits d'exportations par pays, et leur part dans leurs exportations totales :
Ces indicateurs sont établis sur la base des données d'exportations désagrégées au niveau des codes à six chiffres de la classification type pour le commerce international (selon Système harmonisé HS de 2002). Les données proviennent de la base de données Comtrade des Nations Unies.

Tableau 8 - Diversification et compétitivité

Indice de diversification : mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse de l'indice Herfindahl-Hirschman (HHI), à partir des exportations désagrégées au niveau des codes à quatre chiffres de la classification type pour le commerce international (selon Système harmonisé HS de 2002). Les données proviennent de la base de données Comtrade des Nations Unies. L'indice HHI est la somme carrée des parts de chaque produit dans les exportations totales (exprimées en fractions). Par construction, plus son inverse est élevé, plus les exportations du pays sont diversifiées.

Croissance moyenne annuelle des exportations durant les derniers cinq années

Indice de compétitivité : Cet indice comporte deux dimensions : l'effet sectoriel et l'effet de compétitivité globale :

1. *L'effet sectoriel :* le taux de croissance des exportations attribué à la dynamique sectorielle globale. Il s'agit d'une moyenne pondérée des différences entre les taux de croissance de chaque secteur d'exportation - mesurés au niveau mondial - et la croissance globale du commerce international ; les poids étant les parts de chaque secteur dans les exportations totales du pays.

2. *L'effet de la compétitivité* : le solde (croissance des exportations moins la croissance mondiale et l'effet du secteur), mesurant la contribution des changements dans les parts de marchés sectoriels à la croissance des exportations du pays.

Tableau 9 – Prix international des exportations, par année

Les cours mondiaux des matières premières ci-après sont reportés dans ce tableau.

Aluminium; Bananes (États-Unis); Charbon (Australie); Cacao; Café (Arabica); Café (Robusta); Cuivre; Coton; Farine de poisson; Or; Huile d'arachide; Minerai de fer; Plomb; Bûches (Cameroun); Maïs; Pétrole (brut); Huile de palme; Phosphates (pierre); Caoutchouc (États-Unis); Sucre (UE); Sucre (mondiale); Sucre (États-Unis); Thé (Moyenne 3 enchères); Thé (Mombasa); Tabac, importation (États-Unis).

Tableau 10 - Investissements directs étrangers

Investissements directs étrangers (IDE) (entrées, sorties), et IDE en % de Formation brute de capital fixe (FBCF)

Indice d'entrées potentielles d'IDE de la CNUCED repose sur douze variables économiques et structurelles mesurées par leurs résultats respectifs sur une échelle allant de 0 à 1 (données brutes disponibles sur www.unctad.org/wir). Il s'agit de la moyenne non pondérée des résultats obtenus pour : le PIB par habitant ; le taux de croissance du PIB ; la part des exportations dans le PIB ; les infrastructures de télécommunication (nombre moyen de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 1 000 habitants) ; la consommation d'énergie commerciale par habitant ; la part des dépenses de recherche-développement dans le revenu national brut ; la proportion d'étudiants du supérieur dans la population ; le risque-pays ; la part des exportations de produits provenant de ressources naturelles dans le total mondial ; la part des exportations de services dans le marché mondial ; la part des importations de pièces et de composants pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique dans le total mondial ; la part des entrées d'IDE dans le total mondial.

Tableau 11 - Flux d'aide

Aide Publique au Développement (APD) (suivant trois groupes : tous bailleurs confondus, pays du CAD, et organismes multilatéraux)

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et l'Union européenne.

Tableau 12 - Indicateurs de la dette extérieure

Dette extérieure totale, fin d'année (millions USD)

Dette extérieure totale, fin d'année, en % of total (multilatérale, bilatérale, privée)

Dette extérieure totale (en % du PIB)

Dette extérieure totale (en % des exportations de biens et services)

Tableau 13 - Indicateurs démographiques

Population totale (milliers)

Population urbaine (% du total)

Ratio (hommes pour 100 femmes)

Population taux de croissance (%)

Taux de mortalité infantile (pour 1 000) : nombre de décès d'enfants de moins d'un an en une année pour mille naissances vivantes, par année.

Taux de fécondité total : nombre moyen d'enfants par femme.

Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000) : nombre de décès d'enfants avant l'âge de cinq ans pour mille naissances vivantes.

Distribution par âge (% groupes d'âge 0-14 ans, 15-64 ans, 65 ans et +)

Tableau 14 - Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Population en dessous du seuil de pauvreté (%) (rural, urbain, and national) : pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté absolue correspondant à la valeur de la consommation nécessaire pour assurer les besoins minimum de subsistance dans le pays en question, qui est calculé à 2/3 de la consommation moyenne.

Population en dessous du seuil de pauvreté international : le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté absolue correspondant à un niveau de revenu ou de consommation de 1.90 USD ou de 3.10 USD par jour.

Coefficient de Gini – Indice : indice mesurant l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation. L'égalité parfaite correspond à un coefficient de Gini de zéro, et l'inégalité maximale se traduit par un coefficient de Gini de 100.

Part de la consommation (%) : part de la consommation totale d'un décile de la population classée par niveau de consommation.

Tableau 15 - Accès aux services

Lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants

Lignes téléphoniques mobiles pour 100 habitants

Utilisateur d'internet pour 100 habitants

Consommation d'électricité (millions de KWh)

Accès à l'eau potable (%) (total, urbain, rural) : le pourcentage de la population ayant accès à une alimentation en eau améliorée (raccordement à domicile, bornes fontaines publiques, trous de sondage, puits protégés, sources protégées ou collecte de l'eau de pluie).

Accès à l'assainissement (%) (total, urbain, rural) : le pourcentage de la population ayant accès à des technologies d'assainissement améliorées (raccordement à un égout public, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou latrines améliorées à fosse auto-ventilée).

Tableau 16 - Indicateurs de santé de base

Espérance de vie (années) : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance.



Espérance de vie (années) - Avec sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance, en particulier les caractéristiques liées au sida.

Espérance de vie (années) - Scénario sans sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si l'on fait abstraction de la présence du sida.

Prévalence de la malnutrition dans la population (%) : la proportion de la population dont la ration alimentaire est insuffisante pour couvrir en permanence ses besoins.

Nourriture disponible (Kcal/personne/jour) : la ration disponible pour la consommation humaine, exprimée en kilocalories par personne et par jour. À noter que l'apport journalier recommandé pour une personne active en bonne santé s'élève à 2 100 calories.

Dépenses totales de santé (en % du PIB, USD par habitant)

Dépenses totales de santé - Distribution – Publique (%) : la part calculée en définissant les dépenses publiques de santé comme étant les dépenses courantes et d'investissement des collectivités territoriales, régimes sociaux obligatoires, fonds extrabudgétaires destinés à la fourniture de services de santé ou au financement de ces services, et aides et prêts des organismes internationaux, d'autres autorités nationales et des banques commerciales.

Dépenses totales de santé - Distribution - Privée (%) : la part calculée en définissant les dépenses de santé privées comme étant celles des régimes d'assurance privés et dispositifs d'assurance médicale, services fournis ou financés par les entreprises, investissements des organisations non gouvernementales et organismes sans but lucratif ciblant principalement les ménages, débours et autres systèmes à financement privé non classés dans d'autres catégories, notamment les dépenses d'investissement.

Personnel de santé (pour 100 000 personnes) - (médecins, infirmières et sages-femmes)

Tableau 17 – Maladies principales

Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années) (total, hommes, femmes) : le nombre moyen d'années en pleine santé qu'un nouveau-né vivrait dans l'hypothèse où, au cours de sa durée de vie, les conditions de mortalité et de mauvaise santé restent les mêmes que celles observées à sa naissance.

Personnes atteintes du VIH/sida : le nombre estimé de personnes infectées ou vivant avec le VIH/sida (qu'elles aient ou non développé les symptômes).

Prévalence chez l'adulte (%) : pourcentage estimé de la population adulte (15-49 ans) infectée par le virus du sida.

Nombre d'orphelins du VIH/sida (milliers)

Paludisme (nombres de cas rapportés) : cas de paludisme répertoriés par les différents systèmes locaux de dépistage et de notification. En raison de la diversité des sources et d'une probable sous-estimation, ces chiffres doivent être considérés avec prudence.

Tuberculose (nombre de nouveau cas, et cas de rechute)

Rougeole (nombre de cas signalés) : nombre de nouveaux cas de rougeole déclarés au cours de l'année de référence.

Couverture de vaccination (%) - MCV : nombre de nouveaux cas de rougeole signalés pendant l'année de référence.

Couverture de vaccination (%) - DTP3 : troisième dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

Tableau 18 - Indicateurs d'éducation de base

Taux estimé d'analphabétisme - population des plus de 15 ans (total, hommes, femmes)

Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, groupes d'âge 15-24 ans (total, hommes, femmes)

Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)

Tableau 19 - Scolarisation

Taux de scolarisation, brut (total, garçons, filles) (primaire, secondaire) : la population inscrite dans un cycle d'enseignement donné, quel que soit son âge, en pourcentage du compte officiel des enfants ayant l'âge correspondant à ce niveau.

Taux de scolarisation, net (total, garçons, filles) (primaire, secondaire) : la population d'âge scolaire inscrite dans un cycle d'enseignement donné, en pourcentage de la population totale inscrite à ce niveau.

Ratio de scolarisation en programmes d'enseignements professionnels et techniques (total secondaire, premier cycle, deuxième cycle)

Tableau 20 - Emploi et remises

Taux de chômage (total, hommes, femmes) : la part de la main-d'œuvre sans emploi et à la recherche active d'un travail.

Taux de participation (âge >15, âge compris entre 15 et 24 ans) : mesure la part de la population d'âge actif d'un pays participant activement au marché du travail, soit par son travail, soit par une recherche d'emploi. Indique la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Taux d'inactivité (âge compris entre 15 et 64 ans) (total, hommes, femmes) : le pourcentage de la population qui ne travaille pas ou qui ne recherche pas de travail (qui ne fait donc pas partie de la population active).

Remises des travailleurs (millions USD)

Les taux de participation, les taux de chômage et les taux d'inactivité publiés dans ce tableau sont des estimations produits par l'Organisation internationale du Travail en fonction de leurs modèles du marché d'emploi. Une description des modèles de projection et d'estimation de l'OIT peut être trouvée sur le lien suivant : www.ilo.org/ilostat/content/conn/ILOSTATContentServer/path/Contribution%20Folders/statistics/web_pages/static_pages/EAPEP/EAPEP%20Methodological%20paper%202013.pdf.

Tableau 21 - Indice de perception de la corruption

Indice de perception de la corruption : l'indice de perception de la corruption (IPC) est un indicateur composite, établi à partir d'enquêtes de perception dans les milieux d'affaires et d'évaluations effectuées par différents analystes pays. Méthodologie et analyse des propriétés des indicateurs disponibles sur le site de *Transparency International* : www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016.

Tableau 22 - Protestations civiles

Indice des protestations civiles : Voir note sur les indicateurs politiques des PEA, ci-dessous.

Tableau 23 - Violences civiles par des acteurs non-étatiques

Indice de violence par des acteurs non étatiques : Voir note sur les indicateurs politiques des PEA, ci-dessous.



Tableau 24 - Durcissement du régime politique

Indice de durcissement du politique : Voir note sur les indicateurs politiques des PEA, ci-dessous.

Tableau 25 - Projections démographiques

Les tendances démographiques sont projetées selon la méthode de la variante intermédiaire.

Ratio d'activité : le ratio entre la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) et la population en âge dépendant (moins de 15 ans ou plus de 65 ans). Celui-ci est l'inverse du ratio de dépendance.

Cohorte annuelle des nouveaux entrants sur le marché du travail : la taille de la population qui arrive en âge de travailler (15 ans) chaque année. Celle-ci est calculée en prenant la population âgée de 15 à 24 ans, et en le diviser par dix.

Total des nouveaux entrants : le nombre de nouveaux arrivants dans la population active. Cela fait référence à la population qui était âgée de moins de 15 ans au début de la période, et entre 15 et 64 ans à la fin de la période.

La population active : le nombre de personnes des deux sexes qui fournissent l'offre de travail pour la production des biens et des services durant une période donnée.

Tableau 26 - Indicateurs sexo-spécifiques

Indice de l'égalité du genre en Afrique de la Banque africaine de développement (BAfD GEI) et les sous-composants suivants :

Opportunités économiques

Développement humain

Lois et institutions

Social Institutions and Gender Index (SIGI) et les sous-composants suivants :

Les discriminations au sein du code de la famille

Les atteintes à l'intégrité physique

La préférence pour les garçons

L'accès restreint aux ressources et aux biens

Les atteintes aux libertés civiles

L'Indice d'inégalités de genre (IIG)

Indice de développement de genre (IDG)

Voir la note sur les indicateurs d'égalité entre les sexes ci-dessous pour une explication plus détaillée de ces indicateurs.

Note méthodologique : les indicateurs politiques des Perspectives économiques en Afrique (inclus dans les tableaux 22-24 de l'annexe statistique)

Trois indicateurs sur la gouvernance politique sont présentés dans les tableaux 22 à 24 et analysés dans le chapitre 5 du rapport : les protestations civiles, la violence politique par les acteurs non étatiques et le durcissement politique. Il s'agit de prendre en compte les événements et décisions relatives à la vie politique quotidienne de chaque pays, ainsi que l'attitude des gouvernements. Les calculs sont effectués sur la base d'une triangulation

d'informations détaillées provenant des agences de presse, à travers l'Afrique, majoritairement l'AFP et Reuters.

La méthodologie de codification utilisée a d'abord été proposée par Dessus et al. (1998)¹. Les informations sont codifiées et transformées soit en variables qualitatives ordonnées sur une échelle de zéro à trois (0 = non-occurrence, 1 = faible ampleur, 2 = moyenne ampleur et 3 = forte ampleur) ou en variables dichotomiques (0 = non-occurrence, 1 = occurrence). La liste des variables est détaillée à la fin de cette note méthodologique. Ces variables sont ensuite combinées selon une formule pour produire les indicateurs composites publiés dans les tableaux 22-24.

- Les protestations civiles recouvrent les grèves et les manifestations motivées par des revendications politiques, économiques ou sociales. Chaque événement est pondéré par sa durée (nombre de jours ou de semaines) et par un score d'intensité qui est fonction du nombre de manifestants. L'annexe statistique de ce rapport revient en détail sur la méthodologie utilisée pour établir les scores d'intensité.
- Violences politiques – définies comme les violences motivées par des considérations politiques, les conflits interethniques et les attaques terroristes à l'encontre des populations – font également l'objet d'un suivi et reflètent l'escalade des revendications des citoyens ou mécontentements qui dégénèrent en violences. Chaque événement pertinent est comptabilisé puis pondéré à partir d'éléments en lien avec son intensité, sa durée et le nombre de blessés.
- Les cas de durcissement du régime – l'imposition par le gouvernement de restrictions politiques qui limitent la capacité de la population à s'organiser ou s'exprimer sur le plan politique (interdictions de manifestations, couvre-feux ou État d'urgence, arrestations et violences commises par les forces gouvernementales, etc.) – sont répertoriés.

Ces trois indices sont disponibles depuis 1996 pour 30 pays africains² puis se sont progressivement étendus pour couvrir le 54 pays du continent. Au départ, les informations étaient compilées à partir de Marchés Tropicaux et Méditerranéens (MTM) sur une base hebdomadaire, mais depuis 2006, ce sont les nouvelles sources quotidiennes vérifiées par l'Agence France Presse et Reuters qui sont majoritairement utilisées. La combinaison de deux sources de données (une francophone et l'autre anglophone) garantit une couverture complète des événements, et permet de recueillir beaucoup plus d'informations que celles publiées par un seul journal.

Malgré la modification des sources de données, les indicateurs de troubles civils sont construits pour former une série temporelle cohérente. Les données recueillies avant 2006 sont ajustées en utilisant des coefficients propres à chaque pays afin d'assurer la comparabilité avec les années suivantes. En effet, en comparant les deux sources pour 52 pays sur deux années consécutives (2006 et 2007), le nombre d'événements répertoriés par la base AFP était systématiquement supérieur à ceux reportés par la source hebdomadaire MTM. La différence dépendait de l'ampleur des événements et différaient selon le type d'indicateurs. Une correction statistique appropriée a donc pu être effectuée pour garantir la comparabilité temporelle des données. Les coefficients d'ajustement moyens pour les indicateurs pour les années 1996-2005 étaient respectivement de 1.10 pour les manifestations publiques, 1.04 pour la violence civile par les acteurs non étatiques et de 1.46 pour le durcissement politique.

1. Dessus, S., D. Lafay et C. Morrisson (1998), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*, Vol. 7, Issue 1, pp. 91-119, DOI: doi.org/10.1093/oxfordjournals.jae.a020946.

2. Les pays suivants font partie de cet échantillon : Afrique du Sud, Algérie, Benin, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Libye, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

D'autres améliorations de la méthodologie ont été mises en œuvre à partir de 2010. Les motivations des protestations civiles et violence sont systématiquement collectées et analysées pour l'ensemble du continent, ce qui permet une meilleure compréhension des demandes et des aspirations de la demande publique ainsi que des problèmes de gouvernance (voir chapitre 5). Un travail de réropolation exhaustive a ainsi été entrepris pour élargir cette série des motivations, qui est maintenant disponible depuis 2000 pour les 54 pays.

Tableau 22 - Protestations civiles

- Grèves
 - 0 = non-occurrence
 - 1 = grève de basse intensité ou 1-999 grévistes
 - 2 = grève de moyenne intensité ou 1 000-4 999 grévistes
 - 3 = grève de haute intensité ou au moins 5 000 grévistes
- Manifestations
 - 0 = non-occurrence
 - 1 = manifestation de basse intensité ou 1-4 999 manifestants
 - 2 = manifestations de moyenne intensité ou 5 000-9 999 manifestants
 - 3 = manifestations de haute intensité ou au moins 10 000 manifestants

Tableau 23 - Violence politique par des acteurs non-étatiques

- Troubles et violence politique : nombre de morts et de blessés
 - 0 = aucun
 - 1 = 1-9 morts ou 1-49 blessés
 - 2 = 10-99 morts ou 50-499 blessés
 - 3 = au moins 100 morts ou au moins 500 blessés

Tableau 24 - Durcissement politique

Cet indicateur étant un indicateur composite qui inclue différents types de variables qualitatives, une méthode de pondération spécifique basée sur l'analyse des composantes principales a été appliquée (voir ci-dessous).

- État d'urgence (0 ou 1)
- Arrestations et incarcérations politiques (de manifestants, journalistes, acteurs de l'opposition) ou pour toute autre raison politique
 - 0 = non-occurrence
 - 1 = entre 1 et 9
 - 2 = entre 10 et 99
 - 3 = au moins 100.
- Moyens supplémentaires de répression policière, propagande ou censure
- Durcissement du climat politique (expulsions, limogeages, couvre-feu, dissolution de partis, etc.)



- Violences policières : nombre de morts et de blessés

0 = aucun

1 = 1-9 morts ou 1-49 blessés

2 = 10-99 morts ou 50-499 blessés

3 = au moins 100 morts ou au moins 500 blessés

- Poursuites et exécutions extrajudiciaires (0 ou 1)
- Interdiction des grèves et des manifestations (0 ou 1)
- Interdiction de la presse ou des débats publics (0 ou 1)
- Fermeture d'écoles pour raison politique (0 ou 1)

Les variables ci-dessus rentrent dans une formule linéaire avec des coefficients attribués à chaque variable en fonction des résultats d'une analyse des composantes principales : chaque valeur d'intensité de la violence policière est multipliée par 0.261 (pour les morts), 0.423 (pour les blessés), et 0.402 (pour les arrestations). Pour les variables dichotomiques, les coefficients sont : état d'urgence (0.631), ressources supplémentaires pour la police (0.603), poursuites extrajudiciaires (0.583), interdiction des grèves (0.383), interdiction de la presse (0.292), durcissement du climat politique (0.253) et la fermeture des écoles (0.092).

Note méthodologique : indicateurs sexo-spécifiques (inclus dans le tableau 26 de l'annexe statistique)

L'indice de l'égalité de genre de la Banque africaine de développement reflète le statut des femmes en Afrique au travers trois dimensions importantes de l'égalité des genres : les *opportunités économiques* (entreprise et emploi), le *développement humain* (éducation et santé), et les *lois et institutions*. Chaque dimension se fonde sur un ensemble d'indicateurs qui offre un score global pour chaque pays. Les scores varient de 0 à 100, 100 représentant l'égalité parfaite entre les genres (Voir www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Gender_Equality_Index_2015-FR.pdf pour plus d'informations).

L'indicateur « **Institutions Sociales et Égalité femme-homme** » (SIGI) du centre de développement de l'OCDE mesure les discriminations qui s'exercent contre les femmes au sein des institutions sociales. Les institutions sociales discriminatoires regroupent les normes sociales, les pratiques et les lois formelles et informelles qui restreignent l'accès des femmes aux ressources et opportunités économiques. Le SIGI classe 108 pays sur la base de 14 indicateurs regroupés dans cinq dimensions englobant les principaux domaines socio-économiques qui affectent les femmes au cours de leur cycle de vie : les *discriminations au sein du code de la famille*, les *atteintes à l'intégrité physique*, la *préférence pour les garçons*, l'*accès restreint aux ressources et aux biens*, et les *atteintes aux libertés civiles*. Le SIGI varie entre 0, indiquant un niveau très faible de discrimination, et 1 indiquant un niveau très élevé. (Voir www.genderindex.org pour plus d'informations).

L'indice de développement de genre (IDG) du Programme des Nations Unies pour le développement mesure les écarts entre les sexes dans les résultats en matière de développement humain en tenant compte des disparités entre les femmes et les hommes en fonction de trois dimensions fondamentales au développement humain – la *santé*, les *connaissances* et le *niveau de vie* – en utilisant les mêmes sous-indicateurs utilisés pour calculer l'indice de développement humain. L'IDG est le rapport de l'IDH calculé séparément pour les femmes et les hommes montrant l'IDH des femmes en pourcentage de l'IDH hommes.



(Pour plus de détails sur le calcul, veuillez voir la note technique disponible au hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2015_technical_notes.pdf).

L'**indice d'inégalités de genre (IIG)** du PNUD mesure les inégalités de genre dans trois aspects importants du développement humain : la *santé reproductive* mesurée par le taux de mortalité maternelle et le taux de fertilité des adolescentes ; l'*autonomisation*, mesurée par la part de sièges parlementaires occupés par des femmes et la part de femmes et d'hommes adultes âgés de 25 ans et plus ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire ; et le *statut économique* exprimé en participation au marché du travail et mesuré par le taux d'activité de la population active chez les femmes et les hommes âgés de 15 ans et plus. L'IIG mesure les coûts de l'inégalité de genre en termes de développement. Cela signifie que plus la valeur de l'IIG est élevée, plus les disparités entre les femmes et les hommes sont importantes. (Voir hdr.undp.org/fr/content/lindice-din%C3%A9galit%C3%A9s-de-genre-iig pour plus d'informations).

Perspectives économiques en Afrique 2017

ENTREPRENEURIAT ET INDUSTRIALISATION

Les *Perspectives économiques en Afrique 2017* dressent l'état actuel du continent et livrent des prévisions économiques à deux ans. Ce rapport annuel examine la performance de l'Afrique dans des domaines essentiels : macroéconomie, flux financiers extérieurs et recettes fiscales, commerce et intégration régionale, développement humain et gouvernance. Pour cette 16^e édition, les *Perspectives économiques en Afrique* passent au crible la question du rôle des entrepreneurs dans l'industrialisation du continent. Le rapport propose des solutions pratiques que les gouvernements africains peuvent adopter pour mettre en place des stratégies d'industrialisation efficaces. Des politiques favorisant les compétences, les regroupements d'entreprises (*clusters*) et le financement lèveraient des contraintes majeures rencontrées actuellement par les entreprises privées africaines. Des notes pays offrent une synthèse des tendances récentes de l'économie, des prévisions de croissance du produit intérieur brut pour 2017 et 2018, et des principaux enjeux dans chacun des 54 pays africains. Une annexe statistique (disponible en ligne uniquement) permet de comparer les variables économiques, sociales et politiques propres à chaque pays.

Les notes pays complètes sont disponibles sur www.africaneconomicoutlook.org/fr/notes-pays.



ISBN 978-92-64-27418-1
41 2017 09 2 P 1

